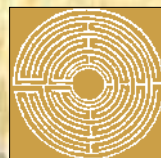


PAYSAGES DE L' AISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT



INVENTAIRE DES PAYSAGES DE L' AISNE



CAUE de l'Aisne



CENTRE ET NORD

Ont participé à l'élaboration de l'Inventaire des Paysages de l'Aisne

L'équipe du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement de l'Aisne

Elie GHERRAK, architecte, directeur

Monique ESPERANDIEU, architecte, directrice

Jacques GARNIER, architecte du patrimoine

Frédérique FORESTAL, urbaniste

Stéphanie AUDEMA, ingénieur paysagiste

Dominique IZOARD, architecte-illustrateur

Bernard MASSIP et Bruno SQUEVIN, architectes

Claire COULBEAUT, paysagiste

Fabienne BARRAU, secrétaire, assistante d'étude

Malik AÏT-AÏSSA, Ingénieur TPE

L'équipe de l'ADREE

Fabrice GREGOIRE, chercheur, CNRS

Jérôme CANIVE, géographe, directeur

Eric MEYER,

Doctorat au Centre de Biogéographie-Ecologie, ENS-CNRS/UMR 8505



CENTRE ET NORD

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier :

de la Commission des Communautés Européennes (FEDER)

de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie

du Conseil Régional de Picardie

**du Conseil Général de l'Aisne, dans le cadre de la Charte Départementale pour
l'Environnement et le Développement durable**

du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aisne



CENTRE ET NORD

***Nous adressons tous nos remerciements
aux personnes qui nous ont soutenus et aidés par leurs avis éclairés.***

Monsieur Arnould

Professeur à l'Université Paris-1, chercheur au Centre de Biogéographie de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud CNRS UMR 180, qui a guidé notre travail et a fait participer ses étudiants à nos enquêtes

Monsieur Sajaloli, chercheur au Centre de Biogéographie de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud CNRS UMR 180, qui nous a prodigué ses conseils et transmis sa bonne connaissance des sites du Laonnois, en particulier les zones humides

Monsieur Fiette,

Professeur honoraire d'histoire et de géographie

Monsieur Bourreux, archéologue

Monsieur Lucot, journaliste

Monsieur Tual, Directeur Départemental de l'Équipement,

Monsieur Bilot, Madame Bouthors,

Madame Brun-Novak du Service Urbanisme et Habitat,

le Service Ouvrages d'Art et Travaux Neufs,

Monsieur Jossierand, Ingénieur TPE,

Madame Fajffrowski du Service Environnement,

Monsieur Mayet et Monsieur Balitout

Monsieur Quevremont

Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

Monsieur Rousseau, Madame Rousseau,

Monsieur Vangheluven, Monsieur Delpace,

Messieurs Lavray et Bajen du Service de la Statistique

Madame Le Hy, sous-directrice du Développement rural au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Monsieur Mathieu, Directeur de la Chambre d'Agriculture,

Monsieur François, Monsieur Lemoine, Monsieur Fouillard, Madame Cousaert, Monsieur Lefèvre, Monsieur Marival, Monsieur Solau, Monsieur Watine

Monsieur Mary, Directeur de l'Office Nationale des Forêts et tout particulièrement Messieurs Brevet et Valiergue,

Monsieur Clément,

Directeur du Comité Départemental du Tourisme de l'Aisne

Madame Gallois du Comité d'Expansion de l'Aisne et le personnel

Mademoiselle Pilleboue

Directrice des Archives Départementales de l'Aisne et son personnel,

Madame Jorand, Conservateur du Musée de Laon

Monsieur Richard, Directeur du CPIE des Pays de l'Aisne

Madame Sing-Hass, Conservateur du Musée de Château Thierry

Monsieur Aveline, Directeur EDF-GDF Pays de l'Aisne et Monsieur Sigal

Monsieur le Directeur de la DRIRE Picardie et Monsieur Solieux

Madame Séverin de la Société Académique de St Quentin

Monsieur Doyet, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aisne

Mademoiselle Amandine Gandon

Monsieur Christophe Wachnichi

L'ensemble des communes du Nord et du Centre de l'Aisne

Toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos enquêtes et qui nous ont reçu personnellement

Nous tenons à remercier les artistes peintres qui ont gracieusement mis leurs oeuvres à notre disposition

Madame Babillot,

Madame Frémont,

Monsieur Léon Albertini,

Monsieur Bruno Clognier,

Monsieur Claude Dupin,

Monsieur Michel Kriff,

Monsieur Pascal Mondon,

Monsieur Patat et

Monsieur Pothron

Nous adressons plus particulièrement nos remerciements aux membres du Comité de pilotage qui nous ont régulièrement apporté leur contribution

Madame Croissandeau et le Service Environnement du Conseil Régional de Picardie

Monsieur Jambon, Monsieur Leroy, Monsieur Gautier et la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie

Monsieur Cléret, Monsieur Pojasek, Monsieur Delcroix, Mme Combe et les services du Conseil Général de l'Aisne



CENTRE ET NORD

INVENTAIRE DES PAYSAGES DE L' AISNE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

LA DEMARCHE 9

Objectifs et méthode 13

Les objectifs de l'étude

Le contenu de l'étude

La méthodologie

Définitions 19

De l'environnement au paysage

La notion de paysage

Les grandes entités paysagères

Les paysages particuliers

Les paysages reconnus

Les termes nécessaires à la compréhension de l'étude

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE 27

Présentation du territoire 31

Les unités géographiques

Les données physiques

La végétation

Les milieux naturels

La présence humaine

L'histoire

Perception et représentation du paysage 91

L'évocation des paysages dans les récits de voyage et les guides bleus

L'identité culturelle

La perception du paysage par un automobiliste

PREMIERE PARTIE

L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

PRESENTATION GENERALE

Méthode d'investigation

Les procédés d'analyse des paysages

La carte des grandes unités

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES 11

La Thiérache bocagère

La Basse Thiérache

La grande plaine agricole

La vallée de l'Oise moyenne

Le bassin chainois

Le massif de Saint-Gobain

Les collines du Laonnois

LES PAYSAGES PARTICULIERS 211

En Thiérache bocagère 215

Les vallées de l'Oise et du Thon

La forêt du Nouvion

En basse Thiérache 221

La ville de Marle

Le bois d'Holnon

La forêt d'Andigny

Dans la grande plaine agricole 223

Les savarts de Sissonne

La vallée de l'Omignon

La vallée de la Somme

La vallée de la Serre

Les marais de la Souche

Le Bohainois

La falaise de Bernot

Dans le bassin Chainois 239

Le bassin industriel de Chauny-Tergnier-La Fère

La basse vallée de l'Oise

Les collines du Noyonnais

Dans le massif de Saint-Gobain 243

Les vaux de Saint-Nicolas

La montagne des Creutes

Les landes de Versigny

Dans les collines du Laonnois 249

La cuesta des villages vignerons

La vallée de l'Aisne

La vallée de l'Ailette

Le paysage des canaux

D'une rive à l'autre

LES PAYSAGES RECONNUS 261

En Thiérache bocagère 266

La forêt de Saint-Michel

La ville d'Hirson

En basse Thiérache 270

La ville de Guise

La ville de Vervins

Les églises fortifiées de Thiérache

Dans la grande plaine agricole 277

La ville de Saint-Quentin

La butte de Laon

Liesse

Le Massif de Saint-Gobain 287

La forêt de Saint-Gobain

Le vallon de Prémontré

Le château de Coucy

Les marais de Cessières

Dans les collines du Laonnois 296

De Royaucourt à Bourguignon

Le Chemin des Dames

Vauclair

LES SITES INSTITUTIONNALISES 303

La carte des sites institutionnalisés



CENTRE ET NORD

SOMMAIRE

DEUXIEME PARTIE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION	9	LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES	87
<i>L'évolution du grand paysage dans l'histoire</i>	11	<i>Les facteurs d'évolution des paysages</i>	89
<i>L'évolution de la trame végétale</i>	21	<i>Les phénomènes naturels</i>	91
Recolonisation des coteaux et vallées par les boisements		Les processus géomorphologiques	
Préservation des grands domaines forestiers		Le dynamisme spontané de la végétation	
Disparition progressive des bosquets et des petits bois épars			
<i>L'évolution de l'exploitation agricole et industrielle du sol</i>	37	<i>Les phénomènes liés à l'utilisation du sol</i>	99
Le changement des modes de cultures		L'altération du paysage par l'extraction	
La transformation du parcellaire agricole		Le champ, le chaume et l'homme	
Le déclin de l'élevage et de l'herbage		L'apparition des jachères agricoles	
La croissance spectaculaire de la populiculture		L'omniprésence des peupleraies	
L'évolution des pratiques culturales		Le développement des étangs de loisirs	
La disparition des ceintures végétales autour des villages		De nouvelles ceintures végétales autour des villages	
Le développement de l'exploitation du sous-sol		L'impact des équipements agricoles	
<i>Les espaces urbanisés</i>	57	<i>Les phénomènes liés à l'aménagement rural et urbain</i>	119
Le développement de l'habitat péri-urbain		Le développement de l'assainissement et des déchets	
L'évolution des noyaux urbains		L'impact de la signalétique et de la publicité	
Les transformations des espaces urbanisés en milieu rural		L'impact des zones d'activités	
L'évolution des équipements de loisirs en milieu rural		Les friches industrielles	
Reconstruction et recomposition urbaine		La maîtrise insuffisante des extensions urbaines	
<i>Les milieux naturels</i>	69	La banalisation de l'espace urbain	
		L'abandon et la détérioration du bâti	
		Le petit patrimoine rural	
		Le développement des infrastructures	
<i>Les infrastructures et réseaux</i>	77		

DOCUMENTS ANNEXES

Les fiches d'exploration

Le questionnaire aux communes

Bibliographie

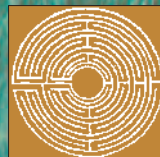
Crédits photographiques

Glossaire

PAUSAGES DE LAISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

LA DEMARCHE



CAUE de l'Aisne

LA SITUATION DU DEPARTEMENT DE L'AISNE





CENTRE ET NORD

Souvent confondus avec les terroirs, les sites plus ou moins reconnus ou les lieux remarquables répertoriés dans les guides touristiques, les paysages de l'Aisne n'ont jamais été étudiés en tant que tels. C'est l'objet du présent ouvrage. Au delà d'un simple inventaire, l'étude s'attache à identifier, décrire, analyser, à faire connaître et à mesurer la dynamique qui anime des paysages dont les caractéristiques méritent d'être mieux connus si l'on veut en maîtriser le devenir.

La première étape fondamentale à tout travail d'inventaire-concerne la mise en évidence de certaines données qui doivent permettre de comprendre l'histoire, la nature, le fonctionnement et la dynamique du paysage.

Il est nécessaire, pour cela, de rompre avec les représentations mentales issues d'une image simplifiée et donc erronée, d'une réalité complexe.

Le paysage que nous nous attachons à définir ici est un paysage dépendant de l'oeil de l'observateur "in situ", c'est un paysage vécu ; notion qui confère à la subjectivité du regard une importance qu'ignore la représentation scientifique des composantes du paysage. La relativité du regard devient alors, au même titre que les fondements physiques de l'espace, un moyen de caractérisation du paysage.

Pour que la finalité d'un document opérationnel aboutisse, notre regard n'est pas un regard individuel mais un regard collectif qui essaie de relater une perception la plus unanimement partagée. Si l'analyse ne relève pas d'une démarche uniquement artistique, nous considérons que l'interprétation poétique est un élément primordial de la compréhension du paysage.

La confrontation de la notion de terroir et des approches géographique et "paysagère" débouche sur une définition fiable de la notion d'entités paysagères.

Le fil conducteur de notre démarche réside en une confrontation entre la dimension cognitive et l'approche sensible. Toute évocation d'un élément physique se justifiera par l'exposé de ses implications sur le paysage. Cette optique implique la sélection d'un certain nombre de thématiques choisies judicieusement pour exprimer au mieux un aspect de l'espace directement perceptible par un observateur.

LA DEMARCHE

OBJECTIFS ET METHODE



LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude est menée sur trois arrondissements du département de l'Aisne (Laon, Saint-Quentin et Vervins). Elle s'efforce de montrer le paysage en devenir.

LA FINALITE DE L'ETUDE

Les conclusions de l'étude débouchent sur la construction d'un outil de connaissance et d'aide à la décision, opérationnel et exploitable par l'ensemble des acteurs de l'aménagement local. Un inventaire paysager permet de saisir les grandes unités paysagères du territoire et, au-delà de l'identification des sites les plus remarquables, de définir les phénomènes de mutation du paysage.

DIAGNOSTIQUER ET ORIENTER

L'étude s'attache à définir une typologie précise des situations critiques décelées sur le territoire.

Des orientations en terme d'intervention sont proposées pour chaque type de situations retenues, sous l'angle des trois possibilités d'action possible (préservation, accompagnement, requalification).

VERS UN OUTIL OPERATIONNEL

Expression des enjeux paysagers dans le centre et le nord du département, cette étude constitue un outil opérationnel permettant d'accroître la définition des stratégies d'action et la rationalité des choix opérés :

- La claire définition des enjeux paysagers permet d'orienter l'affectation des fonds de gestion nationaux ou communautaires (fonds de gestion de l'espace rural, mesures agri-environnementales...)
- Des priorités en terme de préservation et de protection sont dégagées, qui permettront de guider la mise en oeuvre des mesures réglementaires et contractuelles
- L'étude paysagère constitue un outil de référence au service de la réflexion sur les grands projets d'aménagement
- L'étude permet de mieux dire comment une politique paysagère peut contribuer à freiner certains phénomènes de pression foncière, à encadrer les besoins locaux d'extension urbaine, ou à anticiper les effets de mouvements de déprise

- L'ensemble des connaissances apportées par cette démarche peut constituer une plus value dans la valorisation touristique du territoire

- Dans le même temps, les documents de planification pourront être enrichis en amont par une réflexion paysagère qualitative

- Enfin, l'étude permet d'affirmer des vocations d'usage de l'espace et des modalités de gestion ainsi que d'orienter l'affectation des sols, en introduisant de nouveaux critères

LE CONTENU DE L'ETUDE

LE TRAVAIL D'INVENTAIRE

La notion de paysage appelle à la sensibilité de chacun. Il s'agit d'objectiver cette notion afin de disposer d'un outil opérationnel établi sur des valeurs partagées. L'étude s'attache à orienter ses investigations selon trois axes retenus.

A) La détermination des grands ensembles géographiques

Cette phase consiste à identifier sur le territoire proposé des zones marquées par une certaine homogénéité des caractéristiques de relief, d'occupation agricole, forestière, urbaine ou industrielle du sol, d'hydrographie et de forme d'habitat.

Ce travail se traduit par un zonage et une typologie des paysages.

B) La détermination des unités paysagères particulières

Il s'agit ici d'identifier des paysages caractérisés par une composante dominante très forte. Ce sont des sous-ensembles marquants ou des unités paysagères très perceptibles, d'échelle plus réduite. A titre d'exemple, sont intégrés dans cette catégorie, certains sites de vallée.

Une typologie est élaborée pour ces unités particulières. Elles sont localisées sous forme de zonage et représentées graphiquement pour en faire ressortir les caractéristiques essentielles.

C) La détermination des paysages reconnus

La notion de paysage reconnu est traitée au travers des références objectives exprimant des valeurs partagées, en particulier en matière de reconnaissance sociale et d'identité régionale. Il s'agit en particulier des sites historiques, des sites évoqués dans la littérature et l'art, ou encore des sites bénéficiant de protections particulières. Cette catégorie comprend aussi des paysages reconnus au niveau local pour des valeurs bien déterminées.

A titre indicatif et non exhaustif les paysages reconnus sont déclinés selon les axes thématiques suivants :

- L'appropriation sociale (lieux de promenade, fréquentation dominicale...)
- Lieux de mémoire (grands sites de l'histoire de France, champs de bataille...)
- Références artistiques et culturelles (représentations picturales à travers le regard des grands peintres)
- Références emblématiques (quelles images reviennent systématiquement pour illustrer des ouvrages traitant de la région, quels sujets sont régulièrement pris comme support de cartes postales...)
- Sites naturels (reconnus dans les inventaires existants)
- Références légendaires (quels lieux sont affectés d'une valeur légendaire ou religieuse, par exemple, sites de pèlerinages)

LES FONDEMENTS DE L'ÉTUDE

Ces trois échelles d'approche s'appuient sur un travail documentaire, un travail de terrain, et un travail de recherche, qui prennent en compte :

A) - Les analyses existantes

- Enquêtes et études existantes ou en cours, (inventaires, rapports des schémas directeurs et POS, guides paysagers...).
- Enquêtes «à dire d'expert» (techniciens, élus associations...)
- Sources statistiques et banques de données (catalogue de musée, inventaires, fichiers divers...)
- Documents de planification, atlas....

B) - Les données scientifiques et techniques

- Géomorphologie
- Milieux naturels
- Economie et sociologie, (les hommes acteurs du paysage)
- Histoire, urbanisme, architecture

C) - Les perceptions sensibles des paysages :

- Ambiances
- Représentation
- Relation des sites entre eux

LA TYPOLOGIE DES SITUATIONS OBSERVÉES

Les paysages sont le fruit d'une constante évolution. Les dynamiques de l'aménagement rural ou urbain, du développement ou des mutations économiques marquent le paysage de leur empreinte. Parmi ces transformations, certaines sont perçues comme des agressions à la qualité des paysages voire comme des points noirs paysagers. Plutôt qu'un recensement exhaustif de ces situations, l'étude dégage une typologie des phénomènes rencontrés.

Cette analyse prend en compte les modes d'occupation des sols, et les tendances d'évolution, en termes de :

- Habitat
- Activité (agricole, industrielle, touristique)
- Infrastructure

Elle conduit à identifier :

- Les espaces stables
- Les espaces en mutation
- Les espaces en déshérence

A partir de chaque type de situation rencontrée, les mutations en exergue sont mises à jour et commentées. Des observations, des recommandations et des solutions sont formulées afin de permettre aux décideurs de définir des politiques à mettre en oeuvre dans le court, moyen et long terme. Elles leur permettront également d'agir pour que la préoccupation paysagère soit mieux intégrée aux problématiques locales.

LA METHODOLOGIE

Une équipe pluridisciplinaire associant géographes, urbanistes, paysagistes, architectes s'est constituée pour mener à bien ce travail.

Identification

L'identification des paysages a été effectuée de façon transversale. C'est à dire que les différentes échelles d'observation n'ont pas fait l'objet d'analyses distinctes et successives.

Une grande partie des informations exploitables ne sont disponibles qu'à une seule échelle : cartes anciennes, iconographie, séries statistiques, œuvres littéraires... Sauf cas particulier, pour l'ensemble de ces éléments il n'a été procédé qu'à une seule analyse, à plusieurs niveaux si nécessaire.

Seuls les documents spécifiquement utilisables pour tel ou tel type d'observation (grands ensembles paysagers, unités particulières et paysages reconnus) ont été exploités dans l'ordre des unités, des plus vastes vers les plus localisées.

Repérage sur le terrain

Cette opération est indispensable pour appréhender la réalité de l'espace observé, lui donner sa troisième dimension, difficilement perceptible sur les documents de papier. Elle a cependant été assez réduite dans un premier temps. La définition des périmètres des unités paysagères s'est effectuée d'abord sur une base documentaire afin de limiter le temps passé sur le terrain, en le consacrant à préciser, confirmer ou corriger ces périmètres.

Recherche documentaire

Disposant des éléments et des autorisations nécessaires, nous avons procédé à l'analyse des documents disponibles sur Paris et plus particulièrement à la Bibliothèque Nationale : livres, guides touristiques, estampes (gravures, peintures, photographies...), et plans anciens.

D'autres documents disponibles comme le découpage des régions agricoles, celui des régions naturelles et géographiques, ou celui de l'évaluation foncière des propriétés non bâties, ont été analysés.

Analyse scientifique et technique

Nous avons pu procéder, sur la base des cartes et ouvrages appropriés, à l'étude des données physiques (topographie, géologie, hydrographie, climatologie, géomorphologie...) du territoire départemental et nous avons affiné notamment l'étude des espaces correspondant aux unités paysagères particulières.

Pour les paysages reconnus, une enquête a été réalisée auprès des élus et des associations. Cette enquête a été étendue à l'ensemble du terrain d'étude et à l'ensemble des «usagers» du paysage (population et touristes).

Analyse économique et sociale

Sur la base de données statistiques et cartographiques complétées des éléments recueillis à travers l'analyse des documents précédemment cités, a été engagée l'étude des activités humaines sur le territoire observé et de leurs effets sur le paysage.

Cette analyse s'est limitée aux grands ensembles paysagers.

Dynamique des paysages

Les processus d'évolution paysagère

Les travaux ont porté principalement sur les domaines étudiés dans la phase d'inventaire. L'analyse des dynamiques économiques et sociales a été effectuée en priorité. Pour ce faire, l'observation des séries statistiques a constitué un élément clé.

Cependant, l'étude de documents complémentaires tels que cartes anciennes et photographies aériennes s'avère généralement très bénéfique. Les cartes anciennes disponibles à la Bibliothèque Nationale, les photos aériennes consultables à l'IGN et les cadastres anciens ont été analysés. Aussi, à cette occasion, d'autres domaines ont pu être étudiés tels que l'évolution de la trame végétale et du couvert forestier.

La typologie des phénomènes

Nous entendons cet aspect de la dynamique des paysages comme la formulation des tendances en termes de prospective. Les phénomènes observés dans les précédentes phases de l'étude connaissent de fortes inter-relations et si leur analyse en terme d'inventaire peut se faire de façon distincte, la formulation d'hypothèses d'évolution du paysage en suppose une plus grande intégration.

La partie «identification des différents types de paysages selon les processus d'évolution en cours» constitue l'une des conclusions de cette «typologie». Aussi, nous semble-t-il préférable de l'y intégrer.

Sensibilité, qualité et fragilité des paysages

L'identification des paysages selon leur qualité nous semble relever de l'enquête. C'est ici que sont exploitées les données recueillies concernant la reconnaissance sociale que les usagers accordent aux paysages qui les entourent.

Les autres données nécessaires ont préalablement été recueillies dans les différentes phases d'inventaire.

Les orientations

Comme la partie «typologie des phénomènes», cette phase d'orientations nous semble davantage relever de la concertation.

L'identification des paysages correspondant aux orientations choisies (les protections, les mutations à accompagner et les requalifications) découle directement des évolutions passées et à venir ainsi que des orientations politiques des acteurs.

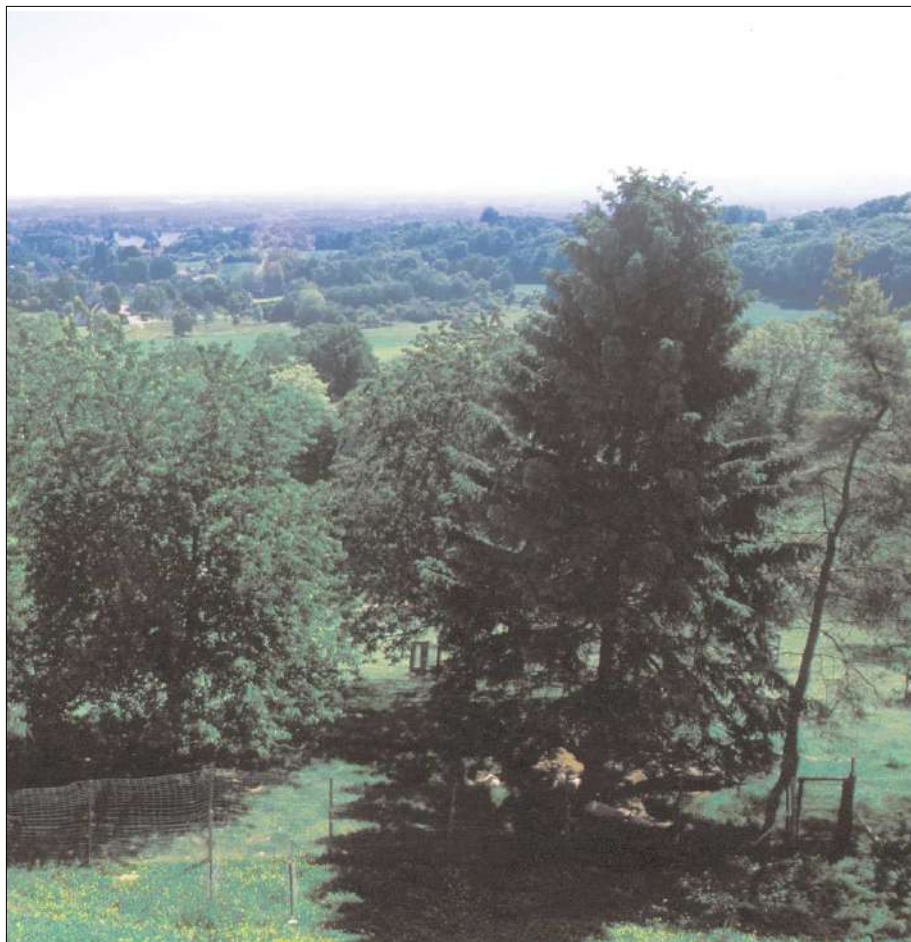
De la même façon, les mesures qui sont proposées tiennent compte de divers paramètres de façon à définir, d'une part ce qu'il serait souhaitable de faire et d'autre part ce qu'il est possible de faire dans le contexte actuel local.

Un village au pied des conterforts du massif de Saint-Gobain

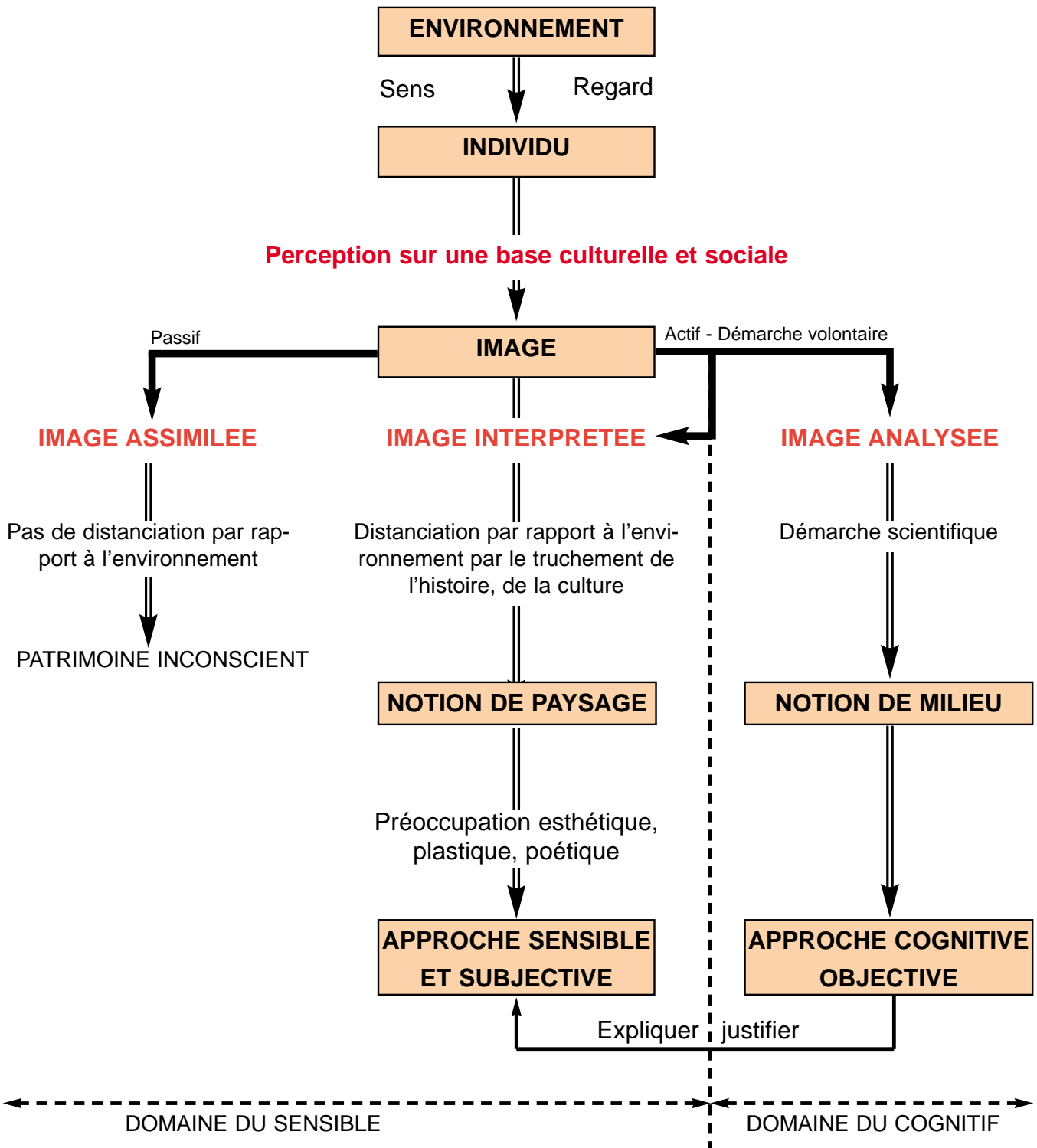


LA DEMARCHE

DEFINITIONS



DE L'ENVIRONNEMENT AU PAYSAGE



LA NOTION DE PAYSAGE

Le mot “paysage” recouvre un sens différent du mot “environnement” auquel on l’assimile trop souvent. Tous deux ne désignent pas le même concept. L’environnement existe pour tout être vivant, tandis que la notion de paysage, spécifique à certaines cultures, n’est pas universelle. Cette notion est ambiguë car elle désigne à la fois la chose que l’on voit et sa représentation.

La notion de paysage est étroitement liée au sensible, à la perception de l’environnement par les sens, donc à la culture, à l’histoire, à la sensibilité de l’individu qui perçoit. Il existe un lien étroit entre le paysage et l’individu, entre le paysage et la subjectivité humaine.

Dans son ouvrage “Les raisons du paysage”, A. Berque affirme que “le paysage est en même temps réalité et apparence de la réalité.” ; “Le paysage est médiation entre le monde des choses et celui de la subjectivité humaine”.

Comprendre le paysage, c’est comprendre l’agencement de ses constituants, mais aussi comprendre la physiologie de la perception et surtout comprendre les motivations sociales, culturelles et historiques qui ont construit la subjectivité humaine. “ Le paysage est dans le sujet comme il est dans l’objet” (A. Berque).

Percevoir le paysage nécessite une distanciation de l’individu par rapport à l’environnement qu’il regarde. Percevoir, c’est enregistrer une image, interpréter cette image et les symboles détectés qui dépendent de l’histoire et de la culture des individus.

L’individu considère qu’il ne perçoit un paysage que si celui-ci fait référence à un archétype paysager reconnu comme tel, qu’il soit conscient ou inconscient.

Le paysagiste, lui, ne doit pas se limiter à considérer le paysage comme un ensemble d’images pittoresques reconnues du grand public.



LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES

Ce sont les zones du territoire marquées par une certaine homogénéité des caractéristiques de relief, d’occupation agricole, forestière, urbaine ou industrielle du sol, d’hydrographie et de forme d’habitat.

Exemples : Le Laonnois, la Thiérache, le Vermandois...

Le but est de dépasser le simple catalogue des composantes de ces grandes entités, de mettre en évidence les véritables limites de ces grands paysages et de dégager les justifications ou fondements qui en font des pays reconnus.

On s’est attaché aussi à porter un regard critique sur les images véhiculées à propos des grandes entités régionales, des terroirs.

Enfin, une approche historique de l’évolution des sites identifiés a permis de mesurer dans l’espace et dans le temps, l’ampleur des changements survenus.



LES PAYSAGES PARTICULIERS

Ce sont des paysages caractérisés par une composante dominante très forte, ou des unités paysagères très perceptibles d'échelle plus réduite.

Il s'agit de sous-unités de grands ensembles paysagers dont les caractéristiques sont suffisamment marquantes pour être considérées comme des paysages à part entière.

Exemples : La vallée de l'Aisne, La vallée de l'Ailette

Les unités paysagères particulières sont plus difficiles à identifier et à caractériser, la dominante commune qui en fait des entités propres n'étant pas *a priori* d'une lisibilité immédiate.

Il est fort probable que l'élément unificateur de ces paysages sera d'ordre physique (topographie, hydrographie, végétal...), peut-être d'ordre social ou économique (occupation du sol, typologie de l'habitat, organisations urbaines, activités humaines fédératrices...).

L'objectif de cette étude est donc d'identifier cette caractéristique dominante et d'en mesurer l'impact ou les effets sur le contenu des paysages en question.



LES PAYSAGES RECONNUS

Ce sont les paysages identifiables pour des valeurs partagées en matière de reconnaissance sociale ou d'identité régionale.

Il s'agit en particulier des sites historiques, des sites évoqués dans la littérature et l'art ou encore des sites bénéficiant de protections particulières ou sites institutionnalisés.

Cette catégorie comprend aussi des paysages reconnus au niveau local pour des valeurs bien déterminées.

Exemples : Le Chemin des Dames, la butte de Laon

Ces unités paysagères ont des singularités qui peuvent être diverses ; tout dépend du domaine d'investigation qui les fait émerger comme entité paysagère. Les approches adoptées à leur égard sont donc très différentes.

Par ailleurs, ces unités singulières peuvent être très complexes dans leur contenu et leur organisation ; elles peuvent en effet se situer sur plusieurs types morphologiques évoqués plus haut.

On ne peut donc utiliser les mêmes méthodes d'investigation et d'identification que celles des unités précédentes, le registre sur lesquels nous avons travaillé relevant de domaines non plus physiques mais artistiques, littéraires, historiques, institutionnels, sociaux...

On distingue quatre niveaux de reconnaissance de paysages :

- les paysages représentés dans l'art et la littérature, les paysages emblématiques
- les paysages historiques ou légendaires
- les paysages bénéficiant de protections particulières
- les paysages d'appropriation sociale ou d'intérêt local.

L'objectif recherché pour les paysages reconnus, est de comprendre pourquoi ils suscitent un intérêt à la fois passé et présent. Il s'agit de déterminer les composantes que l'on retrouve le plus souvent dans les évocations qui en sont faites et leur impact sur la sensibilité des artistes. C'est toute la charge émotionnelle libérée par ces paysages qu'il a fallu mettre en lumière.



TERMES NECESSAIRES A LA COMPREHENSION DE L'ETUDE

Les milieux naturels

Un milieu peut être dit naturel lorsque l'action de l'homme y est inexistante ou très limitée et lorsque la nature y est dominante par rapport aux interventions humaines. Il est peu de régions en France et dans notre département comportant des milieux dont les caractéristiques répondent à cette définition.

Toutefois, on dénombre de nombreux lieux, souvent de dimensions restreintes, laissés pour compte par l'homme en raison de leur inaptitude à produire une quelconque richesse économique ou difficiles à exploiter (zones pentues, sols humides, marais, terres incultes...).

On en trouve d'autres, autrefois utilisés, où la nature a repris ses droits après l'abandon d'une activité devenue désuète ou après épuisement de la ressource extraite (carrières, gravières, tourbières...).

Enfin, il y a les milieux protégés par l'homme à l'état naturel pour des raisons d'ordre écologique, paysager ou historique. L'activité humaine s'y exerce ne serait ce que pour en assurer l'entretien ou la mise en valeur (forêts domaniales par exemple).

Même quand l'action humaine est présente dans ces milieux, l'état naturel reste prédominant, qu'il soit minéral ou végétal. Dans notre département, les milieux naturels sont dominés par la composante végétale.

Pour le naturaliste ou le scientifique, ces espaces rendus à la nature sont des lieux privilégiés, riches d'enseignement. Le paysagiste y trouve aussi son compte ; les ambiances créées par le travail de la nature sont en effet très différentes et tout aussi intéressantes que celles créées par le travail de l'homme.

Les paysages urbains

Le terme de «paysage» s'applique à bien des environnements. Il est très restrictif de vouloir le limiter à tout ce qui concerne la nature, pour lequel on le réserve le plus souvent. Le paysage est une étendue que l'on embrasse d'un seul regard. Peu importe que l'image ainsi perçue représente la nature, le végétal, le minéral, un espace construit ou un ensemble d'objets... Ainsi l'espace urbain est un paysage à part entière dans la mesure où son contenu et son cadre sont

perçus de la même manière qu'un paysage naturel, avec l'influence qu'il exerce sur les sens de celui qui le perçoit.

Une rue et son cadre architectural, tout comme une allée d'arbres majestueux dans un parc végétal ou une forêt constituent des éléments paysagers.

Il faut cependant distinguer l'espace urbain, qui constitue un paysage à lui seul, des masses bâties, des groupements urbains ou des silhouettes urbaines qui font partie intégrante d'un paysage plus vaste.

Les paysages institutionnalisés

A proprement parler, il s'agit plus exactement de sites reconnus pour leur valeur et leur intérêt. Ce sont donc des paysages singuliers, au sens où nous l'avons défini plus haut, qui bénéficient d'une protection juridiquement instituée. Entrent dans cette catégorie, les monuments naturels et sites classés ou inscrits créés par la loi de 1930, dont *«la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général»*. Le terme de paysage n'est pas utilisé dans cette formulation législative. Un site protégé peut-il donc être considéré comme un paysage ? Sans aucun doute puisqu'il est fait référence dans la loi, aux qualités du contenu d'un site, c'est à dire à ce que nous en percevons, à ce qui retient notre attention.

Il en est autrement des abords des Monuments Historiques qui sont des périmètres destinés à protéger un objet architectural de valeur (périmètre de 500m autour du monument, Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Mais les attitudes observées dans ces secteurs, l'attention particulière qu'ils suscitent de la part des pouvoirs publics, nous incitent à les considérer comme des paysages à part entière, paysage urbain, certes, mais paysage tout de même, digne d'intérêt. Les espaces contenus dans les secteurs sauvegardés (Laon par exemple) sont également des paysages urbains à prendre en compte comme paysage reconnu.

Il est plus difficile d'admettre que les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) soient des paysages. Ce sont généralement des milieux naturels qui présentent toutefois un intérêt pour notre étude, justement parce qu'ils présentent un caractère naturel très prononcé et original.

La dynamique paysagère

Les sensations perçues à la vue d'un paysage ne sont pas seulement le fait d'une juxtaposition d'objets et d'espaces mais aussi le résultat de nombreux facteurs qui les ont combinés dans le temps pour produire un ensemble de formes, de couleurs, d'ambiances. La notion de temps est fondamentale dans la formation des paysages, essentiellement composés de matières vivantes qui naissent, grandissent, se déploient, vieillissent et meurent.

Le paysage est animé d'une dynamique qui est fonction de la capacité de ses éléments constitutants à évoluer. Le paysage a une histoire, il a un présent et il a un avenir. Comprendre un paysage, c'est analyser le processus d'évolution qui l'a

conduit jusqu'à nous dans l'état où il est offert à nos regards. C'est aussi mesurer ce qui en fait la valeur actuelle et c'est enfin projeter dans l'avenir les bases de ce que nous voulons en transmettre aux générations futures.

Il y a donc deux dimensions principales à étudier : les processus d'évolution et les facteurs qui ont conduit cette évolution. On veillera à ne pas opposer facteurs naturels et facteurs humains, l'homme ne pouvant être considéré comme un élément extérieur à la nature. Seules les échelles de temps sont différentes, la nature agissant sur le long terme, l'homme sur le court terme. Les deux sont intimement liés et agissent le plus souvent de concert, l'homme se servant le plus souvent des phénomènes naturels pour accomplir son dessein.



Les phénomènes

L'étude des phénomènes fait partie de la démarche d'analyse de la dynamique paysagère. Selon l'étymologie grecque du mot, le phénomène est ce qui apparaît aux sens, ce qui se produit, par opposition à ce qui est immuable ou figé. Il y a donc dans ce terme, la notion de temps qui intervient. Un phénomène est un processus en mouvement. Pour ce qui nous préoccupe, il est donc un élément qui contribue à l'évolution d'un paysage, qu'elle soit passée, présente ou future. On peut le considérer comme un événement qui intervient ou agit sur un processus d'évolution.

L'étude des phénomènes est très importante car elle nous permet de comprendre les changements souvent imperceptibles mais inéluctables qui se produisent sur le paysage. Elle nous renseigne sur les tendances en cours et nous guide dans le choix des orientations paysagères qu'il faudra effectuer.

Le phénomène peut être néfaste au maintien de l'équilibre paysager mais il peut aussi être bénéfique. C'est en quelque sorte, un élément du diagnostic paysager, la cause des changements qui s'opèrent, sur laquelle il faudra agir.

La sensibilité des paysages

Les paysages n'ont pas la même aptitude au changement. Les phénomènes qui s'y déroulent n'y sont pas de même nature, n'y ont pas la même acuité et sont à l'origine de bouleversements qualitativement différents. C'est pourquoi il est important de définir un degré de sensibilité pour chaque type de paysage inventorié de manière à établir des priorités d'intervention.

Dans cette notion de sensibilité paysagère, il existe une grande part de subjectivité à laquelle on ne peut se soustraire. Le doit-on ? Ce n'est pas si simple. Déterminer la sensibilité d'un paysage fait appel à un jugement de valeur basé sur des concepts de qualité, d'esthétique, de beauté, de pittoresque qui sont tous liés à la subjectivité des sens.

Est-il possible d'affirmer qu'un phénomène a une incidence négative sur le devenir d'un paysage si l'on n'a pas défini au préalable ce qui en fait la qualité ? Peut-on raisonnablement donner des orientations pour le futur d'un paysage si l'on n'a pas d'abord énoncé ses carences, ses défauts, ses dysfonctionnements, ses atouts, ses potentialités, son intérêt, sa valeur ? Toutes ces notions font pourtant appel à la subjectivité de notre jugement.

L'identité culturelle des paysages

Plus qu'une simple image contemplée, le paysage est avant tout un lieu habité et vécu. Il est fabriqué, modelé, utilisé par les gens qui y vivent. Ce sont eux qui en donnent l'âme et en insufflent l'identité par leur travail, leur mode de vie, leurs habitudes, leur parler, leur culture, leur histoire et tout ce qui constitue leur art de vivre.

Notre étude s'attache donc à prendre en compte cette dimension du paysage que nous appelons «identité culturelle». A ce propos, nous essaierons de mettre en lumière certaines idées reçues susceptibles de fausser la vision objective que l'on s'efforce d'avoir sur ces parties de territoires que l'on nomme pays ou terroirs et qui ne peuvent être dissociées de la notion de paysage.



DIAGNOSTICS DE L'AISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

INTRODUCTION

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE



CAUE de l'Aisne



CENTRE ET NORD

SOMMAIRE

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

Présentation du territoire 31

Les unités géographiques 35

Les données physiques 43

La végétation 53

Les milieux naturels 59

La présence humaine 65

L'histoire 85

Perception et représentation du paysage 91

L'évocation des paysages dans les récits de voyage et le guides bleus 93

L'identité culturelle 101

La perception du paysage par un automobiliste 129

PARCOURS DE LAISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE



CAUE de l'Aisne

LE TERRITOIRE D'ETUDE

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

Le nord du département de l'Aisne, à cheval sur le Bassin parisien et l'extrémité du massif ardennais, présente une grande variété de paysages, à l'image de la richesse géologique du territoire.

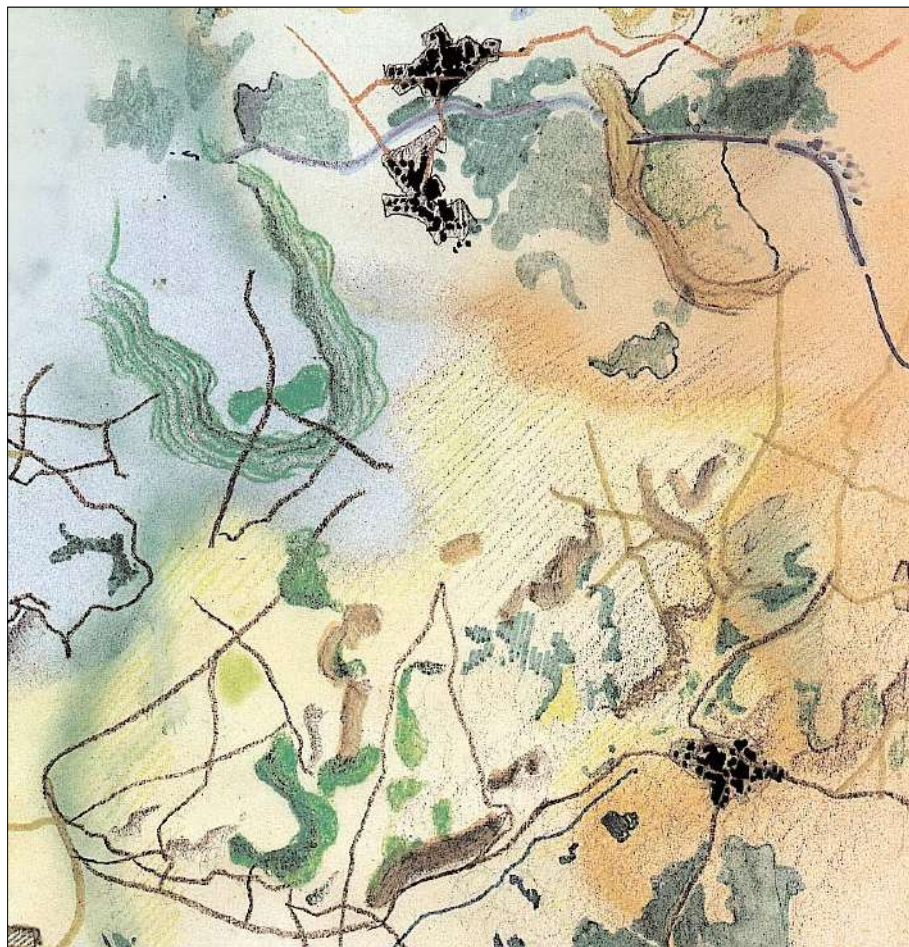
Les affleurements géologiques combinés aux phénomènes géomorphologiques et climatiques ont déterminé le type de relief et de végétation, mais aussi l'identité culturelle de chaque «Pays», de chaque «Terroir» composant ainsi le territoire et le paysage.



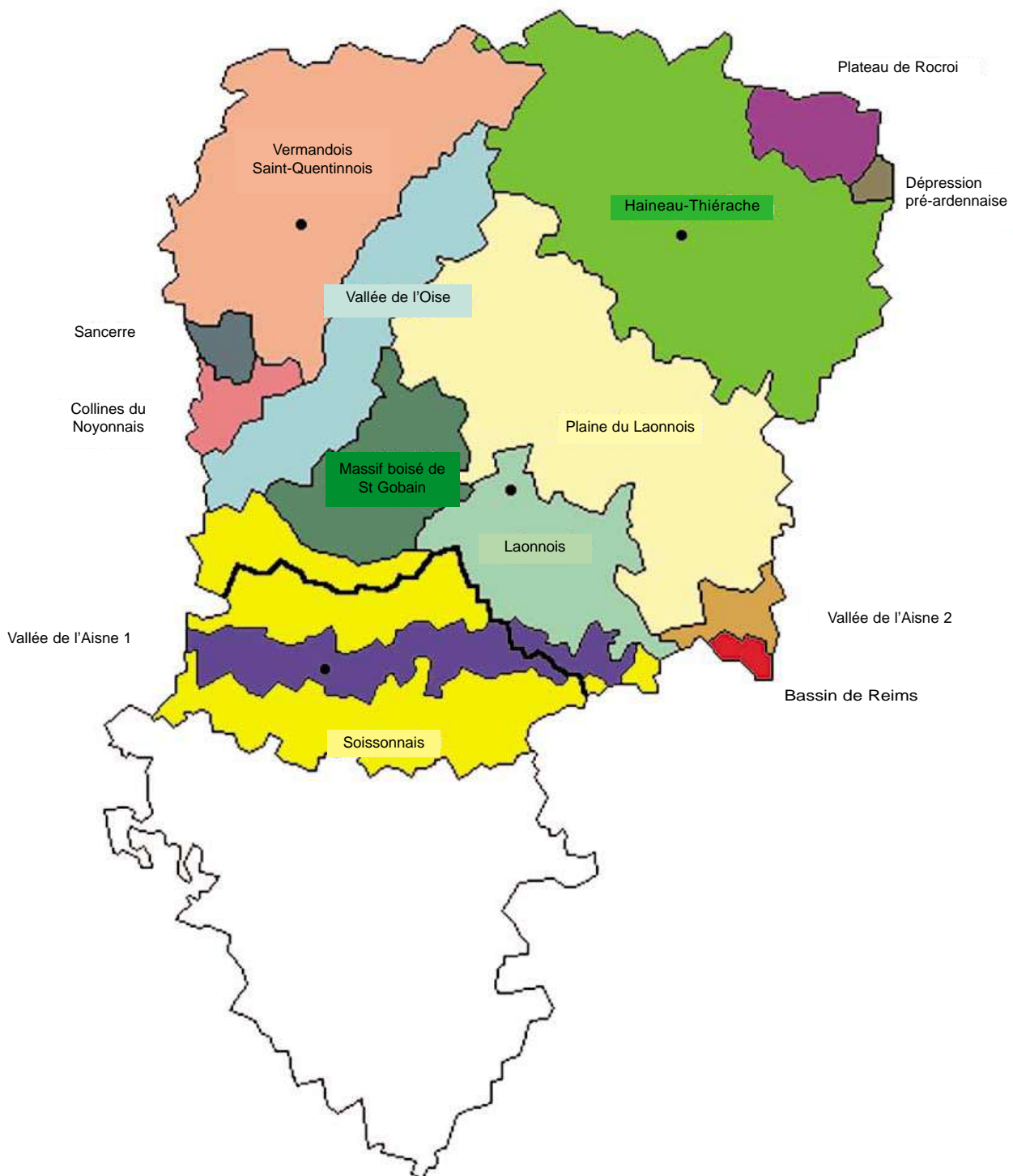
LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LES UNITES GEOGRAPHIQUES



LES GRANDES UNITES GEOGRAPHIQUES Découpage de l'INSEE



LES UNITES GEOGRAPHIQUES REPERTORIEES

La première démarche qui a conduit à l'identification et à la description des unités paysagères du Nord de l'Aisne a été basé sur l'analyse des documents en présentant les caractéristiques physiques : cartes topographiques, géologiques, géomorphologiques, pédologiques et hydrographiques.

D'autres documents ont ensuite été étudiés permettant un découpage plus approfondi du territoire : cartes des régions géographiques de l'INSEE, des régions agricoles, des petites régions naturelles définies par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, des petites régions naturelles élaborées par L'Office National des forêts, etc.

Enfin, après lecture de quelques ouvrages anciens et récents, dont celui d'André Fiette, «L'Aisne, des terroirs aux territoires», une quinzaine d'unités géographiques ont été retenues selon le critère de bonne cohérence paysagère. Certaines, comme la Haute Thiérache, ont une identité très marquée et ont été légitimement retenues comme unités paysagères, d'autres comme le Marlois-Porcien présentent des caractéristiques moins nettes et ont fait par la suite l'objet de fusion avec d'autres.

Dans tous les cas, cette première étape n'a pas constitué un découpage définitif du territoire d'étude mais un canevas sur lequel la réflexion s'est ancrée. D'autres documents ont été consultés (en matière d'occupation du sol, de situation socio-économique, d'architecture...) et l'avis de personnes ressources ayant une bonne connaissance du terrain a été intégré : écologue, historien, responsables socio-économiques et habitants... Enfin une confrontation avec le terrain et l'observation statistique ont permis de valider les choix opérés.

L'analyse de divers documents, en particulier des études géographiques, donne des images variées des territoires de l'Aisne. Elles se basent essentiellement sur les données géologiques, pédologiques ou agricoles. La réalité en terme de paysage est tout autre, comme le révèle l'image perçue sur le terrain. C'est justement le but de cet inventaire paysager - et non géographique - de dégager les grandes unités homogènes à partir de la perception que peut en avoir un observateur ou un habitant.

Il nous paraît toutefois intéressant de fixer un regard critique sur des données existantes, sur des découpages déjà réalisés pour des besoins divers. Les descriptions qui suivent en sont issues et servent de fondement à notre étude.

TROIS GRANDES UNITES

Les collines de l'Île de France

L'Aisne fait partie du pourtour du Bassin Parisien. Le sous-sol passe progressivement, du Sud-Sud-Ouest au Nord-Nord-Est, de calcaires récents (bartonien) à des calcaires plus anciens (turonien) pour terminer par les schistes du Dévonien dans la partie ardennaise à l'extrême Nord-Est du Département. Le pendage des couches géologiques, qui suit la même orientation, conduit vers le centre du Bassin. Le relief, modéré, est cependant très marqué par cette géologie.

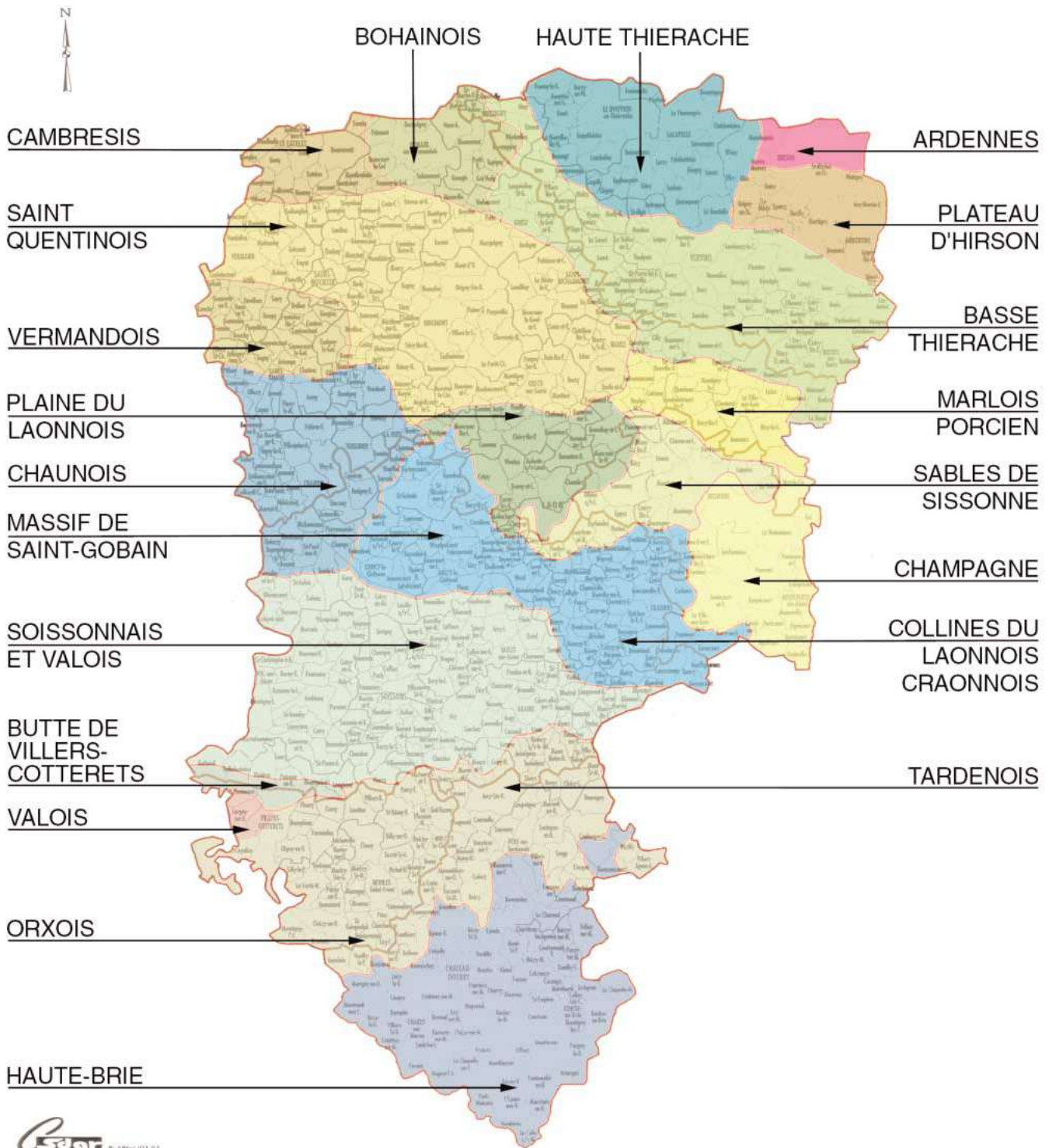
Les calcaires grossiers du Tertiaire ont résisté à l'érosion pour former le plateau disséqué, superficiellement recouvert de sables et de loess et regroupent ici les collines du Laonnois, le massif de St Gobain et la vallée de l'Aisne. D'une altitude comprise entre 100 et 200 mètres, cet espace est fortement entaillé par les cours d'eau, dont l'Aisne, et présente un faciès tourmenté d'alignement de collines. Assez fortement boisés, les sols y sont assez pauvres, tantôt sableux tantôt argilo-sableux, rarement limoneux. Le modelé dégagant de larges panoramas et les boisements les refermant, le paysage est tantôt ouvert en de larges perspectives, tantôt cantonné aux espaces les plus proches. L'Île-de-France axonienne est limitée de façon assez brutale au Nord-Est par la plaine crayeuse qu'il domine d'une côte bien marquée («cuesta») et pénètre de quelques buttes géomorphologiquement qualifiées de «témoins» au profil tabulaire caractéristique.

La plaine de la Champagne au Vermandois

La plaine du Vermandois et du Laonnois, pays de la craie du Secondaire, s'étend de la Picardie à la Champagne et forme donc la limite de l'Île-de-France. Cet espace ne connaît qu'une faible altitude, inférieure à 100 mètres, et constitue la partie médiane du bassin versant de l'Oise dans le département, avec en particulier le bassin de la Serre. Cette rivière s'écoule lentement d'Est en Ouest et collecte les eaux des ruisseaux venant du Sud. Les sols calcaires et limoneux sont peu épais mais bien structurés. Ils ont donné naissance à une agriculture très orientée vers les grandes productions, largement dominées par les céréales et dans une moindre mesure par la betterave à sucre. Il s'agit d'un espace de champs ouverts dégagant de larges perspectives. La limite Nord-Est de ce couloir est moins bien marquée qu'au Sud-Est et les contreforts de la Thiérache s'en distinguent avec moins de netteté que ceux de l'Île-de-France.

LES GRANDES UNITES GEOGRAPHIQUES

Les petites régions naturelles (Chambre d'Agriculture - 1997)



La Thiérache

La Thiérache correspond à l'émergence de couches géologiques plus anciennes qu'un pendage accentué a laissé accessible à l'érosion. La césure se fait donc de façon progressive en termes tant géologiques que topographiques. L'altitude augmente cependant de manière suffisamment significative pour atteindre 290 mètres au niveau de la faible incursion du massif ardennais dans le département. Le relief prend davantage d'ampleur, disséqué par des vallées tantôt humides tantôt sèches (lorsque la baisse du niveau de la nappe phréatique a fait se tarir les sources à leur origine). Les sols encore limoneux mais plus argileux sont humides et justifient une agriculture principalement axée sur l'élevage. Le paysage, très marqué par le bocage dans sa partie Nord, s'ouvre en arrivant sur la plaine.

Ces trois grandes unités, essentiellement déterminées en termes géologiques, géomorphologiques et pédologiques peuvent se décliner en une quinzaine de sous-unités que l'occupation du sol et de l'espace doit permettre de préciser.

DE NOMBREUSES SOUS-UNITES

Les collines de l'Île-de-France

Les collines du Laonnois

De la dépression de l'Ardon au bourg de Corbeny, ces collines présentent une alternance de boisement sur les terrains sableux des versants, et de villages et hameaux entourés de cultures sur les limons des sommets et lignes de crêtes. Plus habité sur sa périphérie qu'en son centre, et beaucoup plus densément peuplé au Nord qu'au Sud, cet espace devient zone de loisirs pour les villes voisines avec l'aménagement du parc des vallées de l'Ailette et de la Bièvre

Le massif boisé de Saint-Gobain

Dans l'angle de la vallée de l'Ailette et celle de l'Oise, le massif boisé de Saint-Gobain se présente comme un anneau de boisement entourant une clairière cultivée. Les villages, assez gros aux pieds des versants, s'amenuisent au sommet. La population tend à diminuer et à vieillir de plus en plus.

La vallée de l'Aisne

Large incision dans le plateau Soissonnais, la vallée de l'Aisne se présente comme une juxtaposition de terrasses alluviales. L'exploitation agricole sous forme de cultures et de prairies (les sols sont fréquemment argileux et humides) la dispute aujourd'hui à l'extraction de granulats par les carrières et aux peupleraies. A l'instar des grandes rivières de cette partie de la France, l'Aisne est doublée d'un canal mais celui-ci n'a jamais connu un trafic très important.

La plaine de la Champagne au Vermandois

La Champagne

Toute proche de Reims cette zone présente le faciès de la plaine champenoise. Large étendue plane de craie tendre où les sols limono-sableux dominant, elle présente un paysage ouvert de grandes cultures (blé, betterave sucrière, maïs...) ponctué de bosquets en fond de vallée ou sur les sols humides.

Les sables de Sissonne

Ici, la craie est recouverte d'épandages sableux. S'ils sont sains, les sols maigres permettent, outre les grandes cultures classiques de cette plaine, la culture de légumes de plein champ et de pommes de terre. S'ils sont humides, les cultures font place aux prairies et à des boisements assez nombreux.

La Plaine du Laonnois

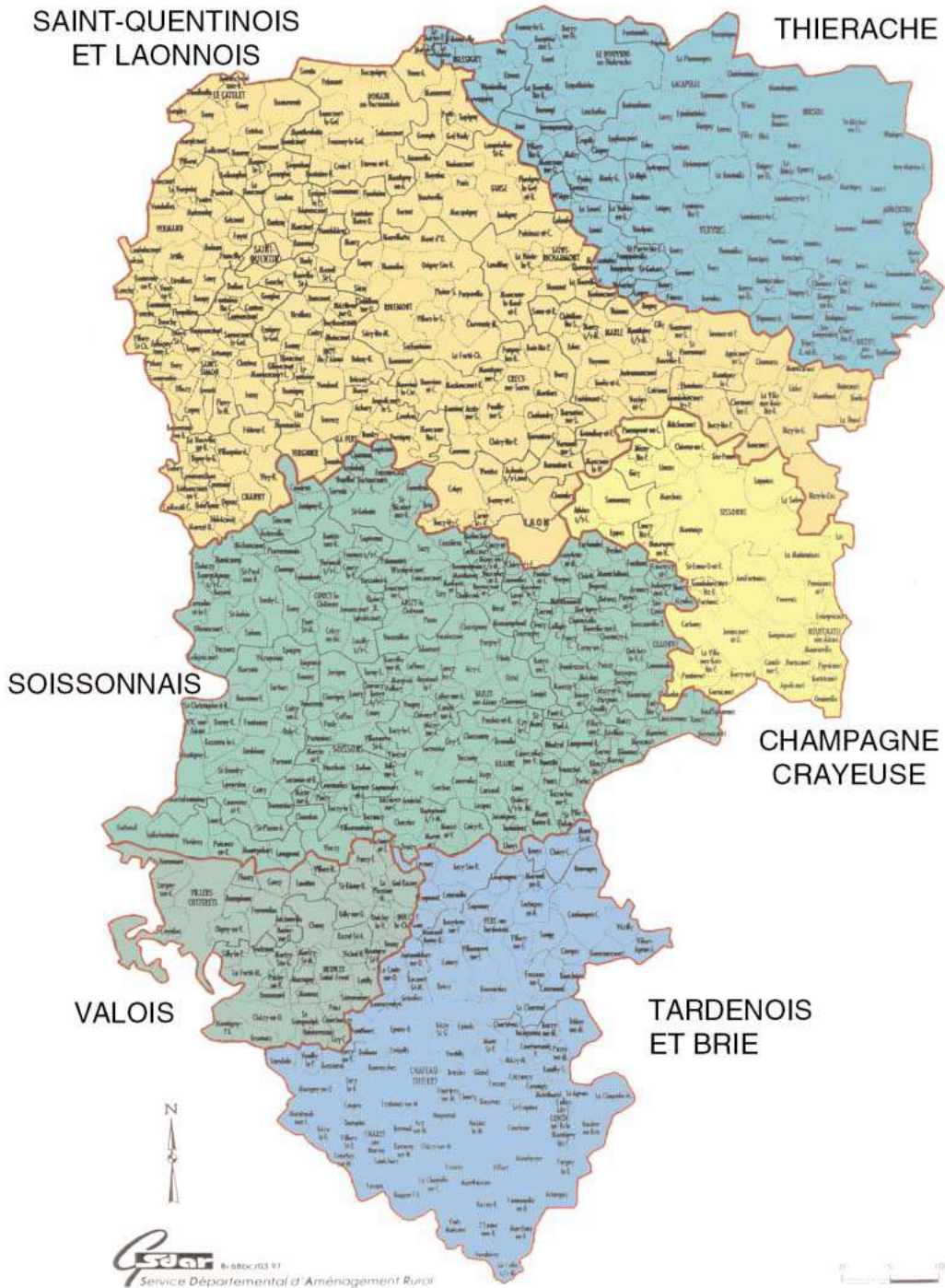
Cette plaine crayeuse couverte de limons sableux, présente des sols de faible épaisseur occupés par les grandes cultures et des légumes de plein champ. Cette région bénéficie de la proximité de Laon et conserve des densités de population supérieures à celle du reste de la plaine en rive gauche de l'Oise, avec des bourgs plus gros et plus nombreux.

Le Marlois

Commençant à subir l'influence de la Thiérache, le Marlois dispose d'une topographie moins plane. Les panoramas y sont de fait plus larges et plus animés. Bien que les terres fassent l'objet d'une mise en valeur très ancienne (comme le prouvent les traces de villas gallo-romaines), il s'agit avec la Basse-Thiérache voisine de l'espace le moins densément peuplé de l'Aisne.

LES GRANDES UNITES GEOGRAPHIQUES

Les régions agricoles (Chambre d'Agriculture - 1997)



Service Départemental d'Aménagement Rural

0 5 10 km

La vallée de l'Oise

Entaille marquant nettement la césure entre Est et Ouest, la vallée de l'Oise va s'élargissant du Nord au Sud. Dissymétrique dans sa topographie, elle l'est également dans la répartition de son peuplement. Les bourgs sont plus nombreux et plus importants sur la rive droite, moins accessibles aux fréquentes inondations. Comme la vallée de l'Aisne, celle de l'Oise fait l'objet de nombreuses extractions de granulats dans son lit majeur, voire sur ses coteaux, comme à Origny-Ste-Benoite.

Le Chaonois

Espace géologiquement intermédiaire entre la Picardie et l'Ile-de-France, le Chaonois présente un relief collinaire dont les sommets tabulés de calcaires durs du Lutétien sont recouverts de sables du Bartonien. La vallée de l'Oise y sépare des sols sablonneux et sablo-argileux souvent humides en rive gauche, et des sols limoneux sains en rive droite. En vallée de l'Oise les sols sont beaucoup plus argileux, fréquemment inondés et donc beaucoup plus humides. Les cultures sont identiques à celles du reste de la Plaine du Vermandois, mais la place des prairies est beaucoup plus importante ainsi que celle des boisements qui occupent les sommets sableux et les fonds de vallée. L'industrialisation, qui a été importante sur la vallée de l'Oise et toute la plaine de sa rive gauche, explique une forte densité de population et un paysage beaucoup plus marqué par l'urbanisation.

Le Vermandois

Plaine dont la légère ondulation prend de l'ampleur en allant vers le Nord, le Vermandois bénéficie de sols limoneux éoliens sur craie tendre, sains et naturellement bien drainés. Fortement industrialisé, le Vermandois présente le double faciès d'une campagne agricole de grandes cultures et d'une relativement forte urbanisation. Les boisements sont rares, localisés en fond de vallées humides et sur quelques buttes sableuses.

Le Bohainois

Il s'agit d'un espace de transition formé d'amples collines de craie tendre recouvertes de couches tertiaires, elles-mêmes supplantées par une épaisse couche de limons éoliens. Globalement les sols, quoiqu'assez hétérogènes, sont plutôt frais et les grandes cultures le disputent aux prairies. Ce secteur encore densément peuplé souffre cependant de la crise industrielle et voit sa population vieillir et diminuer.

La Thiérache

La Basse Thiérache

C'est la région la plus agricole de cette partie du département. Le sous-sol constitué de craie marneuse couverte de limons éoliens engendre une variété de sols tributaires de la topographie ; les plateaux comptent plutôt des sols limoneux frais, les vallées des sols limoneux frais à humides et les versants des sols limoneux sur craie ou argile. Cette région au paysage très marqué par l'élevage avec des prairies bocagères occupant près de la moitié de la SAU fait également l'objet d'une valorisation par les grandes cultures.

La Haute Thiérache

Elle forme un plateau vallonné reposant sur des marnes imperméables et recouvert de limons. Il s'agit essentiellement de limons moyennement humides. Les sols sont principalement occupés de bocage et de prairies permanentes, de nombreux bois et forêts. L'exploitation du sol par les cultures et les labours est peu développée mais elle est en progression (cultures fourragères et céréales).

Le Plateau d'Hirson

C'est un plateau recouvert de limons qui reposent sur des argiles et calcaires du Secondaire. Les sols sont très hétérogènes : limons frais, limons caillouteux calcaires et sols argileux frais à humides.

On y cultive, entre autres, le blé, le maïs et la betterave. Le bocage et les prairies sont toutefois la principale occupation du sol. On note aussi la présence de quelques bois.

L'Ardenne

Il s'agit d'un massif de roches dures du Primaire, recouvert de limons moyennement humides à frais. Les versants sont constitués de sols limono-caillouteux. Les bois et forêts occupent une grande partie de cette entité (forêt de Saint Michel, forêt d'Hirson). Ailleurs, c'est le bocage et les prairies permanentes qui dominent.

CARTE DES UNITES GEOGRAPHIQUES USUELLES





CENTRE ET NORD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LES DONNEES PHYSIQUES



LA GEOLOGIE

Du socle primaire ardennais aux collines tertiaires de l'Ile de France, la zone d'étude appartient globalement à l'espace géologique du Bassin parisien.

Trois grandes zones se distinguent clairement :

1 - le socle primaire ardennais, partie occidentale du massif schisteux rhénan constitué principalement de schistes et de grès.

2 - l'auréole secondaire

2a - Zone jurassico-crétacée de Thiérache

Principalement représentée par des marnes cénomaniennes avec bancs de silex et la craie marneuse turonienne, elle est marquée par des affleurements jurassiques apparents dans les vallées du Thon et du Gland.

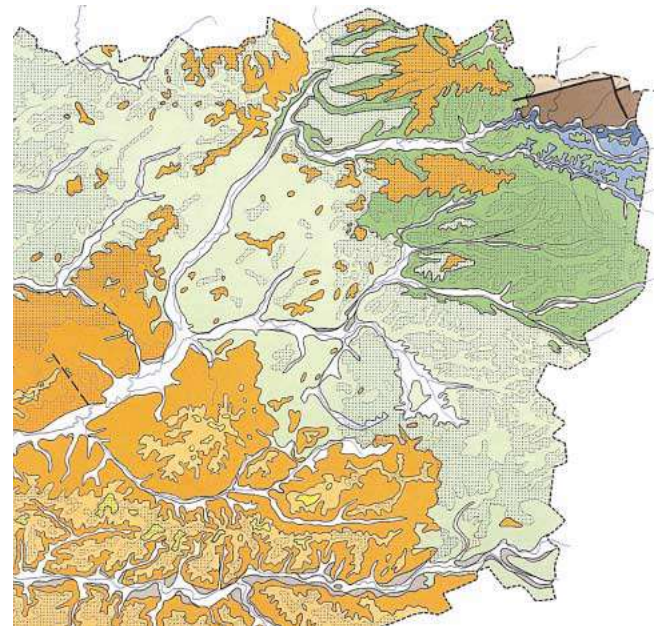
2b - Zone crétacée de la plaine picarde

C'est une vaste zone crayeuse constituée de craie sénonienne et ponctuée par des affleurements de sables tertiaires.

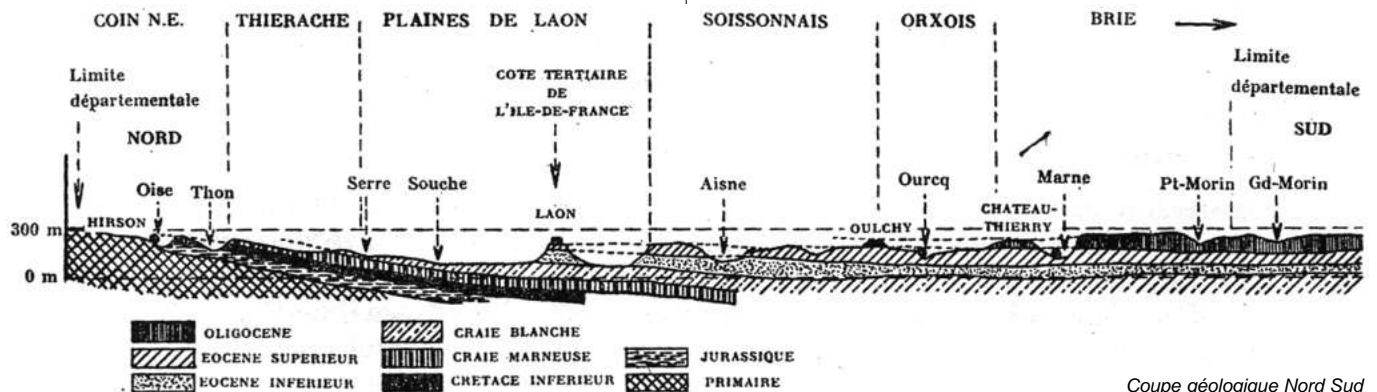
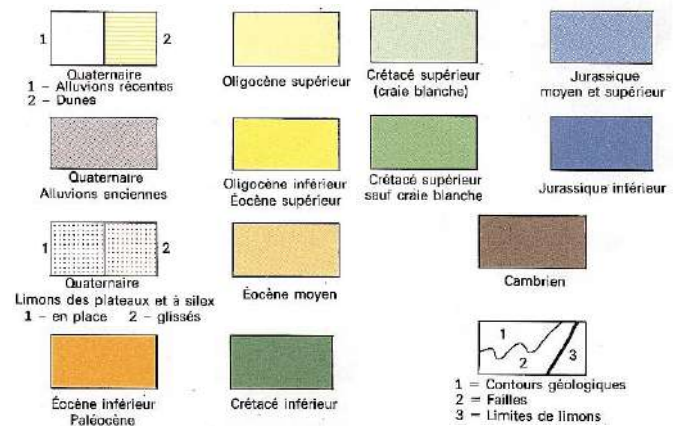
3 - Les collines tertiaires

La côte de l'Ile de France marque une franche limite entre la grande plaine crayeuse, domaine du secondaire, et les plateaux tertiaires, nouveau monde géologique, plus récent et plus varié.

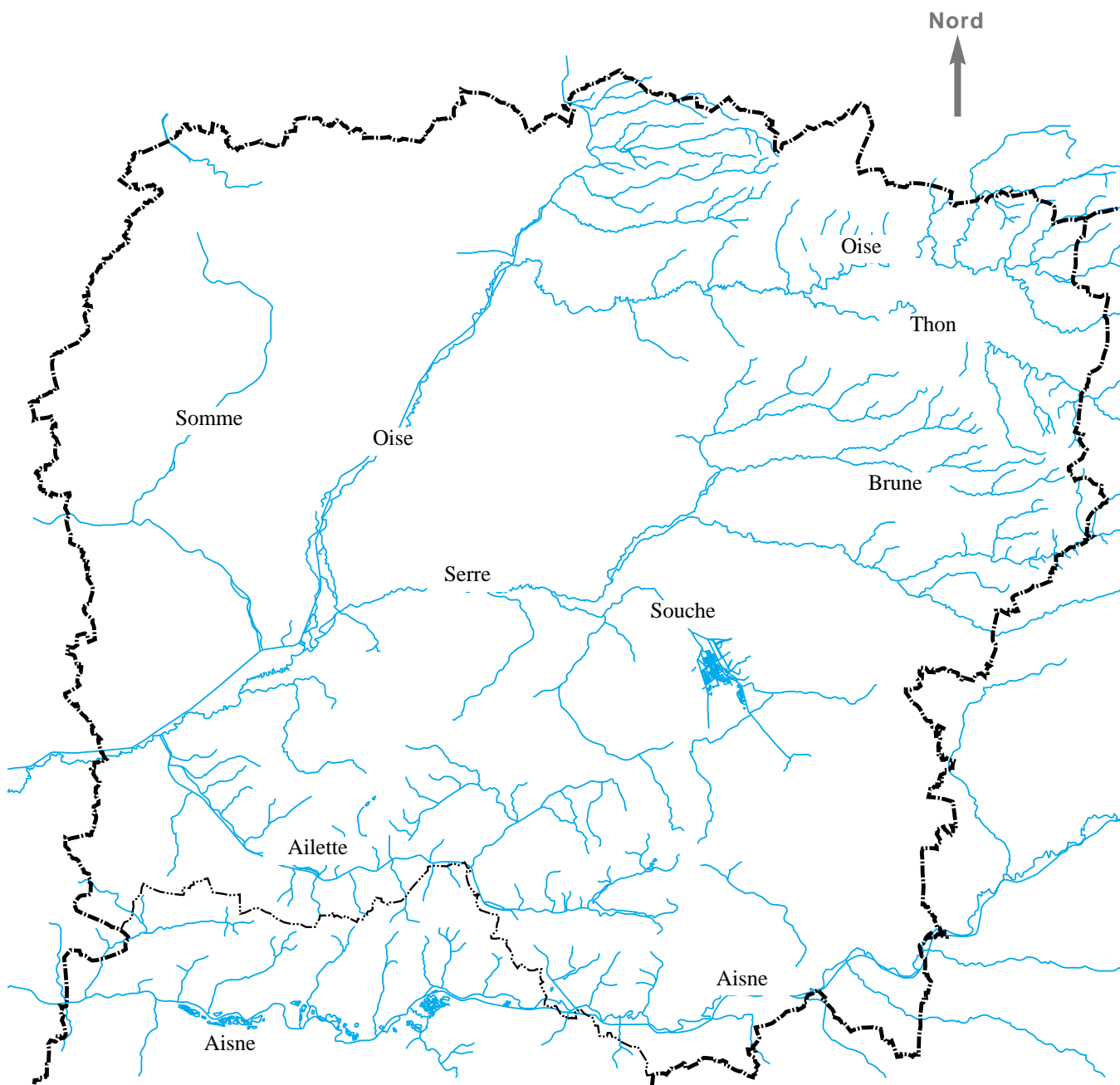
La zone appartient à la cuesta de l'Ile de France ; le calcaire grossier du lutétien affleure sur les plateaux, alors que les profondes vallées font apparaître la succession des strates géologiques tertiaires.



Carte géologique du territoire d'étude - Atlas de Picardie



CARTE DU RESEAU HYDROGRAPHIQUE



LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Globalement, le relief de la zone est peu accidenté. Pourtant, à chaque spécificité géologique correspond un relief particulier.

1 - A l'extrême nord, un plateau vallonné

- Plateau entaillé de vallées humides
- Réseau hydrographique dense (eaux de surface sur sous-sol imperméable)

« Elles (les vallées) contribuent par leur ligne brumeuse, le murmure de leurs eaux fraîches et pures, la surface de étangs qu'elles traversent, à la poésie un peu grave, subtilement nordique de ce plateau usé, presque sans âge, signalé moins par la topographie que par son empreinte sur le paysage.» (A.Fiette)



2 - Au nord, un plateau ondulé

- structure en voûtes et cuvettes, lignes à grande courbure ponctuellement marquées par des ruptures de pente
- réseau hydrographique pauvre (mais richesse des eaux souterraines et nombreuses vallées sèches)

« Il y a un équilibre entre les proportions, un jeu de lignes enveloppantes, une mise en valeur du ciel qui rendent ces horizons attachants.» (A.Fiette)



3 - Au centre, une grande plaine

-> Légèrement ondulée dans le Vermandois, la plaine devient radicalement plate et de plus en plus crayeuse vers la Champagne.

-> plaine ponctuée de « buttes témoins » qui favorisent les contrastes de volumes, de textures et de couleurs.

-> faible enfoncement des vallées, nombreuses zones humides et tourbeuses

« Au nord (de Laon), une immense plaine basse laisse errer la vue sur un horizon sans bornes.» (Melville)



4 - Au sud, les collines de l'Île de France

-> au sud de Laon : zone de transition où émergent les roches sédimentaires caractéristiques du Bassin parisien, limite des étendues secondaires

-> c'est un relief marqué par l'érosion hydrique et éolienne qui a façonné un paysage de côtes et de vallons relativement accidentés.

-> importante dépression de l'Ailette qui distingue une zone de buttes et vallons au nord d'une zone de plateaux démantelés au sud, vers le Soissonnais.





La vallée de l'Aisne à Vailly-sur-Aisne

Les grandes vallées

L'Aisne

Vaste vallée, au large fond alluvial, elle est marquée par de nombreuses petites vallées perpendiculaires à l'axe principal

La Somme

Encore limitée dans le département, la vallée, humide et sauvage marque fortement le paysage

L'Oise

D'abord petite vallée de Thiérache, l'Oise devient l'accident topographique majeur de la région nord du département.

D'une vallée bien délimitée jusqu'à La Fère s'ouvre un vaste bassin humide laissant l'Oise s'écouler en larges méandres.

La Serre

Bien marquée de Montcornet à Marle, la Serre se fait plus discrète jusqu'à son embouchure avec l'Oise, tout en apportant un peu de fraîcheur et d'animation à la grande plaine traversée.

L'Ailette

Elle prend naissance dans les collines du Laonnois et suit un cours parallèle à celui de l'Aisne avec laquelle elle délimite des crêtes ou plateaux longitudinaux comme le Chemin des Dames. Le long de son parcours, trois grandes entités paysagères se différencient : les collines du Laonnois, la vallée entre massif de St Gobain et plateau du Soissonais, la zone de confluence Oise-Ailette. Ses fonds tourbeux sont à l'origine d'une grande richesse écologique.



La vallée de l'Oise

La vallée de l'Ailette



LA PEDOLOGIE

Au nombreux substrats géologiques et à la nature du relief, correspond une typologie de sols spécifiques dépendant de la roche-mère, en particulier quand les revêtements de surfaces sont peu épais. Ainsi, bien que le nord du département appartienne globalement au domaine de la craie et à celui des sols bruns, trois types de sols se distinguent clairement :

1 - les surfaces quaternaires alluvionnaires correspondant aux fonds de vallées.

Sols presque toujours humides, souvent inondables et de natures variées (limoneux en Haute-Oise, argileux dans l'Oise moyenne, tourbeux dans la Somme...).

2 - Les surfaces quaternaires limoneuses, dont la valeur dépend de la qualité du sous-sol quand l'épaisseur du limon est faible.

- Sur un sous-sol imperméable, les terres sont mal drainées, lourdes et froides (limons sur craie marneuse ou argile à silex en Thiérache, terres riches mais difficiles à cultiver, bonnes pour l'herbage et la forêt).

- Sur un sous-sol perméable, les terres sont plutôt de bonne qualité, surtout quand l'épaisseur du limon est importante (limons sur craie dans le Vermandois, limons sur calcaire grossier sur le plateau du Chemin des Dames, terres de grandes cultures).

3 - Les surfaces où le sous-sol affleure

Affleurement du sous-sol primaire au nord-est du département : sols acides schisto-gréseux ne permettant que le boisement.

Affleurement du sous-sol secondaire dans la majeure partie du nord du département, en particulier dans la plaine du Laonnois et en Champagne.

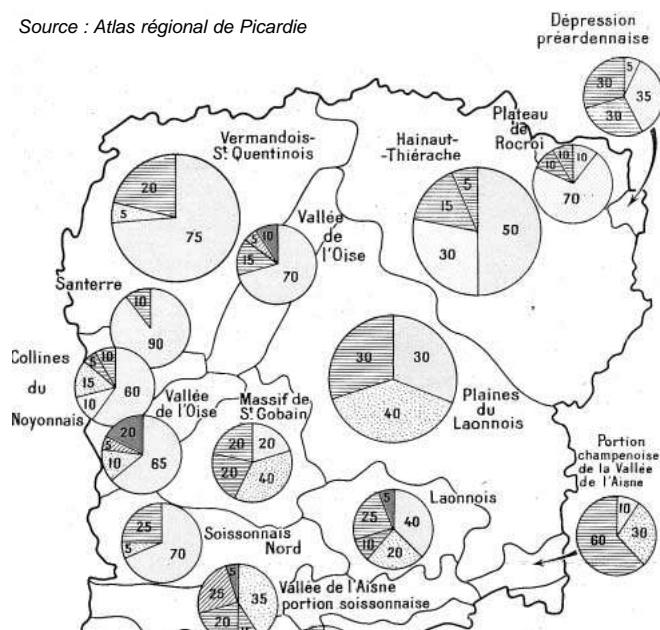
Quand l'épaisseur du limon diminue, les terres deviennent plus sableuses ou plus crayeuses et donc plus légères et plus sèches. L'irrigation devient alors nécessaire pour maintenir le bon rendement des grandes cultures en période estivale.

En Champagne crayeuse, la surface limoneuse est pratiquement inexistante : le sol est aride, trop perméable. L'amélioration du sol a été indispensable à la mise en culture de ces terres.

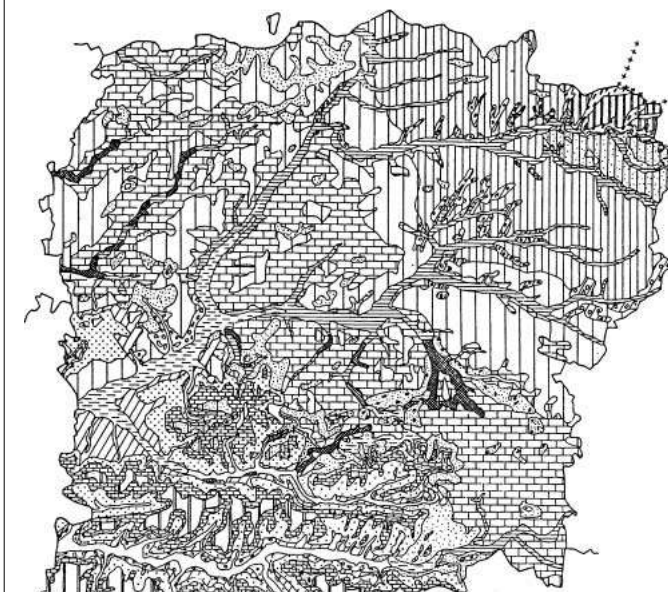
Affleurement du sous-sol tertiaire dans toute la zone au sud de Laon :

- sols argileux nombreux dans le massif de St Gobain
- sols sableux à la base des collines tertiaires
- sols calcaires sur tout le pourtour des collines

Source : Atlas régional de Picardie



Source : Atlas régional de Picardie



LES CARACTERISTIQUES CLIMATIQUES

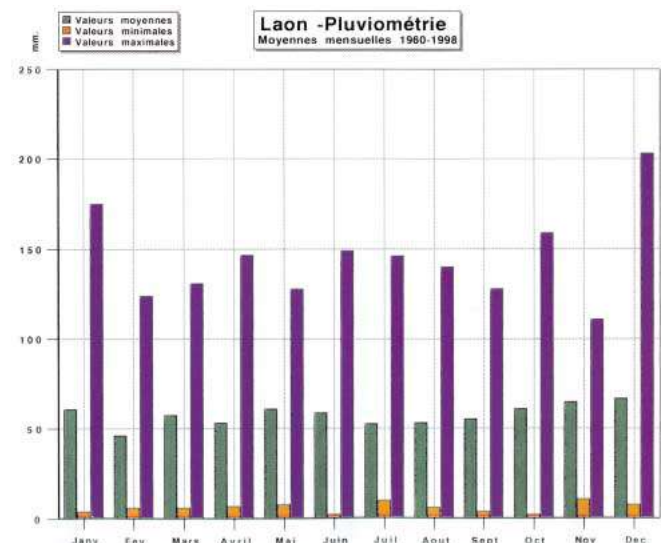
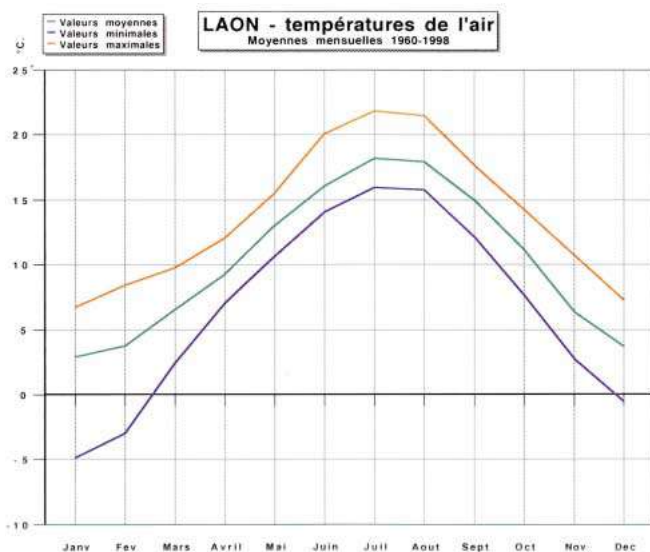
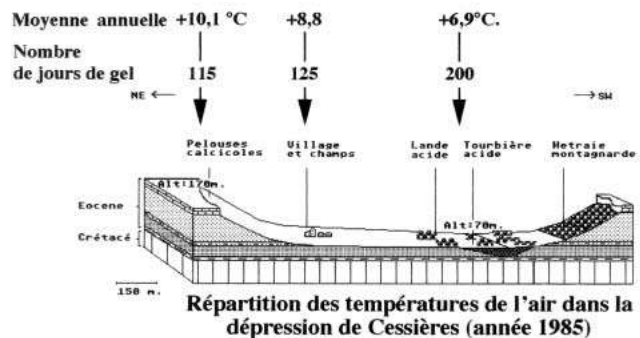
Un climat tempéré, déjà marqué par la continentalité, avec de fortes variations locales.

Le climat de l'Aisne est typiquement un climat du Bassin Parisien, sous influence océanique, avec des nuances continentales qui se marquent évidemment vers l'est du département. Qui dit climat océanique pense évidemment à un climat modéré, aussi bien en ce qui concerne les températures que les précipitations.

Un exemple de cette modération se retrouve dans la répartition mensuelle des précipitations à Laon (période de référence 1960-1998). Le total mensuel moyen ne varie guère d'un mois à l'autre, la moyenne étant de 57,5 mm. Le minimum est de 47 mm. (février), le maximum de 67 mm. (décembre). Cependant, ces moyennes recouvrent des variations interannuelles extrêmement importantes, puisque le total pluviométrique de chaque mois peut varier de moins de 5 mm. à plus de 100 mm., le record étant de plus de 200 mm. en décembre 1993. Ces écarts correspondent évidemment à des situations climatologiques contrastées. Les excès de précipitations d'hiver s'expliquent souvent par des passages perturbés fréquents, ceux d'été peuvent être liés à des orages. Il est rare que deux mois déficitaires se succèdent, sauf lors d'années exceptionnelles comme 1976.

La répartition spatiale des précipitations montre que toutes les entités ne sont pas également arrosées. Il existe un fort gradient vers la Thiérache, qui reçoit, en 1997, plus de 800 mm. alors que l'ensemble des autres entités reçoit plutôt aux alentours de 700 mm., sauf en quelques secteurs particuliers, où des orages localisés font remonter le total pluviométrique. Ces orages peuvent localement dépasser 100 mm. en quelques dizaines de minutes.

Les simples chiffres de pluviométrie ne suffisent pas à rendre compte de l'influence de l'eau sur les paysages, les caractéristiques des sols et des drainages sont autrement plus importants. A ce titre, les sols imperméables de la Thiérache contrastent fortement avec ceux de la plaine crayeuse. De même, les vallées mal drainées du Laonnois sont autant responsables de la formation de zones humides qu'une pluviométrie somme toute assez moyenne.



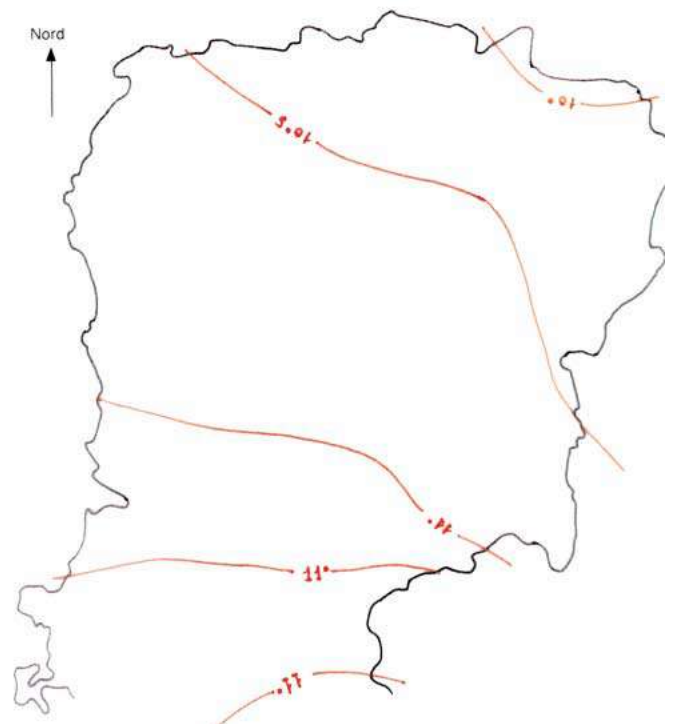
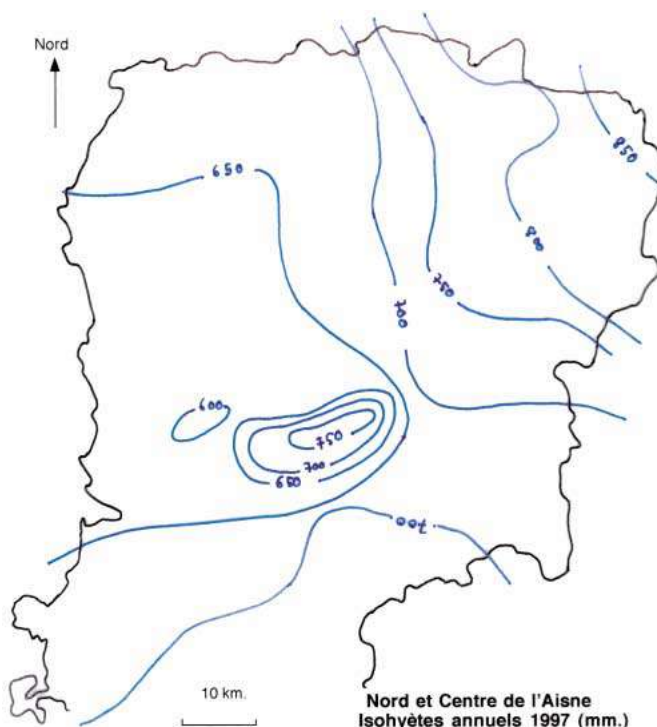
Les températures sont également un certain reflet de cette modération relative.

La variation annuelle de la température moyenne de l'air est relativement faible : la moyenne du mois d'août est de l'ordre de 17°C., celle du mois de janvier de 3°C. Ces moyennes cachent cependant de forts écarts interannuels : entre le mois de janvier le plus froid de ces dernières années (1985) et le plus chaud (1969), il y a plus de 10°C. d'écart, ce qui est énorme ; pendant l'été, les écarts sont plus faibles (6°C.). Ceci montre que le caractère tempéré de notre territoire cache des épisodes très accusés sur le plan des conditions climatiques.

A l'échelle du territoire d'étude, les isothermes de 1997, année «chaude», mais où la répartition spatiale des températures de l'air à l'échelle du département est assez représentative, cette répartition ne met pas en évidence de forts contrastes ; l'essentiel du territoire a une moyenne tournant autour de 10,5 à 11°C. avec des exceptions (vallée de l'Aisne) tenant autant aux caractéristiques locales qu'au site

d'installation de l'appareil de mesures. Seule se détache la Thiérache, où l'on observe un gradient négatif au fur et à mesure que l'on se rapproche des Ardennes ; sur le plateau lui-même, la température moyenne descend encore, rendant compte du décalage de la saison végétative et du caractère montagnard de la flore.

Ces gradients de température sont plus forts lorsqu'on change d'échelle de mesure ; à cet égard, le Laonnois réserve de grandes surprises. Sur le site de Cessières, qui peut être considéré comme un bon exemple de ce qui se passe dans cette entité, des mesures sont effectuées depuis 25 ans ; elles montrent, sur des stations éloignées de quelques centaines de mètres, des gradients proches de ceux qu'on observe entre le nord et le sud de la France ; dans le fond de la vallée, on relève fréquemment en été des températures voisines de zéro degrés sous abri météorologique, alors que, sur les coteaux proches, les gels printaniers cessent deux à trois semaines avant ceux que l'on observe près du village



LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LA VEGETATION



LA COUVERTURE VEGETALE

Si la géomorphologie permet de comprendre la forme et l'évolution du relief ainsi que la nature des sols induisant avec le climat tel ou tel type de végétation, ce sont en définitive le mode d'exploitation du sol, les implantations et les activités humaines qui modèlent la perception que l'on a réellement du paysage.

Fortement marqué par la présence de l'homme depuis des siècles, l'ensemble du territoire du nord de l'Aisne se caractérise par un aspect «artificiel» et «maîtrisé».



Zone bocagère

Zone de grande culture



Même les forêts qui semblent au mieux représenter l'espace naturel et sauvage, sont des milieux qui portent l'empreinte lisible de l'exploitation humaine (clairières résultant de l'es-sartage, plantation de résineux...), au même titre que les vastes étendues cultivées en Champagne, autrefois envahies par de maigres «savarts» de pins et de broussailles. Entre ces deux extrêmes, le bocage de Thiérache révèle aussi une emprise très forte de l'homme sur son milieu.

La couverture végétale du territoire est principalement représentée par :

1 - Une occupation agricole du territoire très majoritaire

A - Zone bocagère

Limité à l'extrême nord du département, le bocage (prairies naturelles et maillage de haies) témoigne d'une activité agricole autrefois prospère : l'élevage laitier.

B - Zone de grandes cultures

Blé, betteraves, pommes de terre, oléo et protéagineux (colza, tournesol...), sont les principales espèces végétales cultivées aujourd'hui.

C - Zones mixtes

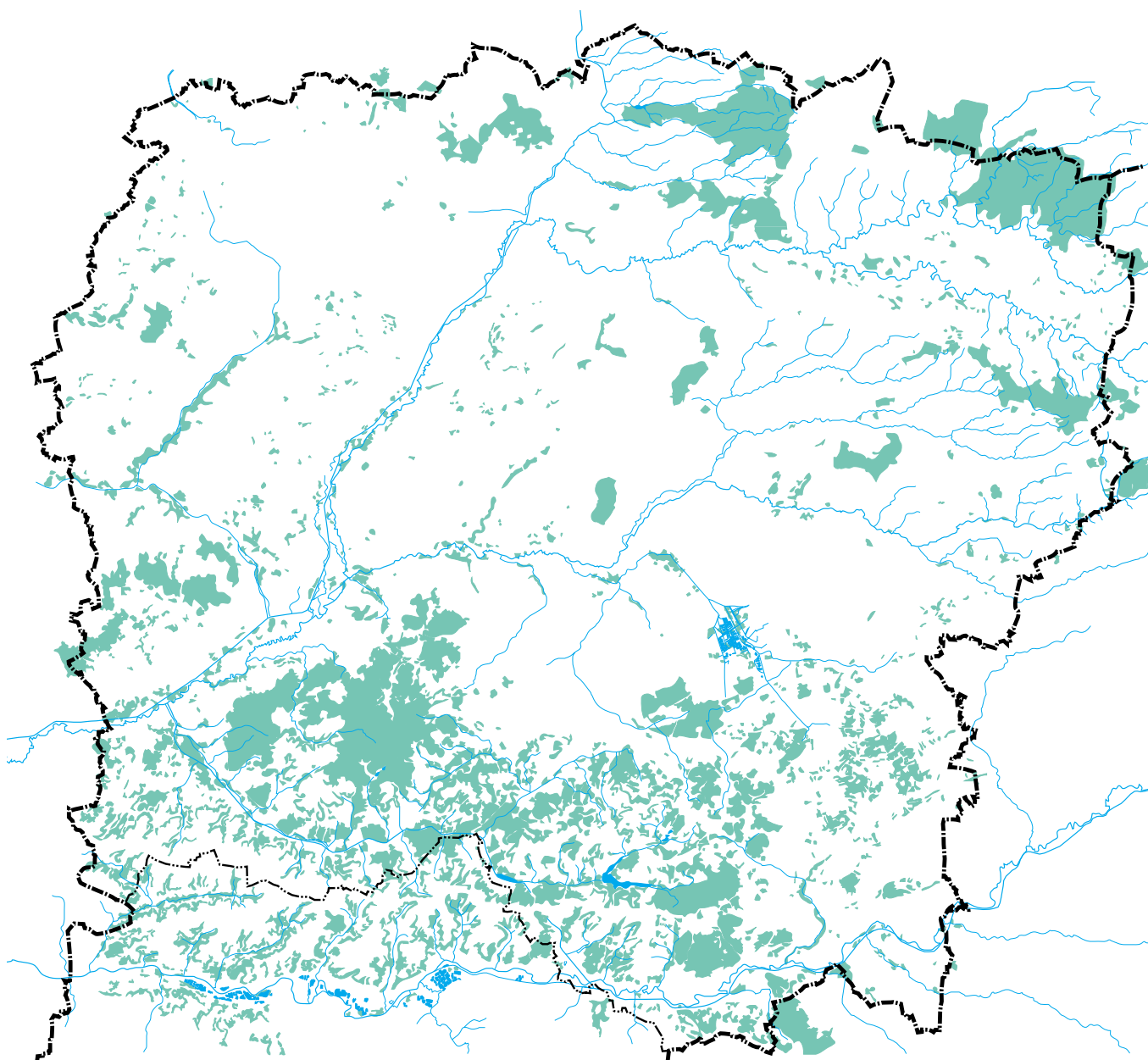
Combinant grandes cultures, pâturages, boisement, cultures locales, ces zones sont relativement nombreuses au sud de Laon témoignant de la diversité des sols et de leur qualité.

Zone mixte



CARTE DE LA COUVERTURE FORESTIERE

Nord





Le bois d'Holnon



Tourbière du marais de Cessières



Zone de confluence entre l'Oise et l'Ailette

2 - Une occupation forestière non négligeable

D - Zones boisées

Forêts domaniales et boisements privés constituent plus de 17 % du territoire. Les grandes forêts domaniales ont une valeur patrimoniale évidente, bien qu'elles ne représentent que très peu de surface par rapport à la forêt privée.

Les plantations de peupliers jouent un rôle économique et paysager essentiel pour le département qui est aujourd'hui le premier producteur de peupliers.

3 - Quelques zones humides remarquables

E - Zones humides

Limitées aux vallées de la Somme, de l'Omignon et de la Souche, les zones humides « naturelles » sont relativement rares dans le département et souvent très menacées.

Les marais de Cessières, dans la dépression de Montbavin constituent une originalité écologique.

Les fonds alluviaux des grands cours d'eau ne sont pas dénués d'intérêt (les zones inondables).

LES PRINCIPALES ESSENCES D'ARBRES DE L'AISNE



Le tremble et le peuplier



Le chêne

Le hêtre



Le saule



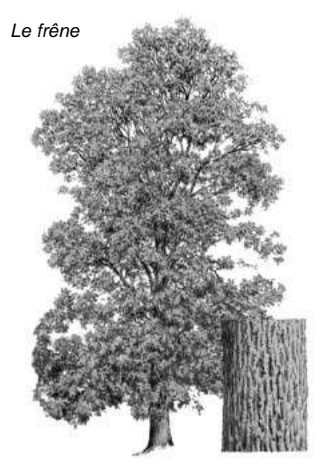
L'aulne



Le hêtre



Le frêne



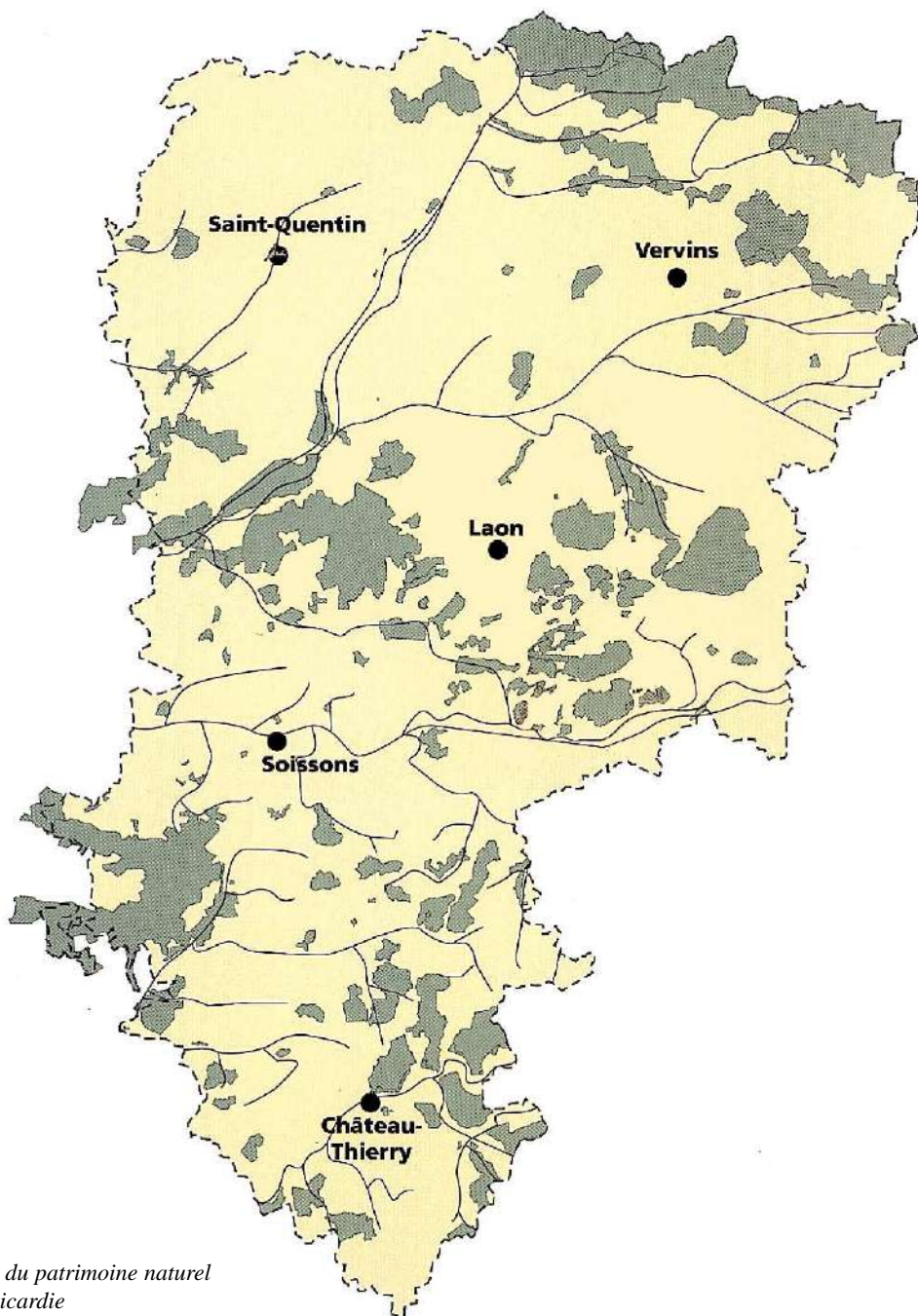
LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PRESENTATION DU TERRITOIRE

LES MILIEUX NATURELS



CARTOGRAPHIE DES ZNIEFF DE L' AISNE *Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique*



*extraite de l'inventaire du patrimoine naturel
de Picardie*

Les paysages du Nord et du Centre du Département de l'Aisne présentent une grande variété, mais, au sein des grands ensembles que la présente étude essaye de dégager, il y a des paysages, de plus ou moins grande étendue, qui ont une originalité, soit parce qu'il s'agit de paysages rares au sein même de ces grands ensembles, soit parce qu'au contraire, ils donnent le caractère même de ces ensembles.

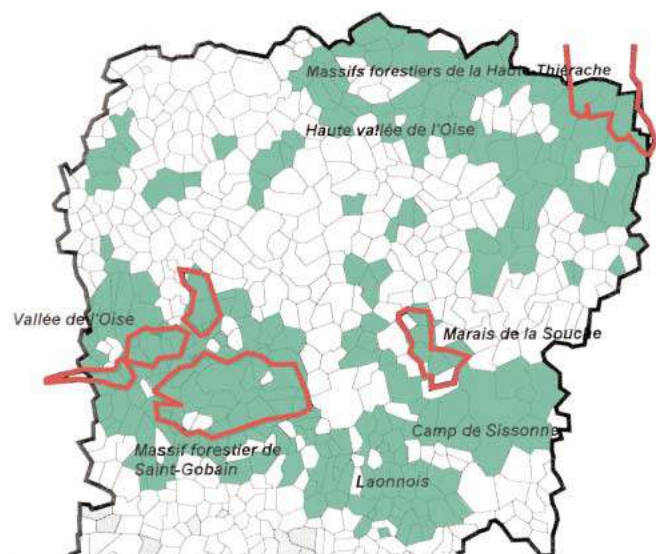
En raison du caractère rural de ce département, les milieux naturels font partie de ces paysages. Parmi eux, certains ont une valeur patrimoniale particulière, soit parce qu'ils recèlent des espèces (faune ou flore) rares dans nos milieux naturels, soit parce que justement ils sont en eux-mêmes des paysages qui sont rares (ou le sont devenus) pour nos régions.

Pour aborder l'étude de ces paysages particuliers et leur inventaire, il faut trouver un fil directeur ; il ne s'agit pas pour nous de nous substituer au travail des scientifiques, mais de valoriser leur travail dans le cadre de notre étude ; nous proposons trois approches, dont les principes se recoupent :

- l'inventaire écologique de l'Aisne, réalisé par M. Bournérias en 1975,
- l'inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique),
- la liste des sites devant faire partie du réseau Natura 2000.

A chacun de ces documents correspond une philosophie.

Carte des ZNIEFF (en vert) et sites Natura 2000 (entourés de rouge) - 1995



Au milieu des plaines de grande culture, un petit larris où se trouvent peut-être quelques orchidées

L'inventaire de M. Bournérias est un premier inventaire de la richesse naturelle, surtout floristique, du département. Il a ceci d'intéressant qu'il présente les espèces par site, chose qui n'est pas forcément automatique dans le monde naturaliste, et surtout qu'il attribue une note paysagère à chacun de ces sites.

L'inventaire ZNIEFF est plus centré sur des questions patrimoniales ; lui aussi identifie des sites, mais il s'attache surtout à inventorier des espèces, ouvre des perspectives quant à la gestion des sites, mais d'une manière assez générale.

La liste des sites Natura 2000 se situe dans une autre perspective ; ce n'est plus l'espèce rare qui est retenue, mais l'habitat, à savoir un type de paysage à composante généralement végétale (association), mais aussi parfois en relation avec d'autres caractères du milieu (exemple les cordons dunaires) ; c'est une notion proche de la notion de paysage.

Chaque document se situe aussi à un moment différent de l'histoire et, d'une certaine manière, permet de saisir la dynamique de ces milieux. L'inventaire de M. Bournérias est déjà ancien (1975) et certains sites ont aujourd'hui une valeur patrimoniale différente de celle qu'ils avaient à cette époque. Ainsi, les marais de la Souche qui n'étaient pas reconnus comme le site le plus important du département, bénéficient d'une promotion environnementale liée à son importance scientifique et à la présence d'acteurs locaux actifs. L'inventaire ZNIEFF est un document plus récent (années 80), et il s'agit d'une entreprise systématique, qui est encore d'actualité (phase de modernisation). La procédure Natura 2000 se situe, comme son nom l'indique, dans une perspective d'avenir.

Ces petites orchidées ne suffisent pas à faire un paysage, mais elles témoignent de la richesse patrimoniale d'un site



Où en est-on de l'approche de ces paysages particuliers?

L'approche suivie est un peu la même que celle de l'ensemble de l'étude, passant par une phase d'inventaire, essayant de définir des ensembles paysagers, étudiant leur dynamique et ouvrant sur des perspectives de gestion.

En ce qui concerne les milieux naturels, il est important de savoir que tous, mais particulièrement les plus remarquables, nécessitent, pour leur pérennité, qu'une gestion patrimoniale y soit effectuée ; afin que celle-ci soit la plus pertinente possible, il importe que soit connue précisément la dynamique qui leur a donné naissance.

Le géographe parcourt ce département, et il y trouve quelques fils conducteurs qui s'imposent d'emblée. Si l'on recherche quelques ensembles, à partir de la carte des ZNIEFF par exemple, on pourrait, dans une perspective simplificatrice, réduire les richesses patrimoniales du département à quelques secteurs et paysages représentatifs:

- La vallée de l'Oise, particulièrement la partie nord, ardennaise et thiérachienne, et la partie sud,
- Le Laonnois, que l'on pourrait réduire à la forêt de Saint-Gobain et ses alentours,
- Les grands marais alcalins de la Souche et de la vallée de la Somme.

On pourrait ainsi souligner le grand vide qui règne dans toute la partie centrale de la zone d'étude, où quelques sites sont perdus dans la grande plaine.

La vallée de l'Oise vers Etréaupont



La vallée de l'Oise

Au long de son cours se trouvent plusieurs sites proposés pour le réseau Natura 2000.

Au nord, tout d'abord la forêt de Saint-Michel-Hirson :

Dans cette forêt domine une impression montagnarde qui se retrouve dans la flore, dans le développement forestier et dans la nature du réseau hydrographique. C'est un autre monde que le reste du département.

Plus en aval, l'Oise traverse les zones bocagères ; les habitats d'importance communautaire se trouvent aussi bien sur les versants que dans le fond de la vallée.

Plusieurs types de bocage se retrouvent dans ce secteur de Thiérache, bocages de vallée comme ci-dessous ou bocages de plateaux comme à la Flamengrie.

Cependant, l'un des plus beaux exemples de bocage ne se trouve pas dans la vallée de l'Oise, mais sur un petit affluent de la vallée de la Serre, près du village des Autels.

Plus en aval, en Vermandois-Marlois, les sites intéressants au point de vue patrimonial sont plus disjoints ; on y trouve des petits ravins à flore submontagnarde.

Remarquables également, des versants sur craie en pente très forte, anciens pâturages de moutons, de grande stabilité et abritant des groupements pionniers exceptionnels.

Enfin, l'Oise s'étale largement entre Beautort et Chauny.

Bocages de la vallée de l'Oise



La forêt de Saint-Gobain et le Laonnois

La forêt de Saint-Gobain, c'est avant tout un grand massif forestier, mais de par sa position, et notamment la présence de substrats variés, de versants en pente forte avec plusieurs expositions, on y trouve, à l'instar du Laonnois, des groupes végétaux et des habitats extrêmement variés.

A la limite de la forêt de Saint-Gobain, un paysage typique du Laonnois, alternant fonds humides côteaux boisés ou côteaux calcaires.



Forêt de Saint-Gobain, à la limite entre plateau et versant

Forêt haute de Saint-Gobain



Les marais de la Souche

Grands marais de plus de 3000 hectares, il constitue l'un des enjeux environnementaux les plus importants de l'Aisne.



Type d'habitat des marais de la Souche

La dynamique de ces milieux est conditionnée par les facteurs du milieu et, bien sûr, l'intervention de l'homme.

La nature des sols est évidemment primordiale.

Les milieux naturels connaissent une dynamique permanente qui s'inscrit dans un terme plus ou moins long, des temps géologiques à l'échelle d'une génération.

Il faut plusieurs milliers d'années pour qu'une tourbière se forme, mais seulement une ou deux générations pour qu'une pelouse disparaisse.

Pour maintenir, la richesse du milieu, l'homme doit intervenir, soit volontairement, soit dans le cadre d'une activité économique.

Le bocage de la Flamengrie, bocage très entretenu





Le bocage du Franc-Bertin, près des Autels



Pelouse sur craie fragmentée



Le bocage du Franc-Bertin, près des Autels

Ravin des coteaux de l'Oise amont



Les prairies inondables de l'Oise vers Condren

L'Oise, tranquille entre deux débordements





CENTRE ET NORD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

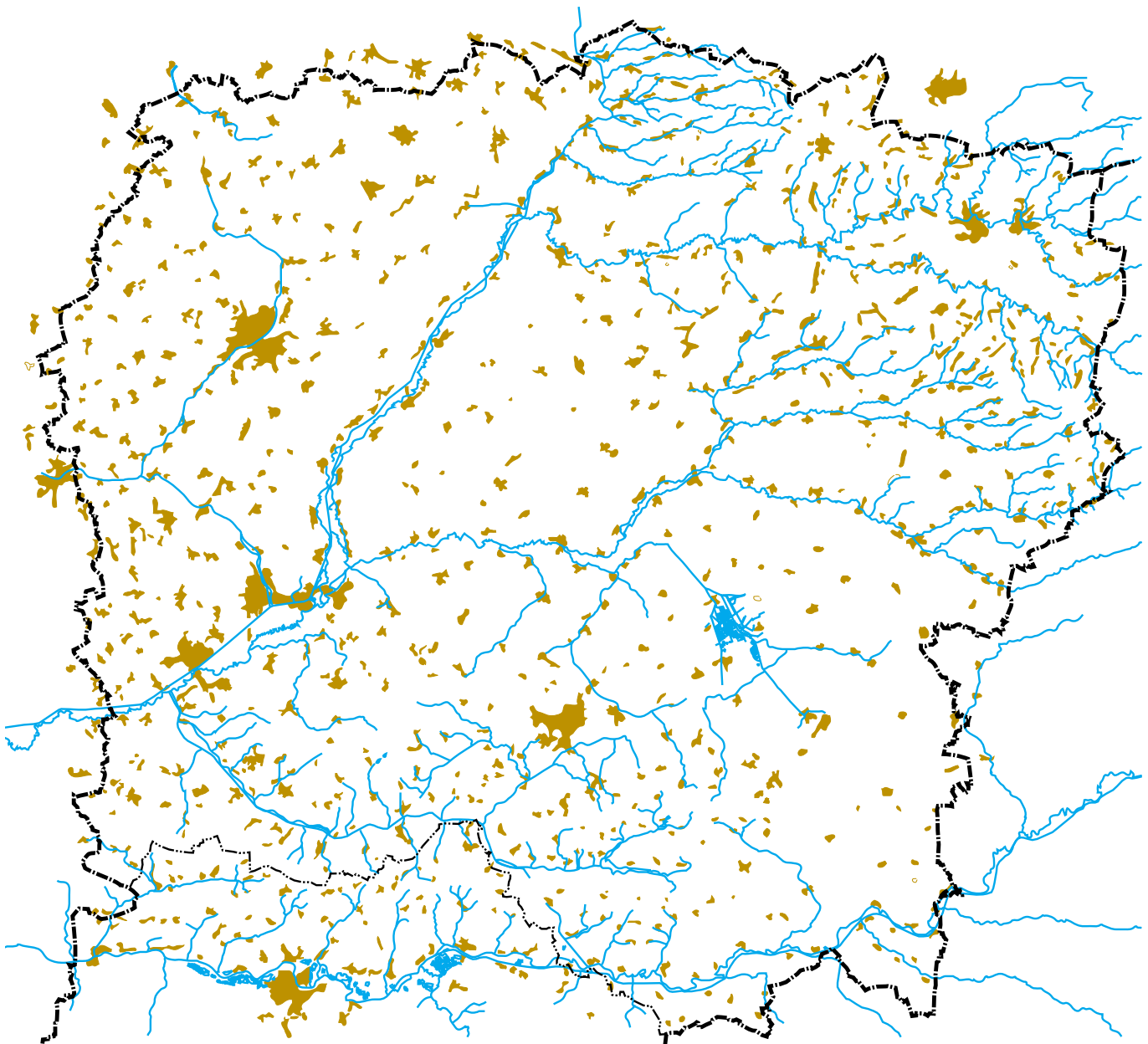
PRESENTATION DU TERRITOIRE

LA PRESENCE HUMAINE



LA REPARTITION DES GROUPEMENTS URBAINS

Nord



LA TRAME EDIFIEE

La perception du territoire dépend fortement du type d'implantation urbaine et de la typologie architecturale traditionnelle. Le lien entre milieu naturel et architecture est ici évident : la nature du sous-sol conditionne les matériaux de construction, le mode d'implantation de l'habitat...

En Thiérache, les eaux superficielles ont permis un habitat diffus alors que dans les grandes plaines, l'eau, difficile à canaliser, a induit un habitat groupé autour d'un point d'eau existant ou d'un puits.

Alors qu'en Thiérache l'argile et les silex témoignent d'un socle géologique secondaire, la pierre calcaire du Laonnois provient des carrières des plateaux tertiaires.

La répartition, les morphologies et les espaces urbains, les matériaux utilisés et le rapport au paysage des groupements humains sont très différents d'une entité paysagère à l'autre. Il faut aussi prendre en compte les destructions de la Grande Guerre et la reconstruction qui a suivi, qui ont considérablement modifié les paysages urbains ; la diversité originelle s'est quelque peu estompée dans certaines parties du territoire (Bassin Chaunois, Collines du Laonnois, Champagne, Vermandois).



Cuissy-Gény, affirmation d'une linéarité adaptée à la morphologie du terrain

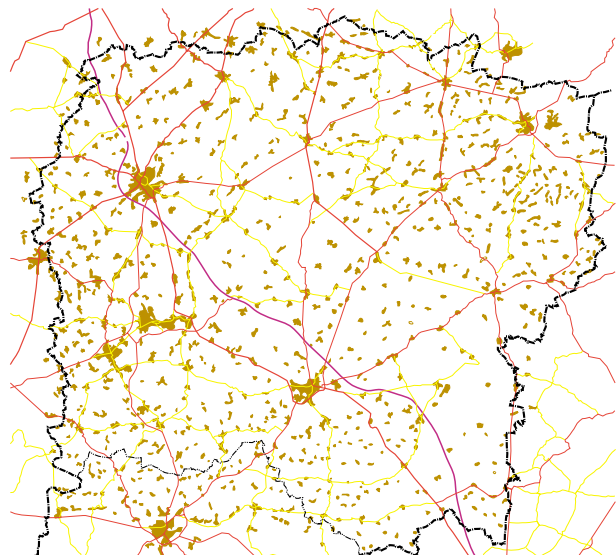


Saint-Erme, une masse bâtie blottie dans un écrin de verdure



Vervins, un promontoire naturel récupéré et investi

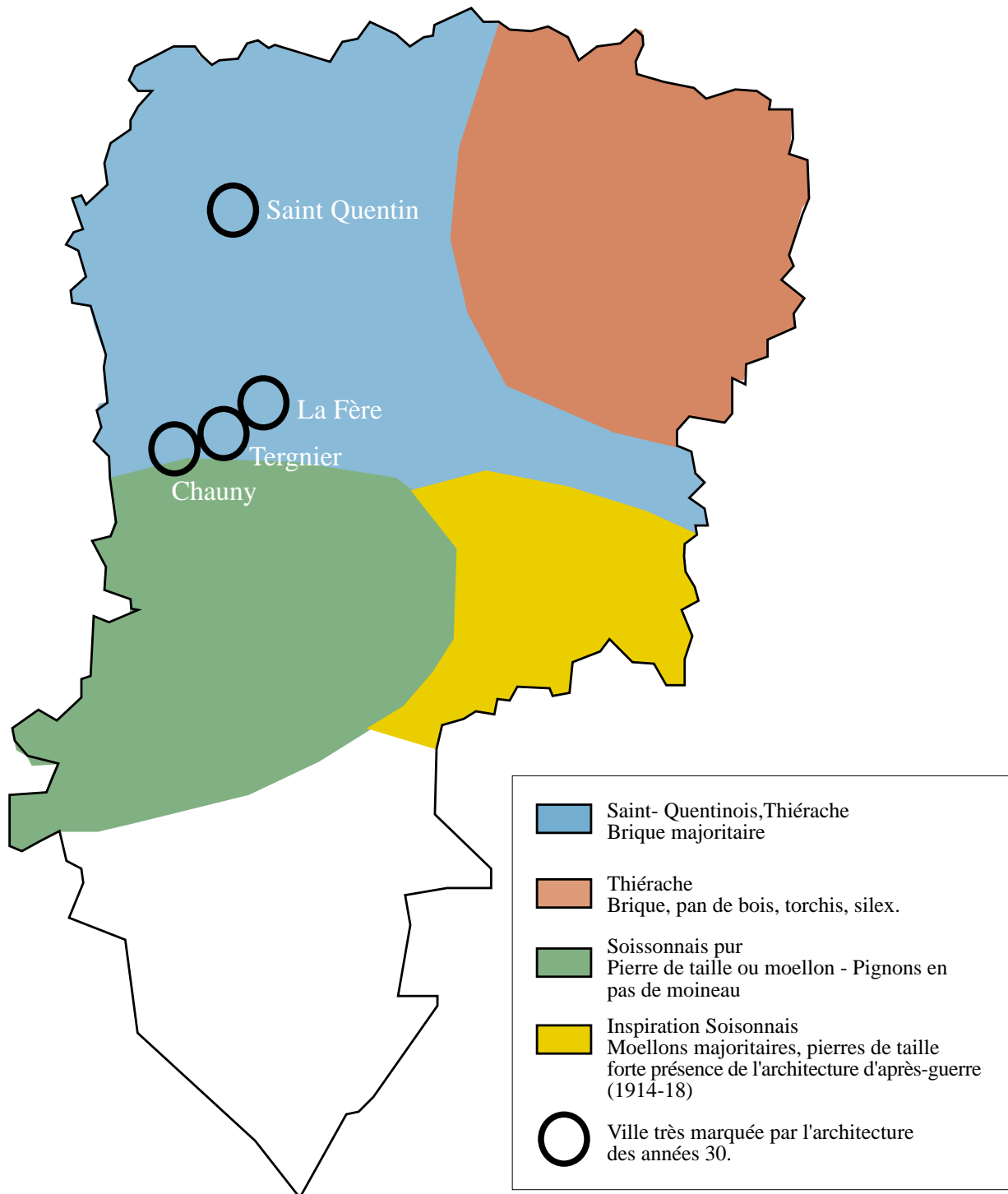
La trame édifiée et les grands réseaux routiers



Hirson-Buire, extensions récentes aux abords d'une ville ancienne



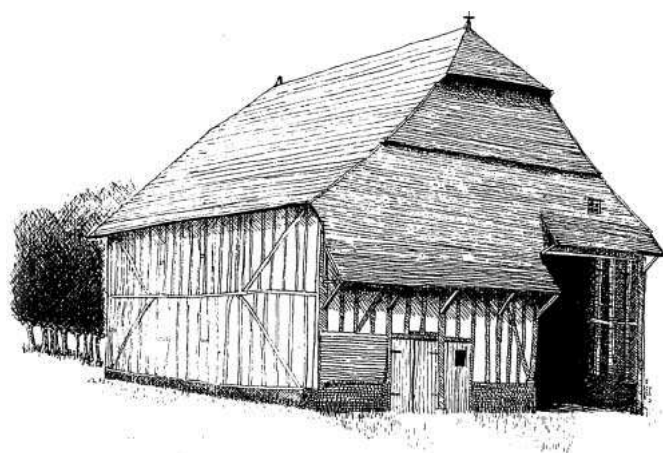
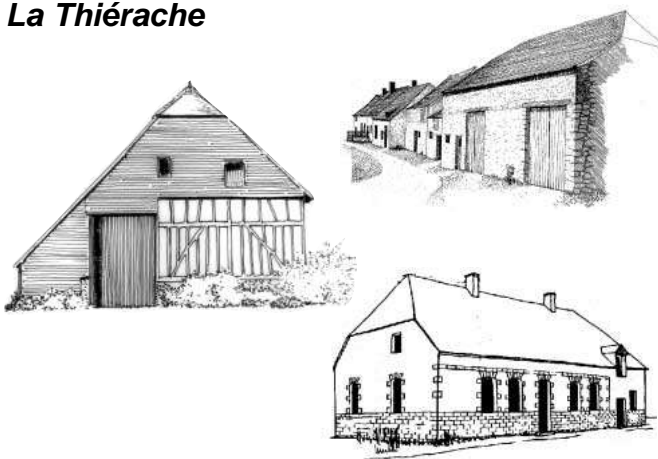
LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



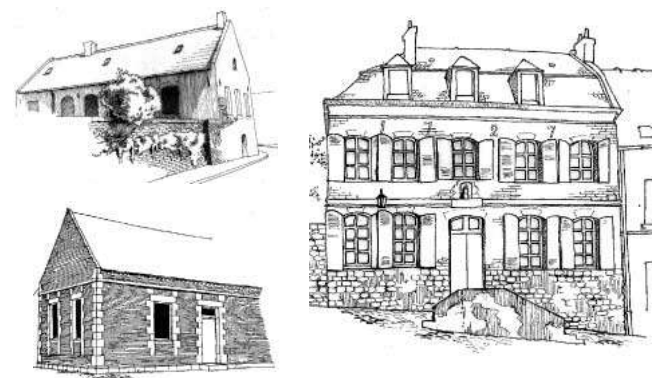
Carte tirée "L'architecture rurale française - Picardie"
F. Calame, R. Fossier - ed. A Die

LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

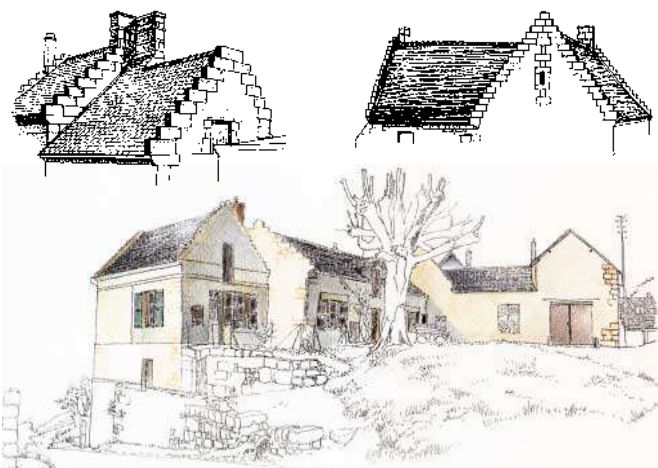
La Thiérache



Le Vermandois

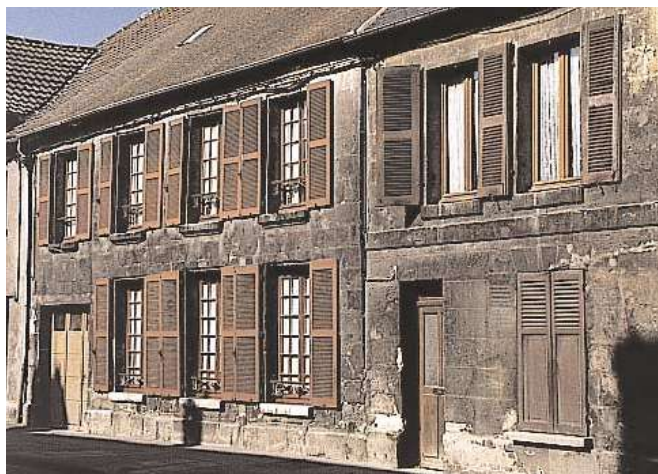


Les collines du Laonnois et le Soissonnais



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Les collines du Laonnois et la Champagne



Architectures de Braine

Braine

L'architecture de la Reconstruction



La mairie de Bazoches-sur-Vesles (Laonnois)

Missy-sur-Aisne



L'église de Limé (Laonnois)

Missy-sur-Aisne



Bazoches-sur-Vesle



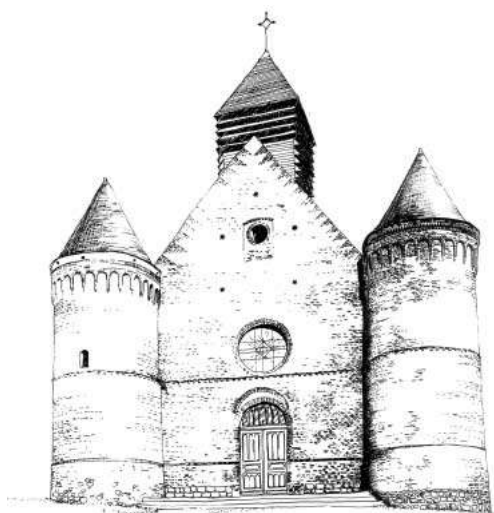
L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET CIVILE en quelques exemples



L'église de Vervins



L'abbaye de Vauclair (Laonnois)



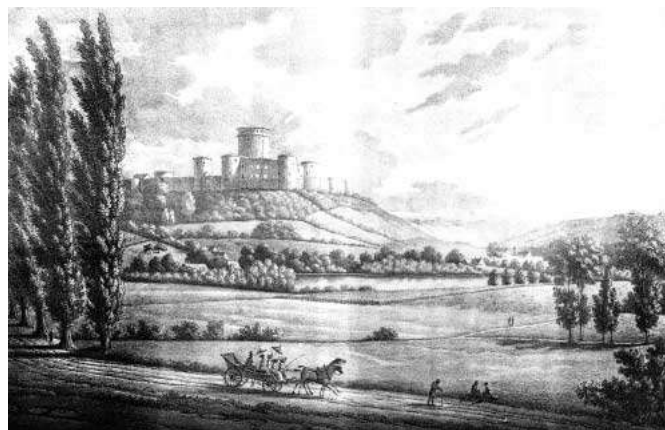
Eglise fortifiée de Thiérache



L'église de Missy-sur-Aisne (Soissonnais)



L'abbaye de Prémontré (massif de Saint-Gobain)



Le Château de Coucy (Massif de Saint-Gobain)

L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE en quelques exemples



Architecture industrielle



Artisanat et commerce



Bâtiments publics



Petits édifices



Habitat collectif



Habitat individuel



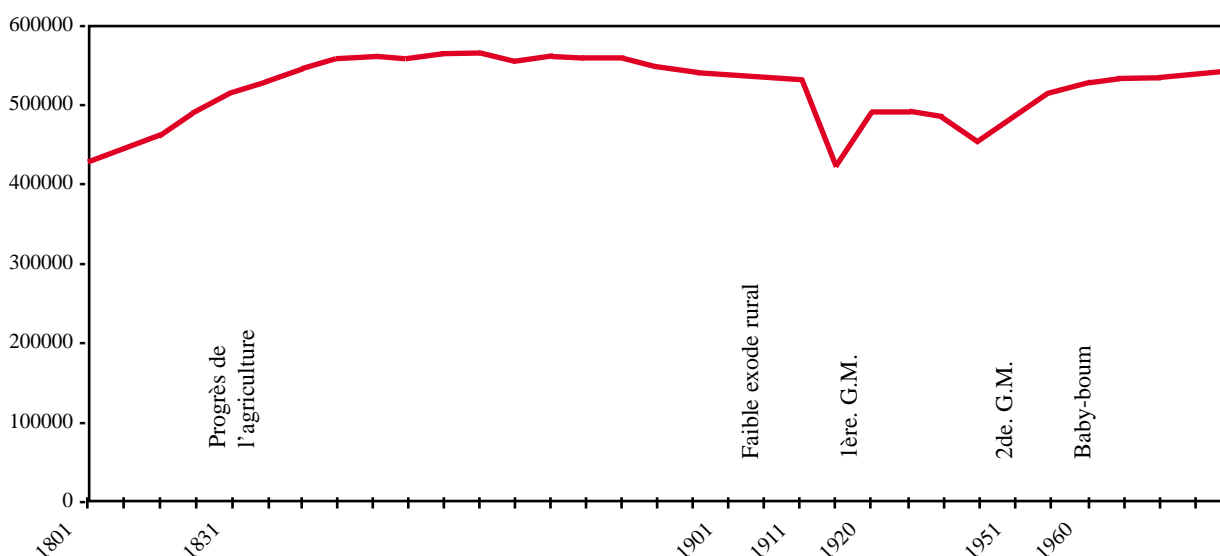
LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Les milieux naturels qui constituent l'Aisne septentrionale et médiane apparaissent à bien des égards favorables à l'implantation humaine. En effet, le climat tempéré, le relief aux formes adoucies, la suffisante présence de l'eau tant souterraine que superficielle ainsi que la richesse des sols limoneux, constituent indéniablement autant d'atouts pour l'installation durable des hommes. Ce sont ces derniers qui ont progressivement façonné les paysages de l'Aisne que nous connaissons aujourd'hui.

L'Aisne compte 539 597 habitants en 1996 (estimation de l'INSEE), soit environ 1 % de la population française. L'exode rural du début du siècle, dont les répercussions sur la population totale du département restent relativement mineures, et les deux conflits majeurs n'ont été que partiellement compensés par le «baby-boum». Cependant, la population actuelle demeure inférieure à celle comptabilisée pendant la seconde moitié du siècle précédent.

Depuis deux décennies, après avoir marqué une hausse significative, le nombre d'habitants diminue faiblement. La densité moyenne du département est d'environ 72 habitants par km², valeur assez faible, en deçà de la moyenne française. Ces chiffres cachent néanmoins les nombreuses disparités de la répartition spatiale de la population ainsi que de sa structure et de sa dynamique.

Evolution de la population du département de l'Aisne depuis le début du XIX^e siècle



Une population dont la dynamique s'essouffle mais qui demeure jeune

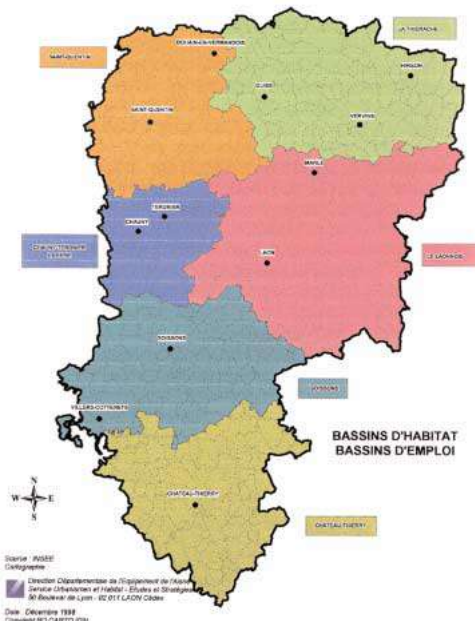
L'Aisne septentrionale et médiane, aire étudiée dans la cadre de l'inventaire paysager, regroupe, en 1996, 367 254 habitants, soit 68 % de la population totale du département. Cinq grands pôles urbains : Saint-Quentin, Laon, Tergnier, Chauny et Hirson constituent la trame urbaine dont l'agencement de petites et moyennes villes ainsi qu'un nombre important de villages, se révèle être une caractéristique de l'Aisne qui ne compte aucune grande agglomération. Ainsi, 57 % des habitants de l'Aisne septentrionale et médiane résident dans une unité urbaine, les autres demeurant dans des communes rurales. (Une unité urbaine est un ensemble de communes

contiguës dans lesquelles les habitations sont espacées de moins de 200 m et comptant au moins 2000 habitants agglomérés ; à l'inverse les communes rurales ont une population inférieure à 2000 habitants). Dépendant de la répartition spatiale de ces unités urbaines, la densité de la population apparaît assez élevée à l'ouest de l'aire d'étude mais assez faible à l'est et au nord-est du département. Cette localisation antagonique s'explique par des influences opposées : la première occidentale liée à la Plaine picarde assez densément peuplée ; la seconde orientale résultant du relatif vide démographique de la Champagne crayeuse. Ce contraste détermine également la sociologie des cantons : plus urbains et plus industriels au sud-ouest (Vermandois, Bassin chaunois et Laonnois) et essentiellement ruraux ou agricoles au nord-est (Thiérache, Marlois, Champagne crayeuse).

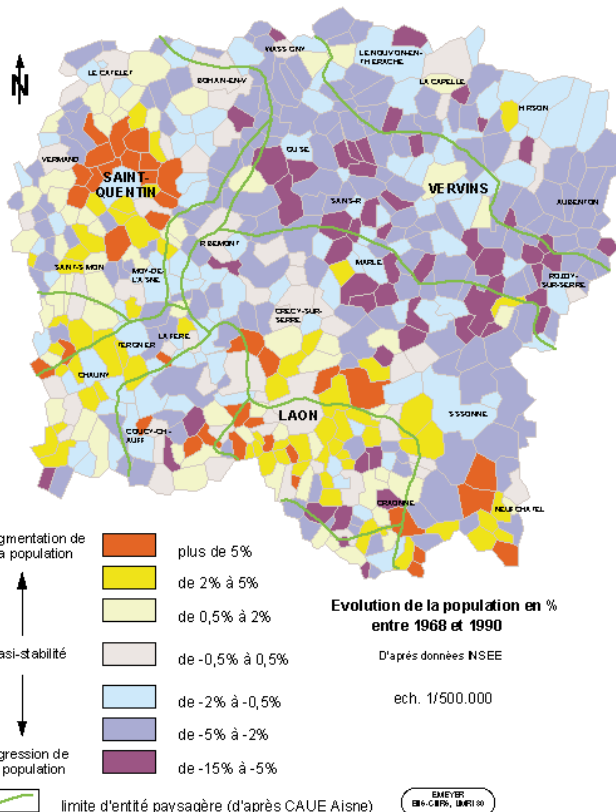
Nombre d'habitants par unité urbaine en 1990 dans l'Aisne septentrionale et médiane

Unités urbaines	Population en 1990	Unités urbaines	Population en 1990
Saint-Quentin	71095	Le Nouvion-en-Th.	2912
Laon	27023	Montescourt-L.	2708
Tergnier	24254	Marle	2669
Chauny	19666	Montcornet	2517
Hirson	11053	Saint-Gobain	2321
Bohain	6955	Sissonne	2313
Guisse	5976	Ribemont	2288
Saint-Michel	3783	La Capelle	2148
Pinon	3668	Athies/Laon	2125
Fresnoy-le-Gd	3584	Guignicourt	2009
Vervins	3504	TOTAL	211097
Origny-Ste.-B.	3402	% pop. urbaine (Aire d'étude)	56,77
Etreux	3124	% pop. urbaine (Aisne entière)	57,47

Source : données INSEE



Evolution de la population des communes du Nord de l'Aisne



Comme le montrent les chiffres à l'échelle du département, l'Aisne septentrionale et médiane a connu ces dernières décennies une légère régression du nombre de ses habitants. Toutefois, la dynamique de la population présente une assez forte hétérogénéité sur le territoire axonais.

En effet, le pourcentage d'évolution par commune varie de 15% à +17% entre 1968 et 1990, la tendance générale pour les 534 communes de l'espace d'étude étant de -0,88%, soit une légère régression du nombre d'habitants (d'après les recensements de la population, source : INSEE). Les plus fortes augmentations de la population entre 1968 et 1990 apparaissent dans les communes environnant les plus grandes unités urbaines, comme Laon, Saint-Quentin et Reims, dont la dynamique périurbaine se ressent jusque sur le territoire du département. Elle est néanmoins peu importante autour des cantons de Tergnier et Chauny. A l'inverse, les communes ayant connu les plus fortes régressions de leur population sont situées le long d'une frange large de quelques dizaines de kilomètres entre Wassigny et Sissonne en passant par Rosoy-sur-Serre. Entre ces zones très marquées, l'évolution démographique est très variable d'une commune à l'autre mais connaît des valeurs relativement moyennes.

En résumé, une ligne passant par Bohain-en-Vermandois et Sissonne sépare deux grandes zones :

- la première située au sud-ouest de cette ligne comprend un grand nombre de communes dont la population a augmenté ; toutefois, à l'échelle des bassins d'emploi définis par l'INSEE, seul le Laonnois bénéficie d'une évolution démographique positive entre 1975 et 1996.
- la seconde, à l'inverse, située au nord-est comporte une majorité de communes dont le nombre d'habitants a régressé, particulièrement en Thiérache.

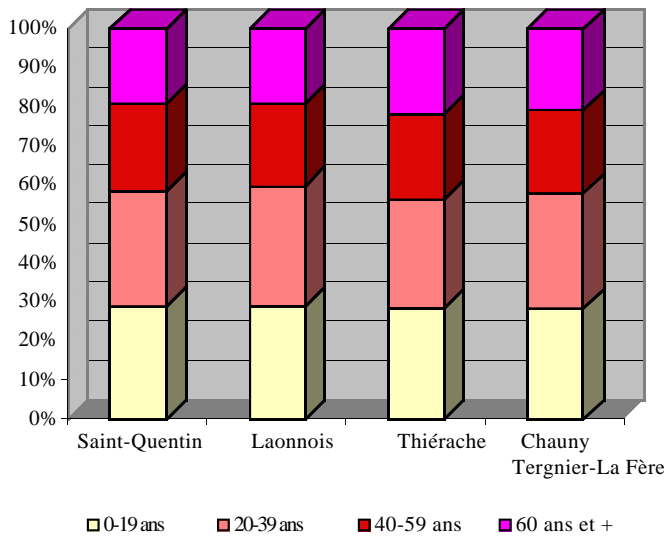
Le dynamisme de trois grandes unités urbaines (Laon, Reims et Saint-Quentin) dont bénéficie la première zone et la localisation en marge du département voire du pays de la seconde expliquent cette ségrégation spatiale du dynamisme de la population.

Ces données ont des implications sur les paysages, car les secteurs dans lesquels la population croît, connaissent généralement une extension urbaine qui s'exprime soit horizontalement, sous forme de lotissements ou de zones

d'activité en périphérie des unités urbaines, soit verticalement, sous forme de construction d'immeubles. La première forme nous intéressera particulièrement car elle a une incidence évidente sur les paysages, d'autant plus que le développement de ces zones, sans traitement paysager le plus souvent, est généralement perçu comme une forme de mitage du paysage, en particulier les zones d'activités économiques et commerciales. La seconde plus marginale influe éventuellement par le développement de volumes visibles à grande distance. Ainsi, les unités urbaines de Saint-Quentin et Laon connaissent une dynamique centrifuge : la périurbanisation des communes environnantes contraste avec la diminution du nombre de logements en centre-ville, se traduisant parfois par un inquiétant état d'abandon de l'habitat, en particulier à Saint-Quentin.

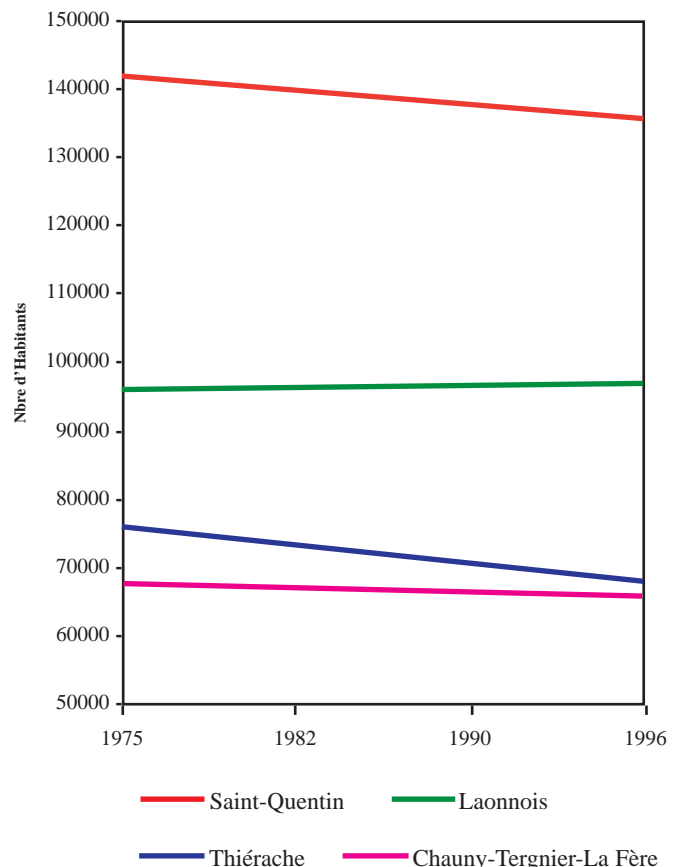
Cependant, l'indice de jeunesse est le plus faible en Thiérache et dans le Bassin chaunois dans une moindre mesure. Aussi, les jeunes de moins de 20 ans représentent près de 29 % de la population. Ce dynamisme résulte entre autres des forts taux de natalité enregistrés après la seconde guerre mondiale. Les taux actuels, généralement en baisse ces dernières années, devraient se traduire à l'avenir par un vieillissement de la population plus prononcé qu'actuellement. Toutefois, les jeunes mieux formés que par le passé et la restructuration de l'économie du département constituent des facteurs favorables à un solde migratoire positif, en mesure de compenser l'affaiblissement du solde naturel, soit une inversion de la situation actuelle des soldes démographiques.

Population totale par classes d'âge en 1990



Si la population de l'Aisne septentrionale et médiane diminue globalement, elle demeure néanmoins relativement jeune. L'indice de jeunesse y est effectivement de 145, alors qu'il est de 166 pour l'Aisne et seulement de 132 pour la France (l'indice de jeunesse est le rapport entre le nombre de jeunes de moins de 20 ans et le nombre de personnes de plus de 60 ans). Contrairement à l'évolution du nombre d'habitants, la structure de la population selon les classes d'âge diffère peu d'une zone d'emplois à l'autre.

Evolution de la population par zone d'emploi



L'EMPLOI

Une population active frappée par le chômage lié à la restructuration de son économie

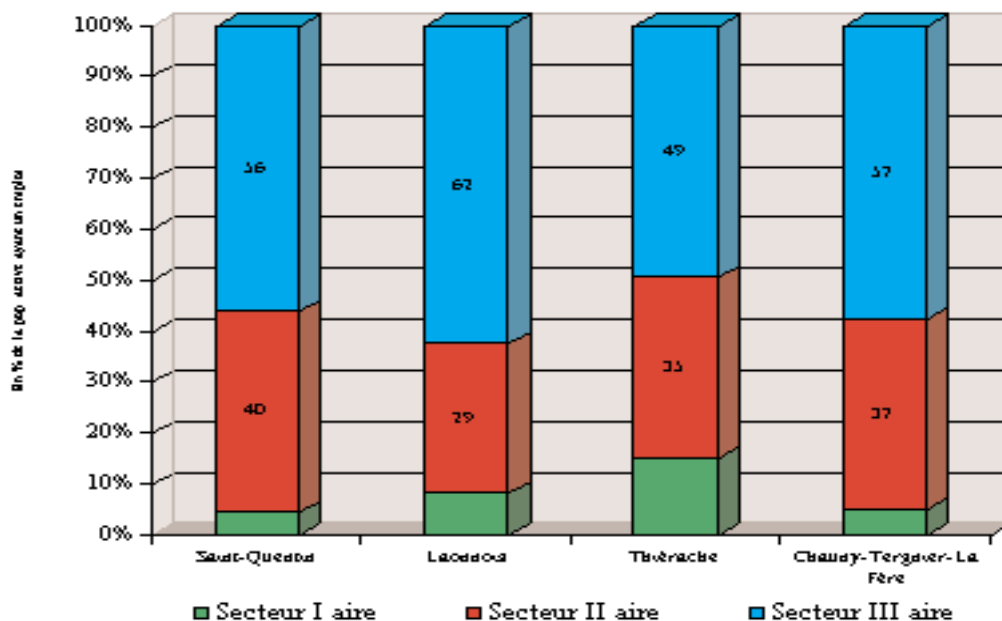
La population active, reflet plus ou moins fidèle des activités économiques du département présente, quant à elle, d'assez forts contrastes selon les zones d'emploi du secteur étudié. Ainsi, la part des agriculteurs est élevée dans la Thiérache (15%) et dans une moindre mesure dans le Laonnois (8%), les zones de Tergnier et de Saint-Quentin étant semblables à la moyenne nationale autour de 5%. Comme dans toute la France, le nombre d'agriculteurs régresse, en particulier le salariat agricole. Toutefois, l'agriculture dynamique de l'Aisne permet la création d'un nombre important d'emplois dans tout le secteur de l'agriculture tant en amont qu'en aval, avec son importante filière agro-alimentaire (13% des emplois industriels, d'après COMEX).

L'emploi dans le secteur industriel est en régression constante depuis 1975 dans toutes les zones d'emploi. Il représentait en 1990 30 % (dans le Laonnois) à 40% des emplois (dans le Bassin chaunois et le Saint-Quentinois). D'après des chiffres publiés en 1996, cette régression des emplois industriels s'est poursuivie mais à un rythme plus lent, l'essentiel des postes dans l'industrie ont été supprimés au cours des années 70 et 80, période d'importante restructuration des appareils de production industrielle.

Quant aux services, ils occupaient plus de 60% de la population active en 1990 dans le Laonnois, en raison des fonctions administratives de la Préfecture, près de 57% dans le Saint-Quentinois et le Bassin chaunois et moins de 50% en Thiérache. Ainsi, les emplois industriels dominent dans les unités urbaines de la vallée de l'Oise, Chauny et Tergnier comptant une proportion d'emploi tertiaire plus forte que Saint-Quentin. L'unité urbaine de Laon est marquée par l'emploi tertiaire, celles de Hirson et de La Fère plus partiellement. Dans les communes rurales, les emplois dépendent essentiellement de l'agriculture, particulièrement en Thiérache orientale et dans les collines du Laonnois.

Généralement, l'Aisne accuse un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale. Le taux de chômage en 1997 était d'environ 16% dans toutes les zones d'emploi de l'Aisne septentrionale et médiane mais il n'était que de 13% dans le Laonnois. Il est généralement plus élevé au nord-ouest que dans le sud-est de l'aire d'étude. L'augmentation du chômage est moindre en Thiérache et dans le Laonnois, ce qui est lié dans un cas à la baisse probable de la demande, en raison du solde migratoire négatif, et dans l'autre au maintien des emplois administratifs ainsi qu'au relatif dynamisme de l'économie du Laonnois.

Population active ayant un emploi par secteur d'activités en 1990



LES ACTIVITES ARTISANALES ET INDUSTRIELLES

Une industrie traditionnelle en reconversion et des services aux entreprises insuffisants

L'activité industrielle apparaît en revanche moins performante. En effet, depuis quelques dizaines d'années, l'industrie, traditionnellement orientée vers le textile ainsi que les industries lourde, mécanique, et de biens intermédiaires, a dû opérer une importante reconversion vers des activités plus performantes. Il manque également des services aux particuliers et aux entreprises. Toutefois, ce secteur semble progresser depuis 1990. En général, l'industrie du nord et du centre de l'Aisne est vouée à des fonctions de production et de manutention. Celles d'encadrement et les services aux entreprises, au contraire, y sont faibles du fait de la proximité de la région parisienne qui concentre les fonctions administratives et d'encadrement des entreprises présentes dans cette partie du département.

La zone d'emploi de Chauny est spécialisée dans les industries métallurgiques et chimiques ainsi que les transports (le premier employeur à Tergnier est la SNCF). En revanche, l'agriculture y est peu représentée du fait de la forte urbanisation de ce tronçon de la vallée de l'Oise. Le textile-habillement constitue le secteur d'activité traditionnel du Saint-Quentinois. Toutefois, les autres branches industrielles occupent une place importante, telles que l'agro-alimentaire,

la production de biens intermédiaires et la logistique, le premier employeur est le centre hospitalier, le second l'usine MBK. Si les services aux entreprises connaissent un essor ces dernières années, ce secteur n'a pu cependant compenser les pertes d'emploi dans l'industrie. Dans le Laonnois, l'industrie n'est pas véritablement spécialisée. Cependant, la relative importance des services aux particuliers et le taux d'encadrement plus élevé distinguent le Laonnois des autres bassins d'emploi. Dans la Thiérache, l'orientation agricole a permis le développement d'une puissante industrie agro-alimentaire, dont l'usine Nestlé à Boué constitue le plus important employeur de cette région. L'activité industrielle est diversifiée et composée d'un grand nombre de P.M.I., ce qui constitue une des originalités de cette zone d'emploi.

L'industrie traditionnellement présente dans le nord et le centre de l'Aisne devrait poursuivre sa reconversion vers des activités plus performantes telles que les services, le commerce ou l'électronique. L'éligibilité de la plupart des territoires de l'Aisne septentrionale et médiane aux primes européennes ou nationales d'aides à l'aménagement du territoire ainsi que l'amélioration du réseau routier devraient faciliter et accélérer la modernisation de l'économie axonaise.

La cimenterie d'Origny Sainte Benoîte



L'ACTIVITE AGRICOLE

Une agriculture performante qui dynamise l'économie de l'Aisne septentrionale et médiane

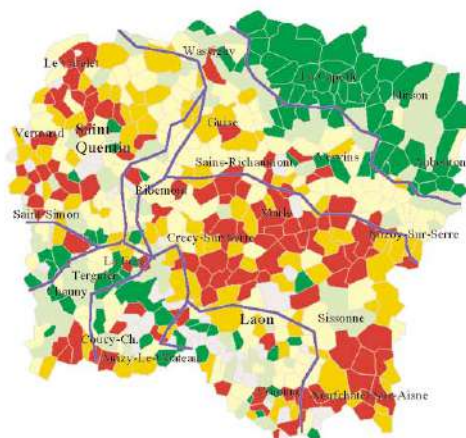
L'activité agricole est très présente dans l'Aisne septentrionale et centrale. A bien des égards, il s'agit d'une agriculture performante aux fortes capacités de productions en particulier végétales et laitières. Elle le doit non seulement à la richesse des sols très fertiles, constituant une prédisposition extrêmement favorable, mais aussi à la grande capacité d'adaptation des agriculteurs face aux nouvelles techniques agronomiques, aux exigences du marché agricole tant à l'échelle nationale qu'internationale et à l'évolution des primes agricoles françaises et européennes. Ainsi, les équipements modernes et récents des exploitations, leur grande taille (56% des exploitations possèdent une SAU - superficie agricole utilisée - supérieure à 50 ha) et leur parcellaire adapté grâce aux remembrements précocement mis en oeuvre, témoignent d'une agriculture moderne et productive, atteignant parmi les plus forts rendements à l'échelle

nationale. En aval de la production agricole, se situe une importante industrie agro-alimentaire (sucreries, transformation de la pomme de terre et autres légumes, filière laitière). Cette puissante activité agricole et sa grande capacité d'adaptation façonnent et modifient quasiment annuellement les paysages agraires de l'Aisne.

Toutefois, certaines spécialités régionales se distinguent parmi les régions agricoles de l'Aisne. Ainsi, la Thiérache est essentiellement tournée vers l'élevage bovin, la production de fourrages et de produits laitiers, son bocage en voie de restructuration y est particulièrement adapté. En revanche, la partie occidentale et méridionale de l'aire d'étude (Vermandois, Laonnois, Marlois et Champagne crayeuse) présente toutes les caractéristiques des terres de grande culture. Les productions essentielles sont les céréales, les oléo-protéagineux, betterave sucrière et la culture légumière.

SAU moyenne des exploitations agricoles dans l'Aisne septentrionale et médiane en 1988

SAU : Superficie agricole utilisée



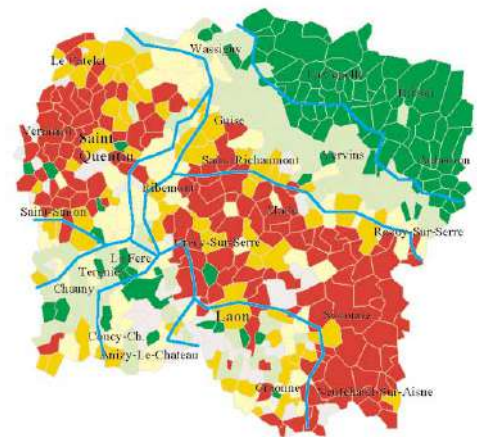
SAU moyenne des exploitations agricoles en 1988 en ha

- de 0 à 35 ha
- de 35 à 50 ha
- de 50 à 75 ha
- de 75 à 100 ha
- Plus de 100 ha
- sans valeur
- limite d'entité paysagère (d'après CAUE)

D'après SCEES-RGA



Terres labourables dans l'Aisne septentrionale et médiane en 1988



Terres labourables en 1988 en % de la SAU

- de 0 à 50 %
- de 50 à 80 %
- de 80 à 90 %
- de 90 à 95 %
- Plus de 95 %
- sans valeur
- limite d'entité paysagère (d'après CAUE)

D'après SCEES-RGA



EMMETER
ENS-CHEU,UM9.110

CENTRE ET NORD

CARTE TOURISTIQUE Département de l'Aisne



Source : réalisation ACTUAL, Département de l'Aisne

LE TOURISME

L'essor du tourisme a transformé une activité en véritable ressource économique pour le territoire. L'urgence d'un aménagement s'est révélée lorsque la crise des années 1970 a fait grandir l'attrait pour les lieux proches. L'Aisne occupe une assez bonne place dans le bassin touristique péri parisien, mais les moyens d'accès aux sites, les ressources financières des clientèles et les capacités d'accueil restent insuffisants par rapport à un capital naturel et culturel qui demanderait des aménagements plus importants.

La situation actuelle de l'Aisne en matière de tourisme est plutôt favorable et bénéficie de l'accroissement général de la fréquentation en France. D'après les derniers chiffres communiqués par l'Office du Tourisme, tous les hébergements ont connu un progrès de la fréquentation depuis 1996. Cette tendance favorable est sensible pour l'hôtellerie (+ 4,6 %) et les gîtes ruraux (+ 6,7 %), plus faible pour les campings (+ 3,2 %). Les parcs de loisirs et nautiques ont connu un accroissement malgré les aléas climatiques de la région. Le tourisme fluvial est en hausse, le trafic de croisière augmentant de 8 %. La fréquentation des lieux de visite culturels progresse peu, les musées étant en légère baisse de fréquentation. La clientèle étrangère a augmenté sa fréquentation grâce aux taux de change favorables.

Tourisme fluvial sur le canal de l'Oise à l'Aisne



Le Comité Départemental du Tourisme contribue au développement du potentiel touristique du département. Les principaux dossiers en 1997 ont porté sur la création de gîtes ruraux, chambres d'hôtes ou gîtes de séjours, la modernisation d'hôtels et campings, la création d'activités de tourisme fluvial et de pêche, la création de réseaux de circuits de randonnée, la mise en valeur de sites patrimoniaux. Dans le domaine de l'aménagement, d'importantes actions ont été menées ou sont en cours comme la création des offices de tourisme « pôles » dont l'objectif est le rassemblement des moyens des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative sur un même bassin touristique afin d'améliorer leur efficacité et de bénéficier d'un dispositif logistique adapté. Enfin, la mise en place d'une signalétique d'information culturelle et touristique ainsi que le fleurissement des communes ont été entrepris.

Chacune des entités paysagères possède un potentiel touristique propre grâce à son patrimoine culturel, naturel ou historique. D'autres sites et itinéraires sont créés de toutes pièces, mais tous contribuent à modifier plus ou moins le paysage, comme certains parcs de loisirs.

D'une manière générale, on constate que les manifestations culturelles attirent beaucoup le public : les visiteurs demandent en effet que les sites présentés soient animés et mis en scène. Depuis janvier 1994, le schéma départemental d'aménagement touristique a été approuvé par l'Assemblée départementale et constitue un document de référence et d'orientation. Le plan d'action touristique départemental fait apparaître les grandes priorités en matière d'aménagement. Les actions vont surtout se porter sur une « écharpe » centrale Est-Ouest, appuyée par rapport à la vallée de l'Aisne et sur le pôle urbain de Laon doté d'un important faisceau d'outils attractifs (base nautique, boucle fluviale, Chemin des dames, cathédrales et abbayes, forêts, châteaux...). Dans la région de la Thiérache, des actions spécifiques centrées sur la qualité de l'environnement rural, y sont définies en favorisant les formules de découverte itinérante d'un abondant patrimoine naturel et historique. Enfin, le Saint-Quentinoise devrait s'organiser autour du thème de la mémoire industrielle du département.

LES ATOUTS ET POTENTIALITES TOURISTIQUES DES REGIONS

La Thiérache bocagère

Elle se révèle riche en potentialités touristiques avec son paysage cohérent de bocage et d'églises fortifiées. C'est dans cette région que se concentrent les gîtes ruraux et l'hôtellerie de plein air. Le tourisme vert, actuellement en expansion, trouve ici un cadre idéal par rapport aux objectifs recherchés : "retour à la nature", loisirs de plein air, redécouverte de la vie rurale. Le patrimoine est donc valorisé en conséquence : circuit des églises fortifiées, restauration de l'abbaye de Saint-Michel, axe vert de Thiérache, aménagement de la vallée des cerfs, musée de la vie rurale. Les loisirs sont en développement avec la construction de golfs et hippodromes, du complexe nautique du Nouvion-en-Thiérache.



L'axe vert de Thiérache

La basse Thiérache

Elle est attractive surtout par la ville de Guise, son familistère et son château fort. Le tourisme industriel est une activité en expansion : les visites d'usines sont de plus en plus prisées par les touristes cherchant à comprendre et connaître les racines de l'activité industrielle et économique. La randonnée est promue grâce à l'édition de topo-guides.



Les berges de Guise

La vallée de l'Oise moyenne

A part le musée de la Fère, on y trouve surtout la possibilité de développer le tourisme fluvial dont la demande progresse : location de bateaux, haltes nautiques mais aussi sports nautiques (canoë, kayak).

Le bassin chaunois

Outre la randonnée, le complexe nautique de la Frette offre des possibilités de loisirs.

Le massif de Saint-Gobain

La forêt et le marais de Cessières sont des sites très fréquentés par leur qualité environnementale. La patrimoine historique est représenté par l'abbaye de Prémontré et le château de Coucy qui sont les monuments les plus attractifs de cette entité paysagère.



L'abbaye de Prémontré



L'abbaye de Vauclair



Le parc des Champs Elysées à Saint-Quentin

Le touage de Riqueval dans le grande plaine agricole



Les collines du Laonnois

Les équipements nautiques et de loisirs de l'Ailette ou de Monampteuil attirent une clientèle variée. L'entité est dotée d'un riche passé historique avec la ville de Laon, la basilique de Liesse, l'abbaye de Vauclair et surtout le Chemin des Dames et la caverne du Dragon qui bénéficient actuellement de divers aménagements de mise en valeur (projet d'un espace muséographique et jalonnement)..

Des événements culturels tels que le Festival de Musique française à Laon ou le Village du livre à Merlieux viennent enrichir l'animation touristique. Ils attirent de nombreux visiteurs en améliorant ainsi la notoriété de la région.

La grande plaine agricole

C'est l'entité qui réunit les sites et itinéraires touristiques les plus variés. La ville d'Art et d'Histoire de Saint Quentin, animée régulièrement par de nombreuses manifestations (son et lumières, basilique, fête de Saint Quentin, fête du bouffon), dotée du musée A. Lecuyer, fait partie des éléments du tourisme culturel et historique avec le musée départemental de la Résistance, l'atelier de l'abeille et le musée entomologique.

Dans la grande plaine agricole, on note aussi la présence du «touage» de Riqueval, les marais d'Isle et les marais de la Souche, le train touristique du Vermandois, la possibilité de dynamiser le tourisme fluvial dans la vallée de l'Aisne. C'est l'entité paysagère la plus urbanisée : l'hébergement comprend donc principalement des hôtels et des campings en milieu rural.

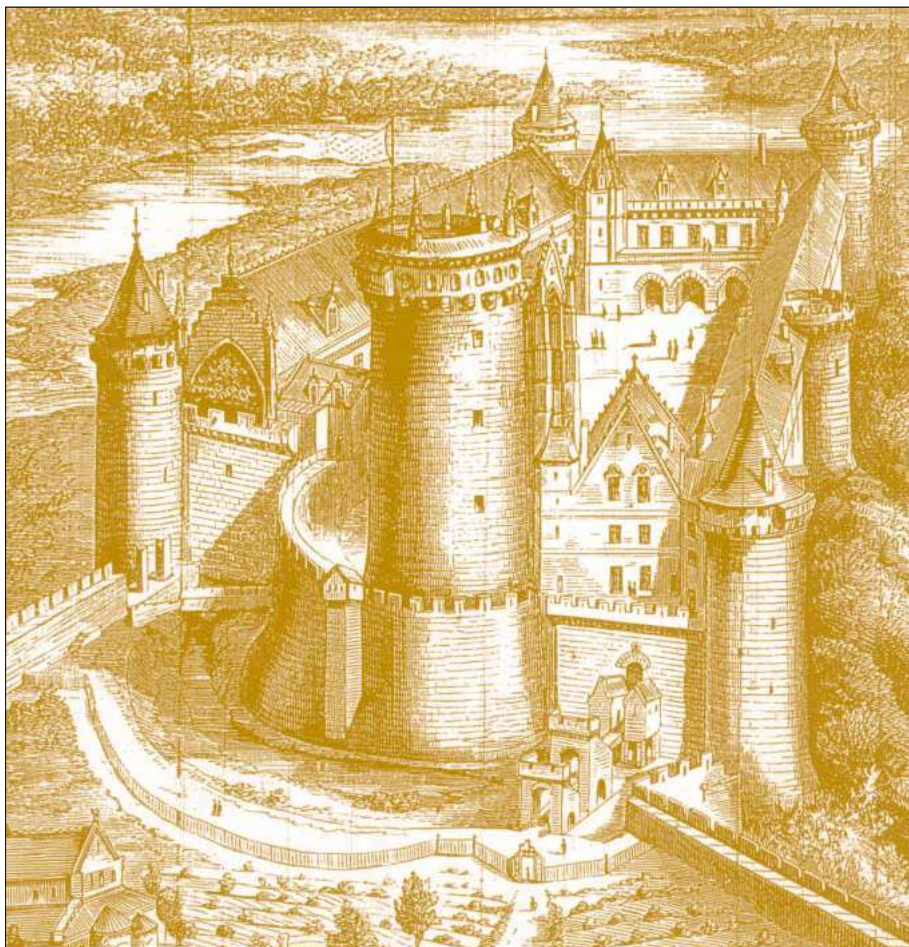


CENTRE ET NORD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

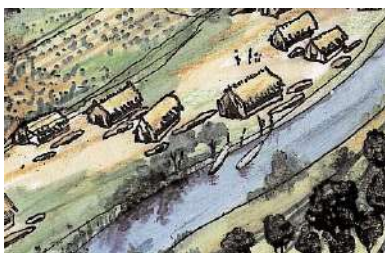
PRESENTATION DU TERRITOIRE

L'HISTOIRE



CARTE DE L' AISNE EN 1833





Les traces d'un ancien camp romain dans le Laonnais

Gravure ancienne de la ville de Laon



La période néolithique

Les premiers agriculteurs «danubiens» venus de l'Est, s'installent sur le territoire au Néolithique. Les diverses peuplades ont laissé leur nom aux provinces ultérieurement constituées dans le Royaume de France.

La conquête romaine

Alors que la tendance à l'occupation du sol en matière de cultures et de constructions de villages s'amorce, Jules César envahit la Gaule. En 58-51 av. JC, l'implantation d'oppida atteint son point culminant et marque profondément l'allure du territoire. Ce sont des avancées de collines fortifiées par de puissantes levées de terre, précédées d'un fossé et complétées par des structures en bois.

L'époque Gallo-Romaine

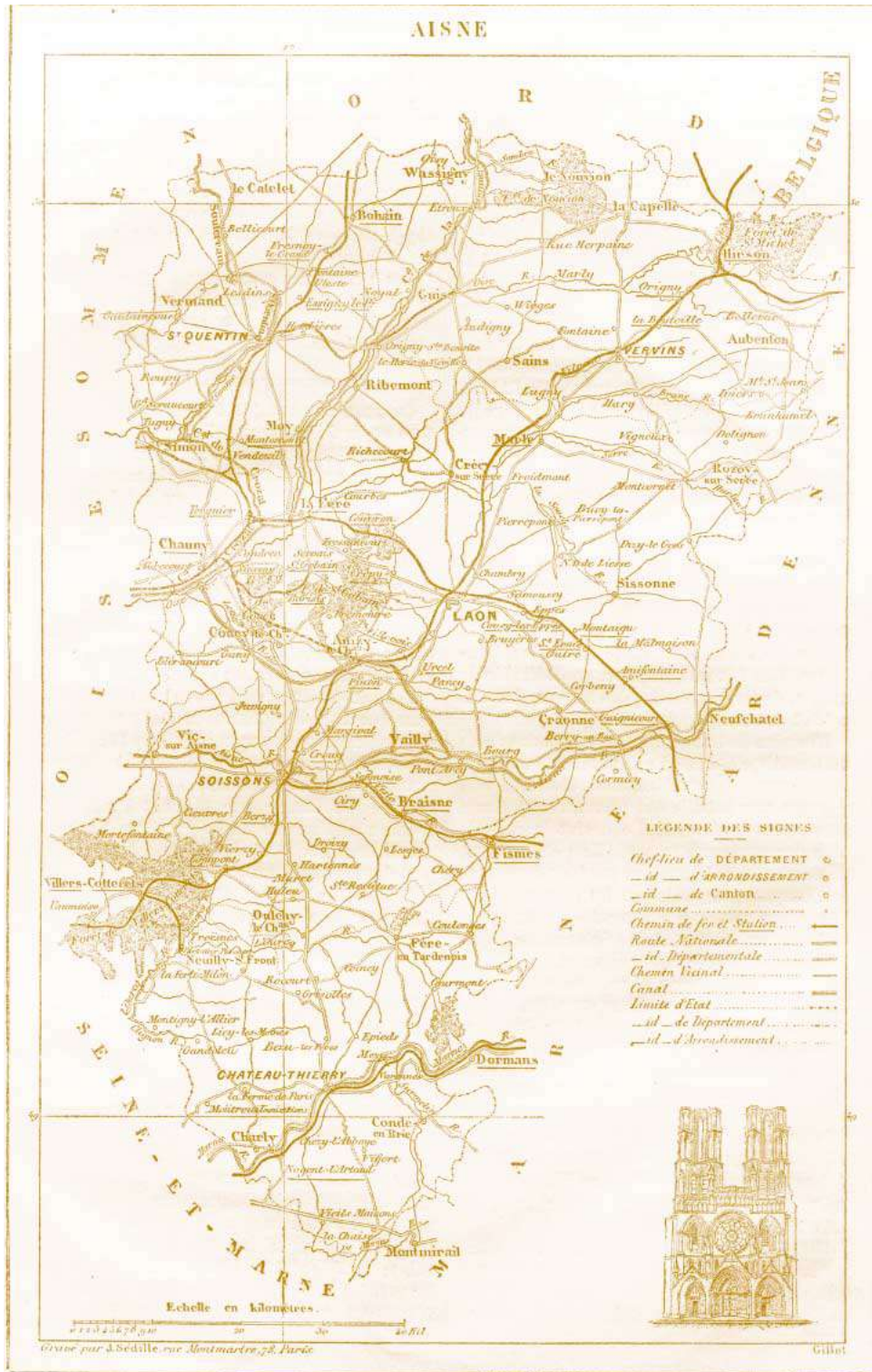
Le courage déployé par les habitants de cette partie de la Gaule contre les Romains, leur valut l'estime des vainqueurs : les villes furent embellies et des temples furent élevés. Des routes sont tracées entre 20 et 10 av. JC et marquent encore le paysage actuel. Les ingénieurs en réutilisent le tracé pour les autoroutes, les lignes de train ou les lignes électriques. Le défrichement s'accroît pour laisser place aux grands domaines et aux premières villes.

Quand les hordes barbares se ruèrent sur la Gaule, les Romains trouvèrent dans les Suessons et les Lauduni des alliés pour arrêter les Vandales en 407. Les Francs menés par Clovis remportèrent cependant la victoire en 486. En même temps que se constitue la monarchie franque, de nombreuses constructions religieuses, militaires et civiles apparaissent.

L'époque médiévale

Lorsque Philippe Auguste se rend maître de la Picardie en 1186-1237, le Nord de l'Aisne s'inscrit dans le corps de la spécificité française : prospérité rurale, premiers noyaux bocagers, création de grands domaines agricoles ecclésiastiques. L'affaiblissement du pouvoir royal, le morcellement des fiefs féodaux, les rivalités entre évêques et barons, les efforts des communes pour s'affranchir ainsi que la position géographique du territoire l'exposent aux assauts des plus redoutables ennemis : Flamands, Pays-Bas, Espagne, Bourguignons. Les combats ne prendront fin qu'en 1584 à l'avènement de Henri IV.

CARTE DE L' AISNE EN 1876





Le familistère de Godin à Guise



Chauny en 1921 après la Grande Guerre

Jusqu'aux guerres de Louis XIV, le pays vit en paix. En 1712, les armées impériales pénètrent à Laon avant d'être repoussées par Denain. Par ailleurs, la politique de défrichement se poursuit : un arrêté de Louis XV décrète que toute terre inculte défrichée est exonérée d'impôts. La vente des biens nationaux amorcée, permet aux paysans d'acquérir de nouvelles terres agricoles. En 1787, un remaniement administratif entraîne la création de chefs-lieux d'élection. Cette réforme précède de peu la transformation de la France en départements (1790).

Le XIX^e siècle

En 1789, s'achèvent les grandes constructions et aménagements des édifices du XVIII^e siècle : Prémontré, Saint Michel, Saint Martin de Laon... Les pilliers de la Révolution laissent de nombreuses ruines sur leur chemin.

L'Empire et ses grands projets de développement industriel font du Nord de l'Aisne une zone de contact entre Paris et Anvers : en 1810 est inauguré le canal de Saint-Quentin, destiné à acheminer les charbons du Nord vers la capitale.

La Révolution économique et industrielle apporte d'autres éléments au paysage : chemin de fer (1870), usines (Godin en 1870), sucreries en pleine campagne, creusement du canal latéral à l'Aisne et écluses Freycinet en 1860. En 1870, la guerre Franco-Allemande entraîne la construction de forts et l'aménagement de Condé-sur-Suippe, Laniscourt, Bruyères, la Malmaison.

Le XX^e siècle

Les guerres de 14-18 et de 39-45 ravagent les terres et détruisent les villages et forêts. En 1918, le Front se stabilise sur le Chemin des Dames et y laisse des traces indélébiles. Cimetières militaires et monuments aux morts accompagnent la reconstruction. Cependant les progrès de la mécanisation amorcés modifient le paysage agricole. Les petites exploitations reculent. En 1970, la naissance de l'agriculture moderne et de la Communauté économique européenne entraînent la conversion des prairies permanentes en terres céréalières. A la fin des années 80, l'application des quotas laitiers provoque une véritable régression du bocage de Thiérache.

Fort de tous ces héritages, le territoire du Nord et du Centre de l'Aisne se caractérise par l'apparition de vastes étendues agricoles et d'une industrie relativement développée.

PAISAGES DE L'AISNE

CENTRE ET NORD DU DÉPARTEMENT

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

*PERCEPTION ET
REPRÉSENTATION DU PAYSAGE*



CAUE de l'Aisne

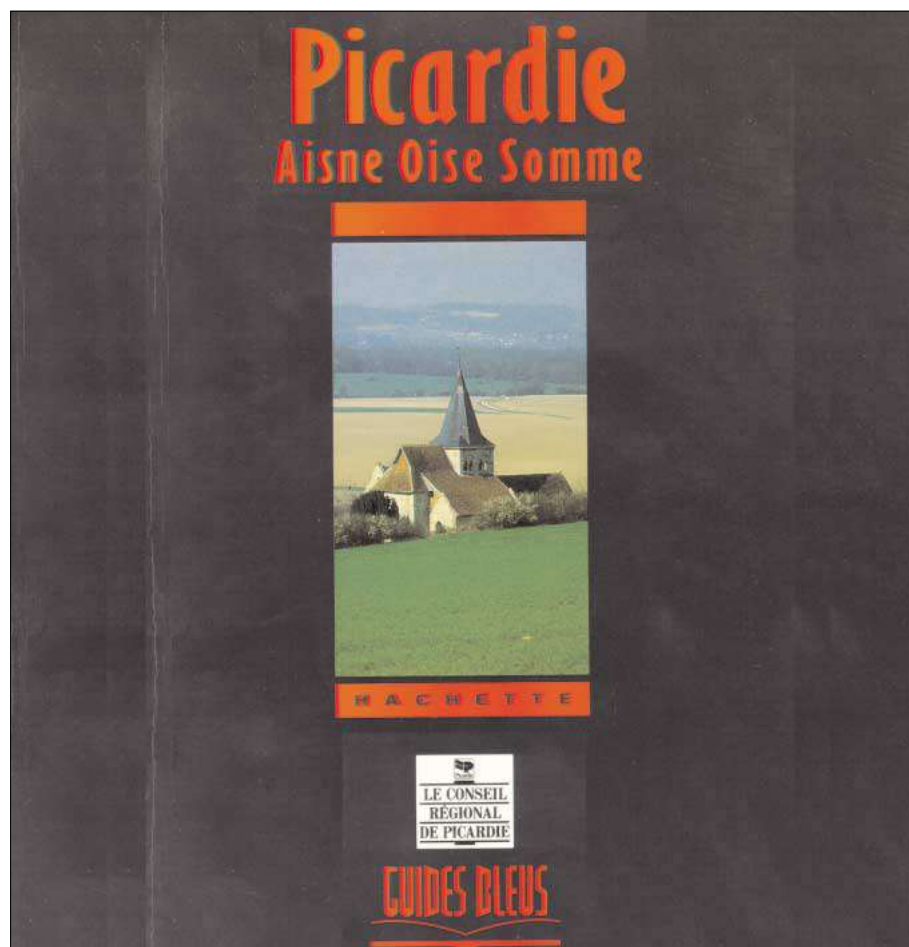


CENTRE ET NORD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PERCEPTION ET REPRESENTATION DU PAYSAGE

L'ÉVOCATION DES PAYSAGES DANS LES RECITS DE VOYAGE ET LES GUIDES BLEUS



CARTE DES PAYS ET PAYSAGES DE L'AISNE extraite du Guide Bleu de Picardie, édition 1993



Perception des grands ensembles paysagers à travers les guides Joanne-Bleus de 1869 à nos jours

Cerner la perception que l'on a d'un territoire est un élément essentiel d'une étude paysagère, mais il s'avère très délicat car dépendant du sujet qui regarde et pas seulement de l'objet regardé. On peut évaluer néanmoins un certain nombre de données de cette perception : en tentant de décrire sa vision personnelle (c'est l'attitude classique du paysagiste ; c'est

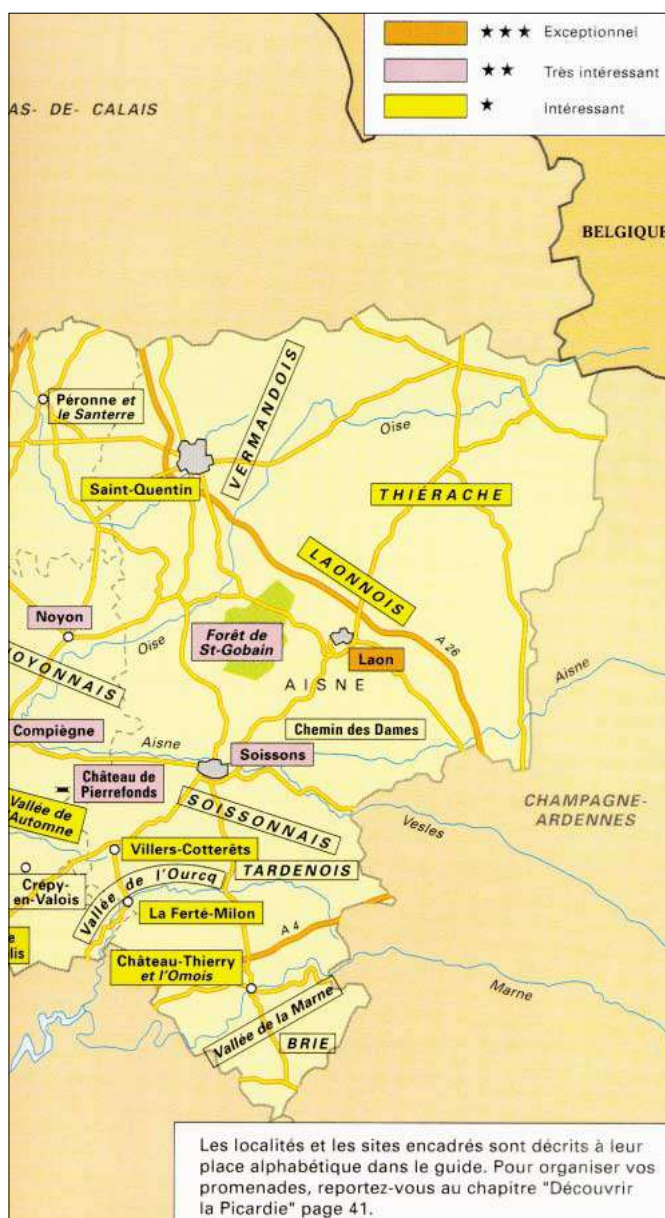
celle que l'on attend de l'artiste), ou en recherchant la perception des habitants, les paysages vécus, par des enquêtes sur le terrain, à la recherche des éléments collectifs des représentations. Mais ce dernier aspect peut aussi être étudié auprès d'un autre type de population qui manifeste par son existence même son intérêt pour le paysage : les touristes. Là aussi, sans nier l'existence d'une perception propre à chaque individu et à chaque circonstance, on peut rechercher des caractères perçus collectivement attachés aux lieux, parfois à la simple évocation de leur nom. C'est dans cet objectif et sur ces hypothèses que l'analyse du discours des guides touristiques, en particulier dans leur évolution dans le temps, peut être enrichissante. A leur lecture s'élabore une peinture de la région, qui mêle à la fois la sensibilité de son auteur (qui elle-même influence la perception des touristes lorsque celui-ci a un grand rayonnement), les goûts et les renommées de son temps, et enfin les possibilités concrètes d'accès à certains lieux (contraintes ou choix des transports, aménagements et indications des lieux...).

Nous avons donc choisi la collection des Guides Joanne (devenus Guides Bleus au début du siècle) qui présente l'intérêt unique en France d'être relativement ancienne, et en même temps d'avoir su garder au fil des éditions une forte réputation (donc une forte diffusion) et une grande qualité en matière de description des territoires. Nous avons repéré quatre éditions pour notre zone d'étude : 1869, 1921, 1960 et 1995. Et nous en avons extrait les itinéraires décrits, en soulignant les lieux qui font l'objet d'un appel à l'attention particulier (aussi bien pour un monument que pour un point de vue, pour un événement historique ou une légende qui y est attachée, pour une richesse naturelle ou un trait pittoresque...). Une autre approche du discours des guides a consisté à relever les descriptions attachées aux trois pays que sont le Laonnois, le Vermandois et la Thiérache. Nous avons considéré à part la vallée de l'Aisne, qui se trouve rattachée (dans sa partie nord) tantôt au Laonnois, tantôt au Soissonnais. Ces descriptions ont été complétées par une recherche des motifs que l'on croise le plus fréquemment dans la description des lieux particuliers inclus dans ces trois ensembles. Nous en présentons ici une synthèse.

Le Laonnois, ou pays de Laon.

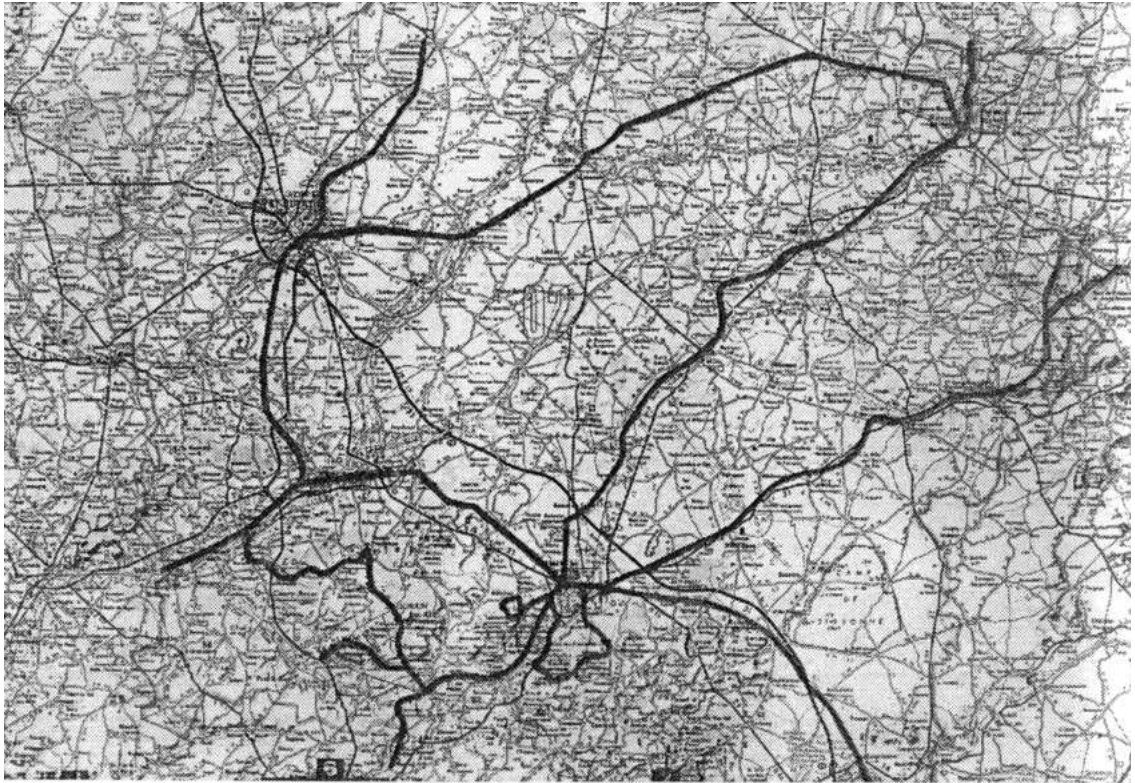
On retrouve dans les quatre éditions comme clef des descriptions de ce pays son appartenance historique (avant 1790) et géologique à l'Île de France. La personnalité globale du Laonnois se trouve aussi marquée par les traces de l'histoire

Carte «Que voir en Picardie ?» du Guide Bleu, édition 1993

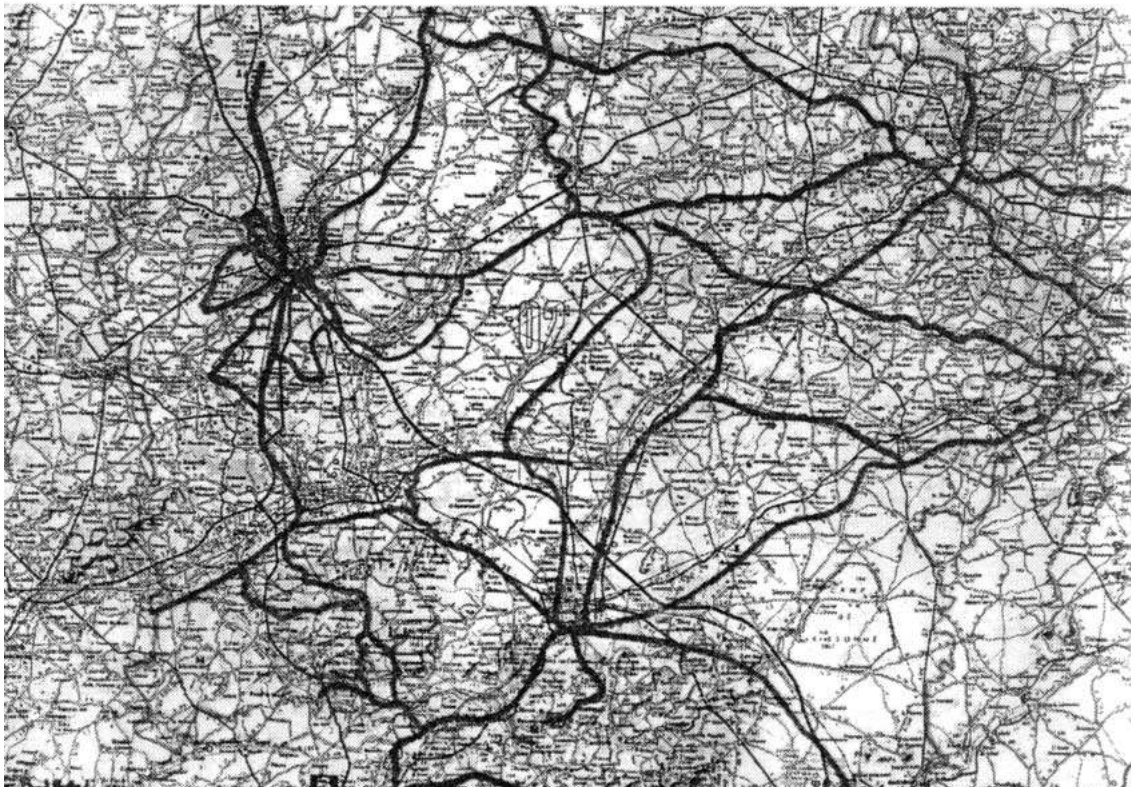


ITINERAIRES DES GUIDES TOURISTIQUES JOANNE-BLEUS

1869



1921





romaine (gauloise) et féodale et par son architecture monumentale, «le style français par excellence», religieuse civile ou militaire. La religiosité de ses paysages se fait aussi sentir à travers le souvenir (et, pour les premières éditions, l'existence) des pèlerinages (Liesse, St Gobain) et la richesse en églises. Celle-ci se retrouve aussi bien au niveau de la plaine, lorsque les clochers soulignent chaque silhouette de village, qu'au sud de Laon où ces églises constituent un patrimoine architectural remarquable. Un dernier motif important des paysages du Laonnois est la présence des «creutes», contremines, grottes, carrières souterraines qui se situent à Laon, au sud vers Bourguignon, vers St Gobain, ou sur le Chemin des Dames. Enfin, l'eau est un thème paysager qui prend surtout de l'importance dans la description du Laonnois de l'édition actuelle, par la reconnaissance des richesses écologiques des marais (Souche, Samoussy) et tourbières (Cessières-Montbavin). De même la richesse en petit patrimoine rural, bien que déjà reconnue dans l'édition de 1869, prend surtout aujourd'hui une grande place (vendangeoirs, lavoirs, moulins).

On retrouve également à toutes les époques la distinction de trois grands motifs paysagers qui font de cet ensemble le plus hétérogène : la plaine et les grands horizons au Nord de Laon (dans les détails, du Nord Ouest au Nord et à l'Est de Laon, ce qui va jusqu'à confondre la dénomination de plaine de Laon avec celle de plaine champenoise) ; les collines, buttes et couloirs humides du Sud de Laon ; et le vallonnement boisé aux gorges profondes du massif de St Gobain.

L'image de plaine au nord de Laon, vaste et découverte, aux champs ouverts et à l'habitat groupé, est en fait rompue par deux unités particulières : la forêt de Samoussy, et les prairies marécageuses de la Souche. De même l'édition d'aujourd'hui distingue plus la partie Nord de la partie champenoise à proprement parler, la Champagne crayeuse plate, blanche, dépourvue de limons, avec son camp militaire de Sissonne.

La personnalité des collines du Laonnois est renforcée par l'existence d'un riche patrimoine religieux (églises romanes, fortifiées) et rural (moulins à eau, vendangeoirs). C'est une région qui séduit plus aujourd'hui que par le passé si l'on en croit l'évolution des guides, même si l'édition de 1869 lui accordait aussi beaucoup ses faveurs. L'édition actuelle s'attache surtout à son image de mosaïque : collines, hauteurs boisées, couloirs humides, pentes heureuses, voire gorge étroite (Bourguignon) composent une nature recherchée pour sa diversité. Dans cette zone, la «montagne» de Laon a bien

sûr un statut paysager à part, «acropole du Nord», butte particulièrement bien isolée, bien visible mais également offrant des vues remarquables. Ces représentations n'ont guère changé au fil des éditions, quoique ce terme d'acropole du Nord soit propre à l'édition actuelle.

Le massif de St-Gobain relève d'un pittoresque qui évolue peu à travers les différentes éditions, malgré l'apport considérable des traces de la Première Guerre Mondiale, l'émergence actuelle de l'intérêt pour les richesses faunistiques et floristiques, et la recherche du cadre forestier pour les loisirs. Mais l'essentiel des motifs paysagers sont en place dès 1869 : vallonnement prononcé (gorges, escarpements, vallées sauvages, vues d'en haut), forêt bien entendu, mais aussi marques d'une histoire riche, tant antique et franque (surtout dans la première édition : pierres druidiques, Clovis...) que médiévale (Enguerrand de Coucy et sa forteresse ; abbayes) et industrielle (St-Gobain). C'est l'image de sites charmants, délicieux, de villages perdus dans la verdure qui fait l'unanimité. Les dégâts de 1917 au château de Coucy, le souvenir des batailles où la forêt a joué un grand rôle, la présence un peu en marge du thème paysager de l'eau (les étangs du Tortoir et vers Folembray notés en 1960, la tourbière de Cessières dans l'édition actuelle) ne modifient pas ces archétypes.

La Vallée de l'Aisne

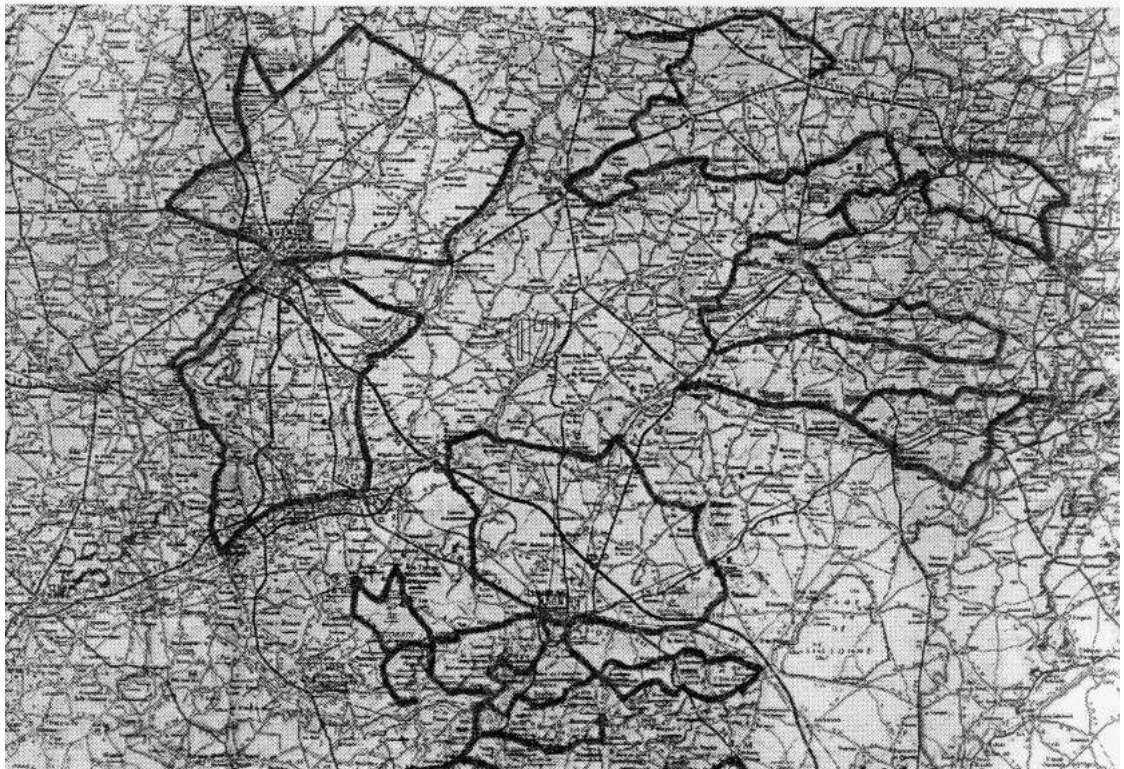
La première édition ne relève rien de notable sur cette zone : c'est bien entendu la Grande Guerre qui va concentrer l'attention sur ce plateau, cette longue échine entre Aisne et Ailette traversée rectilignement par le désormais célèbre Chemin des Dames. L'essentiel de la description se fait d'abord à travers le récit des batailles de l'Aisne (édition de 1921 riche en détails militaires), insistant sur les vallons escarpés et boisés de cette crête, ses éperons et ses ravins, ses creutes et toutes les traces de la guerre : ruines, chemins dévastés, cimetières et monuments commémoratifs. Cette édition intègre le Chemin des Dames dans le Laonnois, alors que l'édition suivante, moins détaillée, le décrit en partie comme dans les environs de Soissons. L'édition actuelle, l'étudiant à part, le rapporte également au Soissonnais. Le développement des aménagements commémoratifs a bien entendu joué en faveur de cette reconnaissance comme paysage. Celle-ci va au-delà des souvenirs de notre histoire, leur rattachant une géographie singulière marquée par la dualité des zones sauvages (creutes, gouttes et ravins) mais qui sont aussi les plus habitées avec les grandes parcelles cultivées de betterave ou de blé, sur un plateau quasi-désert.

ITINERAIRES DES GUIDES TOURISTIQUES JOANNE-BLEUS

1960



1995



Le Vermandois, ou Saint-Quentinois

Ce pays est dans nos quatre éditions, et au-delà des diverses nuances géographiques, présenté comme le plus typiquement picard de nos trois grands ensembles. Son thème majeur, ce qui constitue en quelque sorte l'arrière-fond aux divers motifs de ses paysages, est celui de la plaine aux grands horizons, aux lignes souples, aux limons fertiles ; « amples bombements crayeux que couronnent de vastes surfaces horizontales présentant une grande fertilité ». Il offre comme première et essentielle clef de lecture le thème de l'eau : c'est une région structurée par les cours d'eau (Oise, Somme, Escaut, Sambre) et un réseau de canaux qui se rejoignent ici, marquée par les sources (celle de la Somme, celle de l'Escaut) et riche en zones humides (vallée marécageuse et étangs de la Somme, prairies marécageuses de l'Oise en 1960 ; reconnaissance récente de la richesse et l'originalité du marais d'Isle à St Quentin). L'autre fil directeur essentiel à la compréhension des images offertes par les guides est l'histoire. Il s'agit, surtout dans les guides anciens, des traces romaines (Condren), franques (« chaussée Brunehaut »), médiévales (comtes du Vermandois, guerre de Cent Ans) ; il s'agit aussi d'un passé industriel fort (textile à St Quentin, Guise, Chauny, etc. ; sucreries). Ce dynamisme industriel est d'ailleurs toujours vanté aujourd'hui (édition de 1995).

Enfin, à partir de l'édition de 1921 les souvenirs des guerres prennent place dans les paysages du Saint-Quentinois, soit à travers les souvenirs de batailles (surtout édition de 1921, récit détaillé des aléas de la ligne Hindenburg), soit à travers la reconstruction des villes et villages (St Quentin mais aussi, dans la seule édition de 1960, les cités-jardins vers Chauny de Fargniers-Quessy-Vouël), soit bien sûr à travers les nombreux cimetières militaires et les divers monuments commémoratifs de la région.

Finalement, cet ensemble présente beaucoup de motifs paysagers qui font son unité, et aucune sous-unité n'est véritablement distinguée dans la présentation de ce pays.

La Thiérache

C'est le pays qui bénéficie de la plus grande reconnaissance en matière d'image paysagère, avec en quelque sorte la palme du pittoresque accordée de façon globale à l'ensemble de la zone. On est ici en présence d'un paysage au plein sens du terme : la simple évocation du nom de Thiérache renvoie à une représentation collective composant une peinture

homogène. C'est l'image d'un vieux pays boisé (traces mérovingiennes de l'existence de cette région ; ancien domaine de Thierry, roi de Bourgogne entre 596 et 613 ; occupation forestière très ancienne et toujours très présente) ; pays accidenté bien arrosé ; vert bocage. C'est aussi celle d'une terre frontalière qui porte de nombreuses traces de son histoire faite d'invasions successives.

On a donc d'une part des motifs qui en font une région naturelle, aux allures parfois sauvages : vallées sinueuses et cours d'eau (Serre, Brune, Vilpion, Thon, vallée supérieure de l'Oise), étangs (au Nord d'Hirson), forêts de feuillus (St Michel, Hirson, Le Nouvion...) et, surtout décrit depuis 1960, bocage (haies, champs, pommiers, élevage de frisonnes). La plupart de ces motifs concernent dans le détail en réalité surtout les parties nord et est de la région.

On a d'autre part des motifs liés à la richesse de l'histoire et de l'occupation humaine : traces romaines (voie romaine, borne milliaire de la Pierre d'Haudroy) et médiévales (églises). Ce n'est pourtant que récemment (un peu dans le guide de 1960, surtout dans celui de 1995) que les descriptions insistent sur l'originalité des églises fortifiées, au point qu'aujourd'hui ces églises constituent un motif essentiel de l'image de la Thiérache (bien que de telles églises aient été construites également au sud de Laon). On retrouve dans toutes les éditions l'évocation des industries traditionnelles liées à la forêt (papeteries, métallurgie avec les forges signalées en 1960) et à l'osier (vannerie). Juste après la Grande Guerre (édition de 1921), les souvenirs du front de poursuite de 1918 en particulier sont bien évoqués, touchant tout le nord de la région (ligne Le Nouvion - Hirson). Mais ils n'occupent plus trop de place aujourd'hui, si ce n'est par quelques monuments. En revanche l'édition actuelle accorde une large place à l'architecture traditionnelle rurale et ses couleurs (gris de l'ardoise, blanc de la craie, bleu de la pierre calcaire, noir du silex), et au petit patrimoine rural (lavoirs, moulins à eau, pigeonnier).

Signalons donc pour finir que là encore on retrouve peu de subdivisions : il n'est nul part question de Haute ou Basse Thiérache. Il faut relever en revanche que c'est le nord de cette région qui semble le mieux cristalliser les représentations de la Thiérache, ainsi que les vallées (Serre, Brune, Thon, Oise).



CENTRE ET NORD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PERCEPTION ET REPRESENTATION DU PAYSAGE

L'IDENTITE CULTURELLE



PRÉSENTATION

Suite aux différentes recherches effectuées, à travers les récits de voyage et guides bleus, pour situer les paysages axonnais dans la culture nationale française, nous souhaitons d'abord comprendre ce que peut être localement l'expression de cette " Identité culturelle " et de quelle façon celle-ci se décline pour les habitants du département.

Aussi importe-t-il déjà de proposer une définition de cette notion. Nous considérons que l'identité culturelle d'un paysage est le résultat d'une relation consciente et inconsciente qui s'exprime entre des hommes et leur environnement. Les paysages, perçus sous leur angle culturel, sont donc à la fois le fruit d'aménagements anthropiques et en même des objets capables d'influencer les comportements humains. Ils sont donc marqués par les actions et les représentations des hommes, mais en retour ils influent sur ces mêmes actions et représentations.

Nous pouvons distinguer deux types d'identité culturelle des paysages selon le groupe social auquel on s'intéresse. D'une part, celui des aménageurs, au sens large, qui agissent consciemment sur l'objet paysage, nourris d'une culture particulière qui s'est constituée au fil de leur parcours professionnel. Et d'autre part, celui des " habitants " qui vivent des paysages au quotidien sans qu'ils éprouvent la nécessité d'analyser et de conceptualiser cette relation. Notons que ces deux groupes ne sont pas cloisonnés et qu'un même individu selon qu'on l'interroge dans le cadre de ses fonctions professionnelles ou de sa vie privée pourrait très bien faire partie à la fois de l'un et de l'autre de ces groupes.

Nous tenons ainsi à compléter l'approche des " spécialistes du paysage ", paysagistes, urbanistes, architectes, géographes... en allant à la rencontre des acteurs plus ou moins directs des paysages de l'Aisne, professionnels, habitants....

Partant du principe qu'un paysage est à la fois l'expression d'un ensemble d'objets physiques agencés les uns par rapport aux autres (bois, champs, habitat...) et la perception de ces objets par l'oeil de l'homme, il est indispensable de se poser

la question de ce filtre de la perception humaine. Pour caractériser " l'identité culturelle des paysages ", la question était de savoir comment approcher la part considérable de subjectivité qui anime inévitablement l'approche des paysages.

Nous avons choisi, en fonction des moyens et du temps dont nous disposions, d'organiser trois séries d'enquêtes. Chacune de ces enquêtes a entraîné la réalisation d'un questionnaire spécifique. Lors des entretiens, ce dernier a été accompagné de plusieurs images et d'une liste de mots issus de " l'approche sensible des paysages " réalisée par le CAUE.

La première, auprès de ceux que nous avons appelé les " Acteurs départementaux ", c'est-à-dire différentes personnes amenées dans leur vie professionnelle à avoir un regard sur l'ensemble de l'aire d'étude, a eu pour objectifs de tester les façons dont ces personnes regardent, apprécient et influencent l'évolution des paysages. Les personnes interrogées étaient membres de la Chambre d'agriculture, du Comité Départemental du Tourisme, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, de la Fédération Départementale de Chasseurs et un auteur indépendant.

Ces enquêtes ont consisté en des entretiens semi-directifs longs (2 heures), à partir de 25 images que nous avons choisies pour leur capacité à évoquer ou non des paysages, leur valeur de représentativité des différentes "Entités Paysagères", mais aussi en fonction de leur esthétique et leur technique (aquarelle, photographie).

La seconde enquête a permis de rencontrer un grand nombre de personnes anonymes, une centaine, les " Acteurs locaux ", dans des lieux publics de Laon et de ses environs, en une demi-journée, les enquêtes ne durant que quelques minutes et étant très directives. Nous avons demandé à ces personnes de se prononcer sur une série de 10 photographies, issues des 25 précédentes, choisies également pour leur représentativité de différents paysages et thématiques et renumérotées aléatoi-

PRÉSENTATION

rement. L'axe de cette enquête était plutôt dirigé vers l'aspect sensible de cette perception. Nous leur avons demandé quels étaient les paysages qu'ils préféreraient et s'ils étaient en mesure d'en localiser.

Enfin, la troisième série d'enquêtes, "enquêtes de proximité", a été réalisée auprès de personnes de l'environnement, non spécialisé, de l'équipe CAUE, avec un souci d'échantillonnage géographique, selon les différentes Entités paysagères.

La série de photographies présentées était la même que pour l'enquête précédente, les questions du questionnaire ont par contre été complétées afin de savoir ce qui caractérise les paysages quotidiens des sondés.

Notre souci était donc de suivre l'évolution des perceptions paysagères depuis les niveaux décisionnels les plus élevés jusqu'aux comportements les plus quotidiens et presque individuels; cherchant de préférence chez les premiers les codes de lecture et de compréhension des paysages en temps qu'objets et chez les seconds, l'aspect plus subjectif du paysage vécu au quotidien.

Les enquêtes réalisées auprès des acteurs départementaux ont fait l'objet d'un dépouillement thématique qui nous a permis de caractériser leur mode de perception des paysages; à savoir :

- la permanence d'une échelle de lecture privilégiée, des préférences très nettes vis à vis des paysages mosaïques,
- la reconnaissance de grands archétypes paysagers de l'Aisne et la conviction profonde de la pertinence de la photographie par rapport à tout autre moyen de représentation. Cette enquête nous a également permis de dégager neuf grandes problématiques paysagères liées au patrimoine culturel et architectural, à l'urbanisme, aux biens de nature et à l'activité agricole.

Bien que les enquêtes réalisées auprès des acteurs locaux aient eu seulement lieu à Laon et dans ses environs, il semble que le nombre et la diversité sociale des personnes rencontrées permettent d'escompter une représentativité statistique relativement bonne pour l'ensemble de l'aire d'étude.

Moins pragmatique que la précédente en terme d'aménagement des paysages, cette enquête nous a toutefois permis de comprendre quels étaient les paysages les plus appréciés et les plus reconnus par les habitants de l'Aisne.

Ce caractère d'exhaustivité disparaît avec les enquêtes de proximité. Leurs objectifs étaient de saisir les différentes expressions locales des identités culturelles. Toutefois, elles sont trop limitées en nombre de personnes interrogées pour pouvoir affirmer l'identité culturelle d'une "Entité Paysagère" précise.

Elles permettent toutefois d'explorer de façon très intime les liens qui existent entre un individu et son paysage quotidien.

Elles mettent ainsi en valeur l'existence de modes originaux de reconnaissance et d'appartenance des hommes à leur territoire, plutôt qu'un ensemble de relations directes avec le paysage, qui est en fait la manifestation, rarement identifiée, de ces modes originaux.

LES ACTEURS DÉPARTEMENTAUX

Nous cherchons à répondre à quatre questions :

1- Les interlocuteurs d'horizons différents s'accordent-ils pour reconnaître des paysages dans les mêmes documents iconographiques ?

2- Une même vue donne-t-elle lieu à l'identification, par les différents interlocuteurs, de plusieurs paysages, en fonction de leur spécificité professionnelle et de leur sensibilité individuelle ?

3- Peut-on dégager de ces entretiens quelques grands archétypes paysagers, qui se traduisent encore, avec plus ou moins de vigueur dans l'espace ?

4- Comment les acteurs directement impliqués dans le modelage des paysages perçoivent-ils et influenceront-ils leurs évolutions ?

Dix entretiens ont été réalisés.

Les résultats de ces enquêtes révèlent l'existence d'une échelle privilégiée de perception des paysages et de grands archétypes paysagers.

Les enquêtes mettent également en valeur neuf thèmes privilégiés en matière d'approche du paysage par les acteurs départementaux.

Le résultat de ces enquêtes a fait l'objet de différents traitements qui se sont traduits par la réalisation d'une fiche par photographie. L'analyse de ces fiches a permis de dégager les neuf grands thèmes qui sont présentés ici.

Ces thèmes sont strictement le produit des remarques des interlocuteurs rencontrés. Ils font l'objet d'un minimum de commentaire de notre part.

Chacun de ces thèmes est reporté sur une carte qui précise les espaces où, selon nos interlocuteurs, ils s'expriment avec plus ou moins d'intensité.

La démarche

Nous rencontrons plusieurs acteurs impliqués techniquement ou plus spirituellement dans le modelage des paysages de l'Aisne.

Nous demandons à nos interlocuteurs de se positionner par rapport à une même série de documents iconographiques (27 aquarelles et photographies), une carte des Entités Paysagères et une liste de mots.

Nous essayons de mettre en valeur la mixité de l'approche objective et subjective des paysages.

Les entretiens sont semi-directifs, ils laissent par conséquent une grande marge de liberté à la personne sondée.

Ils sont enregistrés et font l'objet de prises de notes.

L'ECHELLE DE PERCEPTION DES PAYSAGES

Nous avons émis l'hypothèse, avant de réaliser ces enquêtes, que pouvaient exister plusieurs échelles de perception des paysages. Il semble qu'en fait la plupart de nos interlocuteurs s'accordent sur une échelle et une mise en scène privilégiées, même si peuvent cohabiter quelques différences.

Ne sont pas considérés comme des paysages, des vues trop sélectives, des photographies prises de trop près. Que les sujets soient naturels ou artificiels, ces photographies permettent rarement aux interlocuteurs de se projeter dans un espace plus vaste.

Les commentaires de la photographie 5 et de la photographie 11 sont très restrictifs. Les premiers cherchent à reconnaître les espèces d'arbres, les seconds évoquent un hangar, un bâtiment d'élevage, parfois une activité agricole. Ces photographies sont d'autant moins perçues en tant que paysage qu'on les trouve plutôt laides.



Photographie 11

Sont perçues comme paysages, les vues qui présentent un ensemble composite d'éléments physiques (haies, champs, village...), dans lequel aucun élément ne prend le pas sur les autres, observable depuis un point haut et plutôt apprécié positivement en terme d'impressions et d'esthétique.

La photographie 10, par exemple, a provoqué des commentaires très uniformes de descriptions des éléments du paysage (hameau, bosquet, parcelles cultivées, relief...) et d'appréciation de l'ensemble.



Photographie 5

Photographie 10



DES PAYSAGES MOSAIQUES TRES APPRECIES



Photographie 19

Les paysages mosaïques de milieux et d'activités humaines sont les plus appréciés.

La photographie 19 révèle une multitude d'éléments. A plusieurs reprises, nos interlocuteurs la qualifient de diverse. Ils notent aussi la présence de plusieurs activités humaines, dont les deux principales sont l'exploitation forestière et l'agriculture, sous plusieurs formes.

Le vallonnement de la topographie est un facteur qui vient appuyer cette perception très positive.



Photographie 24

La photographie 24 répond aux mêmes principes. Si les sondés identifient là une région à fort dynamisme agricole, aucun type d'occupation du sol n'a encore pris le pas sur d'autres. L'un des sondés évoque au sujet de cette photographie, le fait que chaque élément est à sa place.

L'appréciation de ces paysages est donc très nettement liée à une impression d'équilibre et de diversité entre les éléments et les activités qui les composent.

DES INDICES DE L'EXISTENCE DE GRANDS SCHEMAS PAYSAGERS

La dimension subjective des paysages ne doit pas être évacuée. Nos interlocuteurs sont en effet très sensibles à ce que peut représenter, sur le plan symbolique, la photographie qu'on leur présente. Les paysages sont donc également le produit de projections de représentations sociales ou individuelles.

Des petites portions, de simples suggestions, évoquent ainsi de grands archétypes paysagers reconnus.

La photographie 7 d'un coucher de soleil n'est pas a priori une véritable vue paysagère. Elle manque de dégagement, le rideau végétal du premier plan étant trop dense. Pourtant la valeur esthétique attribuée, dans nos sociétés occidentales, aux couchers et aux levers de soleil insite nos interlocuteurs à parler de paysage à l'égard de cette photographie.

La photographie 27 provoque également des réactions classiques en matière de commentaire paysager. La ligne électrique est immédiatement connotée comme un élément de dégradation du paysage. Ce n'est qu'après quelques minutes d'entretien que les discours se nuancent.

Les panneaux publicitaires déclenchent le même type de réactions épidermiques d'hostilité.

Photographie 27



Photographie 7

La photographie 20 est très intéressante car elle nous montre à quel point un commentaire paysager peut s'échafauder à partir d'un élément de détail. Les logiques de déduction des interlocuteurs les ont, pour la plupart, conduit à évoquer des activités d'élevage, la juxtaposition de terres cultivées et de pâtures, donc, la Basse Thiérache, unité paysagère où s'exercent ces dernières années des dynamiques de compétitions spatiales entre ces deux activités agricoles.

Photographie 20



L'INTERPRETATION ARTISTIQUE D'UN PAYSAGE, AUTRE QUE PHOTOGRAPHIQUE, EST PERCUE COMME TROMPEUSE



Les commentaires de l'aquarelle 9, seule aquarelle à avoir été présentée avant la photographie, concernent la Thiérache, avec une description des éléments du paysage et des sentiments qu'ils inspirent. Le mode de figuration ne semble donc pas poser de problème aux sondés. Il en a été différemment avec la présentation de la photographie. Tous les interlocuteurs se sont livrés à une comparaison systématique des deux types de documents.



L'aquarelle 26 représente la même vue que la photographie correspondante... Le relief a disparu... Elle est très jolie...



Face aux trois aquarelles présentées dans l'entretien également sous forme photographique, les interlocuteurs ont des réponses assez univoques.

L'interprétation artistique du paysage, par le biais de l'aquarelle, ne provoque d'abord pas de réaction particulière de la part de nos interlocuteurs.



Photographie 13
Aquarelle 9

Les clôtures sont plus jolies dans l'aquarelle 9 que dans la photographie... Les couleurs de l'aquarelle sont trop vives... La photographie est mieux...

Si la plupart reconnaissent la valeur esthétique de l'aquarelle, ils lui reprochent une trop grande liberté vis à vis de "la réalité".



Photographie 1
Aquarelle 6

Les couleurs de l'aquarelle 6 sont trop soutenues...

Certains la trouvent plus belle que la photographie, plus «accrocheuse»...



Photographie 24
Aquarelle 26

Ce n'est pas le travail individuel de l'artiste qui est en cause, la photographie semble être, en fait, le seul procédé acceptable, pour nos acteurs départementaux, de rendu d'un paysage. Le fait qu'ils s'autorisent à commenter la seule valeur plastique des aquarelles, témoigne du degré d'objectivité qu'ils attribuent à la photographie.

DES INTERVENTIONS SPECIFIQUES DE PRESERVATION DEMANDEES POUR LA VILLE DE LAON

Pour tous nos interlocuteurs, la ville de Laon est le site prioritaire de l'aire d'étude.

La ville de Laon est perçue de trois façons (photographie 12) :

- depuis l'extérieur, elle apparaît comme un «joyau» dans la plaine. Sa situation de plateau, ville haute, l'étagement de l'habitat sur les pentes en font un site exceptionnel.

- les abords de la ville sont particulièrement dénigrés, en particulier du fait de l'abondance des panneaux de signalisation et des zones d'activités. Quelques acteurs souhaiteraient voir s'engager des actions volontaristes d'harmonisation de la signalétique.

- la ville elle-même est perçue comme un haut lieu d'histoire et de patrimoine architectural. Les interlocuteurs sont sensibles à l'ambiance confidentielle du tissu urbain, trouvent que c'est une ville vivante et agréable. Certains aménagements urbains, en particulier des fleurissements, pourraient en améliorer encore la qualité.

Mais l'atout fondamental de la ville de Laon semble résider, du fait de sa situation topographique et de la présence de la Cuve Saint-Vincent, dans cette notion originale de ville / campagne.

Certains interlocuteurs accordent une valeur touristique de premier ordre à la ville de Laon alors que d'autres remarquent tout de même qu'elle se trouve à l'écart des grands circuits économiques.



Photographie 12



L'EFFACEMENT DES RESEAUX DE CABLES AERIENS, UNE PRIORITE EVOQUEE POUR LES VILLAGES



Après la phase de répulsion classique vis-à-vis des réseaux aériens de câbles, les réactions de nos interlocuteurs se parent de nuances. Il apparaît en effet que les réseaux les plus gênants sont en fait ceux qui affectent les lieux bâtis et prioritairement les villages «traditionnels».

Photographie 4

La ligne électrique qui traverse un village laonnois (photographie 4) a suscité des réactions très vives. Elle est perçue comme la négation du patrimoine historique et architectural.

A ce titre, ce sont les régions de collines et la Thiérache qui apparaissent comme les plus sensibles.



Photographie 27

La photographie 27 a provoqué des réactions comparables, la ligne et ses pylônes étant perçues comme un symbole d'artificialisation de l'espace.

Mais, ils peuvent aussi être des facteurs de développement de la biodiversité, en permettant à des espèces végétales de lumière de se développer dans les trouées que provoquent leurs tracés.

Certains interlocuteurs ont également rapidement évoqué la fonction indispensable de ces infrastructures, puis le symbole de progrès technologique qu'elles constituent, la beauté même de certains pylônes et l'harmonie qui peut exister entre une ligne à haute tension et un espace dévolu à une agriculture moderne. Il en est même qui vont jusqu'à avancer qu'en les «habitants», une ligne électrique peut améliorer des paysages d'une grande banalité.

La plupart des interlocuteurs préconisent un enfouissement des réseaux de câbles.

Ils évoquent également la réactualisation des poteaux en bois.



UNE AGRICULTURE INTENSIVE MODERNE FORT DENIGREE

La photographie 8 symbolise l'agriculture moderne, la fonction de production d'un territoire. Jamais les réponses des personnes rencontrées n'ont été aussi divergentes. Selon leur appartenance ou non au milieu agricole, les discours tenus vont de la relative acceptation à la plus farouche opposition.



Photographie 8

Les uns considèrent les photographies selon leurs valeurs esthétiques, parlent de paysages agréables et doux, regrettant la mauvaise insertion du bâtiment. Les autres trouvent ces secteurs de grande culture mornes, tristes, leur reprochent d'être des déserts biologiques dénués de tout intérêt.

Les détracteurs de l'agriculture intensive moderne vont jusqu'à regretter la présence de ce qu'ils qualifient, peut-être un peu rapidement, «d'openfield» dans la photographie 19.

Photographie 19

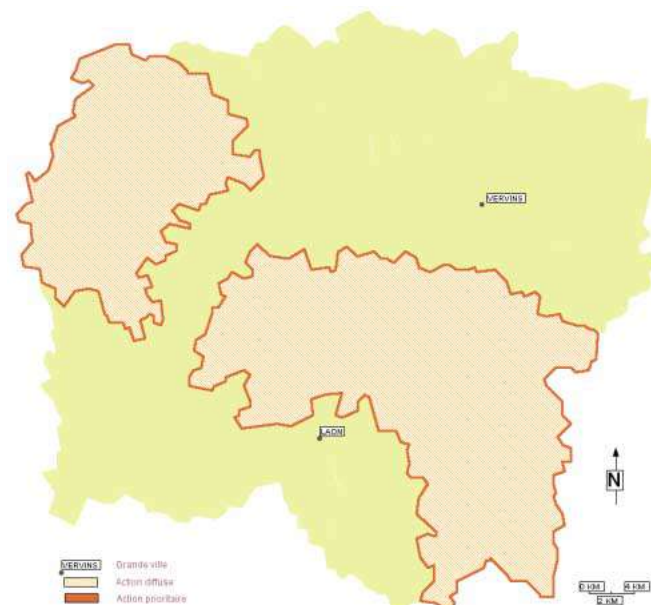


Mais les espaces de grandes cultures ne sont pas tous dénigrés avec la même insistance.



Photographie 1

La photographie 1 du Vermandois est nettement plus appréciée que la photographie 23 de la Champagne, grâce à la présence des petits bosquets et des légers vallonnements. Les sensibilités paysagères vis à vis de ces espaces agricoles s'expriment donc en priorité autour des éléments boisés qui les composent ou les bordent.



UNE AGRICULTURE INTENSIVE MODERNE FORT DENIGREE



Photographie 23

Tous nos interlocuteurs s'accordent pour ne reconnaître aucune valorisation touristique possible de ces paysages.

La photographie 18 présente une jachère fleurie; un modèle agricole qu'ils rejettent tous pour des raisons différentes.

Photographie 18



UNE VIVE REPULSION A L'EGARD DES ZONES D'ACTIVITES

Les zones d'activités sont perçues de façon très négative, principalement, en raison de l'abondance des panneaux de signalisation.



Les interlocuteurs trouvent les zones d'activités très laides. Ils les associent aux nouveaux modes de consommation et de vie qui tendent à éliminer les différences (petits commerces...) et à banaliser notre environnement. Certains parlent de paysage industriel et de négation de la nature.

Si certains se posent la question de savoir comment de tels aménagements pourraient s'avérer plus gracieux, la plupart prône d'abord une restriction et une harmonisation de la signalétique.



LES FORETS ET LES RIVIERES, PATRIMOINES A PROTEGER ET A AMENAGER

Les forêts et les rivières sont des paysages classiques du département de l'Aisne.

La hêtraie de la photographie 2 est perçue très positivement. On rend hommage à la fois à ses potentialités sylvicoles, mais aussi à ses fonctions récréatives. Lieu de promenade, on la trouve spectaculaire, élégante et belle, c'est un lieu de nature, mais de nature civilisée.

Les interlocuteurs ont conscience de la multifonctionnalité des espaces forestiers.

Les forêts gérées par l'Office National des Forêts font l'objet de plans d'aménagements qui comportent des volets paysagers. Les massifs forestiers sont étudiés dans leur environnement puis dans leurs aménagements internes.

Photographie 2



La photographie 21 qui présente un peuplement fermé et plus jeune, pris en hiver, provoque des réactions moins enthousiastes. Il évoque une certaine tristesse, les phases de reconquêtes forestières qui ont suivi la première guerre mondiale et les différents modes d'exploitation sylvicoles (taillis...).

Photographie 21



Les choses sont loin d'être aussi bien formalisées pour les rivières.

La photographie 3 est décrite comme une rivière calme bordée d'une végétation dense. Le non entretien des berges est un sujet qui retient l'attention des sondés. Certains la situent dans un environnement dégagé, peut-être des terres de grande culture.

Une remarque qui revient régulièrement concerne l'accessibilité de ces rivières et la possibilité d'y naviguer. Un interlocuteur souhaite que l'unité paysagère de la vallée de l'Aisne, vallée alluviale et versants, soit respectée.

Photographie 3



DES INTERVENTIONS SPECIFIQUES DE PRESERVATION SOUHAITEES POUR LA THIERACHE



Photographie 13



Photographie 22



La Thiérache suscite un double sentiment de fatalisme à l'égard de sa situation économique et de souhait de la voir malgré tout trouver d'autres axes de développement.

La photographie 13 est unanimement reconnue comme une vue de Thiérache. La Thiérache se compose de petites mares, de haies et de pâturages. La vision de la Thiérache est particulièrement stéréotypée et figée, certains sondés regrettant même de ne pas voir d'animaux sur la photographie.

Mais la Thiérache est aussi identifiée par la plupart des interlocuteurs comme un lieu de déprise.

Les haies sont abandonnées, les clôtures sont en mauvais état, le bâti s'écroule.

En effet, la photographie 22 est massivement attribuée à la Thiérache. Les interlocuteurs trouvent cette petite ferme triste et si certains attribuent une valeur architecturale à la grange en torchis, la plupart préférerait voir raser ces bâtiments.

Fondamentalement attachés au secteur bocager de la Thiérache, nos interlocuteurs souhaiteraient la voir trouver de nouvelles vocations de développement, que ces dernières soient touristiques ou qu'elles misent sur des productions agricoles de terroir (cidre, fromage...).

Toutefois, certains se demandent si les mutations économiques que va connaître cette région ne se feront pas au détriment des paysages actuels.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL MENACE PAR LA BANALISATION DE L'HABITAT

La photographie 15 met en valeur l'hétérogénéité architecturale d'une périphérie de village, occupée par un lotissement moderne, et de son centre historique.

Les sondés mettent en valeur la question de l'uniformisation des styles de construction contemporains. Le cas précis de ce village les laisse assez indifférents, certains trouvant même que le lotissement s'insère plutôt bien dans le village.

Ils évoquent les dynamiques de périurbanisation que génèrent les urbains qui veulent vivre à la campagne. Ces modes d'urbanismes leur paraissent difficilement conciliables avec une activité de tourisme.



Photographie 15

A l'inverse, l'habitat traditionnel, ici du Laonnois, leur paraît un atout majeur. Ils sont sensibles au style architectural («pas de moineau» des pignons) à l'agencement des bâtiments, à l'environnement du village (buttes boisées...). Ils trouvent ce village *très mignon, calme, vivant, respirant le bien-être...*

Le Laonnois est très valorisé pour son habitat.

Ils regrettent malgré tout la présence d'une ligne électrique et le fait que toutes les toitures ne soient pas coordonnées.

Leurs remarques sont donc d'autant plus exigeantes que le bâti est déjà considéré comme de qualité.

Photographie 4



LES ZONES HUMIDES, EXPRESSION D'UNE NATURE SAUVAGE



Photographie 17

Ces marais (photographie 17) symbolisent pour nos interlocuteurs l'idée de «la vraie nature et du sauvage». Tous sont frappés par l'exubérance de la végétation.

Ils les considèrent comme des lieux d'une importante richesse écologique.

Les zones humides véhiculent une image très positive même si elles provoquent en même temps une certaine frustration du fait de leur impénétrabilité.

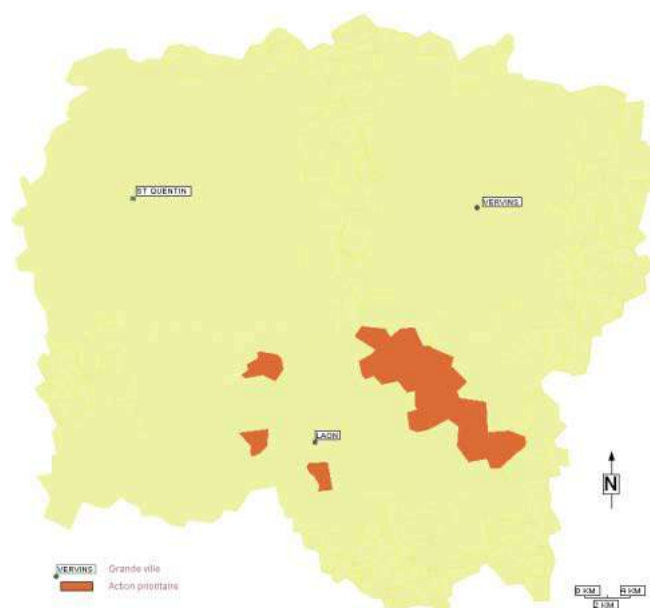
Il semble important pour les sondés de savoir et de faire savoir que ces endroits existent, même si leur valorisation est difficile. C'est une fierté départementale.

Les sites humides de l'aire d'étude sont, pour la plupart, bien connus de nos interlocuteurs.

Les prairies inondables de la vallée de l'Oise (photographie 16) ne jouissent pas de la même renommée.

Elles sont jugées peu intéressantes et moyennement sauvages.

Photographie 16



LA PLANTATION DE PEUPLIERS N'EST PLUS UNE PRIORITE

Bien que très secondaire, la présence de peupliers dans les photographies 3 et 19 a pourtant été signalée par la plupart de nos interlocuteurs. Ce point d'intérêt témoigne de l'importance du peuplier dans la culture départementale.



Photographie 19

La photographie 16 a provoqué un discours nourri sur cet arbre. Les interlocuteurs revendiquent son caractère typique de l'Aisne. Le paysage représenté est considéré dans l'ensemble comme peu intéressant, assez banal dans le département.

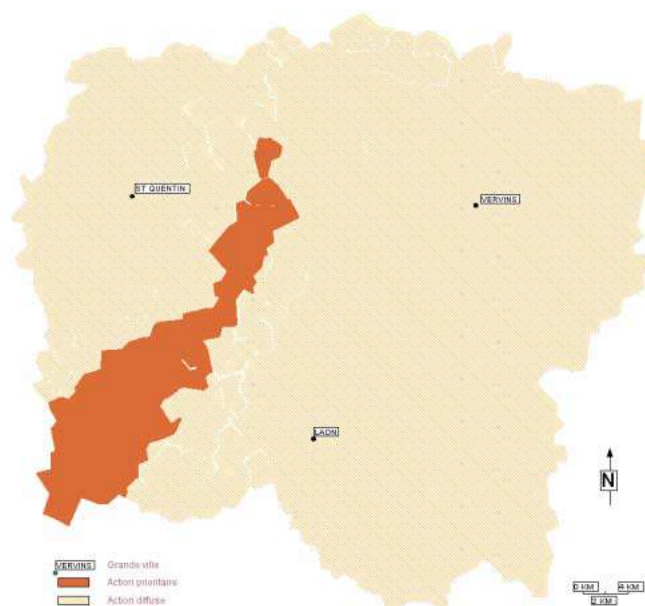
Si l'un des sondés trouve que le peuplier s'insère assez bien dans la vallée de l'Oise, les autres ont un discours relativement hostile à son égard. On parle *d'économie un peu désuète, de forêt du pauvre ou encore de productivisme qui va à l'encontre d'une gestion durable*.

Les plantations de peupliers n'apparaissent à l'évidence plus comme des enjeux majeurs.

Photographie 16



Photographie 3



LES ACTEURS LOCAUX

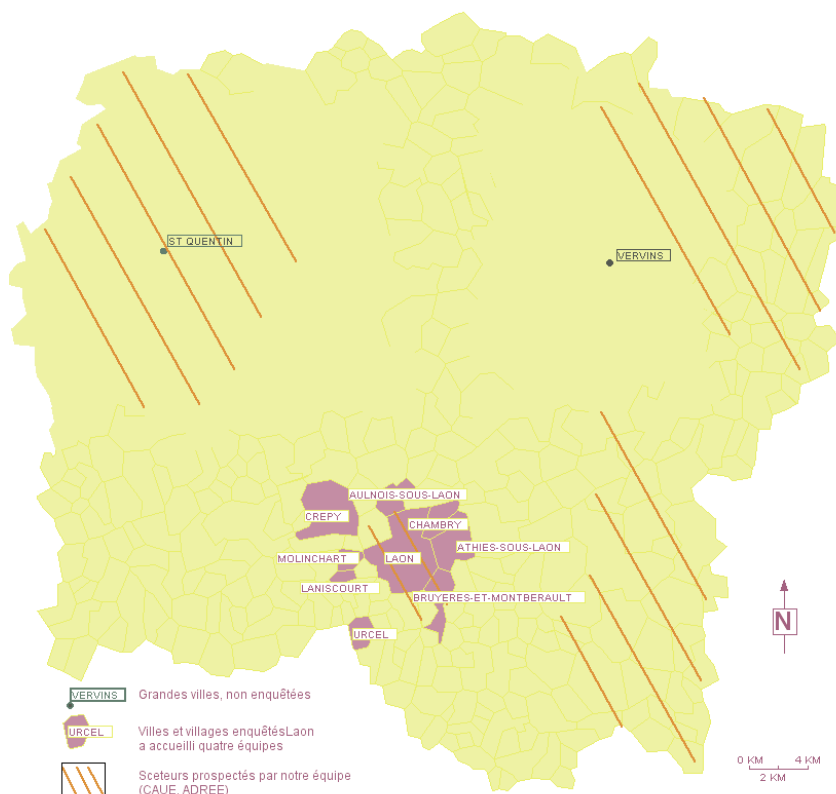
Nous cherchons à savoir quels sont les paysages axonnais reconnus comme tels.

Quelles valeurs leur associe-t-on, tant en matière de représentativité que de goût personnel ?

Les personnes interrogées perçoivent-elles une évolution de ces paysages, leur histoire ?

Dans quel état d'esprit ces personnes répondent-elles à ce questionnaire, comment se comportent-elles vis à vis des paysages ?

ENQUÊTES SUR LES PAYSAGES AUPRÈS DE LA POPULATION LOCALE



La démarche

Deux séries d'enquêtes :

1 - Nous avons rencontré différentes personnes anonymes.

Il leur a été demandé de décrire et de localiser une série de 10 photographies (parmi les 25 présentées lors des enquêtes auprès des acteurs départementaux), en s'appuyant sur la carte des Entités Paysagères et la liste de mots.

Les entretiens ont été rapides (quelques minutes) et dirigés.

Le questionnaire était très précis et hiérarchisé.

Une fiche d'observation du comportement de la personne sondée le complète.

Ces entretiens ont été réalisés le matin du vendredi 3 avril 1998.

Neuf équipes ont rencontré les différents sondés à Laon, ville haute et basse et dans les villages environnants.

2 - Une deuxième série d'enquêtes a été réalisée par les membres de notre équipe.

Des personnes de notre entourage ont été rencontrées.

Peu de personnes ont été enquêtées mais dans plusieurs Entités Paysagères.

La série de documents présentés était la même.

L'une de ces enquêtes a été réalisée à Laon afin d'évaluer dans quelle mesure l'information très partielle que nous fournissent ces petites enquêtes est, ou non, comparable à celle recueillie auprès d'un échantillon plus vaste.

DES IDEES DIRECTRICES

L'examen de la liste de mots proposés par les enquêtés pour désigner les photographies, nous permet d'exprimer les grandes idées directrices qui caractérisent les paysages. Tous ces mots ont été comptés et rassemblés selon leurs affinités. Les idées sont classées dans un sens décroissant, de la plus souvent évoquée vers celle qui l'est le moins. Ne sont présentées ici que les principales.



- 1 -
Champs
Activités Agricoles
Agroalimentaire
Désert,
immensité



- 3 -
Forêt
Promenade
Beauté
Nature



- 2 -
Plan d'eau
Beauté
Nature
Peupleraies
Marais



- 4 -
Abandon
Vieux
Restauration
Campagne



- 5 -
Élevage
Calme
Campagne



- 6 -
Électricité
Laideur



- 7 -
Rivière
Calme
Étang
Beauté
Loisirs



- 9 -
Village
Lotissement
Mélange ancien / neuf



- 8 -
Campagne
Village
Beauté
Paysage



- 10 -
Zone industrielle
Zone commerciale
Laideur
Désastreux, affligeant
Publicité

Les réactions des enquêtés vis à vis des photographies sont, en général, de quatre ordres avec, une phase descriptive, une phase d'utilisation, une phase d'impression, et une phase esthétique.

Certaines de ces vues stimulent un cortège assez riches d'idées (photo 2), alors que pour d'autres, les réactions sont très pauvres (photo 6).

LA NATURE, LA CAMPAGNE, LES INFRASTRUCTURES HUMAINES

Selon les premiers termes de la liste d'idées directrices, l'ordre des photos préférées fait se succéder les thèmes suivants :

Forêt⇒ Rivière⇒ Plan d'eau⇒ Élevage⇒ Campagne⇒ Village⇒

Abandon⇒ Champs⇒ Électricité⇒ Zone industrielle

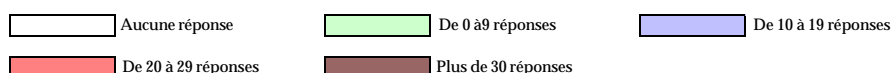
- Deux pôles se distinguent très nettement, d'un côté, une préférence très affirmée en faveur des paysages de nature, en particulier de la forêt, suivie de près par la rivière, et de l'autre, un refus catégorique des environnements très marqués par des équipements, avec le centre commercial et le pylône électrique.

- Entre ces deux pôles, se dessine un noyau central dans lequel s'exprime une certaine logique de choix qui met en avant le monde rural, la campagne. La peupleraie inondée (ph2) est suivie des verts pâturages thiérachiens (ph5), du corps de ferme traditionnel dans son environnement de polyculture (ph8), du village des collines du Laonnois marqué par la présence d'un lotissement moderne (ph9), de la ferme en brique à l'abandon (ph4) et enfin, du vaste champ dont l'arrière plan est occupé par un grand bâtiment agricole (ph1).

Le classement de ces photos répond à une logique de refus des éléments qui semblent caractériser, pour nos interlocuteurs, un degré croissant de pression de l'homme sur son environnement. Sans discernement ils opposent la présence d'éléments naturels, en particulier celle de l'Arbre, y compris le peuplier, à la celle de réalisations humaines. Ne trouve grâce à leur yeux qu'un habitat rural traditionnel, encore faut-il qu'il soit encore fonctionnel. Ainsi, la photographie de la ferme abandonnée plaît moins que celle du lotissement.

Photographies de paysages les mieux localisées (grande enquête)

	ph3	ph10	ph7	ph2	ph4	ph5	ph8	ph9	ph1	ph6
Massif de St Gobain	71	0	5	3	2	6	1	1	0	2
Laon	3	55	3	1	2	5	3	10	7	10
Vallée de l'Oise	2	1	26	26	1	4	5	5	1	3
Thiérache basse	3	0	4	4	26	9	8	5	2	0
Thiérache	0	0	3	2	21	15	10	1	3	1
Thiérache bocagère	0	0	8	6	9	23	4	1	2	0
Champagne	2	1	3	4	1	1	3	5	16	14
Plaines du Laonnois	0	11	3	4	5	2	14	12	14	11
Vallée de l'Aisne	0	0	16	9	1	0	4	3	2	3
Partout	0	5	0	1	0	1	1	1	3	14
Collines du laonnois	2	3	0	2	1	4	4	15	3	3
Marlois	1	1	1	9	9	8	10	6	13	6
Noyonnais	1	7	1	6	0	1	5	11	5	5
Vermandois	2	2	8	6	6	8	12	3	9	8
Autres	1	3	1	0	2	0	10	1	2	1
-	11	11	16	16	13	13	15	18	16	19



- Les préférences exprimées par les personnes rencontrées à Laon, dans le Vermandois, en Champagne et en Thiérache vont dans le même sens que ce que montre la grande enquête.

Les éléments naturels restent les plus prisés, à l'opposé des infrastructures humaines.

Photographies de paysages les plus appréciées de Laon

+ Echelle d'appréciation, de la photo la plus appréciée vers la photo qui l'est le moins -

ph3	2	0	1	1	1	0	0	0	0	0
ph5	0	2	1	1	0	0	0	0	1	0
ph7	1	1	0	1	0	0	2	0	0	0
ph8	1	0	1	0	1	2	0	0	0	0
ph2	0	0	1	0	1	2	0	1	0	0
ph1	0	2	0	0	0	0	1	2	0	0
ph4	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1
ph9	1	0	0	1	0	0	1	1	0	1
ph6	0	0	1	0	0	0	1	0	3	0
ph10	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3

Aucune réponse 1 et 2 réponses 3 et 4 réponses

Photographies de paysages les plus appréciées du Vermandois

+ Echelle d'appréciation, de la photo la plus appréciée vers la photo qui l'est le moins -

ph3	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0
ph7	3	0	1	0	1	0	0	0	0	0
ph2	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0
ph5	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0
ph4	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0
ph8	0	0	0	0	1	4	0	0	0	0
ph9	0	0	0	0	1	1	3	0	0	0
ph1	0	0	0	0	0	0	1	3	1	0
ph6	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2
ph10	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3

Aucune réponse 1 et 2 réponses 3 et 4 réponses

Photographies de paysages les plus appréciées de Champagne

+ Echelle d'appréciation, de la photo la plus appréciée vers la photo qui l'est le moins -

ph3	4	1	1	0	0	0	0	0	0	0
ph7	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0
ph2	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0
ph5	0	3	0	1	1	0	0	0	2	0
ph8	0	0	0	1	3	1	0	0	0	0
ph4	0	0	0	0	1	2	1	1	0	1
ph9	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0
ph1	0	0	0	0	0	3	1	1	1	0
ph6	0	0	0	0	1	0	0	1	4	0
ph10	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5

Aucune réponse 1 et 2 réponses 3 et 4 réponses

Photographies de paysages les plus appréciées de Thiérache

+ Echelle d'appréciation, de la photo la plus appréciée vers la photo qui l'est le moins -

ph3	4	1								
ph7	0	1	3	1						
ph4	0	0			5					
ph5	1	2		2	2					
ph8	0	1	1	1		2				
ph2	0	0	1			1	2	1		
ph9	0	0				2	1	1		1
ph1	0	2					1	1	1	2
ph6	0	0		1				2	1	1
ph10							1		3	1

Aucune réponse 1 et 2 réponses 3 et 5 réponses

DES PAYSAGES IDEALISES

- Au jeu de la localisation des photographies , il semble que les sondés identifient assez bien les Entités Paysagères correspondantes.

Toutefois, ce constat général est à nuancer dans le détail des photographies. Le nombre de fois où les Entités paysagères ont été choisies est très variable. Au cours de la grande enquête laonnaise, Laon a été évoquée pratiquement 100 fois, alors que la vallée de l’Aisne et les Collines du Laonnois l’ont été, respectivement, moins de 40 fois.

Deux situations s’individualisent nettement :

- d’un côté, celles où les photographies sont associées en bloc, de façon évidente, à certaines entités paysagères,
- de l’autre, celles où la distinction est beaucoup moins évidente.

Font parties du premier groupe, la photographie de la hêtraie (ph3) associée au Massif de St Gobain (71 fois !), celle du centre commercial (ph10) à la ville de Laon, celle de la rivière (ph7) et celle des prairies inondables et de la peupleraie (ph2) à la vallée de l’Oise et enfin, celles de la maison abandonnée (ph4) et du bocage (ph5) à la Thiérache. Ces six photographies sont donc associées à quatre Entités Paysagères seulement.

Dans le second groupe se trouvent les quatre autres photographies, ces dernières n’étant jamais attribuées à l’une des treize Entités Paysagères plus de 18 fois à chaque fois.

Certaines vues semblent donc particulièrement représentatives et d’autres beaucoup moins.

Photographies de paysages les plus appréciées

+ Echelle d'appréciation, de la photo la plus appréciée vers la photo qui l'est le moins -

ph3	40	38	11	6	2	1	0	0	0	0
ph7	33	27	17	9	4	4	3	1	0	0
ph2	9	11	20	15	16	13	4	8	2	1
ph5	4	9	23	28	18	7	5	2	1	0
ph8	7	6	17	18	29	16	2	1	0	0
ph9	2	2	2	8	11	27	22	11	5	4
ph4	2	6	7	8	11	17	21	10	8	6
ph1	1	0	0	5	2	5	16	36	17	11
ph6	0	0	1	0	2	2	16	18	31	26
ph10	0	0	0	0	0	2	7	9	30	47

Aucune réponse De 1 à 9 réponses De 10 à 19 réponses

De 20 à 29 réponses De 30 à 39 réponses 40 et plus de réponses

Photographies de paysages les mieux localisées à Laon

	ph3	ph1	ph10	ph8	ph2	ph4	ph5	ph7	ph6	ph9
Massif de St Gobain	5									
Champagne		4							2	
Laon			4							
Marlois		1		3		1			1	2
Vallée de l'Aisne				2	3			2		
Vallée de l'Oise					2			2		
Thiérache basse						2	2			
Plaines du Laonnois			1						1	1
Vermandois						2				1
Thiérache bocagère							2			
Autres								1	1	
Thiérache							1			
Collines du laonnois										1
-										
Partout										
Noyonnais										

Aucune réponse
 De 1 à 3 réponses
 4 et 5 réponses

Photographies de paysages les mieux localisées dans le Vermandois

	ph2	ph7	ph3	ph6	ph1	ph4	ph5	ph8	ph9	ph10
Vallée de l'Oise	5	5								
Vermandois				4	3	1		2	1	2
Massif de St Gobain			5							
Thiérache						3	1			
Thiérache basse						1	1	1		
Thiérache bocagère							3			
Collines du laonnois				1				1	2	1
Champagne					2			1		1
Laon										1
Plaines du Laonnois									1	
Noyonnais									1	
Marlois										
Autres										
Vallée de l'Aisne										
-										
Partout										

Aucune réponse
 De 1 à 3 réponses
 4 et 5 réponses

Photographies de paysages les mieux localisées en Champagne

	ph3	ph5	ph8	ph10	ph9	ph6	ph1	ph4	ph7	ph2
Massif de St Gobain	6									
Thiérache bocagère		4							2	1
Marlois			3				2	2		
Champagne						3	2		1	
Plaines du Laonnois				2	1		2			1
Collines du laonnois		1	1		3					
Laon				3						
Vermandois			2		1	1				
Vallée de l'Oise				1					1	2
Thiérache basse		1						2		
Vallée de l'Aisne									2	1
Thiérache								2		
Autres					1					1
Partout						1				
Noyonnais						1				
-										

Aucune réponse
 De 1 à 3 réponses
 De 4 à 6 réponses

- Les résultats des enquêtes de proximité montrent des adéquations différentes de celles qui s'exprimaient dans la grande enquête. Si les images qui bénéficient du plus grand degré de reconnaissance restent sensiblement les mêmes, avec en particulier la forêt de Saint Gobain et le bocage de Thiérache, ces quatre petites enquêtes nous montrent à quel point l'ancrage local des sondés est important.

Les habitants du Vermandois mettent l'accent sur ce qui, dans les photographies leur semble le plus proche de leur environnement. Plus de 6 photographies leur semblent représenter le Vermandois, y compris le pylône électrique, pour quatre personnes sur cinq.

C'est également le cas pour les personnes interrogées en Champagne, pour qui les évocations du Marlois, de la Champagne et de la Plaine du Laonnois arrivent en tête.

Il est intéressant de noter que les personnes interrogées dans ces deux Entités Paysagères ont eu des réactions différentes face à la question de la production agricole intensive qui les concerne toutes les deux. Bien que la photographie de plaine (photo 1) puisse apparaître comme peu valorisante sur le plan esthétique, pour la faire leur, les premiers l'ont située sur leur territoire alors que les seconds l'ont partagée avec leurs voisins immédiats.

Autre particularisme, la Champagne est la seule Entité pour laquelle les rivières (Oise, Aisne) sont particulièrement peu évocatrices.

Les réactions des habitants de Laon procèdent sensiblement de la même logique.

En ce sens, elles se démarquent sensiblement de la grande enquête qui avait pourtant en bonne part été réalisée à Laon. Expressions d'une pensée plus locale, elles associent de préférence les photographies aux Entités Paysagères de proximité que sont le Marlois ou la Champagne. Notons toutefois que les Collines du Laonnois restent ignorées.

Quant aux habitants de Thiérache, ils ne dérogent pas à la règle et affirment leur spécificité nord orientale du département, mettant aussi l'accent sur ce qui les entoure. Ainsi, la photographie choisie pour représenter la vallée de l'Oise (ph 7) a plutôt des allures d'Oise amont, l'ample vallée plantée de peupliers (ph 2) de l'Oise moyenne ne les inspirant guère.

Photographies de paysages les mieux localisées en Thiérache

	ph3	ph5	ph10	ph7	ph4	ph1	ph9	ph8	ph2	ph6
Massif de St Gobain	5									
Thiérache bocagère		5			2					1
Laon			4							
Vallée de l'Oise				3						
Thiérache basse					3					
Champagne			1			2	2		1	2
Plaines du Laonnois									1	1
Vallée de l'Aisne				2						
Collines du laonnois							2	2	2	
Marlois						2	1	2		1
Noyonnais									1	
Vermandois						1		1		
Autres										
-										
Partout										
Thiérache										

Aucune réponse
 De 1 à 3 réponses
 4 et 5 réponses

LE PAYSAGE DES ACTEURS LOCAUX

L'identification par les personnes rencontrées de certains paysages n'induit pas nécessairement que ces derniers sont appréciés. Il semble, en fait, que les enquêtés ont eu tendance à répondre aux questions suivant une logique de déduction, appliquant des schémas stéréotypés au choix des photographies.

Les résultats de ces enquêtes mettent en valeur les grands schémas paysagers que véhicule la culture locale, et même nationale, dans la mesure où l'on retrouve ici les éléments paysagers majeurs décrits dans les guides touristiques (Cf. étude des guides Joanne-Bleus) et la littérature. Ainsi, la forêt (ph 3) ne peut être que le Massif de Saint Gobain, le Bocage verdoyant (ph 5), que celui de Thiérache et la Rivière (ph 7), que la vallée de l'Oise...

Nous avons également pu mieux comprendre ce que recouvrait la notion de paysage pour la population locale, en constatant que les enquêtés reconnaissent des paysages mais ne le désignent pas en tant que tel.

Seule la photographie 8 a été assez souvent qualifiée de paysage. On peut donc en déduire, en s'appuyant également sur les réponses concernant les autres photographies, qu'un paysage est un ensemble composite d'éléments physiques (haies, champs, village...) dans lequel aucun de ces éléments ne prend le pas sur les autres, observable depuis un point de vue qui permet d'embrasser un vaste espace, et connoter plutôt positivement en termes d'impression et d'esthétique. Le paysage type des Axonnais est rural, avec un habitat traditionnel et une activité agricole diversifiée.

On peut cependant être surpris de constater que les enquêtés classent en assez mauvaise position ces paysages dans la série des photographies qu'ils préfèrent et qu'ils ont d'énormes difficultés pour les localiser.

Le Paysage est une notion que les habitants du nord et du centre du département de l'Aisne ne s'approprient pas et qu'ils n'appliquent pas à leur environnement quotidien. Ils ne vivent pas dans un paysage, ils le regardent, comme un belle image.

Toutefois, l'apport des enquêtes de proximité qui ont été menées sur l'ensemble de l'aire d'étude permet de nuancer ce constat.

Il est vrai qu'elles montrent que les personnes enquêtées reconnaissent toutes les grands paysages emblématiques du département. Mais elles montrent également que cette culture générale du "Paysage-symbole" se double d'une culture paysagère quotidienne, plus ou moins vivace.

La dimension globale du paysage s'exprime très rarement dans les commentaires des personnes rencontrées, ces dernières privilégiant les éléments individuels qui composent ce paysage (haie, maison, champs), ne les organisant ou ne les quantifiant jamais les uns par rapport aux autres.

La notion de paysage surgit toutefois quand, pour diverses raisons (conditions météorologiques particulières, absences prolongée d'un lieu, bouleversements rapides de l'espace...), la personne qui vit dans un espace quotidien devient subitement spectatrice.

Nous constatons en fait que la notion de paysage atteint le plus souvent les personnes interrogées de manière intuitive. Leur forte sensibilité à l'égard de certains éléments du paysages, qu'elles perçoivent et qu'elles organisent de façon propre, le sens dont elles chargent leur environnement quotidien sont incontestablement la manifestation d'une relation paysagère entre des individus et ce qui les entoure.

Il s'agit de paysages qui s'établissent à l'insu de ceux-là mêmes qui les engendrent.

Enfin, il semble que cette relation s'exprime différemment dans les secteurs de l'aire d'étude. Ainsi, les habitants des Entités paysagères n'entretiennent pas les mêmes relations avec leur espace de vie, ne produisent et ne ressentent donc pas les paysages de la même manière.

CONCLUSION

Plusieurs modes d'appropriation culturelle des paysages

Limites de la démarche

- Les enquêtes réalisées auprès des acteurs départementaux ou celles de la deuxième série auprès des acteurs locaux souffrent certainement d'un échantillonnage un peu limité en nombre de personnes.

- Les biais du questionnaire : le jeu des correspondances, la proximité géographique, les critères esthétiques.

- Les personnes rencontrées ont eu tendance à répondre à ce questionnaire comme à « un jeu piège » dans lequel il fallait absolument retrouver l'image correspondante. Leurs commentaires, plutôt que les témoignages de leur expérience personnelle, sont généralement les fruits de rapprochements stéréotypés : une forêt, c'est forcément le massif de Saint Gobain, le bocage, c'est la Thiérache...

Mais, restent des questions en suspens, pourquoi, par exemple, la rivière correspond-t-elle le plus souvent à la vallée de l'Oise et non à celle de l'Aisne ?

- De plus, les sondés habitent à Laon pour la plupart ou dans son environnement immédiat, il est donc normal qu'ils aient été plus sensibles aux éléments de leur quotidien : le centre commercial, la forêt de Saint Gobain... Toutefois, on peut s'interroger sur les raisons qui ont fait que les Collines du Laonnois, dans lesquelles se trouvent pourtant des villages qui ont été enquêtés, jouissent de si peu de reconnaissance. La Photographie était-elle mal choisie ?

- La qualité plastique des documents présentés est également très importante. Toutes les photos ne peuvent satisfaire les penchants esthétiques de toutes les personnes rencontrées, il importe donc d'en tenir compte.

Les paysages des acteurs départementaux et locaux

Malgré ces remarques, les enquêtes ont permis de mettre en évidence différents points de convergence et de divergence entre acteurs départementaux et locaux.

Acteurs départementaux et locaux réagissent de la même manière dans les choix des photographies qu'ils préfèrent. En général, ces choix privilégient les éléments de nature à ceux des interventions humaines contemporaines.

Ils réagissent également de la même façon lorsqu'il est question de situer ces photographies, faisant référence à de grands schémas culturels de reconnaissance d'un lieu. Il est apparu, par exemple, que chacun percevait la Thiérache comme une région de verts pâturages, de haies et de petites mares.

Ces enquêtes ont aussi permis de montrer que les acteurs départementaux et locaux partageaient la même définition du paysage, à savoir, un ensemble composite d'éléments physiques, dans lequel aucun élément ne prend le pas sur les autres, observable depuis un point haut et apprécié en termes d'impressions et d'esthétisme.

Toutefois, si cette notion de paysage rassemble, elle divise également. Ainsi, les acteurs départementaux n'ont aucune difficulté à percevoir des paysages dans l'aire d'étude. Ce sont des réalités quotidiennes de leurs activités professionnelles. Ce sont des paysages « pragmatiques », qui ont d'autant plus de valeur qu'ils reflètent diverses activités économiques.

Les acteurs locaux, quant à eux, idéalisent des paysages d'exception, il leur est impossible d'appliquer cette notion à leur environnement quotidien. Ils ne vivent pas dans des paysages !

Dans la mesure où ces personnes entretiennent malgré tout des relations avec leur environnement quotidien, nous devons en conclure que les paysages imprègnent en profondeur le vécu des gens. Ils font à un tel point partie d'eux qu'ils ne peuvent constituer un sujet d'interrogation en tant que tel. Ce n'est qu'à l'occasion de grands bouleversements qu'une identité paysagère peut surgir; comme cela semble avoir lieu, aujourd'hui, pour les habitants de Thiérache, confrontés aux diverses difficultés qui touchent leur région.

Cette différence entre intervenants départementaux et locaux est fondamentale, c'est celle qui sépare les observateurs, des acteurs du paysage.



CENTRE ET NORD

LE TERRITOIRE ET SON IMAGE

PERCEPTION ET REPRESENTATION DU PAYSAGE

LA PERCEPTION DU PAYSAGE PAR L'AUTOMOBILISTE



Cet aspect de la perception des sites est associé au phénomène que représente l'invasion du paysage par une multitude de petits objets (signalisation, publicité) ou par d'autres équipements (châteaux d'eau, pylônes etc) liés aux phénomènes de l'aménagement urbain

La lecture globale du paysage associe dans la perception d'un observateur, d'autres lectures séquentielles telles que les particularismes de la nature (roche en forme d'animal, objets posés par l'homme).

Ces "lectures" parallèles conscientes ou réflexes vont changer, altérer, pondérer ou perturber notre perception, faire intervenir (positivement ou négativement) notre émotivité qui conditionnera notre interprétation subjective du paysage.

Les lectures séquentielles sont dépendantes de l'effet de vitesse de telle sorte que notre œil associe des éléments en les groupant ou en les isolant.

Les lectures de détail sont associées à des ralentissements (virages) ou à des arrêts (embouteillages, repos, pannes, crevaisons etc...)

Parcourant le paysage, nous le percevons donc de près, de loin, ou les deux à la fois. Mais là encore les objets vont influencer notre jugement. Quels rôles jouent-ils dans les paysages ? Peuvent-ils contribuer à créer un paysage particulier ?

Des objets artificiels atteignent quelquefois nos sens de manière inattendue et brutale.

- Quand de loin un "panoramique" fait naître des impressions poétiques ou d'angoisse, modulées par l'échelle, la luminosité, les mouvements (nuages, oiseaux, eau...bruits lointains de circulation routière et aérienne).
- Quand de près un poteau électrique coupe le cadrage, d'une vue panoramique ou qu'une publicité occupe une partie du premier plan.

Ces vues d'ensemble nous captivent, par leur échelle spatiale mais ce sentiment est lui aussi altéré par des objets fonctionnels brutaux : complexes de transformateurs et autres centres de regroupement de lignes haute tension, zones industrielles ou encore entrées de villes où se devine déjà la jungle des panneaux et enseignes, de totems, feux, fils routiers dont le maillage enlace les "boîtes à chaussures"(*).

Suivant notre état d'esprit, notre humeur, notre subconscient modifiera un ou plusieurs aspects de cette lecture en y associant également des éléments personnels qui par automatisme viendront "coller" à cette vision. Par exemple :

- nos images de passages antérieurs sur ce site,
- nos rêves, (par rapport à un aspect féérique d'une vallée partiellement sous la brume).
- nos souvenirs historiques (lectures ou images de films de la guerre 14-18) pour le Laonnois, le débarquement pour la Normandie).
- nos sons ou chansons ("Les corons", "Ce plat pays qui est le mien") etc...

(* "boîtes à chaussures": terme donné par les urbanistes aux hangars parallélépipédiques s'alignant dans certaines zones industrielles.



L'apparition répétée de ces bornes s'ajoutant à la concentration de la conduite, vont perturber et réorienter la lecture du paysage. Suivant leur position et leur couleur ces objets prendront plus ou moins d'importance.



Les messages directionnels détournent notre attention du paysage.



Une juxtaposition d'objets brouillera le message de chacun: "cedez le passage"

Quelques éléments marquants de notre perception du paysage



Les glissières de sécurité cadrent les paysages et lors des "bouchons" ou ralentissements "agissent de manière insolite sur notre perception des lieux.



Objets sur les végétaux, clôtures et leurs accessoires insolites



Vieux objets, tas de cailloux en vision cumulée sont des marqueurs négatifs.

Le mécanisme

Dans ce processus de perceptions, les objets nous assaillent aussi en premier plan, et ce, lorsqu'ils nous sont imposés lors de la conduite sur route,

- Lors d'un changement de direction nous lisons le panneau et enregistrons parallèlement sa couleur, les taches de rouille ou son inclinaison anormale. De la même façon, un objet accroché à une clôture attire notre œil et "marque" l'endroit.
- Ralentis par un embouteillage sur une quatre voies, nous nous surprenons à découvrir ces "barres obliques ou horizontales" que sont les rails de sécurité. Prennent alors beaucoup d'importance dans la vue du paysage, les détails de fixation, la matière des bandes métalliques de sécurité.
- d'autres objets comme les panneaux de signalisation et de sécurité sont des repères au sens propre comme au sens figuré. Ils orientent notre parcours ou guident notre regard, influent sur nos sentiments en nous incitant à tenir compte des dangers de la route.

Les éléments de perception parallèle

Ce sont en majorité des objets artificiels (cheminées, châteaux d'eau, panneaux signalétiques, bornes, éléments de clôtures, tas de débris... un vêtement accroché à un poteau, etc...).

Ils peuvent être aussi d'origine naturelle mais simplement "déplacés" par l'homme (tas de cailloux, dépôts de récoltes betteraves).

Leur impact sur notre lecture n'est pas forcément proportionnel à leur taille mais dépend fortement de leur position dans le paysage. Une petite publicité jaune vif ou rouge fait sa tache dans le paysage et y laisse sa marque dans tous les sens du terme.

Leur influence sur notre lecture du paysage

Ces éléments sont des marques qui vont altérer notre photographie mentale du paysage et construire notre jugement avec des *a priori*.

Plus ces marques seront puissantes, plus elles modifieront les autres regards que nous aurons sur le paysage. Elles agiront parfois à retardement "pour se rappeler à nous", se juxtaposer (mentalement) par analogie de situation dans d'autres sites.

A quels stades ces éléments contribuent-ils à l'identité du paysage?

Aggressifs, ils deviennent identitaires avec le temps et surtout avec la reconnaissance des usagers qui s'en servent comme repères ou "lieux-dits".

- "Après le virage du pont SNCF..." - "Dès que vous verrez la sucrerie..." "Après

le panneau "stop"... "A la hauteur de la pub "STOC"...derrière les silos"...le long des pylônes jusqu'à la station de transfos"...A gauche du calvaire" etc...

Il serait hâtif d'en conclure que plus le paysage est équipé, plus notre lecture risque d'être distordue. La qualité du design et de l'implantation des objets peut s'avérer déterminante. Une ligne haute tension "coupant" la forêt donne souvent une impression de mutilation alors que le même type d'équipement en plaine peut être ressenti comme complémentaire ou comme une mutation équilibrée de modernité du paysage. Par conséquent, c'est plus une analyse au cas par cas qui nous permettra d'inventorier ces phénomènes.

L'ensemble additionné de ces marqueurs pèsera différemment sur la construction de notre processus d'appréciation de l'image du lieu. Par exemple, dans le cas d'une entrée d'agglomération déstructurée où les signes de laisser-aller sont dominants, notre mémorisation sera teintée d'un sentiment de manque de maîtrise urbaine, de tristesse, voire d'abandon.

Passant à travers une zone industrielle où les panneaux publicitaires témoignent d'une surenchère de gros caractères alliés à une polychromie de choc, l'automobiliste aura du mal à mémoriser le caractère de cet endroit. L'image d'ensemble qualifiant ce lieu sans identité sera associée à celle très générale de l'anarchie.



Les réseaux aériens et le chateau d'eau sont dominants dans la mémorisation de ce paysage
Panneaux de signalisation et de sécurité.



A l'arrêt, la vision rapprochée des équipements leur confère une présence qui rend abstraite la lecture du paysage .



L'impact des équipements compte autant que celui des éléments naturels.



La multiplicité des signes occulte la lecture du site. (Arrivée sur Laon nord)



Le rail latéral, les couleurs, la géométrie de la chaussée vont pendant un temps répété "structurer" notre perception du trajet.
Par opposition à une petite route communale qui s'intègre au paysage (ci-dessous), cette N44 le coupera brutalement.



La couleur ajoutée au signe augmente l'impact de l'objet sur son environnement.

Les éléments de repère de cet embranchement sont: les bois, le poteau, l'abri, les bornes



PAYSAGES DE L' AISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT



INVENTAIRE DES PAYSAGES DE L' AISNE

PREMIERE PARTIE

L'INVENTAIRE DES PAYSAGES



CAUE de l'Aisne



CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

PRESENTATION GENERALE

Méthode d'investigation

La carte des grandes unités

Les procédés d'analyse des paysages

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES 11

La Thiérache bocagère 13

La Basse Thiérache 39

La grande plaine agricole 65

La vallée de l'Oise moyenne 101

Le bassin chaunois 125

Le massif de Saint-Gobain 151

Les collines du Laonnois 183

LES PAYSAGES PARTICULIERS 211

En Thiérache bocagère 217

Les vallées de l'Oise et du Thon

La forêt du Nouvion

En basse Thiérache 221

La ville de Marle

La falaise de Bernot

Dans la grande plaine agricole 223

Le bois d'Holnon

La forêt d'Andigny

Les savarts de Sissonne

La vallée de l'Omignon

La vallée de la Somme

La vallée de la Serre

Les marais de la Souche

Le Bohainois

Dans le bassin Chaunois 239

Le bassin industriel de Chauny-Tergnier-La Fère

La basse vallée de l'Oise

Les collines du Noyonnais

Dans le massif de Saint-Gobain 243

Les vaux de Saint-Nicolas

La montagne des Creutes

Les landes de Versigny

Dans les collines du Laonnois 249

La cuesta des villages vigneron

La vallée de l'Aisne

La vallée de l'Ailette

Le paysage des canaux

D'une rive à l'autre

LES PAYSAGES RECONNUS 261

En Thiérache bocagère 266

La forêt de Saint-Michel

La ville d'Hirson

En basse Thiérache 270

La ville de Guise

La ville de Vervins

Les églises fortifiées de Thiérache

Dans la grande plaine agricole 277

La ville de Saint-Quentin

La butte de Laon

Liesse

Le Massif de Saint-Gobain 287

La forêt de Saint-Gobain

Le vallon de Prémontré

Le château de Coucy

Les marais de Cessières

Dans les collines du Laonnois 296

De Royaucourt à Bourguignon

Le Chemin des Dames

Vauclair

LES SITES INSTITUTIONNALISES 303

La carte des sites institutionnalisés

PAYSAGES DE L'AISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT DE L' AISNE

PREMIERE PARTIE L' INVENTAIRE DES PAYSAGES

PRESENTATION GENERALE



LE CONSEIL
REGIONAL
DE PICARDIE



DIRECTION REGIONALE DE
L' ENVIRONNEMENT
PICARDIE



CHARTRE
DÉPARTEMENTALE
POUR L' ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CAUE de l'Aisne

Inventaire - 5

METHODE D'INVESTIGATION

I - Le travail de repérage

Fondement

Les paysages de l'aire d'étude ont été identifiés selon des critères physiques et confrontés à l'image qu'ils déterminent auprès des acteurs et des habitants de l'Aisne. Reste à effectuer un travail de terrain pour valider ou contester les entités paysagères qui se dessinent au travers des deux premières approches, scientifiques et culturelles. La méthodologie d'investigation a été testée sur un secteur, la Thiérache.

Le périmètre de la zone test a été légèrement étendu à l'Ouest afin de vérifier l'existence d'une rupture paysagère entre le Vermandois et le Bohainois.

Le but de ce travail était donc de vérifier les limites des unités paysagères telles qu'elles figurent sur la carte des unités géographiques.

Méthode

L'idée générale étant de parcourir la totalité de la zone test et compte tenu de la superficie de celle-ci, le travail de repérage a été divisé en quatre secteurs. Pour chacun des secteurs, il a été demandé aux personnes responsables du repérage :

- de commencer le parcours au point indiqué sur la carte. La distance maximale de la vision humaine étant de deux à quatre kilomètres, des points d'arrêt ont été marqués tous les 4kms ;
- de reporter sur une carte au 1/50 000, les points d'arrêt, les vues photographiques et les éventuelles ruptures paysagères brutales ou les zones de transition paysagère ;
- de remplir, à chacun des points d'observation, une fiche de renseignements concernant les aspect visuels et sensoriels du paysage observé.

Une moyenne de deux journées a été nécessaire pour couvrir chacun des secteurs.

Bilan

Ce travail de repérage a permis de corriger la carte des unités géographiques et ainsi de dresser les nouvelles limites des entités paysagères.

II - Informations complémentaires

Auprès des communes

Une enquête auprès des maires a été menée.

Le territoire concerné couvre un peu plus de 500 communes. Chacune d'entre elles ont reçu un questionnaire portant sur les données paysagères qui les caractérisent.

Près de 300 réponses nous sont parvenues. Malheureusement, les questionnaires en retour n'ont pas toujours été remplis avec minutie. Ils nous ont fournis cependant des éléments intéressants quant au sentiment d'appartenance culturelle à telle ou telle entité géographique.

Divers

Nous avons poursuivi notre recherche de documentation écrite et graphique auprès des musées et des bibliothèques.

De même, nous avons rencontrés d'autres personnes ressources qui nous ont orienté vers de la documentation graphique : gravures, représentations de peintres locaux et cartes postales.

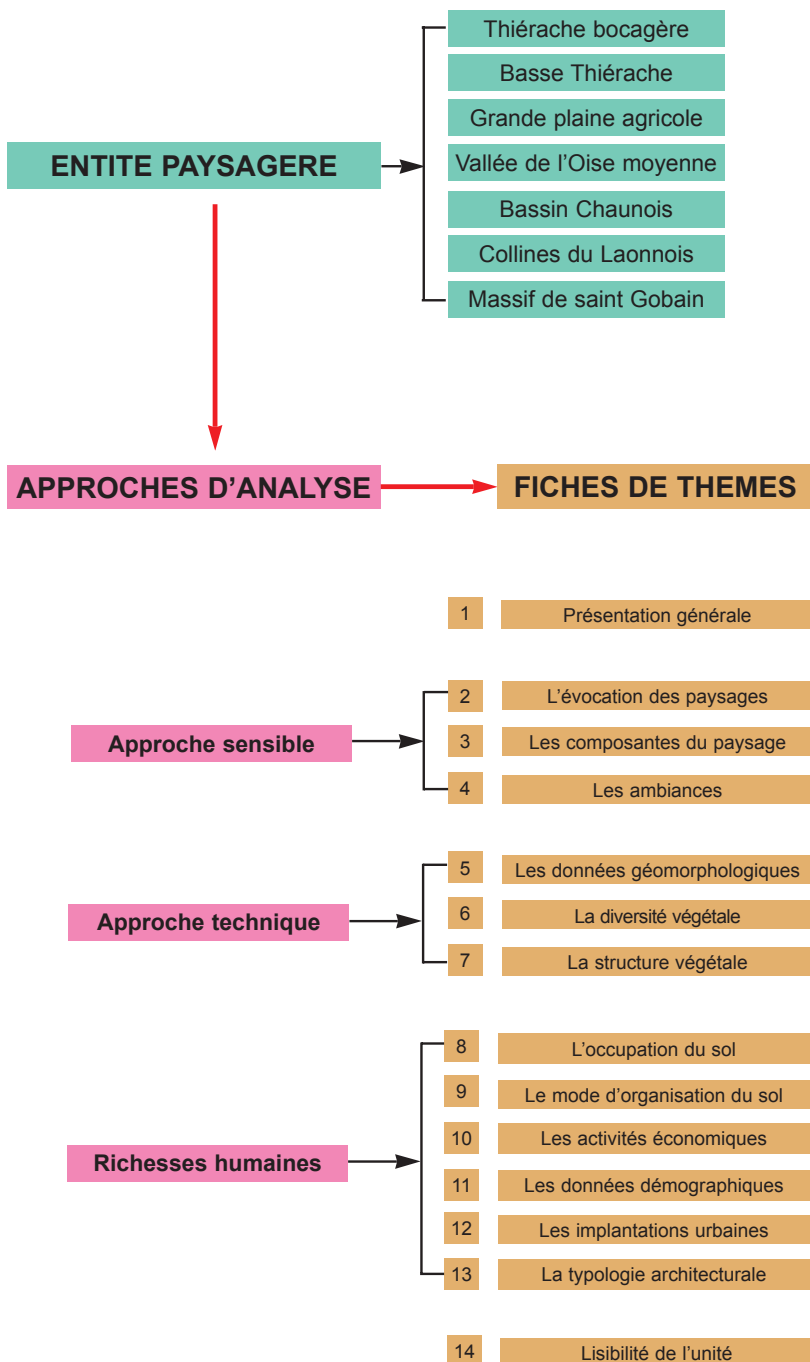
Aquarelle de Claude Dupin



CARTE DES GRANDES UNITES PAYSAGERES



LES PROCÉDES D'ANALYSE PAYSAGÈRE



Les fiches présentées dans le présent document ont été conçues dans le but de permettre une bonne visualisation des thèmes d'étude abordés pour chaque entité géographique. La structure générale du rapport comprend plusieurs niveaux de lecture :

- l'entité géographique étudiée : Thiérache bocagère, Basse Thiérache, Bassin Chaunois, ...
- les différents approches d'analyse : approche plastique, approche technique, approche historique, richesses humaines, lecture qualitative.

- les caractéristiques essentielles de chaque entité (fiches de thèmes) : composantes du paysage, caractères physiques du sol, diversité végétale, occupation du sol, etc...

Le schéma ci-contre exprime la décomposition du document.

Chacune des fiches comporte une partie descriptive se rapportant au thème étudié ainsi qu'une partie "interprétation" destinée à mettre en lumière l'influence de la caractéristique évoquée sur le paysage et sur la perception que peut en avoir un observateur. Seuls les thèmes les plus caractéristiques de chaque unité sont traités. La liste des fiches ci-contre est un simple cadre de travail.

La notion de paysage étant étroitement liée au domaine de la perception, des sens, des émotions, il nous a semblé plus juste de décliner les différents thèmes d'analyse à partir d'une approche plastique mettant en avant le paysage-type d'une entité géographique, représentant les caractéristiques les plus courantes de cette entité.

Toutes les approches suivantes (technique ou scientifique, intervention humaine, approche qualitative) ont pour finalité de déterminer et de comprendre les multiples composantes qui définissent ce paysage-type.

PAYSAGES DE L'AISNE

PREMIERE PARTIE L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES





CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA THIERACHE BOCAGERE





Située à la frontière du Département de l'Aisne, l'entité Thiérache bocagère est bordée, au Nord par le Département du Nord et la Belgique et, à l'Ouest par le Département des Ardennes.

Cette position limitrophe fonde la ressemblance entre les paysages de Thiérache et ceux de ses «Pays» voisins. En effet, les composantes paysagères qui caractérisent la Thiérache bocagère (haies, urbanisation dispersée, vallonnements, prairies...), ne sont pas interrompues, brusquement, lorsque l'on quitte le Département.

Si dans l'aire de l'étude, les limites septentrionales et orientales de la Thiérache bocagère correspondent à celles du

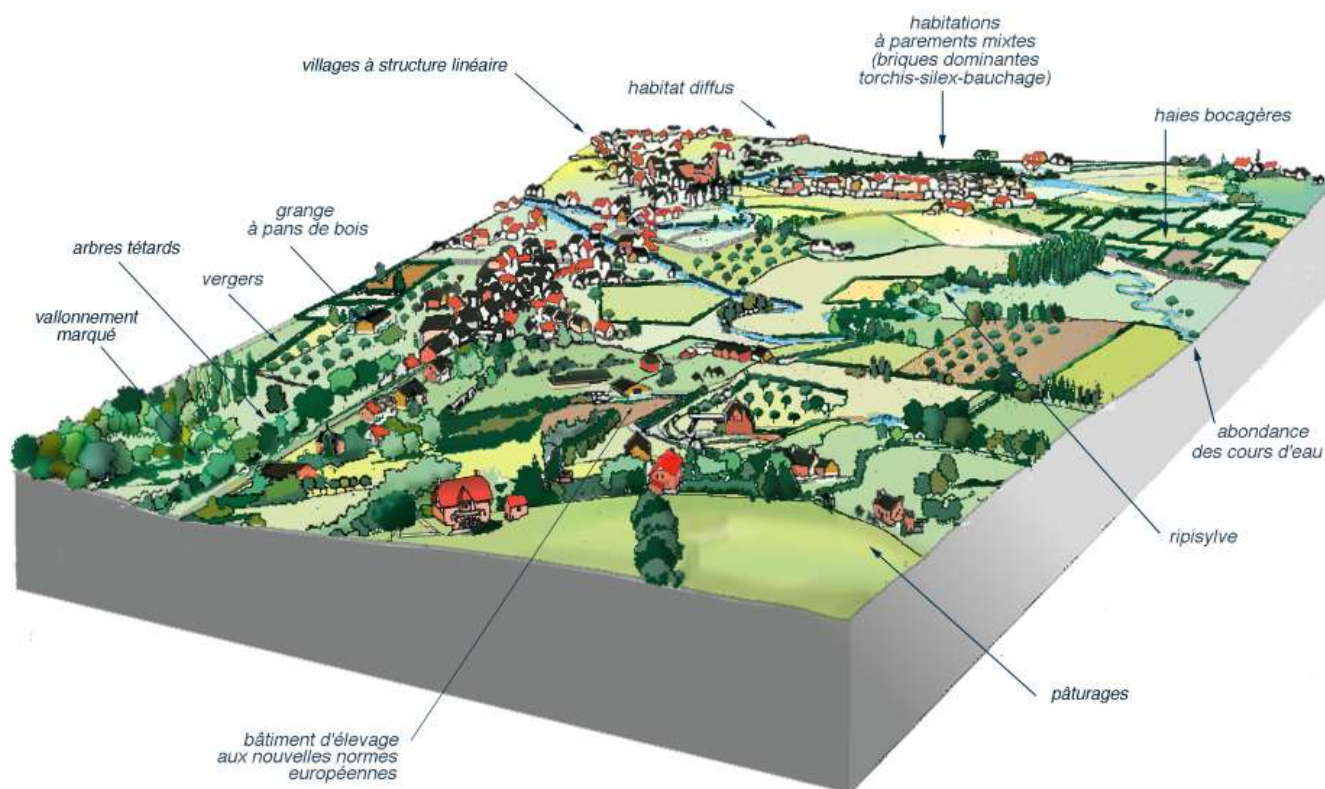
Département de l'Aisne, au Sud et à l'Est, la délimitation de l'entité se justifie par l'évolution des paysages.

Progressivement, l'activité pastorale cède le pas à l'exploitation agricole et, surtout, le maillage bocager, véritable identité culturelle de la Thiérache bocagère, est grignoté par les cultures.

Le mode d'implantation urbaine est également un critère de délimitation de l'entité. La Thiérache bocagère s'individualise par son habitat dispersé issu des défrichements médiévaux. Cette morphologie urbaine, caractéristique des paysages de bocage, se fait plus rare dans la Basse-Thiérache.

REPRESENTATION SCHEMATIQUE D'UN PAYSAGE DE LA THIERACHE BOCAGERE

THIERACHE BOCAGERE *Présentation*





PRESENTATION



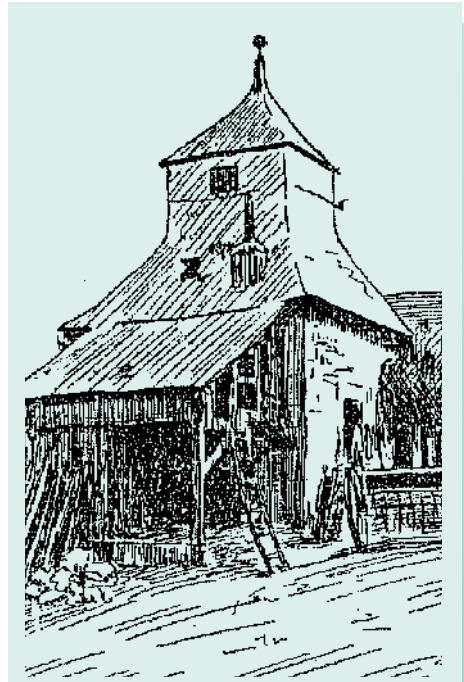
La douceur ...



... des prairies bocagères.

La Thiérache bocagère intègre la vaste entité culturelle de la Thiérache. Peut-être doit-on la considérer comme le vestige d'un terroir anciennement homogène mais aujourd'hui fractionné par les modifications des pratiques humaines depuis une cinquantaine d'années. Il n'en reste pas moins que lorsqu'on évoque les paysages de Thiérache, l'image gravée dans l'esprit de chacun est celle des ces vallonements striés de haies, celle d'une authenticité qui fait référence à une typologie de paysages nationalement reconnue : on aime à parler de "Normandie Picarde".

Entité paysagère de la Thiérache bocagère



Une architecture qui contribue à l'originalité de la Thiérache bocagère.

"Le Val-St-Pierre est comme un avant-poste de la forêt thiérachienne. Vers le Sud, il regarde l'immense plaine de culture du laonnois, ourlée, à l'horizon lointain, par le trait bleu de la Falaise de l'Île-de-France et de Champagne ; au Nord, il prolonge ses futaies, au-delà des haies de Nampcelles, vers la Haye d'Aubenton, toute la Thiérache broussailleuse et sourcilleuse est là, blottie derrière lui et moutonne, dans ses fonds et dans ses creux, jusqu'aux grandes lisières du Nouvion et de Saint Michel qui se soudent étroitement, à l'Est, au rude anneau de l'Ardenne."

Souvenirs de Ed. CHASSERAY

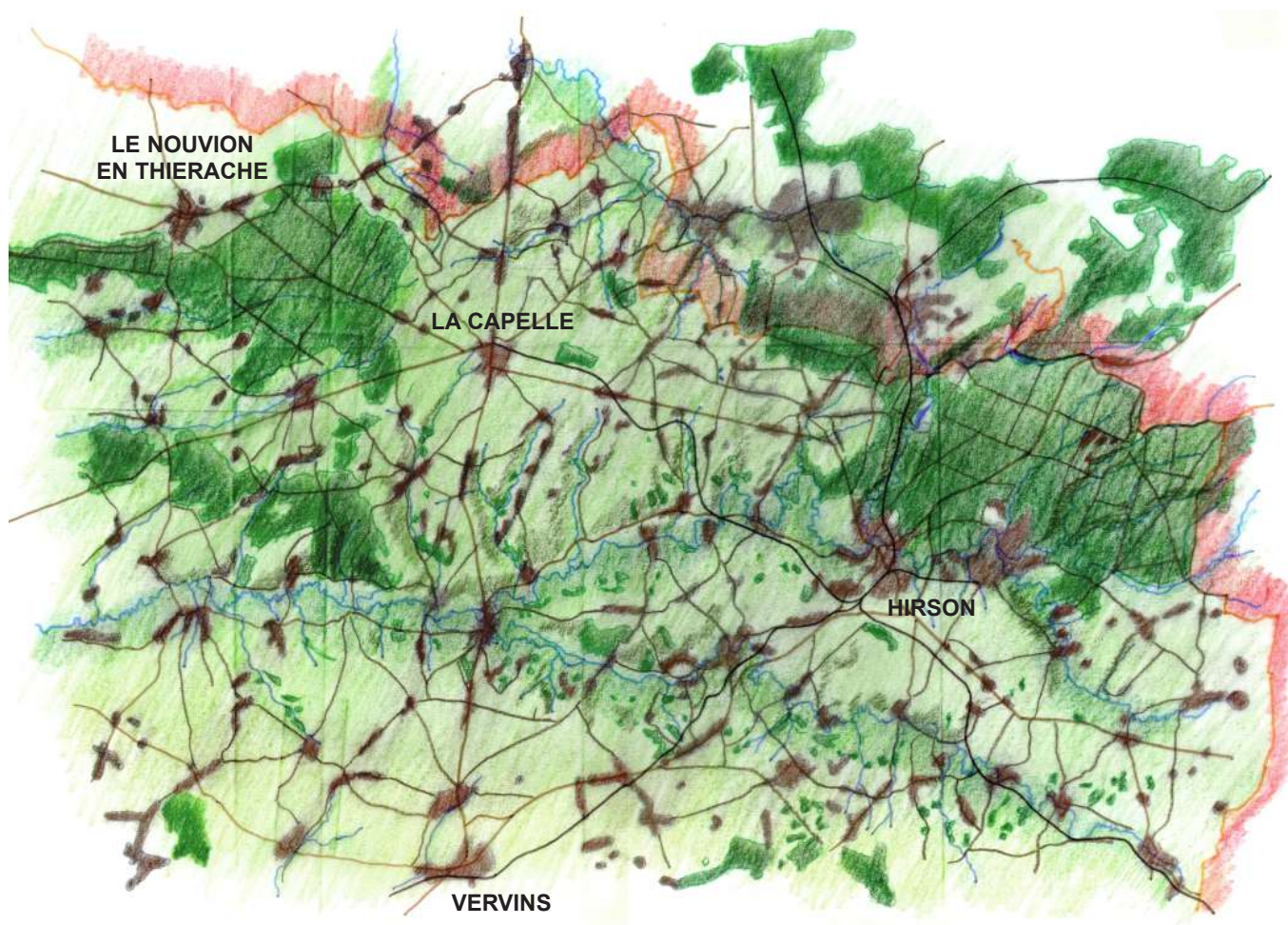
le peintre du Val-St-Pierre (1881)

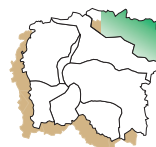
La ville d'Hirson





CARTE DE LA THIERACHE BOCAGERE





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Pierre POTHRON
«La Thiérache pourquoi pas» - 1989



Pierre POTHRON
«Hiver en Thiérache» - 1993

Pierre POTHRON
«Lessive en Thiérache» - 1985



Bruno CLOGNIER



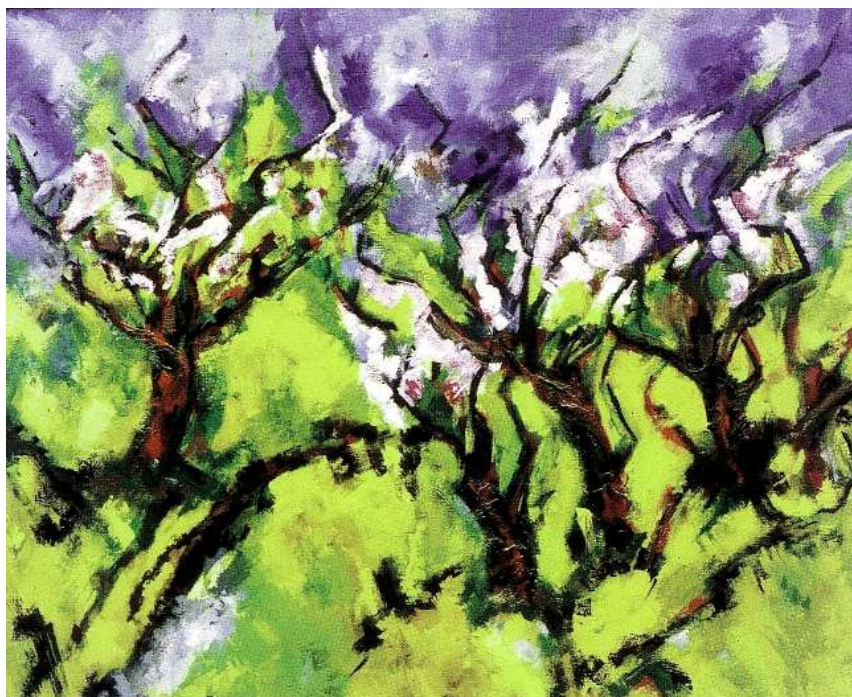
Bruno CLOGNIER - Paysage à la pierre noire

La formation de la Thiérache des bocages telle que nous la connaissons ne remonte qu'au XIX^{ème} siècle. A ce titre elle n'a pu être l'objet de multiples représentations anciennes. La rareté des évocations littéraires ou picturales trouve une explication dans le regard que nous portons sur cette partie du département. Jusqu'à une époque récente la trivialité rurale des vastes zones herbagères qui entretenaient un caractère presque sauvage, n'a pas attiré les artistes de renom.

Quelques écrits s'attachent à la description des paysans thiérachiens, imprégnés de moyen-âge, susceptibles d'aviver les curiosités ethnologiques. Mais les paysages n'ont fait l'objet d'une adulation qu'à partir du moment où la Thiérache, menacée par les mutations agricoles, entrait dans la conscience collective avec un label de patrimoine paysager rural.

Mais là encore la reconnaissance est très locale. De nombreux peintres et poètes locaux ont trouvé inspiration dans les haies des pâturages.

Pierre POTHRON - Pommiers en fleurs



L'EVOCATION DES PAYSAGES



L'abbaye de Saint-Michel par L. ALBERTINI

Leurs productions jouissent d'une belle diffusion dans la mesure où la Thiérache est l'un des meilleurs "arguments de vente" du département. Les vastes panoramas sur les douces ondulations des bocages sont très largement concurrencées par les monuments de l'entité. Les églises fortifiées détiennent sans conteste la place de choix dans le coeur des artistes. Certains pourtant ne sont pas insensibles au charme des vieilles granges à pans de bois, des porches de fermes, des somptueux pignons où se mêlent la brique et le silex... En somme le paysage de Thiérache s'individualise par ces monuments qui sont le prétexte principal à tout regard artistique.

Le village de Nampcelles par P. ROMAGNY



Une église fortifiée par L. ALBERTINI



Un village de Thiérache par PRAT

Le moulin d'Eparcy par P. ROMAGNY





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



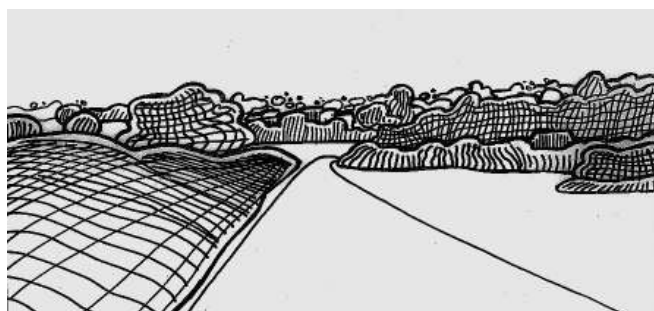
Photo originale

Les composantes majeures du paysage

L'analyse à partir d'un axe de communication est un angle d'approche privilégié, car quotidien. Il révèle les déformations dans la lecture de l'espace, largement investi par les équipements et la chaussée, dont le cheminement tranche avec des paysages au relief modéré.

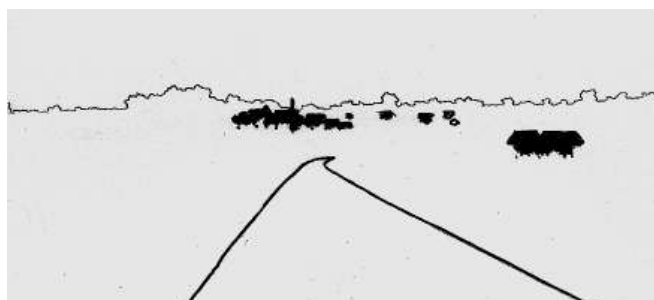
Les paysages de la Thiérache bocagère affichent la prédominance des volumes végétaux laissant transparaître sporadiquement la présence humaine exprimée par les toitures des villages et des très nombreux édifices agricoles isolés.

La plupart du temps ramassés, ces paysages donnent un rôle majeur au fond mobile du ciel, qui lorsqu'il est chargé répond en miroir aux volumes des haies.



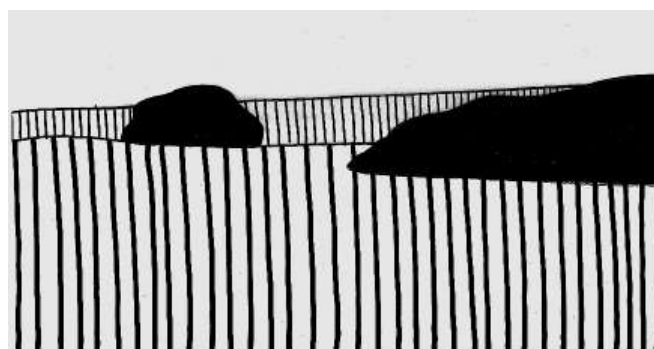
Volumes

L'étagement des différents plans donne une lecture floue des volumes qui s'entrecroisent. La vue perspective induit une lecture différente selon l'éloignement. Le volume clairement défini au premier plan, la surface sur les plans intermédiaires et le point dans le lointain. Le bâti très intégré ne se présente pas comme un volume lisible mais comme une multiplicité de surfaces.



Rapport bâti/végétal

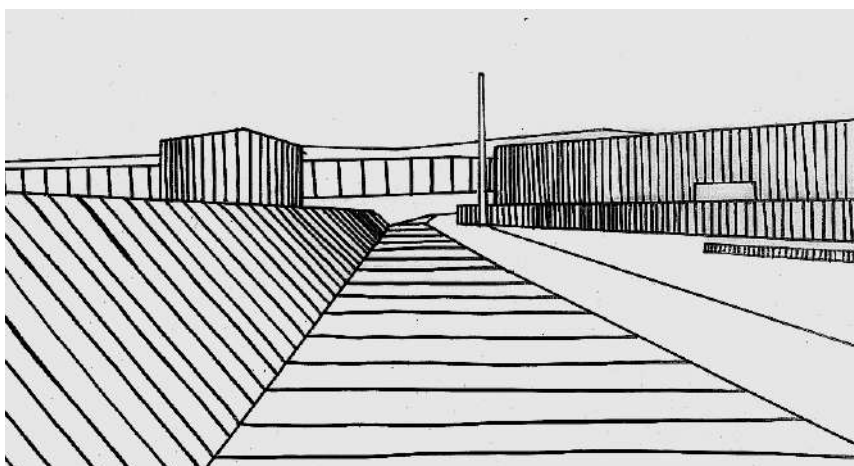
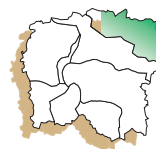
Proportionnellement le bâti est peu présent dans le paysage. Marqué par une végétation dense il se lit par fragments au gré des transparences des haies. Ces apparitions ponctuelles sont autant de points de repère qui captent le regard comme toute édification humaine. Le minéral est essentiellement représenté par la chaussée, qui, victime de sa banalité ne se pose pas comme un élément majeur du paysage.



Contrastes

Les contrastes confirment l'étagement des plans horizontaux.

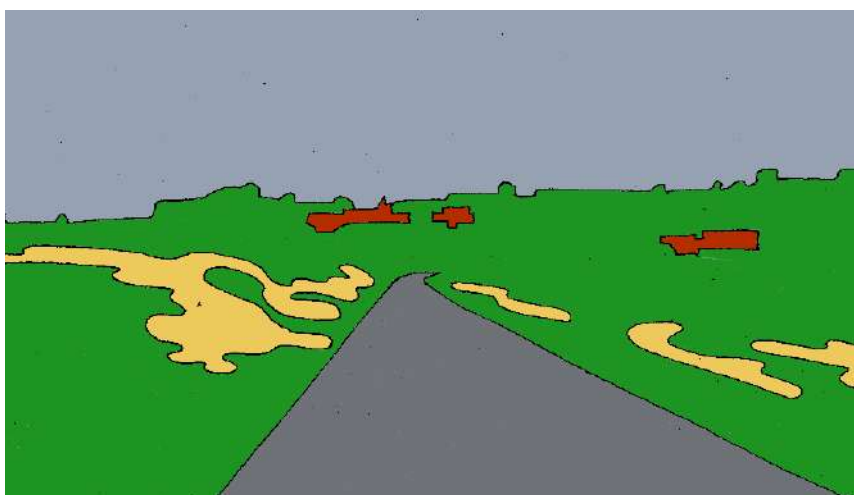
Le plan intermédiaire, constitué de haies basses et de hautes tiges, affiche une prédominance en proposant les valeurs les plus sombres. C'est le plan qui occupe prioritairement le regard.



Lignes et bandes structurantes

Sur ce paysage, à dominante horizontale, s'étage une série de plans plus ou moins denses. L'ensemble de ces constituantes linéaires sont induites par la superposition perspective des haies hautes et basses. Le bâti s'inscrit comme une bande opaque et cadrée.

Les seuls éléments en rupture verticale sont les équipements.



Dominantes chromatiques

Elles sont très dépendantes des saisons, néanmoins les teintes végétales dominent autour d'une gamme complexe de verts.

L'hiver donne aux toits une importance qu'ils perdent avec l'abondance des feuilles aux belles saisons. Ainsi répondent au rouge et gris des toitures, les bruns, ocres des arbres dénudés.

Les couleurs d'appoint sont données par les plages fleuries.



Rapport plein/vide

Les paysages de la Thiérache bocagère sont compacts. Le ciel fréquemment voilé accuse le contraste par sa profondeur.

La densité du végétal forme une masse que seule la platitude de la route entaille. Les éléments saillants confirment cette dualité.



LES AMBIANCES PAYSAGERES



fraîcheur, humidité, lumière, organisé, disciplinée, transparence, tissage, nuage, douceur, courbe, intimité



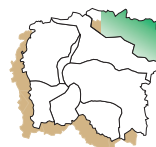
La Thiérache bocagère est imprégnée de fraîcheur. Un voile d'humidité lumineuse baigne et tempère la profondeur des espaces. Le relief doux et régulier est ourlé d'une crête de haies plus ou moins denses, plus ou moins hautes, véritable toile de fond de tout regard. La présence de l'homme ne s'affirme que par le damier organisé des prairies, le toit de quelques fermes et les ondulations disciplinées d'étroites routes.

Les prairies, cachées par les haies aux belles saisons, s'offrent plus largement au regard dans la transparence des tissages de branches des arbustes taillés dès la fin de l'automne.

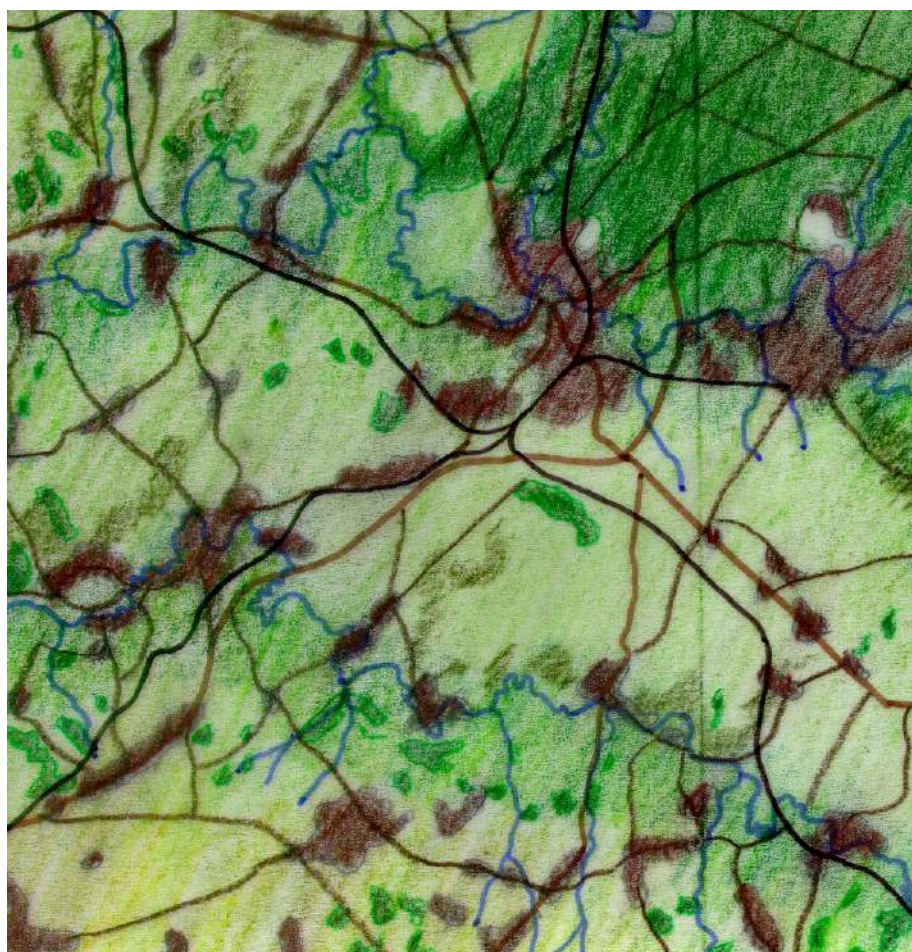
Le ciel répond souvent au volume des végétaux par l'ampleur de ses nuages qui assoit la douceur des courbes du relief.

Les haies touffues façonnent un cocon dans lequel le regard évolue dans une intimité rassurante.





L'APPROCHE TECHNIQUE

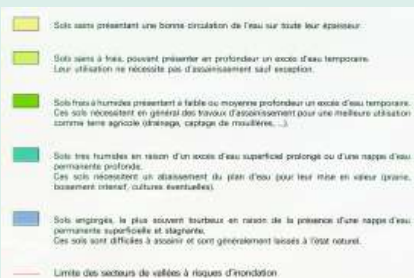




LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols de la Thiérache bocagère



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

De par les précipitations et l'abondance des cours d'eau pérennes, les groupements végétaux sont plutôt des groupements liés à l'humidité. Les groupements végétaux du plateau ardennais sont clairement des groupements à affinités boréo-montagnardes.



Type de relief

Le relief correspond à un ensemble de collines aux formes lourdes se raccordant au plateau ardennais.

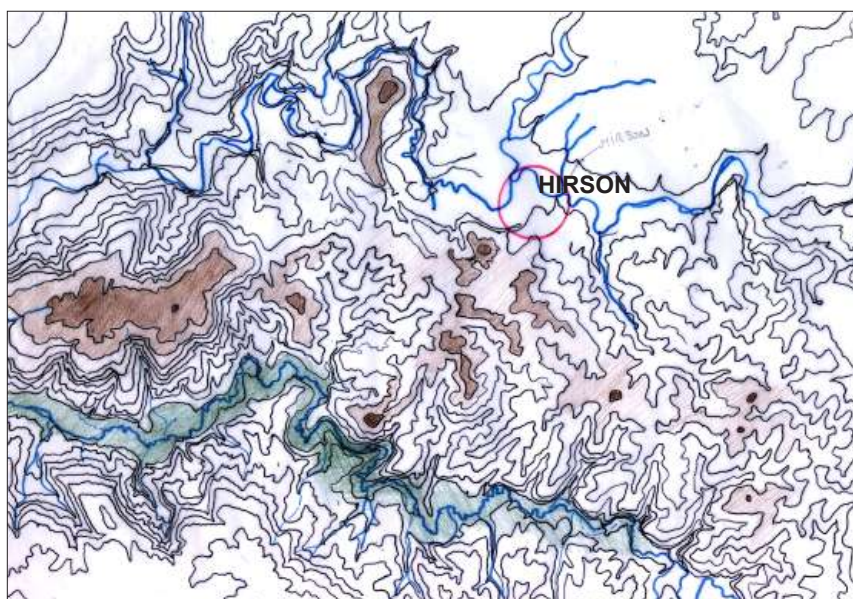
Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est extrêmement dense et dendritique : deux directions dominant, une direction nord, nord-est; sud, sud-ouest suivie par la plupart des petits émissaires, correspondant à la direction normale des pentes et une direction pratiquement est-ouest correspondant aux grands axes tectoniques et suivie par les cours d'eau principaux (Gland, Oise, Thon).

Particularités hydrographiques

Le réseau pérenne est important. Il correspond à un substrat imperméable, particulièrement représenté sur la forêt d'Hirson, où le taux de ruissellement atteint 50% des précipitations. Sur les autres parties de la Thiérache, ce taux descend progressivement jusqu'à moins de 10% sur la craie blanche. Le plateau ardennais est le seul endroit du département où l'on puisse observer un réseau de ruisseaux aussi dense en altitude (250 mètres).

Localement, dans la vallée de l'Oise, là où l'infiltration devient plus importante, se forment des résurgences au contact de la vallée. L'imperméabilité des terrains, combinée à une forte pluviométrie, conduit à de fréquentes inondations.





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

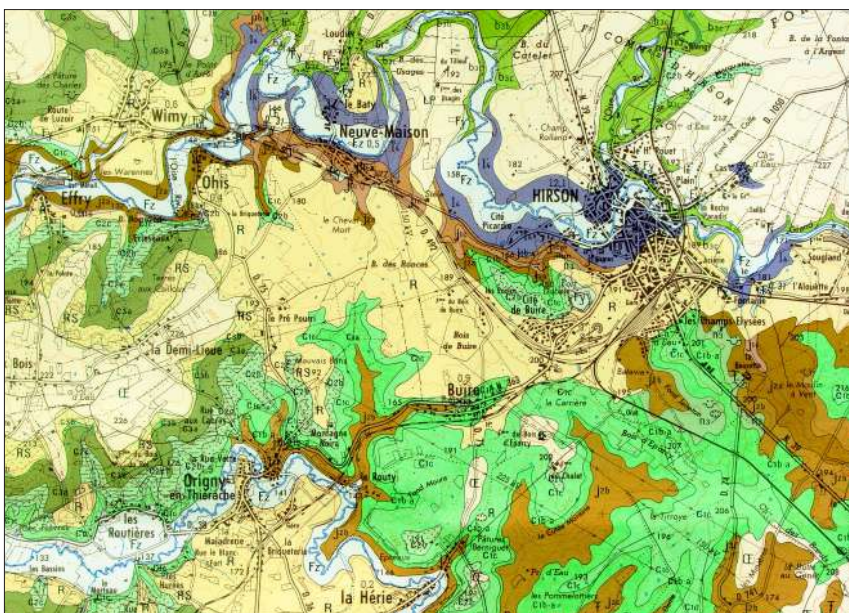
La craie marneuse est omniprésente, avec des affleurements calcaires jurassiques dans la région d'Hirson ainsi que la présence de roches cristallines schisto-gréseuses constituant le plateau ardennais. Des restes de la couverture tertiaire, sable et argiles se trouvent localement sur les hauteurs. Les couches sédimentaires du secondaire sont fortement relevées au contact du massif ancien donnant une première direction tectonique qui est celle de l'anticlinal de l'Artois et du Pays de Bray. L'autre direction tectonique est donnée par le pendage général des couches vers le centre du Bassin Parisien. Les failles jouent un rôle mineur.

Couverture pédologique

D'épaisseur variable, le limon des plateaux domine. Il se combine avec les couches sous-jacentes, donnant des limons moyens ou lourds. Les limons sont surtout cantonnés sur les plateaux, notamment le plateau ardennais, et sont moins importants dans les vallées ou sur certains versants. On trouve des sols tourbeux sur le plateau ardennais et dans quelques sites limités des placages sableux tertiaires et localement dans certaines parties de la vallée de l'Oise.

Traits morphologiques principaux

Deux familles de formes peuvent être dégagées, celle du plateau ardennais, socle ancien surélevé au cours du tertiaire, rajeuni, avec un réseau hydrographique encaissé, et celle des pays crayeux, ensemble de collines lourdes, à versants convexo-concaves réguliers ; ces collines correspondent à une surface rajeunie, mais n'ont pas le caractère du plateau de l'Ardenne ou du Laonnois, du fait de la progressivité des versants. Si l'alignement des formes de relief semble net au contact de l'Ardenne, il semble de moins en moins net au sud.



Particularités morphologiques

La région d'Hirson présente, à la limite entre les formations secondaires et le massif ancien, une dépression périphérique due à des conditions préférentielles pour le travail de l'érosion.

Phénomènes géomorphologiques actuels

La surrection du massif ardennais se poursuit, pouvant donner lieu à des secousses sismiques. Si le risque d'érosion est faible, de par la couverture herbeuse et la stabilité des sols, les cours d'eau, notamment lors des périodes de crue, peuvent charrier des quantités importantes de matériaux.

Carte géologique détaillée de la France
HIRSON
Bureau de recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National - 1952

Colluvions	Calcaires Bathonien	Grès et schistes du dévonien
U	76	ds
Limons		
U, U'	72	ds
Formations résiduelles	Marnes et calcaires	
RS	75	ds
	74	ds
Alluvions récentes		
Fz	73	ds
Alluvions anciennes		
Fy	71	ds
Sables Ypresiens		
84	Schistes et marnes	
Sables	70	
Craie et marne		
65		Quartzites
		70
	Schiste dévonien	
	69	
Craie Cénomanienne		
	68	
Argiles		
	Schistes et calcaires	
	67	
Sables		
	66	
Calcaires bathonien		
	65	



LA DIVERSITE VEGETALE



Arbre têtard

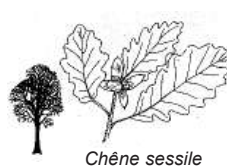
Composé exclusivement de feuillus, le bocage Thiérachien évolue au fil des saisons, créant ainsi une multitude de paysages : paysage très fermé quand les végétaux ont leur feuilles. Des percées furtives apparaissent à l'automne sans jamais s'ouvrir pleinement grâce aux branchages et aux essences marescentes comme le charme ou le chêne pédonculé.

Dominantes de blanc et de vert au printemps durant la floraison de l'aubépine et de l'églantier, couleurs fauves et chaudes à l'automne avec l'érable champêtre, le merisier, les fruits de l'aubépine et du sureau.

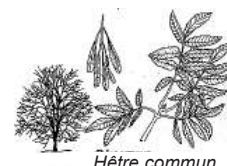
Haies de hautes et de basses tiges



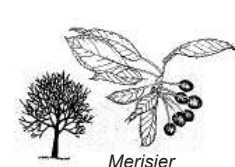
Chêne pédonculé



Chêne sessile



Hêtre commun



Merisier

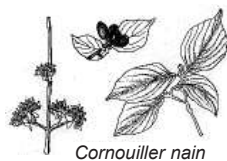


Charme

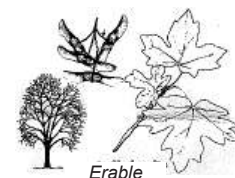


Aulne glutineux

Le bocage de la haute Thiérache est un bocage à herbages et à vergers dont les arbres de hauts jets sont principalement des frênes (*Fraxinus excelsior*), mais aussi des aulnes (*Alnus glutinosa*), des chênes (*Quercus ruber* et *petraea*) et des merisiers (*Prunus avium*). Les charmes (*Caprinus betulus*), utilisés dans la composition des haies basses sont aussi présents sous la forme d'arbres têtards, taillés tous les 15 ans pour fournir du bois de chauffage.



Cornouiller nain



Érable champêtre

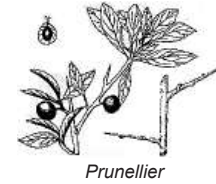
Les espèces arbustives, aubépine (*Crataegus monogyna*) et charmille (*Carpinus betulus*) mais aussi prunellier (*Prunus spinosa*), cornouiller (*Cornus mas*), érable champêtre (*Acer campestre*), sureau noir (*Sambucus nigra*), fusain (*Euonymus europeus*), églantier (*Rosa canina*), constituent la trame végétale des haies basses.



Fusain d'Europe



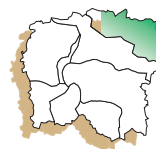
Sureau noir



Prunellier

La trame bocagère induit des écosystèmes associés variés : herbacés des milieux surpiétinés, des fossés humides, des lisières de haies.

La localisation de la haie nuance sa composition qui varie selon qu'elle se trouve en fond de vallée, en pente douce, sur plateau...



LA STRUCTURE VEGETALE

Le tissu végétal qui structure la Thiérache bocagère relève de quatre typologies de haies, toutes de plain-pied et fortement maîtrisées :



La haie basse (1 m à 1,5 m), se dégarnissant relativement vite, on pratiquait autrefois le tressage des branches (plessage) afin de réduire au minimum les interstices entre les branches pour garantir le clos. Ce type de haie occupe généralement les bords de routes.



La haie mixte est composée d'un alignement régulier d'arbres de haut jet ou d'arbres têtards liaisonnés par une haie basse taillée. Elle se positionne le plus souvent perpendiculairement à la voie.



La haie moyenne témoigne de l'abandon de l'entretien de la haie basse; la limite entre la haie originelle et les repousses récentes est très nettement perceptible en hiver.



L'alignement d'arbres têtards, reliquat de la haie mixte, était pourtant la formule la plus répandue dans le passé.

Associés à la trame bocagère, les arbres fruitiers, en verger ou isolés, font partie de ces caractères forts qui marquent la Thiérache. Ils ponctuent les herbages entre les haies en périphérie des fermes et des villages. Les haies, dont la fonction initiale était d'assurer un parcage fiable et économique du bétail, ont rapidement révélé de nouvelles potentialités pratiques : fournir du bois de chauffage extrait des tailles en têtards, du bois d'oeuvre (aulnes pour le baugeage), protéger les herbages, les bêtes et les habitations des vents.



Raccord de la structure bocagère avec le boisement autour de l'oppidum de Mondrepuis
photo M. Bourreux
Archives du Département de l'Aisne

Le paysage de bocage donne toute sa dimension au rôle des pratiques humaines dans la fabrication d'entités paysagères. La Thiérache figure à tout instant une nature maîtrisée, sculptée, voire tissée.

Cette convergence entre nécessité humaine et nature procure des sensations très proches de celles que l'on peut éprouver dans un labyrinthe paysager où le végétal a perdu toute hostilité au profit de l'agrément de la découverte.

On est en présence d'un paysage complexe, dont on savoure toute la richesse dans le mouvement. Le réseau viaire revêt une importance capitale pour une lecture globale d'un espace grandement structuré par les axes de communication.

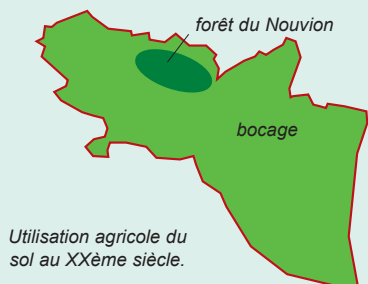




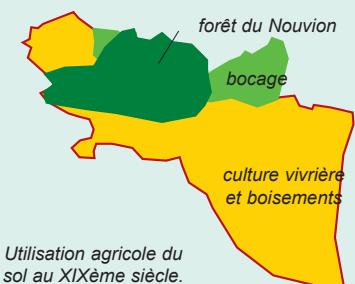
L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE VEGETALE



photo M. Bourreux - Archives du Département de l'Aisne



Utilisation agricole du sol au XXème siècle.



Utilisation agricole du sol au XIXème siècle.

Le paysage de bocage de Thiérache est issu d'une évolution relativement spontanée qui n'a pourtant pas nié l'existence d'une physionomie antérieure en conservant le mode de partage des terres. Les haies n'ont fait que souligner un parcellaire anciennement constitué.

La limite sud de l'entité paysagère actuelle est définie par la césure radicale entre les pratiques agricoles, puisqu'on constate en basse Thiérache une mutation vers l'agriculture intensive dans la négation totale de la morphologie antérieure.

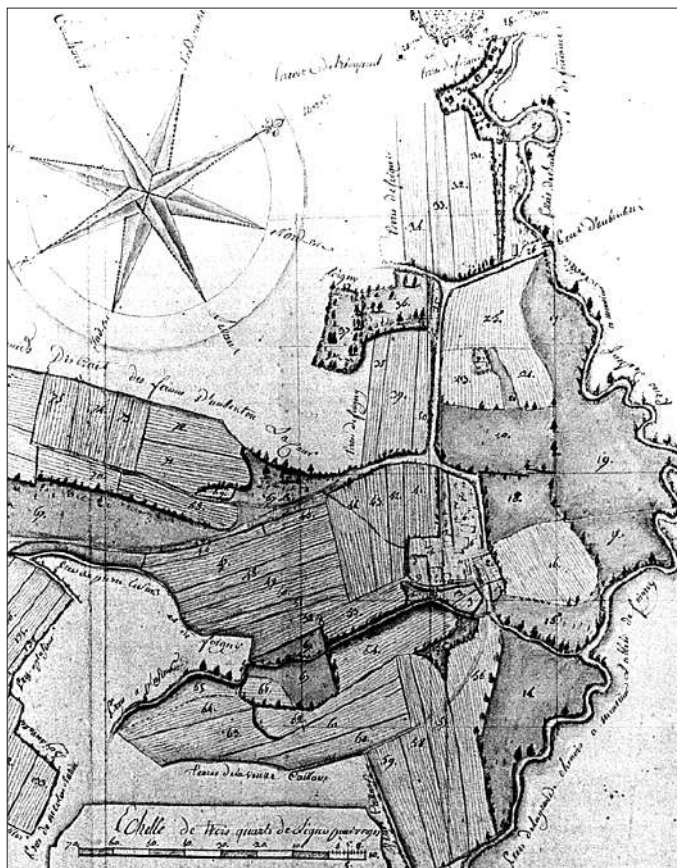
Désormais, il faut savoir dans quelle mesure les limites paysagères de la Thiérache bocagère sont menacées par la marée de la grande culture.

Le stéréotype de la Thiérache bocagère correspond à une réalité assez récente puisque ce type de découpage parcellaire lié à l'élevage s'est généralisé au cours du XIXème siècle ; il traduit l'adaptation de la région à un nouvel environnement politico-économique, la transformation du tissu social et l'évolution des exploitants vers une agriculture à meilleur rendement.

Initialement, la polyculture vivrière, issue de l'exploitation communautaire des terres, occupait la plus grande partie du territoire, jonché de massifs forestiers, de marais, et très localement de haies à l'extrême nord. Progressivement, l'accession à la propriété d'exploitants privés qui ont voulu individualiser et délimiter leurs parcelles, a induit le paysage fractionné de la Thiérache bocagère. La polyculture a fait place à l'herbage, à l'engraissement du bétail, puis à la production laitière plus adaptés au contexte géologique et pédologique de la région.

On peut situer l'apogée du fractionnement agraire par des haies au milieu du XXème siècle, après quoi la culture intensive s'est étendue progressivement par le sud pour amener les limites de la Thiérache bocagère à ce qu'elles sont aujourd'hui.

Ce plan de 1780 des environs de La Bouteille révèle un parcellaire proche de celui qu'on connaît aujourd'hui et l'absence du maillage bocager.



La spécialisation de l'agriculture dans l'élevage a pour corollaire la diffusion générale du maillage bocager.

Les haies bocagères sont rares, cultures vivrières et labours dominent. La forêt et de nombreux bosquets occupent une grande part du territoire.



CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



Les paysages de Thiérache sont multiples et dépendent aussi du développement économique.

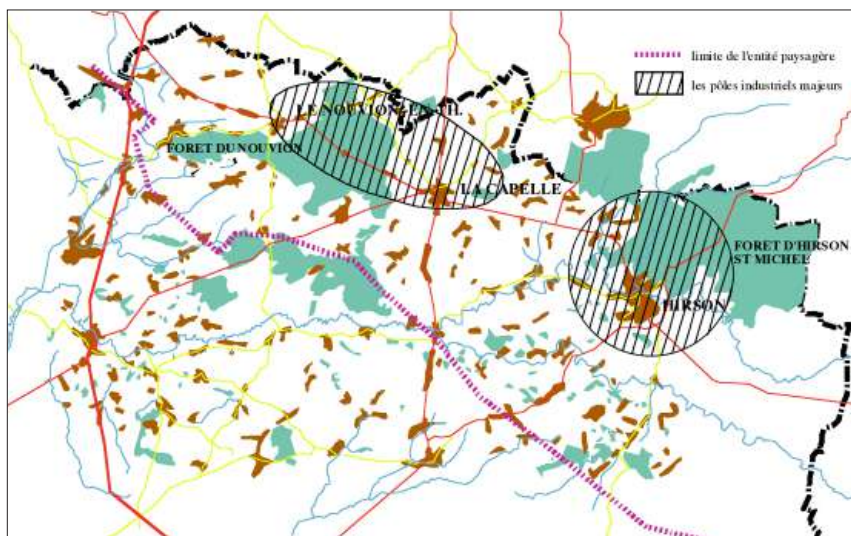
La Thiérache des bocages est avant tout une entité où prédomine l'agriculture pastorale. Elle fonde l'image de marque de cette partie du département et semble évincer toute présence industrielle ou urbaine.

Même les forêts pourtant vastes s'isolent pour former à elles seules des entités paysagères posées sur les mailles des bocages, comme une dissonance au milieu d'un paysage bien ordonné.

Seuls les petits ensembles villageois ont le privilège de fondre leur silhouette au milieu des pâtures qui n'admettent de domination que des églises fortifiées que le temps et nos fantasmes paysagers ont définitivement soudées au bocage. Les pôles urbains, au contraire, ont du mal à s'intégrer tant leur échelle rompt avec le rythme de la trame bocagère.

Ce paysage idéalisé a fini par s'immobiliser dans l'intolérance à la mutation qu'on lui a imposé. La Thiérache bocagère, malgré elle, se trouve prisonnière d'une image idéalisée. Une des priorités que doit se fixer l'entité afin de préserver des paysages de qualité réside dans l'intégration de toutes les composantes de l'espace : villes, pôles industriels...

Haies basses près de Oisy



Bocages et prairies : Les terres pauvres et humides, les traditions séculaires n'ont pas permis à la Thiérache Bocagère la mutation culturelle qui a bouleversé la Basse Thiérache. Les pratiques pastorales sont donc toujours majoritaires et les surfaces imparties aux pâturages restent élevées. Au total plus de deux tiers de la surface agricole utile sont couverts d'herbe. Au sud de l'entité on trouve, annonçant la Basse Thiérache, quelques surfaces cultivées de blé. Disséminées dans les vallées, il n'est pas rare de rencontrer de petites parcelles de maïs. Globalement, cette production est négligeable.

Les massifs forestiers : Les forêts du Nouvion et de St-Michel, et de nombreuses petites et moyennes surfaces boisées font de la Thiérache une entité à forte présence forestière. Près de 20% de la surface de l'entité paysagère sont occupés par des massifs forestiers. Les horizons sont souvent fermés par une bande sombre dessinée par les franges de forêt.

Les espaces industriels : Le pôle industriel phare et historique de la Thiérache reste la périphérie d'Hirson-Buire qui, bien que marquée par la friche ferroviaire, occupe une surface vaste en périphérie de la ville et de son satellite.

Un nombre non négligeable d'industries s'est établi le long de l'axe entre Le Nouvion et la Capelle.

Mises à part quelques rares constructions isolées, le tissu industriel est assez dense et se rassemble autour des villes majeures de l'entité qui se partagent les quelques centaines d'établissements d'ampleur variée.

Les ensembles urbains : La surface d'implantation urbaine est directement à mettre en rapport avec le dynamisme économique historique ou actuel des localités. Hirson arrive en première position avec plus de 10000 habitants, suivent La Capelle, Le Nouvion, St Michel qui comptent moins de 5000 habitants. Les villes de moindre importance se concentrent dans les environs des vallées de l'Oise et du Thon.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



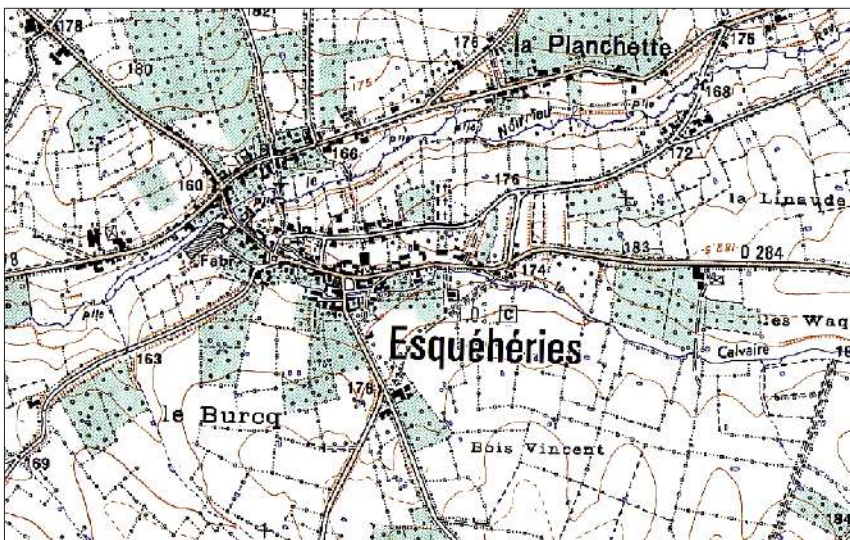
La trame végétale du bocage aux environs de La Capelle

La structure parcellaire est induite directement par le mode d'occupation du sol. L'activité agricole dominante se bornant à l'élevage laitier et boucher, parfaitement adapté à la structure bocagère, on constate que la quasi-totalité du territoire de la Thiérache du Nord est couverte de prairies. Celles-ci répercutent fidèlement le découpage parcellaire.

La trame des haies organise de manière orthogonale chaque parcelle sur la base du réseau viaire, en bandes étroites et profondes.

La pratique relativement récente de l'élevage à grande échelle, et par conséquent la disparition des haies, n'a su évincer la prégnance des éléments fédérateurs anciens qu'étaient les domaines seigneuriaux et les oppidums (cf. l'évolution de la trame végétale). Seuls les massifs forestiers et les gros bosquets viennent perturber le tissu omniprésent du bocage.

Carte IGN (1/25000)

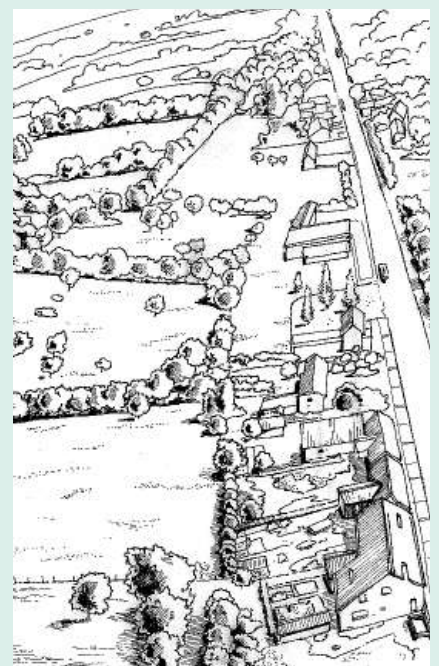


La multitude des haies aux orientations et hauteurs diverses n'est clairement perceptible que sur les points de vue jouissant d'une certaine altitude. La plupart des approches offrent une lecture brouillée des premiers plans, dont l'organisation n'est révélée que dans les plans intermédiaires pour revêtir dans le lointain une apparence forestière. Autrement dit, et contrairement à ce que l'on perçoit en plan, la Thiérache se lit par ses volumes qui ne laissent apparaître les pâtures qu'en transparence.

Cependant, la régularité des surfaces et des formes des parcelles cernées de haies façonne, tantôt un paysage structuré et rythmé, tantôt un paysage labyrinthique, lorsque les talus couronnés de haies obscurcissent la vision latérale.



La trame bocagère cerne les implantations urbaines





LES ACTIVITES ECONOMIQUES

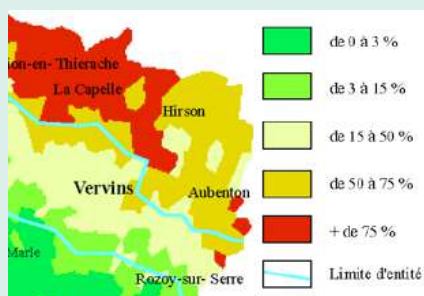


Les activités touristiques liées aux rivières, baignade, canotage et randonnée



L'axe vert à Autrepes

Prairies permanentes en 1995



La filière bois



La localisation de la Thiérache bocagère aux marges du département et du territoire national n'est pas favorable à son développement économique. Cette entité se situe en effet dans l'angle mort des grands flux commerciaux et des réseaux de voies de communications. Ainsi, sa population compte un pourcentage élevé de chômeurs (plus de 16%, sauf cantons de La Capelle et du Nouvion, d'après recensement de 1990) et d'agriculteurs (8%, soit au-delà de la moyenne nationale). Les revenus y sont également, toutes proportions gardées, moins élevés que dans les autres entités. Cependant, la Thiérache a su tirer profit de la spécialisation de ses exploitations agricoles orientées essentiellement vers l'élevage et la production de lait. L'entreprise comptant le plus grand nombre de salariés est en effet l'unité de production de lait concentré et en poudre Nestlé située à Boué. Ainsi, le secteur agro-alimentaire constitue une des filières économiques les plus importantes de l'entité. La production industrielle y est également assez diversifiée. En revanche, les services aux entreprises sont peu développés et se limitent à répondre aux besoins liés aux transports de marchandises. Une autre caractéristique des entreprises de la Thiérache bocagère est leur modeste taille tant au niveau des exploitations agricoles, dont la superficie agricole utilisée est en moyenne inférieure à 70 ha, que des entreprises industrielles ou artisanales. Néanmoins, ce réseau de PMI au regard du taux d'exportation, ne constitue pas un handicap mais un atout pour cette entité. Les paysages de la Thiérache bocagère bénéficiant d'une forte reconnaissance et d'une identité marquée ainsi qu'un riche patrimoine autour des églises fortifiées, ont permis le développement des activités touristiques de type "tourisme vert". Plus de 50% des séjours touristiques, contrairement aux autres entités du nord de l'Aisne, ont une durée supérieure à trois jours et le mode d'hébergement privilégié est le camping-caravaning (d'après enquête COMEX). A ces atouts, s'ajoutent les nombreuses primes d'aménagement du territoire qu'elles soient nationales ou européennes qui contribuent au dynamisme de l'économie.





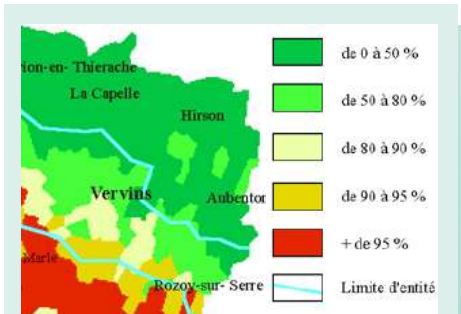
LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

La Thiérache bocagère connaît globalement une assez forte régression de sa population. Toutefois, les communes de La Capelle, Hirson, Etreux et Boué (ces dernières sont situées à l'Est de Wassigny) constituent une exception puisque leur nombre d'habitants s'est accru.

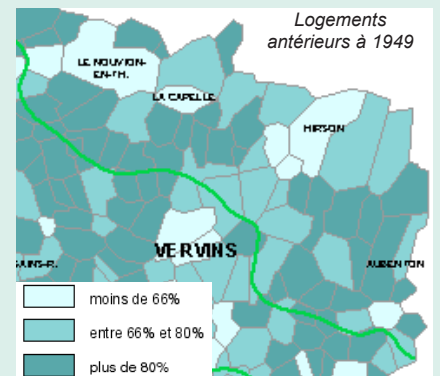
La localisation de la Thiérache aux marges des secteurs connaissant un développement économique explique cette régression de la population. Cette entité paysagère est peu affectée par le mitage de ses paysages dû aux constructions récentes. En effet, l'habitat antérieur à 1949 représente plus de 66% des logements dans la très grande majorité des communes de cette entité, parmi celles-ci la moitié comporte plus de 80% de logements anciens. Seules les communes du Nouvion-en-Thiérache, de La Capelle, de Hirson et deux communes limitrophes ont connu des constructions récentes : 20% du parc de logements y est postérieur à 1975.

En revanche, l'état de l'habitat doit probablement être surveillé afin de s'assurer de la pérennité du patrimoine architectural. Quelques communes comptent effectivement plus de 10% de logements vacants. Certaines d'entre-elles situées dans les cantons de Hirson et du Nouvion-en-Thiérache, comptabilisant à la fois un grand nombre de logements vacants et peu de résidences secondaires doivent être particulièrement observées de ce point de vue.

En général, la proportion de résidences secondaires est faible dans la marge septentrionale de l'Aisne, mais plus forte dans la partie située au sud de l'entité, en particulier dans la région d'Aubenton et au sud-ouest de La Capelle (aux environs de la forêt de Régnaval)

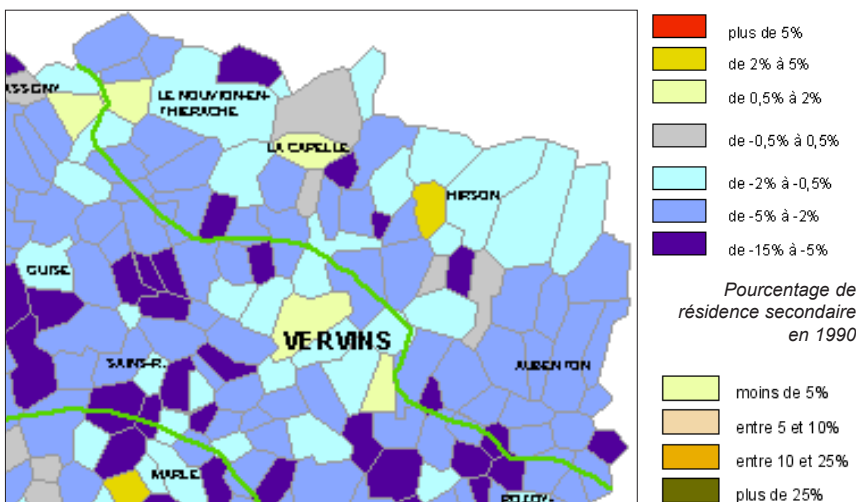


Terres arables et autres cultures en 1995

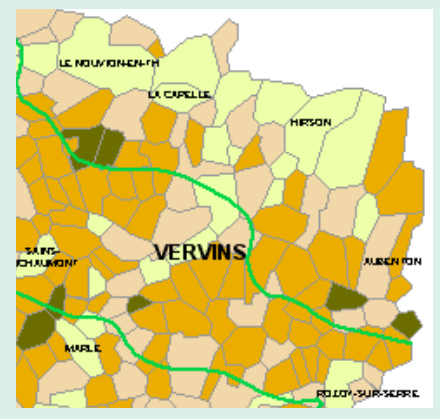


Logements antérieurs à 1949

Evolution de la population entre 1968 et 1990



Pourcentage de résidence secondaire en 1990





LES IMPLANTATIONS URBAINES



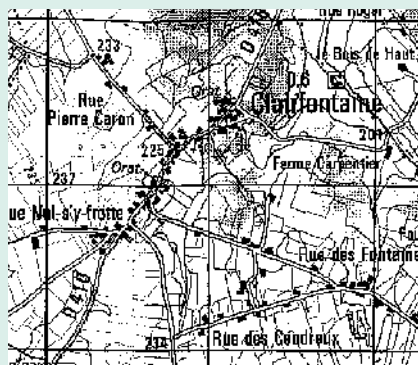
Vue aérienne de Mondrepis
Photo : M. Bourreux
Archives du Département de l'Aisne

La configuration linéaire des villages joue grandement sur leur influence dans le paysage. Leur présence est minimisée par l'abondance des végétaux et par les vallonnements qui les cernent. Dans certains cas, seule l'émergence du clocher de l'église signifie l'existence d'un bourg, a fortiori dans le cas d'implantation en creux de vallée.

L'axe routier qui structure les agglomérations, détermine, s'il est rectiligne ou courbe, leur densité visuelle dans le processus d'approche : dans le cas des axes droits, l'épaisseur des villages est sous-évaluée, l'effet de perspective minimisant les fronts bâtis lointains. Par contre, les perspectives courtes dues aux ondulations de la voie multiplient les séquences en dilatant la densité du bourg.

L'architecture agricole ponctue la plupart des vues par une présence discrète.

Clairfontaine exprime la typologie dominante de village linéaire et éclaté.



La carte des implantations et morphologies urbaines révèle une occupation très diffuse des bourgs dans le périmètre. Mises à part les agglomérations à la croisée des axes principaux, qui, ayant bénéficié de cet emplacement privilégié ont connu une croissance radiale, l'ensemble des villages adopte une structure linéaire guidée le plus souvent par une voie ou une vallée. Sur cette base filiforme se greffe une constellation de hameaux ou de constructions isolées, généralement à destination agricole, ce qui aboutit à une occupation disséminée de l'espace.

Ce mode d'implantation donne un rôle structurant aux édifices publics, qui ponctuent ces villages-rues en affirmant une centralité. Les fronts bâtis des centres-bourgs favorisent un dialogue permanent avec l'environnement.



Des villages linéaires assez diffus





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Architecture rurale traditionnelle



Architecture de bourg début de siècle

On peut classer simplement l'architecture de la Thiérache bocagère en deux typologies de principe : l'architecture de bourg à vocation habitat et l'architecture agricole isolée comprenant habitat et activité, ou local fonctionnel seul.

La première catégorie concerne des volumes simples, parallélépipèdes rectangles allongés, sur un seul niveau présentant leur mur gouttereau sur rue. Les baies, de proportion 1/3, rythment la façade qui doit sa richesse aux mélanges de matériaux (brique, pierre, silex...) et à une modénature sobre.

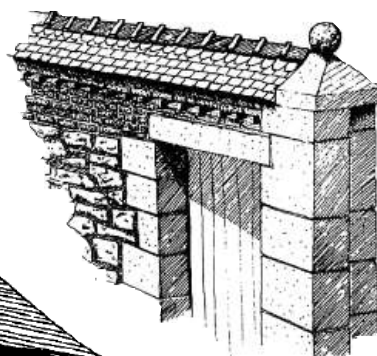
La seconde typologie plus spécifique à la partie nord de la Thiérache, concerne des fermes aux volumes complexifiés par le raccordement de bâtiments fonctionnels. Constructions parfois cossues sur deux niveaux, elles ont la particularité de faire usage des murs en pan de bois hourdés au torchis, parfois couverts de bauchage (bardage d'aulne éclaté). On y rencontre cependant les mêmes matériaux que pour la typologie de bourg. Les toitures à 45° adoptent communément l'ardoise, qui a supplanté le chaume au fil du temps. La tuile mécanique est d'un usage très récent.



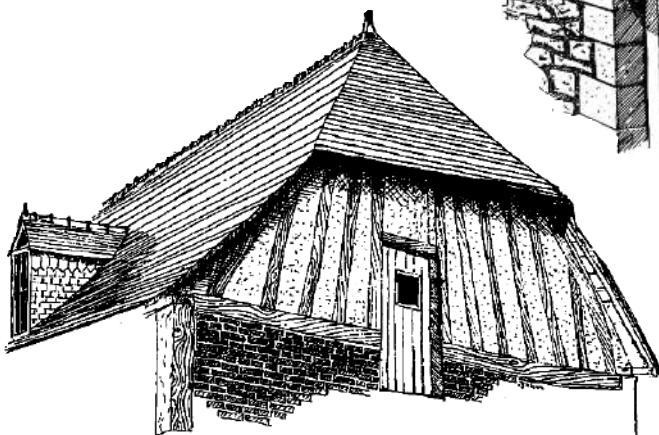
Mixité des matériaux

Au même titre que les paysages vallonnés organisés par les haies bocagères, la Thiérache du nord doit son caractère original à son architecture rurale qui, omniprésente, jalonne l'espace en présentant ses bâtiments comme des points de repère discrets.

Etant donnée la situation des bourgs, l'architecture affirme sa présence par ses toits qui offrent les rares touches de couleurs chaudes (tuile) ou de surfaces brillantes (ardoise) et des lignes droites qui contrastent avec l'abondance de courbes composées par les végétaux.

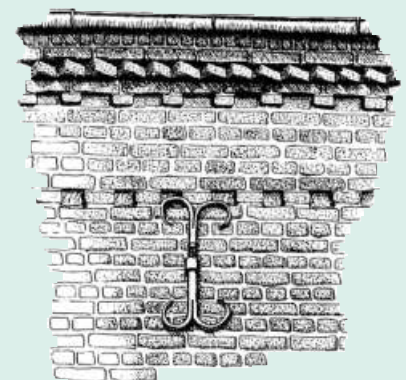


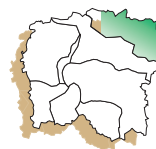
mur d'enclos



Croupette et pan de bois

Modénature de briques





LISIBILITE DE L'UNITE

Paysage reconnu, la Thiérache bocagère, plus que tout autre site dans l'Aisne, est bénéficiaire du stéréotype que l'on a développé autour des vues séduisantes de prairies ceinturées de haies. Là où la dimension culturelle a pris le pas sur la perception visuelle, la moindre modification de l'image idéale apparaît comme un bouleversement radical.

La Thiérache bocagère, peu touchée par le remembrement, est surtout vulnérable aux interventions architecturales, tout particulièrement en périphérie d'agglomération.

Les implantations d'équipements, de bâtiments agricoles, si elles ne sont pas en harmonie avec les modes usuels d'intégration au paysage risquent de compromettre un équilibre fragile dont les règles sont rigoureuses, comme pour la plupart des entités à l'identité affirmée.



Un bâtiment agricole préfabriqué

Un paysage fragile

A chaque échelle de lecture, l'impact d'un élément dissonant compromet l'intégrité d'un paysage réputé pour son homogénéité.

Un équipement industriel abandonné,



Un site industriel isolé



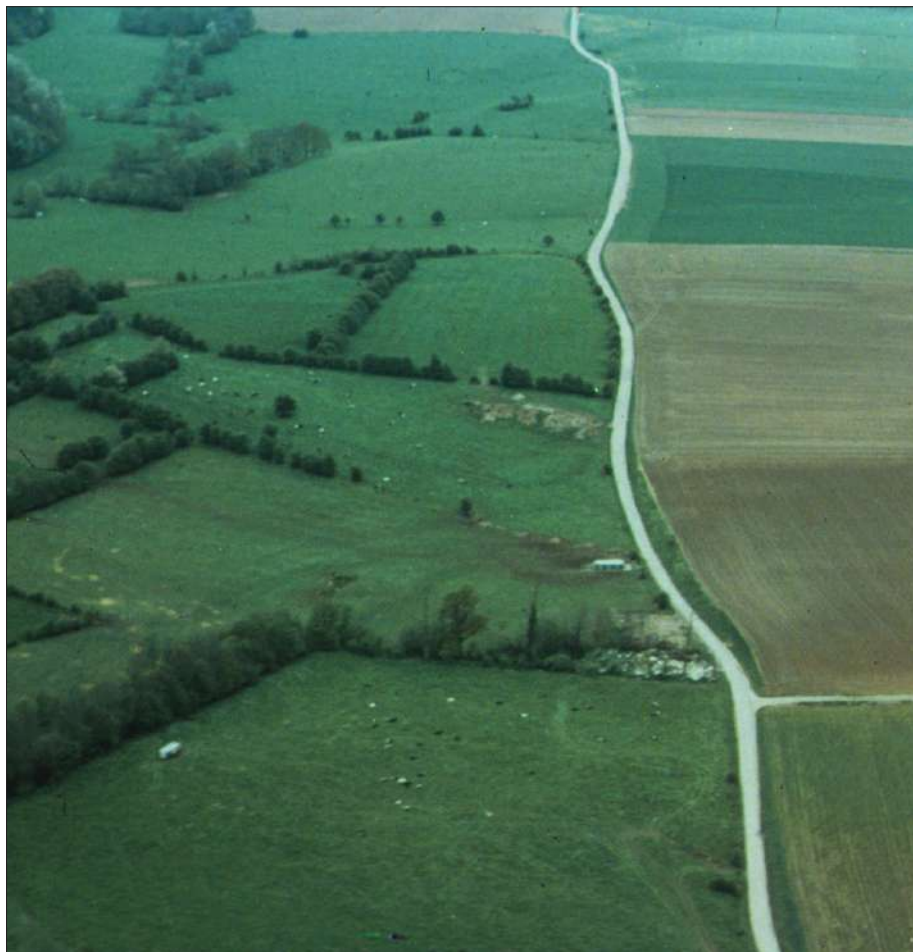
Un lotissement isolé

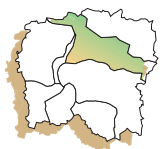


*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA BASSE THIERACHE





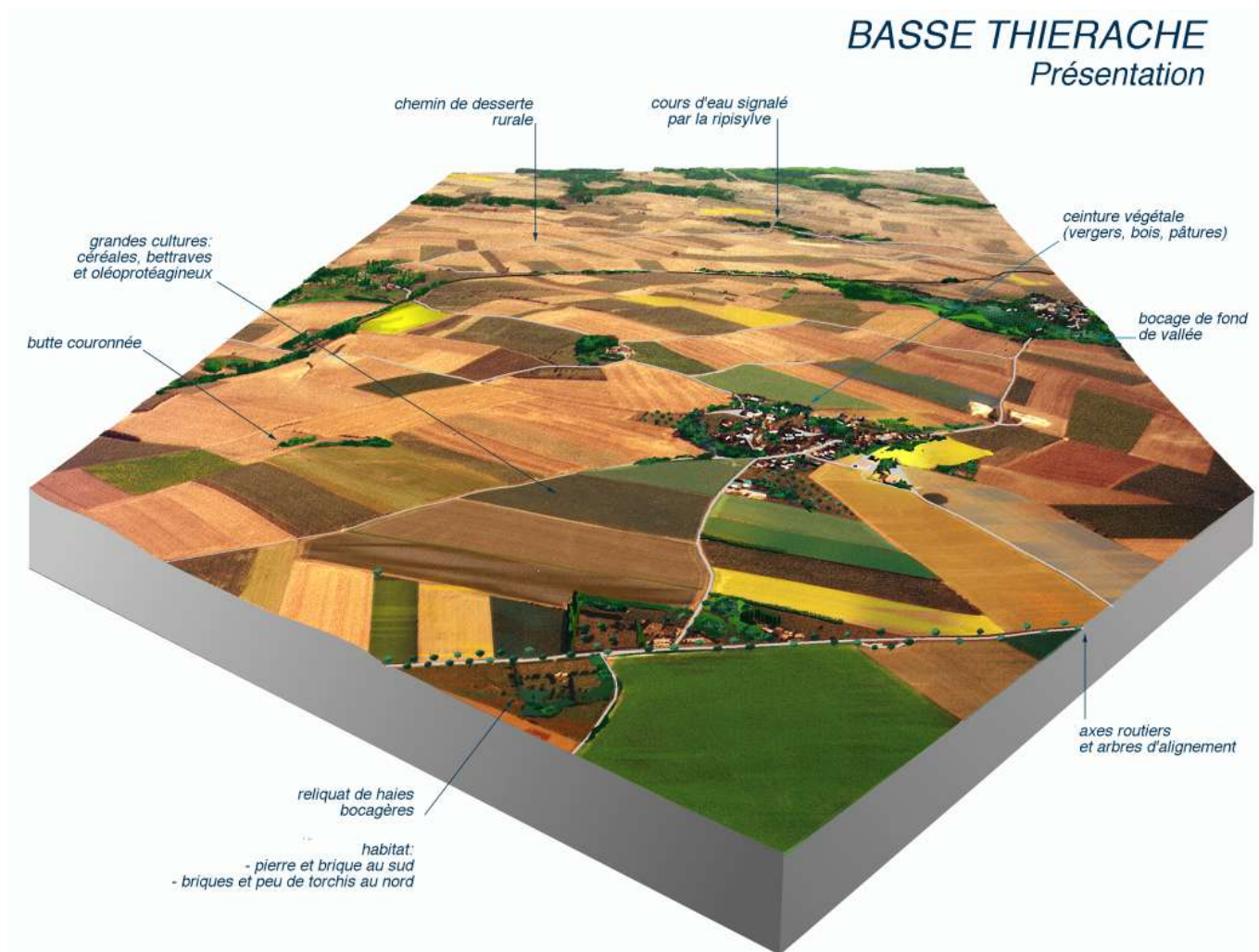
Par son positionnement dans l'aire de l'étude, la Basse-Thiérache forme une large frange de transition paysagère entre la Thiérache bocagère et la Grande plaine agricole.

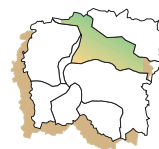
A ce titre, elle se caractérise par la mixité de ses paysages empruntant les composantes paysagères de l'une ou de l'autre entité géographique qui l'avoisine. En effet, la trame bocagère qui persiste en périphérie des zones urbanisées, n'est pas sans rappeler le maillage bocager de la «Haute» Thiérache. Inversement, l'omniprésence de l'activité agricole fonde un paysage d'Openfield qui se calque davantage sur

celui de la Grande plaine agricole. Ce tiraillement entre deux entités se retrouve dans la forme des implantations urbaines. Le nord de la Basse-Thiérache s'individualise par son habitat diffus à dominante linéaire alors que les villages du sud de l'entité ont adopté une morphologie plus groupée adaptée à l'exploitation agricole.

Même si des parallèles peuvent être établis entre les composantes paysagères de la Basse-Thiérache et celles des entités qui la jouxtent, il n'en demeure pas moins que la Basse-Thiérache constitue une entité paysagère à part entière.

REPRESENTATION SCHEMATIQUE D'UN PAYSAGE DE LA BASSE THIERACHE





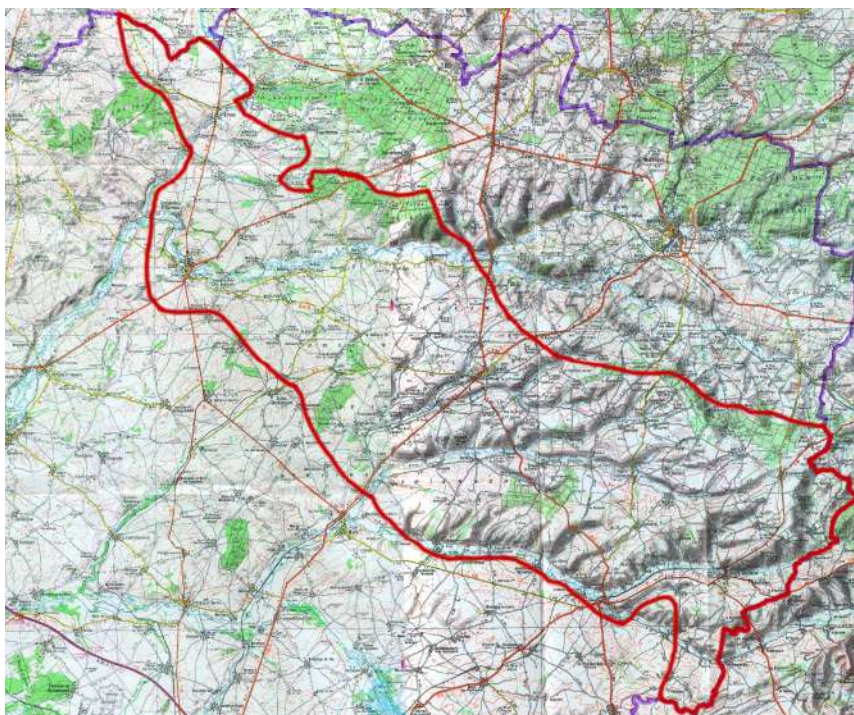
PRESENTATION DE L'UNITE



La basse Thiérache s'est radicalement distinguée du terroir d'origine durant les cinquante dernières années. Les bouleversements générés par la transformation des pratiques agricoles ont induit une mutation profonde des paysages, tant naturels qu'urbains. Du temps où la Thiérache n'était qu'une seule entité ne subsiste comme témoignage que quelques haies en ceinture d'agglomérations, et une typologie architecturale caractéristique.

Cette scission n'est évidemment pas le fait du hasard ; si la Thiérache peut afficher deux visages c'est qu'une dualité existe, sous-jacente, que les nécessités économiques ont révélée.

Cependant, le sentiment d'appartenance culturelle reste le lien indéfectible qui, au-delà du caractère des paysages, scinde la Thiérache des grandes cultures à la Thiérache bocagère.



Vallées bocagères...



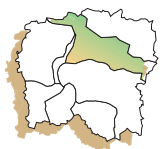
...et plateaux cultivés, telles sont les composantes principales des paysages

*“Ils ne sont pas d'académie nos villages
en habits verts sous les pommiers, de gui
couverts, où la pâture est leur amie.
Leurs feux épars sous les toits gris
au gré des puits et des rivières
sont de torchis, de briques et pierres,
les siècles morts y sont inscrits.”*

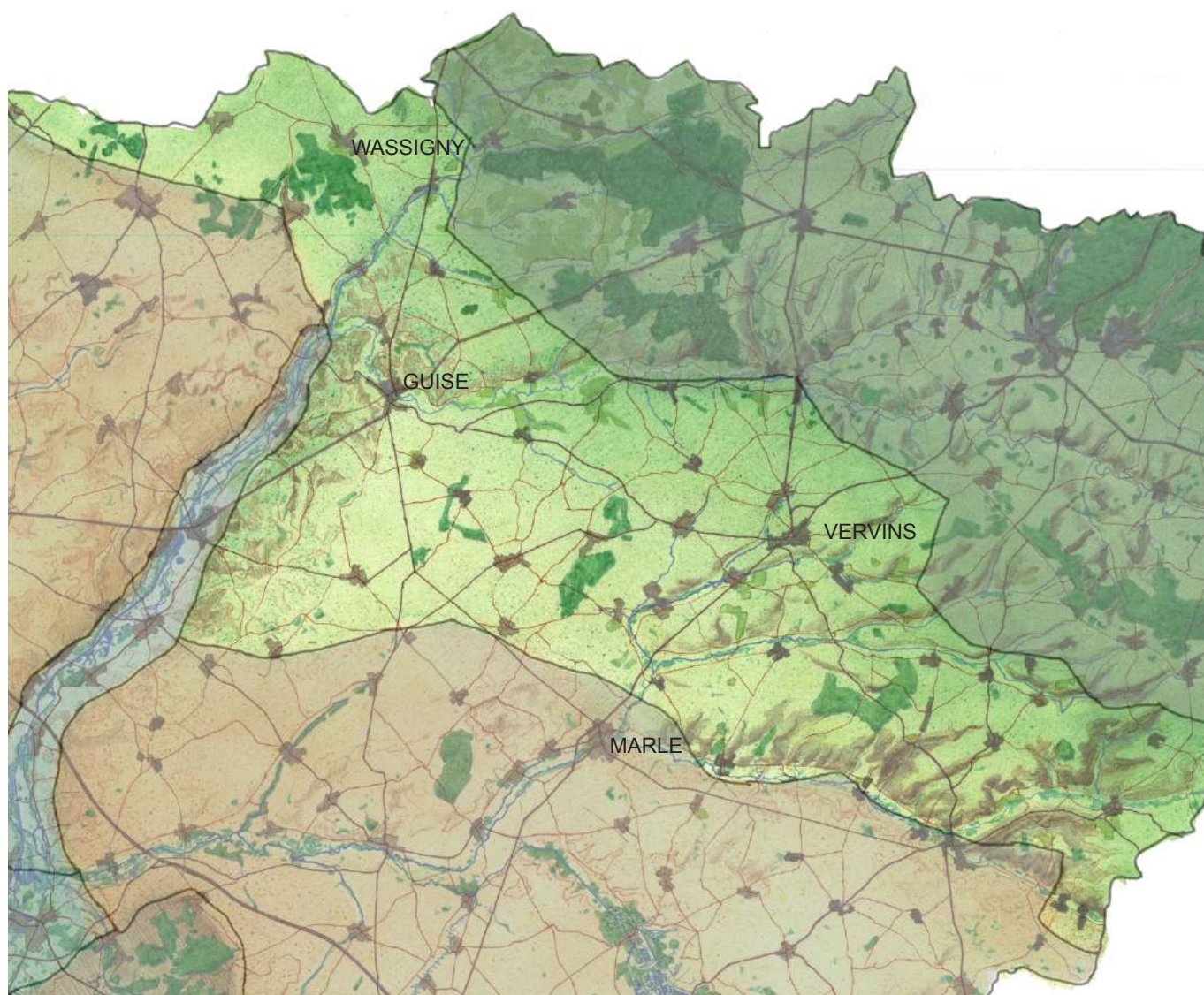
Ch. DUCHÊNE-in “nos villages”

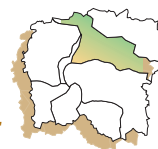
Le village d'Archon
(Source : La Thiérache en 100 titres
CRDP d'Amiens)





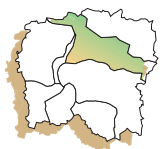
CARTE DE LA BASSE THIERACHE





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Dessin de Bruno CLOGNIER



Peinture de Danièle Babillot de
St Nicolas aux Bois

Labour
Pierre Pothron - 1982



Dessin de Bruno CLOGNIER

Quelqu'aient pu être les mutations paysagères depuis une cinquantaine d'années, les artistes qui posent le regard sur la Basse Thiérache y voient encore les traits des bocages disparus, les églises fortifiées intemporelles et une vie rurale douce et lente.

Rares sont ceux qui ont trouvé une poésie dans les grandes étendues cultivées qui couvrent désormais une large partie de l'entité. On préfère s'attarder sur le pittoresque des portails de fermes, sur les restes de vergers et de haies qui ceinturent discrètement les périphéries de villages. Il reste, disséminées, des reliques d'une Thiérache bucolique qui sait rappeler à son souvenir tous les amateurs d'images révolues.

Les paysages changent, les images restent, les peintres notamment nous montrent le pouvoir de certaines composantes qui, même éphémères, ont le génie de la reconstitution. En comparaison avec la soeur épargnée qu'est la Thiérache bocagère, ici les paysages ne prennent pas le pas sur les constructions. Les cadres sont plus étroits et évitent les compositions panoramiques sur la nature cocon d'un ensemble villageois. Le paysage des peintres devient un paysage de

L'église de Priscoes, aquarelle de Michel KRIF



fragments de détails de ce qui a su conserver un caractère auquel on s'accorde à attribuer une valeur de référence.

On peut supposer que le temps saura réhabiliter les paysages ouverts de la culture intensive et les posera comme un classique paysager.



L'EVOCATION DES PAYSAGES



Pierre Pothron
Les arbres dénudés - 1989

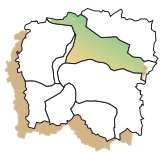
Pierre Pothron
Les freux au labour - 1991



Gravure ancienne de la ville de Guise

Dominique Izoard
Une relique végétale au milieu des labours - 1997





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



L'étendue des surfaces cultivées présentes sur un mode ondulatoire fait penser à une grande houle qui caractérise la lecture principale de ce paysage.

Les crêtes de ces grandes ondes présentent, tour à tour ensemble ou séparées, des organisations végétales et bâties qui se lisent en bandes quelquefois alternées. Les constructions vont se présenter en groupes de quelques unités sur ces horizons ou de manière plus dense, perpendiculairement à ces vagues.

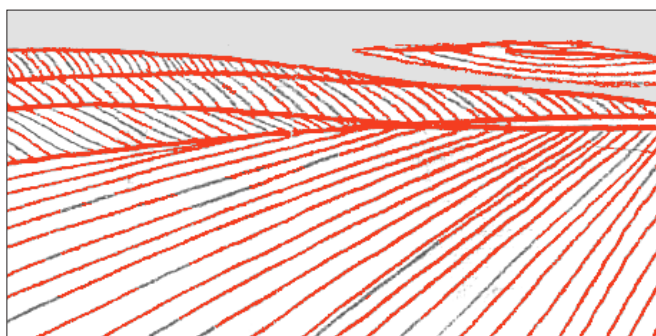
Ce type de relief met en scène le bâti pour qu'on le découvre avec une certaine soudaineté. Il en est de même pour les cours d'eaux.

Toute cette organisation est parfois finement divisée obliquement ou perpendiculairement par les réseaux aériens.

Cet ensemble que l'oeil lira aux premiers contacts comme de grands espaces, révélera à l'usage le caractère plus intimiste de ses sous espaces.

Volumes

La dominante est faite de nappes faiblement ondulées dont les premiers plans nous montrent les extrados ou les intrados.



Les sillons et les alignements des semis matérialisent ces mouvements. Moins fréquemment, on peut voir des zones en portions de sphère aplaties (coupées par un plan horizontal) dont les courbes de niveaux sont concentriques.

Lignes fédératrices

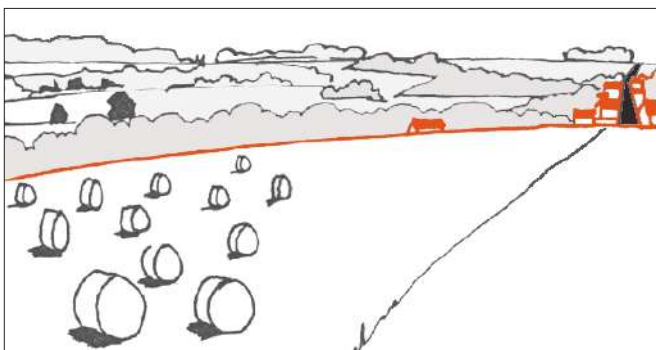
Deux familles de lignes de force articulent le paysage. La première est constituée de grandes courbes de soutien, qui



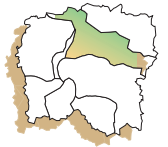
recevront les frondaisons de bosquets et hautes futaies. Celles-ci sont plus fortement présentes aux premier et second plans.

La deuxième est formée par des séries de courbes plus arquées générées par les directions et les lignes faitières des masses des bosquets. Viennent en appoint, les lignes de limites de parcelles.

Rapport bâti/végétal



Le bâti, implanté le long de voies, regroupé sur des versants, s'éclate parfois en hameaux ou maisons isolées, sans être véritablement dispersé.



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



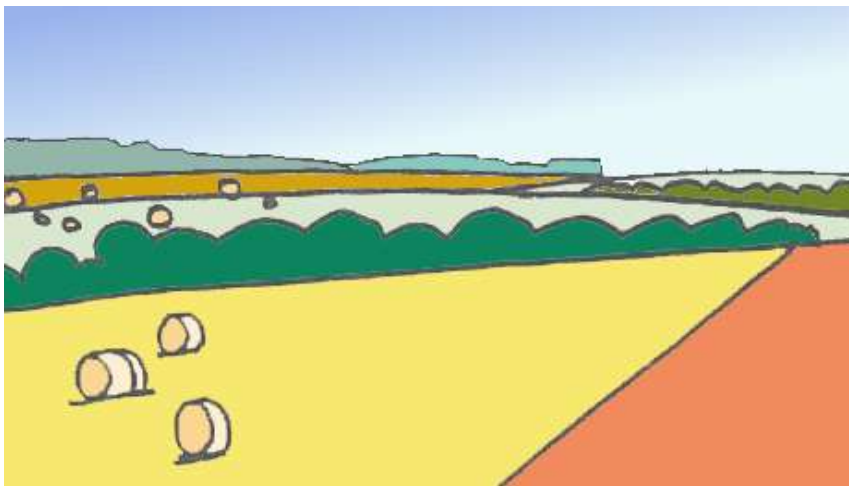
Organisation des masses végétales

On rencontre de manière indépendante ou associée ces trois systèmes:

(1) Sur les horizons, des bosquets allongés, d'une silhouette proche du rectangle, peu d'arbres isolés.

(2) Dans les plans intermédiaires, on voit un assemblage composé de masses boisées, dont le haut décrit des courbes, et dont l'assise semble rectiligne soit parce qu'elle est en contrebas d'un champ et donc masquée par sa crête; soit parce que cet ensemble est assis par la ligne droite formée par les ombres portées des arbres sur les champs. S'y ajoutent des éléments plus rectangulaires et des arbres isolés ronds.

(3) Système vu de plus près, dont la partie haute est donc en courbes plus marquée avec par conséquent des vides (arbres morts, coupes) en forme de "U" ou "V". Quelques arbres isolés ponctuent les prairies (4).



Dominantes chromatiques

Hormis l'hiver, les plages chromatiques organisent une division relativement constante des couleurs, sachant que dans le lointain elles sont moins accentuées. Elles déterminent les grands secteurs qui sont confrontés à l'autre grande masse: le ciel.

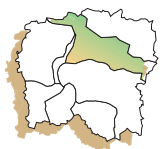
Ces secteurs jouent les kaléidoscopes au rythme des saisons. Ils vont parfois s'associer pour former une plus grande surface, alors dominante.

Les éléments de stockage des fourrages sont cylindriques, parallélépipédiques et ont suivant l'ensoleillement et les heures un effet de dispersion de la couleur par leurs ombres portées.



Contrastes

Ils sont ici presque toujours donnés par les bosquets isolés dans les champs, et les frondaisons en rives de cours d'eau. En hiver ils forment par leurs ramures des écrans semi-transparents.



LES AMBIANCES PAYSAGERES



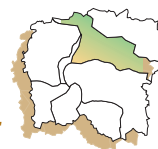
Immense, mobile, lent, souffle, laiteux, silence, tiède, cinglante, bourdonne, brutalité, vrombissement, moucharabier, seul, altérité, désincarné, perte de vue, organisé, léthargie...



La basse Thiérache est une nappe immense et mobile mue par un corps souterrain aux gestes lents. Un souffle laiteux noie les lointains. Le silence capitoné par une chape tantôt tiède tantôt cinglante, bourdonne.

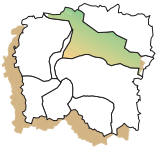
Seuls obstacles : la brutalité anguleuse des silos, les vrombissements des camions au loin. De l'histoire, il ne reste que le moucharabier végétal qui isole les bourgs, et l'abandon des haies aux terres incultes ou escarpées. On est seul, l'homme est inexistant quand tout est voué au travail désincarné des champs à perte de vue. Tout est définitivement organisé, une léthargie harmonieuse hante l'air.





L'APPROCHE TECHNIQUE



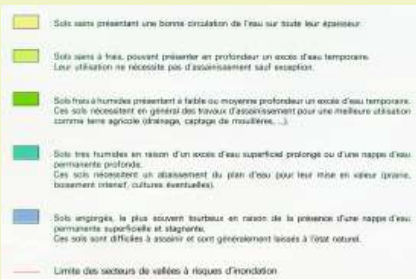


LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie

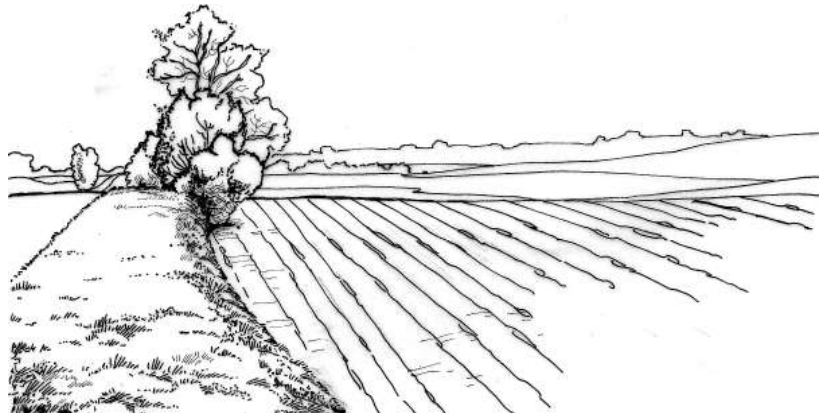


Carte des excès d'eau dans les sols de la Basse Thiérache



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

L'humidité domine encore fréquemment dans les groupements végétaux, avec des bocages particulièrement caractéristiques (Franc-Bertin) riches biologiquement.



Type de relief

Le relief se décline sous forme de collines lourdes de faible amplitude altitudinale découpées par des vallées modérément encaissées mais néanmoins bien marquées.

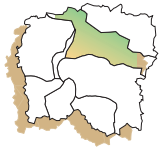
Réseau hydrographique

Le réseau pérenne est surtout concentré dans les vallées. L'axe des vallées de la Brune, de la Serre et de l'Hurteau est d'abord orienté est-sud-est/ouest-nord-ouest, selon la direction tectonique armoricaine, puis suit une direction nord-est-sud-ouest (direction varisque).

Particularités hydrographiques

L'imperméabilité des sols des parties élevées des reliefs favorise la présence de mares, naturelles quelquefois, mais le plus souvent aménagées et utilisées comme abreuvoirs.





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Couverture pédologique

Le limon des plateaux règne sur les surfaces élevées ; en combinaison avec les sols sous-jacents, il donne des limons lourds ou moyens. Sur les placages sableux, les sols sont limono-sableux ou sableux.

Substrat géologique, tectonique

Il se compose de craie turonienne à dominante marneuse du nord à la limite sud. La tectonique joue un rôle dans le tracé des vallées.

Traits morphologiques principaux

Le versant convexo-concave est le trait principal du paysage, les parties élevées du relief donnent un relief confus, sans orientation définie. Ce sont les vallées, souvent larges, à fonds plats alluvionnaires et quelquefois marécageux, qui dessinent les grandes orientations du paysage. Les placages sableux donnent des buttes qui se superposent au sommet des croupes crayeuses.

Particularités morphologiques

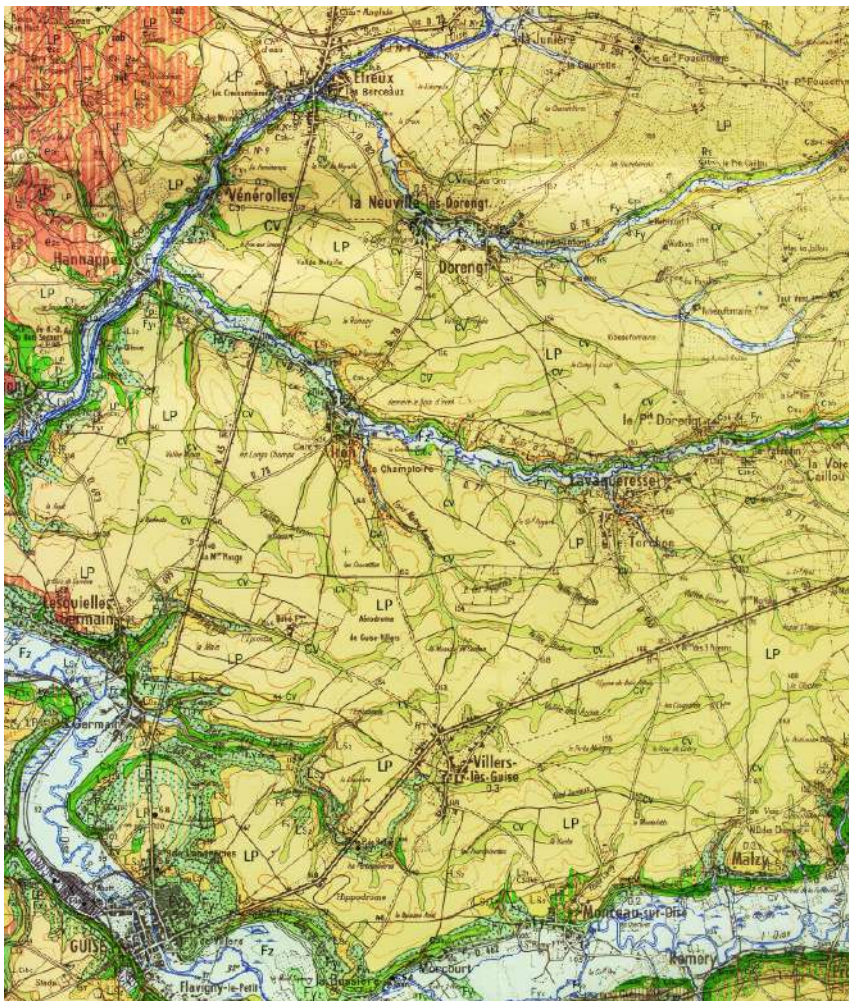
Les zones sableuses, souvent boisées, apparaissent en saillie par rapport au reste du relief.

Phénomènes géomorphologiques actuels

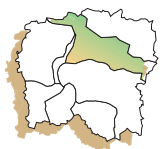
Les phénomènes d'inondation, dus à la faiblesse de l'infiltration, mobilisent des masses de sédiments importantes. Le ruissellement est fréquent et peut produire, lorsque les haies ont été coupées, des phénomènes d'érosion importants.

Carte géologique détaillée de la France
GUISÉ

Bureau de recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National - 1952



- X Remblais
- CV Colluvions de vallée
- Ca Colluvions de versant
- Fz Alluvions modernes
- Fy Alluvions anciennes
- Fz, Fy Alluvions de terrasses
- LP Limon des plateaux
- CLP Limon de ruissellement
- LS Limon sableux
- CS Limon à silex
- Rb Argiles à silex
- Hlx Vestiges lutétiens
- St Sables thanétiens
- Ca-c Craie blanche du coniacien
- Ca-m Craie marneuse du tuonien
- Ca-a Argiles et marnes du tuonien
- Ca-cn Argiles et marnes du cénomaniens
- Ca-cs Argiles et sables du cénomaniens
- Ca-a Argiles et sables du cénomaniens
- Ca-a Craie de l'aébiens
- Arg Argiles
- Sch Schistes dévoniens



LA DIVERSITE VEGETALE



Les petits bois et bosquets ponctuent le paysage de leur volume.

Au paramètre des saisons viennent se greffer les modifications des orientations agricoles, autre motif de changement des paysages de grandes cultures ; un paysage vert, jaune et mouvant peut, d'une année sur l'autre, se transformer en une étendue basse et figée. Autant dire que la couleur, la texture, l'ampleur des surfaces sont les objets d'un hasard intégralement orchestré par l'homme.

Seuls quelques rares bosquets sont épargnés car leur terrain d'implantation est impropre au passage des machines ou que leur composition, trop pauvre, ne justifie pas de défrichement. Les volumes ne sont pourtant pas l'apanage exclusif des bosquets puisqu'un nouveau type d'exploitation fait son apparition de manière sporadique : les pleupleraies.

Un univers dominé par les variétés cultivées



Les reliquats de haies assurent le lien avec la Thiérache historique.



Le frêne



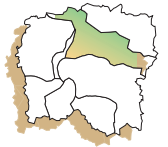
Le chêne



La couverture végétale de la basse Thiérache est largement dominée par les variétés cultivées : blés, maïs, betteraves, colza... et ponctuellement herbages et jachères. Les volumes végétaux, présents sous la forme de bosquets, appartiennent principalement à la série chênaie-freinaie, caractéristique des boisements de la région.

Localement, des plantations de jeunes plants de résineux ont fait surface générant ainsi de nouveaux équilibres biologiques. Comme corollaire de cette nouvelle pratique, sont apparus un certain nombre de bouleaux.





LA STRUCTURE VEGETALE



Autrefois, l'ensemble du territoire était boisé. Ce n'est qu'à partir des Vème et VIIème siècle que les défrichements ont commencé, avec l'installation des premiers monastères par les moines Irlandais.

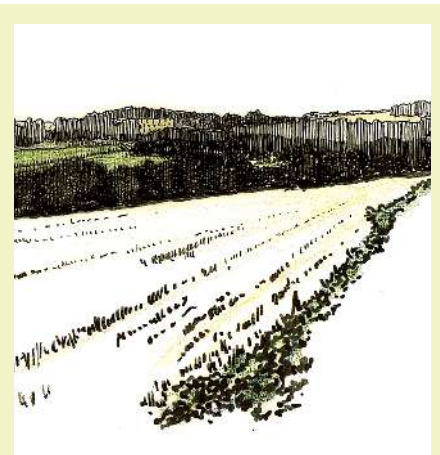
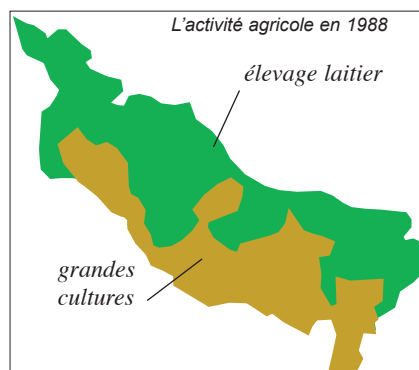
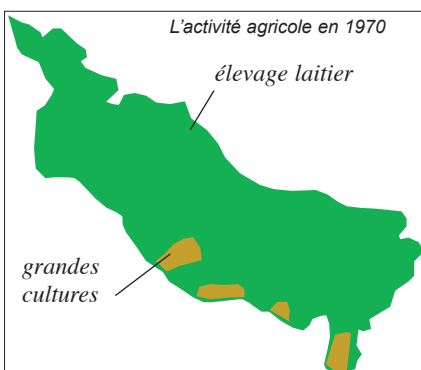
Jusqu'au IX ème siècle, le paysage de la Thiérache n'était qu'une vaste étendue de champs cultivés, ponctuée de bosquets dans les zones les plus pauvres, seuls témoins de la présence forestière initiale.

A partir de la seconde moitié du IX ème siècle, les cultures vivrières ont été remplacées par l'élevage et les vergers, mieux adaptés à la nature du sol et au climat: les vastes espaces cultivés ont fait place au maillage bocager tel qu'il a existé jusqu'à la moitié du XX ème siècle.

Mais avec les nouvelles exigences agricoles, la fin des industries traditionnelles et le déclin démographique, le bocage recule au profit des grandes cultures plus rentables en suivant le modèle dicté par le Sud du département.

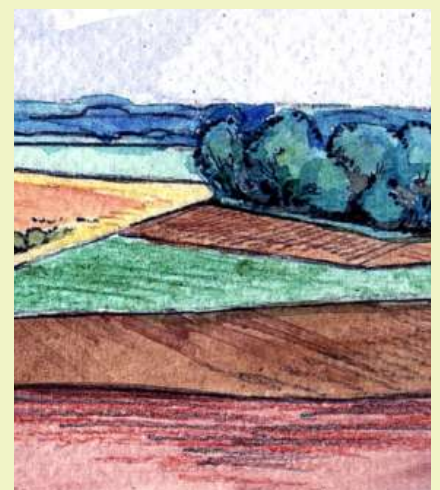
Contrairement à la Haute Thiérache, l'implantation du maillage bocager n'a pas radicalement modifié les surfaces boisées : les bosquets et les boisements actuels sont tels qu'ils étaient au début du XX ème siècle. La carte de Cassini de 1815 confirme l'existence de certains massifs forestiers actuels : Bois de Cailleuse, Bois de Morfontaine, Bois de la Motte...

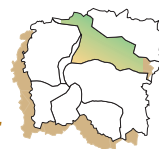
Aujourd'hui, le maillage bocager a totalement disparu, ne laissant aucune trace de son parcellaire ; seuls quelques arbres isolés et bribes de haie en périphérie des ensembles bâtis témoignent d'un passé révolu.



La césure entre les deux Thiéraches est à l'échelle des enjeux humains. La nostalgie du pittoresque bocager est vaine en basse Thiérache, théâtre de bouleversements fulgurants. Peut-être est-ce plus raisonnable de voir les paysages de cette entité comme un baromètre des expérimentations humaines au fil des siècles. Le caractère intime de ce terroir étant la versatilité qui frôle parfois le paradoxe.

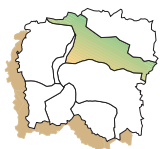
La richesse de la basse Thiérache, trop souvent décriée pour la brutalité de ses revirements, est d'avoir su préserver des fragments témoignant de la richesse de son histoire, de son potentiel de vie et d'adaptabilité. Ces traces justifient aujourd'hui l'enracinement des acteurs locaux à se sentir profondément thiérachiens.





LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



La plaine cultivée, les vallées boisées, les ensembles villageois et les massifs forestiers : tels sont les principales composantes des paysages de basse Thiérache.

L'oeil, assujéti aux règles de la perspective, ne répercute pas la composition des cartographies. Les composantes horizontales, pourtant largement dominantes en superficie, se voient reléguées au rang de tapis neutre sur lequel se dresse le moindre élément vertical.

Cette constatation est néanmoins à nuancer car le relief de l'entité offre parfois un panorama suffisamment large pour évaluer les grandes dimensions des parcelles cultivées. Alors les villages ceinturés par le reliquat des haies révèlent leur situation insulaire ; on comprend à quel point les arbres isolés ou en bosquet sont sporadiques. Les équipements agricoles, les châteaux d'eau restent les seuls totems dont la verticalité ne trouve pas de concurrence.

Les massifs forestiers s'affirment comme toile de fond en asseyant les plans lointains. Pourtant composés d'éléments verticaux, l'oeil ne les perçoit que comme des masses linéaires.

La vallée de la Serre



Le réseau viaire, faible en pourcentage d'occupation du sol, a un impact fondamental sur les paysages ouverts.



Les massifs forestiers, les peupleraies constituent les volumes principaux des paysages.

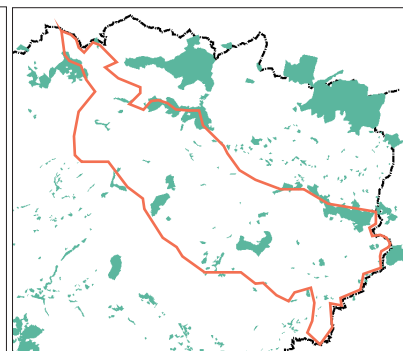
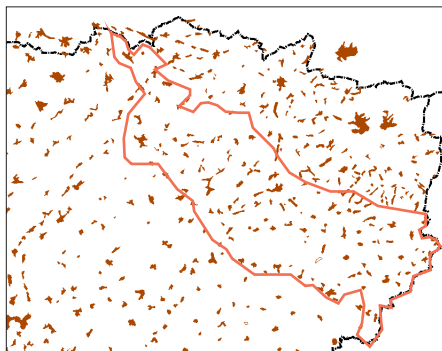
Si une très grande proportion du sol est entièrement dévolue à l'agriculture, il n'en reste pas moins que certains éléments, moins importants en surface, jouent un rôle fondamental dans la composition des paysages. Les agglomérations, les massifs forestiers, les infrastructures diverses sont autant d'éléments structurants depuis que le paysage s'est vidé en grande partie de ses haies bocagères.

Le mode de répartition des bourgs assure une couverture homogène de l'entité. Les villages ponctuent régulièrement la Basse-Thiérache et entretiennent souvent entre eux une covisibilité.

Si les limites de l'emprise bâtie ne sont pas très étendues, les vergers et pâtures-tampans donnent une ampleur aux villages qui se détachent d'autant mieux que

Les implantations urbaines de basse Thiérache

Les zones boisées de basse Thiérache



les masses végétales périphériques les «portent» dans cet univers de parcelles cultivées. Ce phénomène est d'autant plus vrai que l'on se rapproche des limites nord de l'entité. Seules les forêts de de St-Richaumont, du Nouvion, la Haie d'Aubenton... définissent de vastes zones vierges de toute construction.

Les réseaux viaires, des départementales jusqu'aux chemins vicinaux, dessinent un maillage dense qui ceinture les parcelles cultivées.

Les cours de la Serre, de la Brune, du Vilpion définissent un linéaire non négligeable, occupé par la végétation instantanée de cours d'eau et par les lits eux-mêmes.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



Les environs de Voulpaix montrent bien le parcellaire de fond de vallée et de périphérie de village en rupture avec le parcellaire de plateau.

L'aspiration à rationaliser l'organisation et la forme des vastes parcelles en culture a été visiblement contrariée par le relief vallonné et les quelques vallées qui coupent horizontalement l'entité paysagère. La persistance de certains lots de pâtures et vergers en périphérie des villages s'inscrit comme un obstacle supplémentaire que les cultures ont dû intégrer dans leur nécessité d'extension.

La structure des chemins de desserte rurale explicite la difficulté d'associer autant de paramètres contradictoires. Dans la proche périphérie, on lit nettement le dessin radio-concentrique de ce micro-réseau qui, très vite, se trouve compromis par l'impératif du relief qui impose un parcours sinueux le long d'une vallée sèche ou interdit toute accès et donc toute possibilité de culture optimale sur des pentes trop abruptes (ruptures de pentes des pelouses calcaires, vallées de la Serre, de la Brune, du Vilpion...). Sur tous les espaces qui, pour des raisons diverses, ont empêché l'extension agraire, le bocage a conservé ses droits.

La comparaison avec l'entité voisine du Sud, la grande plaine, montre le modèle vers quoi tendrait la basse Thiérache s'il n'était toutes ces entraves : un parcellaire homogène de grandes surfaces aux contours orthogonaux.

En fait, deux modes parcellaires sont contraints de se côtoyer : les grandes parcelles des cultures sur les plateaux et celles étroites et profondes des pâtures cernées de haies parfois en lambeaux ou plantées de peupliers dans le creux des vallées.

De temps à autre, des espaces résiduels ponctuent la platitude des champs pour laisser place à un bosquet épais, à des plantations de résineux, à des pelouses calcicoles...



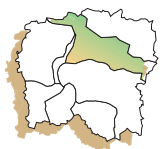
Les environs de Vervins présentent la double structure parcellaire propre à l'entité.

Le mode culturel de la basse Thiérache voudrait qu'on la rapproche de la grande plaine agricole plus au Sud. En pratique on observe des paysages plus complexes, où l'organisation rationnelle est sans cesse perturbée par une vallée ondoyante, par l'acharnement de certains bourgs à conserver, vaille que vaille, une trace du passé pastoral du temps de la "grande Thiérache". Finalement, se développe une imbrication paysagère qui offre à cette entité la chance de se définir un caractère particulier. Les grandes respirations des cultures sont rythmées de petits paysages denses, labyrinthiques. Les ensembles urbains se mettent en scène : visibles de loin, ils n'offrent que leur silhouette brouillée par d'anciens vergers et bocages et ne livrent leur composition intime qu'au moment de la traversée.

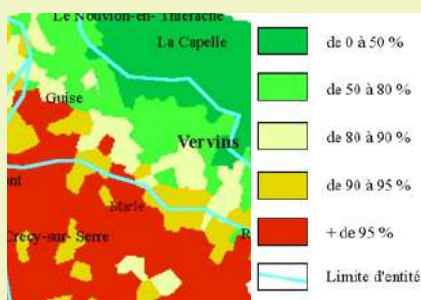
Tout l'avenir de la basse Thiérache tient dans l'équilibre que le relief et la persévérance des villages assurent. On voit pourtant des tentatives de colonisation des vallées larges par la grande culture. Est-ce l'ombre d'une menace qui pourrait compromettre la spécificité paysagère de cette entité ?

Housset et ses environs : chaque bourg possède sa couronne bocagère



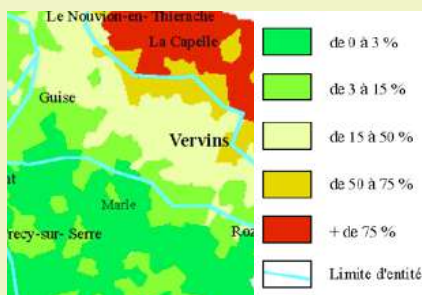


LES ACTIVITES ECONOMIQUES



Terres arables et autres cultures en 1995

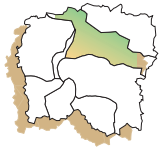
Prairies permanentes en 1995



A bien des égards, les caractéristiques économiques de la Basse Thiérache se confondent avec celles de la Thiérache bocagère. Cependant, l'activité agricole y est plus diversifiée. Se côtoient ainsi des secteurs d'élevage propres à la Thiérache et des espaces voués à la grande culture caractéristique des grandes plaines situées plus au sud. Cette entité connaît une importante évolution tant dans la structure que l'orientation économique de ses exploitations agricoles qui ont tendance à s'agrandir et à faire le choix des grandes cultures. Pourtant, l'industrie agro-alimentaire y est moins représentée que dans la Thiérache bocagère. Il en est de même pour le tissu industriel plus lâche et essentiellement concentré autour de deux villes : Guise et Montcornet.

Toutefois, le tourisme culturel et sportif tend à prendre une importance croissante dans une économie qui cherche de nouveaux créneaux. L'Oise, l'axe vert, le vaste réseau de chemins de randonnées, le nombre élevé de résidences secondaires, les églises fortifiées ou l'héritage industriel de Guise, sont autant d'arguments favorables à la Basse Thiérache. Ces arguments tentent de générer une image de marque en rupture avec une agriculture qui s'intensifie et tend à transformer les paysages agraires.





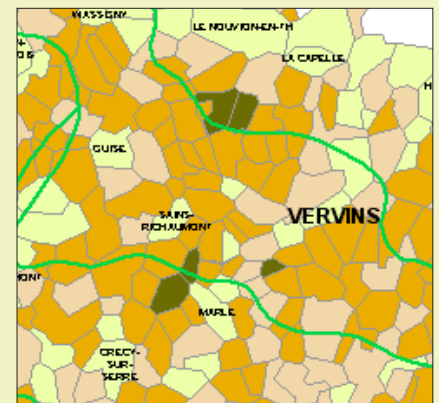
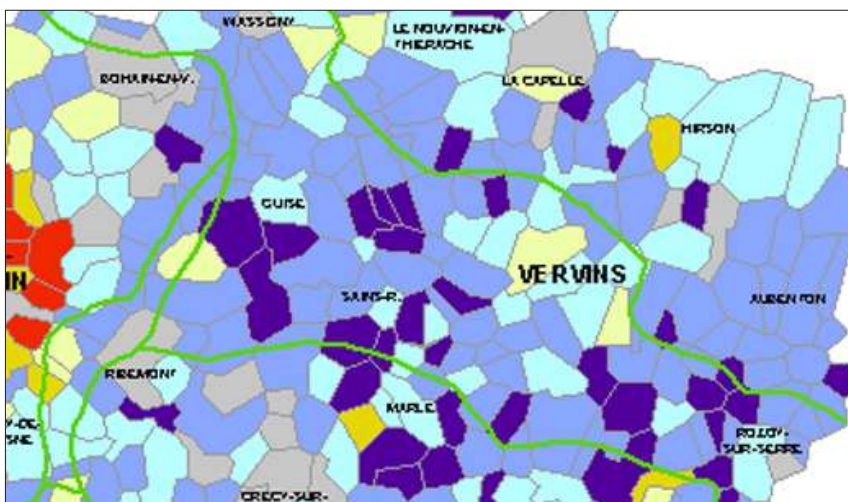
LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

Cette entité paysagère, contrairement à toute attente, a subi la plus forte régression de population dans toute l'aire d'étude, la majorité des communes étant marquée par une évolution négative d'au moins 2%, exceptées les communes de Harcigny et de Fontaine-les-Vervins. Le dépeuplement des villages de la Thiérache apparaît d'autant plus singulier que cette entité est au contact de régions à forte progression de la population comme le Laonnois ou le Saint-Quentinois. Il est probable que la déprise rurale soit antérieure à 1968 dans la Thiérache bocagère et plus récente dans la Basse Thiérache. L'extension de la céréaliculture et la modernisation des pratiques culturales, ayant conduit à une probable diminution de la main d'oeuvre agricole, n'a apparemment pas été compensée par l'arrivée de néo-ruraux (cette hypothèse reste à vérifier d'après les recensements agricoles). La régression de la population aux marges septentrionales de l'Aisne s'est donc répercutée sur les communes situées plus au sud. Les conséquences sur les paysages sont du même ordre que celles évoquées pour la cas de la Thiérache bocagère. Ainsi, une grande part des communes possèdent plus de 80% de logements antérieurs à 1949, exceptées Vervins, Lucy, Marle, Rosoy-sur-Serre et quelques communes limitrophes à ces dernières.

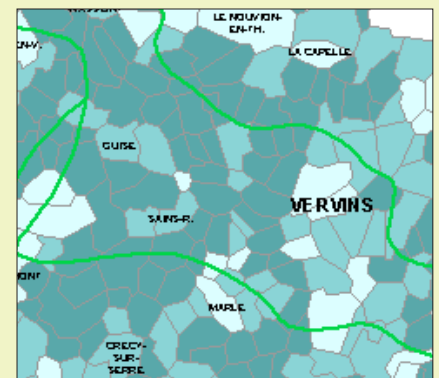
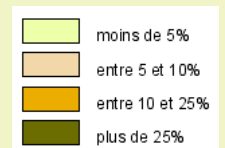
Quant aux résidences secondaires, leur proportion est généralement élevée : les deux-tiers des communes possèdent au moins 10% de résidences secondaires par rapport au nombre total de logements. Les paysages de la Basse Thiérache, grâce à sa proximité avec de grands centres urbains, semble correspondre aux critères de ruralité des urbains.

Remarque à propos des limites des deux entités de la Thiérache Au regard de la carte de l'évolution de la population et des cartes sur les logements, les limites des deux entités paysagères de la Thiérache devraient être déplacées d'une dizaine de kilomètres plus au sud. A l'ouest, la marge septentrionale de la vallée de l'Oise se révèle être plus proche des caractéristiques de la basse Thiérache que celles de la vallée inférieure de l'Oise

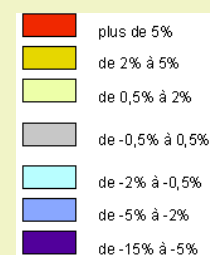
Evolution de la population entre 1968 et 1990

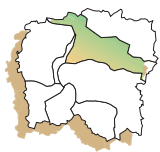


Pourcentage de résidence secondaire en 1990



Logements antérieurs à 1949





LES IMPLANTATIONS URBAINES



La périphérie des bourgs est ponctuée de bâtiments agricoles.

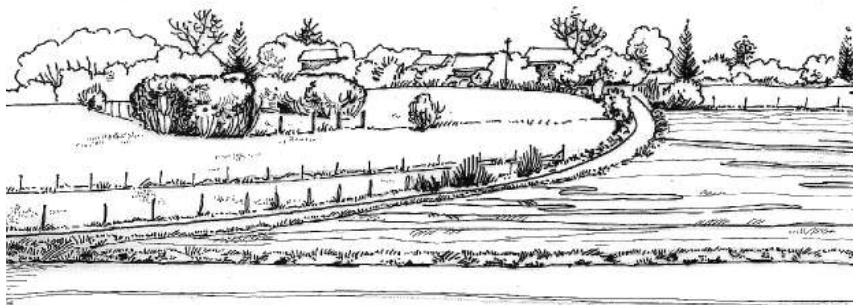
La Basse Thiérache se révèle être, dans son mode d'implantation urbaine, une zone de transition entre les morphologies du Laonnois et celles de la Haute Thiérache.

La forme des villages témoigne de l'importance de l'activité agricole dans la transformation du paysage durant les cinquante dernières années ; le besoin en espace cultivable a abouti à la disparition du bâti agricole ancien qui ponctuait les campagnes bocagères.

Cependant les implantations le long des axes et des cours d'eau signent la présence ancienne de groupements humains en des points stratégiques.

Visuellement, l'existence des bourgs doit plus à la couronne végétale de haies et de peupleraies, et à l'émergence du clocher de l'église qu'à une véritable affirmation du bâti par la volumétrie angulaire et les couleurs des matériaux.

Les bourgs de type groupé bénéficient d'une présence plus marquée dans le paysage.



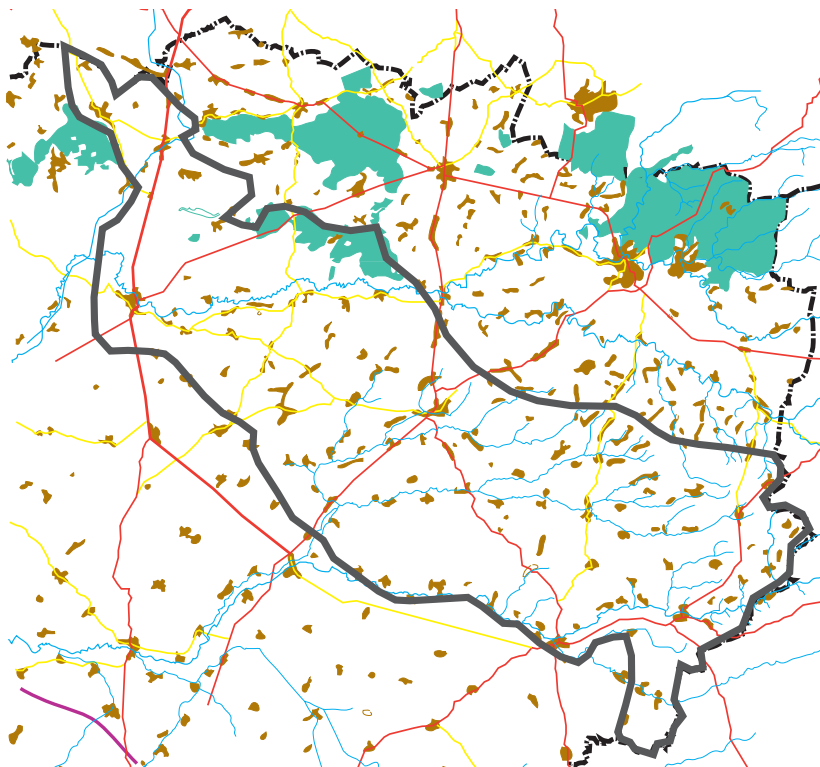
Deux types de morphologies urbaines occupent l'entité de la Basse Thiérache.

Au Sud et dans les vallées, on rencontre une typologie groupée et concentrique, très voisine de la typologie du Laonnois et du Marlois, avec une densité accrue en coeur de bourg.

Au Nord, les villages linéaires sur le modèle urbain de la Thiérache bocagère sont prédominants. Globalement les fronts bâtis sont denses laissant peu de percées sur le grand paysage.

En périphérie des bourgs, les constructions sont rares et limitées aux seuls bâtiments agricoles.

Les implantations sont prioritairement guidées par les axes routiers et le relief, laissant entre ces deux éléments de grands espaces inhabités.





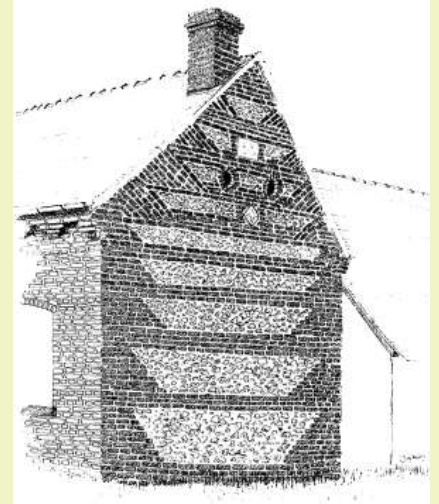
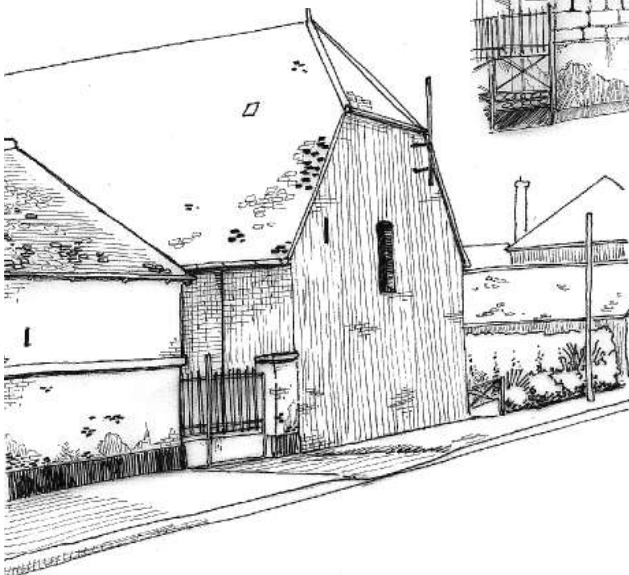
LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Mise à part la typologie très caractéristique des églises fortifiées au nord-est de l'entité, les modèles architecturaux des bourgs sont semblables à ceux que l'on rencontre en haute Thiérache ; les volumes parallélépipédiques sur un niveau dominant, régulièrement rythmés par des baies de proportion 2 sur 3.

La tuile mécanique a ponctuellement remplacé l'ardoise, qui couvre le plus fréquemment des toitures à 45°.

Le matériau largement dominant est, sans conteste, la brique rouge, rosée ou blanche, autant de variantes chromatiques qui précisent l'époque de construction des bâtiments.



Si le contexte général est très différent de celui de la Thiérache bocagère, le rôle de l'architecture dans la composition du paysage est sensiblement le même. On peut attribuer cette similitude au fait que la couronne bocagère qui cerne les bourgs amoindrie identiquement l'impact chromatique et de texture des constructions.

Cette présence ponctuelle n'en est pas pour autant négligeable car, devenue un élément marginal, l'architecture figure un phare d'humanité dans un cadre dont l'échelle enlève tous ses repères à l'observateur.

Les fragments de toits suggèrent à eux seuls l'existence d'une agglomération en offrant les couleurs chaudes des tuiles ou scintillantes des ardoises. Les enduits clairs émergent plus facilement des masses végétales que les maçonneries de brique dont les teintes assombries par la lumière rasante se confondent avec les terres de labour.





LA LISIBILITE DE L'UNITE



L'architecture s'impose comme l'élément de transition entre Thiérache et Laonnois

Les paysages de la basse Thiérache sont complexes car leur formation est issue de la confrontation d'une histoire ancienne et de nécessités économiques contemporaines. C'est cette confrontation qui confère à l'entité toute son originalité ; les hasards de la géographie et l'attachement des habitants à des traditions rurales ont assuré la pérennité de certains paysages qui assurent le lien avec les

pratiques pastorales connues dans la "grande Thiérache" d'avant la prolifération de l'agriculture intensive. Donc, aux grandes surfaces de cultures répond toujours une vallée sinueuse, un village cerné de haies et vergers. La caution du relief peut laisser penser que les vallées aux pentes trop raides pour y permettre la circulation d'engins agricoles, sauront protéger les micro-paysages de ripisylves alternés de quelques peupleraies. Les couronnes bocagères sont plus en danger car elles ne relèvent que du désir de quelques propriétaires. La bonne volonté de certains peut se voir, un jour, supplantée par l'intérêt d'autres, auquel cas il ne restera que peu d'avenir à ce reliquat bocager.

L'autre danger qui menace l'intégrité du caractère de cette entité touche plus aux paysages «d'open-field». Ces paysages sont très sensibles aux implantations d'équipements ou d'édifices divers dont la verticalité et le volume jurent, quand ils ne sont pas intégrés, dans un contexte dominé par l'horizontalité.

Les paysages urbains jouissent d'une originalité due à la position transitoire entre la Thiérache pure et le Laonnois. La diversité des matériaux, des formes, des détails et la juxtaposition des traditions architecturales sont uniques. La banalisation des bâtiments par l'introduction de modèles étrangers à l'entité ou par la dégradation du caractère de l'architecture traditionnelle risque d'aboutir à la perte de l'identité des bourgs et villes.

Le village de Priscoes - Aquarelle de R. ROMAGNY

Les transitions sont très nettes entre le village ceinturé de végétation et les grands espaces cultivés



Les trois composantes paysagères de basse Thiérache : la rivière, la ripisylve et le champ.



L'équilibre entre ces trois éléments est fragile. La prolifération des cultures est une menace.



La situation d'équilibre dépend d'une prise de conscience des différents acteurs qui confectionnent le paysage

La grange typique de Thiérache se raréfie alors que les équipements agricoles modernes prolifèrent





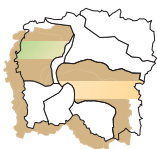
CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA GRANDE PLAINE AGRICOLE



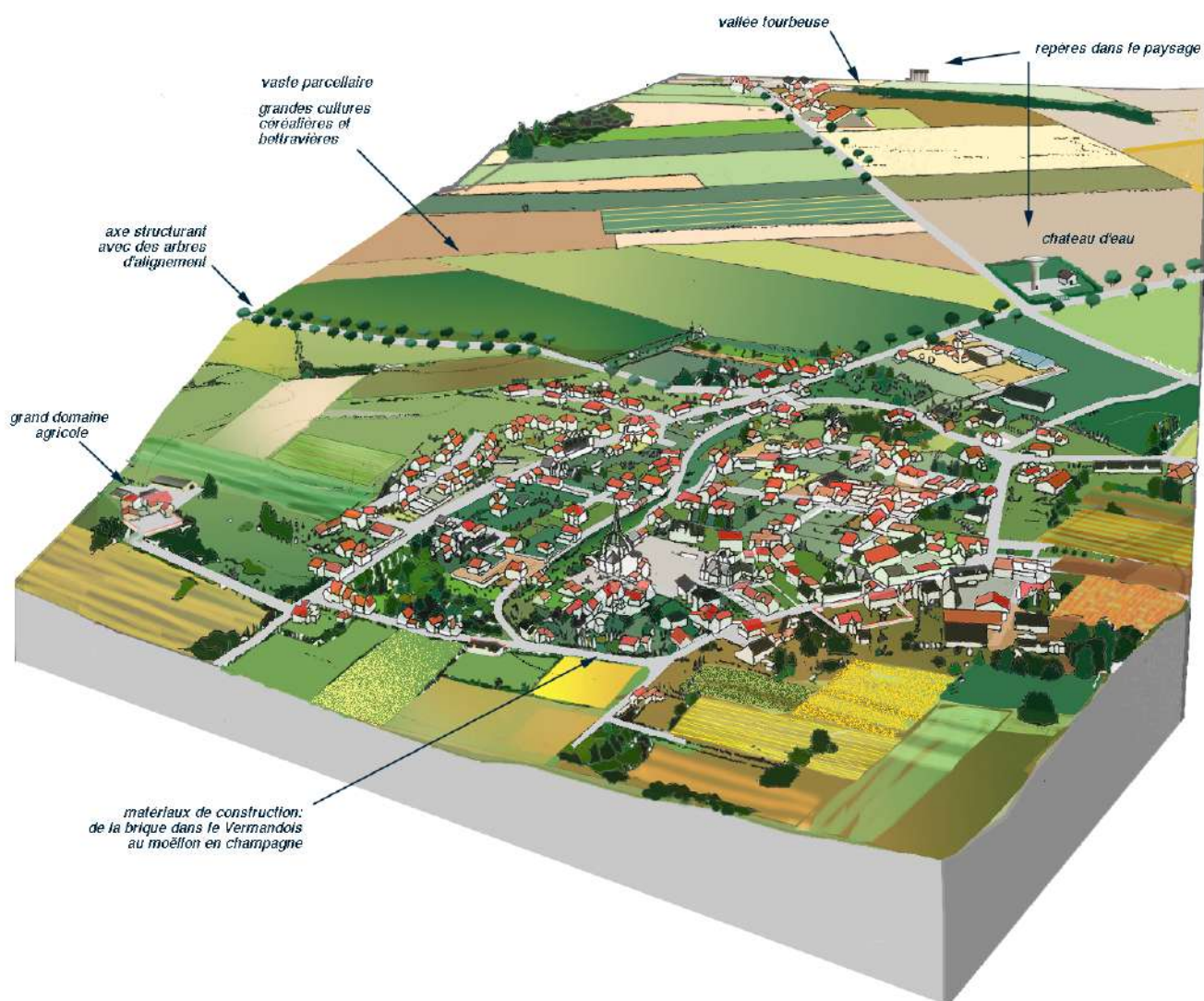


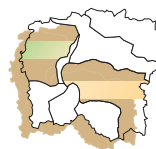
UN PAYSAGE DE LA GRANDE PLAINE AGRICOLE

L'uniformité du paysage est l'une des caractéristiques de la Grande plaine agricole. La topographie assez douce du Plateau Picard a voué ce territoire à la culture intensive. Les champs à perte de vue en ont fait un paysage ouvert ponctué par quelques bosquets isolés ou par l'alignement d'arbres qui suivent le tracé d'un cours d'eau. Cette végétation fait office de repère dans le paysage.

Réduire la Grande plaine agricole à un paysage de grande culture serait une erreur, et conduirait à fermer les yeux sur les verdoyants paysages de vallées que compte cette entité paysagère. L'on peut citer les vallées de l'Omignon, de l'Escaut, de la Somme ou de la Serre... De même, si le paysage d'openfield apparaît comme l'élément fédérateur de

la Grande plaine agricole, il est important de souligner l'hétérogénéité de certaines composantes du paysage comme la géomorphologie, l'implantation urbaine, l'architecture ou les dominantes chromatiques. En effet, si dans le Vermandois, le relief affirme d'amples ondulations assez régulières, les ourlets s'estompent progressivement à l'approche du Laonnois, le relief se résume alors à des buttes témoins qui sont autant de repères dans la plaine. Par ailleurs, la Champagne s'individualise par l'affleurement de la craie qui confère à ses paysages une chromatique unique annonçant la transition départementale. Enfin et surtout, des appartenances culturelles très fortes se dégagent de l'ensemble de l'entité : le Vermandois, le Laonnois, le Marlois, la Champagne...





PRESENTATION



Un paysage ouvert...



...ponctué par quelques bosquets

La grande entité qui s'étend du Vermandois à la Champagne se construit autour de la confrontation brutale de deux logiques de temps : l'une conditionne le grand paysage et son évolution précipitée par des impératifs économiques conjoncturels, c'est le paysage du présent ; l'autre plus immatérielle intéresse le sentiment d'appartenance culturelle construit sur des siècles ; le patrimoine bâti, la morphologie urbaine sont autant de figurations qui pérennisent la notion de terroir. Le phénomène de banalisation de l'espace par la grande culture contraint l'observateur à globaliser un vaste territoire qui révèle un détail pourtant disparate. L'héritage culturel, on l'a vu, mais aussi les données naturelles (géologie, pédologie, hydrologie...), les grandes phases de l'histoire sont autant d'éléments qui suggèrent la personnalité multiple de cette grande entité paysagère dont l'intérêt est négligé en raison de la proximité des terroirs phares de la moitié nord du département : Les collines du Laonnois et la Thiérache.

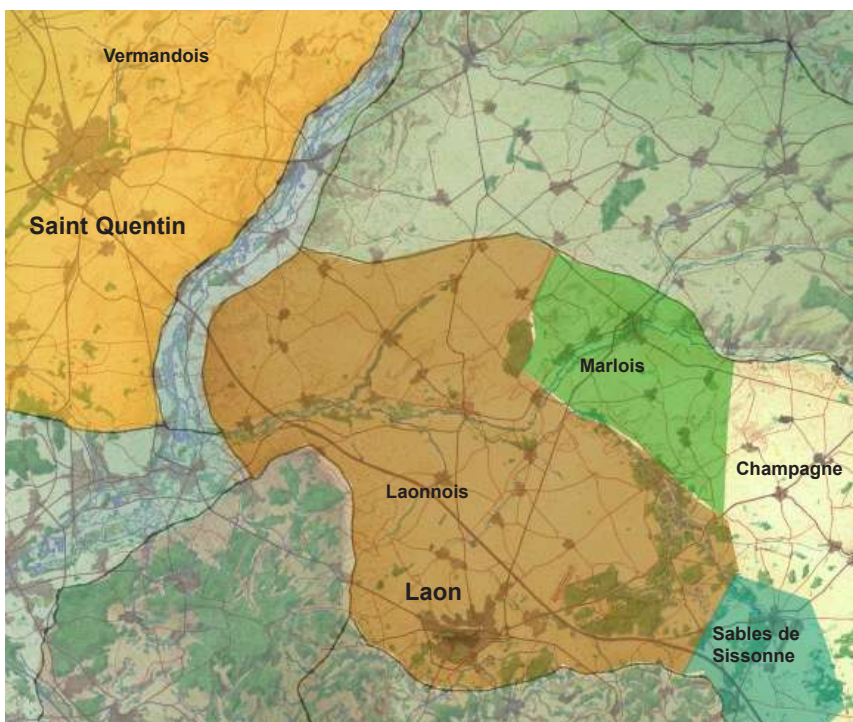


*Evocation de la grande plaine
par Danièle BABILLOT*

"L'horizon à perte de vue, de grands champs de blé où prenaient racine de somptueux bleuets, parfois coupés par une brise de vallée..."

*Description des environs de Fieulaine
par Frédéric Menu dans L'homme à la bicyclette.*

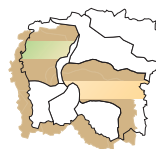
*Source: Conseil général, numéro 60 -
Novembre 1994.*



Cette grande entité, bien qu'homogène dans ses paysages abrite une réalité complexe de sous entités. Le Vermandois, la plaine du Laonnois, le Marlois, les sables de Sissonne et la Champagne reflètent des spécificités géographiques mais aussi des distinctions culturelles.

Source : Société historique de St-Quentin





L'APPROCHE SENSIBLE





L'ÉVOCACTION DES PAYSAGES



Léon Albertini - Les étangs d'Isle

“Quand on a autour de soi cette plaine immense très moutonnante, vallonante, qu'on a ces carrés de labours éclairés de différentes façons parce que la terre, la semence ou la technique de travail est différente d'un endroit à l'autre et que le soleil n'éclaire pas les sillons de la même façon, on se dirait souvent dans une toile de Nicolas de Staël, et Nicolas de Staël c'est le midi, le soleil du midi, cet éclairage par ces carrés de couleurs ”

André FIETTE *

“ par temps de pluie, on peut imaginer que l'on est dans un paysage typique d'un roman de Samuel Beckett où le dépouillement, la nudité sont la description de notre misère intérieure d'homme contemporain arraché à la terre ”

Raymond PRUNIER *

* Le Pays d'ici - France culture - émission du 7 mai 1996 : la ligne d'horizon -

«Si les paysages du mois d'avril et du mois de mai ont toujours un aspect poétique et charmant, les paysages du mois de juin n'ont ni moins de charme, ni moins de poésie. Ce qui arrête toujours le regard et la pensée, ce sont les champs couverts de ces pavots sauvages qu'on appelle coquelicots et dont la fleur forme en ce moment en certains endroits de longs et larges tapis rouge. Mettez dans ce champs le bleuet, et vous aurez, avec le vert des blés et des autres récoltes des champs, un mélange ornementé de fleurs du plus gracieux effet. Quand ces champs où dominent les coquelicots et les bleuets se trouvent sur une colline qui descend en pente douce vers une vallée traversée par une rivière dont les eaux sont ombragées par de hauts peupliers, des arbrisseaux, des cépées, et que, assis sur la colline opposée, vous laissez aller vos regards sur le tableau qui est devant vous, vous êtes captivé par le spectacle qui s'offre à vous. A travers les interstices des masses sombres formées par le feuillage de la vallée et à l'extrémité des points lumineux plus prononcés, vous voyez le rouge vif du coquelicot, le vert tendre du blé entremêlés avec la fleur du bleuet, et les quelques fleurs jaunes, roses et blanches du voisinage». Charles POETTE (Promenades autour de Saint-Quentin)



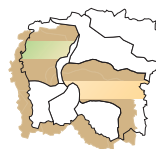
Léon Albertini - Rouvroy

Léon Albertini - Sources de la Somme



Léon Albertini - Près des sources de l'Escaut





L'EVOCATION DES PAYSAGES

«St Quentin, c'est déjà le Nord (...); une position géographique incertaine : la Picardie orientale dit-on ; une identité apparemment fragile qui n'a pas échappé aux écrivains»

«Dans le Santerre, dans le Vermandois, la terre est plate ; ce qui fait le relief c'est le ciel. Si on me parle de mon pays (à 3 Km du chemin des dames), pour moi, il n'est pas plat. Il n'est pas plat dans la mesure où il est tourmenté»

Jean LE MAUVE

«La campagne du Vermandois est simple, sans grand relief mais harmonieuse et surtout ouverte ; c'est une grande étendue de champs qui se colorent. Il y a une espèce de grande paix du Vermandois : ça se respire»

«Le mot Vermandois est prisonnier d'une histoire ancienne ; il n'a jamais donné naissance à une unité régionale très forte. Il y a un petit village "Vermand" qui lui a donné son nom ; il y a eu une population celte, les viromandius. On pratique plutôt le mot St-Quentinois que Vermandois.

Moi, personnellement je dirai de "Haute Picardie" avec Saint-Quentin comme capitale»

«Lorsque l'on traverse le département du Nord au Sud, on a un camaïeu de paysages qui défile (...). Si la terre du Tardenois est rouge, celle du Vermandois est blanche»

«A partir de Saint-Quentin et jusqu'au Nord, la présence de la brique rouge est totalement obsédante parce qu'on n'a plus de carrière de pierres. La pierre est associée à la noblesse, alors que la brique est associée aux ouvriers qui les fabriquent, qui travaillent la terre et le feu ; les paysans se transforment en constructeurs de ville. C'est émouvant de voir comment la terre peut devenir du feu»

Yves Marie LUCOT



Aulnois

La plaine du Laonnois vue
par le peintre Bruno CLOGNIER

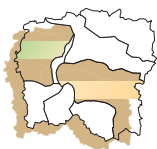


Cerny-lès-Bucy



Couvron





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Pascal MONDON - La cité des cheminots à Laon



La butte de Laon et sa cathédrale
surgies de la grande plaine du Laonnois

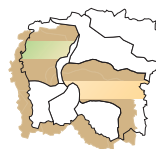
Pascal MONDON - La ville de Laon au-dessus des prairies

Bruno CLOGNIER - La grande plaine près de Bucy-les-Cerny



Peinture de Robert DELAUNAY





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Bruno CLOGNIER - Chemin et bosquets dans la plaine du Laonnois



Bruno CLOGNIER
La hottée de Gargantua à Monlinchart



Gravures extraites de l'album PINGRET
Bibliothèque municipale
de la ville de Saint-Quentin

Le canal souterrain de saint-Quentin

Le château de Caulaincourt





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Photo originale

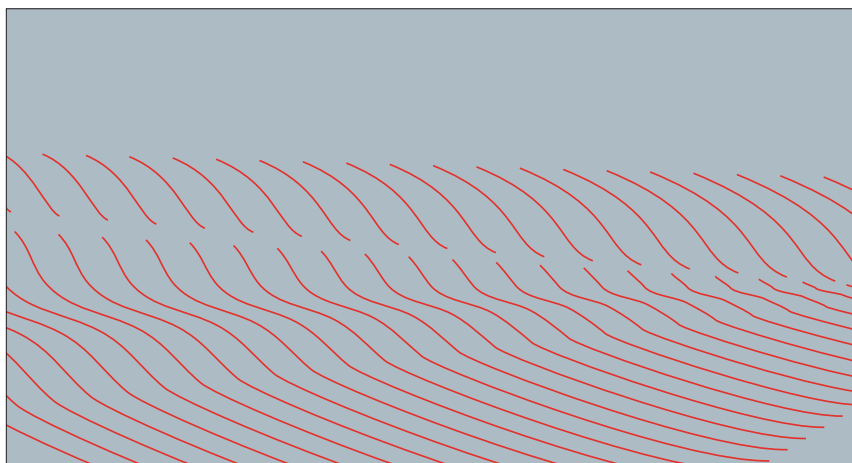
Les composantes majeures du paysage

La physionomie du paysage du Vermandois et le mode d'implantation de l'infrastructure routière permet une lecture de l'espace à 180°.

Ainsi, la chaussée n'est pas une constituante majeure du paysage ni un mode privilégié d'approche. Le regard à tout loisir de s'échapper vers les horizons champêtres.

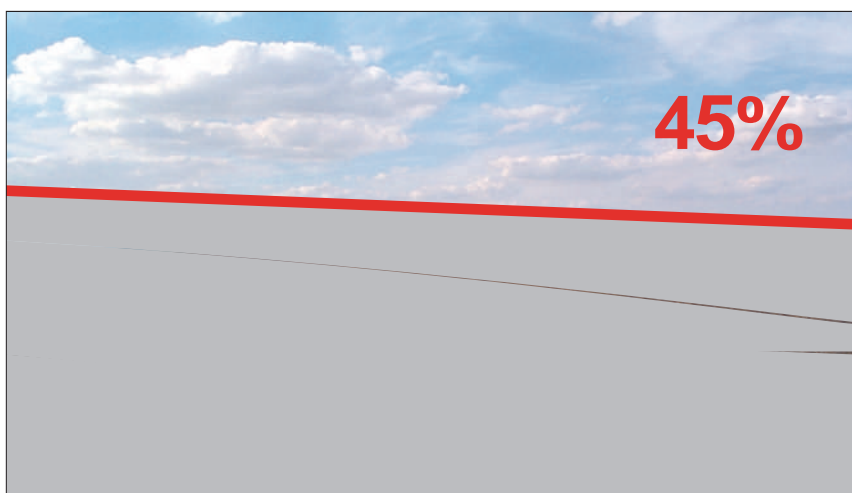
Les points d'appel les plus significatifs sont les masses sombres des bosquets et les équipements divers (lignes à haute tension ; silos...).

“ Tard en automne, les seules hauteurs qui rompent la monotonie du paysage sont les immenses tas de betteraves qui attendent d'être livrées aux sucrières “



Les volumes

Ils se composent d'une succession de vagues peu prononcées en hauteur mais dont la fréquence peut être assez marquée. A certains points culminants on peut voir des portions de sphères extrêmement aplaties.



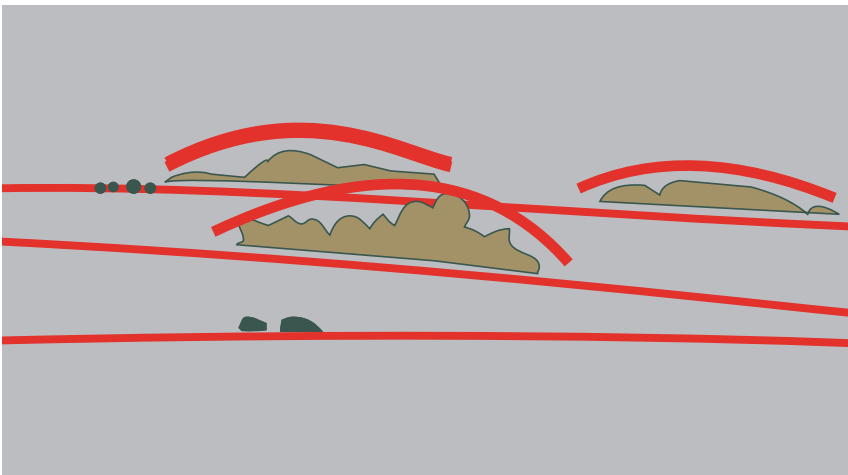
Pleins / vides

Perception du paysage dans sa décomposition la plus simple à partir du ciel (vide relatif), de l'horizon comme ligne de partage, et de la terre (pleins).

Le chiffre indiqué ne correspond pas à une surface mais à une intensité de perception ajoutée ou retranchée de celle-ci. Cette force de perception est par exemple donnée par les nuages rendant un ciel très présent qui “plombe” un paysage dénudé.



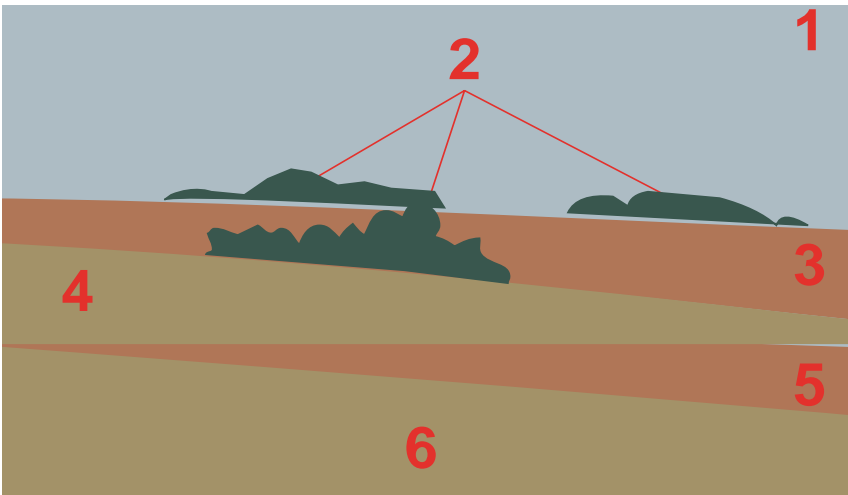
LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Lignes de force

Ce paysage se décompose suivant des obliques parfois associées à des horizontales ou des courbes très tendues, (concaves ou convexes).

On ne peut dissocier ces droites, des vestiges de bosquets qui semblent "glisser" sur celles-ci du premier plan au lointain comme un décor de théâtre.



Dominantes chromatiques

Six plages chromatiques déclinent ce paysage. Suivant les saisons, les cultures, des plages pourront s'associer par couleurs. Par exemple, avec une même culture de colza, 3-4-5-6 seront jaunes. Un bosquet (2) et un champ (4) pourront également faire une plage verte. Ces combinaisons nombreuses sont atténuées par "l'estompage" atmosphérique des lointains (1).



Les masses végétales

Enrichissant ce paysage très dépouillé, elles focalisent le regard, et donnent des perceptions de rythmes par leurs répétitions ou leurs décalages.

Elles se composent de "trains d'arbres et hautes haies" ainsi que d'éléments isolés ponctuant les limites parcelaires et l'horizon.



LES AMBIANCES PAYSAGERES



Ondulation des blés qui crée un
paysage en mouvement



Sécheresse d'un champ de blé coupé



Fraîcheur des champs de betteraves



“ les champs étaient nus et déserts, et le brouillard qui attristait et bornait l'horizon donnait à la nature un aspect triste et monotone qui indiquait l'arrivée de l'hiver et le moment du repos pour la terre, pour le cultivateur ”

Charles POETTE

“Promenades autour de St-Quentin”



Les paysages ne sont pas statiques. Si l'on fait abstraction des grandes mutations paysagères, consécutives, notamment, aux opérations de remembrement, au fil des saisons, les paysages évoluent. L'ambiance estivale ne correspondra pas à celle de l'automne...

On a vu que l'entité qui s'étend du Vermandois à la Champagne se présente comme un ensemble de paysages aux horizons dégagés. La vision panoramique est de 180° en certains endroits. Un sentiment de liberté est alors très fort.

La topographie plus ou moins ondulée du plateau Picard donne l'impression d'un paysage en mouvement et procure une sensation de douceur.

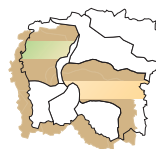
Lorsque les champs sont cultivés, l'ambiance qui se dégage varie selon le type de culture :

- tant qu'ils sont sur pieds, la danse des blés sous le souffle du vent accentue l'effet de douceur précédemment souligné,
- dès qu'ils sont coupés, une impression de sécheresse émane des champs mis à nu.

La culture de la betterave vient rééquilibrer la palette des couleurs en ajoutant un peu de verdure dans le paysage. Cette couleur apporte un peu de fraîcheur.

Au début de l'automne, les champs ne se distinguent plus les uns des autres que par les stries des labours. Aux tons verts et jaunes des cultures succède le brun des labours. A cette période, les brouillards fréquents réduisent le champ de vision constaté par temps dégagé. Ainsi, la sensation de liberté liée aux grands espaces n'existe plus.

En hiver, lorsqu'il a neigé, le gris pâle du ciel entre en symbiose avec le manteau neigeux qui recouvre les champs. La dominance du blanc crée une impression de pureté et de paix.



L'APPROCHE TECHNIQUE



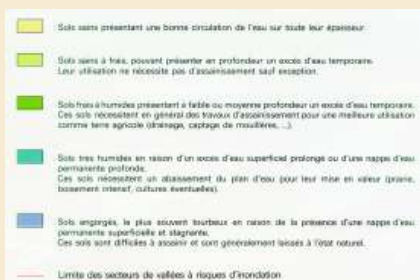


LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols du Vermandois et du Laonnois



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

L'ensemble du paysage est cultivé, à l'exception des zones trop sableuses, occupées par des forêts, et des secteurs tourbeux, où se développe une végétation spécifique (Marais de la Somme et de la Souche).



Marais de Courcelles

Grugies



Type de relief

Les plaines et les collines sont de faible amplitude et les grandes ondulations sont marquées par des vallées sèches.

Réseau hydrographique

Le trait dominant de ce relief est la vallée sèche, le réseau hydrographique pérenne est très peu développé, en revanche, de grandes vallées à fond plat, alluviales (Oise, Serre) ou tourbeuses (Somme, Souche), marquent profondément le paysage.

Particularités hydrographiques

Les rivières sont principalement alimentées par la nappe de la craie. Les vallées sèches peuvent à l'occasion, lors de fortes précipitations continues, généralement hivernales, fonctionner à nouveau comme des vallées humides. Sur les formations sableuses en place, des niveaux humides peuvent se former sur les crêtes. Dans les vallées tourbeuses, des sources émergentes peuvent apparaître et permettre à la nappe de la craie de communiquer avec l'air libre par le biais de «plongs».



Les buttes témoins sont l'une des grandes caractéristiques géomorphologiques de la plaine du Laonnois (Grandlup et Fay)



La vallée de la Serre

Le paysage de grande plaine est marqué par des petites vallées et des marais arborés



Le contact brutal de la plaine avec les collines du Laonnois à Eppes

Le domaine de la Solitude

Les ondulations du Vermandois à Cugny





LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

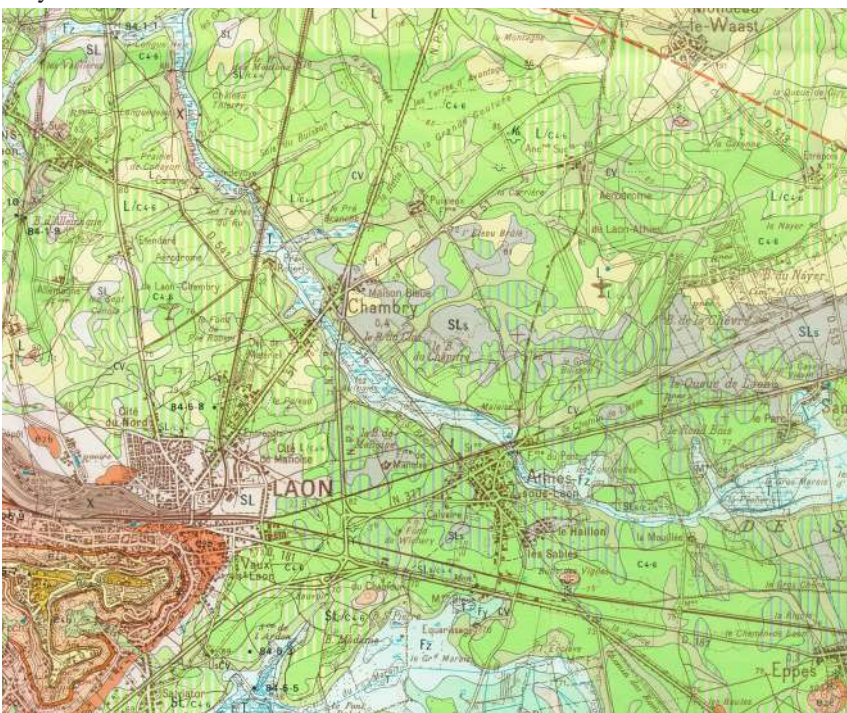
Il se compose de craie sénonienne, de placages sableux par endroits sur les croupes crayeuses. Les axes tectoniques majeurs du Bassin Parisien (synclinaux, directions hercyniennes) s'expriment à l'occasion. Des zones de subsidence favorisent la présence de grandes dépressions. Les fonds de grandes vallées peuvent être occupés par de fortes accumulations de tourbe et des terrasses dues aux variations de l'altitude du fond des rivières.

Couverture pédologique

Le limon joue un rôle fondamental : épais, il va générer des sols limoneux lourds ou moyens ; faible, les sols seront à dominante crayeuse, or l'épaisseur de limon varie de plusieurs mètres à pratiquement rien. Les sols sableux sont faiblement développés en surface.

Traits morphologiques principaux

Ils se caractérisent par de grandes croupes surbaissées, à peine des collines, quelques abrupts dont on ne sait pas toujours s'il s'agit de versants dus à des conditions dissymétriques d'érosion ou à l'action de l'homme, un relief confus, en-dehors du tracé des vallées. Les vallées sont souvent amples, avec de larges fonds plats dus à l'accumulation alluviale ou tourbeuse. La plaine de Laon est développée aussi bien dans la craie que dans les sables étalés sur de longs glacis topographiques ou remaniés (sables de Sissonne). Les buttes de sables thanétiens en place se marquent particulièrement sur le sommet des croupes crayeuses.



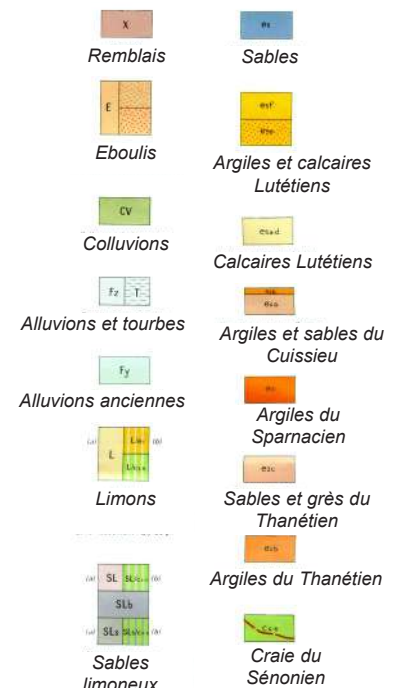
Particularités morphologiques

Les abrupts que l'on trouve ici et là semblent d'origine anthropique, mais peuvent s'expliquer également par des processus d'érosion périglaciaires. Les phénomènes d'érosion particuliers aux régions calcaires (érosion karstique) produisent par endroits des dépressions fermées (dollines).

Phénomènes géomorphologiques actuels

Cette entité est assez sensible aux phénomènes de ruissellement et de nombreuses coulées de boue catastrophiques y ont été observées ces dernières années. Ces processus d'érosion peuvent être responsables de la diminution des épaisseurs de limon sur les versants.

Carte géologique détaillée de la France
LAON
Bureau de recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National - 1952





LA DIVERSITE VEGETALE



Les céréales

Les espèces cultivées de la plaine

Les plantes de culture constituent l'essentiel des espèces végétales de la grande plaine. Elles contribuent à créer des paysages, certes très dégagés, mais extrêmement changeants au fil des saisons. Textures et couleurs s'associent au gré du découpage parcellaire. Sous l'effet du vent et des bourrasques, les ondulations des céréales procurent des sensations très fortes, proches de celles que procurent les étendues maritimes



Les oléagineux



La betterave sucrière

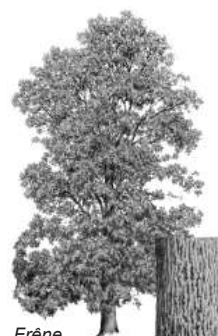


Les arbres et arbustes

Le chêne, le frêne, le charme sont les arbres principaux que l'on trouve surtout dans les boisements et parfois isolés. Les zones humides sont aussi peuplées de peupliers, de trembles, d'aulnes, d'érables, de bouleaux et de saules.



Le peuplier se trouve également dans les zones de cultures, en alignement et dans le prolongement des villages. La vallée de la Serre est, par endroit, investie par la populiculture.



Frêne



Chêne



Aulne

La flore messicole

Dans les grands espaces cultivés, on ne trouve guère que des fleurs messicoles quoique le traitement des sols tend à les faire disparaître. On les trouve néanmoins le long des routes et chemins, sur les talus et pelouses sèches, dans les jachères, à l'orée des zones boisées.

Sainfoin



Bleuet



Campanule

Camomille

Mauve



Chicorée





LA STRUCTURE VEGETALE

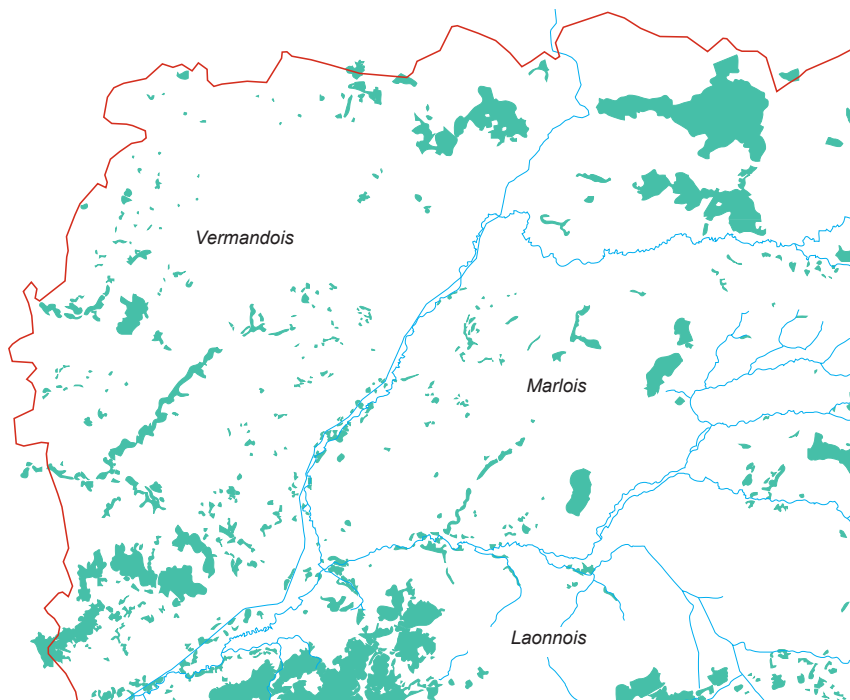


Le paysage de la grande plaine agricole, c'est souvent de grandes surfaces dénudées où les cultures sont prédominantes et ne laissent guère de place aux masses arborées.

Dans la grande plaine découverte, les arbres sont encore présents et prennent une dimension particulière, parfois insolite. Ceux que l'on observe, sous quelque forme que ce soit (bosquets, haies, arbres isolés) sont en général des reliquats de masses plus importantes qu'une exploitation intensive des sols a considérablement réduites.

La végétation boisée quand elle existe, est très souvent perçue de loin et se présente fréquemment sous forme de front linéaire sur l'horizon, au sommet d'une crête, dans le prolongement d'un village, le long d'un cours d'eau ou encore le long d'une limite parcellaire.

Dans la plaine du Laonnois, les buttes témoins qui se détachent parfaitement dans l'étendue agricole, sont toujours coiffées de boisements qui en renforcent l'impact dans le paysage. C'est une caractéristique très originale assez localisée au Nord de Laon, qui ne se retrouve ni en Champagne ni dans le Vermandois.



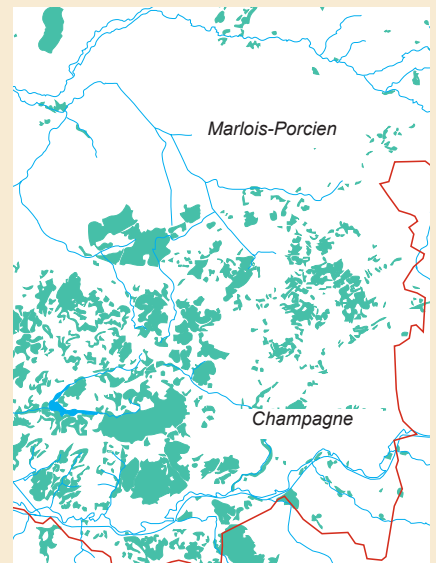
Parpeville

Les masses boisées et les alignements d'arbres sont toutefois présentes aux abords des villages, le long des routes et des cours d'eau.



Chalandry

La trame boisée est assez éparse, plus présente dans le Vermandois sous forme de bosquets, que dans la plaine du Laonnois et la Champagne où les masses végétales sont surtout concentrées dans les zones humides (marais de la Souche, forêt de Samoussy, vallée de la Serre...) ou inexploitées (Savarts de Sissonne)





LA STRUCTURE VEGETALE



L'arbre isolé

Les différentes déclinaisons des implantations d'arbres dans le paysage



Les arbres en bosquet ou en haie



Les marais de la Souche

L'envahissement des milieux humides par la végétation et l'arbre

Le rû des Barentons



Les grands arbres groupés



Les alignements de grands arbres (peupliers)

Les remembrements ont conduit au regroupement de terrains et à l'effacement d'une grande part de la trame arborée. Le parcellaire reste toutefois assez découpé comme on peut le voir sur les photos aériennes ; au niveau du sol, c'est beaucoup moins perceptible, tout au moins en hiver où les labours ont tendance à homogénéiser les surfaces. Durant les autres saisons, ce découpage est mieux révélé par l'alternance des variétés culturales que leurs couleurs et leurs textures différencient nettement.

Les délimitations sont parfois marquées par des vestiges de haies discontinues et peu développées. Quelques petits bosquets persistent sur des zones pentues ou sommitales, on ne sait trop pourquoi. De beaux arbres isolés ou groupés (chênes, frênes) se dressent parfois au-dessus des cultures. Des continuités boisées ou des peupliers visibles de loin, révèlent la présence de cours d'eau et de zones humides telles que les marais.

Les masses boisées les plus importantes sont celles des marais de la Souche, de la forêt de Samoussy, des Savarts de Sissonne, des vallées de la Serre, de la Somme et de l'Omignon

Les arbres, inévitablement implantés le long des cours d'eau, structurent le paysage par des masses linéaires particulièrement visibles





CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



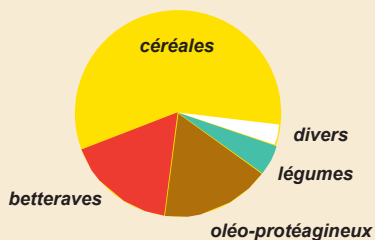
"Au rythme des saisons, tu nous offres un gigantesque damier de couleurs qui embellit notre coeur avec le jaune des colzas et des tournesols, le vert des céréales (...) le rouge des coque-licots".

La "Terre de Champagne" par Pascal Crampon



Entre Lesdins et Lévergies (photo extraite de "mon paysage", Lucien Clergue & Françoise Dubost)

Principales cultures dans les terres labourables (données RGA 1988)

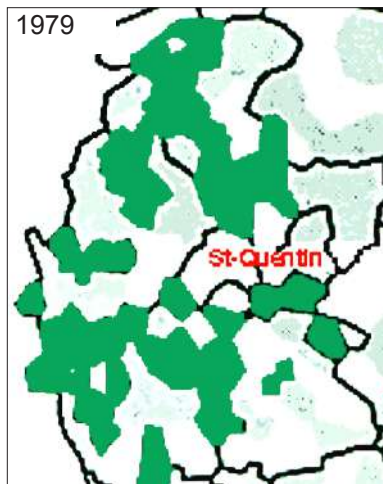


Vermand - Michel Bourreux - Archives du Département de l'Aisne

La nature du sol, combinée aux conditions climatiques, a fait de cette entité une zone favorable au développement de vastes exploitations agricoles. Le parcellaire se découpe en de larges bandes irrégulières qui semblent se juxtaposer à l'infini. Avec l'augmentation de la superficie des exploitations agricoles, cette tendance se développe. La production agricole du Vermandois jusqu'à la Champagne se concentre essentiellement autour de deux types de cultures : le blé et la betterave sucrière, qui concernent huit exploitations sur dix. Cette spécialisation fait de l'ensemble du département le premier producteur français de betteraves. Cependant, certains agriculteurs ont diversifié leur production. Ainsi oléagineux et protéagineux sont venus s'ajouter à l'activité agricole traditionnelle. En vue aérienne, le parcellaire agricole s'identifie à de larges toiles d'araignées tissées à partir des ensembles urbanisés. Les agglomérations occupent de façon équilibrée la surface de l'entité.

Tout élément venant rompre la rigueur de l'étendue cultivée fait figure de point de repère paysager. La végétation épars, les clochers des églises, les châteaux d'eau permettent un souffle qui enrayer la monotonie.

Superficie des exploitations en hectares (exemple du Vermandois)





LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



Petit bosquet persistant au milieu des champs sur une limite parcellaire

L'organisation actuelle résulte d'une volonté de rentabilité, en adaptant les surfaces cultivables aux moyens techniques d'exploitation agricole. La dimension croissante des parcelles agricoles a progressivement gommé les anciennes structures agraires. Cependant les grandes unités de découpage gallo-romaine affirment leur prégnance dans le réseau des chemins de desserte agricole.

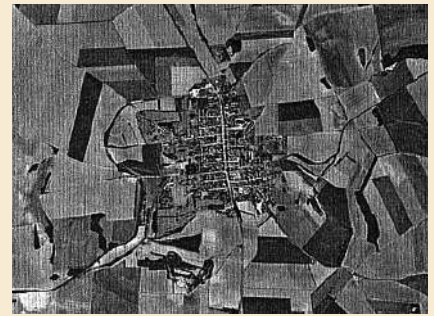
En bordure des voies romaines (Reims/Bavay...), le quadrillage orthonormé figure de façon perceptible l'ancienne structure agraire romaine. Sur cette organisation régulière une autre trame plus tortueuse vient se superposer. On peut dater cette seconde distribution du moyen-âge ; elle est globalement radio-concentrique et place au centre des faisceaux viaires un bourg ou une ferme isolée.

Parfois un bosquet marque, par son orientation, l'empreinte de ces découpages aujourd'hui disparus.

Bien sûr, si les organisations anciennes apparaissent en filigrane elles ont été grandement remaniées et parfois, au lendemain d'un remembrement, ont totalement disparu.



*Le réseau tentaculaire définit les surfaces que fragmentent les parcelles cultivées.
Environs de Grandlup et Fay*



Dizy : du tracé orthogonal romain il ne reste que la trame urbaine fondée sur le cardo-decumanus qui préside à toute édification de cette époque.

Le paysage ne renonce pas tout à fait à son passé et surgit ça et là la réminiscence de pratiques agricoles anciennes. Quand on sait les lire, se dégage de ces traces l'émouvant témoignage de tout trésor archéologique.

Le désordre des superpositions de trames agraires est pour beaucoup dans la richesse des pays d'open-fields. Ces tracés anciens dessinent l'espace et lui donnent sens. Ils sont l'esquisse préparatoire d'un vaste tableau dont la couleur seule est livrée aux aléas des cultures.

Pierrepont : le parcellaire reste très découpé malgré une impression générale de grande étendue homogène au niveau du sol



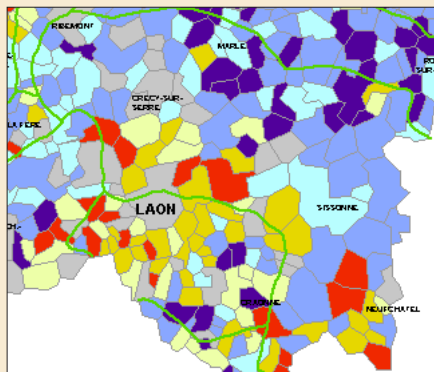
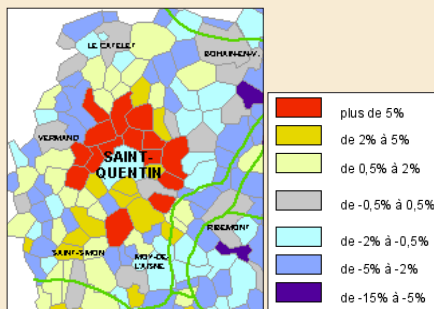
Le découpage parcellaire autour de Crécy-sur-Serre





LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Evolution de la population entre 1968 et 1990



Le Vermandois

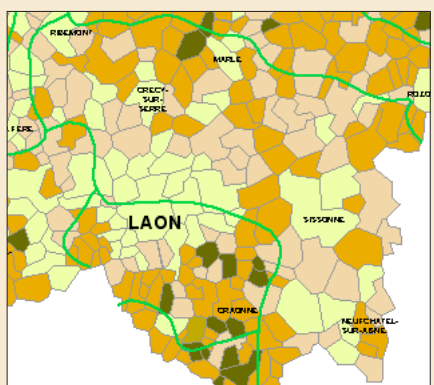
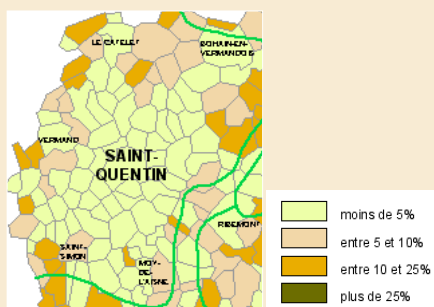
L'évolution démographique des communes du Vermandois est très contrastée. D'après la carte, l'unité urbaine de Saint-Quentin constitue un véritable pôle d'attraction économique et par là même démographique (plus de 5% de croissance démographique dans les communes aux alentours de la ville). Ainsi, l'extension urbaine au profit des communes situées aux environs de Saint-Quentin s'oppose à la régression démographique du territoire communal de Saint-Quentin et des communes situées aux marges de l'entité paysagère. Cette organisation spatiale concentrique a des conséquences multiples sur les paysages du Vermandois. En effet, il est probable que les environs de Saint-Quentin connaissent une importante modification des éléments paysagers suite à l'extension des zones urbaines et au mitage des paysages par des infrastructures classiques accompagnant cette extension. Ce secteur présente un fort intérêt d'étude puisqu'il est susceptible d'avoir subi et de subir de fortes modifications dans l'utilisation du sol.

Ainsi, les communes situées dans l'aire d'attraction de l'unité urbaine de Saint-Quentin possèdent une proportion de logements postérieurs à 1975 supérieure à 20% ; à l'inverse aux marges de cette entité les logements s'avèrent être plus fréquemment anciens, en particulier au nord (canton du Catelet) et au contact avec la vallée de l'Oise.

Entre Vermand et Le Catelet puis autour de Moÿ-de-l'Aisne, certaines communes présentent à la fois un faible taux de résidences secondaires et une forte proportion de logements vacants. Il est donc envisageable qu'une partie des logements soient à l'abandon.

En résumé, les limites proposées pour l'entité paysagère du Vermandois recoupe des dynamiques urbaines fort contrastées

Pourcentage de résidences secondaires en 1990



Stabulation à Corberny





LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES



Logements sociaux à l'entrée de Vouel

La Champagne, Marlois,...

Le territoire de cette vaste entité paysagère peut être divisé en deux aires d'égale évolution démographique. Ainsi, une importante frange septentrionale et orientale a connu la même évolution que la Basse Thiérache. A l'inverse, les communes situées au nord de Laon et au nord-est de Reims sont marquées par une forte progression du nombre de leurs habitants. Ainsi, les communes proches de Laon et au sud-est de l'entité comptent plus de 20% de logements postérieurs à 1975, probablement sous forme de lotissement en périphérie des centres anciens des villages. L'habitat ancien y est par conséquent minoritaire.

Plus que dans la partie orientale, au sein de la frange septentrionale de l'entité, les logements anciens concernent plus des deux tiers des habitations. Les résidences secondaires ainsi que les logements vacants y occupent une place plus importante dans le Marlois comparativement à la zone de la Champagne n'étant pas concernée par la dynamique périurbaine insufflée par la ville de Reims.

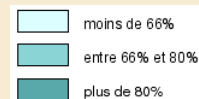
Au regard des statistiques sur la population et les types de logements, il conviendrait conséquent de distinguer le Marlois, le Marlois Porcien, et une partie de la Champagne, d'une part, de la Plaine du Laonnois et de la partie orientale de la Champagne, d'autre part.

Sucrierie à Aulnois

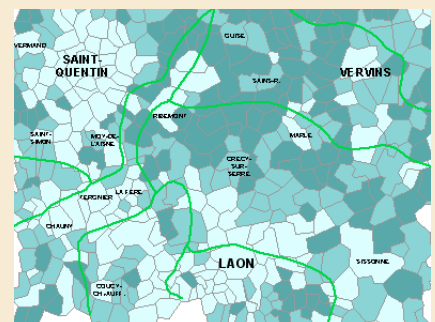


Si la chute démographique induit des conséquences sur le grand paysage, notamment par le biais des variations de la population agricole, c'est essentiellement les agglomérations qui portent les séquelles de cette hémorragie : abandons et ruine d'un nombre croissant d'habitations, paupérisation des communes à la défaveur des espaces publics...

Les données sociales de cette entité répercutent en grandes parties les fluctuations qui touchent la population en rapport avec les exploitations agricoles. Or on constate une diminution sensible du nombre d'agriculteurs ainsi qu'un vieillissement d'une part pendant que la superficie des exploitations ne cesse de s'accroître. Par ailleurs l'agriculture emploie de moins en moins (chute de 37% entre 79 et 88) et globalement la population agricole familiale baisse de 20%. Un nombre restreint d'exploitants (baisse de 9% entre 1979 et 1988) traite une surface toujours plus vaste ce qui explique en partie l'hémorragie démographique qui touche la plupart des villages de l'entité. Plus généralement on assiste à un vieillissement de la population globale et baisse en même temps qu'un taux d'accroissement naturel négatif. Ajoutons à cela un exode rural encore significatif pour comprendre la perte en habitants dans les villages au profit des pôles urbains du département mais surtout des villes extra-départementales (Reims, Amiens...)



Logements antérieurs à 1949





ACTIVITES ECONOMIQUES



Le Canal de St-Quentin



Le touage de Riqueval



Les marais de St-Simon

Une activité économique tournée
vers l'agriculture



Si cette vaste entité a été définie en tant que telle pour la relative homogénéité de ses paysages, il en est autrement des caractéristiques économiques. En effet, ce territoire occupant une grande partie de l'Aisne septentrionale rassemble en son sein des réalités économiques différentes du simple fait de l'étendue de cet espace. Contrastes soulignés par la dichotomie entre une campagne assez peu densément peuplée s'apparentant à une plaine agricole vouée à une agriculture intensive et les deux plus importantes unités urbaines du département : les villes de Saint-Quentin et de Laon.

Tout d'abord, la plaine agricole spécialisée dans la production de céréales, de betteraves et de protéo-olagineux bénéficie d'un système de culture moderne dont témoignent la taille des exploitations souvent supérieure à 100 ha et les rendements parmi les meilleurs de France. Toutefois, quelques spécificités locales existent comme la culture de légumes dans la Champagne crayeuse et la production de betteraves plus présentes dans le Vermandois et la plaine laonnoise.

Si le Vermandois est plutôt industriel, le Laonnois se distingue de par son nombre élevé de salariés dans le secteur tertiaire, lié aux fonctions administratives du chef-lieu de département. Le bassin d'emploi de Saint-Quentin hérite d'un important passé industriel essentiellement orienté vers le textile-habillement et l'industrie des machines mais aussi suite à une lente reconversion vers la production d'équipements électriques et électroniques. Toutefois, les emplois liés aux services occupent une part non négligeable résultant des services administratifs nécessaires au fonctionnement d'un pôle urbain tel que celui de la ville de Saint-Quentin. Le développement des activités tertiaires n'a que partiellement compensé les pertes d'emploi, répercussion négative d'une nécessaire évolution des unités de production industrielle de textile entre autres.

Bien que des efforts soient entrepris dans ce sens, l'activité liée au tourisme ne connaît pas un fort essor, excepté à Laon et dans une moindre mesure à Saint-Quentin. Il est fort probable, tel que cela a été confirmé par les enquêtes menées dans le cadre de cette étude, que les paysages agraires de grande culture ne répondent pas à l'attente des touristes.



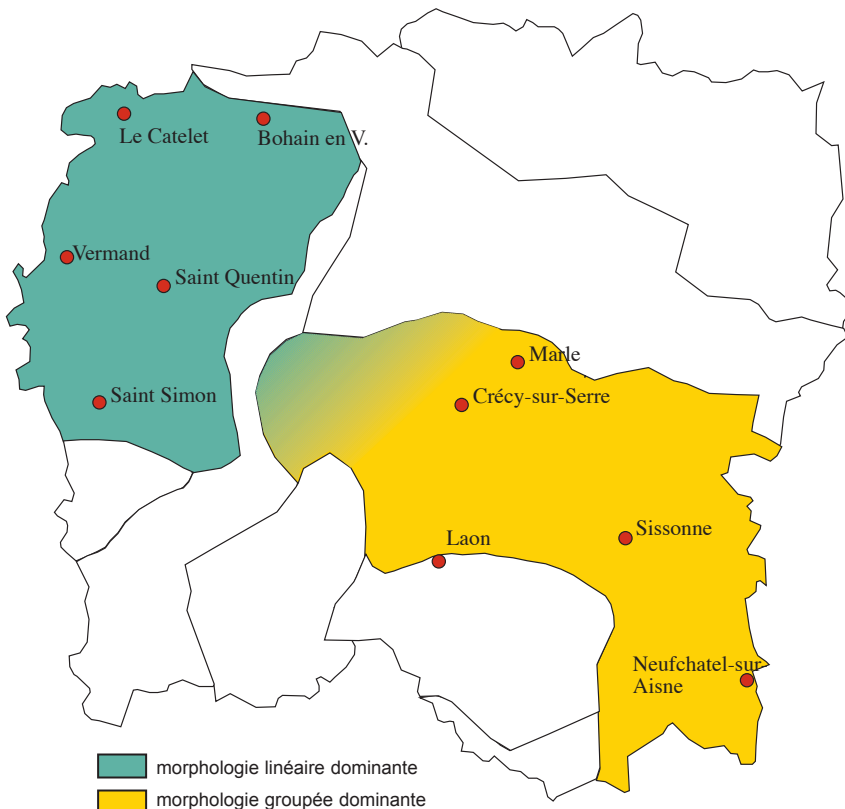
LES IMPLANTATIONS URBAINES



Le village de Missencourt, un îlot urbain dans la plaine du Laonnois

La forme et le mode de répartition des villages sur le territoire qui s'étend du Vermandois à la Champagne relèvent de pratiques humaines et plus globalement, d'une histoire, différentes. L'implantation et la morphologie urbaine sont quelques-unes des rares données qui témoignent d'anciens découpages culturels, abolis par l'homogénéisation de l'utilisation de l'espace. Emerge donc en filigrane, un partage de l'entité en sous-unités : le Vermandois, la plaine du Laonnois, la Champagne. Ces dernières motivent un sentiment d'appartenance des populations bien plus profond que la grande entité de paysages d'openfields.

Répartition des morphologies urbaines



La disparité entre l'originalité des paysages villageois et la banalité des grands espaces de culture, met en évidence la charge symbolique que portent en elles les édifices humains. Seuls les bourgs, leur organisation, restent à l'échelle d'une perception globale.

Dans cette immensité où la vue domine un large champ, les agglomérations font figure d'étapes, de but à atteindre. En quadrillant l'espace, le passage d'un village à l'autre donne une notion des dimensions de l'espace et une notion de temps à la mobilité.



Montescourt

Les éléments verticaux dominants comme les châteaux d'eau, les silos, les clochers et les peupliers prennent une ampleur considérable dans les paysages ouverts de la grande plaine.



Le Catelet

Pierrepont



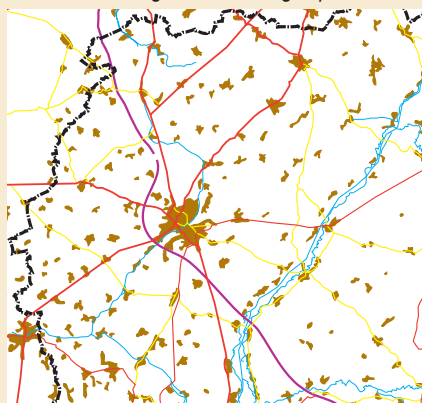


LES IMPLANTATIONS URBAINES



Vermand - Michel Bourreux -
Archives du Département de l'Aisne

Des villages à structure groupée



Les villages constituent des masses groupées.
Dans ce paysage découvert,
leur silhouette lointaine semble surgir de terre.



Bellicourt - Michel Bourreux - Archives du Département de l'Aisne

Les villages du Vermandois

Les habitants du Vermandois se sont établis sur le plateau Picard ou sur les versants des vallées. L'urbanisation initiale, qui s'est réalisée autour d'une église, explique la morphologie groupée des villages. Ces villages sont entourés de vastes étendues cultivées qui constituent une coupure agricole entre les unités urbaines. Rares sont les hameaux et les fermes isolées.

L'urbanisation récente apporte un bémol au mode d'implantation traditionnel. Les nouvelles constructions s'effectuent au gré de la pression foncière, créant ainsi un risque de mitage du paysage.

Le bâti est continu ; la fréquence des murs de clôture qui relie les constructions entre elles accentue l'aspect groupé.

L'implantation des constructions est variable : on trouve à la fois des bâtiments parallèles à la rue et d'autres qui lui sont perpendiculaires.

Le Haucourt - Un village blotti dans un repli du relief





LES IMPLANTATIONS URBAINES



La continuité du bâti dans un village linéaire en Champagne



Cerny-les-Bucy dans le Laonnois (B. Clognier)
Un village au caractère rural très affirmé



Les villages de la plaine du Laonnois surgissent à l'horizon à la faveur d'une ondulation du relief

L'urbanisation dans la plaine du Laonnois et la Champagne

Cette zone est jalonnée de façon quasi-systématique par des villages plus ou moins vastes, mais toujours très regroupés autour d'une croisée de chemin. Les bourgs sont rarement éloignés les uns des autres de plus de 5 km.

Ces terres fertiles ont attiré de longue date des colonies humaines dont l'activité principale s'est orientée vers le labour. Les romains ont su organiser et desservir l'espace par la rigueur de leur tracé viaire jalonné de villae. Ces dernières sont souvent à l'origine de l'implantation des villages tels que nous les connaissons aujourd'hui. Plus proches de nous, les mottes féodales ont aussi donné leur base à l'édification des bourgs. On comprend bien que le but des premiers laboureurs était de préserver une aire de culture suffisamment large autour de l'édification agricole pour remédier à tout conflit de propriété. Aucun obstacle véritable ne contrevient à cette répartition, par contre la fréquence des agglomérations s'accroît dans les sites particulièrement favorables comme les vallées généreusement arrosées par un cours d'eau (vallée de la Serre).

La terre, synonyme de richesse, est économisée au point qu'on limite la surface d'implantation en "accolant" autant que possible les habitations, ce qui détermine des fronts bâtis continus.



La ville de Laon, son organisation urbaine, sa silhouette surmontant la plaine et ses espaces



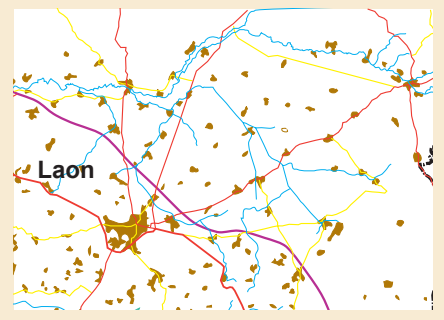
Les villages qui ponctuent l'immensité des champs sont autant d'îlots minéraux qui captent le regard et l'imagination. De l'un à l'autre on circule comme en "apnée visuelle".

Ils prennent des allures de forteresses, tant ils semblent denses et immobiles dans un univers de courbes.

La brique rappelle que ces volumes droits et anguleux ne doivent leur existence qu'à la terre qu'ils veulent renier en cassant l'horizontalité.

La couleur sombre de leurs briques et de leurs ardoises les camoufle en saison de labours. Quand les champs sont verts, ils surnagent dans le trouble du vent et des halos de chaleur.

La répartition urbaine s'opère de manière homogène en Champagne et sur la Plaine du Laonnois.





LES IMPLANTATIONS URBAINES



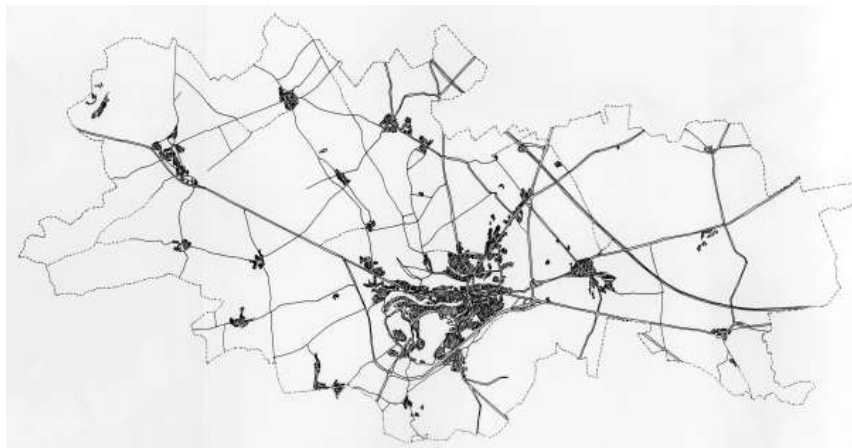
A l'intérieur des villages, mais également le long des routes et chemins, les haies végétales ou les alignements jouent un grand rôle tant du point de vue écologique qu'esthétique



Le paysage d'open-field met en évidence les silhouettes des villages et les constructions nouvelles ont un impact important.



L'espace public devient un élément de mise en scène du végétal qui permet de donner une identité aux villages, de créer un contraste riche entre l'intérieur, vécu, et l'extérieur, dénudé, exploité



Les villages de la plaine autour de Laon

Il subsiste encore quelques petits bois dans la plaine, vestiges de forêts qui devaient recouvrir une grande partie de cette région. Actuellement, la persistance de masses boisées est d'autant plus importante que ce sont les seuls éléments marquants du paysage. L'absence de relief laisse à découvert la plupart des villages dont les silhouettes se détachent sur la ligne d'horizon. Le traitement des franges est donc fondamental tant du point de vue végétal que bâti.

De grandes traces rectilignes découpent la plaine. Ce sont les infrastructures routières ou ferrées qui permettent à l'usager d'avoir une perception souvent lointaine et unique sur les villages.

Les villages de la plaine ont des silhouettes très visibles dans le paysage et tout élément disgracieux, tant végétal qu'architectural, est immédiatement remarqué et donne parfois une image négative du village. Au milieu des grandes étendues ouvertes, le cœur du village constitue un élément d'identité qui se prête particulièrement à une opportune mise en valeur par l'aménagement des espaces publics. On pourra ainsi recréer des ambiances plus végétales, «intimistes», pour le repos, la détente et le loisir.

La silhouette d'un village se détachant parmi les ondulations de la plaine dénudée.

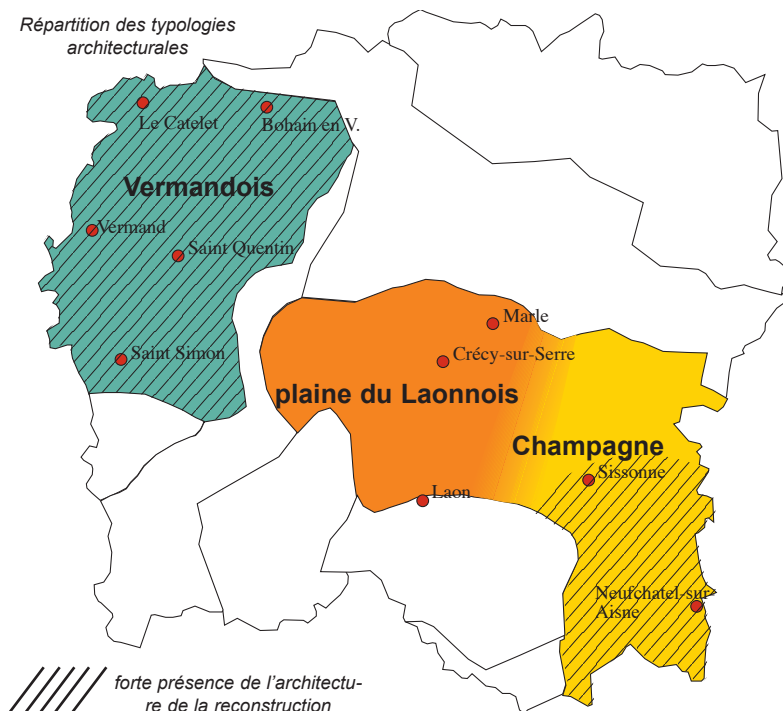




LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Sur une entité paysagère aussi vaste, se côtoient plusieurs typologies architecturales. Ponctuellement, la différence des volumes, des matériaux etc. induit des impressions variées, un regard particulier sur ces micro-paysages. Cette spécificité concerne aussi bien le paysage intérieur que le rapport qu'entretient la forme de l'architecture avec les grands espaces périphériques. On peut définir des entités correspondant aux aires d'influence de chacune de ces typologies. Il est néanmoins nécessaire de pondérer la "pureté" de ces modèles qui subit toujours l'influence des typologies dominantes des entités paysagères voisines : la Thiérache par exemple fait ressentir sa proximité dans les formes architecturales des bourgs à l'Est de Marle le long de la vallée de la Serre. Des démolitions massives ont affecté ce secteur durant la première guerre mondiale, et la reconstruction des années 20 a généré de nouveaux mode d'implantation, des volumétries et des modénatures originales.



La mixité et la variété des matériaux, une constante de l'entité



Architecture de la reconstruction



Craie assisée et couteaux Picards : une association de matériaux souvent pratiquée en Champagne-Picarde

Maison bourgeoise en pierre de taille à Chivre-en-Laonnois





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



L'association de la brique et de la pierre est très fréquente dans le Laonnois

Traverser un village suppose une incursion dans une oasis minérale.

Antithèse du vide des plaines cultivées, tout y est dense, ramassé et lutte contre l'effet de table rase.

Le paysage intérieur mise sur le rythme donné par les rives à la française des toitures qui composent la moitié des façades.

Après un paysage d'ensemble les villages offrent un paysage de détails : les matériaux sont variés, le grès, la pierre et la brique se côtoient sur une même façade. Les ouvertures donnent un souffle en rythmant la déambulation.

Des petites taches colorées des architectures émane un univers impressionniste qui contraste avec l'abstraction des grands aplats des cultures.

Si les rues sont larges, le regard ne trouve que peu d'issues vers le grand paysage; la densité du bâti et l'effet de perspective n'ouvrent que des meurtrières sur les champs.

Une architecture très colorée à Versigny, à la limite entre la vallée de l'Oise et la plaine du Laonnois



L'architecture de la plaine du Laonnois

Volumétrie

Les bâtiments sont construits en majorité sur un seul niveau. Leur longueur est égale à 2 ou 3 fois leur largeur. La faible hauteur de la façade maçonnée et la forte pente de la toiture confèrent à cette dernière une grande importance dans la volumétrie générale, en composant la moitié de la partie visible depuis la rue. Les pignons à la française rythment la succession des volumes en dissociant les toitures de chaque habitation.

Matériaux

L'usage de la brique est largement dominant. Mais les associations avec d'autres matériaux sont fréquentes : le grès et la pierre sur une large part du périmètre, le silex enduit à pierre vue et le torchis/pans de bois au Nord de la Serre, figurent la proximité de la Thiérache.



Modénature

Elle est modeste, parfois même limitée à la seule corniche. Il s'agit d'un jeu plus ou moins complexe de briques disposées en biais et en encorbellement. Les bandeaux sont figurés par deux lits de briques en légère saillie ou un lit de pierre.

Les rives à la française sont en grande majorité agrémentées de couteaux picards.

La pente moyenne est de 45° à 50°.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



L'architecture du Vermandois

Dans le Vermandois, les constructions sont assez imposantes. Deux modèles d'architecture prédominent selon que l'on se situe en milieu rural ou en zone urbaine. En milieu rural, le bâti aux formes allongées témoigne de la vocation agricole ancestrale. Les constructions sont basses ; leur longueur correspond à deux ou trois fois leur largeur. En revanche, la volumétrie de l'architecture bourgeoise se caractérise par des constructions hautes constituées d'un rez-de-chaussée surmonté d'un niveau, plus rarement de deux.

D'une manière générale, les matériaux utilisés pour la couverture sont l'ardoise ou la tuile selon les endroits. Les toitures sont marquées par leur pente très accentuée (entre 45° et 60°).

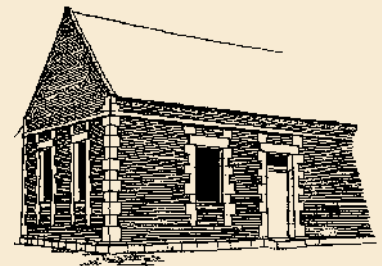
Pour la constitution des murs, la brique est le matériau le plus usité. Il arrive cependant qu'elle soit utilisée en alternance avec d'autres matériaux ("couteau picard"). Enfin, l'usage de la pierre de taille et de blocs de grès est fréquent pour le soubassement.

Le rythme vertical des ouvertures est accentué par la hauteur des fenêtres et la largeur des trumeaux, cette dernière sensiblement égale à celle des ouvertures.

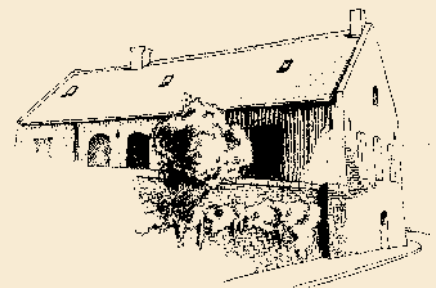
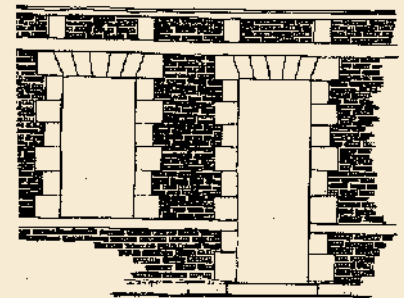
La forte pente positionne la toiture au premier plan



Architecture bourgeoise et rurale



L'austérité de la brique est atténuée lorsqu'elle est juxtaposée à d'autres matériaux. Le jeu des couleurs met davantage en valeur les constructions.

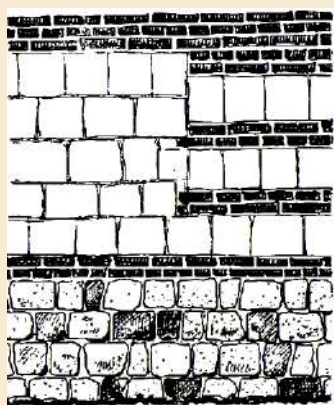




LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



La craie taillée est omniprésente
en Champagne Picarde.



Source : construire et restaurer dans l'Aisne



L'architecture traditionnelle en Champagne Picarde

Volumétrie

Il s'agit de constructions basses et allongées sur un seul niveau plus comble.

Les baies sont réparties selon 4 à 6 travées.

Les façades se développent dans un front bâti continu. Dans le cas des constructions agricoles, la porte cochère est courante pour l'accès à l'annexe accolée à l'habitation.

La pente des toits est comprise entre 30° et 40°.

La toiture compose de 1/3 à 1/2 de la façade.



Matériaux

Les moellons enduits ou assisés apparents constituent le matériau de référence. La brique est apparente si la mise en oeuvre est de qualité, et, plus rarement, enduite. Elle est plus présente dans le Nord du territoire (influence de la Thiérache). La pierre de taille occupe le Sud et le centre du périmètre.

On trouve quelques exemples de mixité de matériaux avec usage ponctuel de la brique.

Modénature

Elle est simple, souvent en pierre de taille pour le soubassement, les bandeaux, les encadrements. La brique est fréquemment utilisée pour la réalisation des corniches par un jeu de lits. On note la présence occasionnelle de datations sculptées et de têtes de pignon.

Les quelques exemples d'architecture néoclassique offrent un décor riche (fronton, clés de voûte, corniche, bandeau...)



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



St-Erme Outre et Ramecourt

L'architecture de la reconstruction

Volumétrie

Concernant l'habitat urbain en front bâti continu, on constate une volumétrie sensiblement équivalente à l'architecture traditionnelle. Mais la reconstruction marque l'émergence d'un modèle rare dans les communes rurales de ce secteur: la maison individuelle isolée. Les proportions de cette dernière sont très variables ; il peut s'agir d'une simple maison à deux niveaux sur une emprise carrée (10 à 15m de côté), comme d'une bâtisse imposante sur deux à trois niveaux dont la surface totale l'apparente aux maisons de maître.

Généralement, les bâtiments de la reconstruction présentent des toitures de moindre pente que celles de l'architecture antérieure (plus ou moins 40°).

Matériaux

La brique est systématiquement à l'honneur, même si l'on trouve régulièrement de la meulière en opus incertum (en soubassement notamment) et quelques exemples de façades enduites.

La tuile mécanique ou l'ardoise couvrent les toits.

Modénature

Parfois très sobre quand seule la brique souligne par sa mise en oeuvre les linteaux, le bandeau ou la corniche, l'architecture de la reconstruction a insufflé un sens du décor inexistant auparavant. Les briques blanches, vernissées viennent enrichir de leur couleur les façades en rehaussant le harpage, les linteaux ou le soubassement. Les bandeaux et corniches des constructions sur deux niveaux sont élaborés et présentent en général un usage de la brique remarquable avec des encorbellements sophistiqués.



Berry-au-Bac



St-Erme-Gare



Bosmont-sur-Serre

St-Erme Outre et Ramecourt





ARCHITECTURES DE VILLE

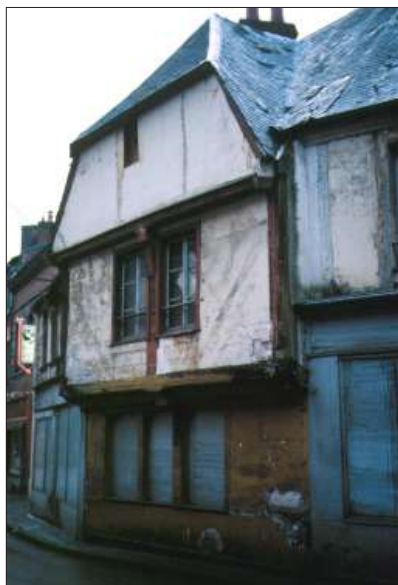
Saint-Quentin

La ville qui a été en grande partie reconstruite après la Grande Guerre sur le plan préexistant, présente une grande variété de formes architecturales, enrichies d'un décor abondant.

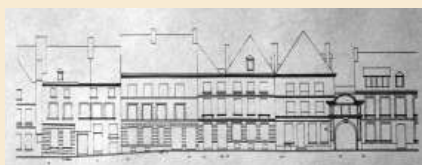


Liesse

Le pèlerinage de Liesse fut à l'origine du développement de la ville dont les espaces offrent une richesse architecturale étonnante et peu commune.



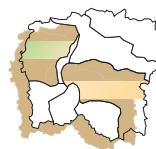
La variété du patrimoine architectural de la grande plaine agricole observé en milieu rural, se retrouve dans les ensembles urbains de Saint-Quentin et Laon qui sont les principales villes de l'entité. En matière d'architecture, presque tout les oppose. Laon est une ville ancienne préservée dans sa partie haute, très homogène dans les formes, les matériaux, les proportions ; Saint-Quentin est une ville reconstruite où son juxtaposés des styles architecturaux très différents. Le bourg de Liesse présente la particularité d'offrir des alignements architecturaux très élaborés malgré le faible développement urbain.



Laon

La ville haute de Laon ayant été préservée, présente des architectures et des espaces beaucoup plus homogènes que ceux de St Quentin. Le décor y est extrêmement riche.





QUELQUES ELEMENTS SINGULIERS, MONUMENTS ET PETITS EDIFICES



Calvaire à la sortie de Liesse - Une puissante mise en scène d'un lieu de culte par le végétal



Les remparts de la ville haute de Laon

Le tour de ville constitue un lieu de déambulation privilégié et unique qui permet d'appréhender d'un regard panoramique les paysages de la grande plaine du Laonnois

Le château de Marchais



Le lieu de pèlerinage de Liesse
Gravure d'Edouard Pingret
Bibliothèque de la ville de Saint-Quentin



Tour Jeanne d'Arc à Beaufort



Vestiges d'un oppidum romain à Vermand

Source de l'Escaut à Gouy près du Catelet



*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LA VALLEE DE L'OISE MOYENNE





UN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE L'OISE

La vallée de l'Oise n'est pas uniforme d'un point de vue paysager. L'évolution du relief tout au long du parcours emprunté par l'Oise dans le département de l'Aisne, depuis Hirson jusqu'à Quierzy, a une incidence sur la vitesse du courant. Celle-ci est plus lente en aval de Beautor dès que la topographie s'adoucit.

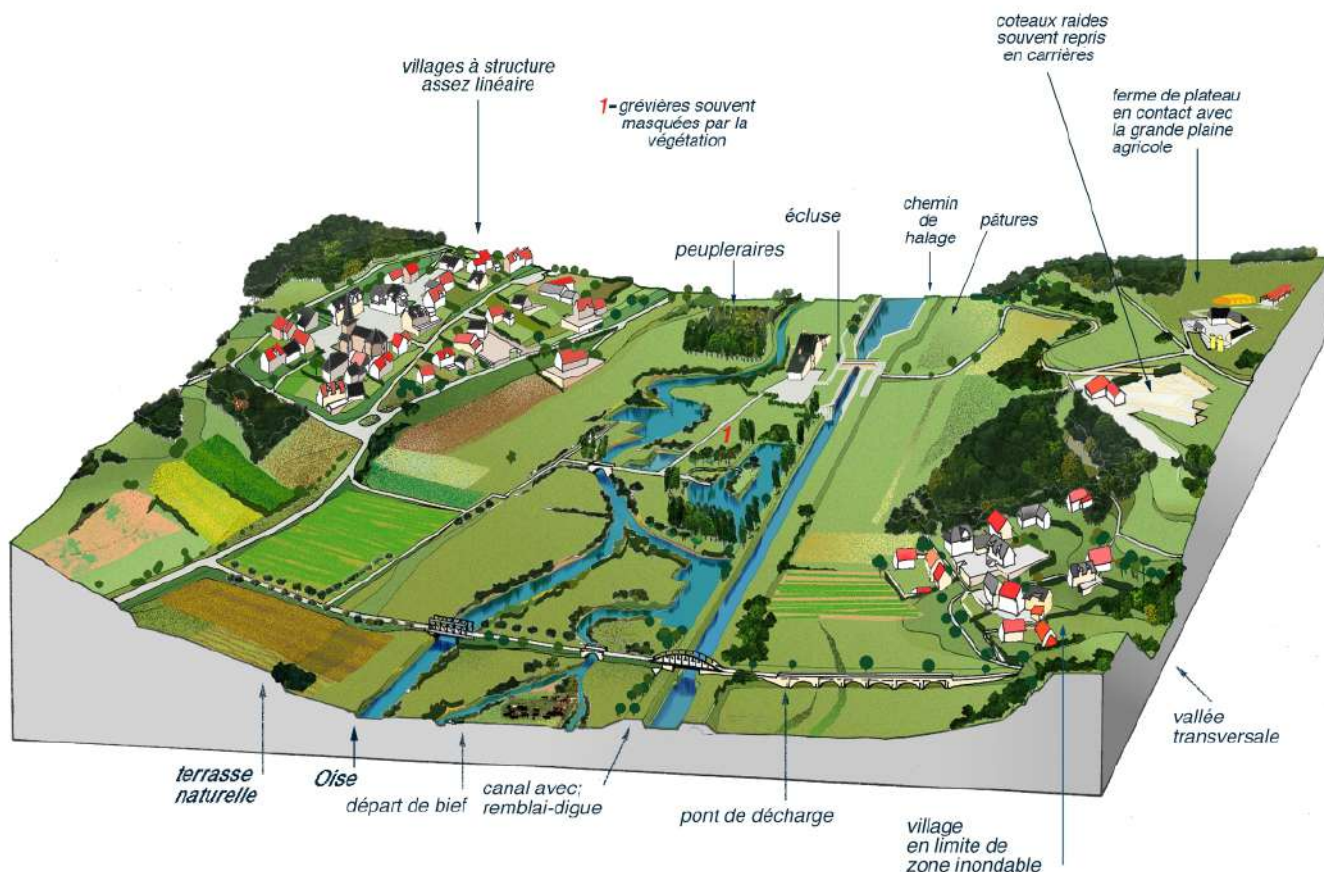
La dynamique du cours d'eau a, quant à elle, des répercussions sur le paysage. Au fur et à mesure que le courant ralentit, la vallée s'élargit et le cours d'eau, lui même, forme des méandres.

Les variantes du paysage ne se résument pas au relief ou à la forme de l'Oise; l'utilisation du sol, le couvert végétal, la destination du cours d'eau (gravière, étang...) sont autant d'éléments qui influent sur cette diversité.

Ainsi, la complexité du paysage de la vallée de l'Oise, nous amène à différencier deux unités géographiques : l'Oise moyenne et la confluence Oise-Ailette (Bassin Chaunois).

Les deux unités géographiques de la vallée de l'Oise ne renvoient pas à l'ensemble de son bassin versant. Il convient de ne retenir que la portion dont les caractéristiques paysagères ne peuvent être rattachées à une autre entité. Ainsi, la partie située en amont de Guise n'est pas constitutive d'une entité, puisque l'Oise se fond dans le paysage de la Thiérache.

Le périmètre pris en compte pour les limites de l'entité de l'Oise moyenne a pris pour référence la courbe de niveau la plus haute.





PRESENTATION



Le canal de la Sambre à l'Oise - Ecluse de Noyales

Depuis sa source jusqu'à Guise, l'écoulement de l'Oise s'effectue rigoureusement d'Est en Ouest.

A Guise, le cours d'eau devient plus capricieux. Il dessine une large boucle, puis abandonne sa trajectoire initiale pour se diriger plus au Sud.

L'Oise garde ce "cap" jusqu'à La Fère. Elle se démarque ainsi de la plupart des autres rivières du département orientées Est-Ouest. Cette orientation explique en partie la rupture topographique qui caractérise l'Oise moyenne. C'est sur cette portion de la vallée que l'encaissement est le plus net. Toutefois, très progressivement, en amont de Thenelles, la vallée s'élargit à un tel point que l'on ne distingue plus les coteaux.

*Ambiance générale de la haute vallée de l'Oise
(vue depuis Tupigny, environs de la Vallée de l'Oise moyenne)*



L'Oise à hauteur de Ribemont



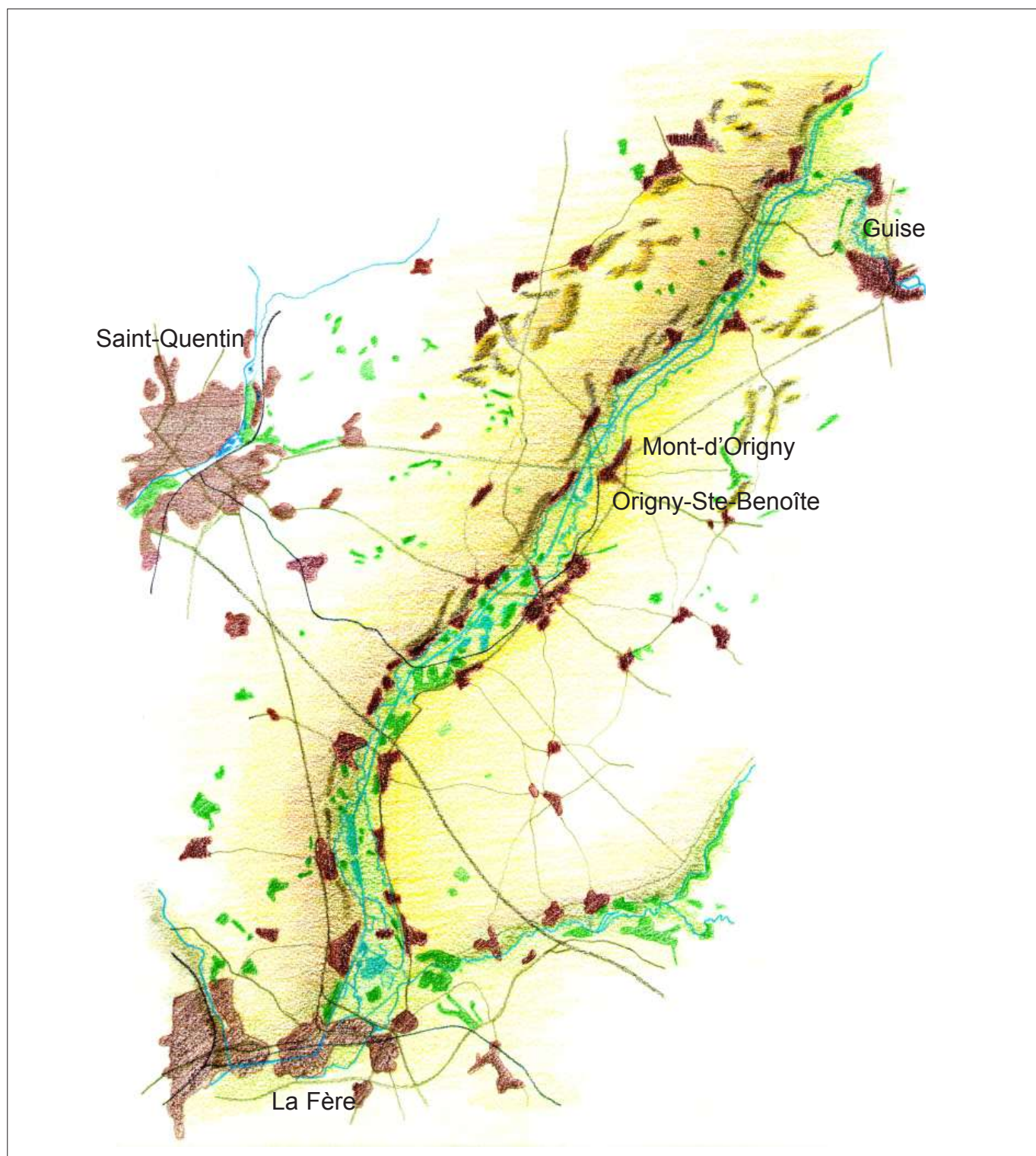
"En aval de La Fère, la rivière coule à travers une étale de plaine bucolique, verte, opulente, chère aux éleveurs de bétails, que l'on nomme la vallée d'Or. Par larges nappes, d'un cours rapide et soutenu, les eaux vont sans cesse arroser et faire verdoyer les champs qu'elles visitent (...) On a la sensation des vastes pampas sans clôtures et de troupeaux de nomades en migration.

Au lointain, à gauche et à droite, le cercle des collines et, là-bas, la rivière bordant parfois les contreforts boisés de Coucy et de Saint-Gobain".

Robert Louis Stevenson, 1850-1894



CARTE DE LA VALLEE DE L'OISE





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Claude Dupin

L'Oise en hiver à Séry-les-Mézières



« Limpide et frais, le ruisseau chante doucement sous les arbres ou entre les rives herbeuses, reflétant le ciel changeant. Pourtant, venu du celtique «Isara», le nom «Oise» signifie «rivière noire. (...) Cela serait dû à l'effet d'optique du reflet dans l'eau».

Jean Aubert (La Vallée de l'Oise autrefois)

« depuis Sissy jusqu'à Moy-de-l'Aisne, la petite rivière est d'une élégance rare; elle réserve au spectateur respectueux de ses harmonieux méandres, des paysages impressionnistes »

Yves-Marie Lucot (l'Aisne découverte)

« l'air était pur et doux parmi tous ces champs verts et toutes ces verdure qui poussaient. Quant, à Vadencourt, on mit les canoës à l'eau au bord d'une petite prairie, en face d'un moulin à vent, le soleil se dégagea des nuages et fit resplendir tous les feuillages de la vallée de l'Oise. Des pluies persistantes avaient gonflé la rivière. Elle coulait, sur tout le parcours de Vadencourt à Origny, avec une rapidité accrue, reprenant force neuve à chaque kilomètre et courant comme si elle sentait déjà la mer. L'eau était jaunâtre et tumultueuse : elle tournoyait en remous irrités parmi les saules à demi immergés et clapotait coléreusement contre les bords pierreux. Son cours ne cessait de serpenter dans une vallée étroite et fort boisée... (le feuillage) ne formait plus qu'un berceau touffu de saules, dominé par des ormes et des peupliers sous lequel la rivière se précipitait impétueuse et vive. Le soleil épanchait sa lumière pure et universelle. A la surface mouvante de l'eau, les ombres se dessinaient aussi franches que sur les prairies immobiles. Sur toute l'étendue de la vallée, les roseaux en bordure demeuraient frémissants de la base au sommet »

Robert-Louis Stevenson (En canoë sur les rivières du Nord)





L'EVOCATION DES PAYSAGES



« L'Oise (...) se fraie en hâte un chemin semblable en ses méandres à l'anguille rapide. Elle s'attarde parfois, sous le dôme de denses ombrages, aux retraites miroitantes encadrées d'émeraude(...). Elle coule, se perd, se retrouve parmi les étangs et les marécages. Elle ne coule pas toujours seule au fond de sa vallée. Juste avant d'atteindre Vadencourt au Nord-Ouest de Guise elle a rencontré le Canal de la Sambre à l'Oise qui va poursuivre son parcours utilitaire sans jamais la perdre de vue. Rectiligne comme il convient, il ne pourra sans cesse serrer de près sa musarde compagne mais de courts voisinages permettront pourtant aux eaux lyriques et aux eaux raisonnables, d'échanger leurs impressions et souvenirs ».

René Normand (Val d'Oise dans l'Aisne)

Pierre Pothron - Originy by night (1984)



Aquarelles de Claude Dupin



La cimenterie d'Originy - Jacques Garnier





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE

partie amont



Un paysage épaulé (1)

Des dénivellations dissymétriques et souvent à pentes différentes reçoivent, sur les hauteurs, les routes, et modèlent la vallée. Celle-ci héberge, la rivière, quelques fois canalisée, des plans d'eau et le canal lui même bordé de ses remblais. Les pentes orientées à l'Est sont souvent plus marquées.



Une végétation souvent abondante sur les coteaux (2)

Elle accentue la linéarité de la vallée ou parfois souligne les ondulations des méandres. On distingue:

- **I** des bosquets ou bois à flancs ou sur les sommets de coteaux.

- **II** des groupes d'arbres sur l'ancien lit, des arbres isolés ou en lignes le long des cours d'eau ou dans certaines prairies. Il reste cependant une présence visuelle forte des pâtures ou des prairies

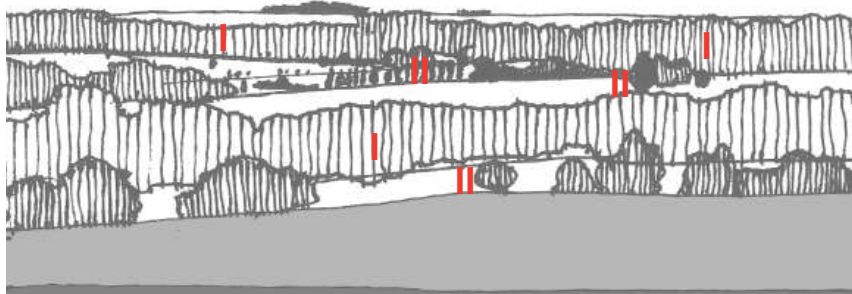


Omniprésence de l'eau (3)

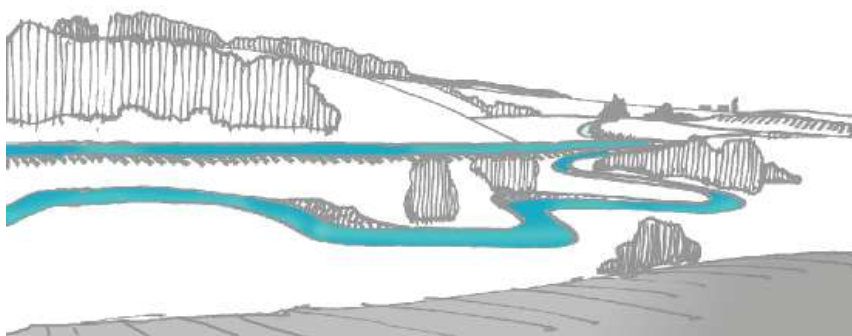
Bien que variant en fonction des saisons, les vides aléatoires et les transparences de la végétation laissent toujours deviner la masse générale des eaux courantes ou stagnantes. (grevières). La rivière serpente "contre" les lignes droites du canal aux berges surélevées.



1



2

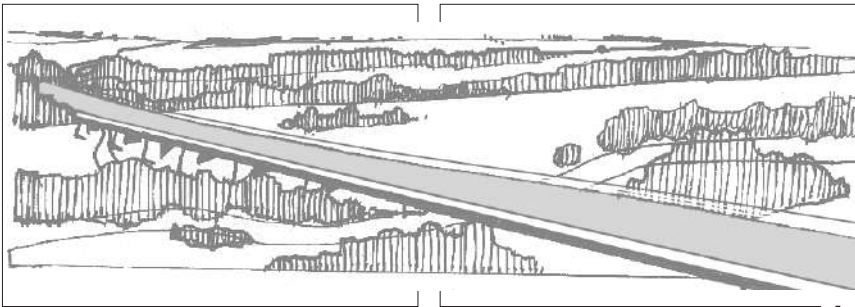


3



LES COMPOSANTES DU PAYSAGE

partie aval

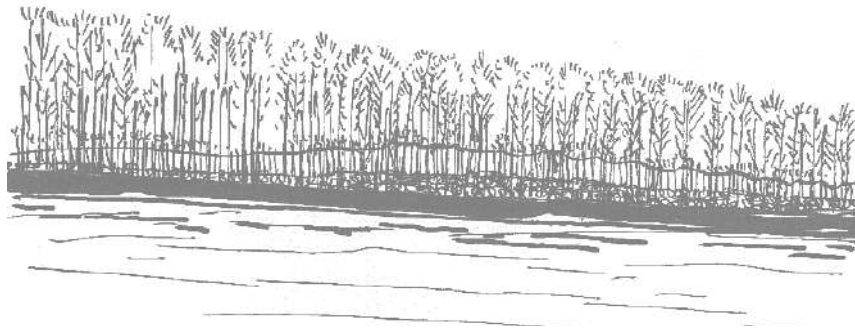


4



Elargissement de la vallée (4)

Les linéaires boisés "dévalent" l'ancien lit de l'Oise, glissent sous les grands ouvrages d'art en masquant souvent la rivière.



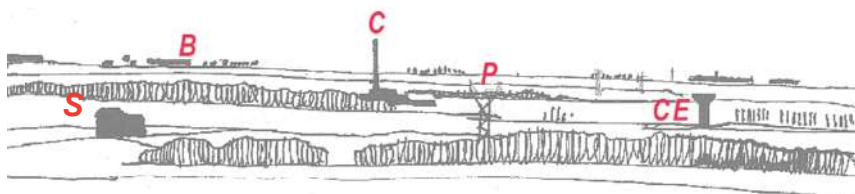
5



Des peupleraies (5)

L'effet multiplicateur des superpositions des alignements de peupliers construit des écrans.

Leur transparence et leurs reflets sur les eaux donnent leur profondeur aux paysages.



6



La présence humaine (6)

Elle se devine par les signaux de ses infrastructures (château d'eau, CE, pylônes, P) et de ceux de ses diverses activités (cheminées, C, silos, S.).



LES AMBIANCES PAYSAGERES



L'Oise à Berthenicourt

Beauté, charme, richesse, grandeur, rapidité, impatience, ondulations, meurtris-sure...



Sissy

Plan d'eau à Berthenicourt



«L'Oise, belle coulée de verdure»

Charles Poette disait de l'Oise que c'est une belle et bonne rivière, que presque partout ses bords sont charmants. L'Oise tire son charme de la richesse du paysage qu'elle parcourt. Au vert des vastes prairies se superpose le vert plus soutenu du feuillage des arbres, des taillis et des bosquets ainsi que les tons dorés et argentés des peupliers exposés au soleil.

La vallée est bordée de coteaux qui, par leur hauteur, ont pu être comparés à des falaises. Le paysage est grandiose, "on pourrait croire que des ouvriers les ont taillées aux temps anciens pour laisser les eaux s'écouler" (Charles Poette).

Par ailleurs, le fort dénivelé accélère le débit de la rivière. La rapidité du cours d'eau nous permet d'imaginer que l'Oise est impatiente de rejoindre la mer. Dans sa course folle, la rivière emprunte un tracé sinueux; les ondulations qu'elle décrit la font ressembler à une anguille.

Seul bémol à souligner : les gravières qui constituent de véritables verrues dans le paysage. Les sites exploités semblent meurtris. Les engins d'extraction qui se pressent sur le site ressemblent à des insectes dévastateurs.

Tupigny



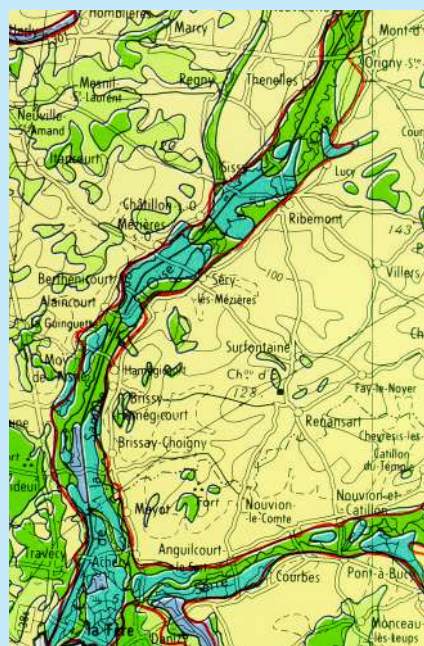


L'APPROCHE TECHNIQUE

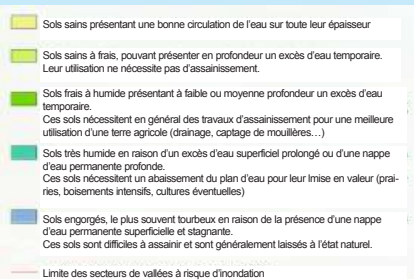




LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols de la vallée de l'Oise moyenne



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

La vallée de l'Oise, surtout dans sa partie nord, montre un contraste remarquable entre le lit majeur, fortement marqué par l'humidité et les versants, beaucoup plus secs. La végétation du fond de vallée est constituée de zones de végétation hygrophile marquée par les alternances d'assèchement et d'inondation, souvent remplacée par les peupleraies et malmenée par les extractions de granulats. La végétation des versants crayeux, lorsqu'ils ne sont pas cultivés, est parfois tout à fait particulière, donnant des groupements calcicoles adaptés à un habitat karstique ; les flores sont alors d'un grand intérêt patrimonial.

Type de relief

Grand lit majeur d'une rivière venant des Ardennes, à l'encaissement extrêmement variable

Réseau hydrographique

Par rapport à la Thiérache, le réseau hydrographique pérenne est très peu dense; l'essentiel du réseau est constitué par l'Oise, à laquelle viennent se raccorder la Serre et quelques rivières peu importantes. L'Oise déroule des méandres qui divaguent sur le lit majeur, parfois rejetés sur la rive gauche

Particularités hydrographiques

L'Oise est largement alimentée directement par la nappe de la craie au nord de l'entité, plus au sud c'est une nappe alluviale qui apporte sa contribution. Inversement, lors des périodes de crue, ce sont les eaux venant de Thiérache et des Ardennes qui vont recharger les nappes alluviales. L'Oise connaît cycliquement des crues importantes pour lesquelles le lit majeur sert de zone d'expansion.



LES CARACTERES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

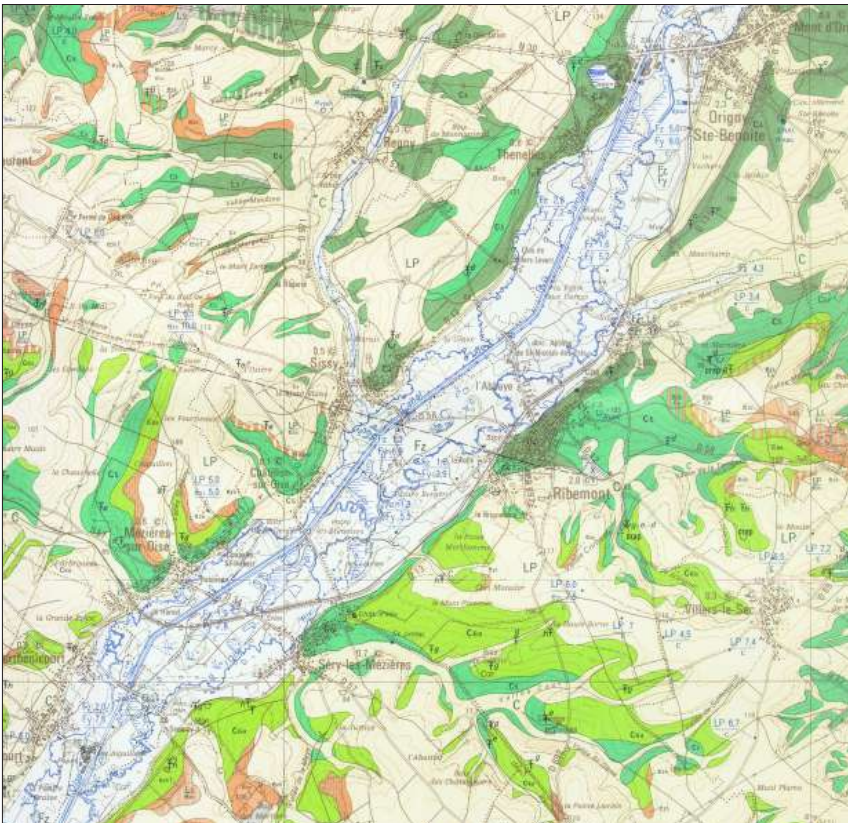
Dans la partie nord de l'entité, l'Oise traverse les collines crayeuses du Marlois-Vermandois. Dans la partie sud, l'Oise s'inscrit dans les terrains tertiaires de l'Île de France. L'axe de l'Oise correspond à la direction tectonique varisque et recoupe les axes synclinaux et anticlinaux picards,

Couverture pédologique

Les sols les plus proches du lit mineur sont en majorité des sols alluviaux minéraux, argiles et sables, et secondairement, notamment aux alentours de la confluence avec la Serre, des sols tourbeux. Sur les versants crayeux, la couverture pédologique est extrêmement faible. Dans le sud de l'entité, les sols sont plus variés, mêlés aux limons et aux sables des versants

Traits morphologiques principaux

L'Oise est une vallée à large lit majeur de remblaiement, encaissée entre des versants parfois raides au nord de l'entité, moins pentus lorsqu'ils correspondent au débouché de vallées sèches. La vallée est beaucoup plus large à partir de La Fère. Elle devient alors dissymétrique, opposant une rive gauche relativement raide montant vers la forêt de Saint-Gobain et une rive droite en glacis en pente douce allant vers les collines du Noyonnais.



Particularités morphologiques

Les versants crayeux au nord de l'entité sont fortement gélifractés et donnent fréquemment des éboulis raides à matériel anguleux, plus ou moins stabilisés par la végétation et souvent exploités en tant que carrière. Dans la vallée creusée dans les couches tertiaires, les glacis correspondent aux sables de Bracheux, facilement mobilisables lorsqu'ils sont à nu.

Phénomènes géomorphologiques actuels

Les inondations sont susceptibles d'apporter des quantités importantes de sédiments et d'alluvions, rapidement piégées par la végétation. Les versants crayeux sont relativement stables, mais les versants plus longs, cultivés, peuvent être particulièrement sensibles au ruissellement (Macquigny) et générer des coulées de boue importantes. Les coulées sont fréquentes sur les terrains sableux du sud de l'entité, mais elles sont généralement de plus faible amplitude.



Carte géologique détaillée de la France
 SAINT QUENTIN - Bureau de recherche Géologique et Minière
 Institut Géographique National - 1952



LA DIVERSITE VEGETALE



Un saule dans une prairie à Neuville

La diversité des composantes végétales offre une gamme chromatique très variée qui évolue au fil des saisons.

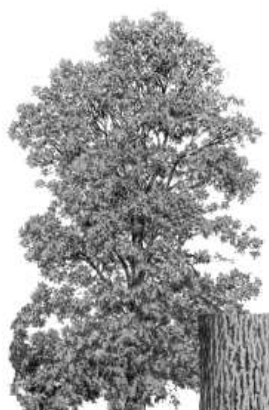
Au printemps, les peupliers arborent un feuillage naissant dont les tons pastels créent une sensation de fragilité qui est en rupture avec la rigueur et la régularité de leur plantation.

Gorgés d'eau, les sols réfléchissent la végétation et donnent à la vallée une lumière particulière.

A l'automne, le feuillage se pare de teintes plus chaudes avant de venir recouvrir de son linceul coloré le fonds de la vallée.

Puis, les arbres dénudés laissent apparaître leur bois, tantôt, argentés (bouleaux, noyers, peupliers), tantôt, verdiss par la mousse...

Emputés de leur feuillage, les arbres offrent de nouveaux axes de vues.



Frêne



Aulne



Saule

La trame végétale de la vallée de l'Oise se présente selon une double facette qui est fonction de l'humidité du sol.

Les bords de l'Oise sont envahis d'une végétation caractéristique du bord des eaux. L'aulne et le frêne y abondent et, plus secondairement, le saule.

Plus en retrait de la rivière, les peupleraies tapissent largement la plaine alluviale. Enfin, très partiellement, des haies basses, sorte de reliquat du bocage qui délimitait anciennement les prairies, se sont maintenues.

A hauteur de Bernot, la richesse floristique confère à la vallée un caractère exceptionnel. On trouve la séslerie bleutée, protégée en Picardie, la silène des éboulis, le léontodon hyoséroïde et quelques variétés d'orchidées.



Leontodon

Orchis bouc



Orchis militaire



Ophrys bourdon



Orchis homme pendu





LA STRUCTURE VEGETALE



Vadencourt

Le contenu végétal de la Vallée de l'Oise présente une structure qui varie en fonction de son mode d'implantation et des essences qui le composent. Il se présente sous forme d'arbres isolés, de bosquets, d'alignements d'arbres et parfois de haies basses.

Les arbres isolés ont pris racine dans les prairies inondables de la plaine alluviale. L'été, ils servent de zone d'ombre aux troupeaux de vaches. Il s'agit souvent d'arbres fruitiers qui formaient auparavant un verger.

Les bosquets se composent généralement de taillis. On les trouve sur les coteaux les plus abrupts de la vallée, là où le relief prononcé ne facilite pas les labours. Ils servent également de refuge au petit gibier.

A hauteur de Ribemont et de Berthenicourt, le tracé du Canal de l'Oise à l'Aisne se devine par l'alignement des peupliers. La populiculture a progressivement envahi la Vallée de l'Oise. Le peuplier ne détient pas, à lui seul, l'exclusivité de la disposition en alignement. Les coteaux en vis à vis offrent des points de vues intéressants desquels se dégagent parfois une trame végétale linéaire qui correspond au cheminement d'un axe routier.

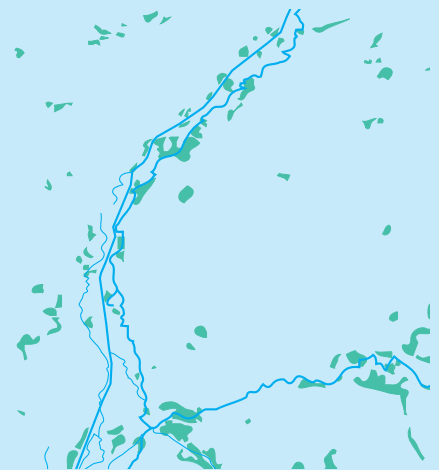
Enfin, le maintien de quelques rangées de haies basses, en lisière de champs ou de prairies nous renseigne sur l'existence passée d'un maillage bocager.



Arbre fruitier isolé au printemps

La richesse végétale du fond de vallée contraste avec la nudité des coteaux. Cette opposition est intéressante du point de vue de la perception.

Depuis les coteaux, l'absence d'obstacle végétal permet d'avoir de larges vues vers la vallée et vers le versant opposé. Inversement, dans la vallée, le paysage est plus cloisonné. Il est, soit, complètement obstrué par la végétation, soit, perçu par transparence.



Répartition de la trame végétale dans la Vallée de l'Oise

Le peuplier planté sur les coteaux selon une trame très rigoureuse



LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



Gravière près de Chauny

L'occupation du sol de la Vallée de l'Oise contraste avec celle de l'entité voisine de la grande plaine agricole.

Le paysage d'openfield s'interrompt pour laisser la place à un paysage plus fermé où s'étalent des prairies ponctuées de végétaux caractéristiques des milieux humides.

Aux horizons dégagés de la grande plaine succèdent des cônes de vues plus restreints qui confinent notre vision au micro paysage de la vallée. La vue aérienne souligne l'omniprésence de parcelles enherbées délimitées par quelques survivances de bocage.

De même, elle fait apparaître des zones boisées qui, bien qu'en régression, tranchent avec l'étendue cultivée immédiate.



Le cours de l'Oise ne cesse de "serpenter dans une vallée étroite et fort boisée. Tantôt la rivière s'approchait de la base de la colline, courait s'insinuer au bord de son flan crayeux et nous découvrirait, entre les arbres, quelques champs de colza, à ciel ouvert".

Robert-Louis Stevenson

L'eau est l'élément le plus représentatif de l'occupation du sol de la vallée de l'Oise. Elle se décline sous plusieurs formes qui n'ont pas le même impact dans le paysage : la rivière Oise, le Canal de la Sambre à l'Oise, les zones marécageuses et les grèvières.

Le cours d'eau dessine d'amples méandres et se divise parfois, sur quelques centaines de mètres, en deux bras qui se rejoignent un peu plus loin. La ripisylve qui l'encadre le masque partiellement ou complètement.

Le Canal tranche avec la rivière par son tracé direct et linéaire. A hauteur de Ribemont, il s'entoure de peupliers.

L'exploitation de gravières est depuis longtemps pratiquée dans la vallée. Des engins d'extractions en tous genres explorent minutieusement les sites les plus riches en matériaux alluvionnaires. L'extraction achevée, les terrains sont réaménagés en plans d'eau ou, plus rarement, reconquis par les cultures, notamment, lorsque le propriétaire est un agriculteur qui a accordé un droit d'extraction.



L'occupation humaine se répartit harmonieusement de part et d'autre de la vallée. Les villages qui s'étirent sur chacun des flancs de la vallée sont positionnés en vis-à-vis. La liaison entre les deux coteaux s'effectue à partir d'un réseau routier qui coupe régulièrement la vallée. Par ailleurs, chacun des villages implantés sur une même rive est parcouru par une route départementale. Enfin, entre Moy-de-l'Aisne et Alaincourt, la Vallée de l'Oise est traversée par l'A26. L'activité économique constitue une autre composante de l'occupation du sol. Elle est à la fois agricole (labours et prairies) et industrielle (cimenterie d'Origny-Ste-Benoîte, aujourd'hui fermée). Les labours se situent à l'abri des inondations, sur les coteaux ou en périphérie de la vallée. On cultive principalement des céréales, des betteraves et secondairement du maïs et des légumes.

Prairies et peupleraies occupent généreusement le fond de la vallée. Les sols situés en zone inondable sont voués exclusivement à l'élevage. Saules et peupliers se mêlent parfois aux pâtures.

Les peupleraies les plus étendues sont situées à Sissy, Ribemont et Sery les Mézières. De Moy-de-l'Aisne à La Fère, elles sont plus disséminées.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL



Michel Bourreux - Vue aérienne de Vadencourt

Le mode d'organisation du sol témoigne d'une adaptation constante à un milieu naturel imprévisible et contraignant.

Le relief de la vallée de l'Oise, qui présente, en certains endroits, des coteaux très marqués, n'a pas été de nature à faciliter l'implantation humaine. A cette contrainte géomorphologique, s'est ajoutée celle liée aux caprices d'un cours d'eau qui sort de son lit régulièrement. Certaines crues de l'Oise sont d'ailleurs restées tristement célèbres.

L'organisation générale dénote une utilisation optimale de la moindre parcelle exploitable. Le caractère plus ou moins humide du sol est un critère déterminant quant à son utilisation envisageable.



Le Canal de l'Oise à l'Aisne



Les «falaises» de Bernot



L'utilisation du sol est déterminée par le caractère plus ou moins abrupt des versants de la vallée et par l'humidité du sol



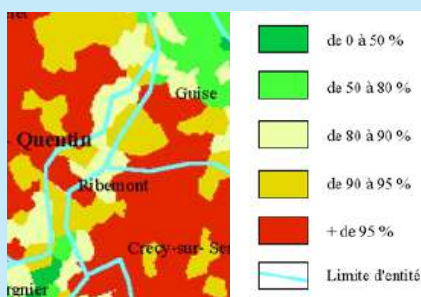
LES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'occupation du sol de la Vallée de l'Oise contraste avec celle de l'entité voisine de la grande plaine agricole.

Le paysage d'openfield s'interrompt pour laisser la place à un paysage plus fermé où s'étalent des prairies ponctuées de végétaux caractéristiques des milieux humides.

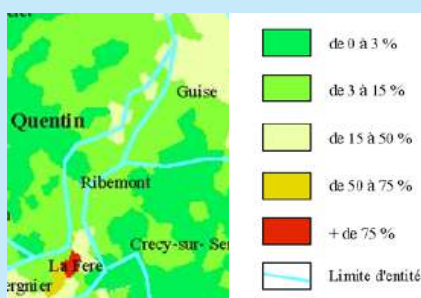
Aux horizons dégagés de la grande plaine succèdent des cônes de vues plus restreints qui confinent notre vision au micro paysage de la vallée. La vue aérienne souligne l'omniprésence de parcelles enherbées délimitées par quelques survivances de bocage.

De même, elle fait apparaître des zones boisées qui, bien qu'en régression, tranchent avec l'étendue cultivée immédiate.



Terres arables et autres cultures en 1995

Prairies permanentes en 1995



Le cours de l'Oise ne cesse de "serpenter dans une vallée étroite et fort boisée. Tantôt la rivière s'approchait de la base de la colline, courait s'insinuer au bord de son flan crayeux et nous découvrait, entre les arbres, quelques champs de colza, à ciel ouvert".

Robert-Louis Stevenson



Activités industrielles : cimenterie d'Origny

Les caractéristiques économiques de la vallée de l'Oise se limitent à l'agriculture spécialisée dans les productions végétales et l'élevage lié à la présence de prairies inondables.

Les industries sont relativement peu présentes et se cantonnent à quelques entreprises de petite dimension.

A cette dominante agricole et rurale s'oppose la partie méridionale (vallée inférieure de l'Oise) fortement urbanisée et industrialisée autour de La Fère que nous considérons comme faisant partie du secteur économique de Chauny-Tergnier. Les activités touristiques se réduisent au tourisme fluvial et culturel à La Fère.

Tourisme fluvial
Ecluse de Noyales

Transports et liaisons fluviaux : écluse de Saint Mard, canal de la Sambre à l'Oise





LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

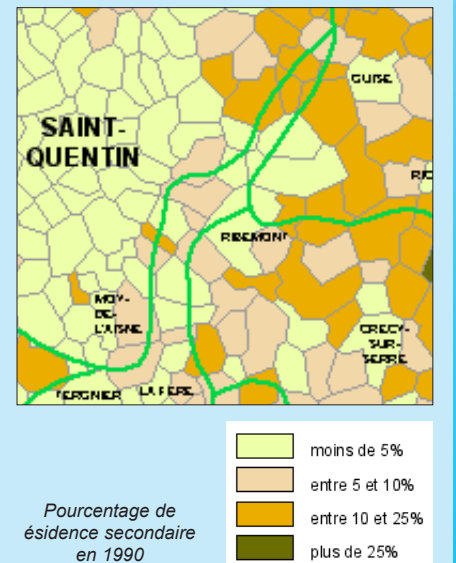
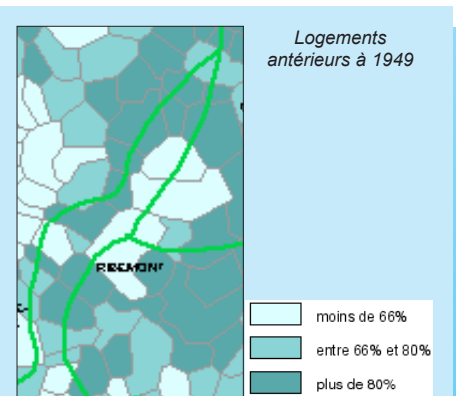
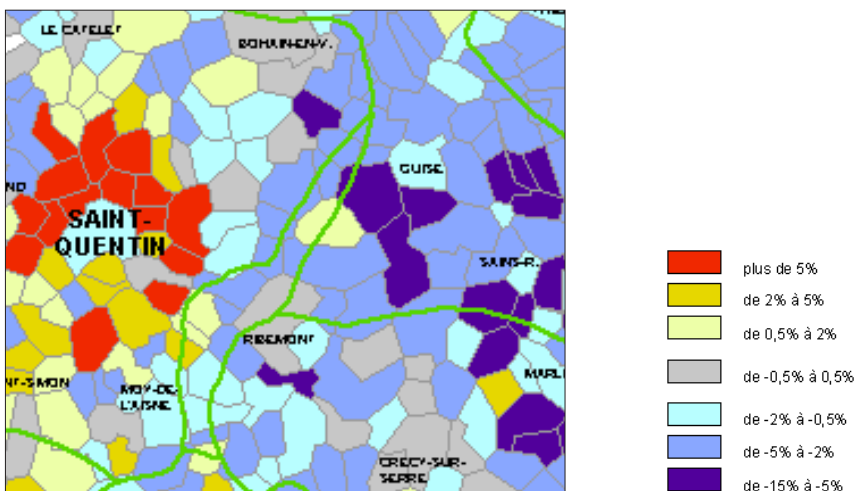
La carte présente pour cette entité une véritable mosaïque témoignant de la forte hétérogénéité spatiale de l'évolution démographique. Cependant, le cours supérieur de l'Oise a connu, toute proportion gardée, une régression plus forte de la population par rapport à sa partie méridionale, sauf l'extrémité sud. Ainsi, l'analyse de l'influence de l'évolution démographique sur les paysages doit-elle se faire au cas par cas.

En revanche, les cartes sur les logements permettent d'individualiser un certain nombre de secteurs homogènes. Ainsi, l'entité se divise-t-elle en trois parties : les communes des extrémités nord et sud comptent un grand nombre de logements anciens. A l'inverse, les communes aux alentours de Chauny, Tergnier et La Fère situées dans la partie médiane de l'entité ont été plus fortement construites après 1975.

Les résidences secondaires sont peu fréquentes entre Chauny et Ribemont. Inversement, leur proportion est supérieure à 25% des logements à l'ouest de Guise et au sud de Chauny. La partie médiane de l'entité ne correspond pas à l'attente des urbains, bien que la proximité des cours d'eau constitue généralement des lieux privilégiés de villégiature. Il semblerait que le caractère évasé de la vallée plaise moins que l'ambiance plus vallonnée de la partie nord de l'entité. Quant à la partie sud, la proximité de l'agglomération parisienne et la présences de petites vallées assez encaissées et boisées contribuent probablement à une forte implantation de résidences secondaires.

En résumé, la dynamique urbaine et les caractéristiques des logements de la vallée de l'Oise présentent une forte hétérogénéité spatiale. Cette entité ne s'individualise donc pas en tant que telle, d'après ces deux critères.

Evolution de la population
entre 1968 et 1990





LES IMPLANTATIONS URBAINES



Brissy-Hamégicourt

La forme allongée des villages du bord de l'Oise les entraîne dans une mouvance qui accompagne l'écoulement de la rivière.

Outre la symbiose avec l'eau, leur implantation à flancs de coteaux reflète le souci de se fondre dans un milieu au relief capricieux.

L'effet d'épaulement propre à toute vallée encaissée, se ressent davantage lorsque l'urbanisation entre deux villages est ininterrompue.

L'encaissement de la vallée offre des points de vue intéressants sur l'urbanisation des coteaux. Les villages juchés de part et d'autre de la vallée se perçoivent en vis à vis.



Moy de l'Aisne

La présence de la rivière et l'étroitesse de la vallée expliquent le mode d'implantation humaine. Excepté le bourg d'Origny-Ste-Benoîte qui occupe le centre de la vallée, les villages se sont ancrés sur les coteaux, surplombant légèrement le cours d'eau. On compte davantage de villages sur la rive droite. Leur développement linéaire les rapproche de plus en plus et crée une semi-continuité de l'urbanisation, notamment entre Sissy et Moy de l'Aisne, en rive droite, ou entre Brissay-Choigny et Achery, en rive gauche.

L'implantation des bâtiments ne répond à aucune règle. Ils sont tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires à la route ; en retrait ou donnant directement sur celle-ci. Le bâti est dense mais lâche, il est fréquemment relié par des murets.

Mézières-sur-Oise

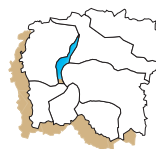


Origny-Ste-Benoite



Hauteville





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Une architecture tiraillée entre celles du Vermandois et de la Thiérache

Les villages de l'Oise moyenne ont été presque entièrement reconstruits après la première guerre mondiale. Leur architecture puise dans celles des unités périphériques du St-quentinois et de la Thiérache.

Les constructions présentent des volumes d'importances diverses (leur longueur est de 2 à 4 fois leur largeur) Leur hauteur est également variables : on trouve à la fois des maisons basses et des bâtiments à étage.

Les murs des façades sont en brique couplée à de la pierre ou inversement. La brique est également utilisée pour décorer les corniches et les encadrements de baies.

Les toitures ont une forte pente. Leur couverture est en ardoise et, plus rarement, en tuile mécanique orangée.



Moy-de-l'Aisne



Moy-de-l'Aisne

Vendeuil



Proix

La typologie architecturale rattache l'unité paysagère aux unités périphériques. Elle se décline selon la typologie générale. Il n'y a pas d'individualisation de l'unité paysagère par la typologie architecturale.





LISIBILITE DE L'UNITE



Neuville



Environs d'Origny-Ste-Benoîte
Une trame bocagère encore visible mais
menacée



La rupture verticale dessinée par la vallée de l'Oise dans la grande plaine agricole facilite sa lecture dans le grand paysage. Avec ses deux versants bien marqués et rigoureusement symétriques, cette cassure correspond à l'image traditionnelle d'une vallée. Par ailleurs, la présence de riches pâturages et d'une végétation spécifique du bord des eaux conforte cette impression d'authenticité.

En amont d'Origny-Ste-Benoîte, l'Oise présente un cour charmant aux méandres harmonieux. Elle sillonne paisiblement des prairies qui laissent apparaître les reliquats de la trame bocagère. En dépit de cette disparition du bocage, cette portion de l'Oise apparaît comme la plus intacte et rappelle, en certains points, les paysages traversés, en Thiérache, par cette même rivière. La présence humaine se résume à l'activité pastorale ainsi qu'au cheminement du Canal de la Sambre à l'Oise, ponctué par les maisons des éclusiers.

En aval d'Origny, la fragilité du paysage s'appréhende plus facilement. Au fur et à mesure que l'on descend le cours d'eau, la main de l'homme est plus intensément ressentie. Aux petits villages répartis çà et là sur les flancs de la vallée (Vadencourt, Noyales, Longchamps, Proix...) succèdent des implantations humaines plus denses qui instaurent parfois une continuité urbaine entre deux bourgs voisins (Sissy, Châtillon-sur-Oise, Mézières-sur-Oise...). Par ailleurs, les silhouettes imposantes de la cimenterie et de la sucrerie d'Origny sont le prélude à une activité humaine plus soutenue. La vallée voit se succéder des agressions paysagères diverses comme la populiculture, le creusement de balastières ou le retournement des pâtures. Progressivement, le paysage se ferme et se banalise.

Autre composante majeure de l'entité, le Canal de la Sambre à l'Oise présente également des signes de faiblesse. L'engouement rencontré par le tourisme fluvial devrait pourtant motiver l'amélioration de ses abords. Les cônes de vues qui s'offrent depuis et vers cette voie fluviale gagneraient à être davantage pris en considération.

Vue aérienne de Vendeuil - Michel Bourreux

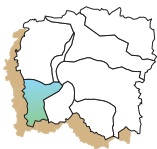


*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LE BASSIN CHAUNOIS

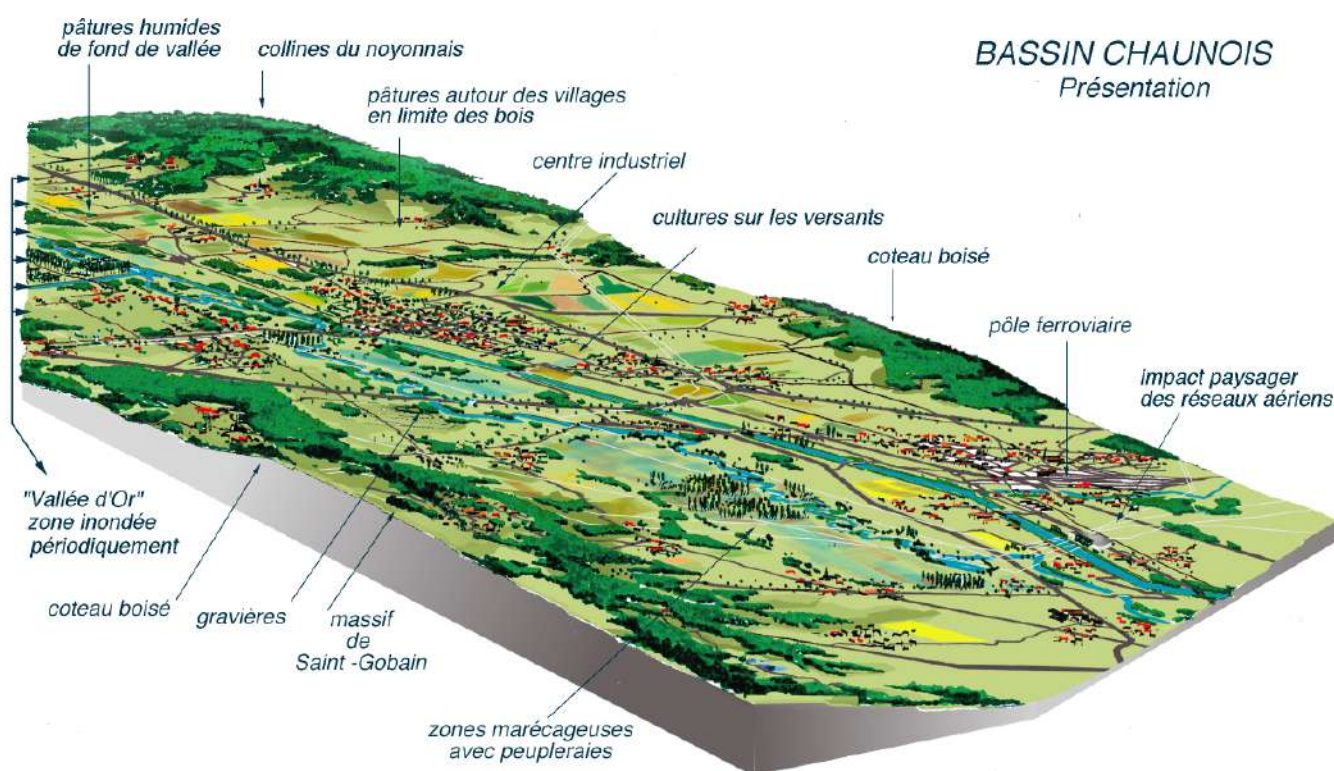




UN PAYSAGE DU BASSIN CHAUNOIS

Caractérisée par sa planéité, l'entité paysagère correspondant au Bassin Chaunois est délimitée, au nord, par les collines du Noyonnais, au sud, par l'amorce du plateau de Soissons et à l'est par le massif de St-Gobain. Si le relief et les boisements dessinent les contours de l'entité, son coeur est traversé par le cours sinueux de l'Oise. Dans la vallée de l'Oise moyenne, l'omniprésence de l'eau se résume à la rivière et au Canal qui

lui est parallèle. Dans le bassin chaunois, elle affirme sa présence par une mise en scène différente. Elle se devine à travers l'occupation variée du sol : populiculture ou fossés en bordure des routes et aussi par l'engorgement des terres laissant apparaître de larges nappes humides (prairies humides, zones marécageuses...)





PRESENTATION



Prairie à Marest-Dampcourt



L'espace agricole se concentre au Nord de l'entité



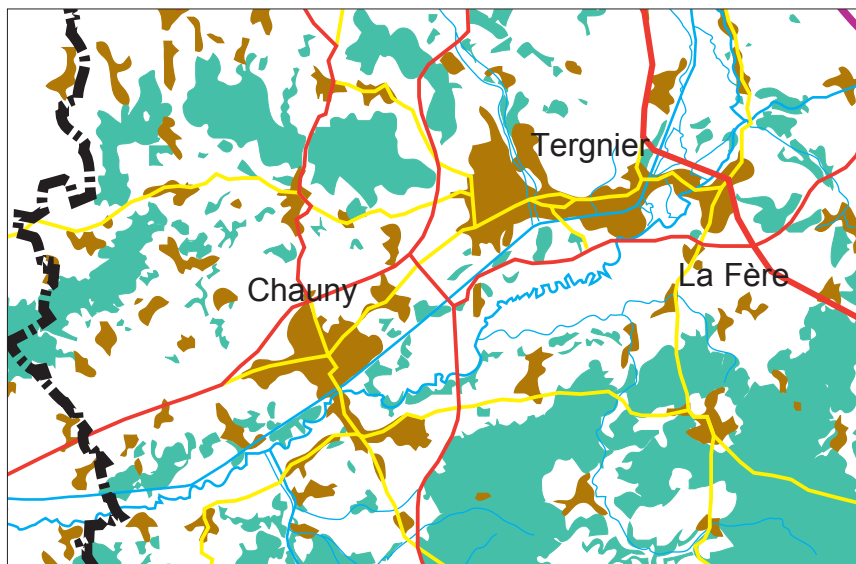
Canal de l'Oise

Si de Vadencourt à La Fère, l'Oise dévale le département selon un axe orienté Nord, Sud-Ouest, sa direction évolue au-delà de La Fère. Elle se dirige, alors, davantage vers l'Ouest. Ce changement de direction est important dans le paysage puisque l'Oise ne fait plus office, comme dans sa partie moyenne, de coupure nette du département.

Par ailleurs, la nouvelle voie suivie par l'Oise se caractérise par l'absence de relief. Deux conséquences en découlent : d'une part, la vitesse du courant, plus modérée, est propice à la formation de larges méandres; d'autre part, en période de crue de l'Oise, les terrains submergés par la rivière ne peuvent s'assécher que très lentement.

Enfin, avant de quitter le département, l'Oise se grossit de deux cours d'eau : La Serre et l'Ailette. C'est surtout au niveau de sa confluence avec l'Ailette que le paysage évolue. La plaine alluviale s'élargit, formant une cuvette de quatre kilomètres, la "cuvette chaunoise".

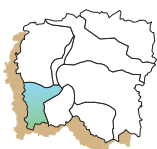
L'entité paysagère correspondant au bassin chaunois s'étend au-delà de cette cuvette.



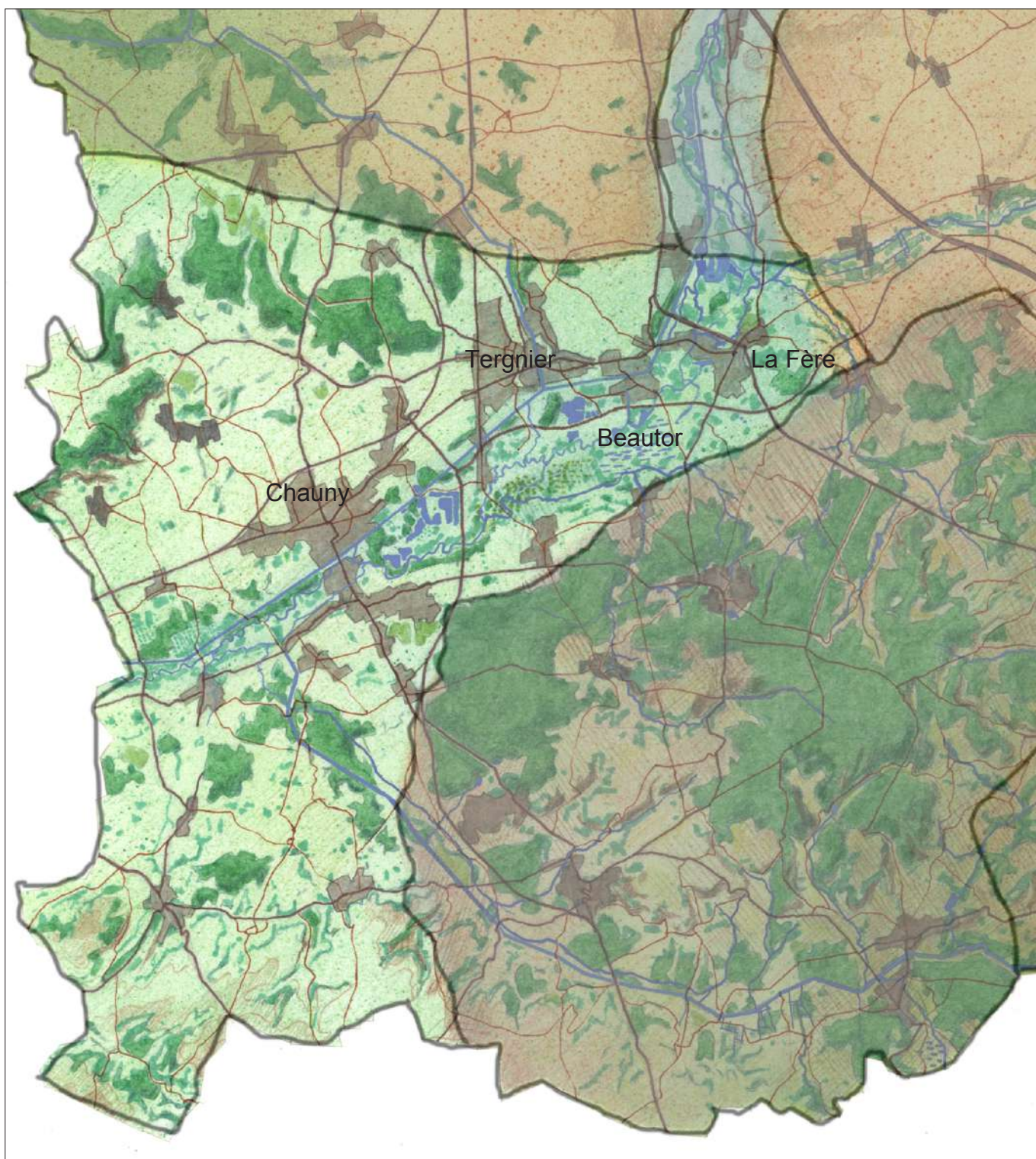
« Au lointain, à gauche et à droite, le cercle des collines... »

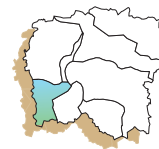


...et, là-bas, la rivière bordant parfois les contreforts boisés de Coucy et de Saint-Gobain »
Robert-Louis Stevenson
En canoë sur les rivières de l'Oise



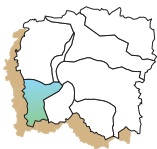
LES LIMITES DE L'ENTITE PAYSAGERE DU CHAUNOIS



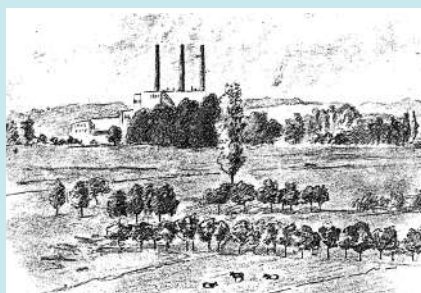


L'APPROCHE SENSIBLE





L'ÉVOCACTION DES PAYSAGES Littérature et poésie



Dessin de Charles Samson

«...voilà qu'apparaît un immense bâtiment blanc aux trois ponts dominés par un trio de cheminées fines et nettes.

Pour quelles croisières enchantées, vers quelles îles interdites a été lancé ce géant pâle couronné de fumée qui glisse sur une mer aux vagues roulées en buissons et trouées par des balises de peupliers d'Italie qu'argente le clair de lune...»

René Normand - Val d'Oise dans l'Aisne

« En aval de La Fère, la rivière coule à travers une étendue de plaine bucolique, verte, opulente, chère aux éleveurs de bétails, que l'on nomme la vallée d'Or.

Par larges nappes, d'un cours rapide et soutenu, les eaux vont sans cesse arroser et faire verdier les champs qu'elles visitent. On a la sensation des vastes pampas sans clôtures et de troupeaux de nomades en migration »

Robert Louis Stevenson

En canoë sur les rivières du Nord (1875-1879), "à travers la vallée d'Or"

L'Oise "s'attarde et serpente dans d'agrestes sites délicieux et cependant, elle ne revient en arrière jamais..."

Revisiterait-elle le même arpent de pré dans la même heure, elle aura décrit une ample courbe entre temps.

C'est un fait, il n'y avait pas à se méprendre sur l'Oise; dans la partie supérieure de son cours, elle était toujours dans une impatience prodigieuse de la mer"

Robert-Louis Stevenson "En canoë sur les rivières du Nord" (1875-1879)

« Comme ils sont beaux en ce moment ces petits peupliers épars dans la prairie et tout couverts encore de leur feuillage d'or. Comme il se détachent au milieu de ces larges tapis de verdure qui couvrent la vallée »

Charles Poette

Michel KRIF - Le Moulin de Condren



Prairies à Marest



Michel Krif - Palais de justice de Chauny

L'Oise à Condren





L'ÉVOCACTION DES PAYSAGES Représentation picturale



Michel Krif - L'église de Frières Failloeu

Album Pingret
Les restes du château de Quierzy

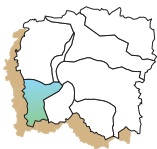


Bernard Massip
Les collines du Noyonnais et la vallée de l'Oise

Michel Krif
Le château de Blérancourt

Michel KRIF
L'étang de Caumont





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



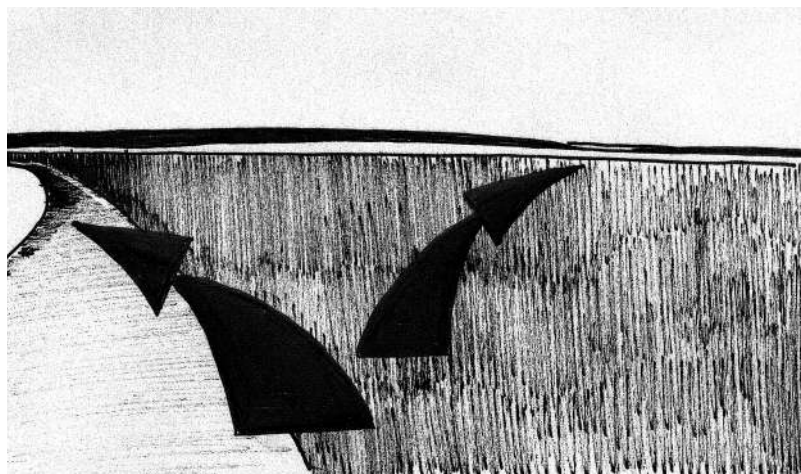
Omniprésence de l'eau. Partout présente, l'eau est l'élément fédérateur de l'entité. Avec ses reflets et ses vastes étendues en période de crue, elle conditionne l'occupation agricole et végétale du sol et limite l'implantation humaine.

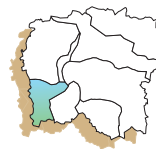


Paysage cloisonné. Globalement encadrée par les reliefs des collines environnantes, l'entité est intrinsèquement marquée par une succession de cloisons visuelles essentiellement végétales. Paysage de prairies humides de fonds de vallées, arbres têtards, trame bocagère et peupleraies viennent structurer la perception et intégrer tous les éléments, même les plus volumineux dans une vaste globalité arborée.

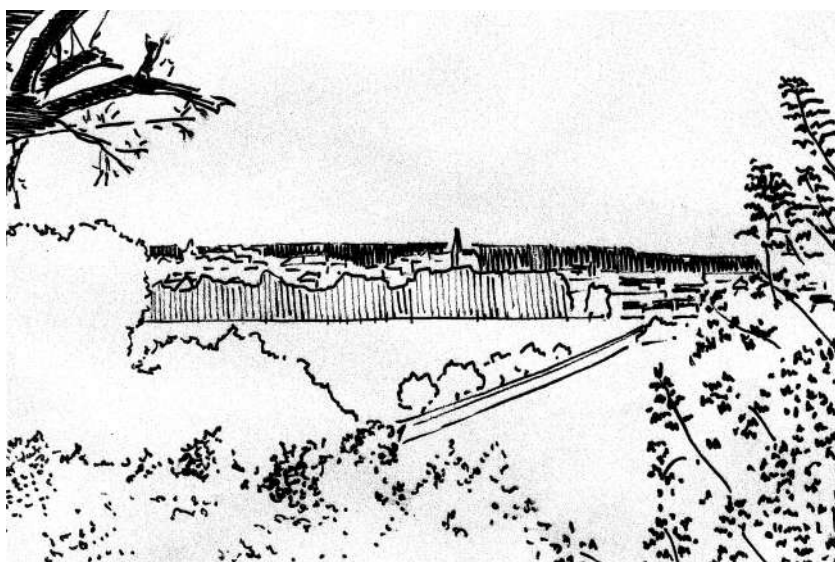


De vastes zones cultivées. A des fonds de vallées encombrés, s'opposent des coteaux ouverts aux pentes douces qui offrent une homogénéité de paysage avant la transition pastorale vers les sommets boisés des collines.





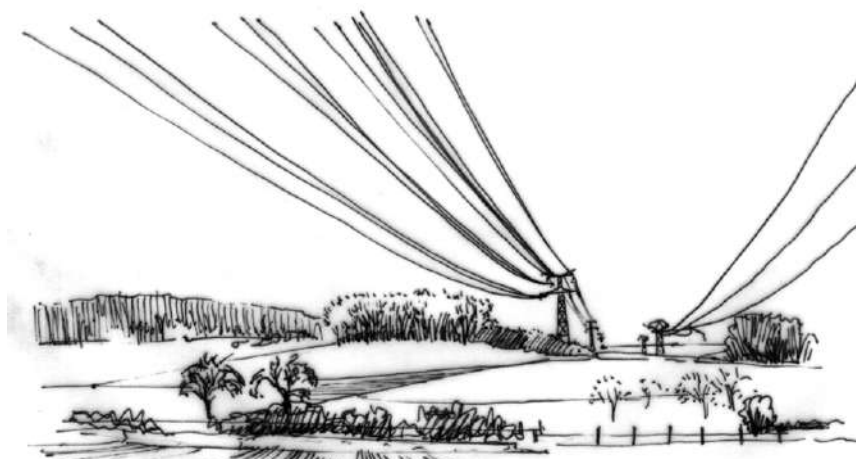
LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



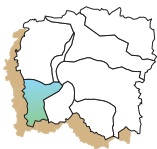
De rares percées sur l'urbanisation. Si l'urbanisation occupe une part importante du centre de l'entité, sa perception réelle est négligeable. Les centres industriels et ferroviaires de Chauny-Tergnier-La Fère ainsi que les villages s'intègrent dans un vaste paysage arboré où seules de rares percées sur les silhouettes urbaines s'offrent à notre regard.



Un pôle urbain et industriel bien intégré. Le pôle urbain et industriel de Chauny n'est perceptible qu'en vue aérienne. L'intégration réussie s'explique tant par sa silhouette allongée, adaptée à la forme incurvée du site, que par la présence d'un rideau végétal compact.



Les infrastructures électriques marquent fortement le paysage. A hauteur de Beautor, le bassin Chaunois centralise un noeud important de pylônes électriques. Le réseau se divise en étoile pour se répartir sur l'ensemble de l'entité paysagère.



L'AMBIANCE DES PAYSAGES



Environs de Manicamp

Paisibilité, douceur, repos, brillance, humidité...



Michel Krif
Condren

Environs de Manicamp



Lorsque l'Oise pénètre dans le bassin chaunois, les méandres qu'elle dessine se font de plus en plus larges. On a l'impression que la rivière s'attarde pour visiter les prairies environnantes. Elle semble donc moins pressée d'atteindre la mer. Elle est, d'ailleurs, présentée comme une rivière tranquille qui coule paisiblement. Son tracé doux et sinueux "repose le coeur, l'âme et l'esprit" (Charles Poette).

Le calme ambiant est à peine troublé par le bruissement des feuilles de peupliers qui s'agitent au moindre souffle du vent.

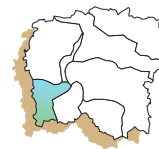
Bien que paisible, l'Oise est un cours d'eau qui a une "forte personnalité". Chaque année, en période de crue, elle semble nous rappeler qu'elle domine les lieux. L'Oise, gonflée d'eau, sort de son lit et inonde les prairies et les champs qui suivent son cours. Le paysage subit une véritable métamorphose, très agréable à la vue par temps clair. Les rayons du soleil procurent une lumière particulière qui justifie l'appellation de "vallée d'Or" donnée à cette partie de la rivière. Lorsque l'on s'éloigne des bords de l'Oise, le paysage ouvert qui s'offre à nos yeux nous fait oublier que l'on se trouve dans une vallée. Cependant, l'ambiance humide qui se dégage des peupleraies ou de la répétition des fossés le long des routes, est suffisamment marquée pour nous rappeler la proximité de l'eau.



Le Bac-d'Arblincourt

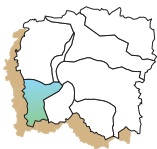
Prairies humides de la «Vallée d'Or»





L'APPROCHE TECHNIQUE



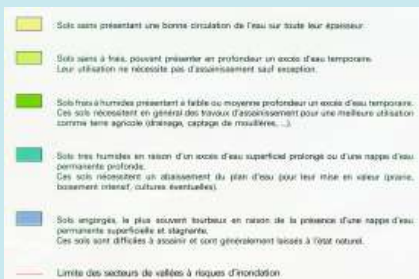


LES DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols du Bassin Chaunois



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

La végétation la plus originale est une végétation semi-naturelle, dans le lit majeur de l'oise, sous forme de prairies humides tout à fait spécifiques et d'une grande richesse patrimoniale. A la confluence Oise-Ailette, les zones tourbeuses sont également de grande richesse biologique. La forêt de Coucy-basse présente un faciès de forêt humide nettement différent de celui de la forêt de Saint-Gobain.

Type de relief

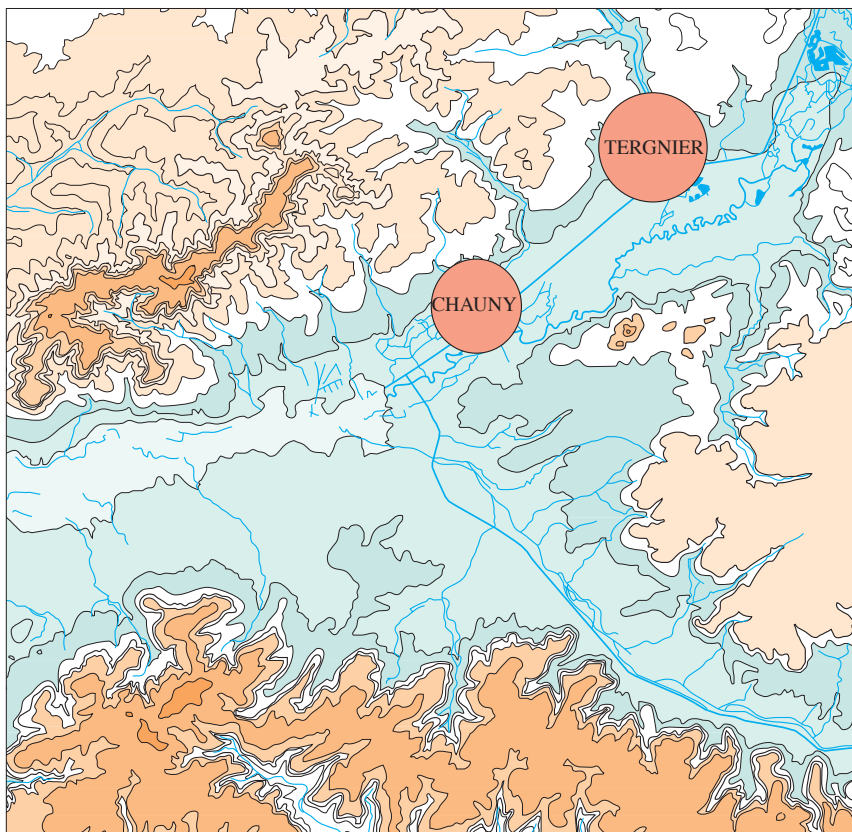
Il est marqué par une large dépression centrée autour de la confluence Ailette-Oise entourée de grandes buttes-témoins (Saint-Gobain, Noyonnais),

Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est essentiellement dominé par l'Oise et l'Ailette auxquelles s'ajoutent des petites rivières et rûs principalement issus du massif de Saint-Gobain. Les deux rivières sont très différentes par leur régime ; l'Ailette parcourt de nombreuses zones tourbeuses qui régularisent son débit ; l'Oise en revanche développe ici son lit majeur le plus étendu qui joue un rôle important pour l'absorption des hautes eaux,

Particularités hydrographiques

Le calibre des vallées de l'oise et de l'Ailette est disproportionné par rapport au débit actuel et témoigne de périodes de creusement plus intenses. Depuis la fin de la dernière période froide, le remblaiement, alluvionnaire ou tourbeux, domine et a accumulé plusieurs dizaines de mètres de formations récentes,





LES DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Couverture pédologique

Les sols présentent une grande variété. Ils sont généralement sableux sur les versants, voire calcaires au sommet des buttes, caillouteux et argileux dans le fond de la vallée, tourbeux à la confluence avec l'Ailette et dans certains secteurs au pied de la butte de Saint-Gobain,

Substrat géologique, tectonique

Le bassin chaunois est entièrement inscrit dans les terrains tertiaires, entre les collines du Noyonnais et le Massif de Saint-Gobain, les alluvions anciennes et modernes de la vallée de l'Oise, localement la tourbe, recouvrent des superficies très importantes sur de grandes épaisseurs. De nombreuses coulées de solifluxion quaternaire accentuent encore le caractère récent de la géologie de la vallée. Le cours de l'Oise suit la direction varisque, le cours de l'Ailette une direction subséquente (perpendiculaire au pendage), vraisemblablement guidé par des inflexions tectoniques.

Traits morphologiques principaux

Ce sont avant tout de longs glacis qui dominent, développés dans les sables tertiaires le plus souvent, mais également dans les argiles qui affleurent sous la forêt de Coucy-basse. Le paysage est dominé par les buttes-témoins de Saint-Gobain et du Noyonnais, mais qui sont reléguées en arrière-plan.



Particularités morphologiques

L'Oise développe largement ses méandres au sein d'une vaste plaine alluviale qui constitue une unité de relief et un paysage en lui-même. Des niveaux de terrasse sont parfois encore visibles dans la région de Tergnier,

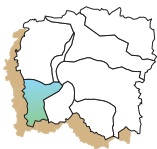
Phénomènes géomorphologiques actuels

Inondations et petites coulées d'érosion rythment la vie de la vallée, les phénomènes de ruissellement peuvent prendre un caractère catastrophique dans la vallée de l'Ailette, là où les cultures de plateau débouchent directement sur de petites vallées latérales à l'Ailette.

Carte géologique détaillée de la France
LA FERÉ
Bureau de recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National - 1952

Formations superficielles Terrains sédimentaires

X	Fr	Fr
Remblai	Alluvions modernes	Argiles du Sparnacien
E	Fy	
Eboulis	Alluvions anciennes	
CV	Fx	Sables et grès du Thanétien
Colluvions de versants	Terrasse du Thanétien	Argiles du Thanétien
L	Sables Auverciens	Argiles du Thanétien
Limons	Cr.4	Cr.4
	Calcaires et argiles de St-Gobain	Cr.4
IS	Argiles du Sparnacien	
Limons sableux	Argile et sable du Cuisieu	
SL		
Sables limoneux		



LA DIVERSITE VEGETALE



Hêtre

Chêne
pédonculé

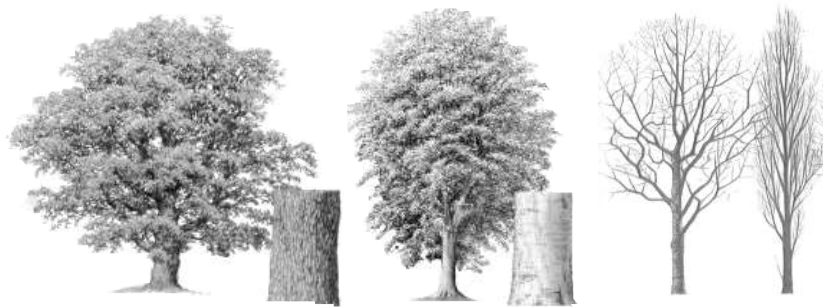


Saules argentés



Jeunes peupliers

Orchis incarnat



Chêne pédonculé

Hêtre

Peuplier

Le tissu végétal du bassin Chaunois se divise en deux composantes boisées. La première, artificielle, renvoie à la culture intensive du peuplier. Quant à la seconde, plus spontanée, elle correspond à la végétation anarchique qui envahit principalement les coteaux du Soissonnais et du Noyonnais.

La populiculture s'étend sur la partie située au Sud de l'Oise, dans des proportions variables. Jusqu'à sa confluence avec l'Oise, l'Ailette est masquée par un rideau épais de peupliers. C'est en cet endroit que le peuplier est le plus intensément cultivé. Au delà, les parcelles de peupliers sont plus espacées. Le Sud de l'entité est parcouru par la côte de l'Île de France qui était, jadis, plantée de vignes. La disparition des vignobles a été suivie par une recolonisation végétale systématique. En effet, les pentes trop abruptes de la cuesta rendaient délicate leur reconversion. Cette végétation se compose de hêtraies, de chênaies et de taillis. Les collines du Noyonnais, concernées par cette végétation spontanée se distinguent également par la présence de myrtilles. Les peupleraies et la végétation des coteaux constituent l'essentiel du tissu végétal du Chaunois mais n'en sont pas la trame exclusive. On trouve, plus secondairement, une végétation caractéristique du bord des eaux, comme le saule et l'aune. Cette ripisylve ponctue les prairies inondables. Les prairies sont également ponctuées par des

Séneçon

Pulicaire commune



arbres fruitiers postés de façon isolée ou regroupés en vergers.

Enfin, le Chaunois abrite plus de quinze espèces protégées ou rares en Picardie: Stellaire des Marais, Véronique en écus, Orchis incarnat et négligée, Séneçon aquatique, Pulicaire vulgaire, Inule des fleuves.



Inule



LA STRUCTURE VEGETALE



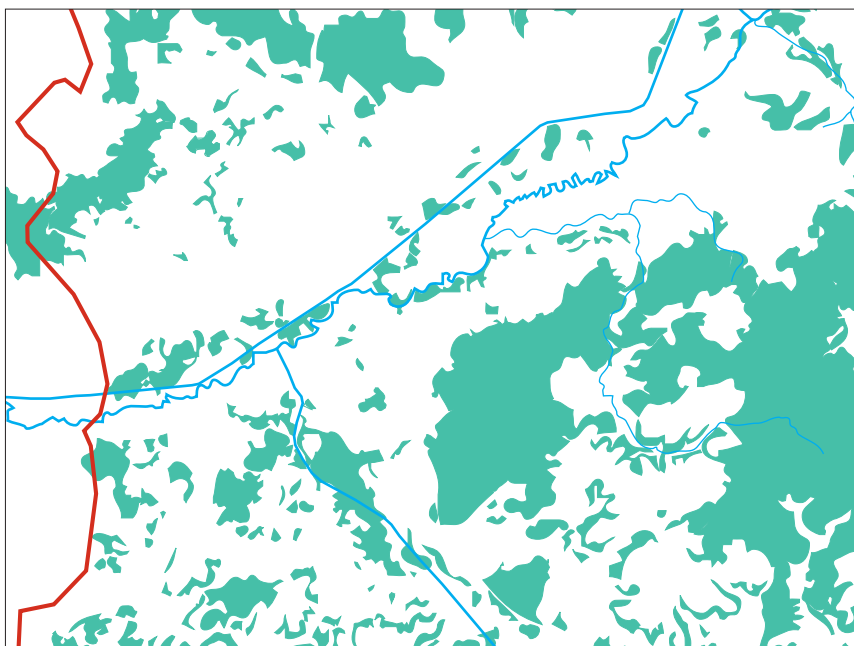
Alignement de peupliers

Le végétal est une composante majeure du bassin Chaunois. Les limites de l'entité sont d'ailleurs cernées, au Nord, par les contreforts boisés de l'ancienne forêt de Beine, au Sud-Est, par ceux du massif de St-Gobain et, au Sud par les coteaux du Soissonnais. La forme incurvée de l'entité accentue l'effet de domination du couvert végétal.

La structure végétale du bassin chaunois renvoie à trois types de formations boisées. On distingue, d'une-part, celles, susvisées, qui délimitent, dans l'espace, l'entité ; d'autre-part, les groupements en petits bois puis, enfin, les zones de peupleraies de production.

La présence de bosquets et de petits bois anime un paysage à dominante pastorale. Ces formations boisées semblent donner un second souffle aux prairies qui, ensuite, repartent de plus belle.

Plantés en alignement, les peupliers ne produisent pas le même effet dans le paysage. Leur structure linéaire souligne leur artifice et leur donne un aspect rigide et sévère.



Saules argentés dans une prairie

Le positionnement de la trame végétale sur le pourtour de l'entité délimite visuellement les frontières du Chaunois.

Outre la lisibilité de l'entité, le végétal donne une dimension protectrice. L'encercllement du territoire qu'il dessine ressemble à une étreinte.

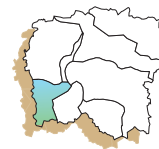
Il étonne par la variété de ses mises en scène. Moutonnant sur les contreforts boisés de la forêt de St-Gobain ou de l'ancienne forêt de Beine, il se fait plus strict lorsqu'il se regroupe en peupleraies puis il prend un aspect plus sauvage sur les coteaux du Soissonnais.



Les peupliers dressés au-dessus des crues de l'Oise

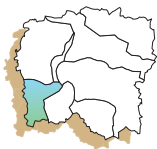
Vue depuis Condren de la butte boisée d'Amigny-Rouy





LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL

La diversité qui caractérise l'occupation du sol du bassin chaunois en fait un paysage vivant où toute sensation de monotonie est exclue. Paradoxalement, cette variété fonde l'existence de l'unité et, face à elle, l'observateur s'y retrouve aisément. On lit dans cette palette d'occupations la volonté d'optimiser un milieu quelque peu contraignant mais également très fragile.

Le réaménagement presque systématique des anciennes carrières en plans d'eau opère un mitage du paysage et nécessite un entretien qui, bien souvent, fait très rapidement défaut. Outre la banalisation inquiétante des étangs, leur abandon ferme progressivement le paysage.



Le noyau urbain de Chauny, Tergnier et de La Fère est en harmonie avec le milieu champêtre qui l'entourne. La forme allongée de sa silhouette donne l'impression qu'elle cherche à se fondre dans le paysage. Inversement, les lignes à haute tension qui affluent vers Beator sont l'élément clé qui structure le paysage. Ces géants métalliques semblent se mouvoir les uns derrière les autres détruisant toute zone boisée qui se trouve sur leur passage.



L'occupation du sol du bassin chaunois se décline en diverses séquences répétitives, ayant presque systématiquement pour élément commun l'eau.

A hauteur de La Fère, Beator et Condren, la plaine alluviale, très riche en matériaux d'extraction présente également un grand intérêt écologique. Un rapport de force s'est établi entre le souci de préserver cet environnement précieux et la pression économique. Lorsqu'elle n'est pas exploitée, la plaine alluviale est occupée par des prairies, en particulier aux endroits où l'Oise connaît de fortes crues annuelles. Il en va ainsi des terres situées entre Manicamp et Quierzy. Ces vastes prairies alternent avec des plantations d'arbres qui forment des rideaux de verdure ou de petites masses boisées. Les peupliers sont soit, plantés en limite de parcelle soit, font l'objet d'une culture intensive un peu plus en retrait du lit majeur.



Le versant Nord de la vallée s'individualise par ses cultures délimitées, au Sud, par la D 925, à l'Est, par les collines du noyonnais et, au Nord, par les reliquats de l'ancienne forêt de Beine. Les cultures betteravières et céréalières se partagent cet espace agricole.



Du coeur de l'entité se détache le pôle urbain et industriel de Chauny, Beator, Tergnier et de La Fère. La densité de son urbanisation et l'ampleur des activités industrielles qu'il concentre en font un élément fondamental de l'occupation du sol.

Enfin, le bassin chaunois se situe au carrefour d'un important réseau de communications routière, ferroviaire et fluviale et centralise, à Beator, le passage des lignes à haute tension qui alimentent la plus grande partie du Département de l'Aisne.



LE MODE D'ORGANISATION DU SOL



Vue aérienne de Blérancourt - M. Bourreux

Le Chaunois constitue une vaste plaine alluviale dont la forme incurvée lui a valu le nom de «bassin». Ce terme souligne, à lui seul, le caractère humide de l'entité qui, compte tenu de sa topographie adoucie, évacue difficilement les excès d'eau qui font suite aux crues de l'Oise. En effet, en aval de La Fère, l'Oise ne fait plus figure de cassure nette dans le paysage. Son relief s'apaise et les coteaux qu'elle arborait plus en amont s'éteignent progressivement. Son débit étant plus faible, la rivière dessine d'amples méandres, élargissant, ainsi, le lit majeur.

L'humidité, bien qu'omniprésente dans l'entité, est plus ou moins forte. C'est elle qui oriente le mode d'organisation du sol.

Le lit majeur de la rivière s'est vu attribuer l'appellation de «Vallée d'Or» en référence à ses pâturages préparés et enrichis par les débordements annuels du cours d'eau. La fréquence de ces crues voue le lit majeur à une exploitation pastorale. Les cimes des peupliers qui apparaissent dans les prairies inondées délimitent simplement les parcelles mais ne correspondent aucunement à une forme d'exploitation forestière.

Au Sud-Est, la confluence de l'Ailette pérennise le caractère humide de l'entité. Mais, moins capricieuse que l'Oise, l'Ailette permet la culture intensive du peuplier. Outre la populiculture, la présence de fossés sert de fil conducteur au caractère humide.

Au Nord de la D 925, les terrains étant plus au sec, les habitants du Chaunois en ont profité pour les cultiver. Surtout, leur exploitation agricole n'est pas caractéristique des zones humides. On retrouve, en effet, les dominantes agricoles du Département : betteraves et céréales.

L'humidité oriente l'occupation du sol :



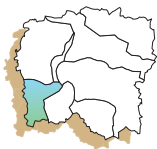
Prairies et peupleraies en zone humide...



Cultures sur le versant nord de la vallée...

Le pôle urbain de Chauny





LES ACTIVITES ECONOMIQUES



Ecluse à Mennessis : canal de l'Aisne à l'Oise

Grévières à hauteur de Mézières-sur-Oise



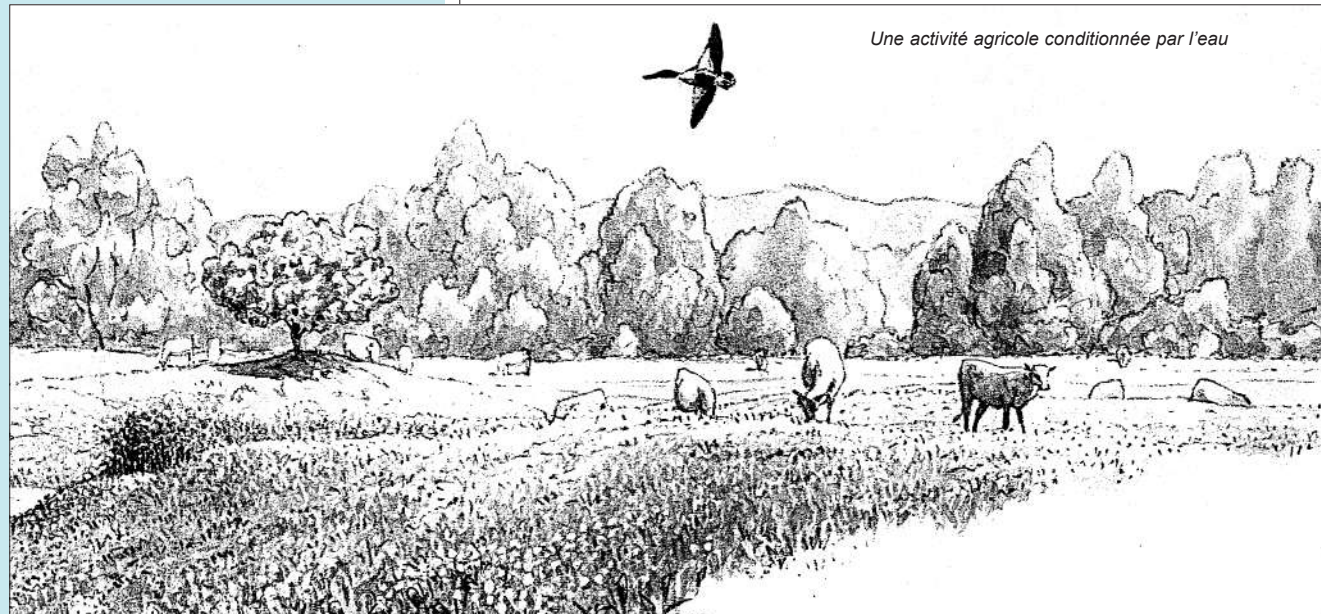
Le bassin chaunois est située sur un axe de communication privilégié grâce à l'aménagement du canal de l'Oise à la Sambre reliant le Bassin parisien au nord de la France et à la Belgique.

A cet axe fluvial, s'ajoute un réseau de chemins de fer, dont la ligne approximativement parallèle à la vallée de l'Oise permettait de relier l'agglomération parisienne à Saint-Quentin et la Belgique avant la construction du TGV-Nord. Ces voies de communication ont favorisé l'urbanisation de la vallée et le développement d'une industrie traditionnelle depuis la fin du siècle dernier. Il convient de distinguer, d'une part, l'unité urbaine de Tergnier-Chauny dont le développement est lié partiellement à un important noeud ferroviaire et, d'autre part, la partie occidentale de l'entité moins densément peuplée laissant ainsi un espace plus important à la valorisation agricole des terres.

Contrairement à Saint-Quentin, le bassin d'emploi de Tergnier-Chauny connaît quelques difficultés à réussir la reconversion de son ancienne industrie. Les suppressions d'emploi dans le secteur secondaire ne sont que partiellement compensées par d'autres activités entraînant ainsi un vieillissement et une paupérisation de la population. La plupart des jeunes se voient contraints à rechercher un emploi dans les unités urbaines plus dynamiques telles que celles de Laon et de Saint-Quentin.

Ainsi, les plus grandes entreprises sont spécialisées dans les industries lourdes métallurgiques et chimiques. Le secteur des transports n'y est pas négligeable, le plus gros employeur étant la SNCF à Tergnier. Quant à l'activité touristique, elle ne connaît qu'un faible essor, excepté le tourisme fluvial et le tourisme vert à l'ouest de Chauny.

Une activité agricole conditionnée par l'eau



LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

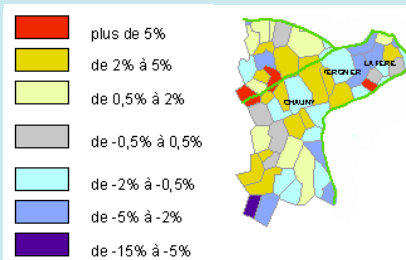
Dans le Bassin Chaunois, l'organisation spatiale de l'évolution démographique des communes apparaît moins schématique par rapport à celle du Vermandois. Néanmoins, le Chaunois est une entité dynamique depuis 1968 en particulier dans son extrémité méridionale (à l'ouest de Chauny). Ainsi, dans cette frange sud de l'entité, la part de logements anciens y est faible (moins de 66%) Au nord, la part de logements antérieurs à 1949 y est plus élevée. Toutefois, de nombreux logements y ont été construits après 1975.

La répartition des résidences secondaires répond à une autre répartition spatiale : celles-ci étant généralement situées sur la bordure occidentale. Les communes de la partie orientale comptent en effet moins de 5% de résidences secondaires, excepté Athiémont. Quant aux logements vacants, le Chaunois présente une relative homogénéité, puisque la proportion de logements libres y est généralement inférieure à 10%. Le risque d'abandon de l'habitat s'avère par conséquent relativement faible.

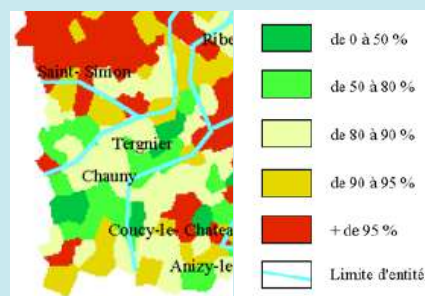
Les résidences secondaires sont peu fréquentes entre Chauny et Ribemont. Inversement, leur proportion est supérieure à 25% des logements à l'ouest de Guise et au sud de Chauny. La partie médiane de l'entité ne correspond pas à l'attente des urbains, bien que la proximité des cours d'eau constitue généralement des lieux privilégiés de villégiature. Il semblerait que le caractère évasé de la vallée plaise moins que l'ambiance plus vallonnée de la partie nord de l'entité. Quant à la partie sud, la proximité de l'agglomération parisienne et la présences de petites vallées assez encaissées et boisées contribuent probablement à une forte implantation de résidences secondaires. La dynamique urbaine de l'entité liée au développement de Chauny s'oppose à la partie occidentale dont le relief plus accidenté des collines du Noyonnais et la présence d'un massif forestier semblent attirer des urbains à la recherche de villégiatures dans un cadre paysager qui correspond à leur attente. Cette forte implantation de résidences secondaires s'explique également par de bonnes relations routières avec l'agglomération parisienne. La zone d'emploi de Chauny est spécialisée dans les industries métallurgique et chimique ainsi que les transports (le premier employeur est la SNCF à Tergnier). En revanche, l'agriculture y est peu représentée du fait de la forte urbanisation de ce tronçon de la vallée de l'Oise.



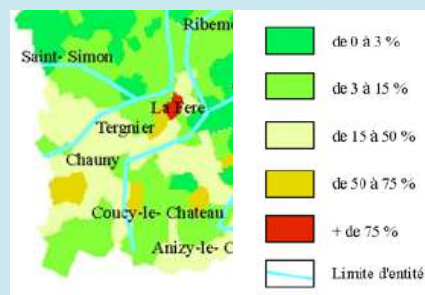
Evolution de la population entre 1968 et 1990



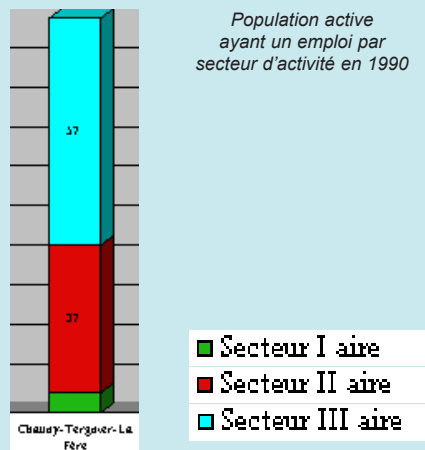
Terres arables et autres cultures en 1995

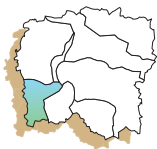


Prairies permanentes en 1995



Population active ayant un emploi par secteur d'activité en 1990





LES IMPLANTATIONS URBAINES



La silhouette du village de Charmes

Les extensions réalisées en périphérie des villes de Chauny, Tergnier et de La Fère se sont effectuées selon un axe linéaire qui instaure une continuité entre les différents pôles urbanisés.

La lecture des limites communales de ces trois villes est presque impossible du fait de la péri-urbanisation. De même, l'uniformité des couleurs, des formes et de la disposition du bâti donne l'impression que ces trois pôles urbains ne font qu'un. Le décor champêtre qui les entoure renforce leur unité.

Cette concentration urbaine tranche avec la disposition plus aérée des villages du reste de l'unité. La distance assez régulière entre chacun d'eux permet de les individualiser.

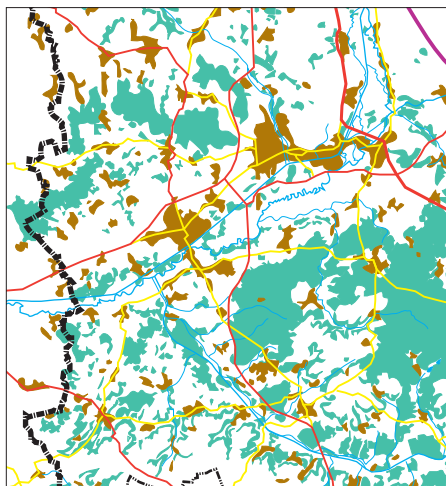
Ce principe d'une répartition large et généreuse sur l'ensemble de l'unité est limité dans l'espace, notamment, en raison des contraintes physiques du milieu. Certains villages du Sud de l'étude se sont ancrés difficilement sur les flancs des coteaux du Soissonnais; d'autres se positionnent à proximité des zones de marais.

En aval de La Fère, l'implantation urbaine ne s'est pas réalisée de façon homogène. Les villages qui ont suivi le cours de l'Oise ont une forme linéaire parfois poussée à l'extrême comme pour le village de Marizelle, près de Chauny, long de deux kilomètres. D'autres villages se sont écartés de la rivière pour s'implanter, au Sud, dans la cuvette chaunoise ou, au Nord, sur les franges des collines du Noyonnais et de l'ancienne forêt de Beine.

L'urbanisation du bord de l'Oise se concentre autour de trois villes industrielles : Chauny, Tergnier et La Fère, situées à l'intersection d'un important réseau routier et ferroviaire.

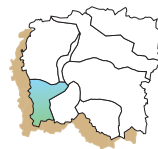
Les villages de la cuvette chaunoise ainsi que ceux situés sur le versant Nord de la vallée se détachent parfaitement les uns des autres. Ils occupent de façon harmonieuse le reste de l'unité.

Ceux localisés à l'extrémité du versant Sud de la vallée se sont ancrés sur les coteaux du plateau du Soissonnais. Leur morphologie est liée aux contraintes topographiques du site.



Dans les villages du bassin chaunois, le rapport entre le végétal et le bâti à l'entrée des villages n'est pas homogène. Certains villages sont entourés d'un écran de verdure (boisements, pâtures...) alors que pour d'autres villages, cette ceinture verte est absente ; les labours succèdent sans transition végétale au bâti.

Les villages d'Amigny-Rouy, de Charmes et d'Andelain se positionnent en limite du massif de Saint-Gobain, dans un éperon de verdure dessiné par les rivières l'Ailette et le Servais.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Le type architectural soissonnais



Le type architectural vermandois

L'unité paysagère du bassin chaunois ne s'individualise pas par son architecture. Les modèles architecturaux des régions voisines en sont le reflet.

Au nord et au centre, l'architecture du Vermandois domine largement. Les constructions s'imposent tant par leur longueur que par la forte pente de leur toiture. Les bâtiments annexes et les murs de clôtures qui relient la plupart des propriétés accentuent cet effet de masse.

La brique est le matériau utilisé pour les maçonneries. Elle est parfois mélangée à de la pierre. Les toitures sont recouvertes d'ardoises ou de tuiles mécaniques rouge orangée.

La brique et la pierre sont également utilisées pour décorer la corniche, le pignon ou l'encadrement des baies...

L'architecture du sud de l'unité se rattache à celle du Soissonnais. Lorsque les terrains sont en pente - comme dans le sud du bassin chaunois - les rez-de-chaussées sont surélevés et leur accès s'effectue depuis un escalier. Les constructions s'affirment alors par leur hauteur. Les dépendances, les murs de clôtures et l'accolement des habitations sont autant d'éléments qui renforcent la volumétrie générale.

Les maçonneries sont en pierre de taille. Les toitures étaient, à l'origine, recouvertes de chaume ou de tuile. Aujourd'hui, l'ardoise est le matériau de couverture presque exclusif. Les pignons débordent de la toiture et, par leur forme en escalier, ils affirment leur appartenance à l'architecture du Soissonnais. L'encadrement des baies est souligné par le jeu de la pierre de taille. Celle-ci est également utilisée pour la maçonnerie des cheminées.

Ferme de Thury à Marest Dampcourt



Ferme Rauscent à Frières Failloeuil - M. Kriff



Un pignon à couteaux picards

L'architecture du bassin chaunois tire sa force de la charge historique des terroirs sur lesquels elle évolue.

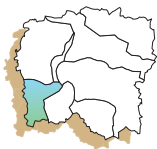
Les fermes typiques à cour fermée nous rappellent la vocation pastorale et agricole du nord de l'unité, tandis que la blancheur des constructions du sud évoquent l'aisance d'un passé viticole.

Plus douloureux est le souvenir de la guerre qui se retrouve dans la couleur sanguinolente de la brique.

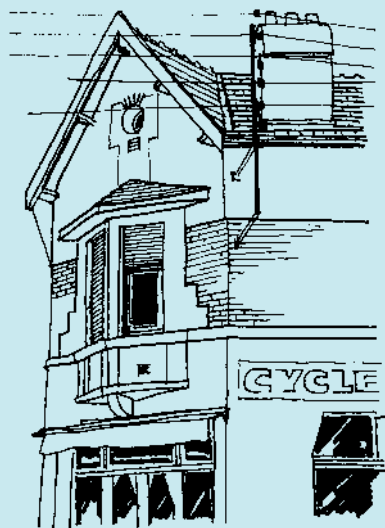
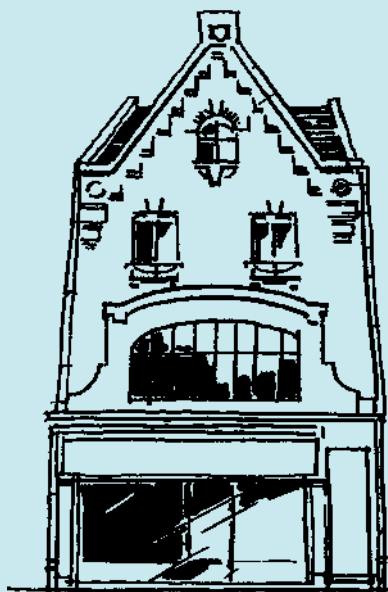
Mais, les maisonnettes aux briques colorées concrétisent la volonté de se détourner de ce triste passé en apportant, par la couleur, une teinte de gaieté.

Michel Kriff
Maisons à Viry Noureuil





L'ARCHITECTURE URBAINE A CHAUNY



A Chauny, le pôle urbain le plus développé de l'entité, l'architecture est d'une grande originalité. Entièrement détruite en 1917 puis reconstruite à partir de 1920, la ville offre de alignements architecturaux remarquables où la pierre taillée, la brique et les enduits en façade, l'ardoise en couverture, la ferronnerie s'associent dans une étonnante diversité. Le décor et la modénature s'expriment avec force détail, souvent de façon excessive ou débridée mais toujours avec bonheur.

Une opération-façade est en cours de réalisation pour remettre en valeur ce patrimoine architectural vivant.



LA LISIBILITE DE L'UNITE

L'animation et la grande richesse paysagère du Chaunois s'expliquent par la diversité de ses composantes. Face à cette variété qui anihile toute sensation d'ennui, l'observateur est guidé par un fil conducteur : l'eau.

Qu'ils s'agissent des plantations de peupliers, de la fréquence des fossés le long des routes, des pâtures humides, des canaux et, bien-sûr, de la rivière, tous les éléments du paysage ont une connotation aquatique. Même la forme incurvée de l'entité résume, à elle seule, l'existence de cet élément fédérateur.

Comme en témoignent les écrits de Robert-Louis Stevenson, les terres situées dans la zone des inondations annuelles de l'Oise ont longtemps été exclusivement vouées à une activité pastorale. Outre ses gras pâturages, la Vallée d'Or s'individualise par ses atouts écologiques. Aujourd'hui, la richesse de son sol fait peser la menace des extractions. Un rapport de force s'est établi entre la protection de l'environnement et les nécessités économiques.

La populiculture qui occupe une place importante dans l'entité Chaunois participe à la fragilisation du paysage. Les berges du Canal de l'Oise à l'Ailette sont encadrées par un épai rideau de peupliers qui obstrue complètement l'axe fluvial.



Crue de l'Oise à hauteur de Manicamp



Pâturage entre Servais et Deuillet

«...Les toits miroitent sous la lumière dorée du soleil, au milieu de quelques bosquets forestiers qui étendent çà et là leurs rideaux d'un vert sombre autour des fermes et des champs rectilignes

(...) paisibles localités (...) accrochées à l'orée des bois, sur les flancs de la verte montagne de Guivry pleine d'ombre et de reposante fraîcheur.

De ces hauteurs embaumées, le regard embrasse l'immense et délicieux panorama de la Vallée d'Or...

Dans toute cette étendue, on suit avec délice tous les contours de l'Oise, immense ruban d'argent dans un bassin d'un beau vert d'émeraude...»

Victor Leclercq 1937



CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LE MASSIF DE SAINT-GOBAIN



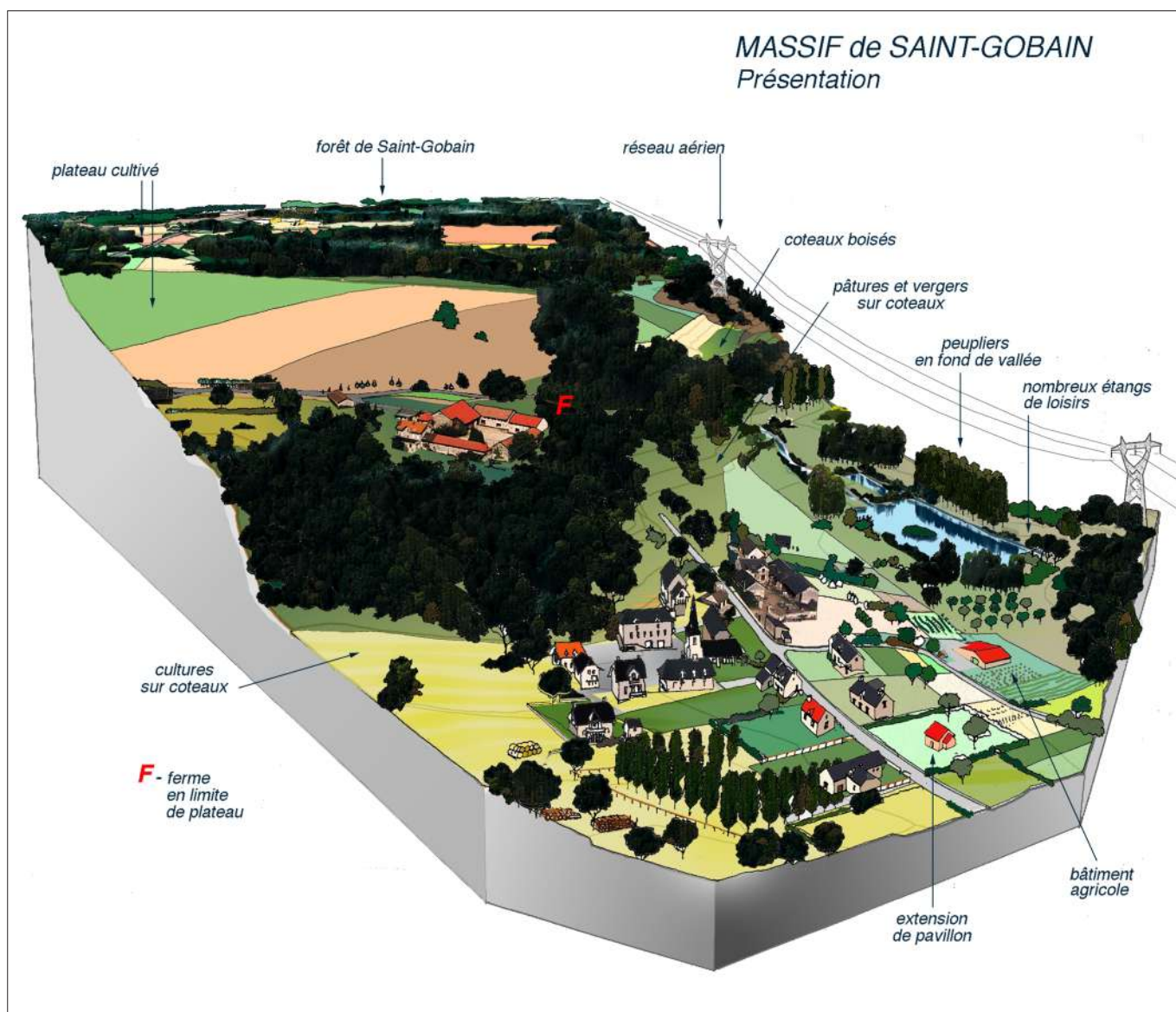


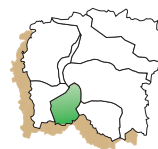
UN PAYSAGE DU MASSIF DE SAINT-GOBAIN

Partie médiane du département, le massif de St-Gobain compose la cuesta de l'Ile de France, véritable barrière naturelle qui annonce les premières terres tertiaires du bassin parisien.

Le domaine de St Lambert au nord, la vallée de l'Oise à l'ouest, les coteaux du plateau du Soissonnais au sud et la dépression de l'Ardon à l'est, composent les limites de l'entité qui s'organise et s'individualise autour de la majestueuse forêt domaniale de St Gobain. L'arbre constitue

d'ailleurs l'élément paysager le plus représentatif de l'entité. Qu'ils s'agissent des forêts domaniales, de la végétation spontanée ayant recolonisé les anciens coteaux jadis plantés de vignes ou des peupleraies en fonds de vallées, il affirme sa présence sous différents aspects. Cependant, la palette paysagère est complétée par quelques espaces ouverts qui tempèrent l'effet de cloisonnement. Les plateaux ou les flancs des coteaux abritent parfois des cultures.





PRESENTATION

Relief mouvementé, entaillé par de petites vallées profondes dominées par de vastes boisements, le massif de St Gobain contraste fortement avec la monotone plaine agricole du nord de l'Aisne.

La diversité du relief offre une richesse géologique et pédologique source de milieux et de paysages parfois très contrastés : humidité ou sécheresse, coteaux boisés, plateaux cultivés, marais tourbeux, immenses hêtraies, peupleraies...

L'homme a depuis longtemps su tirer parti de ce riche milieu. Les ressources naturelles ont créé un pays de forestiers, de carriers mais aussi de maîtres verriers installés à la Manufacture Royale des Glaces de St Gobain. L'importance



Une ambiance forestière



stratégique du site a été utilisée par les Sires de Coucy qui firent construire leur imposante forteresse. La sérénité des lieux a été propice à l'installation de religieux à Prémontré et à St Nicolas-aux-Bois.

Touché par les deux guerres, le massif de St Gobain a subi d'importants bouleversements au cours de ce siècle : la brutalité des combats restera gravée à tout jamais : villages détruits, tranchées, trous d'obus, casemates...

Alors que la présence ancestrale de la forêt témoigne d'une relative stabilité paysagère, les abords immédiats du domaine subissent des pressions permanentes liées, en particulier, aux mutations agricoles et sociales.

«Jusqu'à Coucy, le Chemin de fer d'Anizy à St Gobain parcourt de belles et solitaires campagnes dont les eaux, par des vaux à peine dessinés, vont accroître le flot marécageux de l'Ailette (...).

Les collinettes, recouvertes au loin par les futaies de Coucy et de St Quentin, sont de formes heureuses, leurs flancs se plissent, de petits hameaux, aux pignons de pierres en dents de scie, couvrent les pentes.»

Arduin Dumazet, Série 20, 1899.



Un village en lisière de forêt





**LE MASSIF DE
SAINT GOBAIN**

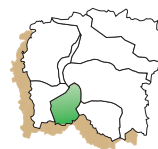


CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

LES UNITES PAYSAGERES

CARTE DE L'ENTITE PAYSAGERE DU MASSIF DE SAINT-GOBAIN





L'APPROCHE SENSIBLE





L'EVOCATION DES PAYSAGES



Vieux arbres à Saint-Gobain - Mondon

« Tantôt montant, tantôt descendant s'en va la route, entre les hêtres au tronc haut et lisse, aux tendres frondaisons, délicatement éclairées par le soleil couchant. De grandes avenues percent la forêt (...). Un instant les bois s'entrouvrent en une lumineuse clairière (...). Une gorge étroite et riante apparaît, emplie par les maisons (...) du gai village de Septvaux. Sur une terrasse est une curieuse et charmante église (...), nommée église aux sept pignons. Septvaux dépassé, on rentre dans la forêt. Des carrières profondes s'ouvrent dans ses coteaux. Ici, le sous-bois est épais, le hêtre se voit disputer le terrain par les chênes. Ces fourrés donnent davantage l'impression de ce que dut être le pays à l'heure où s'y retiraient les ascètes. (...) Aux abords de St Gobain, le bois prend l'aspect d'un parc citadin, des allées le sillonnent, sous la ramure des hêtres est un kiosque à musique, une pièce d'eau, la marette (...) forme le lac de cette promenade ombreuse. » (Voyage en France, Ardouin Dumazet, Archives Départementales, Série 20, 1899.)

Coucy-le-Château - Album Pingret



Michel Krif - Vue sur Coucy-le-Château



Michel Krif - Eglise de Septvaux





L'EVOCATION DES PAYSAGES



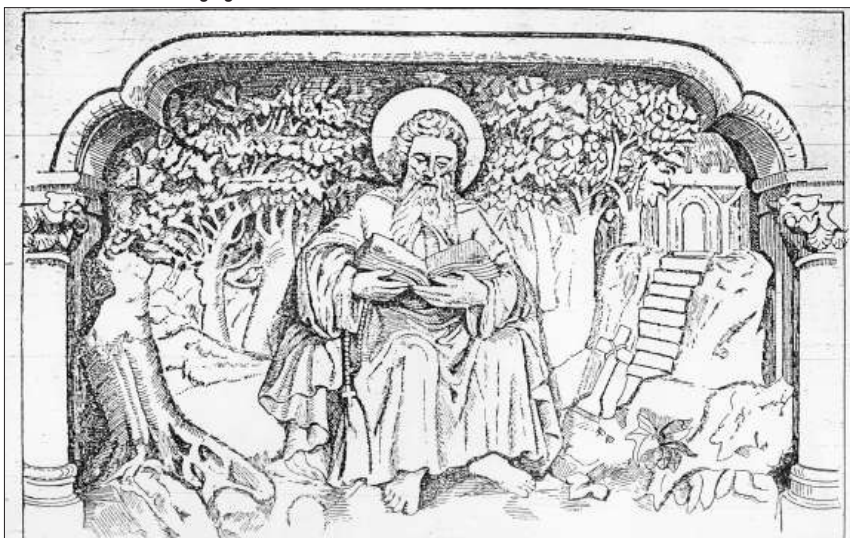
Chavignon, route de Merlieux - Frédéric Mertens



Bourguignon



Moulinchart, Hottée de Gargantua - F. Mertens



BAS-RELIEF ON ALTAR. ST. GOBAIN IN HIS HERMITAGE IN FRANCE, DEPT. AISNE.



Cessières - Mondon



Le Tortoir - Mondon



Coucy-le-Château - Mondon





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Domination de l'arbre (1)

L'arbre est partout, sur coteau, sur plateau, en fond de vallée. Il souligne les reliefs tout en contribuant à brouiller la lecture du paysage, en particulier quand il cloisonne ou ferme l'espace. Principalement feuillu, il marque les saisons, offre une variété d'ambiances, une déclinaison de teintes tout au long de l'année.



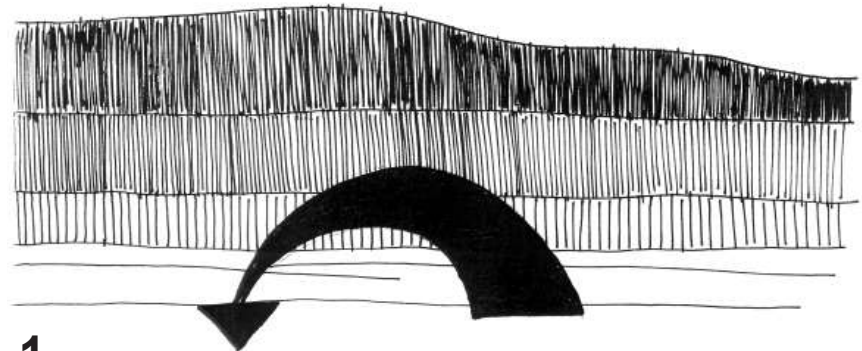
Omniprésence de l'eau (2)

Le massif de St Gobain regorge d'eau : rivières, rûs, étangs, mares, mais aussi sources et réserves souterraines. Élément essentiel mais pourtant discret, souvent signalé par une végétation spécifique, rarement perçu en tant que tel.

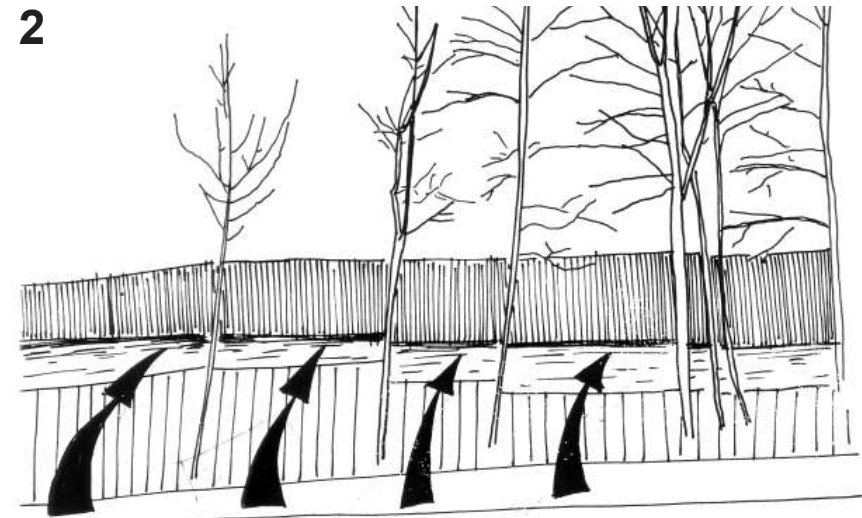


Des lignes douces aux lignes de rupture (3)

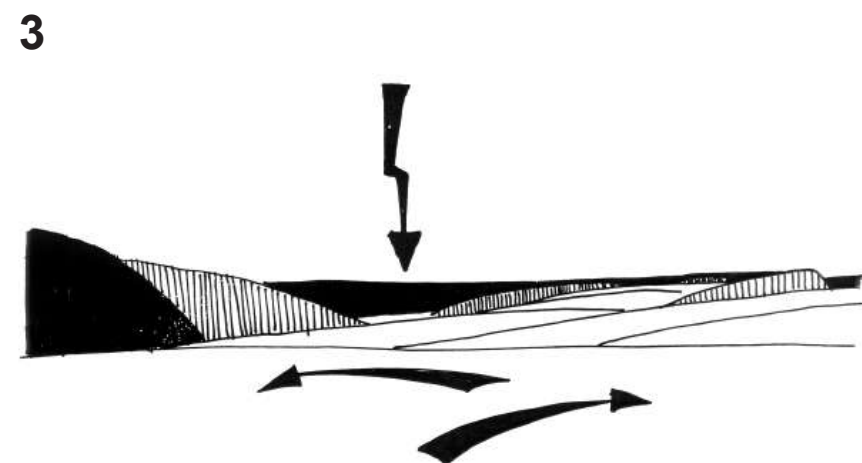
Le relief est mouvementé ; parfois discrètement vallonné, parfois soudainement abrupt. L'homme et la nature ont su s'adapter aux caprices topographiques, les appuyant ou les masquant. Paysage dynamique, il offre des points de vue variés et des ambiances contrastées.



1



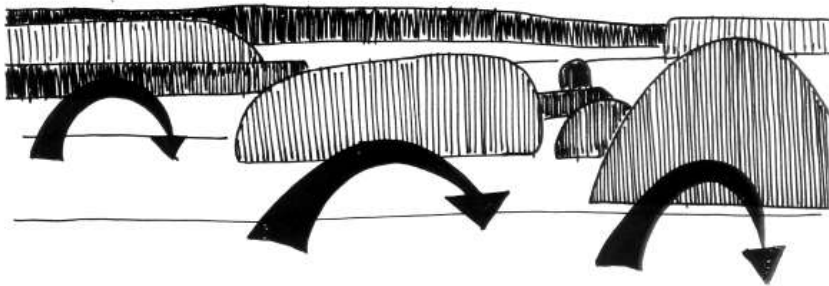
2



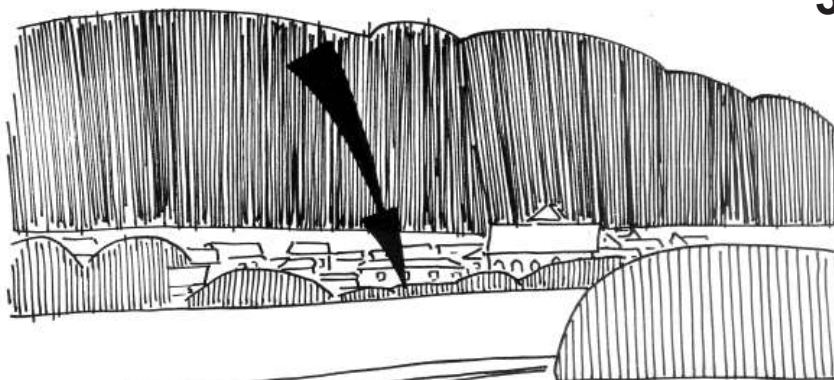
3



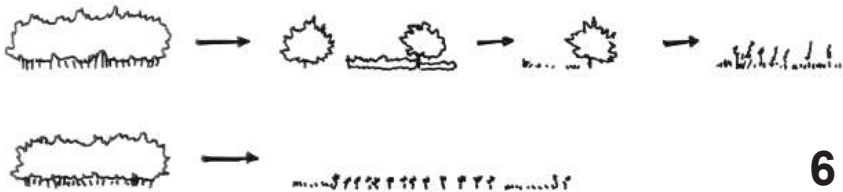
LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



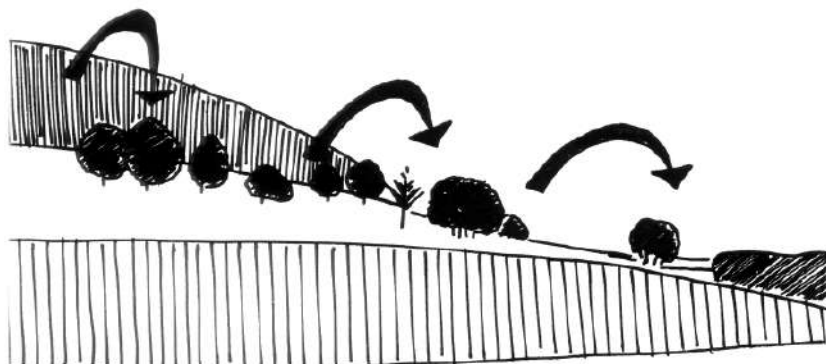
4



5



6



Un paysage cloisonné (4)

Ecrans topographiques, végétaux ou architecturaux arrêtent partout le regard. Les éléments de composition du paysage façonnent l'espace, annihilent les vides et atténuent la présence du ciel. Seuls les éperons abrupts offrent de vastes panoramas sur les vallées.



Un paysage épaulé (5)

L'importance des coteaux dans le paysage est indéniable. Ils contribuent à la fermeture de l'espace, à sa limitation visuelle. Appuyé par la recolonisation forestière, l'impact du coteau est essentielle. Epaulement du regard mais aussi de l'implantation humaine qui a su utiliser à profit les ressources du relief.



Des transitions douces aux transitions brutales (6)

Si autrefois, les transitions semblaient toutes répondre de la logique visuelle douce, l'évolution de l'activité agricole a quelque peu modifié les données. Traditionnellement, à l'orée des bois se déclinaient vignes, vergers et pâtures bocagères. Aujourd'hui, l'espace forestier est confronté directement à l'espace cultivé exempt de végétation, ou aux habitations. Les coteaux, recolonisés par la végétation, associent ces espaces anciennement ouverts à l'opaque volume forestier.



L'AMBIANCE DES PAYSAGES

*contrasté diversifié richesse verdoyant
majestueux noblesse sérénité calme secret
renfermé contrasté diversifié richesse ver-
doyant majestueux noblesse sérénité calme
secret renfermé, contrasté diversifié
richesse verdoyant majestueux noblesse
sérénité calme secret renfermé*



D'étroits et profonds vallons s'insinuent à l'intérieur, accidentent les itinéraires routiers dans une succession de montées, de descentes, de virages qui ont fait penser, exagérément, à une «petite Suisse».

André Fiette.



Cessières

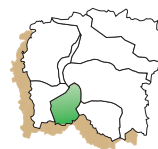
L'arbre donne toute sa force à l'unité. Quelque soit son espèce, quelque soit sa forme, il est partout présent. D'abord symbole de nature sauvage impénétrable, il est devenu symbole de liberté et de loisirs. Planté, dirigé, il signale une certaine maîtrise du territoire, haies bocagères, peupleraies... éloignée des considérations écologiques traditionnelles. La diversité apporte une richesse de formes et de couleurs qui se décline au cours du temps, marquant inlassablement les saisons... Il joue avec les reliefs, laisse un peu de place aux cultures quand l'homme l'y a obligé.

Les villages se blottissent au flanc des coteaux, au creux des nombreux thalwegs, toujours isolés les uns des autres, créant des sociétés villageoises bien différenciées, sans véritable lien.

Intimité des lieux, majesté, contraste d'ambiances tout au long des parcours. La richesse végétale se confronte à celle de l'architecture ; découverte des splendeurs, de noms évocateurs, Coucy, Prémontré, St Gobain...

Territoire riche d'histoire, de patrimoine architectural et paysager, le massif de St Gobain est devenu un secteur touristique particulièrement apprécié.





L'APPROCHE TECHNIQUE



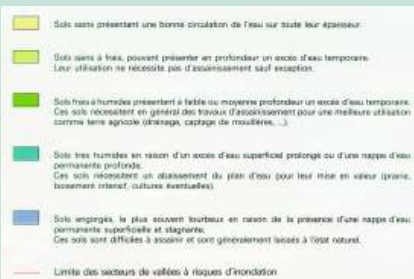


LES DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

La topographie et l'hydrographie



Carte des excès d'eau dans les sols du massif de Saint-Gobain



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

C'est à la limite de la forêt de Saint-Gobain que se trouve l'un des sites où s'observe la plus grande biodiversité du nord du Bassin Parisien, le site de Cessières. Le contexte forestier ajoute encore à cette richesse écologique. La forêt de Saint-Gobain présente elle-même une grande diversité de faciès forestiers, sans égale dans le nord de la France.



Pinon - Canal de l'Oise à l'Aisne



Pinon - L'ailette

Type de relief

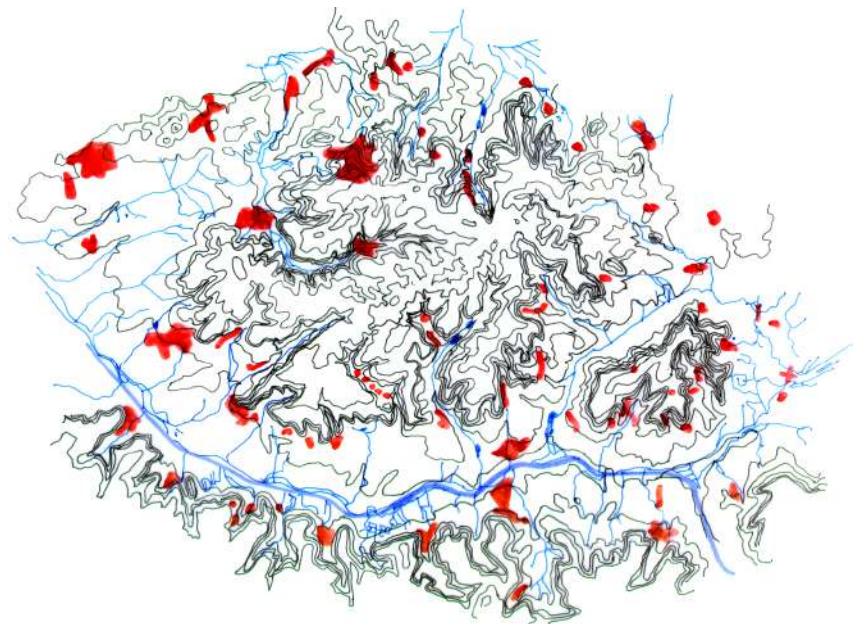
Il se décompose en un ensemble de grandes buttes-témoins.

Réseau hydrographique

Mis à part les collecteurs périphériques, Oise et Ailette, l'essentiel du drainage est fait dans des vallées tourbeuses où les rivières ne sont le plus souvent que des canaux de dessèchement.

Particularités hydrographiques

Le massif de Saint-Gobain est un véritable château d'eau alimentant de nombreuses sources à tous les niveaux altitudinaux, sous la corniche, au niveau des argiles sparnaciennes (basse-forêt) et au niveau des vallées basses. Des sources peuvent également se rencontrer en haut du plateau, au contact des sables sommitaux et des argiles de Saint-Gobain.



LES DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

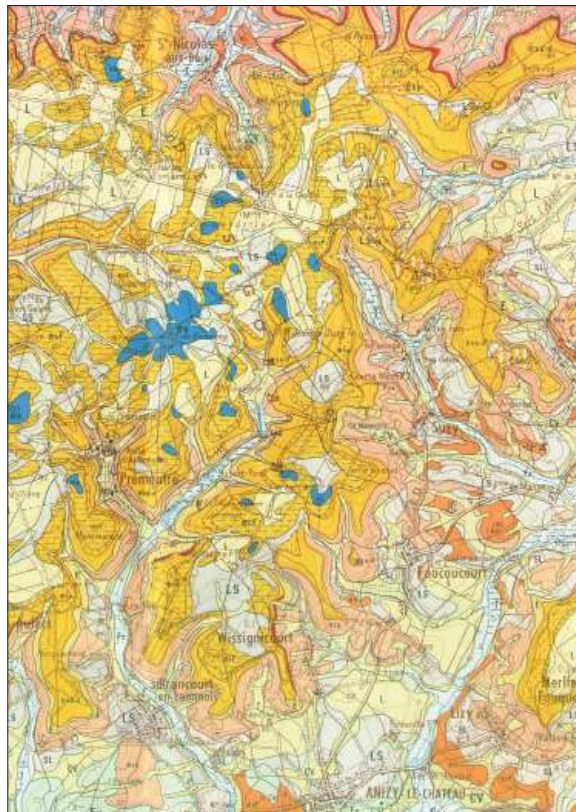
Les terrains remontent à l'ère tertiaires. Le haut des plateaux est constitué d'une dalle de calcaire lutétien localement surmonté d'argile et de sable, les versants sont développés sur sables, les glacis sont pour partie argileux, pour partie sableux dans les zones les plus basses, le fond des vallées est généralement occupé par des tourbières, sauf dans la vallée de l'Ailette.

Couverture pédologique

Les sols sont extrêmement divers ; le plateau de Saint-Gobain a des épaisseurs de limon importantes, mais l'essentiel des sols reflète la diversité de la nature du sous-sol, les sols sableux dominent en périphérie des buttes, les sols argileux sont particulièrement développés en forêt basse, les sols calcaires au rebord des plateaux et les sols tourbeux dans les petites vallées.

Traits morphologiques principaux

On a un relief de plateaux et surtout de grandes buttes-témoins (Saint-Gobain, butte de Mons). La dissection est très poussée, favorisant la multiplication des vallées longues et encaissées. Le glacis qui conduit à la vallée de l'Oise se développe sur des surfaces considérables.



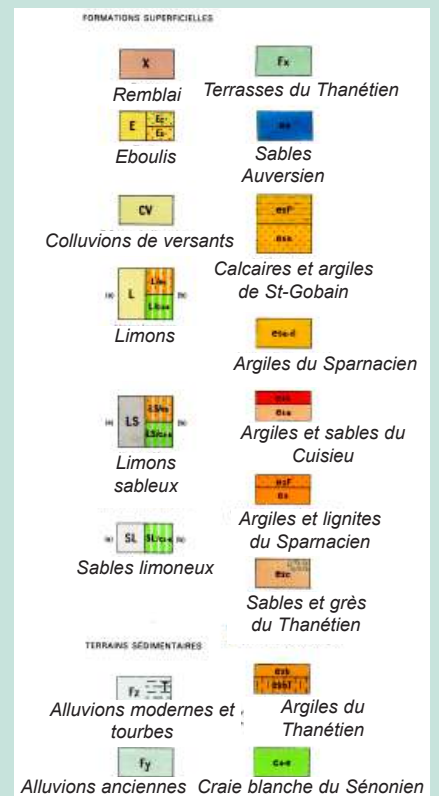
Particularités morphologiques

Les buttes d'Amigny-Rouy sont développées en sable et dominent le glacis qui va de la haute forêt jusqu'à la vallée de l'Oise.

Phénomènes géomorphologiques actuels

Comme pour le Laonnois, toutes les formes d'évolution actuelle du paysage peuvent s'exprimer, sauf aux endroits où la forêt ralentit les processus. Les coulées de boue sont particulièrement fréquentes, mais, de par le découpage du paysage, provoquent peu de dégâts.

Carte géologique détaillée de la France
LA FERÉ
Bureau de recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National - 1952





LA DIVERSITE VEGETALE



Dans la forêt de St Gobain, «les pierres parlent sous la mousse et la giroflée»

Anatole France



Paysage de feuillus, le massif de St Gobain retrace fidèlement l'évolution des saisons, marquant chacune d'elles par de magnifiques déclinaisons de teintes.

Densité végétale extrêmement forte, c'est l'élément prédominant de l'entité et celui qui la fédère.

Alors que l'arbre donne globalement le volume à l'ensemble du paysage et l'homogénéise d'une certaine manière, c'est le sous-bois, riche de couleurs riantes et animées qui fait la joie des promeneurs : jacinthes des bois, muguet, champignons...



Fraxinus excelsior

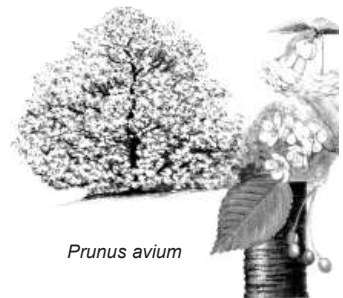
Quercus robur

Fagus sylvatica

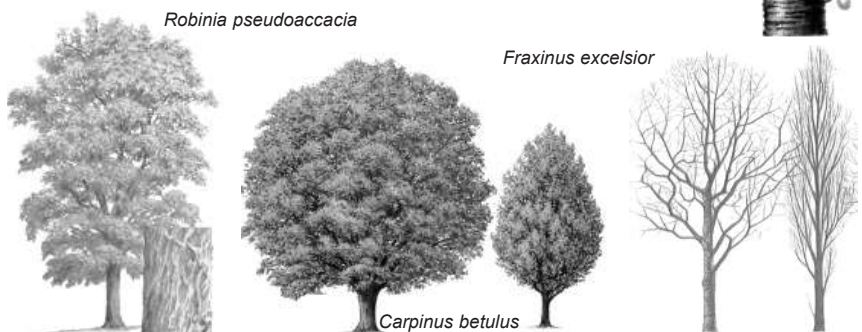
Riche de milieux parfois très contrastés, le massif de St Gobain présente une grande diversité végétale adaptée à des contextes écologiques très différents. De manière globale, trois ensembles se déclinent sur l'unité : le milieu forestier, le milieu humide de fond de vallées et les coteaux calcaires.

La forêt

Située sur des substrats très variés et dépendante des modes de gestion imposés par l'homme, la forêt présente une variété végétale incontestable. D'importants contrastes s'observent, en particulier entre le domaine de St Gobain, caractéristique du boisement de plateaux et vallonnements et celui de Coucy-Basse, limité à une zone alluviale. Pourtant, quelque soit cette diversité, le hêtre et le chêne en futaie restent maîtres des lieux. Une multitudes d'essences viennent composer les écosystèmes, : frênes, érables, merisiers, charmes, bouleaux, châtaigniers, tilleuls, ormes, aulnes, saules, alisier... sans compter certaines essences introduites par l'ONF : chênes rouges d'Amérique, peupliers, douglas, mélèzes... Riche milieu pour les arbres, la forêt l'est aussi pour les strates arbusives et floristiques : fusain, cornouiller, jacinthes des bois, muguet, primevères... Certaines espèces, d'un grand intérêt écologique ont été répertoriées et protégées : Prêles des bois, Orme lisse, Dorine à feuilles alternes... L'ensemble du domaine a été classé ZNIEFF et Zone de protection Spéciale.



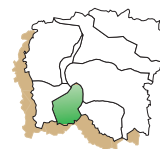
Prunus avium



Robinia pseudoaccacia

Fraxinus excelsior

Carpinus betulus



LA DIVERSITE VEGETALE



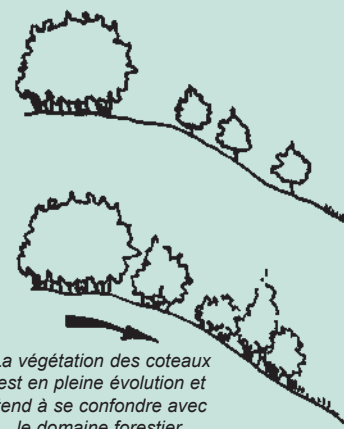
Les vallées

Caractérisé par des vallées humides et tourbeuses, le massif de Saint-Gobain présente un patrimoine écologique incontestable. Ces milieux humides regorgent de richesses souvent protégées : drosera, osmonde royale, fougère aigle... mêlées à des espèces colonisatrices comme le bouleau et à des plantations de résineux.

Avec la déprise agricole, les vallées ont changé d'image au fil des années : les herbages humides disparaissent au profit d'une envahissante ripisylve et de nombreuses peupleraies.

Les coteaux

Autrefois pâturés ou plantés de vergers, les coteaux calcaires qui cernent le massif sont progressivement envahis par une végétation spontanée composée essentiellement d'essences colonisatrices telles que le frêne, le noisetier, le cornouiller, les lianes... Des espèces rares comme l'orchidée singe ou l'anémone sylvestre ont donc tendance à disparaître et sont aujourd'hui protégées.



La végétation des coteaux est en pleine évolution et tend à se confondre avec le domaine forestier.

Les terrains humides des vallées apportent une richesse végétale essentielle et pourtant discrète dans le paysage. Le plus souvent enfouies sous un couvert forestier semblant se rattacher au massif de St Gobain, ces petites entités se caractérisent par leur originalité intrinsèque qui leur confère une intimité propice à la promenade et à la découverte. Les peupleraies n'ont pas la même aura que les milieux humides dits «naturels». Symboles d'une exploitation abusive du sol, elles sont mises de côté et ne sont que très rarement fréquentées. Elle constituent pourtant un intérêt paysager indéniable, en particulier à petite échelle où l'arbre se différencie nettement des essences forestières habituelles.



LA STRUCTURE VEGETALE



La structure végétale conditionne réellement le mode de perception du végétal.

La masse arborée domine le paysage.

Si certains éléments paraissent pouvoir s'individualiser à faible distance, ils sont pourtant totalement intégrés à un volume d'ensemble qui cerne et ferme l'espace. Les peupleraies sont perçues dans leur globalité, les rares vergers existant encore se rattachent aux lisières forestières.

D'origine très ancienne, la forêt de St Gobain a depuis toujours fédéré le paysage de la région.



L'élément fédérateur : le massif forestier

Le végétal s'organise avant tout autour des massifs forestiers que représentent la forêt domaniale de St Gobain et celle de Coucy-Basse.

La densité végétale y est forte.

Véritable patrimoine paysager, il témoigne d'une histoire ancienne qui a permis sa préservation au fil des siècles : autrefois partie intégrante de la forêt de Sylvanecte, le domaine de St Gobain est devenu propriété royale au XVIème s., puis propriété du domaine après la révolution française.

L'activité sylvicole a favorisé les implantations humaines et la création d'importantes structures industrielles comme la Manufacture des Glaces de St Gobain.

Aujourd'hui devenue un lieu de détente et de loisirs privilégié, ainsi qu'une réserve faunistique et floristique importante, le massif de St Gobain nécessite toujours conservation et protection.

Un nouvel élément devenu essentiel : la peupleraie

Les fonds de vallées et les coteaux autrefois pâturés subissent très fortement les conséquences de la déprise agricole. Les agriculteurs ou les communes, soucieux de rentabiliser leurs terres, plantent massivement des peupliers.

Plantation rigide, rectiligne, régulière et aérée, elle contraste aussi avec le domaine forestier par les feuillages légers et les teintes argentées.

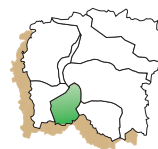
Devenu partout présent, le peuplier participe pleinement de la lecture du paysage, tantôt la brouillant, tantôt facilitant la perception d'un cours d'eau.

Des structures en voie de disparitions : vergers et haies bocagères

Les fruitiers, plantés sur coteaux, vieillissent doucement ; les arbres ne sont plus entretenus et finissent par être arrachés. Cultivés ou envahis par la végétation spontanée, les vergers ne constituent plus que très rarement un élément de composition du paysage. A l'état de relique la plupart du temps, ils sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine, un témoignage d'une activité ancienne à préserver.

Intégration des boqueteaux et bosquets

Avec l'extension des surfaces boisées en périphérie du domaine forestier et à partir des vallées avec les plantations de peupliers, rares sont les boisements ponctuels qui restent individualisés dans le grand paysage. Ils sont le plus souvent rattachés, au moins visuellement, à une masse végétale importante.

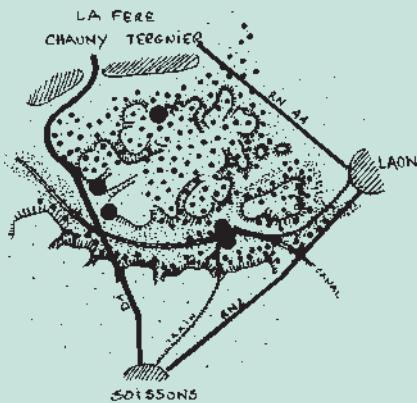


LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



- Villes principales
- ▨ Pôles urbains
- Routes
- Ligne SNCF
- Canal
- ~ Coteaux
- Forêt
- Fonds de vallées humides (prairies, peupleraies)
- Cultures

Dominé par la forêt, l'unité est particulièrement ressentie comme un milieu «naturel» agréable et calme. Les plaisirs sont riches et nombreux ; promenade, cueillette, observation de la faune, chasse...

Le milieu forestier domine tout et toujours plus sans que cela ne soit considéré comme néfaste par la population.

L'impression de grande stabilité du paysage liée à la présence ancestrale de l'arbre n'est pourtant que relative. Les activités agricoles en périphérie du massif se transforment, offrant de nouveaux paysages ; abandon des vergers, des pâtures, au profit du reboisement forestier, des peupliers ou de la grande culture. Mutation économiques, mutation du paysage, qui globalement se densifie d'éléments verticaux et volumineux, fermant ainsi progressivement l'espace, limitant le regard et les vues panoramiques.

Quatre grands types d'utilisation de l'espace à forte dominante agricole et forestière s'individualisent sur l'ensemble de l'unité paysagère du massif de St Gobain.

Le milieu forestier

Largement majoritaire, la forêt représente environ les 2/3 de la surface totale du secteur. Elle se caractérise par deux vastes forêts domaniales, celle de St Gobain (6 000 ha) et celle de Coucy-Basse (3 000 ha), et par de nombreux boisements communaux et privés, en particulier en périphérie du domaine. A ces hectares «reconnus» de forêt, s'ajoutent les surfaces agricoles délaissées et rapidement colonisées par une végétation spontanée, qui, progressivement, appuie encore l'importance forestière de l'entité. Si la peupleraie n'est pas habituellement considérée comme milieu forestier, elle n'en est pas moins une surface arborée, qui visuellement se rattache à l'ensemble. Son importance grandissante, liée à la déprise agricole, lui confère une place essentielle dans le paysage, et en particulier dans les vallées de l'Ailette et de l'Ardon.



Les prairies

Les terres trop lourdes pour être cultivées ou difficiles d'accès, servaient traditionnellement au pâturage. Localisées le plus souvent en fond de vallée humide, sur coteau et en périphérie des villages, elles ont tendance à disparaître, tout comme les vergers, au profit des peupliers et du reboisement forestier.





L'OCCUPATION DU SOL

De nombreux secteurs de cultures

Dès que des opportunités se sont présentées, l'homme a défriché les terres forestières. Aujourd'hui, de nombreuses zones sur plateaux sont devenues agricoles, vastes étendues cultivées cernées par la forêt. Seules les protections historiques du domaine forestier ont permis sa préservation et explique parfois que le boisement ait pu rester implanté sur de bonnes terres agricoles.

L'agriculture, limitée à des secteurs bien précis, s'organise le plus souvent autour d'un domaine agricole, d'une grande ferme comme celle de Rosières, d'Aumencourt ou de la Montagne. Les cultures sont principalement céréalières, (blé et orge). Les betteraves sont rares, sauf dans le secteur d'Anizy où elles représentent plus de 20% de l'utilisation agricole des terres. Le maïs est souvent planté dans les bas-coteaux des vallées et les tournesols, sur les hauts-coteaux.

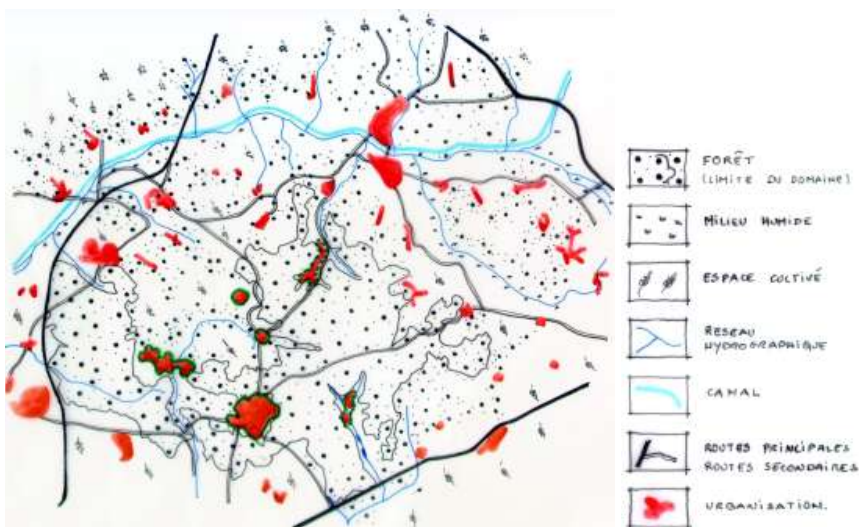
La superficie toujours en herbe est relativement faible, et en baisse constante depuis 1970.

Des contrastes très forts s'observent entre les secteurs : cultures adaptées au type de sol, au relief, mais aussi à l'histoire du territoire. La SAU, très élevée à Anizy, est évidemment très faible à St Gobain.

Les zones urbanisées

L'urbanisation est dispersée sur l'ensemble du territoire. Les villages sont éloignés les uns des autres et ne présentent pas de covisibilité.

La plupart se sont organisés en périphérie du massif forestier, en limite de coteau, au niveau des sources. Pourtant, quatre communes font exception, Barisis-aux Bois, Fresnes, Septvaux et St Gobain. Situées en plein coeur de la forêt, leur population est purement de culture forestière; elles vivent repliées sur elles-mêmes, sans relation directe avec l'extérieur. L'activité de la Manufacture de St Gobain n'aura fait que renforcer ce caractère autarcique.



La forêt a bénéficié d'une protection formelle qui a limité la grande culture à quelques plateaux et aux zones protégées des fonds de vallées. Aujourd'hui, la tendance générale se ressent dans ce secteur comme partout. Grâce aux techniques nouvelles de cultures, les surfaces de champs s'accroissent, ouvrant le paysage par endroit, limitant la recolonisation forestière mais créant aussi de nombreux problèmes d'érosion, qui progressivement marquent fortement le paysage.

Tournesol, maïs et blé se partagent la majorité de la surface agricole. Jeux de couleurs, parfois très contrastés qui accentuent les déclinaisons de verts offerts par le domaine forestier.



Le village de Cessières, en limite de coteau.
Aquarelle de Mondon

Isolés, les villages ont chacun créé une collectivité indépendante qui marque de sa propre manière le territoire et le paysage. Les villages forestiers se différencient nettement de ceux des vallées.

Aujourd'hui, avec le développement de la forêt et les plantations de peupliers, tous semblent dominés par l'arbre.

Impression visuelle très forte, qui pourtant, ne semblent pas se vérifier dans les mentalités.



L'OCCUPATION DU SOL



Le Tortoir de St Nicolas-aux-Bois

Secteur dynamique, mais encore très rural, empreint d'un profond sentiment campagnard très apprécié par les nouveaux venus.

Paysage agréable, mais aussi riche patrimoine architectural concourt à la qualité de vie et marque le territoire.

Le passé ne marque pas seul le paysage. Les activités nécessaires à la vie de la région se développent, de manière peut-être trop anarchique et sans souci de préservation du caractère initial du secteur.



Pinon, passage du chemin de fer

Par le relief, par la végétation, la plupart des structures linéaires s'intègrent globalement dans le paysage.

Seules les positions sur coteau sont plus problématiques visuellement et nécessitent une prise en compte globale.

Deux communes présentent un caractère original ; leur position aux fins fonds d'un étroit thalweg leur procure un caractère quelque peu renfermé, mais intime aussi. On y parvient en longeant une petite vallée ou après avoir traversé la forêt. Le charme des sites de St Nicolas-aux-Bois et de Prémontré ont su séduire depuis déjà plusieurs siècles, offrant aux moines des lieux de sérénité propices à la méditation. Deux célèbres abbayes s'y sont installées, créant, à l'origine des lieux de vie très fermés autour desquels se sont développés les habitations pour former de véritables villages.

Les communes, nombreuses, sont pour la plupart de faible ampleur. Seules trois présentent plus de 2 000 habitants ; St Gobain, Anizy et Pinon et deux plus de 1000 habitants : Folembray et Coucy-le-Château.

Les zones d'activité sont relativement réduites et concentrées dans les cinq communes principales. Le secteur d'Anizy-Pinon semble être aujourd'hui la zone la plus dynamique de l'entité avec tout de même l'importance de l'hôpital psychiatrique de Prémontré et de l'hôpital de rééducation de St Gobain.

La pression immobilière, particulièrement forte dans le canton d'Anizy, s'explique par l'installation d'une population «néorurale» travaillant sur Laon et ses environs. Les constructions neuves se multiplient et viennent étendre les surfaces urbanisées, en particulier en périphérie des villages. L'habitat traditionnel bénéficie aussi pleinement de cette tendance ; les habitations vacantes sont très rares et le patrimoine est entretenu.

L'augmentation de la population et son rajeunissement nécessite l'installation d'équipements commerciaux, scolaires, etc... collège, salle polyvalente, gymnase, supermarché...

Les éléments linéaires structurants

Le réseau hydrographique : L'entité est principalement marquée par la vallée de l'Ailette au sud et par la dépression de l'Ardon à l'est. Mais c'est surtout un réseau secondaire très dense qui caractérise l'ensemble du territoire, offrant une diversité de milieux et de paysages.

Le canal de l'Oise à l'Aisne : Longeant l'Ailette, le canal se fait discret au milieu des peupleraies et des boisements forestiers. Fréquenté par les péniches marchandes, son intérêt semble être, à l'avenir, lié à son utilisation touristique.

Les routes : Le réseau routier est dense mais de faible importance. Les grands axes, RN2, RN44 et D1 cernent l'entité et lui permettent une facilité de communication avec l'extérieur.

Le train : véritable aubaine pour le secteur, la gare d'Anizy-Pinon permet de rejoindre facilement les villes de Laon, Soissons et même Paris. C'est un atout évident pour les nouvelles implantations urbaines.

Les réseaux aériens : Evidemment présents, leur impact est particulièrement fort en milieu forestier et sur coteau où les saignées sont les plus perceptibles.



LES MODES D'ORGANISATION DU SOL

Contrairement à d'autres secteurs de l'Aisne, ce n'est pas le relief et la nature du sol qui a influencé de manière prioritaire la majorité de l'occupation du sol.

La forêt est la formation la plus représentée et sur des substrats des plus diversifiés. L'explication première réside dans l'aspect historique de la forêt, qui depuis son origine, est devenue domaine royal puis, au XIX^{ème} siècle, domaine de l'Etat. Ses limites sont donc anciennes, très semblables à celles que l'on observait déjà au XVIII^{ème}, comme le prouvent les cartes de Cassini.



Carte de Cassini de la région de Saint-Gobain

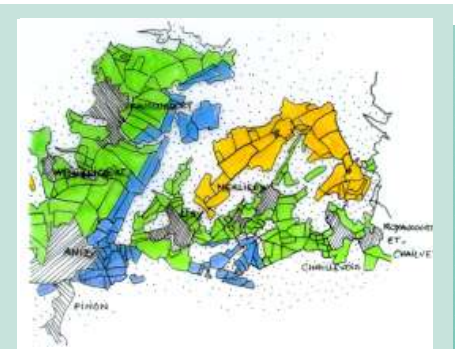
Si la surface forestière réglementée a pu être préservée, les boisements privés sur toute bonne terre agricole ont été rapidement défrichés. La grande culture s'est donc installée sur les sols les plus favorables : plans, riches, limoneux et pas trop humides.

Sur les terres plus accidentées, en limite de coteau par exemple, l'herbage, les vergers, mais aussi la vigne, ont longtemps été les activités privilégiées de la région. Avec l'évolution de l'agriculture, toutes ces cultures ont été progressivement abandonnées. Pâtures retournées et cultivées ou laissées à l'abandon et colonisées par la végétation ont alors donné un nouveau visage à ce paysage de coteau pourtant si caractéristique du début du siècle.

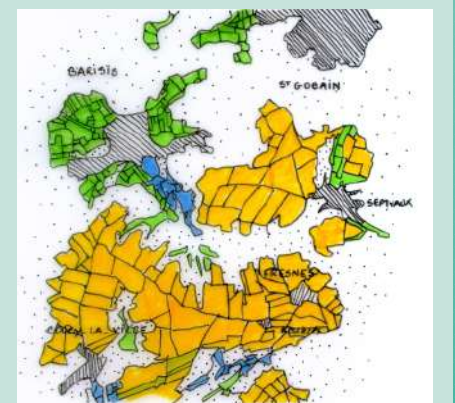
Les vallées, nombreuses et souvent tourbeuses, ne présentent que des terres lourdes et humides difficiles à travailler. Là aussi, l'herbage était la seule activité rentable. Si elle est aujourd'hui encore très présente, c'est pourtant la populiculture qui a remplacé la majorité des prés, refermant l'espace, modifiant les modes de perception des vallées et les activités humaines.

L'importance du relief sur l'entité a contraint l'implantation végétale, mais aussi le bâti, qui s'est avant tout distribué en périphérie des collines, au niveau des sources. Les principales infrastructures cernent l'entité mais ne la traversent jamais, l'isolant un peu du reste du territoire.

Malgré le peu d'opérations de remembrement recensées sur le secteur, et la présence d'un parcellaire encore très morcelé, l'évolution des terres vers un regroupement des parcelles et l'augmentation des surfaces cultivées ont été effectives. La plus grande évolution touche certainement les terres autrefois viticoles, dont le tracé bien spécifique a été modifié pour répondre à de nouvelles exigences.



- Parcelle de plateau
- Parcelle sur coteau
- Parcelle en fond de vallée



Parcelle de Brancourt-en-Laonnois au XIX^{ème}

Parcelle actuel de Brancourt-en-Laonnois après remembrement.
Regroupement parcellaire, disparition de sentes, création d'un lotissement





LES ACTIVITES ECONOMIQUES



*Le chêne de l'Europe
dans la forêt de St-Gobain*



Tourisme de randonnée (les Creuttes)

*Tourisme culturel
(l'abbaye de Prémontré ci-dessous)*

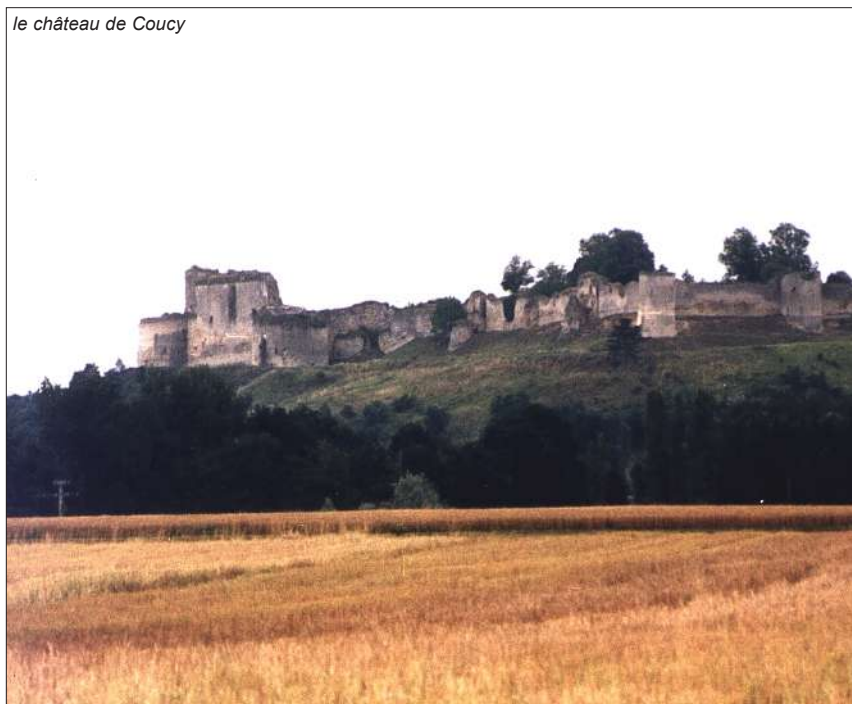


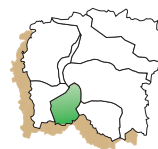
Le Massif de Saint-Gobain se distingue des autres entités par l'importance de la couverture forestière. Ces vastes espaces boisés forment une belle unité aux usages néanmoins aussi diversifiés que la randonnée, la sylviculture dont l'exploitation est étroitement dépendante de l'ONF et l'industrie. Sur les versants, la forêt laisse place à une valorisation agricole essentiellement orientée vers la céréaliculture et l'élevage, qui cependant tend à régresser.

Les industries sont essentiellement concentrées autour de deux pôles : Saint-Gobain, ville industrielle liée à l'essor de l'ancienne Manufacture des Glaces créée au XVIII^e siècle et le secteur d'Anizy-Pinon (travail des métaux). Les services liés à la santé constituent les activités parmi les plus importantes : le Centre de rééducation fonctionnelle de Saint-Gobain et l'Hôpital psychiatrique situé à Prémontré comptent à eux seuls 1300 salariés.

La beauté de la forêt de Saint-Gobain, la renommée liée à l'ancienne manufacture, l'ancienne abbaye de Prémontré, le château de Coucy ou encore Le Tortoir à Saint-Nicolas-aux-Bois constituent autant de buts de promenades et de sorties culturelles. Un important patrimoine culturel comportant des sites très connus et des atouts liés à la nature sont autant d'arguments favorables à l'implantation de nombreuses résidences secondaires. Même si le tourisme n'entraîne pas nombre de créations d'emplois, ce secteur n'est pas négligeable.

le château de Coucy





LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES, ET SOCIALES

L'évolution démographique des communes de cette entité dénote une augmentation de la population. Les deux-tiers des villages situés à l'ouest ont toutefois connu une régression du nombre de leurs habitants. A l'inverse, ceux situés à l'est ont connu soit une très forte soit une assez faible croissance démographique.

Concernant les logements, seules quelques communes situées aux alentours de Coucy et au nord-est de Saint-Gobain comportent une part assez importante de logements anciens. Paradoxalement, ces villages comptent un assez grand nombre de logements construits après 1975. Nous sommes donc amenés à penser qu'ils connaissent un dynamisme récent. Les résidences secondaires se concentrent principalement dans les environs de Coucy-le-Château-Auffrique, au nord de Saint-Gobain et le long de la vallée de l'Oise.



Molinchart

Laniscourt



Environs de Prémontré
et de Brancourt-en-Laonnois



Ferme de Suzy



Saint-Nicolas-aux-Bois

Environs de Prémontré
et de Brancourt-en-Laonnois

Maison à l'abandon dans le village de Cessières





LES IMPLANTATIONS URBAINES



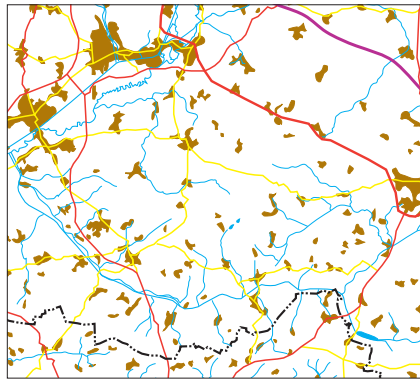
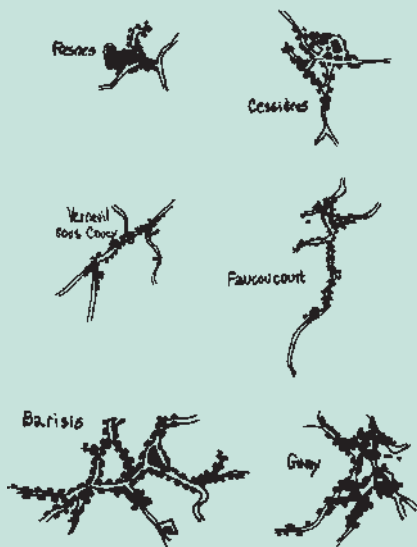
Le village de Leully-sous-Coucy, en limite du coteau sud de la vallée de l'Ailette

Nombreux, pourtant discrets, toujours isolés, les villages constituent des lieux de vie intimes et protégés des grands projets urbains.

Au caractère rural évident, ils présentent tout de même un dynamisme par un renouvellement de la population et des constructions toujours en extension.

La qualité de l'environnement, la verdure, le calme, le paysage dans sa globalité, sont devenus des critères essentiels pour les habitants soucieux de préserver leur cadre de vie.

Morphologie des villages



La répartition des groupements urbains

Les villages sont nombreux, de l'ordre d'une cinquantaine, essaimés sur l'ensemble du territoire avec une nette prédominance dans les vallées et en périphérie du domaine forestier. Principalement expliquée par la présence de l'eau, l'implantation des villages correspond aussi à des volontés stratégiques comme à Coucy-le-Château où la forteresse des Sirs de Coucy domine la vallée de l'Ailette et une grande partie du bassin chaunois. Ailleurs, ce sont parfois les religieux, comme à Prémontré ou à St Nicolas-aux Bois, ou encore l'activité industrielle à St Gobain, qui sont à l'origine des communes et de leur extension.



Cessières



Merlieux

Aucune véritable ville ne marque le territoire. Seuls trois gros bourgs, de plus de 2000 habitants offrent les principales activités et des lieux de vie privilégiés : St Gobain, Anizy-le-Château et Pinon.

Comprise à la charnière du Laonnois et du Soissonnais, l'entité paysagère présente des formes urbaines parfois contrastées : certains villages sont parfaitement linéaires (Verneuil-sous-Coucy ou Faucoucourt), d'autres très groupés (Cessières, Fresnes) ou encore éclatés, ne semblant répondre à aucune logique véritable.

Le village de Brancourt





LES IMPLANTATIONS URBAINES

La plupart des villages ont subi les désastres de la première guerre mondiale qui a partiellement ou totalement transformé leur image. Si leur morphologie a souvent été préservée, c'est surtout l'agencement des maisons les unes par rapport aux autres qui a été modifié.

A l'exception de quelques bourgs comme Pinon ou la ville basse de Coucy-le-Château qui ont perdu quelque peu la notion de centralité urbaine et de noyau urbain, la plupart des villages ont une organisation centrifuge progressive, concentrée autour d'une place centrale (Place de l'église-Mairie). L'extension de l'habitat, préférentiellement localisé en périphérie (lotissements, équipements communaux et commerciaux) semble aujourd'hui vouloir reconquérir les espaces centraux disponibles afin de mieux intégrer les nouvelles constructions et ses habitants.

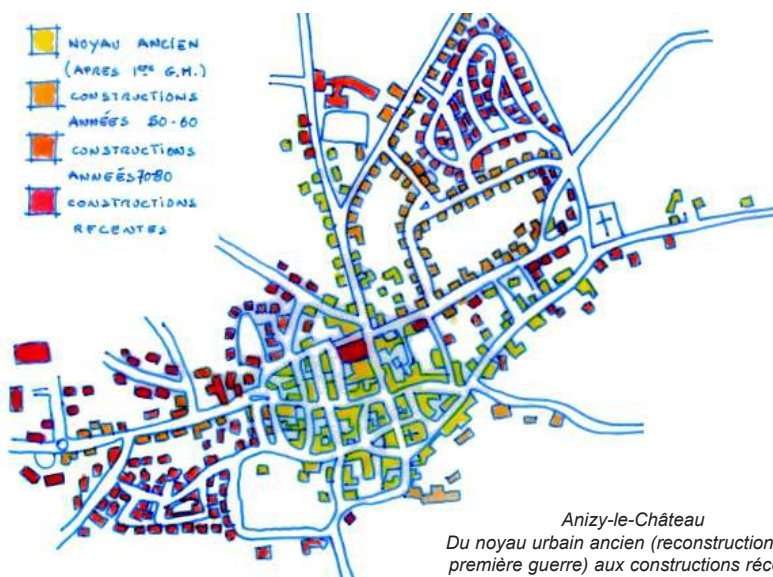
Le mode d'implantation urbaine n'est pas particulièrement caractéristique de l'entité. Des situations nombreuses existent, mélangeant les typologies du Vermandois et du Soissonnais. Parallèles ou perpendiculaires à la rue, les habitations sont souvent délimitées par des murs d'enceinte imposants qui constituent de véritables encadrements visuels et limitent les percées sur le domaine privé.



Photo aérienne prise à la fin de la première guerre d'Anizy-le-Château



Photo aérienne récente d'Anizy-le-Château



Anizy-le-Château
Du noyau urbain ancien (reconstruction de la première guerre) aux constructions récentes



Brancourt-en-Laonnois

Les villages sont dispersés, ne présentant jamais de covisibilité, ce qui les rend très indépendants visuellement les uns des autres. Si leur présence est souvent signalée par le clocher d'une église, un alignement d'arbres ou le pignon d'une maison, ils sont rarement perceptibles dans leur globalité. La silhouette reste cachée, au coeur des bois, ne souhaitant ni s'ouvrir, ni se refermer vraiment.

Linéaires ou groupés, ils ont su s'adapter au relief et chacun se constituer sa propre spécificité.

Les gros bourgs ne font pas exception. Ils sont eux aussi discrets, découverts brutalement, à la sortie des bois, au détour d'un chemin.

Les nouvelles implantations ne sont pas sans conséquences sur le paysage. Le souci d'intégration de respect du site ne semble pas toujours être pris en compte. Il faudra que les mentalités évoluent si l'ensemble de l'entité veut garder son pittoresque et tout son intérêt paysager.



Anizy-le-Château





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Maison de la reconstruction
Brancourt-en-laonnois

Les désastres de la première guerre qui ont fortement marqué les mentalités, ont aussi irrémédiablement modifié le paysage urbain.

Si quelques aspects architecturaux semblent avoir traversés ces années mouvementées, la période de la reconstruction marque tout de même un tournant dans la typologie architecturale.

Nouvel habitat, nouveaux matériaux, nouvel agencement. Avec l'évolution des techniques de chauffage, les maisons peuvent se permettre d'avoir de plus en plus d'ouvertures, et des espaces d'agrément plus vastes.

Si les murs de clôtures continuent à encadrer le regard, de furtives percées sont parfois offertes sur les jardins, sur le paysage environnant...

Matériaux minéraux, mélangeant la brique et la pierre, déclinent une diversité de teintes, mais aussi d'éléments de décors qui viennent enrichir les planches chromatiques originelles et les contrastes avec la végétation environnante.

La première guerre mondiale a bouleversé l'image de l'architecture traditionnelle de la région. Aujourd'hui, seuls de rares villages comme Bourguignon et quelques habitations des siècles passés ont pu être conservés.

Vendangeoir du XVIIIème siècle dans le centre de Bourguignon



La nouvelle architecture «traditionnelle» de la reconstruction



Après la guerre, la reconstruction a dû se faire rapidement.

L'habitat a subi de fortes évolutions, rompant avec les matériaux d'origine, mais aussi parfois avec les formes traditionnelles de l'habitat : maisons de briques, briques et pierres, pierres en opus incertum, isolées les unes des autres.

Coûteuses malgré les aides à la reconstruction, ces habitations «en dur» ont marqué l'appartenance des propriétaires à une classe sociale aisée.

Ancienne gare de Coucy-le-château

Le laonnois constitue en matière de typologie architecturale une véritable zone de transition entre le Vermandois, empreint de la culture de brique du nord et la Soissonnais, domaine de la pierre et des pas-de-moineaux. Si certains éléments lui sont tout de même assez caractéristiques comme les croupettes et les pilastres ouvragés avec motifs classiques, la plupart des détails architecturaux proviennent d'une synthèse de la typologie environnante : pas-de-moineau, volumétrie, tuiles et ardoises en couvertures...

Fourdrain



Comme dans le Soissonnais, les villages se caractérisent par la présence de murs de clôtures maçonnés qui ferment totalement l'espace. Cette caractéristique est d'autant plus marquée que l'on se rapproche des collines du Laonnois et des villages vigneron.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

L'habitat provisoire de la reconstruction

La nécessité absolue de donner à chacun un toit le plus rapidement possible est à l'origine d'un habitat provisoire ; de véritables cabanes de bois, souvent devenues permanentes. Certaines existent encore aujourd'hui dans les bourgs comme Anizy, Pinon ou Coucy bombardés en 1917 et en 39-45 et sont toujours habitées.



Maison provisoire en bois à St Nicolas-au-Bois

Non dénuées de charme, ces petites maisons constituent un véritable patrimoine architectural, témoins des conséquences des grandes guerres.

Les formes architecturales importées

Région forestière, agricole et industrielle, le massif de St Gobain a accueilli, depuis le début du siècle, une importante main d'oeuvre d'origine étrangère, venue d'Italie, de Yougoslavie, du Portugal... Empreints de leur culture, ces nouveaux habitants ont souvent exprimé leur traditions à travers la réalisation de leur habitation: maison à pavillon italienne, Izba russe...

Habitat de bois, petites maisons provisoires qui témoignent de la guerre, de l'humble conditions de leur propriétaires, mais apportent aussi un caractère éphémère à l'architecture traditionnelle.

Animation de la rue par un contraste de matériau, par des volumes différents.

Ambiance de cabane qui donne un caractère ludique à l'habitat et en fait oublier ses origines.



Izba russe à Anizy-le-Château

L'habitat troglodytique

La nature du sous-sol et le relief caractéristique de l'entité sont à l'origine d'un habitat original en limite de coteau ; les creuttes, ou grottes habitables. Creusées d'abord pour l'extraction de la pierre calcaire, les troglodytes ont souvent été utilisées, pendant les conflits comme refuge par la population et les soldats. Aujourd'hui, juxtaposées aux habitations traditionnelles, elles servent la plupart du temps de cave ou de cellier. Le cas des creuttes de Mons est exemplaire, mais de nombreux sites tout aussi intéressants, se rencontrent sur le territoire en forêt ou en limite de coteau.



Creutte à Mons-en-laonnois

Couleurs ou formes étranges, sans relation avec l'architecture locale. Ces habitations ne passent pas à côté du regard; elles semblent posées, questionnent le curieux sur ses origines et celle de ses propriétaires.

Charme des populations polyethnique, qui hors d'un contexte de contraintes architecturales ont pu transmettre à ce paysage laonnois, un peu de leur culture.

Non moins étonnant, l'habitat troglodyte se dissimule dans les reliefs de la cuesta calcaire. Leur intérêt réside dans leur étrangeté, dans un mode de vie que l'on ne conçoit que difficilement.

Eléments de curiosité, les creuttes constituent un véritable patrimoine architectural et touristique.



LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Les habitations ouvrières, strictement localisées sur le secteur de la commune de St Gobain, apportent une rigueur et une sévérité au paysage urbain.

L'évident rapprochement avec les corons miniers du Nord de la France ne fait que renforcer cette impression de vie dure et laborieuse liée aux grands sites industriels.

Pourtant, malgré les contraintes de constructions, ces maisons constituent un habitat de qualité, orné, et finalement totalement intégré à la typologie architecturale rurale de l'époque.



La dégradation de l'image de l'architecture tient dans la standardisation, la banalisation des formes et des matériaux que l'on veut expliquer par les contraintes financières inévitables.

Qualité architecturale n'est pourtant pas incompatible avec des techniques économiques, l'habitat rural traditionnel le montre encore aujourd'hui.

L'observateur ne prend même plus la peine de remarquer l'habitat commun, sans intérêt pour le regard, à moins que son aspect négatif et contrasté avec les constructions anciennes soit trop fort.



L'habitat ouvrier

L'activité industrielle développée sur le secteur de St Gobain a généré un habitat spécifique, adapté à une main d'oeuvre nombreuse. Des maisons de briques, toutes semblables, réparties de manière équivalente par rapport à la rue, ont été construites après la première guerre pour les ouvriers de la verrerie sur le modèle des corons. Chaque habitation est cernée d'une parcelle permettant la création d'un jardin potager.



Habitat ouvrier à St Gobain

Les grands domaines agricoles

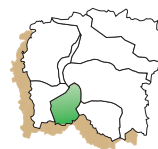
D'origine parfois très ancienne (époque romaine ou médiévale), les grandes fermes du secteur, comme la plupart de l'habitat, ont été reconstruites après la première guerre, en brique ou en pierre. Avec l'évolution des techniques agricoles, des bâtiments récents se juxtaposent aux corps de fermes anciens ; hangars, silos... sans toujours avoir le souci de l'intégration architecturale et paysagère.



Ferme d'Aumencourt, près de Coucy-le-Château

Les constructions récentes

La plupart des villages de l'entité présentent un «noyau urbain» ancien datant des années 20. Les principaux bourgs, quant à eux, détruits à nouveau pendant la seconde guerre, en particulier quand ils étaient à proximité d'une gare, ont été partiellement reconstruits dans les années 50. Les soucis esthétiques exprimés lors de la reconstruction de la première guerre ne semblaient plus être de mise. Les premiers pavillons, de forme presque cubique ont été bâtis, tous semblables, sans «fioritures». Des rues sont ainsi formées par ces nouvelles habitations. Plus tard, entre 1960 et 1970, la mode des lotissements circulaires a touché les bourgs, désorganisant la morphologie urbaine traditionnelle, apportant la première image de l'habitat banalisé. Lotissements, pavillons se sont depuis multipliés, le plus souvent en périphérie des villages. Et même si aujourd'hui des contraintes architecturales sont imposées, en particulier en périmètre de monument historique, l'habitat qui se construit reste standard, ne traduisant ni une inspiration propre du propriétaire, ni une quelconque créativité architecturale. A cette banalisation évidente du pavillonnaire vient s'ajouter celle des équipements communaux, mais aussi des structures artisanales et commerciales.



PATRIMOINE ET CURIOSITES



Septvaux



Les remparts de Coucy par Michel KRIF

Bien que de surface relativement réduite, l'entité présente une richesse et une diversité d'éléments architecturaux et naturels remarquables dont la plupart ont été classés ou inscrits. Loin d'être exhaustive, la liste tente de répertorier les principaux éléments qui marquent le paysage.

Les éléments architecturaux

Le monument le plus exemplaire est certainement le château de Coucy, forteresse médiévale, qui avant d'être partiellement détruite pendant la première guerre, constituait un des plus beaux monuments de France.

Deux sites sont encore particulièrement reconnus pour leurs abbayes, Prémontré, chef d'oeuvre de l'art baroque, et St Nicolas-aux-Bois avec le Tortoir d'origine médiévale.

Original par sa modernité, l'ancienne Manufacture des Glaces de St Gobain constitue un patrimoine industriel intéressant, témoignant d'une activité en totale communion avec la nature du territoire.

Les villages de Bourguignon et de Royaucourt-Chailvet ont été répertoriés pour leur intérêt architectural et urbain, véritables reliques du patrimoine existant jusqu'à la première guerre mondiale. De nombreuses églises, le plus souvent d'origine romane, ont été protégées. D'autres édifices, datant de la reconstruction et non dénués d'intérêt comme l'église de Chavignon, méritent qu'on s'y attarde, même si leur reconnaissance n'est pas encore réellement à l'ordre du jour. Un petit patrimoine très riche (lavoir, calvaires, fontaines...), rarement protégé existe dans presque toutes les communes et fait aujourd'hui l'objet d'une attention toute particulière en matière de restauration et d'aménagement.

D'autres sites, non dénués d'intérêt, se répartissent sur le territoire : les creutes de Mons, le château de Chailvet, le fort de Laniscourt, les vestiges de la première et de la seconde guerre : casemates, trous, tranchées...

Les sites naturels

Sous cette appellation un peu vague se regroupent les sites à l'intérêt écologiques indéniables comme les marais de Cessières, mais aussi l'amas de blocs de grès de Molinchart, dite Hottée de Gargantua ou l'étrange pierre en plein coeur de la forêt de St Gobain ; la Roche de l'ermitage. Plus ponctuels, mais non moins intéressants, des arbres impressionnants, plusieurs fois centenaires, se rencontrent dans les massifs de St Gobain et de Coucy.



Septvaux, église et lavoir par Michel KRIF

«Vers Molinchart, l'on remarque la hottée de Gargantua dite dans le pays la butte des Rocailles. C'est un amas d'énormes blocs de grès, aux formes bizarres, jetés sur les pentes et au sommet d'une butte sablonneuse. D'après la légende, Gargantua passant cet endroit, chargé d'une hotte de cailloux, se trouva fatigué et, d'un coup d'épaule, se débarrassa de son fardeau, qui forma la butte actuelle».

Guide Johanne Bleu - 1865



Le Tortoir par Michel KRIF

Le Tortoir par Danielle Babillot





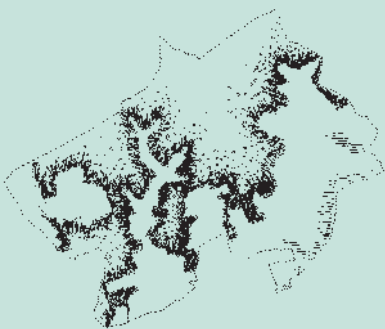
LA LISIBILITE DE L'UNITE

Le secteur de Prémontré

Le relief est fortement marqué avec des points hauts situés à plus de 190m, entrecoupés de vallons humides (rûs, étangs, marais) et de nombreuses sentes et routes forestières



Les villages sont implantés le long des routes sinueuses qui évitent les reliefs. Ils sont en fond de vallon et en limite du massif boisé. Ils ont des typologies souvent caractéristiques de villages rue, étirés suivant un seul axe principal. Tout un réseau de chemins ou de routes forestières vient compléter le réseau de petites routes.

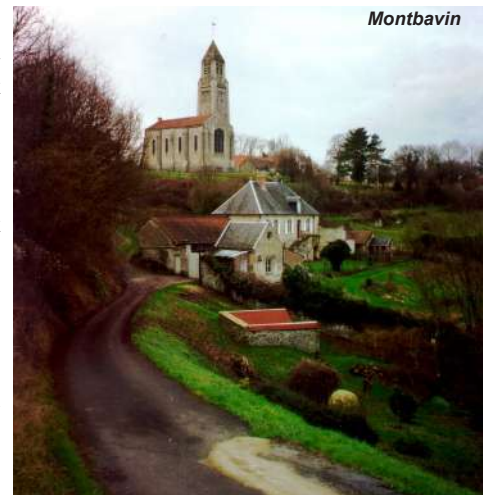


La végétation forestière dense épouse les formes du relief et marque une nette opposition par rapport au paysage de fond de vallée, accentuant ainsi l'effet de lisière. Dans ce secteur, en frange de la forêt de saint-Gobain, le paysage naturel est important par la diversité des milieux qu'il offre.

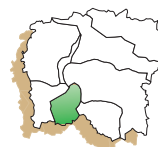


Le village de Folembray par Michel KRIF

La forêt de Saint-Gobain est un massif important du Département. Ses lisières suivent les replis découpés du relief pour laisser pénétrer plus ou moins profondément les villages. C'est par exemple le cas du secteur de Prémontré, très caractéristique de l'entité et qui s'organise le long d'un étroit vallon enclavé en pleine forêt. Les autres villages de ce secteur sont situés en lisière de forêt, dans de petites vallées encaissées ou en marge des premières ondulations du relief. Sur l'ensemble du secteur, le relief est perceptible et accentué par une végétation dense qui ménage cependant des points de vue intéressants, notamment sur la plaine du Laonnois. La topographie et la configuration des routes jouent un rôle important dans la découverte de ce secteur et de ses points remarquables. Cette opposition de caractère géomorphologique accentue l'effet de lisière. A ce titre, il est toujours bénéfique de ménager des percées visuelles sur les vallonnements, des ouvertures entre les masses boisées, et de ne pas bloquer le regard par des plantations qui, à terme peuvent se révéler gênantes. La configuration du relief permet d'avoir des points de vue sur les villages ou sur les paysages vallonnés en limite de la forêt. Des échappées visuelles découvrent des paysages souvent remarquables. Le fait de découvrir les villages depuis des points assez éloignés, met souvent en évidence des constructions ou des matériaux qui ne s'intègrent pas toujours très bien dans l'environnement.



Montbavin



LA LISIBILITE DE L'UNITE



L'entité du massif de Saint-Gobain est constituée de nombreuses sous-unités paysagères plus ou moins individualisées. Paysages particuliers ou singuliers, ils ont une valeur propre et des ambiances très fortes qui font la richesse de ce secteur paysager.

Le village de Cessières

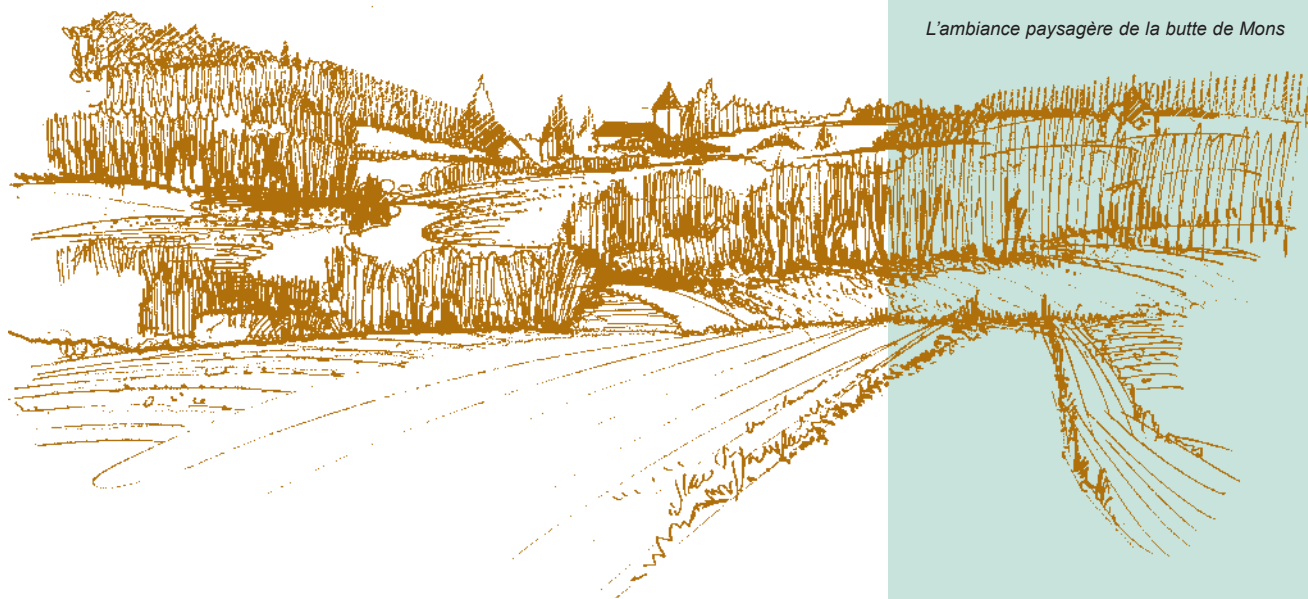
C'est le cas du site de Cessières (village et marais), un monde bien délimité et très lisible avec de superbes panoramas sur les hauteurs environnantes et sur la vallée de l'Ailette.



Le village de Bourguignon

La butte de Mons est aussi une entité originale, une réplique en quelque sorte de la butte de Laon. La plaine du Laonnois et ses voies de communication ceignent un relief fortement boisé qui renferme un riche patrimoine dans une ambiance de mystère. Ce relief «insulaire» de la butte de Mons offre un contraste saisissant avec les plaines de Laon et d'Anizy. Il met ce secteur à l'écart des voies de communication et du développement économique de ces pôles pourtant proches. Les villages profitent de cette situation et sont souvent cachés au sein d'une végétation abondante.

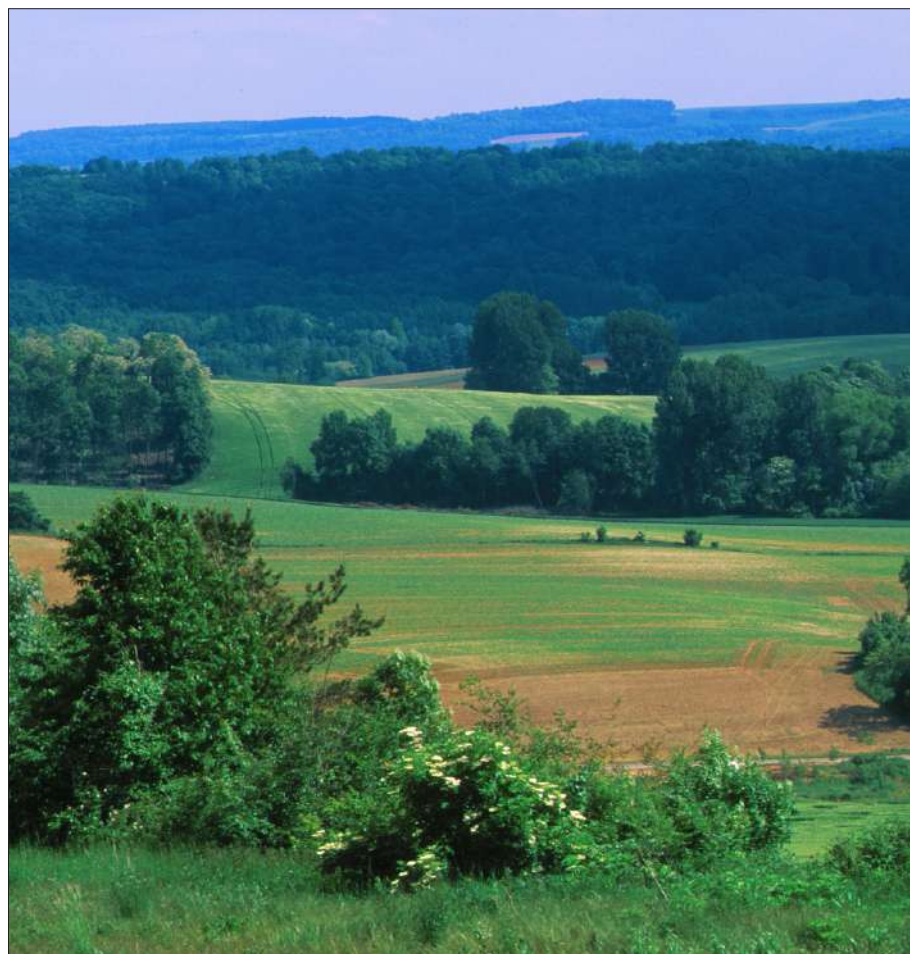
L'ambiance paysagère de la butte de Mons

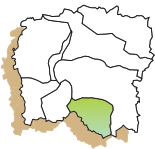


*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

LES COLLINES DU LAONNOIS

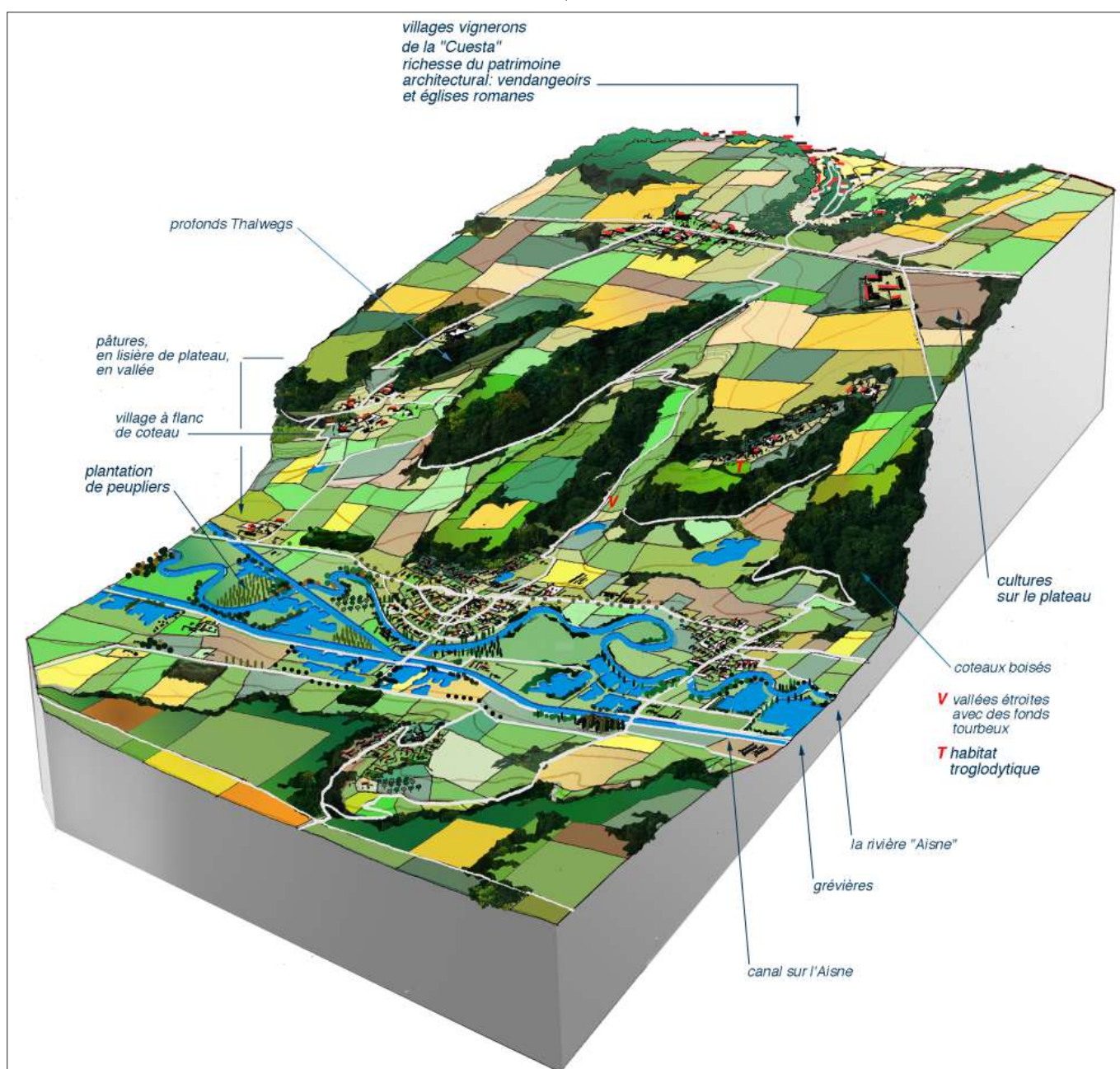


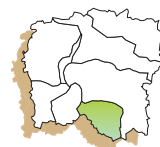


UN PAYSAGE DU LAONNOIS

Les collines du Laonnois sont une parenthèse mouvementée dans le Département de l'Aisne. A l'Est et au Nord, leurs ondulations s'éteignent brutalement pour se fondre dans un paysage de plaines. Au Sud, elles s'interrompent par l'amorce du plateau du Soissonnais. Enfin, à l'Ouest, les collines s'estompent progressivement à hauteur de la vallée de l'Ardon. La rupture est moins brutale car elle s'effectue dans

un paysage de vallée dont la végétation rappelle celle de l'entité. L'identité laonnoise, attribuée à cette succession de collines, s'explique davantage par la proximité de Laon, seule pôle urbain du secteur, que par une ressemblance du point de vue de la morphologie. D'ailleurs, la ville de Laon se rattache à l'entité «Grande plaine agricole» et non à celle des Collines du Laonnois.





PRESENTATION

Les horizons dégagés de la Grande plaine agricole sont interrompus, au Sud-Est de Laon, par une zone au relief mouvementé, dont la butte de Laon constitue, de façon isolée, un échantillon représentatif.

Le relief accidenté se décompose comme suit :

- le Nord de l'entité est traversé par la côte de l'Ile de France dont le tracé sinueux accentue l'effet de mouvement ;
- le reste de l'unité paysagère doit son relief à la présence d'amples vallées humides orientées d'Est en Ouest.

Ces vallées tirent leur particularité de la forme originale de leurs coteaux.



Les collines vues depuis Laon



La vallée de l'Ailette vers Monampteuil

En effet, contrairement aux autres vallées importantes du Département, telles l'Oise, la Somme ou la Serre, les coteaux de l'Ailette, de la Vesles et surtout de l'Aisne ne dessinent pas un sillon net parfaitement linéaire. Ils sont altérés par des enclaves répétitives, appelées thalwegs qui rendent la lisibilité du cheminement de la vallée plus confuse.

La proximité des rivières conforte cette complexité générale du paysage mais n'enlève rien à sa qualité, corollaire de son incroyable variété. La richesse paysagère est en effet le trait le plus marquant de l'entité «collines du Laonnois». Elle se lit tant dans le caractère mouvementé du sol que dans son occupation.

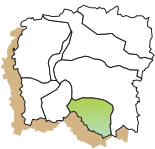
Les formes du relief s'expliquent par l'alternance des vallées humides, des vallons, des plateaux et des crêtes. Sur ce dernier point, celle du Chemin des Dames est la plus impressionnante, tant par sa hauteur que par la charge historique qu'elle véhicule.

Quant à l'occupation du sol des collines du Laonnois, celle-ci se décline en une gamme complète d'utilisations possibles du sol : cultures céréalières et maraîchères, boisements et forêts, étangs...

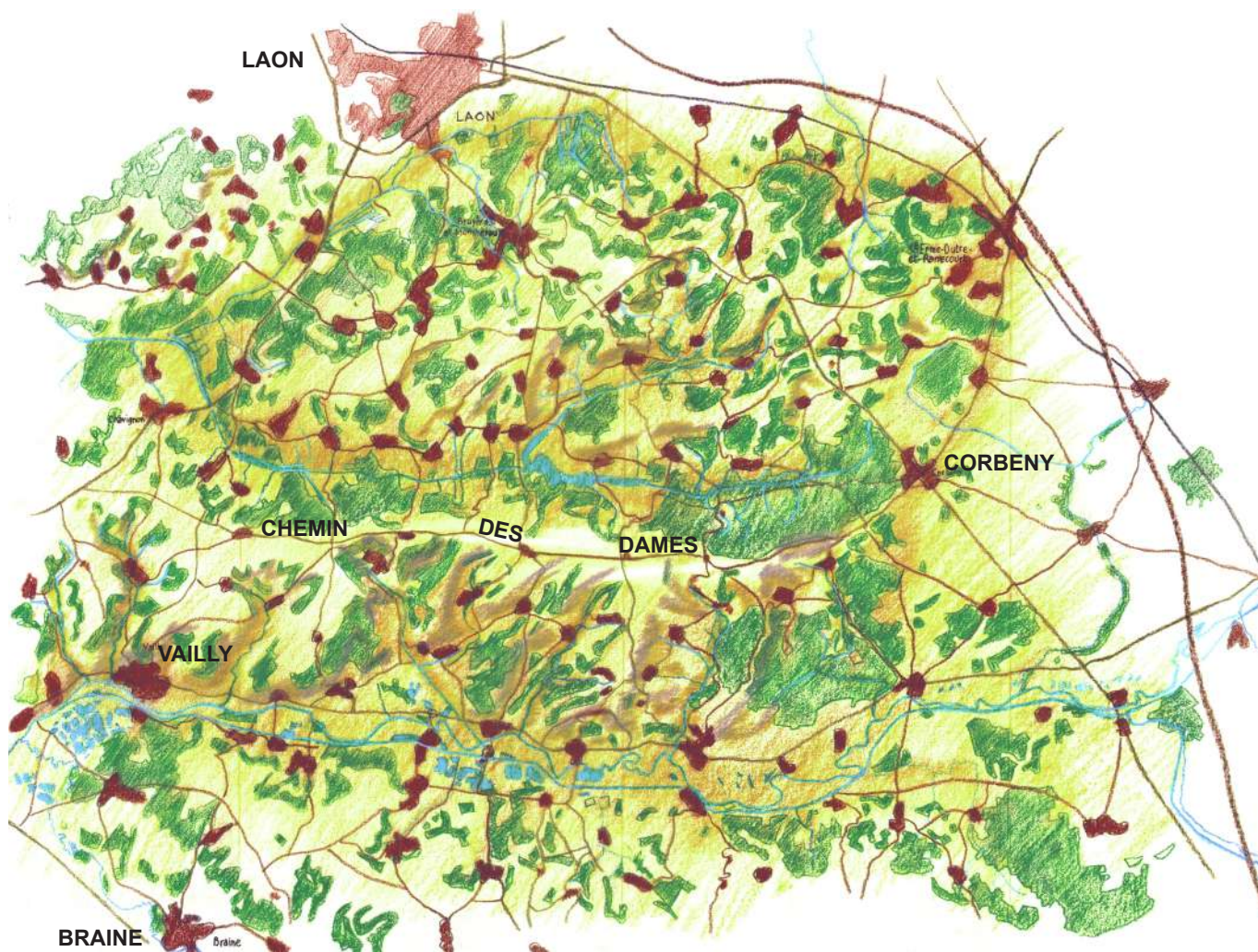


La butte de Laon vue depuis la crête séparant la plaine du Laonnois de la Vallée de l'Ailette



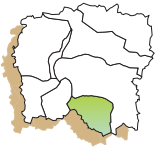


CARTE DE L'ENTITE PAYSAGERE DES COLLINES DU LAONNOIS



L'APPROCHE SENSIBLE





L'ÉVOCACTION DES PAYSAGES Littérature et poésie



Les collines du Laonnois au lointain, entre la citadelle et les remparts de Laon
Gravure de Tavernier, 1789
Archives Départementales



Laon, la porte Lupsault
Gravure de Née, XVIII^e siècle
Archives Départementales



Le château de Presles
Edouard Pingret
Bibliothèque municipale de St Quentin

Un panorama pittoresque, au romantisme très affirmé sur la butte de Laon depuis les collines du Laonnois.

Lithographie de Thierry frères, 1830
Bibliothèque Nationale



L'Aisne, aquarelle de Baraquin (1813-1892) - Musée municipal de Soissons

«...ils se sont aventurés dans ce pays de creutes à la fois si poétique et si pittoresque, sur ces plateaux où campa le romain, dans ces vallons solitaires où méditèrent les premiers ermites de France». *Paul Flamand*

« Ce pays est montagneux à sa manière, laissant boire les rûs entre des buttes témoins de l'époque tertiaire. Au septentrion, il veut grimper en douceur dans la plaine céréalière. Libre à lui. Mais au Sud, il est contraint de recroqueviller ses routes bleues contre les escarpements du plateau calcaire de l'Île de France...»

Yves Marie Lucot (Chroniques de la vigne et des vendangeoirs)

« Brusquement, à la hauteur de Crépy-en-Laonnois, apparaît la plaine immense de Laon, toute blonde de moissons, étalée au pied d'une série de collines isolées, régulières, taillées, précédées, telles des contrescarpes, par de longs plissements revêtus d'une végétation» *Ardouin Dumazet (Voyage en France)*

«...il est bien rare, en cette région, de ne pas trouver à proximité d'une localité, un lieu plus élevé qui offre, sur elle, une vue plongeante. Il fallait bien s'abriter au creux du terrain ! Délicieux (...) villages aperçus ainsi avec leur robuste église, leurs maisons groupées en troupeaux, le large damier de leurs prés, la ceinture verte des haies, les fuseaux des peupliers d'Italie et, là-bas, la route qui monte la pente sur l'autre bord de la cuvette comme un ruban pâle que soulèverait, en l'incurvant quelque lame ascendante sur un océan d'émeraude. A l'Ouest et jusqu'au Sud-Est de Laon, règne le pays des vieux coteaux, des collines boisées de frais, des vallons mouillés de rûs, de villages engoncés dans les méandres de rues étroites et printanières et qui conservent, outre des églises extraordinaires à mi-chemin des styles romans et gothiques, des architectures venues de la culture de la vigne ». *Yves-Marie Lucot (L'Aisne découverte)*



L'EVOCATION DES PAYSAGES Peinture



Bruyères et Montbérault par Pascal Mondon



Le lac de Monampteuil par Frédéric Mertens



Crépy-en-Laonnois par Pascal Mondon



*Frédéric Mertens
Entre Mons-en-Laonnois et Chivy*

Vauclair par Pascal Mondon



*Abbaye de Vignelles
(Aisne)*





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Succession de collines et de vallées

Paysage vallonné marqué par des lignes courbes gracieuses qui parfois se coupent brutalement pour marquer un coteau et se fondre dans une humide vallée.



Cultures sur plateaux

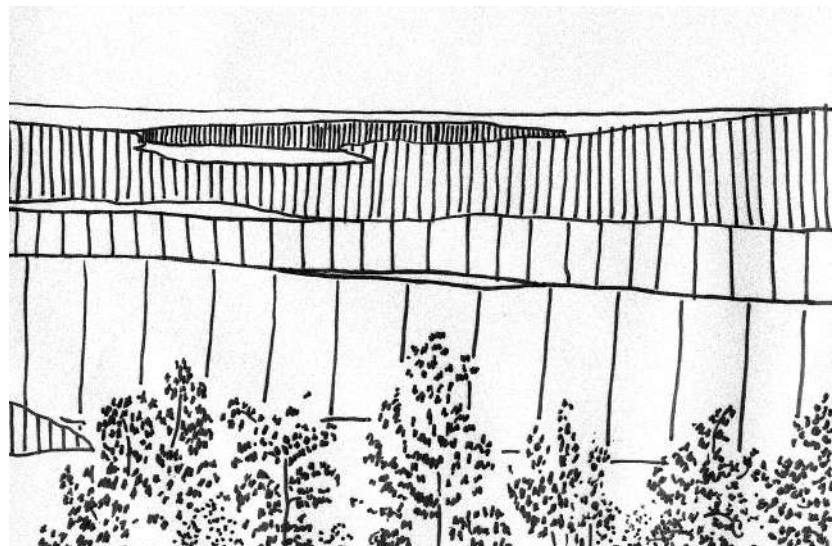
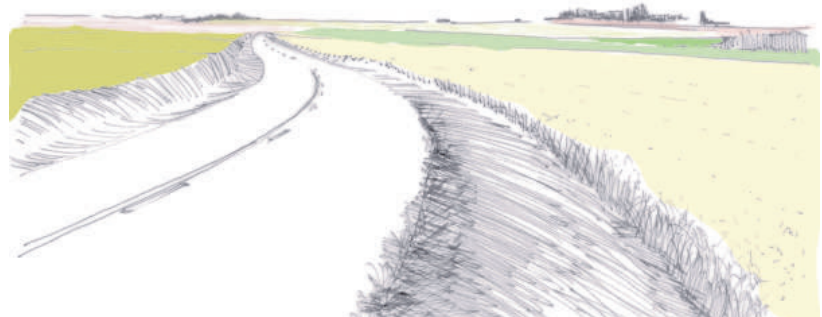
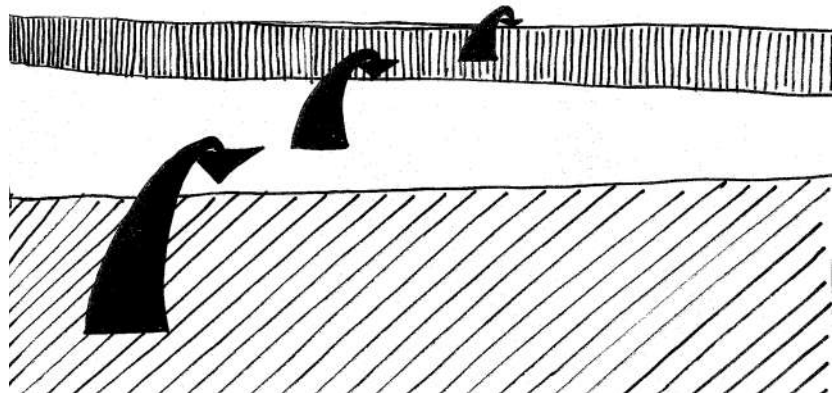
Leur positionnement à hauteur de plateau met en valeur les cultures et offre de larges ouvertures sur le paysage.

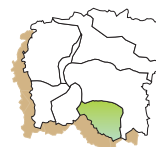


Masse boisée omniprésente

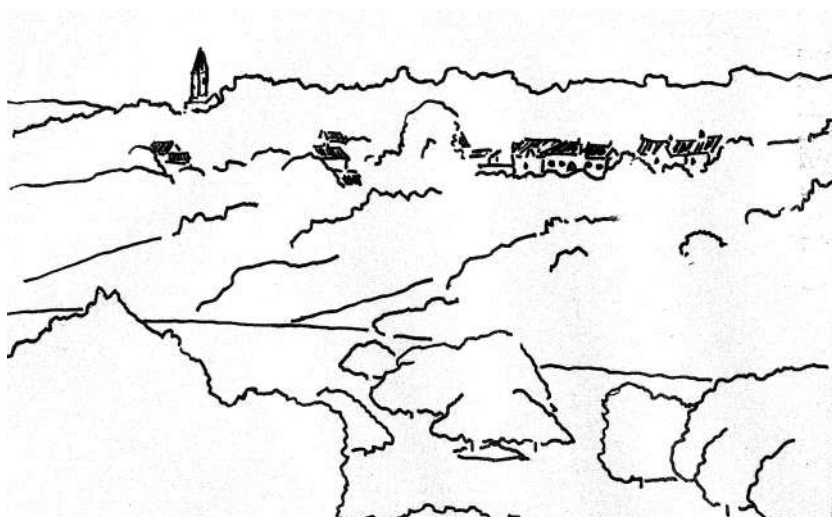
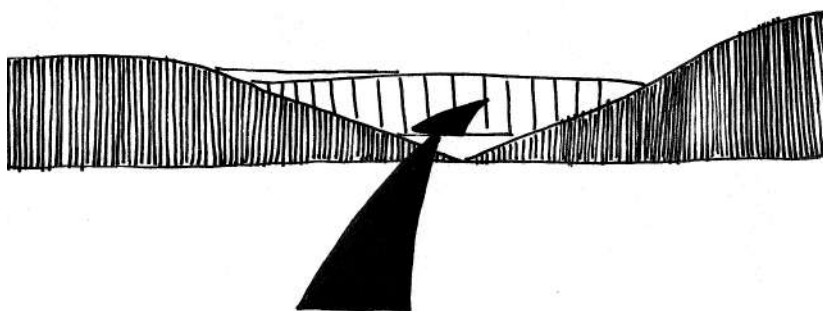
Le volume boisé est partout. Patrimoine historique des forêts domaniales. Il a colonisé les coteaux et les vallées.

Massif forestier ou peupleraies ; couleurs et volumes variés s'offrent à la vue, appuyant parfois les accidents du relief, intégrant ailleurs les formes, les noyant sous les frondaisons.





LES COMPOSANTES DU PAYSAGE



Fenêtres sur le paysage

La nature du relief et le mode d'occupation du sol offrent une multitude de fenêtres qui dynamise la perception du paysage et anime la curiosité du promeneur.



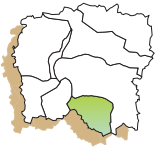
L'eau, élément fédérateur

L'eau se décline sous différentes formes : Canal, rivières, étangs privés... Elle justifie le relief mouvementé et la végétation luxuriante.



Des points d'appel discrets

L'abondance de la végétation intègre la plupart des éléments dans un vaste volume général. Seuls de rares points d'appels dont la discrétion renforce la force symbolique, viennent ponctuer l'immensité du paysage.



L'AMBIANCE DES PAYSAGES



Le village de Bray-en-Laonnois



Le village de Cuissy et Geny



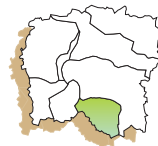
L'Ailette

Cimetière sur le Chemin des Dames



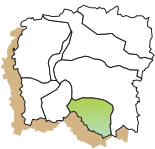
Panorama sur Bièvres et sa vallée

Les collines du Laonnois font partie de ces paysages qui ne laissent pas indifférents tant leurs composantes sont variées. Ils offrent une panoplie complète sur le plan physique (relief) et végétal (bois, forêts, cultures) qui anihile toute sensation de monotonie. Cette diversité visuelle, qui n'altère en rien l'homogénéité générale, constitue un critère excellent pour justifier la beauté d'un site. Surtout, l'observateur est frappé par l'agencement parfait des composantes paysagères. La palette des couleurs, les différents volumes, les lignes fédératrices créent un paysage harmonieux. La richesse paysagère des collines du Laonnois lui confère un dynamisme incontestable. Loin de donner l'impression d'être figé, ce paysage est rythmé. Vallées, vallons, champs, forêts alternent de façon cadencée comme guidées par un orchestre qui battrait la mesure. Cette diversité est une invitation à la découverte. Elle fait entrer l'observateur dans une spirale mystérieuse qui l'incite à s'interroger sur le paysage qui va apparaître au détour de telle route sinueuse ou de telle masse boisée. Mais, il y a matière à une simple contemplation sans entrer dans ce jeu d'interrogations. Les yeux ne sont d'ailleurs pas le seul moyen d'appréhender le site. La chape de silence qui pèse en de nombreux endroits met l'ouïe à l'affût du moindre bruit. Seul, le souffle du vent, à hauteur des plateaux ou le long des crêtes, perturbe agréablement cette quiétude. Le calme ambiant nous convie au recueillement et l'on peut se surprendre à parler à voix basse. Surtout, en certains lieux, le silence est empreint d'une forme de mysticisme. Il en est ainsi du Chemin des Dames. Sa position, en ligne de crête, fonde, à elle seule, son attrait paysager. Mais, sa notoriété qui traverse les siècles le fait entrer dans notre patrimoine culturel. Axe structurant sous Louis XV, point stratégique lors des guerres napoléoniennes et champs de batailles au cours du premier conflit mondial, le Chemin des Dames symbolise au mieux une forme de mouvement perpétuel. Il est difficile de ne pas être bouleversé à la vue de ces petits villages coquets, lovés au creux d'un vallon verdoyant, lorsque l'on a en tête les images des meurtrissures de la guerre 14-18. Seuls, les cimetières militaires, les monuments disséminés le long des routes et les villages qui n'existent plus nous rappellent à leur souvenir. D'autres lieux ont une charge symbolique très forte qui mêle un paysage avantageux et le poids de l'histoire. Il s'agit, en particulier, de la clairière de Vauclair et de la guirlande des villages vigneron, témoins d'un passé viticole fructueux.



L'APPROCHE TECHNIQUE





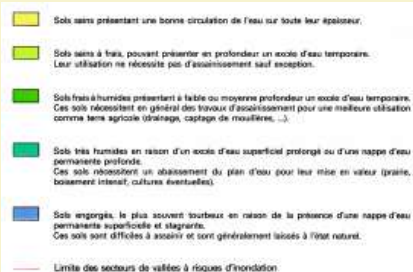
LES DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES La topographie et l'hydrographie



La crête du Chemin des Dames



Carte des excès d'eau dans les sols des collines
du Laonnois



Type de végétation en rapport avec le relief et les sols

La diversité des expositions et des caractères des sols entraîne une forte biodiversité, avec des groupements végétaux xérophiles et thermophiles voisinant des flores boréo-arctiques.

La vallée de l'Ailette,
la butte de Laon au lointain



Type de relief

Il s'agit d'un plateau extrêmement incisé, avec des surfaces sommitales planes et des vallées profondément encaissées. La dissection du relief provoque la formation de buttes de tailles variables, dont la grande butte-témoin de Laon.

Réseau hydrographique

Le réseau pérenne est limité à l'Ailette et à l'Aisne ; ailleurs, le réseau hydrographique est surtout constitué de fossés de drainage (vallée d'Ardon). L'orientation des grandes vallées est essentiellement est-ouest, les petites vallées sont organisées radialement par rapport à ces grands axes ; la grande vallée de l'Ardon est vraisemblablement le résultat d'un creusement ancien par une rivière aujourd'hui détournée (Serre).

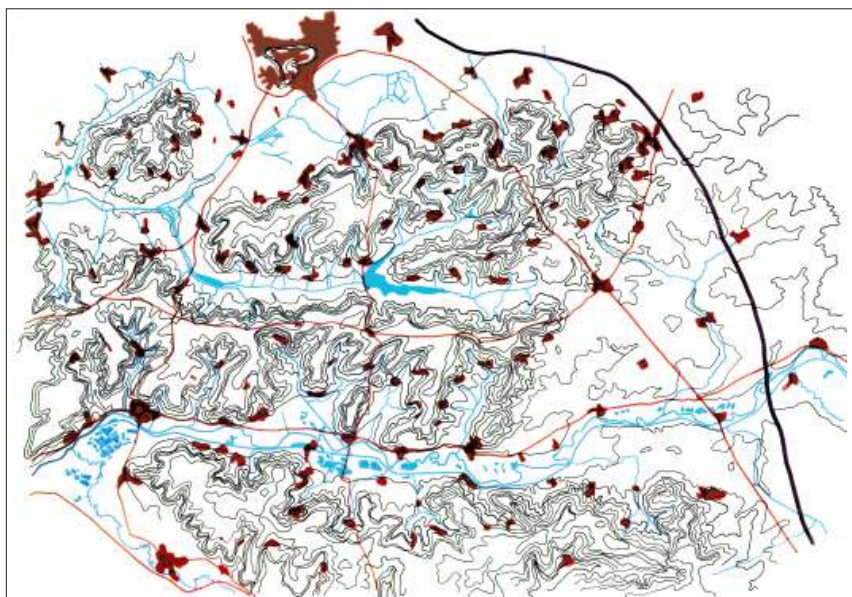
Particularités hydrographiques

Cette entité, en dehors de la vallée de l'Aisne, est pratiquement à l'abri des inondations du fait de la présence de nombreuses zones tourbeuses qui absorbent l'excès de précipitations. Si les tourbières se rencontrent surtout dans le fond des grandes vallées, de petites tourbières peuvent se développer sur les surfaces argileuses sommitales.



La naissance d'un thalweg de la vallée de l'Aisne au sommet d'une crête

Carte topographique et hydrographique



LES DONNEES GEOMORPHOLOGIQUES

La géologie et la formation des sols

Substrat géologique, tectonique

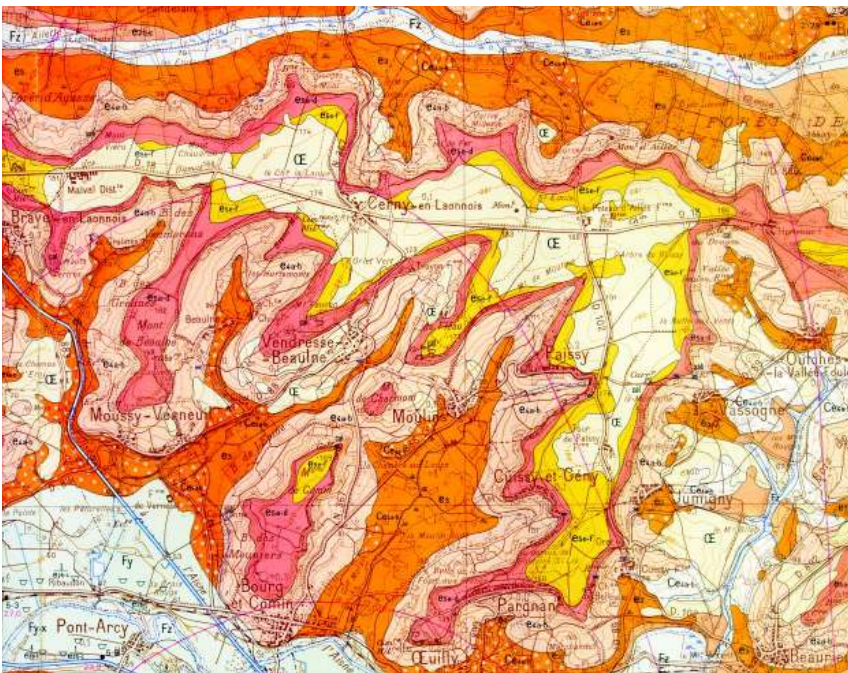
Les terrains d'âge tertiaire alternent sables, argile et calcaire en position sommitale. Les tourbes occupent de manière quasiment systématique les fonds de vallée. La tectonique se manifeste surtout dans le faible pendage général sud des couches.

Couverture pédologique

Les sols présentent une très grande hétérogénéité : sur le Chemin des Dames, les limons peuvent atteindre 7 mètres d'épaisseur ; dans les vallées, ils sont absents et sur les versants, les sols sont surtout sableux ; de grandes étendues de sols tourbeux recouvrent le fond de nombreuses vallées.

Traits morphologiques principaux

Le versant laonnois est un versant sableux relativement raide, jusqu'à 20°, et régulier, surmonté par une corniche de calcaire lutétien, plus ou moins raide selon qu'elle a été ou non réaménagée par l'homme. Ce type de versant, opposant une couche dure sommitale et une couche tendre de versant, a la particularité de reculer parallèlement à lui-même tant que la couche sommitale n'a pas disparu. Il domine un glaciaire sableux, qui peut avoir quelques dizaines de mètres à quelques kilomètres d'extension selon le calibre de la vallée. Au contact de la plaine de Laon, les versants en pente raide forment une cuesta ou front de côte appelé ici côte de l'Ile de France. Ce front de côte est entaillé par des vallées qui permettent aux rivières de couler de manière conséquente vers le centre du Bassin Parisien. Au pied de la côte, de par l'indécision des drainages, se trouve une zone préférentielle d'implantation des zones humides.



Phénomènes géomorphologiques actuels

Le Laonnois est sans doute l'entité où les phénomènes géomorphologiques actuels sont les plus représentés : des mouvements de terrain se manifestent régulièrement sur la butte de Laon, les sols sableux sont particulièrement sensibles au ruissellement et au transport éolien.

Particularités morphologiques

Les buttes-témoins forment des éléments spectaculaires du paysage. Elles ont été formées par le recul et la jonction de vallées à versants raides (érosion régressive), qui ont ainsi isolé des lambeaux de plateaux. Une forme particulière du relief laonnois est la forme en cuve (cuve Saint-Vincent) résultat de la conjonction de l'érosion régressive et de mouvements de terrain.

Carte géologique détaillée de la France-CRAONNE
Bureau de recherche Géologique et Minière
Institut Géographique National
1952





LA DIVERSITE VEGETALE



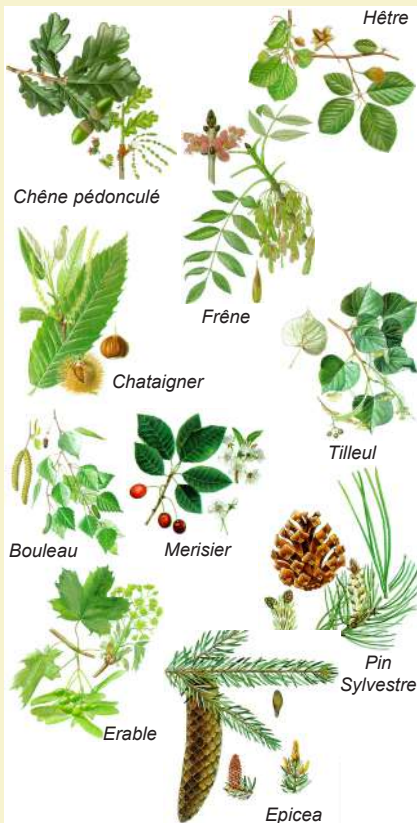
Chênes dans une pâture de la vallée de l'Ailette



Lisière de pins près de Craonne



Alignements de peupliers à Corbeny



Peupliers le long du canal de l'Ailette



Les composantes végétales des collines du Laonnois se répartissent entre plusieurs variétés de feuillus et de résineux dont la proportion varie selon que l'on se trouve en fonds de vallée ou à pied de coteaux. Les essences dominantes sont le chêne, le hêtre et le frêne ainsi que le pin sylvestre, l'épicéa et le pin noir d'Autriche. Viennent ensuite le peuplier, le bouleau, le tremble et le charme puis, de façon plus secondaire, le merisier, l'érable, le tilleul, l'alisier blanc et le chataignier.

La végétation actuelle des collines du Laonnois trouve son fondement dans l'histoire. Au nord de l'entité, les coteaux, anciennement plantés de vignes, ont été recolonisés par une végétation hiérarchique faite de taillis. La guerre 14-18 a considérablement bouleversé la trame végétale. Le tissu boisé qui environnait le Chemin des Dames, en particulier, la forêt de Vauclair, a été rasé. Les essences qui ont été replantées, dans les années 30, regroupent des chênes, des hêtres, des frênes et des peupliers.

Pins et bouleaux
dans la forêt de Vauclair



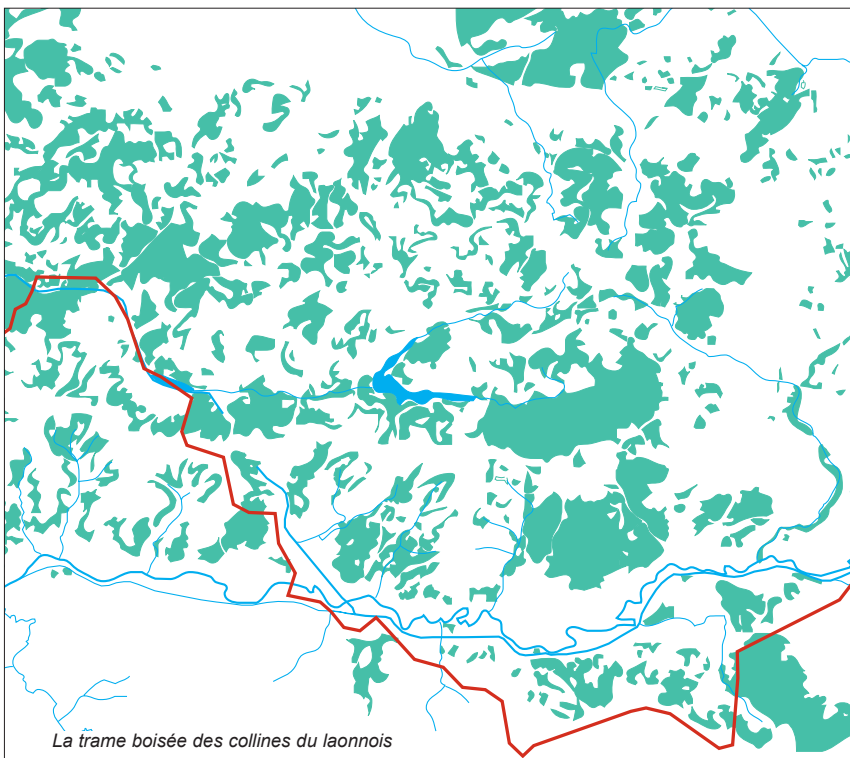
Le bouleau, arbre pionnier de recolonisation des
coteaux de l'Ailette



LA STRUCTURE VEGETALE

Dans les collines du Laonnois, la structure du végétal n'est pas homogène. Il semblerait que toutes les formes possibles de mise en scène du végétal soient représentées. Le tissu végétal s'individualise tantôt par des bosquets épars, tantôt par des masses boisées compactes ou encore sous une forme non finie de bocage. Cette diversité se justifie par des modes de gestion variés qui sont fonction, notamment, du statut public ou privé de l'espace végétal.

La forêt domaniale de Vauclair occupe plus de 1000 hectares de l'entité. Composée de feuillus et de résineux, elle forme une masse arborée compacte fortement marquée par la main de l'homme. Elle se termine, au Sud-Est, par l'arborétum du vieux Craonne qui, à la dimension commémorative ajoute une pointe de pédagogie. Outre les essences variées qu'il propose, l'espace laissé entre chacun des arbres permet une lecture aisée des ondulations et apporte des puits de lumière. Ancienne terre d'élection pour les pommiers, le site de Vauclair a été doté, en 1996, à l'initiative des services de l'ONF, d'un grand verger conservatoire de variétés fruitières. Toute la gestion de la forêt s'inscrit dans une optique touristique dont le fil conducteur serait la tradition et les faits historiques majeurs. L'étendue boisée de Vauclair qui, en vue aérienne, semble impénétrable, est en fait parcourue par une trame de layons, destinés à entretenir la forêt, mais aussi par trois chemins de randonnées balisés. Ainsi, les axes de vues qu'ils offrent sur la structure interne de la forêt font alterner des zones obscures plantées de résineux et des futaies régulières, plantées de feuillus, où la clarté est plus présente.



La trame boisée des collines du laonnois



La masse compacte de la forêt de Vauclair

Le tissu végétal propose un jeu de formes et de couleurs.

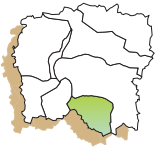
La végétation se fait moutonnante, lorsqu'elle se regroupe au sein d'une immensité arborée, telle que la forêt de Vauclair. Elle donne l'impression de couler, comme de la lave, lorsqu'elle emprunte les terrains pentus. Enfin, elle se réunit en bosquets formant des bataillons bien disciplinés.

La chromatique qui caractérise la végétation des collines du Laonnois présente des facettes tout aussi variées que ses volumes. On passe du vert tendre des feuilles des peupliers à celui plus soutenu des feuillus puis, enfin, au vert foncé des résineux. Ces transitions apportent des nuances harmonieuses très agréables à la vue.

Par cette mise en scène, le végétal accentue la lisibilité du relief. De même, à partir de nombreux points d'observation, la superposition de structures végétales diverses indique, par la hiérarchie de leur taille, la profondeur du champ de vision.

Ambiance de la forêt de Vauclair





LA STRUCTURE VEGETALE



La trame végétale de la vallée de l'Ailette



L'organisation de la trame végétale au fond de la vallée de l'Ailette : cultures, prairies, arbres isolés, alignements de peupliers, coteaux boisés...



L'envahissement végétal et la diversité des espèces le long de l'Aisne

Alignement de peupliers sur le plateau séparant la plaine de Laon de la vallée de l'Ailette



Les coteaux boisés au-dessus du village de Juvigny, près de Soissons

A cette organisation rigoureuse de la forêt domaniale s'oppose celle, plus spontanée, de la végétation qui est venue recoloniser les anciens coteaux, anciennement plantés de vignes, ou ceux trop abrupts pour être cultivés. Les bouleaux, les charmes, les trembles, les châtaigniers (...) qui y poussent en toute quiétude, progressent de façon anarchique, formant parfois des courbes en lisière de champs. Afin que cette végétation sauvage n'envahisse pas leurs cultures, les agriculteurs entretiennent l'orée végétale qui jouxte leurs champs. Le tramage des parcelles est ainsi visualisé par le végétal.

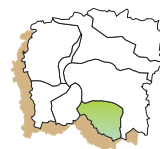
Des bosquets de différentes tailles ont pris attache sur les buttes témoins qui ponctuent le territoire. Là encore, le relief mouvementé explique le plus souvent leur existence.

Le végétal se positionne également en ceinture autour des villages. Cette enveloppe arborée se compose de bois communaux et privés ainsi que de petits vergers. Elle sert, à la fois, de coupe vent et de protection contre les coulées de boues fréquentes dans l'entité.

Enfin, les fonds de vallées, et en particulier ceux de l'Ailette, sont tapissés de peupleraies, dont la plantation en rythme, structure verticalement le paysage.

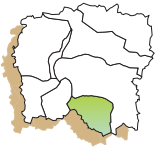
Bosquets, alignements, arbres isolés dans l'environnement du village de Bruys





LA PRESENCE HUMAINE





L'OCCUPATION DU SOL



Variété des cultures pratiquées

A l'image de sa topographie, l'occupation du sol des collines du Laonnois est variée. Cette diversité crée un paysage équilibré et complet auquel il ne faut rien ajouter ni retrancher.

Cette équilibre se lit dans les volumes et les couleurs. Les masses boisées qui s'affirment de par leurs formes et leur imposante chromatique sont tempérées par le vert tendre des prairies et la touche dorée des blés.

Les maisons et leurs toitures entrent dans ce jeu de couleurs où l'harmonie serait le fil conducteur.

Mais, l'importance de la couverture végétale ne doit pas faire oublier les agressions multiples qui affectent le paysage du Laonnois, soulignant sa fragilité. Le survol de l'entité permet de dégager quelques points noirs paysagers à surveiller ou à corriger. L'exploitation des grèvières dans la rivière Aisne et la prolifération des étangs privés constituent deux formes de mitage du paysage.

La végétation spontanée de coteaux



Il est délicat de faire ressortir une dominante en matière d'occupation du sol tant celle-ci est variée. Cependant, l'eau peut être considérée comme un élément fédérateur puisque c'est bien le creusement des rivières qui explique l'agitation du relief et, par extension, la diversité d'occupation du sol.

L'Aisne, la Vesle et l'Ailette sont les cours d'eau majeurs de l'entité, mais l'on retiendra surtout la destination économique des rivières Aisne et Ailette. La première fait l'objet d'extractions diverses qui forment, en certains endroits, de larges balastières (Bourg et Comin). Une vocation plus touristique a été conférée à l'Ailette, depuis la réalisation sur les territoires communaux de Chamouille et de Neuville sur Ailette, d'un vaste plan d'eau. L'engouement que connaît cet aménagement ne doit pas faire oublier le succès originel du bassin de Monampteuil. A une échelle inférieure, la présence d'importantes zones marécageuses fait de l'entité un territoire propice au creusement de petits étangs privés. Le canal de l'Oise à l'Aisne et le canal latéral de l'Aisne sont une autre forme d'occupation du sol par l'eau.



Le plan d'eau de l'Ailette

Bois et forêts s'imposent dans le paysage par leurs jeux de volumes auxquels correspondent autant d'utilisations. Ils peuvent créer une intimité et une protection des villages lorsqu'ils ceinturent l'urbanisation. Leur présence renvoie, parfois, à une activité économique (populiculture...). Il peut également s'agir d'une mesure de protection : forêt domaniale de Vauclair. Enfin, la végétation spontanée, faite de taillis et de petits bois occupe une large place dans l'entité.

Lorsque les contraintes du relief le permettent, l'exploitation agricole a pu s'imposer. Cultures céréalières et maraîchères ont pris les plateaux comme point d'attache privilégié. Les prairies ont élu comme lieu préférentiel d'implantation les fonds de vallées et les coteaux accessibles.

Enfin, l'urbanisation et les axes structurants qu'elle implique sont une composante de l'occupation du sol. Les villages se répartissent de façon équilibrée sur tout le territoire de l'entité. Ce mode d'implantation souligne l'adaptation réussie à un milieu naturel relativement hostile.

Les grandes cultures



Gravières et étangs à Beaurieux





LES MODES D'ORGANISATION DU SOL

Les modes d'organisation du sol des collines du Laonnois sont typiques des régions qui présentent une topographie accidentée, doublée d'un réseau hydrographique très diffus. Ils soulignent une gestion économique et rentable des parcelles, signe d'un souci constant d'adaptation à un milieu naturel quelque peu contraignant. Ainsi, l'occupation du sol se justifie, tantôt, par le relief, tantôt, par l'hydrologie.

Si le bois se détache du cadre général, sa composition, sa structure et sa localisation ne sont pas homogènes. Les vallées et les zones marécageuses sont plantées de peupliers ou, plus secondairement, occupées par des prairies. Les pentes, trop abruptes pour être exploitées ainsi que les coteaux anciennement plantés de pieds de vignes, sont gagnés par une végétation envahissante faite de feuillus. Enfin, l'altitude, combinée à la nature du sol, explique la présence de quelques sapinières.

Mais, plus qu'un choix, la dominante boisée est une exigence du milieu naturel. D'ailleurs, le moindre replat est investi par les cultures. Ainsi, celles-ci se concentrent à hauteur de plateaux, ou à proximité des villages, lorsqu'il s'agit, respectivement, de cultures céréalières ou maraîchères.



Beauverieux
Un maillage végétal très fourni notamment le long des cours d'eaux



Concevreux
Une trame végétale sous forme de bosquets où les étendues dégagées des grandes cultures prédominent



Concentration de boisements sur les coteaux, les zones pentues du relief et les dénivellés dus à des glissements de terrain



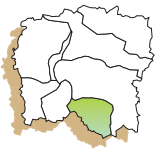
Populiculture envahissante en fond de vallée et sur les pentes inférieures des coteaux



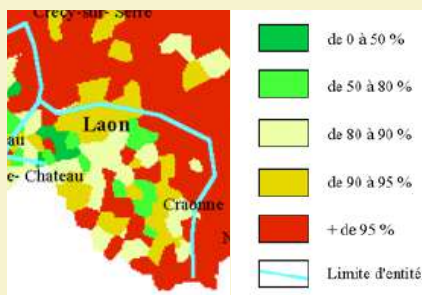
Contraste saisissant entre pentes linéaires boisées et grandes cultures sur les surfaces planes alluviales

Contraste entre les grands espaces découverts des plateaux agricoles et les masses boisées dans les échancrures de terrain et les thalwegs



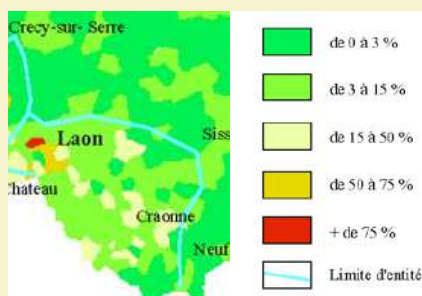


LES ACTIVITES ECONOMIQUES



Terres arables et autres cultures en 1995

Prairies permanentes en 1995



Le tourisme commémoratif



L'exploitation agricole intensive



L'exploitation de sable et de granulats

Les Collines du Laonnois sont marquées par un relief relativement escarpé et ne sont ainsi traversées par aucun grand axe de communication, à l'exclusion du Canal de l'Aisne à l'Oise. Les activités économiques sont essentiellement liées à l'agriculture orientée vers la production végétale mais aussi l'élevage. Les choix des cultures tiennent compte des formes du relief aux pentes parfois fortes, laissées aux pâtures ou aux prairies de fauche.

L'activité industrielle y est négligeable et se résume à quelques entreprises aux effectifs réduits ainsi qu'à l'extraction des alluvions dans les vallées de l'Aisne et de l'Ailette formant ainsi des gravières ou des ballastières.

En revanche, l'activité touristique occupe une place importante. Cette entité préservée de toute urbanisation excessive bénéficie d'un fort potentiel touristique, l'offre y est abondante et diversifiée. Tourisme fluvial autour du canal de l'Oise à l'Aisne, tourisme de plein-air grâce à deux plans d'eau, de nombreux chemins de randonnée, tourisme culturel autour des sites tel que Vauclair, tourisme commémoratif lié aux combats sur le Chemin des Dames sont autant de prétextes à un détour ou un voyage.



LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Cette entité présente une forte variabilité intercommunale de l'évolution du nombre d'habitants entre 1968 et 1990. En revanche, les secteurs d'égale variation démographique apparaissent moins individualisés. Les communes proches de Laon connaissent néanmoins une plus forte augmentation de la population au regard de celles situées au sud de l'entité paysagère. Dans cette partie méridionale de l'entité, la carte témoigne d'une véritable marqueterie obligeant à une analyse au cas par cas de l'influence de la dynamique démographique sur les paysages urbains et l'architecture de l'habitat. Quant aux types de logements, les communes proches de Laon et d'autres situées au sud-ouest de Craonne comptent peu de logements antérieurs à 1949 (moins de 66%), contrairement à celles situées au nord de Craonne dont la part des habitations anciennes dépasse 80%. La part des logements construits après 1975 est de ce fait, forte dans les villages situés au sud de Laon (plus de 20% de la totalité de l'habitat), moyenne au sud de Craonne (10 à 20%) mais faible au nord de ce bourg (moins de 10%). Exceptés les villages proches de la ville de Laon, les collines du Laonnois constituent un lieu apprécié de villégiature. En effet, deux tiers des communes comptent au moins 10% de résidences secondaires par rapport au nombre total de logements, le quart en compte plus de 25% (ces villages sont situés au nord et au sud de Craonne). Près de ces derniers, le paysage boisé au relief fortement disséqué, la présence de deux cours d'eau, l'Ailette équipée d'une base de loisirs et l'Aisne, ainsi que la proximité avec l'agglomération parisienne expliquent probablement le succès rencontré, ces éléments du paysage permettant de nombreux loisirs telles que la pêche ou la randonnée. Par conséquent, la part importante de logements vacants dans ces mêmes villages ne constitue pas un risque d'abandon de l'habitat mais une réserve immobilière susceptible de répondre à la recherche d'habitations à la campagne par les urbains.

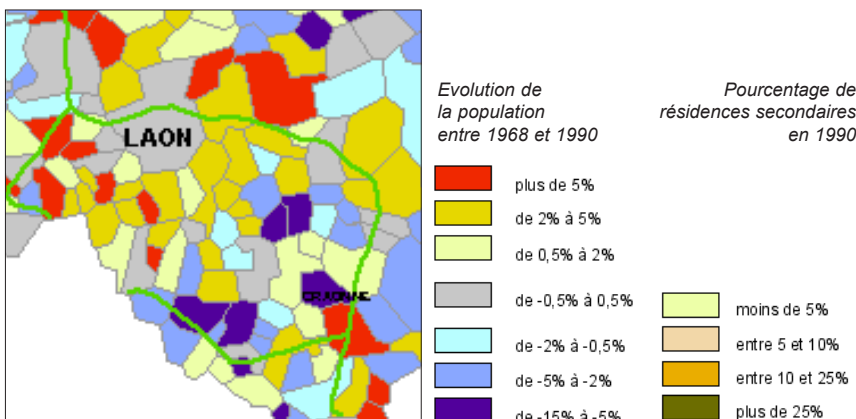
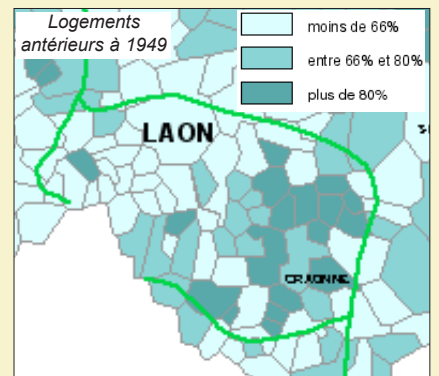
Ainsi, les collines du Laonnois apparaissent comme étant un lieu de villégiature apprécié, les zones proches des unités urbaines ainsi que la plaine de Laon comptent en revanche peu de résidences secondaires, les paysages de ces espaces ne sont probablement pas jugés de qualité suffisante par les urbains à la recherche d'une habitation à la campagne.

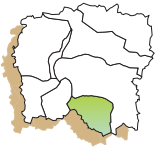


Exploitation agricole sur le Chemin des Dames



Logements ouvriers près de Sancy





LES FORMES ET LES ESPACES URBAINS



Bruys, un village au caractère rural très affirmé

*La silhouette linéaire de Vauxcéré dans l'échan-
cure d'un vaste plateau agricole*



Missy-sur-Aisne

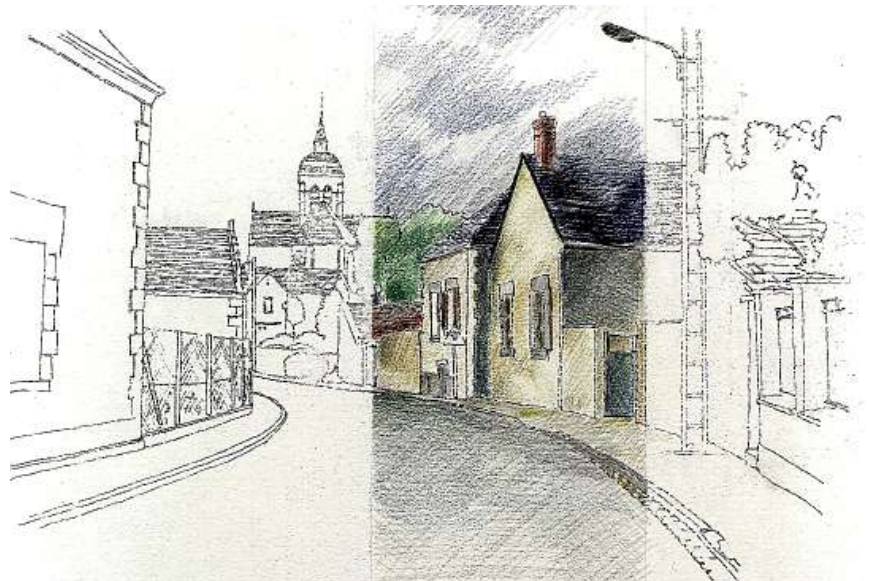


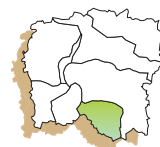
Le village reconstruit de Nanteuil-la-Fosse

Vailly-sur-Aisne



Missy-sur-Aisne, des espaces très urbains, délimités et cadrés pour une mise en scène de l'église





LES IMPLANTATIONS URBAINES



La silhouette du village de Martigny

Les villages des collines du Laonnois n'ont pas choisi le même point d'ancrage. Toutes les possibilités d'implantations qu'offre le relief mouvementé ont été envisagées. Les villages se sont installés, tantôt, en fonds de vallée, tantôt, à flancs de coteaux, ou encore, dans le creux d'un large thalweg. Plus rarement, on trouve quelques constructions isolées, constitutives d'un hameau, juchées à hauteur d'un plateau (Ancienne distillerie de Malval).

A cette hétérogénéité du mode d'implantation correspond une panoplie tout aussi variée de morphologie urbaine. Il semble que les villages optaient pour une forme groupée dès lors que le relief le permettait. En revanche, les villages en pied de coteaux, en particulier ceux accolés à la côte de l'Île de France, n'ont eu guère de choix, en matière de développement. La présence de la cuesta les a obligés à suivre un développement linéaire. Cette urbanisation linéaire a également été reprise par l'implantation humaine qui est venue se calquer sur les villages troglodytes. L'urbanisation nouvelle laisse deviner, par endroits, les creutes creusées dans la roche.

L'implantation urbaine actuelle est le fruit de nombreux mouvements de population. Le village de Neuville sur Ailette a été créé par le déplacement des habitants d'un village troglodyte, situé sur les hauteurs de Neuville. De même, suite aux destructions de la guerre 14-18, certains villages n'ont pu être reconstruits au même endroit. Les plus connus sont les villages de Craonne et de Chermizy-Aille. L'urbanisation des villages qui n'ont pas été détruits lors de la première guerre mondiale se caractérise par son front bâti continu. Lorsque les constructions ne sont pas accolées, des murs en pierre, reprenant le matériau utilisé pour les maçonneries des habitations, permettent d'assurer cette continuité. Dans certains villages, les constructions qui se jouxtent sont implantées perpendiculairement à la rue alors que dans d'autres villages, elles lui sont parallèles. Cependant, l'unité urbaine est assurée par le choix de l'un ou de l'autre mode d'implantation.

Enfin, les villages du Sud de l'entité ont été en grande partie rasés au cours de la première guerre mondiale. Bien que reconstruits au même endroit, leur mode d'implantation «trahit» leur âge. L'urbanisation est en effet plus aérée que dans les villages d'avant guerre.



La silhouette du village linéaire de Paissy

Si le mode d'implantation des villages des collines du Laonnois est hétérogène en bien des points (origine et lieu d'implantation, morphologie, densité...), une caractéristique commune, ayant un impact visuel certain, peut être dégagée. La forme élançée des clochers des églises en fait des repères importants dans le paysage et structure le bâti en apportant une touche verticale. L'impact paysager n'est pas limité à l'urbanisation. Les ondulations molles puis prononcées du relief mettent davantage en valeur la verticalité du clocher.

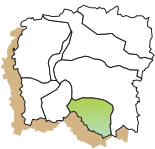
Le relief et la végétation masquent parfois complètement ou partiellement les routes qui accèdent aux villages. De nombreux points de vues donnent l'impression de villages inaccessibles enfouis dans la végétation.

Par ailleurs, la disposition des villages sur les coteaux d'une vallée offre des visions en vis à vis fort intéressantes.

L'extension linéaire des villages vigneron fait véhiculer une image poétique : on parle d'une guirlande de villages pour désigner la serpentine dessinée par la cuesta.

La masse bâtie compacte de Saint-Erme





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



Une église de la Reconstruction à Martigny

La richesse du patrimoine architectural des collines du Laonnois est la résultante de faits historiques divers. Il est intéressant, aujourd'hui, de se trouver face à une architecture dont les composantes ont une histoire plus ou moins ancienne.

De même que les vendangeoirs nous renseignent sur l'exploitation passée de la vigne, l'architecture de la reconstruction rappelle à notre souvenir combien les combats ont été violents dans cette partie du Département. La variété du patrimoine architectural offre autant d'occasions de s'interroger sur le poids de l'histoire.

C'est également une architecture faite de repères. La volumétrie des bâtiments renseigne sur leur fonction. Ainsi, une hiérarchie visuelle est instaurée entre les différentes constructions. Autre point de repère, les clochers des églises. Leur verticalité tranche avec les ondulations du territoire et permet de les visualiser.

Les matériaux traditionnels et ceux utilisés dans le cadre de la reconstruction font partie de la catégorie des matériaux dits «nobles» (pierre de taille). Les constructions récentes qui ne reprennent pas les mêmes matériaux font figure d'intrus dans le paysage architectural.

Les bâtiments d'exploitation de la ferme de Malval



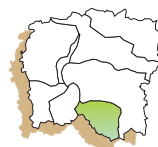
La grande guerre a marqué de son empreinte l'architecture des villages du Laonnois. L'âge du bâti est délimité dans l'espace par la ligne de crête du Chemin des Dames. Si le nord de l'entité concentre quelques poches d'habitat traditionnel, les villages les plus proches du Chemin des Dames se caractérisent par leur architecture de la reconstruction. Celle-ci ne tranche d'ailleurs pas fondamentalement avec l'architecture traditionnelle puisque l'on retrouve les mêmes matériaux : la pierre de taille, l'ardoise et la tuile (plate ou mécanique). Cependant, la pierre de taille est utilisée plus partiellement, notamment pour l'encadrement des baies, les murs des façades étant le plus souvent construits en moellons. La brique n'est pas absente des composantes architecturales. On la trouve associée à la pierre de taille, en particulier pour la construction des édifices institutionnels (mairie-école). Dans ce dernier exemple, l'utilisation de matériaux nobles s'inscrit dans la volonté d'instaurer une hiérarchie visuelle des bâtiments. Cette recherche se complète par l'introduction de volumes différents dans les constructions en fonction de leur usage. L'habitat, les corps de fermes, les édifices publics et les églises se distinguent par la variété de leurs volumes.

Les toitures sont à deux versants qui se terminent parfois par une croupe. Leur couverture traditionnelle est la tuile plate, mais celle-ci a été supplantée par l'ardoise puis la tuile mécanique lors de la reconstruction. Enfin, la souche des cheminées est fréquemment en briques.

La typologie architecturale serait incomplète si l'on faisait abstraction des constructions plus récentes. Leur mode d'implantation et le choix des matériaux de constructions ne répondent pas à une logique d'intégration au site. Il s'agit d'un type d'habitat que l'on trouve aisément dans d'autres entités. Dans les collines du Laonnois, elles se localisent essentiellement dans les villages proches de Laon.

L'architecture des Collines du Laonnois se caractérise également par ses constructions agricoles, témoins d'une activité passée ou en cours. Le territoire est ponctué par d'imposantes fermes à cour fermée qui soulignent la survivance





LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE



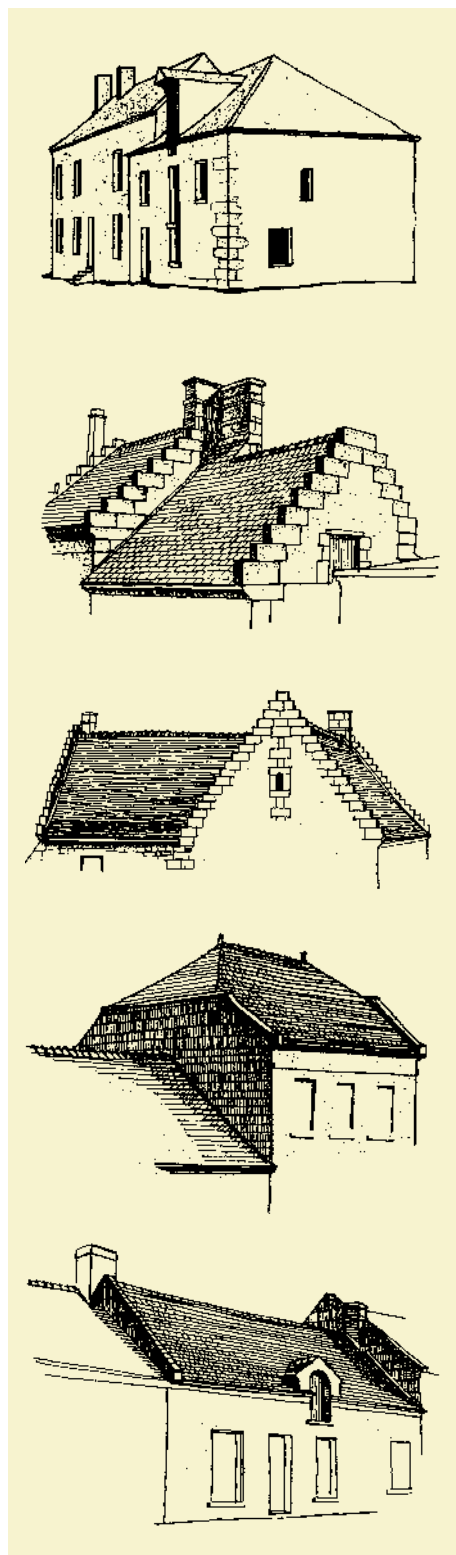
de l'exploitation céréalière et betteravière mais aussi de l'élevage. Leurs bâtiments présentent une qualité architecturale remarquable qui s'inscrit dans la tradition de l'entité : les matériaux de construction sont principalement la pierre de taille ou le moëllon. L'ardoise est utilisée comme matériau de couverture. Par ailleurs, l'entité paysagère ne peut dissimuler son passé viticole. Outre l'étymologie de certains noms de villages qui exclut toute tentative de nier l'existence d'un rapport avec la vigne (comme pour le village de Novion-le-Vineux), les majestueux vendangeoirs qui s'imposent fièrement çà et là, en sont la preuve incontestable.

Le patrimoine religieux a son importance dans l'architecture. Les églises, même lorsqu'elles ne sont pas classées Monuments Historiques, n'en demeurent pas moins intéressantes, compte tenu, notamment, de leur rôle de repère dans le paysage. En effet, elles s'individualisent par leur clocher fortement élancé. De même, le territoire abrite les ruines de l'ancienne abbaye cistercienne de Vaclair.

Enfin, les petits édifices, comme les fontaines ou les lavoirs, enrichissent un patrimoine architectural déjà bien complet (exemple du lavoir de Novion-le-Vineux).



Montaigu





LA LISIBILITE DE L'UNITE



Le village de Craonne dans son écrin de verdure



Un paysage animé par un jeu de volumes et de couleurs



Un paysage fragilisé par la prolifération de peupliers

L'entité Collines du Laonnois s'apparente à un idéal rural. Aucun élément ne perturbe la symbiose qui s'est instaurée entre l'occupation humaine et les composantes du milieu naturel. Qu'ils soient lovés au coeur d'un vallon ou à flancs de coteaux, les villages, enfouis dans leur écrin de verdure, se font discrets. Leurs toitures rouges-orangées créent une nuance chromatique qui s'harmonise parfaitement avec les tons verdâtres dominants. Seuls les clochers des églises se détachent verticalement de la masse verdoyante mais, plus qu'une rupture, leur ascension céleste fait office de point de repère dans le paysage puisqu'elle annonce une implantation humaine. Les nombreuses vallées humides qui parcourent l'entité lui doivent ses franches ondulations et sa végétation luxuriante qui anime le paysage.

Derrière cette vision de paysage rural intact se cache un passé moins idyllique. Traversé par le Chemin des Dames, le coeur de l'entité a été fortement touché par le premier conflit mondial. On garde en mémoire ces images apocalyptiques d'une campagne meurtrie par des batailles sanguinolantes. Mais, la transformation de ce paysage lunaire de l'après guerre en un paysage ayant retrouvé sa quiétude et son charme ne peut laisser indifférent. Elle donne, à tout observateur, une leçon de vie.

Si le chaos de la première guerre mondiale a souligné l'incroyable faculté de résurgence des Collines du Laonnois, il a également mis en exergue la fragilité paysagère.

Aujourd'hui, les Collines du Laonnois sont menacées par d'autres maux. Le succès qu'elles rencontrent risque de porter atteinte au cachet rural jusque là préservé. En attestent les extensions urbaines de la Cuesta qui sont en rupture avec l'architecture traditionnelle. Les vallées sont également des espaces sensibles. Elles sont fragilisées par la prolifération d'étangs privés, par le développement des peupleraies et, pour la Vallée de l'Aisne, par l'exploitation de grévières.



Des constructions récentes qui tranchent avec la qualité architecturale du bâti traditionnel



Le Chemin des Dames participe à la lisibilité de l'unité par la force symbolique qu'il dégage à travers l'histoire

PAYSAGES DE L'AISNE

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT DE L'AISNE

PREMIERE PARTIE L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES PARTICULIERS



CAUE de l'Aisne

La première phase d'Inventaire a permis de distinguer sept Entités Paysagères caractérisées par l'homogénéité de leurs composantes. Le relief, la végétation, l'occupation du sol, la morphologie urbaine ou l'architecture sont autant d'éléments qui ont servi à les délimiter.

Bien que présentant des caractéristiques essentielles communes, ces grands ensembles paysagers incluent des sous-unités paysagères dont l'appréhension suppose une observation plus fine du paysage : ce sont les Paysages Particuliers.

Rattachés à l'une des sept entités, les Paysages particuliers correspondent à des micro-paysages individualisés par l'ambiance unique qu'ils développent. Identifiés grâce à une composante très forte, leur particularisme est suffisamment marqué pour qu'ils soient considérés comme des paysages à part entière. L'élément unificateur peut être d'ordre physique, social ou économique.

Ces paysages sont difficiles à déterminer puisqu'ils sont inconnus du grand public.

Leur reconnaissance se limitant à l'échelon local, leur identification a souvent nécessité l'intervention des communes. L'aide précieuse conférée par ces dernières a permis d'inventorier ces paysages et de les classer en deux catégories principales : les paysages particuliers urbains et les paysages particuliers naturels.

Leur nombre important nous a obligé à opérer un choix délicat et à n'en traiter que quelques uns. C'est ainsi que les Sources de l'Escaut, les vallées sèches du Vermandois ou l'oppidum de Vermand méritaient autant de figurer dans cet inventaire...

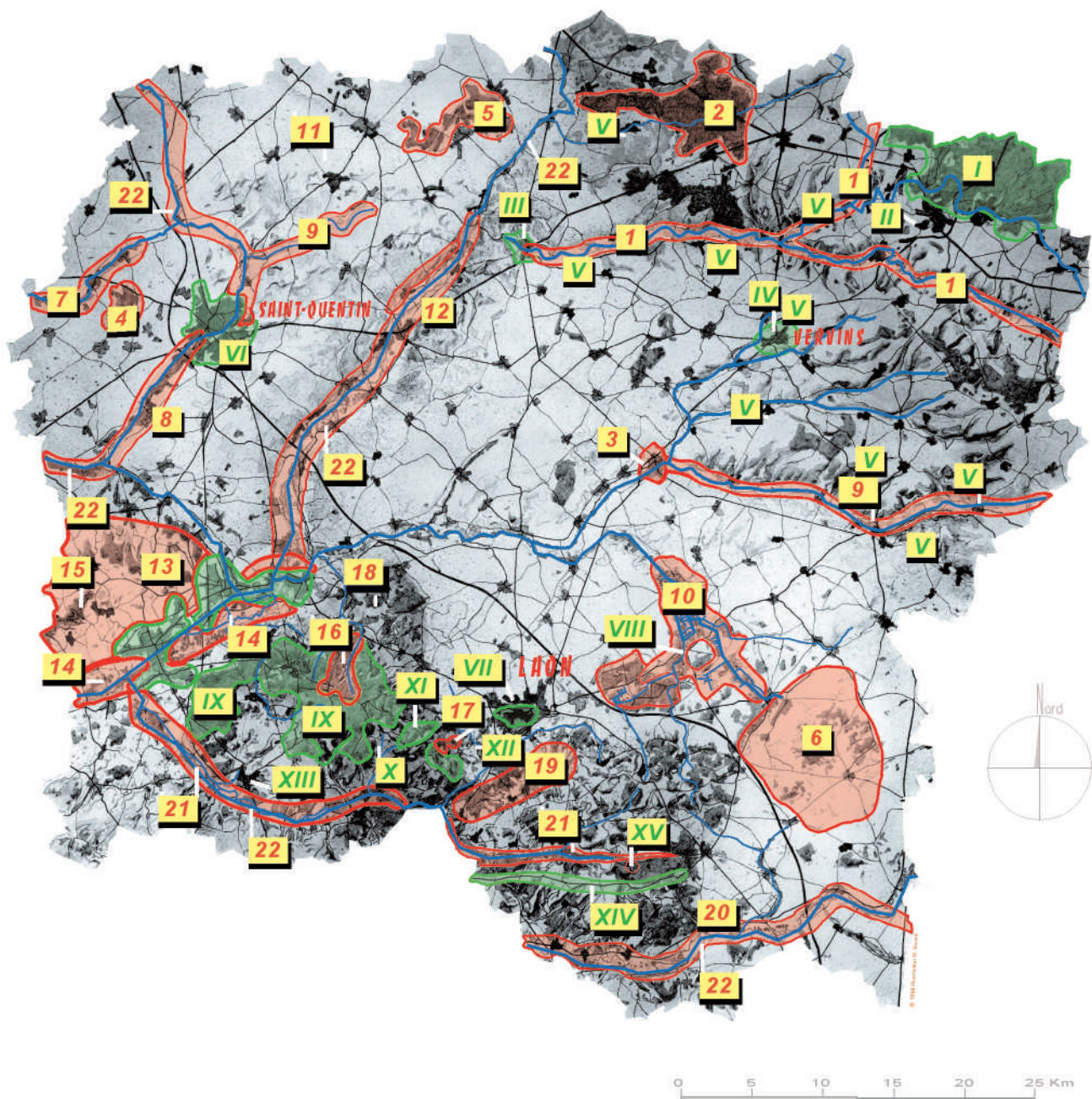
Enfin, l'identification de ces paysages n'est pas innocente. Elle ne se cantonne pas à souligner le caractère insolite d'un paysage mais elle vise également à faire ressortir sa fragilité. Il s'agit ainsi d'informer sur les menaces qui pourraient faire disparaître le charme lié au particularisme.

Définitions:

Paysage particulier: se distingue par le caractère différent de celui de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière.

Paysage reconnu : paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet. Celle-ci pourra être : sociale, culturelle, historique, institutionnelle...

NOTA : pour plus de clarté, l'hydrographie est indiquée principalement dans les paysages concernés.





Les paysages particuliers

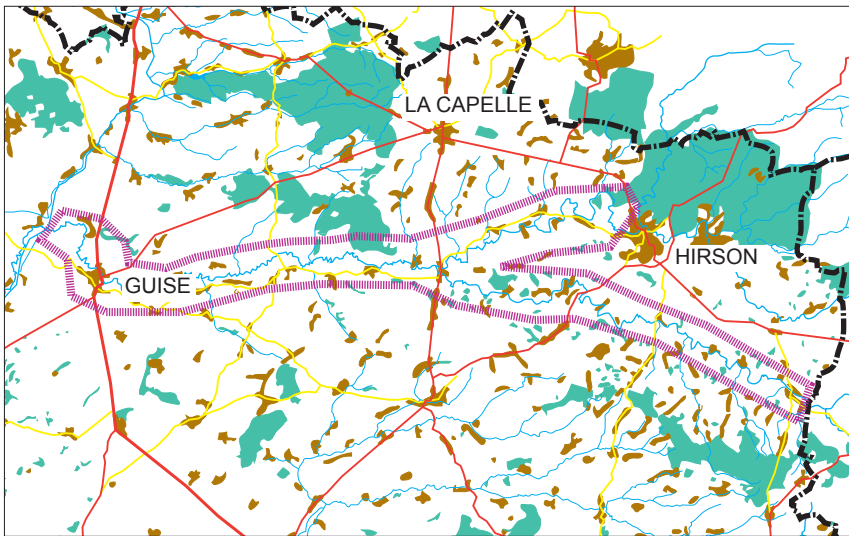
- | | |
|---|---|
| 1 La vallée de l'Oise et du Thon | 12 La falaise de Bernot |
| 2 La forêt du Nouvion | 13 Le bassin industriel de Chauny-Tergnier-La Fère |
| 3 La ville de Marle | 14 La basse vallée de l'Oise |
| 4 Le bois d'Holnon | 15 Les collines du Noyonnais |
| 5 La forêt d'Andigny | 16 Les vaux de Saint-Nicolas |
| 6 Les savarts de Sissonne | 17 La montagne des Creuttes |
| 7 La vallée de l'Omignon | 18 Les landes de Versigny |
| 8 La vallée de la Somme | 19 La cuesta des villages vigneron |
| 9 La vallée de la Serre | 20 La vallée de l'Aisne |
| 10 Les marais de la Souche | 21 La vallée de l'Ailette |
| 11 Le Bohainois | 22 Les canaux |

Les paysages reconnus

- | | |
|--|--|
| I La forêt de Saint-Michel | VIII Le bourg de Liesse |
| II La ville d'Hirson | IX La forêt de Saint-Gobain |
| III La ville de Guise | X Le vallon de Prémontré |
| IV La ville de Vervins | XI Les marais de Cessière |
| V Les églises fortifiées de Thiérache
- N.B. Toutes les églises ne sont pas localisées | XII De Royaucourt à Bourguignon |
| VI La ville de Saint-Quentin | XIII Le château de Coucy |
| VII La butte de Laon | XIV Le chemin des Dames |
| | XV La clairière de Vauclair |

LES VALLEES DE L'OISE ET DU THON

Les amples vallées de la Thiérache bocagère



En contrepoint des paysages touffus de la Thiérache bocagère, les vallées de l'Oise et du Thon serpentent amplement, livrant des paysages tout en profondeur. Largement évasées, elles marquent la rupture avec les terres mouvantes des alentours.

La végétation discontinue de ripisylve laisse entrevoir les méandres du fil de l'eau. Fil d'autant plus perceptible que les vastes coteaux dégagés permettent de glisser le regard sur de longues portions du cheminement aquatique. Le sol imperméable et gorgé d'humidité génère des bouleversements radicaux du paysage en période de crues. La végétation des fourrages généreux étouffe sous les masses d'eau qui continuent de sculpter ce vaste sillon.

Réceptacles des multiples rus de la Thiérache bocagère, l'Oise et le Thon forment l'artère centrale d'un réseau en arête de poisson. L'ampleur de leur lit et de leur vallée d'accueil les place en position dominante sur les autres vallées.

Ici la Thiérache montre sa structure intime. Le tramage bocager montre une organisation rigoureuse. Mais les villages sont moins dilués que dans le reste de l'entité. Le linéaire du réseau viaire qui suit le creux des vallées n'est plus le prétexte qui étire les ensembles bâtis ; ils se structurent ici sur les intersections d'axes, en un front relativement continu formant des étoiles posées sur les prairies. Leur implantation en hauteur, à l'abri des crues, et la faible dimension des haies permettent une covisibilité permanente d'un village à l'autre, qui met en dialogue les églises fortifiées trapues.

Les plots de végétation qui ponctuent les rives rappellent que jusqu'aux limites du lit la prolifération des végétaux est maîtrisée. Seules restent les quelques hautes tiges qui procurent l'ombrage propice à la présence des animaux d'élevage.



Les rives de la vallée du Thon

En position dominante ou en coeur de vallée, le regard a tout loisir d'embrasser un coin de rivière hanté par des nuées de moustiques. Les contreforts des premières maisons d'un village perché, quelques vaches avides d'ombre et agacées par des mouches insistantes.

Hors des vallées, le paysage est bouché par l'écran de haies mais ici l'espace est tendu vers l'horizon, le large sillon des vallées se dévoile jusqu'à ce qu'une brume en vienne estomper progressivement le serpentement.

Prisonnières des mailles du bocage, les constructions semblent ramassées sur elles-mêmes pour échapper au naufrage perpétuel orchestré par les crues.

Vase clos où chaque colonie semble braver son vis-à-vis d'un coteau à l'autre. On est en présence d'un paysage d'une grande lisibilité qui favorise la fixation d'images fortes en livrant toute sa structure et son harmonie au premier coup d'oeil.

Lisibilité mais aussi fragilité d'un site qui ne supporte pas la présence d'éléments dissonants.



LES VALLEES DE L'OISE ET DU THON

Les amples vallées de la Thiérache bocagère

*L'Oise en forêt chuchote claire,
S'ouvre à l'étang qui l'assagit,
Mais saute en cascade à Blangy :
L'embrun joyeux semble lui plaire.*

*Elle mord racines et bois,
Broute le bord des pâturages,
A grand bruit tombe des barrages,
Reste d'usines d'autrefois.*

*Puis au bocage elle serpente
Et prend l'image sans effort,
De chaque église demi-fort
Dominant l'une ou l'autre pente.*

*Près d'elle rêve un pêcheur.
Frôlant discret la branche basse
Le canoë prestement passe
L'Oise le berce de fraîcheur.*

*Qui penserait qu'elle se fâche,
Lorsqu'au détour d'une saison,
Son eau recouvre le gazon
C'est son étreinte à la Thiérache.*

Christian Duchêne

Au fil de l'Oise...



Les quelques rares terres cultivées qui couvrent le haut des coteaux ne parviennent pas à concurrencer la prédominance des pâtures à bovins.

Les pratiques modernes d'élevage ne paraissent pas avoir perturbé la tradition du bétail à la pâture, même si l'immensité de la surface en herbe surprend en comparaison du faible nombre d'animaux.

Comme toute zone humide, les deux vallées sont le théâtre d'une écologie riche et originale.

Le potentiel paysager, architectural (village de St Algis, églises fortifiées...), piscicole etc. font de ces sites un pôle important du tourisme du département. Les nombreux sentiers de randonnées (axe vert...) participent à la fréquentation croissante par des autochtones et des touristes étrangers.

Fragilité

L'enjeu réside désormais dans la conservation de ce lieu fragilisé par la déprise agricole et dans la vigilance en matière d'aménagement pour éviter une survalorisation.





LA FORET DU NOUVION

Du maillage bocager au massif forestier



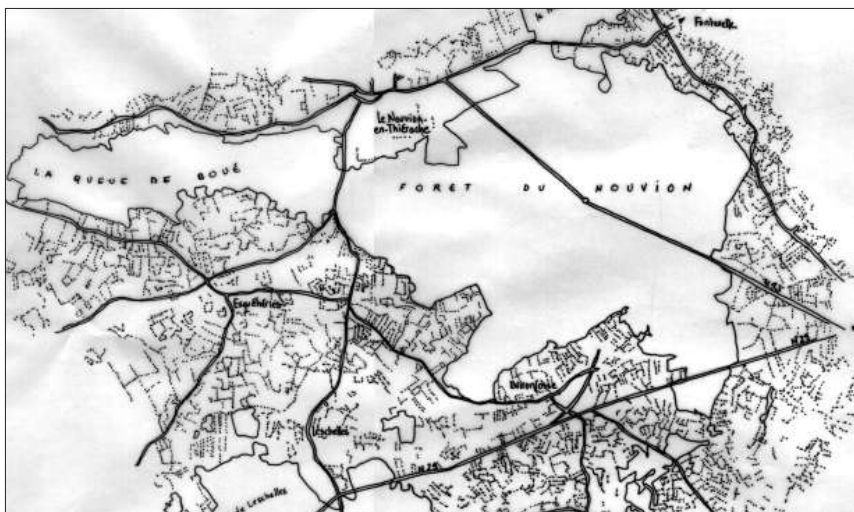
Au coeur du maillage bocager très pittoresque de Thiérache, le grand massif forestier du Nouvion-Régnaival, semble nous remémorer, sur plus de 5000 ha, la vocation forestière ancestrale de la région.

Véritable rescapée des défrichements du XIX^{ème} siècle, cette forêt doit sa préservation à ses propriétaires successifs, Ducs de Guise, Princes de Bourbon-Condé, Maison d'Orléans. Domaine de délectation et de loisirs, elle est restée propriété de ces nobles familles jusque dans les années 1970. Aujourd'hui, le massif forestier, toujours exclusivement privé, est partiellement géré par l'ONF et par la Compagnie Forestière du Nouvion. Le reste des bois demeure entre les mains de leur propriétaire.

Loin d'être dénouée d'intérêt, la forêt reste pourtant secrète, refermée sur elle-même, sans véritable fonction sociale. Son accès n'est pas vraiment interdit, mais simplement très peu encouragé. Sa vocation est principalement productive.

Forêt humide, elle présente une exploitation de feuillus adaptés à l'engorgement temporaire de ses sols : chênaie pédonculée à charme, frêne, érable sycomore, aulne... Ponctuellement, dans les zones plus sèches, le hêtre apparaît. Les résineux, représentés par les épicéas, sont progressivement renouvelés.

Ronces, fougères et endymions abondent dans les sous-bois.



"Pour dépister une brigade de cavalerie qui nous poursuivait, nous nous étions enfoncés dans une forêt pleine d'ombre : le silence, l'odeur humide des herbes et des arbres, le jeu du soleil dans les hautes branches, le chant mélancolique et taquin du coucou..., la forêt du Nouvion, précisément."

Pierre Benoît - "Boissière"



Lumière au travers des frondaisons

Dans un paysage structuré par le maillage bocager, la forêt du Nouvion apparaît comme un îlot sombre et fermé.

Les furtifs jeux d'ouverture sur les clairières lumineuses ne sont plus.

Volume boisé continu, il prend de l'importance depuis les grands axes de communication qui le longent ou le traversent.

Élément original, il n'en est pas moins intégré au territoire duquel il garde le relief doux, l'abondance des ruisseaux et des sources...

Mémoire des nobles familles de la région, il plane sur son intimité une secrète grandeur et un profond respect.

Contraste entre massifs forestiers et maillage bocager



LA FORET DU NOUVION

Du maillage bocager au massif forestier



Découverte du vieux chêne Henri de Guise, mesurant à hauteur d'homme 4m80 de circonférence, planté en 1550

La forêt se dévoile à partir des chemins forestiers



Elément original du paysage dans cette vaste zone bocagère, elle apparaît comme un refuge arboré sillonné de nombreux ruisseaux. Entre la vallée de l'Oise et les petites vallées de l'Iron, du Noirieu et de l'ancienne Sambre, elle constitue une étape intéressante à proximité d'un patrimoine paysager et architectural particulièrement riche : site de St Algis, église d'Englancourt, château de Leschelles...

Plus que pour l'image interne du massif boisé, c'est pour ses abords que la gestion forestière prend en compte le grand public. Le long de la RN43 qui la traverse et depuis les axes et villages alentours, les méthodes d'exploitation considèrent l'impact visuel des coupes rases et des diversifications végétales comme primordiales.

Curiosité

- > chênes séculaires remarquables
- > châteaux de Leschelles (privé, XVIII^s.) et du Nouvion (XIX^s)
- > villes du Nouvion-en-thiérache et de La Capelle
- > églises fortifiées d'Esquéhéries (XVI^s), et de Ribeaufontaine

Sensibilité

Les interventions en faveur des regards extérieurs semblent être prises en compte tout en préservant le caractère privé de la forêt. Ces démarches sont à poursuivre.

Eglise fortifiée d'Esquéhéries





MARLE

La ville aux deux visages



La ville de Marle associe deux entités fort différentes : la cité ancienne et la ville industrielle. Sans se chevaucher, ces deux ensembles urbains distincts forment un tout cohérent.

La cité ancienne, construite sur le rebord Nord-Ouest du plateau dominant la Serre, s'articule autour de l'église romane imposante. Les deux grands axes de circulation rectilignes - route de Montcornet et route de Laon - prennent en point de mire la flèche aigüe du clocher puis viennent buter sur les portails Est et Sud de l'église, en créant de remarquables perspectives urbaines. Les maisons anciennes aux façades limitées à deux niveaux et aux toitures d'ardoises pentues, alternent la brique rouge et la pierre blanche lumineuse. A l'Ouest, les vestiges des remparts marquent encore clairement la limite de la ville avec la pente abrupte couverte d'une abondante végétation et qui plonge jusqu'à la Serre. Dans une zone calme et très verdoyante, entre les diverses boucles de la rivière, un ancien moulin et son parc sont aménagés en musée archéologique. L'ensemble de cette zone végétale forme une transition très forte avec la partie industrielle de la ville.

Occupant en contrebas, tout le côté Nord de la vallée, cette partie récente, en



Une végétation parfois luxuriante plus ou moins spontanée entre la ville ancienne et la ville industrielle périphérique



Les espaces urbanisés de la ville ancienne





MARLE

La ville aux deux visages

Le musée des temps barbares

Installé dans un ancien moulin sur la Serre, le musée présente de façon didactique sur deux niveaux, une collection d'objets de la période mérovingienne en provenance, principalement, du site voisin de Godelancourt-lès-Pierrepont.

Cette exposition est complétée par des maquettes, des manequins ainsi qu'un montage audiovisuel. Dans le parc voisin, un musée de plein air présente plusieurs reconstitutions d'habitat telles que fermes mérovingiennes et dépendances, construites en terre, paille et bois. L'ensemble, animé l'été, constitue, à deux pas des remparts, un square de repos, de détente et de culture, en bordure de la rivière.



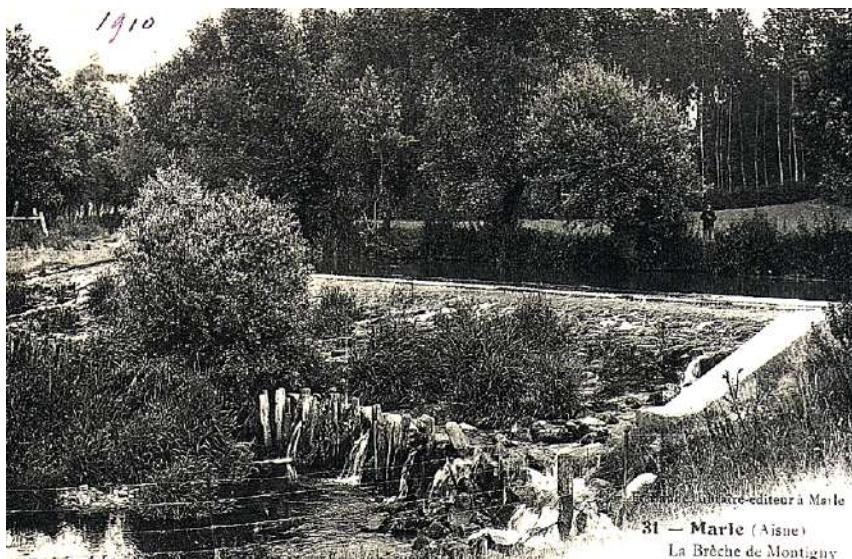
L'église Notre Dame

Construite à la fin du XII^e siècle en pierre blanche, l'église renferme un riche mobilier et notamment des fonds baptismaux romans, un buffet d'orgue de 1840, plusieurs pierres tombales remarquables, des stalles dans le chœur etc...

Sa mise en scène, sa position dominante, sa verticalité son caractère architectural, en font un élément essentiel du paysage urbain.

Le relais de Poste

Sur la route de Montcornet, l'ancien relais de Poste a gardé une façade originale en briques de 1753 avec une frise en pierre sculptée figurant les activités du lieu.



pleine évolution, concentre un vaste complexe de bâtiments industriels de haut gabarit, siège de plusieurs sociétés agro-alimentaires. Ces masses importantes constituent une bande presque continue ceinturant la ville ancienne au Nord, sans la masquer. Plusieurs rideaux de peupliers et d'arbres de haute tige, créent une transition végétale rythmée vers la zone relativement plane de grande culture qui s'étend au pied de la ville.

Sensibilité

La ceinture verte située directement au pied des remparts et de création assez récente, occulte la vue depuis la ville ancienne vers les bâtiments industriels et le paysage environnant, contrairement à la butte de Laon d'où l'on perçoit la ville basse et les vastes horizons de la plaine agricole.

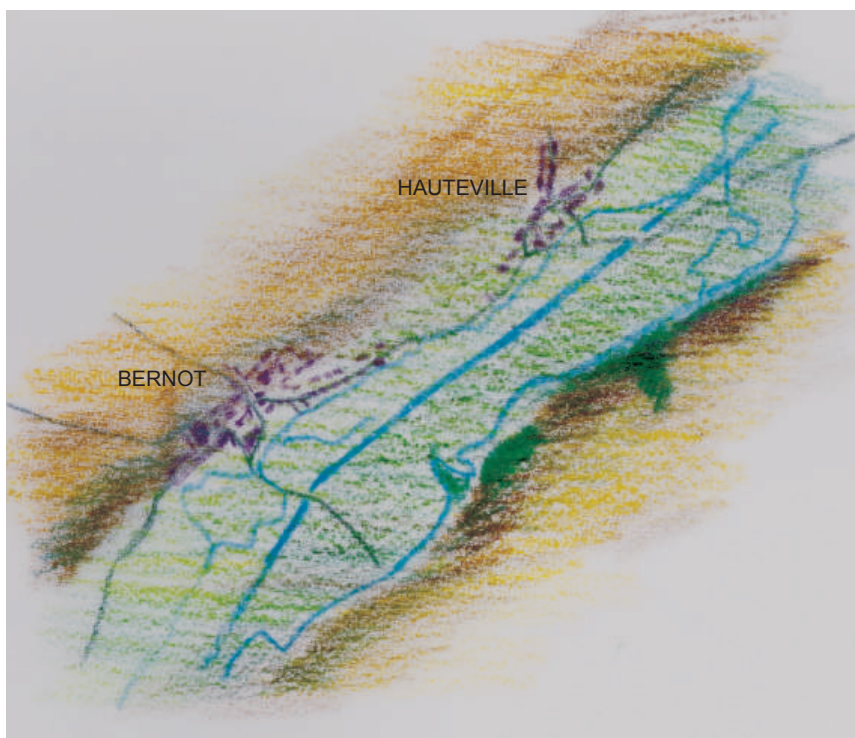
L'équilibre entre ces deux visages de la ville est à préserver en maintenant cette zone verte et en limitant les implantations industrielles à la zone actuelle.

Les maisons mérovingiennes reconstituées du parc archéologique





LA FALAISE DE BERNOT L'échancrure de l'Oise



A la belle saison, lorsque les arbres sont recouverts d'un épais feuillage, les falaises qui s'alignent de Hauteville à Bernot, en rive gauche de l'Oise, sont masquées par la végétation envahissante qui couvre le fond de la Vallée. Depuis le village de Bernot, ce n'est qu'à l'extrémité d'une étroite et longue allée plantée de peupliers que se dresse majestueusement l'incroyable barrière blanche ponctuée par quelques touches de verdure.

La vision soudaine de ce coteau crayeux au dénivelé très net procure une sensation d'écrasement et les sentiers de randonnées qui le sillonnent sont autant d'invitations à le parcourir pour admirer les nombreux points de vues sur la vallée.

La richesse floristique est un autre prétexte à sa découverte et confère à ce milieu un caractère hors du commun avec la séslyrie bleutée, protégée en Picardie, la silène des éboulis, le Léontodon hyoséroïdes et quelques variétés d'orchidées (...) espèces très répandues dans les régions montagneuses.

La forte fréquentation locale du site se devine à l'aménagement d'espaces de détente avec bancs et coins pique-nique. A leur proximité, les vestiges de l'ancienne gare de Bernot laissent imaginer la poésie qui devait se dégager à chaque passage du train à vapeur traversant la Vallée pour venir se blottir aux pieds des falaises puis disparaître derrière le feuillage des arbres. La vallée retrouvait alors le calme et l'immobilisme qui la caractérisent aujourd'hui...



«en certains endroits, les falaises sont tellement abruptes que l'on pourrait croire que des ouvriers les ont taillées aux temps anciens pour laisser mieux s'écouler la rivière»

Charles Poette

A hauteur de Hauteville, Macquigny et Bernot, le versant de la Vallée de l'Oise situé en rive gauche prend des allures de falaise crayeuse.

Ces rayères symbolisent l'étonnante magie de la nature qui, brusquement se pare d'un écran d'une blancheur presque immaculée.

Délimitant parfaitement le versant Sud-Est de la Vallée, elles ferment le paysage et nous invitent à aller voir se qui se passe «derrière» leur flanc : est-ce un plateau qui se poursuit ou forment-elles une crête ? Notre curiosité se satisfait grâce aux chemins de randonnées qui dispensent, par ailleurs, de larges points de vues sur la Vallée.

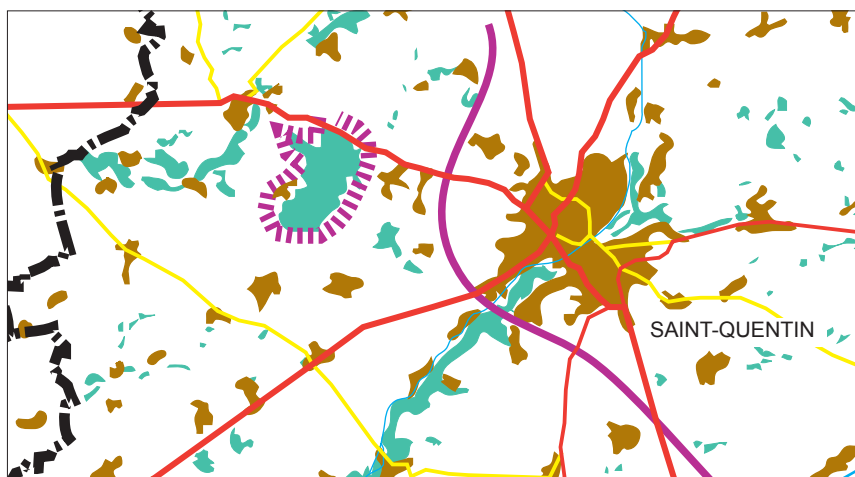
Un sol crayeux, un important dénivelé et une flore caractéristique des régions montagneuses sont autant d'éléments qui donnent une ambiance alpestre à ce milieu.





LE BOIS D'HOLNON

Ilôt de verdure dans une étendue de cultures



Terre de culture par excellence, le Vermandois a connu des défrichements précoces qui n'ont laissé que quelques reliquats de forêts. Aujourd'hui, les parties boisées se résument à des bosquets épars et aux bois d'Holnon et d'Attilly. En épousant de façon parfaite les formes ondulées du relief, le bois d'Holnon affirme son appartenance à l'entité paysagère qui s'étend de la plaine du Vermandois à la Champagne.

A la fin du siècle dernier, dans ses Promenades autour de Saint-Quentin, Charles Poette écrivait : « les bois d'Attilly et d'Holnon apparaissent, au-delà de Vermand et de Marteville, du côté de Saint-Quentin, comme un énorme massif de verdure ». Cette description est encore valable aujourd'hui. Le bois d'Holnon se détache, par son volume et sa couleur, de l'étendue cultivée.

Unique zone boisée importante de la région, il est très fréquenté par les habitants de Saint-Quentin et de ses environs. De nombreux sentiers piétons ont été formés et sont maintenus par les passages répétés des promeneurs. Ces derniers ont également la possibilité d'emprunter le sentier botanique aménagé par la commune d'Holnon.

Le bois d'Holnon présente des aspects bien différents selon l'endroit où l'on se situe.

Certaines parcelles, souvent privées, ne sont pas entretenues : les arbres poussent sans être élagués et leur nombre trop important les empêche de s'épanouir; le sol est jonché de branches ou d'arbres tombés; ronces et orties trouvent un terrain idéal pour se développer.

La partie communale délimitée par la RN 29 et l'ancienne chaussée romaine qui allait de Reims à Bavay, se présente, quant à elle, sous un meilleur aspect qui s'explique par son classement. La coupe de bois y est réglementée.

Enfin, les camions qui s'animent autour des carrières de sable sont un autre élément important du bois d'Holnon.

Dans une entité paysagère à dominante agricole, le bois d'Holnon fait figure d'exception. Il en est d'autant plus précieux, mais le succès local qu'il connaît peut aussi avoir son revers, avec les menaces que peut faire peser une fréquentation massive sur un milieu fragile.



La particularité du bois d'Holnon réside dans sa localisation. Il est l'exception, dans une entité paysagère vouée à l'exploitation agricole intensive. Sa silhouette émerge d'une façon imposante des champs cultivés. L'horizon dégagé est soudainement masqué par cette chape de verdure qui paraît infinie. Le contraste est fort entre la fraîcheur des tons verts et la sécheresse qui émane des champs crayeux.

Le bois d'Holnon a son importance dans la perception du relief. Il renforce la lisibilité des ondulations du terrain.

On a l'impression que le bois est en mouvement, qu'il s'écoule. Cette sensation est renforcée par la forme un peu étoilée du bois.

Enfin, une ambiance particulière se dégage du village d'Attilly dont le bâti se mêle à la zone boisée. Il semble entretenir une relation privilégiée avec le bois d'Holnon. Ce rapport entre le végétal et le bâti diffère de la situation générale où l'urbanisation est pratiquement toujours confrontée directement aux cultures.

« les toitures d'ardoises et de tuiles rouges des maisons d'Attilly et leurs façades se détachent de ce massif de verdure et brillent des reflets du soleil d'été »

Charles Poette - (Promenades autour de Saint-Quentin; 1892)



LA FORET D'ANDIGNY

Le silence des frondaisons

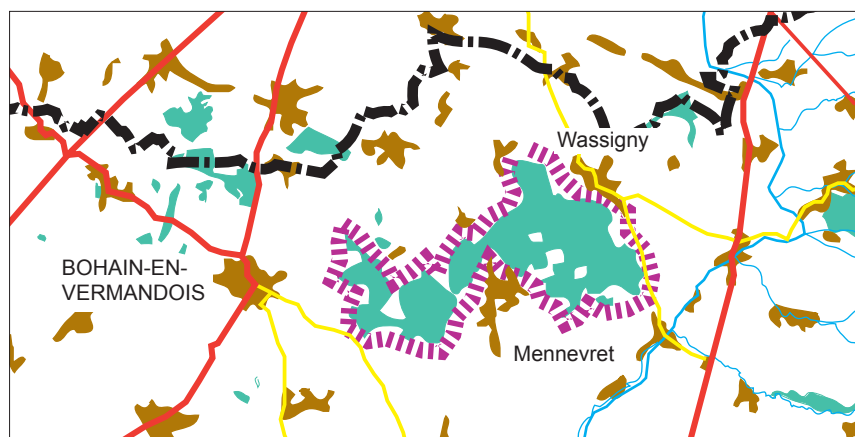


Le silence est l'élément dominant de la forêt d'Andigny, havre de paix. Ce calme ambiant donne l'impression que l'écoulement du temps s'est figé. Ce sentiment deviendrait presque inquiétant s'il n'était quelque peu troublé par le chant discret des oiseaux, l'échappée gracieuse d'un chevreuil ou le bruissement léger du feuillage...

Un jeu de lumière vient interrompre cette quiétude. Tantôt, la lumière se fait scintillante lorsqu'elle traverse le filtre naturel du feuillage animé par le vent, tantôt, elle est rayonnante dans les clairières ou les parcelles plantées de jeunes pousses, mais moins rebelle lorsqu'elle se heurte à une barrière de pins.

C'est aussi à la lumière que l'on doit l'existence d'un dégradé de couleurs qui plaît à la vue.

Le feuillage des arbres et des fougères arbore des teintes variant du vert pâle au vert foncé. Enfin, les odeurs très fortes et la fraîcheur des sous-bois se mêlent aux sensations précédentes, mettant ainsi tous nos sens en éveil.



La forêt domaniale d'Andigny se situe à proximité de l'extrémité Nord-Ouest de l'entité paysagère correspondant à la Basse Thiérache. Ses limites actuelles sont sensiblement identiques à celles relevées sur la carte de Cassigny datant de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Elle est fortement marquée par la présence et la main de l'homme. Cette empreinte se lit dans le choix et la disposition des essences ainsi que dans l'aménagement de chemins qui sillonnent toute la surface forestière.

La forêt s'organise selon une répartition assez stricte des essences. Les plus nobles et majestueuses comme le chêne et le charme ont été regroupées et plantées en futaies régulières. L'espace laissé entre chacun des arbres donne de la clarté au sous-bois et accentue la profondeur de champ.

A ces parcelles spacieuses et éclairées succèdent sans transition des plantations de pins formant une barrière végétale compacte qui assombrit la forêt.

Selon la situation des parcelles, leur accès s'effectue à partir d'un chemin forestier ou de layons reliés à un chemin forestier.

On a donc un éventail de sentiers qui va du simple chemin très étroit accessible à pied ou en VTT au chemin forestier qui, lui, peut être emprunté en voiture.

Des routes Départementales coupent en plusieurs endroits la forêt. C'est en ces lieux que les gestionnaires de l'ONF ont choisi d'aménager des coins pique-nique, à l'ombre des grands chênes.

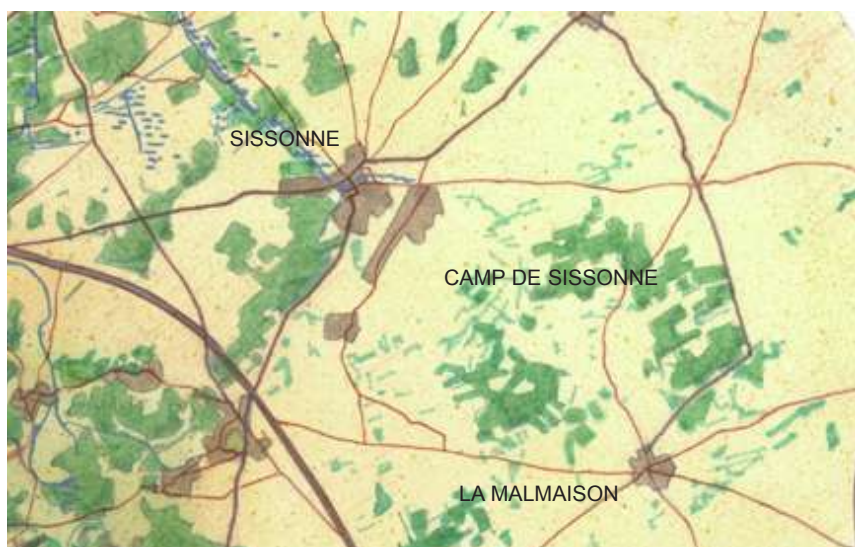
Ainsi, la forêt domaniale d'Andigny est rendue intéressante tant par ses composantes végétales variées que par les possibilités de promenades qu'elle offre en dépit de l'absence de balisage. Enfin, l'organisation générale de cette forêt témoigne de la possible conciliation entre protection et fréquentation.





LES SAVARTS DE SISSONNE

Souvenirs de la Champagne pouilleuse



Présentation

A une vingtaine de kilomètres à l'Est de Laon se trouve l'un des derniers grands systèmes de pelouse de la Champagne Pouilleuse qui fait ici une incursion en Picardie. Le camp de Sissonne constitue un territoire unique dans le nord de la France sans équivalent en Picardie et très peu ailleurs. Sa superficie considérable (plus de 5 400 hectares) permet la conservation d'une vaste mosaïque de milieux pionniers à dominante sèche, voire très sèche, et particulièrement d'importantes pelouses de calcaires.

Ce milieu qui doit sa survie à un véritable "miracle militaire" : ce sont les pratiques de ce camp de manoeuvres qui permettent le maintien de la végétation actuelle. En effet la fonction de cette étendue a favorisé la conservation des milieux en la tenant à l'écart de la mise en culture ; le passage d'engins motorisés lourds limite la colonisation des pelouses par les arbustes et entretient à sa manière les plaines herbeuses.

La présence humaine y est uniquement sous forme militaire et se traduit dans le paysage par quelques infrastructures comme les quartiers d'habitations (regroupés en périphérie de la ville de Sissonne), l'aérodrome ou les champs de tir. Toutefois un lacs de chemin permet d'accéder à l'ensemble de ce territoire.

Le site se compose d'un ensemble de pelouses calcaires sèches, de fourrés épars et de bois de hêtres. Les vastes surfaces de pelouses rappellent les petites «steppes» herbeuses appelés «savarts» en Champagne-Ardennes.

Cet espace préservé des logiques agricoles ou urbaines, peut être considéré comme une zone repère des milieux originels de la région et de leur évolution.



Le camp de Sissonne vu de la RD 60

Intérêt écologique

Trois milieux particulièrement rares en Europe sont présents sur le site :

- les végétations sur zones d'affleurement de la roche calcaire nue, caractéristiques du Bassin Parisien,

- les pelouses calcaires à orchidées, particulièrement bien représentées, portant une flore et une faune riches et diversifiées dont certains éléments sont exceptionnels en Picardie,

- les bois de hêtres sur sols calcaires, qui accueillent des espèces remarquables.





LES SAVARTS DE SISSONNE

Souvenirs de la Champagne pouilleuse

Intérêt habitat

3 habitats remarquables, dont deux sont prioritaires : éboulis rocheux médio-européens calcaires, formations herbeuses sèches semi-naturelles sur calcaires

Intérêt floristique

On y trouve une dizaine d'espèces protégées.

Sur les affleurements calcaires : *Sisymbre couché* (plante pionnière inscrite à la directive "habitats")

Sur les pelouses sèches : *Ophrys araignée*, *Gentiane croisettes*, *Germandrée des Montagnes*, *Phalangère rameuse*

Dans les sous-bois : *Anémone sauvage*, et dans les chemins et trous d'eau : la *Limoselle* (une plante rare pour la région)

Intérêt faunistique

De nombreuses espèces de mammifères (dont le cerf élaphe), plusieurs espèces de papillons remarquables (*Damier de la sucrose*, *Protée de la Gentiane*), un très grand nombre d'oiseaux remarquables (*Pipit rousseline*, *Pouillot de Bonelli*, *Huppe faciée*, *Torcol fourmillier*, *Guèpier d'Europe*), plusieurs espèces de batraciens remarquables (*Pélodyte ponctué*).

Phalangium Rameux



Fragilité

Le déclin de l'activité militaire fragilise la conservation de ce site remarquable. Les fourrés et autres buissons, auparavant exterminés par l'armée militaire, se répandent de plus en plus sur les pelouses. Les hautes herbes envahissent l'espace au détriment d'une végétation rase. La moindre déprise, déjà sensible actuellement, se traduit par un appauvrissement de l'intérêt écologique, et doit être relayée par une gestion volontaire du milieu.

Une intervention extérieure au camp semble aujourd'hui nécessaire afin de conserver la grande valeur écologique de cet espace. Des essences locales feuillues doivent être préférées aux conifères lors des replantations dans les espaces boisés.



Gentiana cruciata

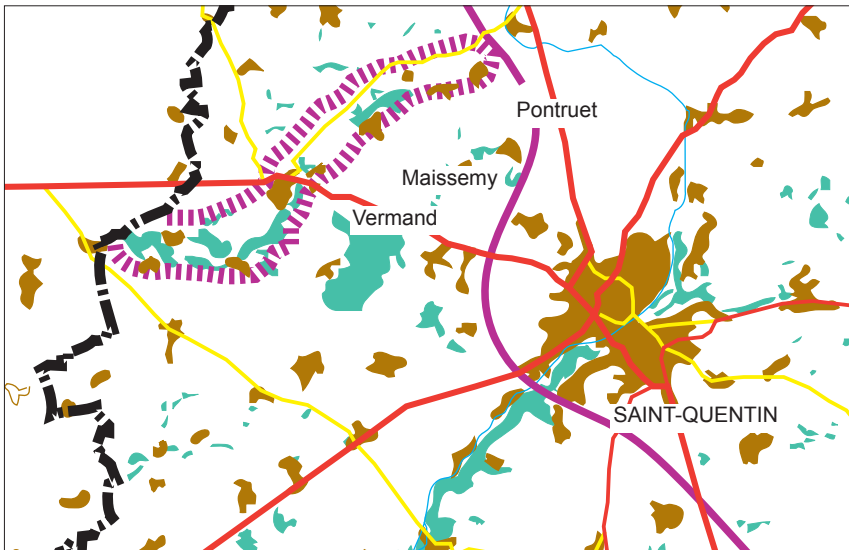
La mise à nu, en certains endroits, de la roche calcaire est à encourager car elle permettrait le maintien d'une flore dite pionnière, composée d'espèces qui sont parmi les premières à s'établir sur les roches nues et qui donne naissance à un sol où s'établit une végétation plus dense et plus pérenne.

La progression des arbres, arbustes et hautes herbes doit être contrôlée : la mise en place d'un pâturage itinérant pour les moutons serait la solution idéale pour l'entretien des pelouses mais elle est difficilement compatible avec l'activité militaire.





LA VALLEE DE L'OMIGNON Un ruban verdoyant



Vallée étroite et verdoyante, l'Omignon sillonne la grande plaine cultivée du Vermandois.

Si le Vermandois est parcouru par un nombre important de vallées sèches, on dénombre, en revanche, peu de rivières. L'Omignon est, avec la Somme et l'Escaut, l'un des principaux cours d'eau de cette région.

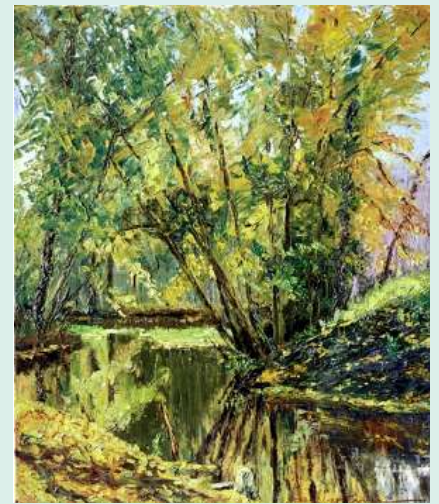
De ce caractère exceptionnel découle un intérêt écologique. Le Val d'Omignon concentre une grande richesse faunistique et floristique.

Mais, c'est surtout d'un point de vue paysager que la rivière tire sa particularité.

Depuis Pontru, où elle prend sa source, jusqu'à sa sortie du département, à Caulaincourt, la rivière dessine un long fil de verdure parfaitement lisible dans un paysage à dominante agricole.

Cette ligne végétale nous renseigne sur le cheminement du cours d'eau sans jamais le laisser complètement se dévoiler à notre vue.

Ce n'est qu'à partir des ponts qui marquent l'intersection du réseau routier ou un chemin, et de la rivière, que cette dernière nous apparaît. Mais, même à ces endroits privilégiés où l'on peut l'entrevoir, la végétation se fait, souvent, dévorante, débordant largement sur le cours d'eau.



Aquarelle de Léon Albertini

L'Omignon est une vallée marquée par sa végétation luxuriante. On oublierait presque qu'au coeur de cette flore très développée, une petite rivière serpente lentement.

Elle se fait d'ailleurs discrète et mystérieuse, cachée par la végétation qui déborde très largement sur son cours. Mais l'intense fraîcheur qu'elle dégage manifeste la réalité de sa présence.

Les reflets de la végétation dans la rivière créent une ambiance toute particulière. Une confusion s'opère entre la végétation réelle et celle reproduite par ce jeu de miroir.

L'eau et la végétation ne sont pas les seuls éléments qui s'entremêlent. Les villages traversés par l'Omignon sont également intimement liés à la vallée. Ce sont des villages très verdoyants, enfermés dans un écrin végétal, qui les isole de la plaine cultivée environnante.





LA VALLEE DE L'OMIGNON *Un ruban verdoyant*

L'opacité de cet écran de verdure s'explique par la juxtaposition d'une variété de végétaux. On trouve, généralement, en périphérie de la vallée, un voile de peupliers dont la disposition rigoureuse structure le paysage. Passé ce voile, la végétation est plus dense et variée (saules, ormes, sapins...).

Le peuplier se retrouve, également, et d'une manière exclusive, dans les zones de marais.

Le tracé emprunté par la rivière est ponctué de divers lieux revêtant une charge historique ou présentant un intérêt visuel : - à cinq ou six cent mètres du lieu où l'Omignon prend sa source, s'élève une butte de forme conique connue sous le nom de tombelle de Pontru,

- plus en aval, entre Maissemy et Vermand, la rivière forme de petits étangs aux eaux poissonneuses. Ces étendues d'eau sont souvent situées dans des propriétés privées et la pêche y est interdite. Toutefois, même lorsqu'ils ne sont pas privés, ces étangs sont rarement aménagés en vue d'attirer une clientèle touristique intéressée par la pêche,

- la rivière passe ensuite à Vermand, ancienne capitale de la tribu gauloise des Veromandues, située à la croisée de deux anciennes voies romaines importantes. Le village s'étend en partie sur l'ancien oppidum gaulois réoccupé, par la suite, par les romains. Les remparts de terre sont encore visibles aujourd'hui,

- avant de quitter le département, l'Omignon arrose le parc du château de Caulaincourt. L'étang qu'elle a formé sur cette même commune est inscrit sur la liste des sites classés.

Toutes ces curiosités ne sont pas suffisamment mises en valeur, et d'une manière plus générale, le potentiel touristique n'est pas exploité. Les seuls loisirs de détente proposés sont la ran-



née, les promenades en attelage, les promenades en canoë, le tir à l'arc et à l'arbalète, ou encore le VTT. Mais ces activités se concentrent essentiellement sur la commune de Trefcon qui propose d'ailleurs un hébergement dans un gîte rural.

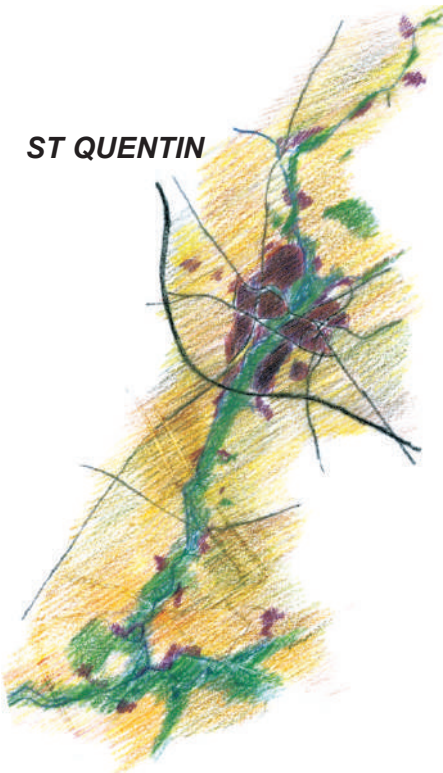




LA VALLEE DE LA SOMME

Oasis dans un désert de cultures

ST QUENTIN



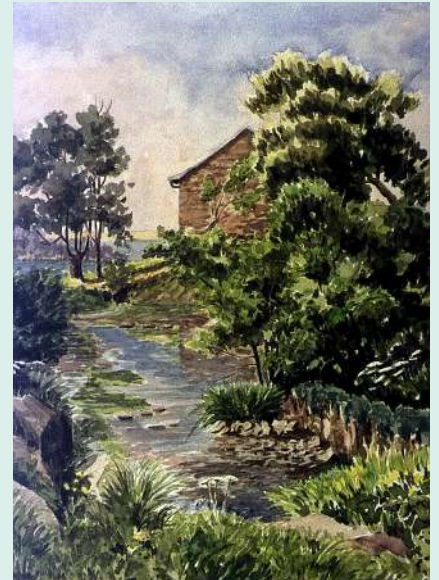
Orientée Nord/Est, Sud-Ouest, la Vallée de la Somme s'individualise par le long cheminement verdoyant qu'elle dessine dans l'immensité cultivée du Vermandois.

Ses eaux jaillissent de terre dans un léger creux que forment les ondulations répétées du plateau Picard. A Fonsomme, l'aménagement des sources de la Somme n'altère pas la poésie qui s'en dégage. L'ensemble végétal est assez remarquable avec les grands ormes étreignant le bassin d'une première ceinture, les haies périphériques et l'alignement de saules qui suit le lit de la rivière.

La ferme de Fervaques, sise à l'emplacement de l'ancienne abbaye portant le même nom, fondée en 1140, complète la vision du site en apportant une note bâtie

à ce paysage végétal. Jusqu'à Remaucourt, la rivière est presque insignifiante, coulant discrètement derrière une fine rangée d'arbres dont la hauteur souligne davantage l'étroitesse de son cours. Elle se faufile ensuite à travers des marais constellés d'étangs, riches en végétation caractéristique des vallées tourbeuses telles le nénuphar, le roseau ou encore le saule et le frêne. Peupliers et aulnes s'ajoutent à cette panoplie végétale déjà bien fournie.

La Somme près de ses sources, à Fonsomme



La Somme - Léon Albertini

Dans un paysage de grandes cultures où l'affleurement crayeux renforce la sensation de sécheresse, la Somme apporte une touche de verdure et de fraîcheur .

Véritable oasis dans ce désert de cultures, elle laisse sur son passage une imposante traînée de verdure qui offre des zones d'ombre et désaltère les champs qu'elle visite.

La composition végétale de la vallée, structurée par les peupliers et animée par les reflets argentés des saules, nous indique qu'en son coeur, s'écoule une rivière.

Pureté de l'eau, calme et sérénité sont autant d'éléments qui soulignent davantage la particularité de la vallée .

Emplacement de l'ancienne abbaye de Fervaques, à Fonsomme





LA VALLEE DE LA SOMME Oasis dans un désert de cultures

« Oui, cet endroit est beau. C'est la nature en quelque sorte dans son état primitif, et l'on s'y arrête volontiers dans toutes les saisons : au printemps et pendant l'été, pour admirer sa luxuriante végétation, et pendant l'automne et l'hiver, pour laisser aller ses regards sur les nappes d'eau et les espaces couverts de hautes herbes desséchées que le villageois coupe, met en bottes et en tas pour les emporter ensuite chez lui »

Charles Poette



les marais d'Isle - Léon Albertini

« Bien que depuis l'ouverture du canal de Picardie à un kilomètre environ de Saint-Simon, la Somme ne s'avance plus vers ce village, les marais font cependant partie intégrante de cette vieille rivière qui fut jadis un des fleuves les plus importants du nord de l'Europe »

Charles Poette

Les marais d'Isle et d'Harly et ceux de Saint-Simon sont classés en zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique. L'intérêt faunistique se décline en une variété d'oiseaux tels le martin pêcheur, le busard des roseaux, la sarcelle d'hiver... Quant à l'intérêt floristique, il se justifie par la présence d'espèces protégées ou rares en Picardie : fougère à crête, cigüe vireuse, orme lisse...

Des circuits pédestres balisés proposent la découverte de ces grandes richesses naturelles. Par ailleurs, les eaux poissonneuses de la Somme ont constitué un bon argument pour aménager des zones réservées à la pêche. L'entretien des berges des étangs et l'aménagement d'espaces de pique-nique démontrent le succès que connaît cette activité ludique.

Fragilité

Les milieux naturels de fond de vallée sont préservés; ils contrastent avec la grande plaine agricole et l'urbanisation. Les milieux associés à l'eau, grâce à la présence d'une nappe à grande inertie, semblent pérennes, mais les paysages végétaux sont fortement menacés par la dynamique de boisement, d'embroussaillage, ainsi que par la fréquentation touristique.

Curiosités

- > Aménagement touristique des sources de la Somme aux abords du village de Fonsomme
- > Les marais d'Isle
- > L'étang du miroir à Séraucourt
- > Les marais de Saint-Simon

Les marais et étangs de Saint-Simon





LA VALLEE DE LA SERRE Fraîche vallée au coeur des cultures



Sur plus de soixante-dix kilomètres, la vallée de la Serre traverse le département d'est en ouest pour aller rejoindre l'Oise en amont de la Fère, laissant derrière elle, une ribambelle de villages et traversant le bourg de Marle, autrefois prestigieuse et riche cité de Basse Thiérache.

Véritable frontière naturelle, elle sépare l'espace thiérachien de la grande plaine agricole de Marle et de Laon.

Rivière discrète et fluette, la Serre serpente dans une petite vallée, étroite et profonde en amont de Marle, et brusquement plus ouverte en aval.

De Rozoy-sur-Serre à Marle, la rivière traverse les formations argileuses et marneuses imperméables caractéristiques de la Basse Thiérache. Exutoire de nombreuses vallées, elle est régulièrement alimentée et présente parfois de vastes zones marécageuses, comme entre Chaourse et Agnicourt. Les villages, nombreux mais nettement individualisés, se regroupent de préférence en rive droite où les coteaux sont plus doux.

La Serre serpente dans son étroite vallée, presque toujours invisible, bordée de son abondante ripisylve, masquée par les imposantes peupleraies. Des bribes de bocage rappellent la Thiérache toute proche, mais pourtant si lointaine...

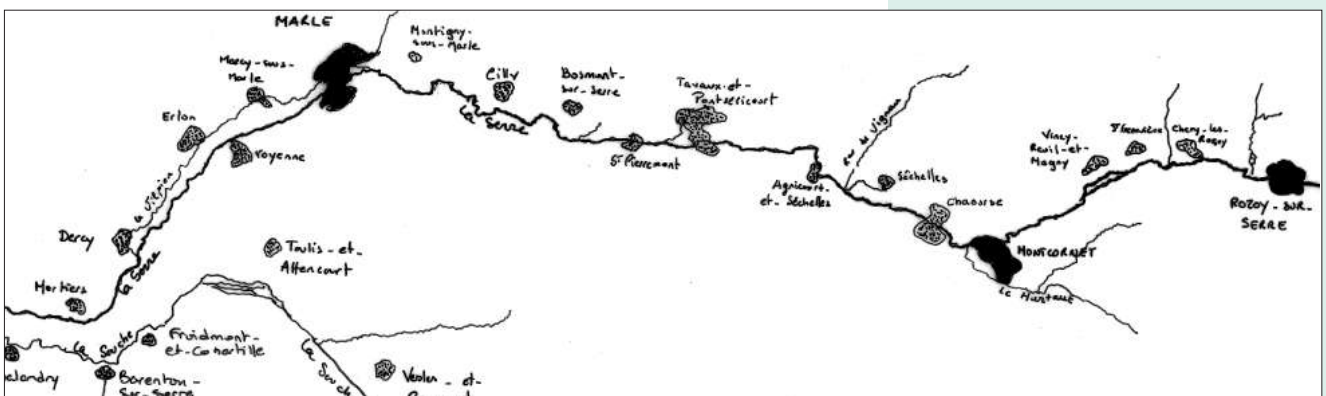


«La Serre, fraîche frontière de la Thiérache et du Laonnois»

Bulletin de l'automobile Club de Picardie et de l'Aisne - Noël 1959

Limite d'entités paysagères en amont de Marle et partie intégrante de la Grande plaine agricole en aval, la vallée de la Serre s'affirme comme un long ruban verdoyant plus ou moins perceptible au coeur des ondulations de la grande plaine.

Petite vallée, elle décline sa particularité tout le long de son cours, à travers bois, à travers champs, paysages pastoraux, champêtres ou boisés, un peu flous ou plus rigides, dégagés ou complètement fermés...





LA VALLEE DE LA SERRE

Fraîche vallée au coeur des cultures



Peupliers

Populiculture dans une vallée ample

A Marle, la vallée prend une allure brusquement très contrastée : là, la vallée s'élargit, le Vulpion vient accompagner le cours de la Serre jusqu'à Dercy. Les zones de pâturages se font plus amples, les grandes cultures dominent coteaux et fonds de vallée. Le cours d'eau est bien discret, deviné par le ruban végétal qui le suit inlassablement.

Plus la Serre se rapproche de l'Oise, plus son cours se disloque, créant ainsi une vaste zone marécageuse densément plantée de peupliers. La vallée se referme, sa lecture se brouille. La covisibilité entre les villages devient pratiquement inexistante.

Curiosités

- > village de Parfondeval classé "Plus beau village de France" et son église fortifiée
- > village et église de Chaourse
- > ville de Marle, musée, sucrerie
- > bourg de Crécy-sur-Serre

Fragilité

La Serre a subi d'importants dommages depuis plusieurs dizaines d'années et a atteint un état de dégradation extrême au niveau piscicole dans certaines zones.

Si l'ensemble de la vallée semble globalement préservé d'importantes nuisances paysagères, il paraît urgent de se préoccuper de la qualité du cours d'eau qui est quand même l'élément fédérateur de ce paysage particulier.



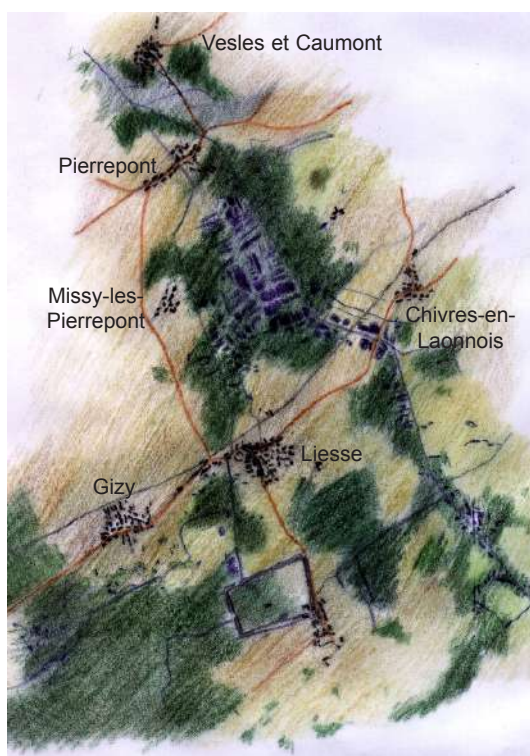


LES MARAIS DE LA SOUCHE

Peupleraies, tourbières et roselières

En limite de la grande plaine crayeuse et des collines du Laonnois, les marais de la Souche et de la Buze s'étendent sur plus de 3000 ha entre Samoussy, Sissonne et Vesle-et-Caumont.

Rivière au faible débit, la Souche prend sa source près de Sissonne, au pied de la cuesta de l'Île de France pour aller rejoindre la Serre à Crécy-sur-Serre. L'altitude moyenne de 70 mètres environ sur l'ensemble de la vallée confère un fort taux d'humidité au sol, avec une circulation des eaux souvent laborieuse. Le bassin versant, peu marqué, rend la lecture de la dépression relativement difficile.



La vallée de la Souche, remblayée par des dépôts tourbeux à intercalations sableuses locales, accueille de vastes tourbières alcalines : les marais de la Souche.

La Buze, qui serpente au cœur de la forêt de Samoussy, apporte une continuité écologique mais aussi visuelle et paysagère évidente avec la Souche. De nombreuses dépressions, marquées par une ceinture de saules, ponctuent le territoire forestier. Plus la Souche devient proche, plus le caractère humide et tourbeux du sol s'amplifie.

L'aire marécageuse atteint, dans sa partie la plus large, près de 3 km.

Les marais, aujourd'hui protégés et considérés comme l'une des tourbières planitiaires les plus grandes du nord de la France, représentent une richesse écologique, floristique et faunistique, mais aussi humaine exceptionnelle. Le site témoigne d'une activité ancienne, l'extraction de la tourbe, et d'activités plus récentes comme la pêche dans les étangs, les loisirs de promenade, l'exploitation du peuplier...



“Le marais c'est un monde entier sur la terre, monde différent qui a sa vie propre, ses habitants sédentaires et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits et son mystère surtout. Rien n'est plus troublant, plus inquiétant, plus effrayant parfois qu'un marécage.”

Guy de Maupassant,
“Amour”, *Le horla*



Roselière

La vaste étendue boisée des marais de la Souche et de la forêt de Samoussy, sans rupture notable de relief avec la grande plaine agricole du Laonnois, annoncent les coteaux forestiers de la cuesta de l'Île de France.

Humidité, végétation abondante, parfois même exubérante en forêt, ou plutôt ordonnée dans les marais avec l'accumulation des peupleraies, offrent un paysage varié, mais toujours extrêmement fermé et cloisonné, qui contraste radicalement avec l'immensité de la grande plaine agricole. Le marais est là, mais difficile à percevoir, à pressentir.

Entre milieu naturel sauvage, et milieu dominé par l'homme, les marais de la Souche présentent une particularité écologique évidente, mais aussi une fonction sociale qui conditionne avant tout leur devenir.

Mare alcaline de la forêt de Samoussy



LES MARAIS DE LA SOUCHE Peupleraies, tourbières et roselières



La Souche, au coeur des marais.



Transition entre forêt et marais, à proximité de Gizy

Etang, autrefois lieu d'extraction de la tourbe



L'originalité hydrogéologique de l'aire palustre de la Souche réside dans la présence de "plongs", cheminées verticales dans le sol, véritables puits naturels, qui permettent la remontée d'eau au pH fortement basique à l'origine de la relative stabilité alcaline du milieu. Ils sont à l'origine de formations végétales spécifiques, roselières, phragmitaies...

Globalement, l'étude du site permet de définir quatre ensembles paysagers à partir essentiellement de critères d'occupation du sol :

- (1) Au Sud, de Sissonne à la route reliant Chivres et Liesse, on rencontre les paysages les moins affectés par l'homme, "sanctuaire" botanique et faunistique représenté par des bois marécageux.
- (2) De Liesse à Pierrepont, les paysages sont, au contraire, les plus marqués par la présence de l'activité humaine. C'est le secteur privilégié de l'extraction de la tourbe.
- (3) Au Nord, la zone palustre devient plus difficile d'accès. L'abondance des plongs induit des formations très mouilleuses, avec une majorité de mégaphorbiaies, de cariçaies, de cladiaies et de phragmitaies.
- (4) A l'extrême Nord, en aval de Vesles, la vallée se resserre avant d'aller rejoindre la Serre.

Curiosités

- le château privé de Marchais, à admirer de l'extérieur, situé dans un village sympathique.
- le bourg de Liesse, célèbre pour son pèlerinage et sa basilique
- la forêt domaniale de Samoussy

Fragilité

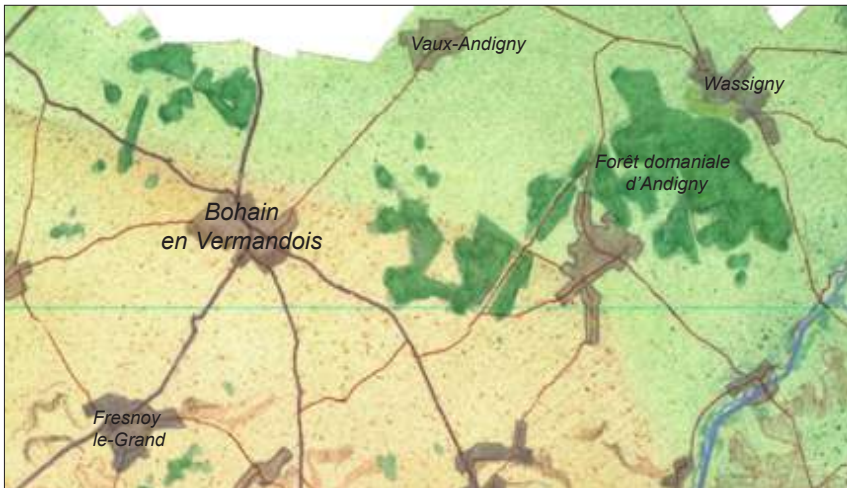
Le marais, comme tout milieu humide, est un milieu fragile, fort dépendant des actions de l'homme. En constante évolution, comme peuvent en témoigner les zones de transitions en lisière de la forêt de Samoussy, cette immense aire marécageuse, présente une dynamique particulièrement intéressante. Si l'impact de la cabanisation n'est pas si étendue, l'impact du peuplier, sans être inintéressant d'un point de vue esthétique, est particulièrement fort.

La gestion du site doit pouvoir prendre en compte l'ensemble des contraintes, naturelles ou anthropiques, des acteurs locaux et surtout des utilisations actuelles qui, quoi qu'on en pense, ne sont pas toujours incompatibles avec la préservation d'une zone humide de qualité.

Une prise de conscience de la richesse et de la fragilité du site a conduit à la création, en 1997, de la réserve naturelle de Vesles-et-Caumont.



LE BOHAINOIS Entre le bocage et l'openfield



Bien que positionné dans la Grande plaine agricole, le paysage du Bohainois rappelle, en plusieurs points, celui des entités paysagères voisines. Sa situation limitrophe explique ce tiraillement entre les paysages du Cambrésis, au Nord, et ceux de la Basse Thiérache, à l'Est.

En premier lieu, le relief prend une allure mouvementée. La proximité de la Vallée de l'Oise, gonflée par sa confluence avec le Noirieu et l'Iron, souligne davantage les ondulations. Par ailleurs, les profonds sillons dessinés par les vallées sèches, très fréquentes dans cette partie du Département, dépassent parfois les 20 mètres. Le végétal se détache, par ses composantes et sa structure, de celui de la Grande plaine. Le Bohainois est encadré par des masses boisées qui prennent toute leur signification dans une entité marquée par sa nudité végétale. Le Nord de Bohain compte des bois épars qui, progressivement, gagnent en densité. La partie orientale de la commune est délimitée par l'important bois de Riqueval dont le prolongement avec la forêt domaniale d'Andigny conforte sa prégnance. Surtout, l'urbanisation est contrée derrière un rideau végétal, véritable transition entre la campagne et l'urbain. Cette ceinture verte se compose de jardins-potagers et de prairies parfois cernées de haies.

La particularité du Bohainois se lit surtout dans les franges urbanisées.

En effet, à la lisière des implantations humaines, les cônes de vue dégagés qu'offrent la Grande plaine agricole sont interrompus par des obstacles végétaux. Les silhouettes villageoises sont partiellement masquées derrière un écrin de verdure.

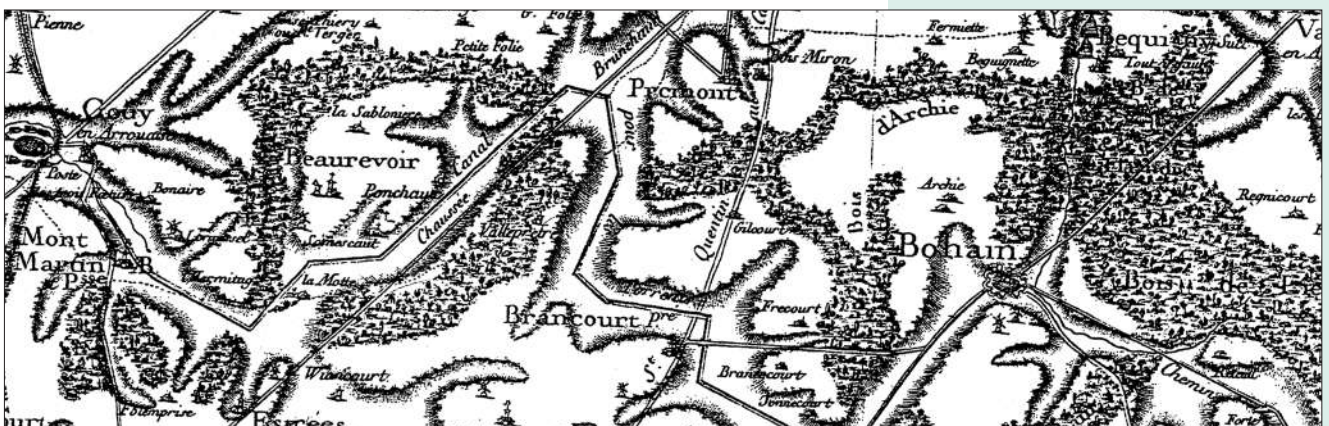
Cette végétation joue un rôle protecteur. Le bâti se démarque de la campagne immédiate comme pour retrouver une dimension plus humaine.

La taille et la délimitation par des haies bocagères des parcelles agricoles apportent une confusion chez l'observateur. Cette trame végétale organisée le replonge dans une ambiance proche de celles de la Thiérache et du Cambrésis. D'ailleurs, le village de Busigny, bien que situé en dehors du Département de l'Aisne, à quelques kilomètres de Bohain, se rattache au particularisme du Bohainois.

Outre la ceinture végétale qui cerne les implantations humaines, les zones boisées participent à la création d'une ambiance différente du reste de l'entité. Ici, le végétal ne fait plus seulement figure de repère dans le paysage; il en est une composante majeure.

Mais, dès que l'on quitte les espaces urbanisés, les champs ouverts s'imposent à nouveau comme pour rappeler à l'observateur que ce micro-paysage du Bohainois fait partie intégrante de la Grande plaine.

La carte de Cassini permet de lire l'évolution du végétal





LE BOHAINOIS Entre le bocage et l'openfield



Transition végétale entre le bâti et la campagne



Maintien d'une trame bocagère

Curiosités

A Bohain :

-> le chêne brûlé par les Espagnols, en 1630.

-> l'aménagement paysager du Canal des torrents.

Aux environs de Bohain :

-> la tour de Beurevoir où fut emprisonnée Jeanne-d'Arc, en 1430.

Autres curiosités :

-> une peinture de Matisse inspirée de la vie des tisserands de Bohain intitulée « la devideuse Picarde »

-> des peintures de Flamant

-> les fontaines

Par sa composition, elle souligne la survivance d'une mentalité rurale dans un cadre urbain. Cette réminiscence d'une activité pastorale se lit dans le découpage du parcellaire. En effet, les parcelles optent pour une dimension plus réduite que dans le reste de l'entité. Surtout, leurs limites sont rendues parfaitement lisibles par la trame bocagère.

Relief, végétal et parcellaire sont autant d'éléments qui accentuent la ressemblance entre le Bohainois et les entités paysagères qui le jouxtent... Cependant, dès que l'on s'éloigne de la périphérie urbaine, selon un axe Nord-Sud, on retrouve les champs à perte de vue, caractéristique première, de la Grande plaine agricole.

Outre son environnement paysager, le Bohainois s'individualise par son histoire. Sa situation frontalière l'exposait aux invasions. Au XVII^{ème} siècle, celle des Espagnols s'immortalise, aujourd'hui par les vestiges du chêne brûlé qui a fait l'objet d'une mesure de classement.

Le siècle qui a suivi les invasions Espagnoles a été marqué par l'apogée de l'économie textile. La ville de Bohain est devenue la cité des tisseurs. Comme à St-Quentin, cette activité a fait naître une relation particulière entre le pôle industriel et les villages les plus proches. L'habitat est encore aujourd'hui profondément empreint de ce passé florissant. On distingue les maisons étroites et accolées des ouvriers de celles, plus prestigieuses de leurs contremaîtres. Mais, si le Bohainois est encore associé au textile, cette activité est désormais en perte de vitesse.

Fragilité

Le particularisme paysager qui caractérise le Bohainois est fragile. La première menace qui pèse sur lui relève du risque de voir disparaître les reliquats végétaux. En effet, la pression toujours plus forte en faveur de l'exploitation agricole pourrait porter un coup fatal à l'activité pastorale, déjà bien timide, et réduire davantage les zones boisées.

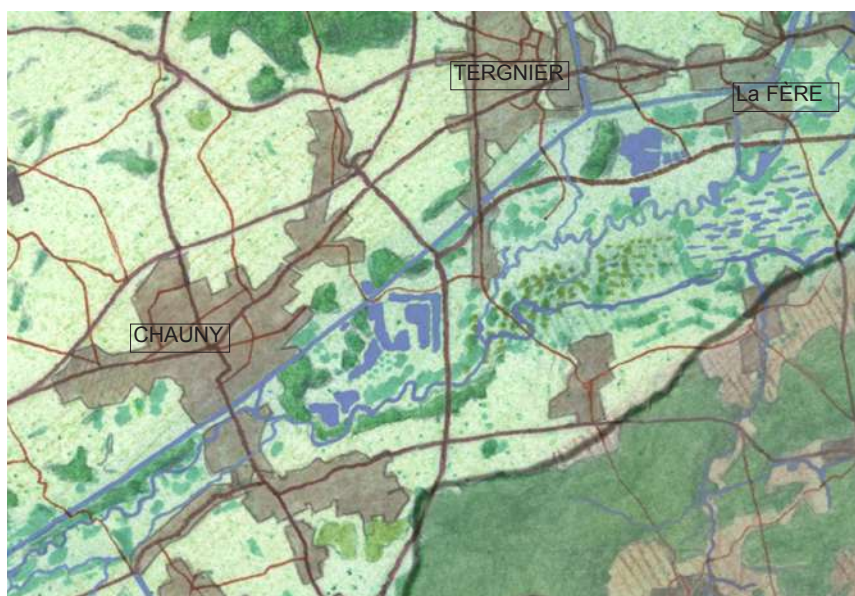
La présence de friches industrielles au coeur de l'urbanisation constitue une autre forme de fragilité. Elles constituent une atteinte à l'homogénéité des constructions.



Bohain.
Chêne brûlé par
les Espagnols
en 1636



CHAUNY, TERGNIER, LA FERRE Un bassin industriel sur l'Oise



Hôtel de ville de Chauny

«Chauny est une cité pleine d'entrain et de verve»

Rabelais in Gargantua

Chauny, Tergnier et La Fère s'individualisent par une urbanisation agglutinante qui, malgré son envergure, parvient à se fondre dans le paysage. Cette insertion harmonieuse s'explique par la correspondance entre la silhouette urbaine et la géomorphologie du site. La forme longiligne du bâti rappelle la planéité du milieu. La superposition d'horizontales donne une impression d'écrasement du bâti. Par ailleurs, depuis les voies de communications routières, les zones urbaines se dissimulent derrière un épai rideau d'arbres.

Outre l'intérêt représenté par l'urbanisme de la reconstruction, la ville de Chauny recèle plusieurs monuments d'un style original : l'hôtel de ville, le marché couvert ou encore les églises Saint-Martin et Notre-Dame. Par ailleurs, sur certaines façades, les fresques et sculptures retraçant l'histoire de Chauny accentuent la particularité des espaces urbanisés.

Enfin, Chauny, Tergnier et La Fère se trouvent à la croisée d'un important carrefour de réseaux routiers, ferroviaires, fluviaux mais aussi «électriques» avec, à Beautor, une concentration, presque unique dans le département, de lignes à haute tension.

Le pôle urbain et industriel de Chauny, Tergnier et de La Fère a pris son assise dans un environnement de qualité. Il émerge délicatement de la plaine alluviale de l'Oise bordée, au Sud, par les forêts de Saint-Gobain et de Coucy-Basse et, au Nord, par les collines du Noyonnais et l'ancienne forêt de Beine.

Le développement périurbain de ces trois villes, relativement proches l'une de l'autre, a favorisé une urbanisation continue qui peut donner une impression d'unité urbaine. Pourtant, cette agglomération ne forme pas un tout. Chauny, Tergnier et La Fère se distinguent, notamment, par leur domaine d'activité spécifique qui constitue le fondement de leur essor : l'industrie pour Chauny, le chemin de fer pour Tergnier et l'armée pour La Fère.

Elles ont toutes les trois subi le revers de l'évolution économique. A hauteur de Chauny, les friches industrielles en témoignent, notamment, celle de la centrale thermique de Beautor qui, pendant longtemps a marqué le site de ses trois cheminées. Tergnier a été «victime» de l'évolution des transports ferroviaires dont l'un des corollaires a été la diminution du trafic. Enfin, avec la fermeture de la majorité de ses casernes, La Fère s'est vue dépouillée de sa vocation.

Ces bouleversements ont un impact social considérable. L'habitat ouvrier, né de l'industrie chaunoise, ou encore les cités jardins qui étaient destinées à l'accueil des cheminots de Tergnier, sont les vestiges d'un passé économique plus glorieux qui s'offrent désormais à des populations diversifiées.

Les espaces urbanisés de ces trois villes présentent quelques similitudes. La première et la plus flagrante est certainement l'architecture qui date des années 20. Chauny, Tergnier et La Fère ont été détruites au cours de la grande guerre et plus partiellement lors du second conflit mondial. En dehors de ces deux conflits majeurs, encore bien présents dans les mémoires, les ruines des fortifications qui inséraient Chauny et La Fère sont là pour rappeler ô combien leur situation proche de l'Oise les a, jadis, exposées à de multiples invasions...



CHAUNY, TERGNIER, LA FÈRE Un bassin industriel sur l'Oise



Maisons ouvrières à Beautor



Eglise de Chauny

Ancienne caserne à La Fère



Le rapport entre le bâti et le végétal revêt une importance considérable dans ces trois villes mais à des degrés variés. Pour La Fère, l'intérêt découle de son implantation au cœur d'un vaste tapis de prairies humides qui limite très naturellement l'extension urbaine. Quant à la ville de Chauny, les espaces végétalisés se concentrent sur le tracé des remparts et sont autant d'invitations à la flânerie (Promenades...) ou à l'activité sportive (parcours de santé, jeu d'Arc...).

Curiosités

Chauny

- le forum (centre culturel)

Tergnier

- musée de la Résistance à Fargniers
- motte féodale dite Tombelle de Vouël

La Fère

- traces d'une ancienne voie romaine

Fragilité

- ZNIEFF

- Chauny, Tergnier et La Fère sont inclus dans le périmètre d'un Plan d'exposition aux risques d'inondations (PERI)

- Nombreuses friches industrielles (Chauny, Quessy, Beautor, Charmes)

- Pollution des sols

- Systématisation des carrières (risque écologique dans la Vallée d'Or)

Musée de la résistance à Fargniers





LA BASSE VALLEE DE L'OISE

La vallée d'or



« En aval de La Fère, l'Oise coule à travers une étendue étale de plaine bucolique, verte, opulente, chère aux éleveurs de bétail, que l'on nomme la vallée d'Or » (Robert-Louis Stevenson; En canoë sur les rivières du Nord)

La vallée d'Or est un espace très bien placé géostratégiquement.

L'Oise orientée Nord/Sud a constitué dès les temps les plus anciens une voie naturelle de pénétration; des voies stratégiques créées par les gallos-romains ont été empruntées par tous les envahisseurs même au 19^{ème} siècle, lors de l'invasion de Chauny, Saint-Gobain et La Fère par les troupes austro-russes. Aujourd'hui, une infrastructure routière dense offre des garanties certaines de développement dans toutes les directions, et rapproche ce territoire des grands pôles du Nord et du Sud.

Le caractère particulier de cette petite région est révélé par la découverte d'abondants et précieux gisements paléolithiques, de l'âge des métaux et de la pierre polie. Ces vestiges permettent de suivre l'évolution des fonctions économiques des premières sociétés humaines, fonctions orientées, à côté des métiers de la terre, vers des métiers de l'artisanat et du transport.

Plus près de nous, à l'ère de la civilisation industrielle, apparaissent la sidérurgie, la chimie, la meunerie, le chemin de fer, la première centrale thermique au bord de l'Oise... Ainsi s'affirme la vocation industrielle de la vallée d'Or. Citadins et ruraux y vont travailler ensemble, c'est la complémentarité ville-campagne, mais c'est aussi l'exode rural qui se met en marche, accompagné de l'évolution progressive des métiers de la terre, toutes mutations qui conduiront à la situation que nous connaissons, celle de la désertification rurale.



Condren - Peinture Michel Krif

La vallée d'Or tire son nom de la richesse de son sol, composé généralement de terres et pâturages alluvionnaires favorisant spécialement la culture des blés aux épis d'or, symbole d'abondance. L'unité de son relief, la douceur de ses versants verdoyants, sa forêt giboyeuse, sa rivière poissonneuse et joliment paresseuse, sont autant d'éléments concourant à créer une sensation d'harmonie.

La lumière particulière qui caractérise la vallée d'Or pourrait également justifier son appellation.

En période de crue, les prairies inondées par les débordements de l'Oise subissent une métamorphose sans comparaison. Cette vaste étendue d'eau fait figure de miroir dans lequel le ciel et les peupliers peuvent se refléter sans retenue. Le soleil agrémenté ce tableau, déjà resplendissant, de ses reflets dorés.

Sources : DIVOR - Explications du Président NABERES





LES COLLINES DU NOYONNAIS

Une petite Normandie au coeur du Chaunois



«entre Oise et Somme, (...) il est un pays de doux synclinaux, de vastes champs de blé aux angles desquels croissent de grands arbres, (...) de vergers dans le fond des vallons, et de chemins frais qui escaladent les bois de Genlis et ceux de Frières»

Jean Robert, (entre Oise et Somme)



Au détour de petites routes accusant une forte sinuosité, le paysage qui s'offre à nos yeux présente un air de Thiérache. Malgré les destructions de la première guerre mondiale, on découvre des réminiscences de fermes traditionnelles mêlant briques et colombages. La Thiérache se lit également dans les monts boisés entre lesquels serpentent des ruisseaux ayant creusé des vallons propices aux pâturages. Les vergers lovés dans le creux des vallons ou en périphérie des villages parachèvent cette impression de Thiérache.

Les collines du Noyonnais tirent également leur particularité de l'incroyable masse boisée qu'elles concentrent. Celle-ci est sans rapport avec l'organisation végétale du reste du bassin chaunois qui se présente sous une forme très diluée.



Les contreforts boisés des collines du Noyonnais constituent les limites septentrionales du bassin chaunois. Leur important dénivelé renforce la lisibilité des versants de la basse Vallée de l'Oise. Dans le paysage, les collines se perçoivent au-delà de la simple frontière fixée administrativement. Elles se prolongent dans le département voisin, formant un hémicycle à hauteur de Noyon.

Réplique miniaturisée des collines du Laonnois, elles correspondent à la même période géologique mais s'individualisent par la double rupture paysagère que constituent le massif de St-Gobain d'une part, et la vallée de l'Oise d'autre part.

Bien que la partie située dans l'Aisne ne soit que l'amorce du vallonnement, elle synthétise parfaitement l'ambiance générale. Les villages se sont ancrés en lisière de cuesta, là où le relief était le moins contraignant mais, sur un sol déjà bien pentu. Le sol mouvementé des collines a exclu tout établissement humain ainsi que toute perspective d'exploitation agricole. Par son relief, le territoire était voué à une occupation forestière. Aujourd'hui, ces parcelles boisées sont louées par d'importantes sociétés de chasse.

Curiosités

- > ancienne voie romaine au sud
- > abbaye et réserve de Commenchon, la Tombe Régnier, la ferme de Saint-Fiacre
- > site du jeu d'Arc et de la Fontaine Saint-Martin (Panoramas intéressants sur le vallon du Hélot vers Villequier Aumont et la Neuville en Beine)

Sensibilité

- > le passage de ligne à haute tension





LES VAUX DE SAINT-NICOLAS Sérénité religieuse d'un val verdoyant



Au coeur de la forêt de St Gobain, la petite vallée de St Nicolas offre un paysage de sérénité propice à la méditation. Clairière douce et lumineuse, elle se détache du sombre domaine forestier. Mais plus que cette pureté du paysage, ce sont les édifices religieux qui en sont les principaux centres d'intérêt.

A l'extrême nord de la forêt de St Gobain, le ruisseau de la Bovette prend sa source au milieu des bois et offre une charmante petite vallée verdoyante qui se prolongeait autrefois de l'étang de St Lambert à la Serre. Jusqu'au XIXème siècle, vaste zone marécageuse, elle était jalonnée de nombreux étangs. Puis, sous la pression des propriétaires des lieux, elle fut partiellement asséchée pour être mise en culture et plantée de peupliers.

Au fin fond de la clairière, Philippe Ier fonda au XIème siècle l'abbaye de St Nicolas-au-Bois pour loger les ermites bénédictins. De ce magnifique ensemble architectural, il ne reste aujourd'hui que des ruines. Seule une partie du logis abbatial du XVème siècle, flanqué de deux tourelles, semble encore dominer les lieux. Feutré à l'orée des bois, il est encore un peu plus isolé du monde extérieur par les douves de l'ancienne enceinte fortifiée et par les étangs en périphérie du domaine.

Si l'abbaye a été discrètement bâtie au sein des bois, la ferme du Tortoir, quant à elle, apparaît soudainement comme l'élément fédérateur de la vallée de la Bovette.



Tortoir de St Nicolas aux Bois
M. Krif

Si d'autres petites vallées peuvent présenter des caractères semblables à celle de St Nicolas, seule cette dernière offre un paysage réellement empreint d'un caractère particulier dans ce grand ensemble forestier.

Parenthèse de lumière et de fraîcheur, clairière verdoyante au coeur de la forêt, les Vaux de St Nicolas, offrent le calme et la sérénité propices à la prière.

Contraste de lumière, contraste de couleurs, contraste de sentiments...

Passage d'un univers totalement dominé par l'arbre à celui dominé par l'architecture monastique, témoin d'une richesse passée, empreint d'une nostalgie tout particulièrement perceptible à la tombée du jour, quand les derniers rayons du soleil se reflètent sur les pierres de l'édifice.

*"Comme ces enfants sortis du saloir,
J'ai quitté mon rêve au penser inerte.
Equarquillant l'oeil à la découverte,
Me suis réveillé tout près du Tortoir.*

*Et j'ai trouvé là, dans sa niche verte,
Un joli moulin tournant dans le soir.
- Papilloterie, à ton bon vouloir,
Laisse-moi rentrer par ta porte ouverte.
(...)"*

La Papilloterie
Christian Duchêne, Juin 1989

Abbaye de St Nicolas au Bois



LES VAUX DE SAINT-NICOLAS

Sérénité religieuse d'un val verdoyant

Construit au XIV^{ème} siècle par les moines qui y pratiquaient les activités de pressoir et de moulin à foulon, le Tortoir ne conserve aujourd'hui que les bâtiments qui servaient à héberger les hôtes de l'abbaye : l'ancien prieuré.

L'ensemble du site a en effet été plus ou moins démantelé par le Baron Coppée, riche industriel belge, qui voulut en 1924 faire de ce domaine un espace agricole expérimental. Des bâtiments ont alors été détruits, d'autres modifiés.

A l'extrémité du grand étang, disparu accidentellement il y a plusieurs années, mais que les propriétaires envisagent de remettre en eau dans un proche avenir, se dresse le moulin de la Papilloterie, construit en 1620 par Quentin Mignault. Le moulin dépendait de l'abbaye St Nicolas-aux-Bois mais cessa son activité dès 1690.

La vallée de St Nicolas, en raison de la richesse de son patrimoine architectural, est au coeur de nombreux circuits touristiques pédestres et routiers.

Pourtant, le Tortoir et l'abbaye, appartenant au domaine privé, ne sont pas ouverts à la visite; c'est le charme du site dans son ensemble qui s'offre aux promeneurs et c'est peut-être amplement suffisant...

Afin de préserver l'authenticité des lieux, une zone de silence est actuellement à l'étude sur ce secteur.

Curiosités

-> le village de St Nicolas-au-Bois

-> l'ancien prieuré du Tortoir

-> l'abbaye St Nicolas

-> le moulin de la Papilloterie

Fragilité

Les attentions portées au domaine forestier contribuent à la mise en valeur de la vallée. Il semble simplement nécessaire de souligner l'importance du village de St Nicolas, qui fait partie intégrante du site : il faut s'efforcer de préserver son caractère rustique et authentique en prenant particulièrement soin de ses espaces publics, des limites privées et de son extension urbaine. C'est la lecture du site qui doit être préservée globalement en se souciant principalement de l'occupation du sol aux abords des monuments et de leurs éventuels travaux de restauration.



LA MONTAGNE DES CREUTES

Ilôt verdoyant au coeur du Laonnois



Dans le cadre de l'unité paysagère du Massif de St Gobain qui englobe la butte de Mons dans sa vaste zone boisée, la montagne des Creutes s'individualise par son étroitesse qui lui confère une fonction de belvédère, véritable presqu'île verdoyante au-dessus des dépressions de l'Ardon et de Cessières. Elle offre, au hameau des Creutes, un magnifique panorama sur le laonnois.

Réplique de la butte de Laon, la butte témoin de Mons correspond aux premiers reliefs tertiaires de la Côte de l'Île de France. Succession de strates éocène, elle présente, comme toutes les "collines" de la région, une épaisseur calcaire du Lutétien qui a depuis longtemps été exploitée pour la construction, et qui a permis de creuser les innombrables habitations troglodytiques.

Anciennes carrières, anciens refuges, les grottes des Creutes ont été percées au Moyen-Age et peut-être même antérieurement.

De plus de 100 mètres de haut, l'amphithéâtre des Creutes domine la vallée de l'Ardon et semble vouloir se confronter aux sommets alentour ; son intérêt stratégique indéniable explique qu'il ait pu servir de refuge à plusieurs reprises. Pourtant, l'intérêt majeur de ces cavités réside certainement dans leur stabilité thermique, entre 8 et 10 °C toute l'année. La plupart des constructions récentes du hameau ont adossé leur pignon au coteau calcaire qui leur procure ainsi une cave parfaitement isotherme.



Habitations troglodytiques au hameau des Creutes



Le village de Laniscourt

Pourtant partie intégrante de la butte de Mons, la montagne des Creutes semble s'en détacher nettement et apparaît comme une presqu'île dirigée vers l'immensité de la plaine du Laonnois et ouverte vers la montagne couronnée.

Domination de l'espace, confrontation à la grandeur du paysage alentour et tout à la fois repli sur soi derrière une épaisse muraille végétale protectrice. Voir sans être vu...

Découverte d'un patrimoine étrange, feu-tré au coeur de la roche et de la végétation, mémoires des premiers hommes, antres mystérieux, architecture militaire qui semble nous faire voyager dans les lointaines jungles d'Angkor...



LA MONTAGNE DES CREUTES Ilôt verdoyant au coeur du Laonnois



Fort de Laniscourt

"Arrivés bientôt au sommet, un panorama splendide se développait sous nos yeux.

Devant nous une plaine immense s'étendait par là les grands bois de Laverigny et de Samoussy, vers l'Ardenne et la Champagne, jusqu'aux limites de l'horizon que l'oeil incertain confondait avec le ciel. Du milieu de cette étendue, pour ainsi dire sans limite, la butte de Laon, isolée de toute part, s'élevait comme une île du sein des flots et laissait briller au soleil les flèches de ses églises et les tours de ses remparts.

A nos pieds, perdues au fond d'une crique de ce vaste espace, de cette mer sans eau (...), se groupaient les maisons de Mons-en-Laonnois, dont les toits de tuiles et d'ardoises tranchaient avec vigueur sur le vert foncé des jardins des vergers, tandis que tout autour des rampes adoucies, couvertes de vignobles, s'élevaient semblables à un large amphithéâtre, jusqu'aux roches calcaires qui le couronnent et forment son pourtour."

Excursion de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, à Mons-en-Laonnois et ses environs par Amédée Piette - 1874

Outre la nature du sous-sol et le relief, l'abondance végétale caractérise cet espace ; plateaux et coteaux sont densément boisés, isolant les habitants par un rempart de verdure. Pourtant, à l'image des villages du sud de Laon, les coteaux de Mons étaient plantés de vignes et de vergers.

Le reboisement est un phénomène relativement récent et correspond au développement d'une friche arborée survenue à la suite du déclin du vignoble laonnois au début du siècle.

Le positionnement des masses végétales participe aujourd'hui de la découverte du site : tantôt transparence, tantôt opacité, paysage caché, paysage dévoilé...

Ravin et voûte arborée séparent Bourguignon de Mons, en préservant un effet de surprise particulièrement intéressant : contraste entre l'espace fermé du vallon, la rupture de la butte et l'ouverture vers la grande plaine.

Des hauteurs de la butte, les percées à travers les feuillages sur les vallées alentour sont rares et éphémères ; seule celle des Creutes semble avoir été préservée de cet envahissement végétal.

Comprise entre la ville de Laon et le village de Bourguignon, la montagne des Creutes, riches de curiosités, est inévitablement située sur les routes touristiques du laonnois et participe de son image en offrant un vaste paysage empreint d'une éternelle noblesse.

Curiosités

- > le fort militaire de Laniscourt
- > le tumulus protohistorique dit "Tombeau de la Reine Brunehaut"
- > l'église de Mons-en-Laonnois
- > la hottée de Gargantua à Molinchart
- > les villages de Bourguignon et de Royaucourt

Fragilité

Le pittoresque du hameau semble avoir été intégré par les habitants ; le site, peu aménagé présente une authenticité profonde. Si les coteaux étaient autrefois plus ouverts, ils ont tendance, comme pour l'ensemble des versants des collines du Laonnois et du massif de St Gobain, à se refermer. Et tout comme la prolifération arborée, l'extension urbaine du bourg de Mons-en-Laonnois doit être maîtrisée si l'on veut préserver la majesté du panorama sur la cathédrale de Laon.



LES LANDES DE VERSIGNY Vestiges de pratiques agro-pastorales



A la limite nord de la forêt de St-Gobain, à l'extrémité de l'ancienne marécageuse de l'abbaye de St Lambert, se trouvent des reliques de landes sèches et humides, bien étranges dans cette vaste plaine crayeuse.

Discrètes, secrètes même, les landes de Versigny se cachent aujourd'hui en plein coeur d'un massif boisé. Autrefois exploitées pour l'extraction de la terre de bruyère et comme pâturages, les landes couvraient, en 1950, plus de 200 ha sans arbres. Depuis l'abandon de ces activités, les bouleaux, puis toute la strate forestière ont progressivement colonisé le milieu.

Le boisement a considérablement réduit l'intérêt écologique du site, en faisant quasiment disparaître le lycopode, espèce protégée rare, caractéristique de ces espaces de landes acides.

Sous l'impulsion du Conservatoire des Sites Naturels, qui a permis le classement d'une partie du site en "Réserve naturelle" en 1995, des clairières ont été préservées, voire réouvertes. Des expériences de régénération des landes acides sont actuellement en cours d'élaboration. Les relevés de données physiques et botaniques, permettent de comprendre le fonctionnement du milieu, les conditions de sa remise en valeur et ses tendances évolutives.

Aujourd'hui, plus d'une dizaine de végétaux sont légalement protégés, comme le Genêt poilu, la Rossolis à feuilles rondes ou le scirpe flottant et de nombreuses espèces animales inféodées aux landes sont répertoriées : la Vipère péliade, le Sympètre noir, libellule très rare en Picardie...

L'originalité du site tient à la rareté grandissante de ces milieux tourbeux, au patrimoine culturel qu'il porte en lui, témoin d'une activité humaine révolue, mais aussi à une richesse écologique évidente liée à la nature du sol et à son "irrigation" naturelle. Sur ce territoire relativement limité, des milieux forts différents se cotoient, parfois même sans transition...



Le site des landes de Versigny conserve en son coeur sa particularité paysagère.

Si le site ne se dégage pas visuellement du grand paysage alentour en s'identifiant pleinement au massif de St Gobain, ce sont ses qualités intrinsèques qui en font toute l'originalité.

Sécheresse, ou au contraire humidité excessive des sols se succèdent : mixité de milieux sur le territoire, mais aussi au cours des saisons.

Patrimoine écologique et paysager de la région picarde, les landes de Versigny sont aussi la trace ultime de l'activité d'extraction de la terre de bruyère par les horticulteurs locaux, relique d'une activité oubliée...



LES LANDES DE VERSIGNY

Vestiges de pratiques agro-pastorales



En fonction du type de nappe phréatique, un milieu acide peut radicalement virer à l'alcalinité. Ce phénomène complexe est particulièrement observable au niveau de "la mare à zouzou", où se succèdent des phases d'acidité et d'alcalinité induisant une végétation spécifique, capable de s'adapter à ces variations de pH. Comme l'ensemble de l'aire marécageuse de St Lambert, les landes de Versigny ont été drainées à la fin du XVIIIème siècle et sont sillonnées de fossés drainants. L'avenir du site est conditionné par l'action de l'homme ; sa démarche scientifique est donc primordiale car elle aura à la fois une action sur la préservation des milieux écologiquement riches, mais aussi une action évidente sur le paysage. L'extraction de la tourbe est terminée. Faut-il alors recréer les marécages naturels à l'image du XVIIème siècle, faut-il concevoir le site avec les aménagements qui y ont été réalisés depuis plusieurs dizaines d'années?

Aujourd'hui, la volonté de biodiversité semblent prévaloir pour le Conservatoire des Sites. C'est donc la diversité des milieux qui est encouragée, favorisant ainsi une multitude de micro-paysages, secrets, cachés au coeur d'un épais couvert végétal.

Curiosités

-> Circuit de découverte du site des landes de Versigny

Sensibilité

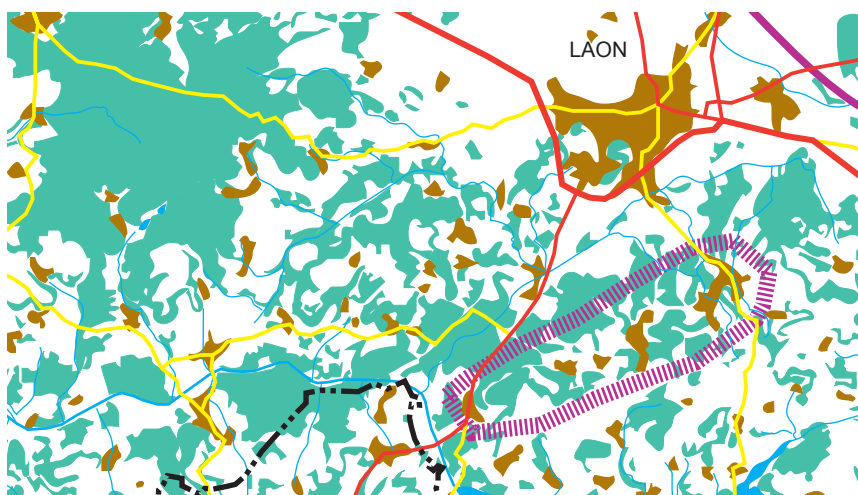
Le site est fortement dépendant de l'action de l'homme. Les clairières tourbeuses ne seront préservées qu'avec la persévérance du Conservatoire des Sites.

La fréquentation du site ne semble pas mettre en danger les milieux naturels. La mise en place du sentier de promenade permet, de manière cohérente, de faire découvrir les landes, tout en protégeant les activités de recherches qui s'y déroulent et en protégeant les milieux les plus fragiles. Un exemple à suivre...





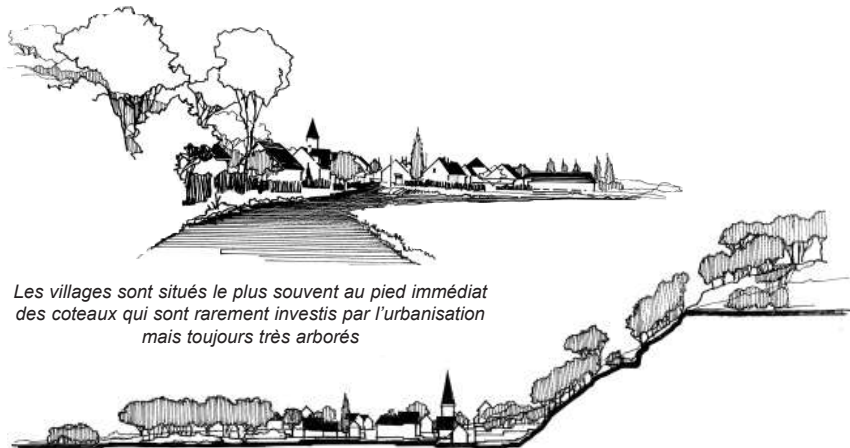
LA CUESTA DES VILLAGES VIGNERONS Un chapelet de paysages



Au sortir de l'immensité horizontale d'où jaillit la butte de Laon, on aborde les collines du Laonnois par la longue guirlande des villages vigneronniers adossés à la première cuesta de l'entité. Une situation privilégiée place cette riche bande paysagère entre la plaine humide et boisée de l'Ardon et les flancs verts et protecteurs du plateau agricole. La route, jalonnée de cirques moutonnants de végétations qui accueillent pâtures ou villages, annonce le caractère original de ce site incomparable.

On pénètre ici une densité rare de richesses architecturales autant que paysagères. Façonnée par des siècles d'une histoire remarquable, chaque séquence de perception renvoie aux vestiges de la splendeur de l'évêché de Laon.

Le prestige de ces bourgs prend sa source au 13^{ème} siècle. La culture de la vigne, largement dominante à ce moment, est le point de départ providentiel qui assure un développement stable et durable. La concentration de moyens dans les mains de quelques propriétaires terriens favorise l'édification, au 17^{ème} et 18^{èmes} siècles, de constructions civiles de prestige : les vendangeoirs en pierres blanches des Creutttes et du Chemin des Dames. Avec ces derniers persiste la toponymie pour évoquer ce passé révolu.



Les villages sont situés le plus souvent au pied immédiat des coteaux qui sont rarement investis par l'urbanisation mais toujours très arborés



Vue aérienne d'Urcel
M. Bourreux

Les collines du Laonnois abritent un grand nombre de ces "enclos" paysagers. Pourtant ceux qui cachent les anciens villages vigneronniers ont un charme bucolique sans pareil.

On doit ce fourmillement d'impressions au dialogue qu'entretiennent entre eux végétation, architecture et histoire. De cette fusion intime émane le souffle d'un lieu vivant de mémoire. Les volumes gracieux mais trapus des églises romanes sidèrent le regard au sortir des coteaux humides encombrés de lianes. Nous sommes dans un paysage de contrastes qui par son étirement impose une découverte dynamique.





LA CUESTA DES VILLAGES VIGNERONS

Un chapelet de paysages



“Bruyères est un des meilleurs pays de France, respirant l’air des forêts et des montagnes, buvant au sources de la fontaine minérale, cultivant la vigne et le froment. On vit cent ans dans ce pays-là.”

«Confessions» d’**Arsène Houssaye**



Vendangeoir à Nouvion-le-Vineux

Verger aux abords d’un village



L’Eglise, dont la puissance et l’omniprésence semblent rappelées à tout regard par la silhouette dominante de la cathédrale voisine, impose par ses édifices romans un respect à la mesure de leurs dimensions.

Les vignes, ravagées par des épidémies et anéanties par l’introduction de vins extérieurs, via le chemin de fer, ont cédé leur place à des friches forestières inextricables qui déterminent un caractère nouveau. Depuis peu, les vergers anciens tendent, eux aussi, à disparaître.

Fragilité

Aux multiples intérêts touristiques se joignent, en les menaçant, les intérêts immobiliers, qui font de ce long ruban privilégié un site de fortes pressions foncières. La proximité du pôle urbain laonnois, la qualité et le prestige du lieu suscitent de nombreuses demandes de constructions. Pression qui assume une lourde responsabilité dans la destructuration de la morphologie ancienne, qui rassemblait, en un tissu dense, les habitations autour d’une place centrale. Désormais la route basse se ponctue de constructions reliant ce qui autrefois formait de petits îlots d’intimité.

Cette évolution dévalorise ce site, en compromettant son harmonie visuelle tellement appréciée par les nombreux promeneurs (circuits VTT et de randonnée) et touristes (circuits des vendangeoirs) qui fréquentent l’endroit.

Vorges



LA VALLEE DE L' AISNE

L' identité du département



Description générale

L' Aisne est bordée sur sa rive nord d' un ensemble de collines basses et, plus en arrière, d' une ligne de hauteurs qui constituent le plateau du chemin des Dames ; en avant-plan, des zones au drainage incertain peuvent abriter des zones marécageuses, voire tourbeuses, assez rares dans la vallée de l' Aisne.

Plus qu' un paysage de vallée à proprement parlé, il s' agit ici d' un paysage ouvert sur la vallée. A ce titre, on peut distinguer 2 types de villages : ceux des bords de l' Aisne (Bourg et Comin, Beaurieux...) et les villages troglodytes (Moulins, Paissy...). Ces derniers sont accrochés à la falaise très escarpée qui est une des composantes géographiques fortes du secteur. En effet, pour en parler, des termes tels que ravins, promontoires, mont, montagne sont employés. A ces terminologies, correspondent des paysages remarquables, ouverts ou semi-ouverts sur la vallée de l' Aisne, soulignés par des masses boisées sur les pentes. Plus au Sud, et dans les zones de relief moindre, les bosquets font place aux espaces cultivés ou aux vergers.

Ce secteur est limité par des voies routières importantes, qui traversent le département d' Est en Ouest,

- au Nord, au sommet de la crête : la RD 18 dite « le Chemin des Dames »,
- au sud, au fond de la vallée, longeant l' Aisne: la RD 925,
- une troisième enfin, transversalement : la RD 927 rejoignant Laon par Bruyères-et-Montbérault, Cerny et Bourg et Comin.



L' Aisne à Vailly



Le canal latéral à l' Aisne

L' Aisne, une rivière en apparence nonchalante mais capricieuse





LA VALLEE DE L' AISNE L' identité du département



Le village de Cuissy-et-Gény accroché à la falaise

Dans le paysage de la vallée, l'urbanisation participe amplement à la qualité du site par ses modes d'implantation, souvent linéaire, et sa façon d'épouser les formes du relief dont elle tire profit pour l'ambiance chaleureuse de ses espaces.



Un village blotti dans l'échancrure du plateau



Braye-en-Laonnois, un village de la vallée situé au fond d'un profond thalweg, en contrebas du Chemin des Dames

Configuration d'un site de ravin du Chemin des Dames. On observe parfaitement le glissement de terrain sur les rebords du plateau



Deux éléments forts dominent cette géographie : l'eau par la rivière Aisne et le canal latéral, ainsi que la frontière naturelle de sa vallée au Nord (ravins, promontoires). Une végétation spontanée et abondante se développe sur les pentes abruptes et crée un écran végétal masquant souvent l'existence des implantations urbaines accrochées à la falaise. En contrepartie, les vues sur la vallée de l'Aisne sont nombreuses à partir de la crête.

La perception des villages dans le paysage est sensiblement différente suivant les endroits d'où on les aborde. Depuis les hauteurs, ils se confondent avec les formes générales du paysage, laissant seulement émerger les clochers. Depuis les accès remontant de la vallée, les constructions accrochées mettent en évidence les caractéristiques géomorphologiques du site. Il est important dans tous les cas de préserver les éléments végétaux structurants du paysage tels que les haies, bosquets, bois, car ce sont eux qui créent la profondeur de champs.

Les coteaux latéraux de la vallée ont une particularité assez remarquable : ils sont creusés de profonds thalwegs ou ravins, parfois très longs et démultipliés en plusieurs branches. Ceux-ci sont des lieux protégés, des mondes clos très différenciés les uns des autres, véritables refuges pour les implantations urbaines qui s'effectuent sous forme de petits villages individualisés, remarquablement adaptés au terrain mouvementé.





LA VALLEE DE L' AISNE

L' identité du département

Intérêt écologique

La vallée de l' Aisne est relativement pauvre sur le plan écologique, aussi ces zones ont-elles un intérêt circonstanciel qui se double d' une originalité sur le plan botanique en offrant des tonalités plus méridionales par rapport aux coteaux du Laonnois

Ce sont surtout les pelouses qui sont l' objet de l' inscription en site Natura 2000 ; on y relève 7 habitats, dont 3 prioritaires, formations herbeuses sèches semi-naturelles sur calcaires, pelouses calcaires karstiques, forêts de ravins

Sur les pelouses, nombreuses espèces d' orchidées, Orchis araignée, Orchis homme pendu, Orchis militaire, Limodore à feuilles avortées, espèces rares comme l' Ornithogale des Pyrénées, dans les zones plus humides, le Gaillet boréal, l' Orchis ignoré, le Sénéçon des marais, le laitron des marais, le potamo coloré ; sur des pelouses sableuses, on trouve l' Oeillet velu, l' Aigremoine odorante, la Véronique en épi, l' Armérie faux plantain, la Fausse gesse

L' intérêt faunistique est plus mal connu que l' intérêt floristique. On note dans les zones basses une avifaune assez diversifiée, sur les coteaux, des espèces thermophiles, des papillons, le Fluoré, la Petite Violette, un reptile rare, le Lézard des Souches.

Evolution actuelle du paysage

Menaces, gestion ayant une influence sur le paysage

Les quelques zones qui sont dans la vallée de l' Aisne semblent à peu près en équilibre, malgré une disparition progressive des dernières pelouses ; les pelouses de coteaux sont nettement plus menacées de disparition paysagère par embroussaillage.

La vallée orientale de l' Aisne à son contact avec la Champagne. Les contrastes sont très marqués entre espaces boisés (coteaux, bords de la rivière) et les vastes étendues agricoles.



Végétation spontanée des coteaux

Zones Nationales d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

125, Bois des Buttes et Marais de Ligny,
126, Marais du Temple,
196, Massif forestier du Beau Marais/Neuville/Coulevres,
202, Coteau de Rochefort à Ostel,
203, Massif forestier d' Agasse,
204, Coteaux de Bellevue, du Gratte-col et du dragon

Habitat

48, réseau de coteaux calcaires du Soissonnais oriental.

Orchis militaire

Orchis homme pendu





LA VALLEE DE L'AILETTE Nature, loisirs et culture



Le plan d'eau de l'Ailette

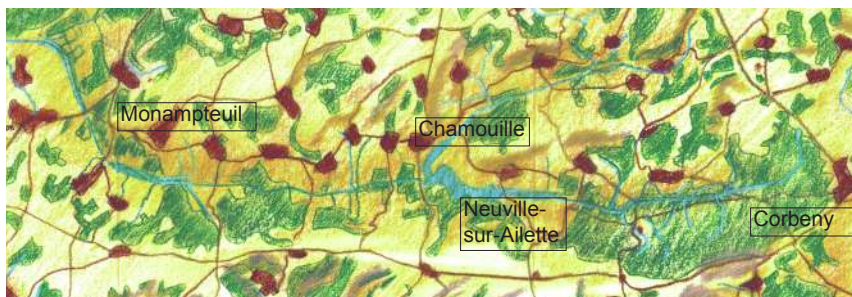
Les petites routes qui serpentent en suivant les ondulations parfois abruptes du relief permettent de découvrir des villages abrités en parfaite harmonie avec la nature. Elles donnent aussi la possibilité d'apercevoir, au détour d'un virage, ou au sommet d'une côte, de larges horizons vers Laon, la plaine champenoise ou la vallée de l'Aisne (Craonne, Craonnelle).



Les formes du relief



L'Ailette à Colligis-Crandelain (ci-dessus)
et à Pinon (ci-dessous)



La vallée de l'Ailette est caractérisée par une géographie qui fait alterner les vallées avec les reliefs plus ou moins marqués. La végétation suit cette alternance et les surfaces cultivées succèdent aux bois, aux bosquets ou aux haies. Les silhouettes des villages viennent s'inscrire dans ces formes naturelles sans créer de grandes cassures, tant les formes et les couleurs du bâti sont en harmonie avec le paysage.

La vallée se subdivise en deux parties assez distinctes dont les ambiances et les caractéristiques sont assez différentes.

1 - la partie située en amont

Elle traverse l'entité paysagère des collines du Laonnois, entre le plan d'eau et la butte de Mons. La géographie très particulière du site auquel il faut adjoindre la vallée de la Bièvre, a marqué depuis longtemps l'histoire du département. C'est en limite Sud de ce secteur que se trouve le Chemin des Dames, point de vue remarquable sur les paysages de la vallée. Haut-lieu d'histoire, mais aussi pôle touristique incontournable de l'Aisne avec le bassin de Monampteuil et le Parc de l'Ailette, il offre des paysages vallonnés, riches en couleurs changeantes et en végétation variée. Le caractère rural est très affirmé.

Le paysage, meurtri et bouleversé par les guerres a repris sa légitimité et offre maintenant des massifs forestiers et des boisements de première importance. C'est également dans ce secteur que l'on trouve les jardins de plantes aromatiques de l'abbaye de Vauclair.



LA VALLEE DE L'AILETTE

Nature, loisirs et culture

Les pentes sont par endroit très abruptes et conduisent aux crêtes à partir desquelles les points de vue sont remarquables. Le site est limité au sud par la crête du Chemin des Dames qui marque le paysage et renforce l'opposition entre la plaine et les fonds de vallées. Cerny est la seule commune reconstruite après la guerre de 1914 sur la crête. L'ancien village, tout comme celui de Craonne était jadis installé sur les pentes nord dominant la vallée de l'Ailette. Les autres villages, très lisibles et visibles du Chemin des Dames offrent par leur composition compacte une véritable unité, tant par la forme que par les couleurs, le seul élément marquant étant souvent le clocher. En amont du site, se trouve le plan d'eau de l'Ailette dont l'énorme surface marque à la fois le paysage et l'activité touristique.



La vallée de la Bièvre et le village du même nom



Vue sur le village de Craonne



Le canal de l'Oise à l'Aisne à Chevregny juste après son passage souterrain

2 - la partie située en aval

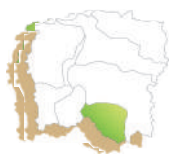
Elle s'étend de la butte de Mons à la confluence avec l'Oise, séparant le Massif de Saint-Gobain des plateaux du Soissonnais. Ce secteur, pôle économique en devenir, en contrepoint de Laon, est situé dans une zone marquée toute entière par l'omniprésence de l'eau. La vallée est ici beaucoup plus ouverte. L'ensemble Anizy-Pinon a acquis un dynamisme dû à la présence du canal de l'Oise à l'Aisne et de la voie ferrée Paris-Laon. Le canal marque fortement le paysage mais aussi tous les cours d'eau, marais, étangs, rûs qui viennent alimenter l'Ailette. L'orientation Nord-Sud de ces cours d'eau, régulière et perpendiculaire à la rivière, contribue à la formation d'un maillage dense affirmant les caractéristique de la vallée à cet endroit. L'urbanisation y est très développée.



Le canal de l'Oise à l'Aisne à Pinon



Le parcours de l'Ailette au pied du massif de Saint-Gobain



LA VALLEE DE L'AISETTE

Nature, loisirs et culture

Znieff

46, Pelouses calcaires de Montchâlons, Orgeval, Bièvres et Chermizy,
56 Plan d'eau et Haute vallée de l'Ailette,
57, Vallée de la Bièvre,
171, Côte de l'Ailette de Monampteuil à Trucy,
174, Savart de Neuville/Ailette

Habitat

46, Collines du Laonnois oriental (inclus le versant nord et les zones marécageuses de pied de cuesta)



Boisement spontané des coteaux

Intérêt paysager

La qualité et la répétition des pelouses forme un continuum paysager qui fait contraste avec les masses plutôt boisées du fond de vallée.

Evolution actuelle du paysage, menaces, gestion ayant une influence sur le paysage: Comme beaucoup de sites du Laonnois, l'abandon des pratiques agricoles et pastorales autre que celles de la grande culture a conduit à une banalisation du milieu et si la richesse de beaucoup de pelouses est encore importante, on voit année après année leur superficie décroître. Il y a là une simplification du paysage qui ne rend pas compte des potentialités biologiques.

Les milieux naturels

Vallée en grande partie tourbeuse, entourée de coteaux encore en grande partie en pelouse

Intérêt Znieff

Cortège de pelouses avec une flore de milieux secs et chauds absolument remarquables, orchidées notamment. Les zones tourbeuses ne sont pas tout à fait aussi riches, mais l'ensemble est d'un niveau tout à fait remarquable, presque comparable à ce qu'on observe à Cessières.

Intérêt habitat

Très grand nombre d'habitats, 14, dont 4 habitats prioritaires, formations herbues sèches semi-naturelles sur calcaires, pelouses calcaires karstiques, landes sèches, forêts alluviales résiduelles

Intérêt floristique

Avant tout le cortège de plantes thermophiles comme les orchidées (Limodore à feuilles avortées, Platanthère à deux feuilles, Orchis singe, Orchis musc, Ophrys araignée, Gymnadenie odorante), plus Phalangère rameuse, marguerite de la Saint-Michel, Fumaria vulgaire, Germandrée des montagnes, Inule à feuille de saule, Anémone pulsatille, Laîche humble, dans les parties plus humides Laîche raide, Grande Berle, Renoncule en pinceau, sur la cuesta et son flanc nord des espèces du cortège de celles qu'on rencontre à Cessières.

Intérêt faunistique

Sur les versants, nombreux oiseaux, mais l'intérêt primordial est celui d'un cortège d'insectes papillons comme le Fadet de la Mélique, la Mante religieuse ou de reptiles amateurs de chaleur, comme le lézard vert. Dans les fonds marécageux et surtout sur le plan d'eau de l'Ailette, l'avifaune est très riche, Pie-grièche grise et écorcheur, Huppe fasciée, Canard plongeur, Fuligule morillon, il a été noté également la présence du Héron cendré, des passages de Grue cendrée et de Balbuzard pêcheur.

Frêne



Peuplier

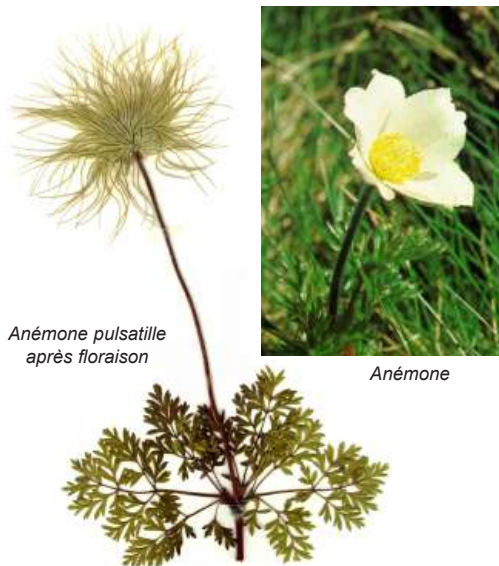


Pins





LA VALLEE DE L'AILETTE Nature, loisirs et culture



Les orchidées



Robinier

Chataigner

Bouleau

Chêne





LE PAYSAGE DES CANAUX D'une rivière à l'autre

Axes structurants, au même titre que les routes, les canaux s'en distinguent par l'ambiance qu'ils dégagent.

Les paysages de brumes matinales qui y sont souvent associés leurs confèrent une dimension des plus poétique.

Si les infrastructures routières mettent rarement en scène les paysages environnants, il en est tout autrement pour les canaux qui constituent un mode d'approche unique du paysage.

Les navigants découvrent des axes de vues privilégiés dont la magie et le charme les placent à un même niveau de découverte qu'un petit chemin de campagne.

«le canal se faufile au travers d'un environnement séduisant où le calme rayonne. Tout au long de cette croisière, le passager découvre un milieu sauvegardé, bordé d'une dense et verte végétation des deux côtés du Canal, de robustes arbres éloignent les promeneurs du monde, terrestre et procurent une douce intimité. Ici, en dépit de quelques envolés de canards et le chants d'oiseaux, le risque de rencontrer des touristes est bien mince...»

L'Aisne

La Ferté Milon



1- Canal de l'Oise
2- Canal de la Sambre à l'Oise
3- Canal de l'Aisne



Les canaux constituent un moyen d'approche paysager privilégié de notre Département. Leur maillage organisé s'étend sur une grande partie du territoire, offrant une découverte, au fil de l'eau, des différents visages de l'Aisne.

Les paysages du Vermandois et de la Vallée de l'Oise se dévoilent respectivement à partir du Canal de St-Quentin et du Canal de la Sambre à l'Oise. Assurant tous deux une liaison avec la capitale, le premier débouche sur le Département du Nord et le second rejoint la Belgique.

A l'orientation verticale de ces deux voies fluviales s'oppose celle du Canal de l'Aisne qui traverse le Département selon un axe Est-Ouest. Si les canaux de St-Quentin et de la Sambre à l'Oise jalonnent des paysages homogènes, regroupés





LE PAYSAGE DES CANAUX D'une rivière à l'autre

dans une même entité, il n'en va pas de même pour le Canal de l'Aisne dont le tracé horizontal coupe plusieurs entités paysagères. Ce découpage n'enlève rien à son charme puisqu'il offre aux navigateurs une palette paysagère animée par sa diversité. Son parcours dans le Département de l'Aisne commence par les paysages d'openfield de la Grande plaine agricole pour se fondre, très rapidement, dans ceux, plus mouvementés et plus agrestes, des Collines du Laonnois puis, du Massif de St-Gobain. Le Canal de l'Aisne retrouve ensuite des paysages agricoles qui correspondent aux étendues cultivées du plateau du Soissonnais.

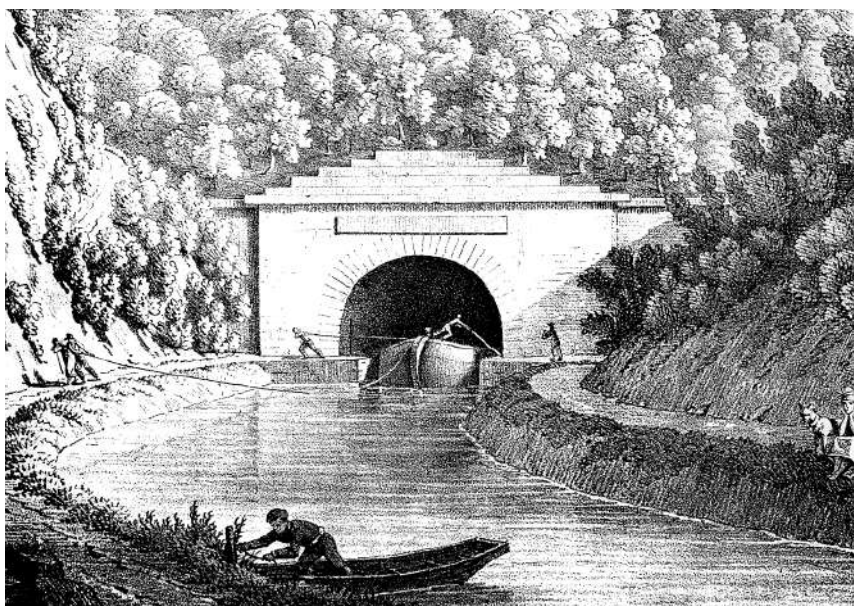
Cet important maillage fluvial destiné, autrefois, à satisfaire les échanges économiques, laissait présager une vocation touristique. Les canaux s'orientent désormais vers une fonction de plaisance. Des politiques locales visent à améliorer, notamment, leurs berges pour les rendre plus attractifs. Les maisons d'éclusiers font l'objet d'une attention toute particulière (encouragement au fleurissement...).

Curiosités

- > Touage toujours en fonctionnement au souterrain de Riqueval
- > Canal souterrain de Braye-en-Laonnois (sous le plateau du Chemin des Dames)
- > «le Retz», dans le sud de l'Aisne. Ancienne péniche commerciale transformée en bateau de croisière
- > en 1960, l'écluse de Chavignon a été choisie par le réalisateur J. Delannoy pour tourner «le baron de l'écluse» avec comme acteur principal Jean Gabin.

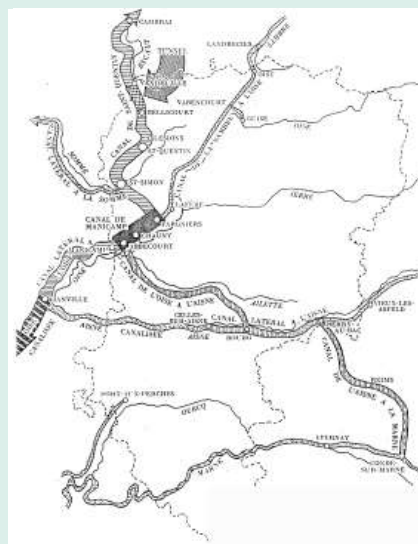
Fragilités

- > entretien des berges des canaux et des maisons d'éclusiers («protéger l'univers fragile et poétique des éclusiers» *L'Aisne*)



« loin du monde et du bruit, les canaux nous conduisent doucement à la découverte de nos trésors paysagers ».

L'Aisne



Voies fluviales de l'Aisne



Canal souterrain de St-Quentin
Album Pingret - 1820

PAYSAGES DE L'AISNE

CENTRE ET NORD DU DÉPARTEMENT DE L' AISNE

PREMIÈRE PARTIE L'INVENTAIRE DES PAYSAGES

LES PAYSAGES RECONNUS



CAUE de l'Aisne



Les Paysages reconnus sont des paysages particuliers qui bénéficient d'une reconnaissance plus large, soit, départementale, régionale, voire même, nationale.

Cette notoriété s'explique par différents critères qui peuvent être d'ordre culturel (les villes de Guise et de St-Quentin), historique (le Chemin des Dames), économique (la ville d'Hirson), légendaire (le bourg de Liesse) ou naturel (les forêts domaniales).

Cette reconnaissance est souvent source d'une forte fréquentation touristique. Celle-ci est d'ailleurs encouragée lorsqu'un ou plusieurs éléments du paysage font l'objet de mesure de protection (les églises fortifiées de Thiérache, les Forêts domaniales...).

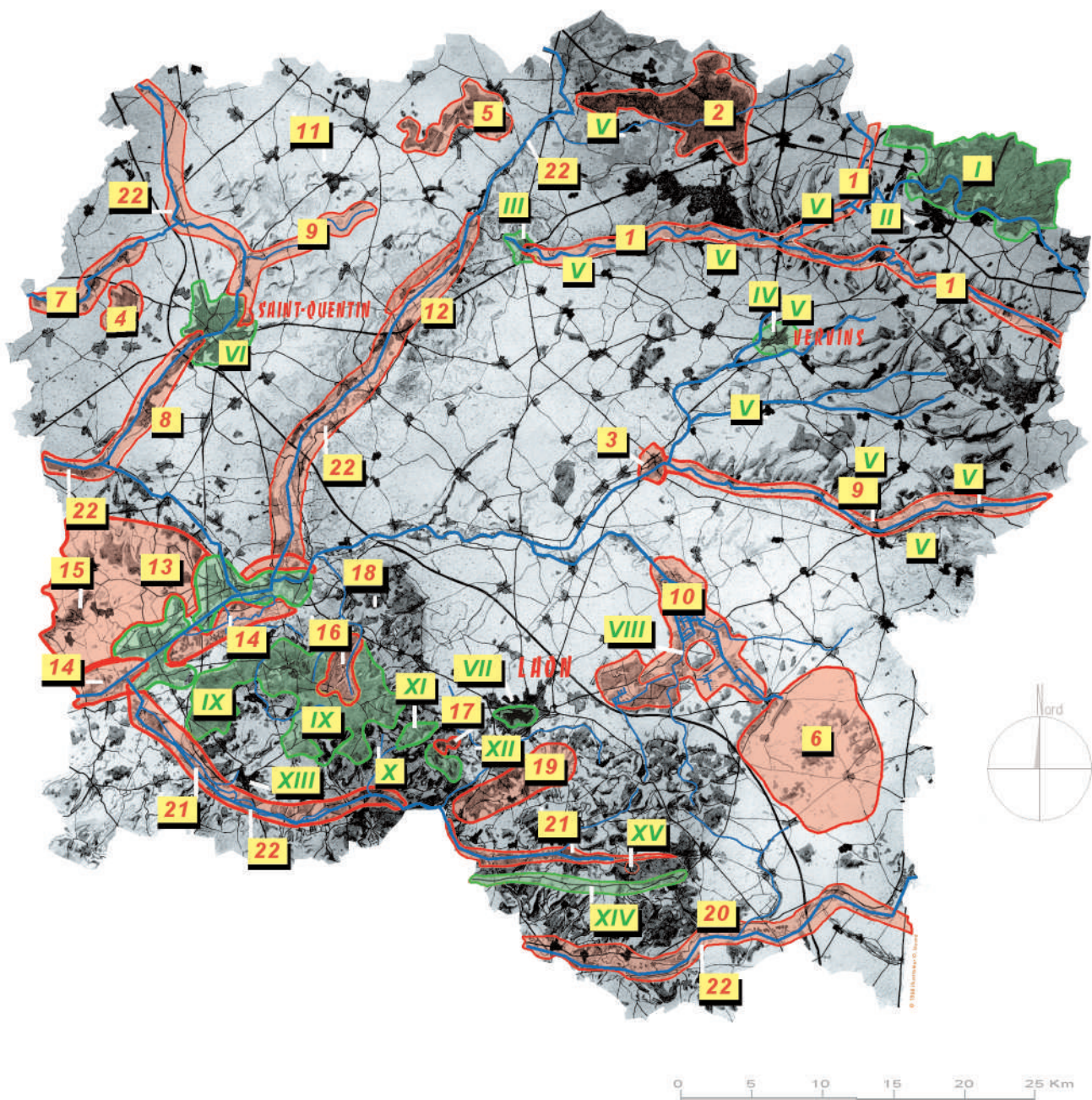
Mais plus que de simples sites touristiques, leur attrait est avant tout paysager. C'est ainsi que le Chemin des Dames, dont la renommée nationale trouve son fondement dans le premier conflit mondial, est unique de par l'ambiance paysagère qui le caractérise. De même, la basilique de St-Quentin participe à la mise en scène de la silhouette urbaine dans le grand paysage.

Définitions:

Paysage particulier: se distingue par le caractère différent de celui de l'entité dans laquelle il se situe, caractère insolite, ambiance originale ou particulière.

Paysage reconnu : paysage particulier qui se distingue par la reconnaissance dont il fait l'objet. Celle-ci pourra être : sociale, culturelle, historique, institutionnelle...

NOTA : pour plus de clarté, l'hydrographie est indiquée principalement dans les paysages concernés.





Les paysages particuliers

- | | |
|---|---|
| 1 La vallée de l'Oise et du Thon | 12 La falaise de Bernot |
| 2 La forêt du Nouvion | 13 Le bassin industriel de Chauny-Tergnier-La Fère |
| 3 La ville de Marle | 14 La basse vallée de l'Oise |
| 4 Le bois d'Holnon | 15 Les collines du Noyonnais |
| 5 La forêt d'Andigny | 16 Les vaux de Saint-Nicolas |
| 6 Les savarts de Sissonne | 17 La montagne des Creuttes |
| 7 La vallée de l'Omignon | 18 Les landes de Versigny |
| 8 La vallée de la Somme | 19 La cuesta des villages vigneronns |
| 9 La vallée de la Serre | 20 La vallée de l'Aisne |
| 10 Les marais de la Souche | 21 La vallée de l'Ailette |
| 11 Le Bohainois | 22 Les canaux |

Les paysages reconnus

- | | |
|--|--|
| I La forêt de Saint-Michel | VIII Le bourg de Liesse |
| II La ville d'Hirson | IX La forêt de Saint-Gobain |
| III La ville de Guise | X Le vallon de Prémontré |
| IV La ville de Vervins | XI Les marais de Cessière |
| V Les églises fortifiées de Thiérache
- N.B. Toutes les églises ne sont pas localisées | XII De Royaucourt à Bourguignon |
| VI La ville de Saint-Quentin | XIII Le château de Coucy |
| VII La butte de Laon | XIV Le chemin des Dames |
| | XV La clairière de Vauclair |



LA FORET DE SAINT MICHEL Un paysage montagnard



Sous-bois exhubérant où fougères et digitales abondent.

Frontière naturelle, le massif forestier de St Michel est la relique axonaise de l'immense forêt ardennaise qui était tant admirée par César.

Paysage forestier des massif montagneux anciens en bordure des grandes plaines de craie...

Alternance des plantations, contraste de luminosité et de couleur.

Forêt exubérante, forêt rigide, où partout l'eau sourd et se fait écho du bruissement des feuillages.

Paysage favorable aux légendes les plus étranges, c'est aussi un lieu de promenades, de loisirs, de plaisir, si proche des villes et qui pourtant en paraît si loin...

Richesse d'un patrimoine architectural monachal qui participe grandement de la reconnaissance de la forêt.

Bien qu'au coeur d'une vaste zone bocagère, l'ambiance de la forêt contraste nettement avec les alentours. Les accidents du relief, accentués par les volumes boisés, résineux, digitales, fougères, cascades et petits cours d'eau rapides semblent nous transporter en montagne, en plein coeur du massif vosgien..



Véritable frontière naturelle avec les départements du Nord, des Ardennes et la Belgique, le massif forestier de St Michel s'étend dans le département sur plus de 6000 ha.

Originale pour sa position, la forêt l'est aussi pour la nature de son sous-sol; située à l'extrémité du socle primaire ardennais, elle se fonde sur un sol limoneux à forte tendance hydromorphe qui lui confère un degré d'humidité particulièrement propice au développement parfois exubérant de la végétation, et la constitution d'écosystèmes caractéristiques des zones montagnardes des Ardennes.

La majorité du peuplement forestier est constituée de feuillus, avec la prédominance du taillis sous futaie de Chêne pédonculé. Les résineux, Epicéa et Douglas, parfaitement adaptés au caractère acide du sol, sont en grande quantité et constituent des parcelles sombres et rigides réparties sur l'ensemble du domaine.

Une dizaine d'habitats naturels ont été répertoriés, dont deux habitats prioritaires des forêts alluviales résiduelles : formations herbacées à *Nardier stricta* raide et pelouses siliceuses méditerranéennes.

La flore présente une richesse exceptionnelle avec plus de dix espèces protégées en Picardie dont la *Circée intermédiaire*, la *Raiponce en épi* ou la *violette des marais*...

La faune présente quant à elle un intérêt notable au niveau écologique avec notamment le chat forestier, des oiseaux comme le *Cingle plongeur* ou la libellule *Cordulle métallique*. Le gibier, lui aussi d'une grande richesse permet une activité de chasse particulièrement développée.



LA FORET DE SAINT MICHEL

Un paysage montagnard

De nombreux ruisseaux sillonnent le massif, l'Oise le traverse, le Gland le longe au sud. Plusieurs étangs et cascades, aujourd'hui aménagés, constituent de véritables curiosités dans le paysage calme et pastoral de la Thiérache. La cascade de Blangy, les étangs du Pas Bayard, de Neuve Forge et de la Lobiette sont autant de lieux qui, proches des villes d'Hirson, de St Michel, mais aussi d'Anor et de Fourmies dans le Nord sont de véritables zones naturelles de loisirs.

La forêt, aliénée par l'Etat à la Révolution est aujourd'hui partiellement privée, seule une partie relativement restreinte est gérée par l'ONF.

La volonté d'une gestion plus "paysagère" de leur part se traduit par une gestion raisonnée et des aménagements adaptés. La découverte du site est dynamisée par une alternance de futaie de résineux et de taillis sous futaie ; contraste entre espaces fermés et sombres, espaces transparents et lumineux, espaces naturels et espaces aménagés.

Les villes d'Hirson et de St Michel, sont étroitement liées au milieu forestier. L'urbanisation tend à "grignoter" l'espace en périphérie de la forêt, atténuant progressivement les transitions entre les espaces urbains et forestiers.

Blottie à l'orée des bois, l'abbaye de St Michel se fait discrète. Fondée au X^{ème} siècle par des moines irlandais, l'abbaye fut victime de multiples guerres et incendies. A la Révolution française, l'abbaye, transformée en verrerie et filature fut préservée, et les grandes orgues construites en 1714 par Jean Boizard furent sauvées. Successivement orphelinat et fabrique de chaussures, elle a aujourd'hui retrouvé sa vocation spirituelle autour des manifestations musicales qui s'y déroulent.

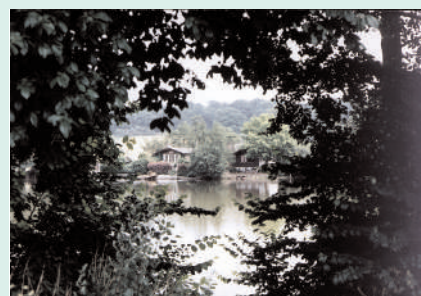
Fragilité

Le mode d'exploitation de la forêt procure au milieu et au paysage une certaine stabilité, en particulier dans les zones domaniales qui jouissent d'un certain statut de protection.

Les éventuelles menaces sembleraient plutôt les extensions urbaines qui toujours se rapprochent du milieu forestier, réduisant les espaces de transition.

Curiosités

- > Les étangs du Pas Bayard
- > la cascade de Blangy
- > abbaye de St Michel-en-Thiérache
- > musée de la vie rurale à Saint-Michel



Pittoresque du petit étang du Pas Bayard en plein coeur de la forêt de St Michel



Cascade sur l'Oise



Abbaye de St Michel-en-Thiérache



LA VILLE D'HIRSON Cascades et chemin de fer



L'Oise à Hirson



Entre la douce Thiérache des bocages et l'inquiétante forêt de St Michel, s'étendent les villes d'Hirson et celle de Buire sa voisine.

Au XI^{ème} siècle, période de grande puissance des seigneurs de Guise, Hirson est une place forte dont le rôle est capital. Elle est la porte qui arrête les envahisseurs de l'Est. Ville-pont elle fut, comme toutes ses soeurs de Thiérache la proie d'occupations ravageuses, de batailles destructrices.



C'est surtout l'histoire récente qui marque cette ville, et particulièrement l'histoire ferroviaire. En 1870, alors que les premières locomotives font entendre leur souffle de vapeur, la commune ne compte qu'un peu plus de 3000 habitants et quelques petites industries métallurgiques et textiles.

C'est surtout l'histoire récente qui marque cette ville, et particulièrement l'histoire ferroviaire. En 1870, alors que les premières locomotives font entendre leur souffle de vapeur, la commune ne compte qu'un peu plus de 3000 habitants et quelques petites industries métallurgiques et textiles.



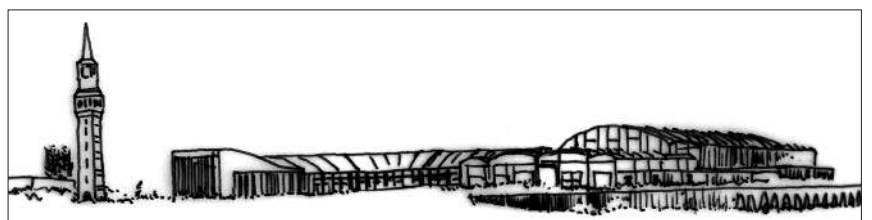
Les extensions périphériques d'Hirson



La rotonde de la friche SNCF à Buire

Jusqu'en 1885 une étoile ferroviaire se constitue mais ne donne à Hirson qu'un rôle modeste d'échange locaux. L'explosion est générée par l'exploitation de gisement de fer de l'Est de la France, le trafic s'intensifie, la gare doit s'agrandir. La guerre aura raison de ce développement et c'est en ruine que l'occupant la quittera.

C'est à la petite commune rurale voisine, Buire, que la reconstruction va profiter ; en effet, une partie du flux transit désormais là. Le trafic croissant impose la construction de deux cités (l'une cité-jardin, l'autre au plan plus rigoureux) pour loger le personnel toujours plus nombreux.





LA VILLE D'HIRSON

Cascades et chemin de fer

Après 1929, année d'apogée pour le pôle ferroviaire Hirson-Buire qui voit passer plus de 10 millions de tonnes de marchandises, la modernisation et la seconde guerre mondiale laminent ce site qui ne retrouvera plus son activité passée.

Au Nord et à l'Ouest, Hirson rencontre la dense forêt communale. Chassés des bois, l'Oise et le Gland cascaden aux portes de la ville avant de s'y unir. Les cours d'eau cloisonnent les quartiers de la ville ancienne en plusieurs îlots où l'on peut encore voir quelques constructions des XVII et XVIII èmes siècles qui mêlent pierre et brique.

Par le Sud et l'Est le site ferroviaire capte toute l'attention en dressant sa florentine en appui sur la rotonde au toit courbe ; classée monument historique, la florentine est un vestige remarquable de l'architecture ferroviaire du début du siècle. Cette impressionnante tour-horloge allie fer, béton armé, brique et verre. Les frises en faïence à la base de la tour et de la flèche sont enrichies de motifs géométriques.

Fragilité :

La vaste friche ferroviaire est sans doute la cicatrice la plus disgracieuse des lendemains glorieux. C'est pourtant une richesse patrimoniale importante qui mérite d'être réhabilitée et valorisée. C'est là que se trouve certainement l'opportunité de revitaliser cette ville située aux franges du département.

Curiosité :

- les cascades de Blangy
- la bibliothèque
- le site ferroviaire





LA VILLE DE GUISE Du donjon au palais social



Gravure ancienne représentant
un moulin sur l'Oise



Le familistère de Godin

L'histoire de Guise conditionne le regard que l'on porte sur les paysages urbains. La modestie de son étendue, de son nombre d'habitants, le déclin de son industrie ne viennent pas à bout de ce potentiel unique qui sait par son originalité occulter toutes les peines infligées par la conjoncture.

Le nom seul de la ville met en appétit; on se laisse fasciner par le donjon, par le Familistère parce que les noms des Ducs de Guise et celui de Godin renvoient à une référence culturelle unanime. Le dialogue anachronique qu'entretiennent ces deux édifices a une charge symbolique à la hauteur des antécédents de la ville; elle a été fécondée par des conflits guerriers et devastateurs en un temps, puis par des actions utopiques et généreuses en un autre.

Ce passé presque dévorant voile un peu le charme simple de cette petite ville; les canaux et l'abondance des briques rouges lui donnent, au détour d'une rue, un côté batave. La végétation maîtrisée du Familistère, opposée au tissage végétal aléatoire des pentes abruptes de la vallée de l'Oise, rappelle que Guise n'est pas une simple ville de la Thiérache des bocages. Elle est trop ancienne et citadine pour être assimilée à la douceur agricole des haies pourtant toutes proches.



Enveloppée dans un méandre de l'Oise, Guise s'annonce par la masse impressionnante de son donjon circulaire. Si Vervins s'affirme comme la capitale administrative de la Thiérache des grandes cultures, Guise est sans doute le pôle historique le plus rayonnant de l'entité.

La quiétude qui baigne la cité d'aujourd'hui ne laisse guère soupçonner les faits et les personnages illustres qui ont forgé le renom du fief des Ducs de Guise. C'est en effet après que le comté de Guise ait été érigé en duché par François Ier que la noble maison joua un rôle fondamental dans la France du XVI^e siècle par le biais de deux membres en particulier: François et Henri. Le premier s'illustre surtout durant les combats qui opposent la France aux troupes de Charles Quint puis aux anglais. Chef des catholiques, il meurt assassiné sous François II. Quant à Henri, Chef de la ligue catholique, il participe aux massacres de la Saint Barthélémy. Trop populaire et ambitieux, Henri III commande son assassinat.

Plus tard, c'est Camille Desmoulins qui contribuera à la renommée de la ville. Sa notoriété lui vient de son appel à l'insurrection lancé le 12 Juillet 1789 au Palais Royal. Révolutionnaire "indulgent", il décrie dans ses textes la politique de terreur du Comité de Salut Public, ce qui lui coûtera la vie ainsi que celle de sa femme Lucile.

Au plus fort de la révolution industrielle, un brillant et humaniste capitaine d'industrie en quête d'innovations techniques et sociales se donne les moyens de réaliser un rêve insufflé par les théories de Charles Fourier: le Palais Social. Ce visionnaire génial, c'est Godin qui lance en 1856 la construction de l'ensemble collectif unique du Familistère dont l'ambition est de donner à ses ouvriers "l'équivalent de la richesse".





LA VILLE DE GUISE

Du donjon au palais social

Guise, comme la plupart des villes de Thiérache, a beaucoup souffert des conflits depuis la guerre de Cent Ans jusqu' à la guerre de 14-18, en passant par les guerres de religions, les campagnes de Louis XVI et celles de Napoléon. Très exposée aux expéditions militaires frontalières on comprend que, dès la fin du XII ème siècle, la cité édifie une forteresse en grès dominée par un imposant donjon. Modifiée au XVI ème siècle, la place forte, s'entoure d'une enceinte supplémentaire constituée de murs de brique hauts de 48 m. Vauban apporte quelques transformations assurant de meilleurs angles de tirs.

La crise économique qu'a connue la ville lui a coûté, corollaire de la déprise industrielle, une forte chute démographique. Aujourd'hui, la vacance et le délabrement de certaines constructions attestent de cette perte de dynamisme économique.

Les rues anciennes, serrées dans l'étai des architectures des XVI, XVII et XVIIIèmes siècles, gravissent les pentes qui mènent au château. La ville moderne, érigée pendant l'explosion industrielle, se développe entre les méandres des canaux de l'Oise avec pour morceau de bravoure, le Familistère qui répond au donjon féodal. Le Palais social de Godin tranche sur la ville organique ancienne en adoptant une rigueur de plan et un rapport entre le bâti et les espaces verts qui donne une grande respiration au complexe ouvrier.

Fragilité

L'essoufflement économique est certainement le facteur principal de la dégradation des paysages urbains. L'habitat ancien vieillissant, les canaux endommagés et desservis par le "bricolage" des riverains et les friches compromettent par endroits le potentiel considérable de cette ville d'eau.



“Les bras de l'Oise, sur les bords desquels se construit la ville qui a donné son nom à l'une des plus illustres familles de France, étaient, il y a encore un siècle, bordés non seulement de roseaux, de joncs et de saules rabougris produisant l'osier commun utilisé en vannerie [...] mais encore de touffes d'or, hautes parfois de deux mètres, qui formaient un épais rideau végétal où n'hésitaient pas à se cacher les maraudeurs et les contrebandiers.”

La vallée de l'Oise autrefois - J. AUBERT





LA VILLE DE VERVINS Une petite ville à la campagne



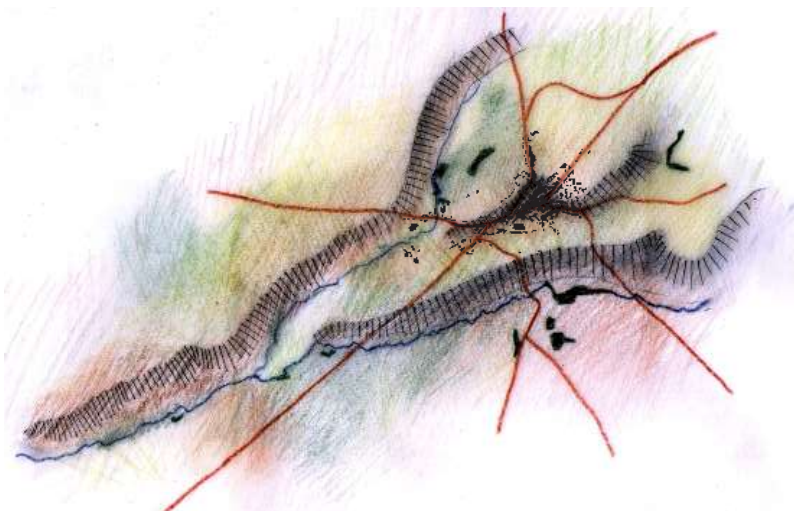
L. ALBERTINI
une rue de Vervins

Fièremment perchée, Vervins est l'une des rares villes qui montre encore un visage médiéval. Sa façon d'envelopper, comme un gant d'armure, l'éperon qui la supporte évoque les assauts sans merci auxquels elle a été autrefois confrontée. Ses petites rues étroites, cahoteuses sur les pavés de grès parlent encore du quotidien des habitants que la peur faisait se masser dans une enceinte trop exigüe et sombre.

L'architecture, bien que plus récente, répond assez bien au dessin imprévisible des rues. Peu larges, les immeubles se tassent les uns contre les autres dans une cascade qui se joue de l'alignement des corniches et du faîtage des toits. Les rives à la française lancent des angles aigus qui finissent de déconstruire l'ordre pourtant recherché par l'architecture des XVIIème et XVIIIèmes siècles.

Dans un univers très minéral de facettes, le parc qui couronne le promontoire de Vervins s'apprécie comme une respiration d'autant plus intense qu'on y jouit d'un vaste panorama sur la dégringolade des toits qui se perd dans l'immensité des cultures environnantes.

Une petite place arborée
au traitement chaleureux



Pivot de la Thiérache des grandes cultures, la ville de Vervins occupe la tête d'un éperon délimité par les vallées de la Simone et du Chertemps.

Une ville aux proportions modestes qui jouit néanmoins d'un passé ancien qu'on peut ainsi esquisser : d'abord lieu de rendez-vous périodique des agriculteurs sédentaires venus là pour échanger leurs produits, Verbinum devient à l'époque gallo-romaine une petite bourgade entourant une place de transactions. Son implantation favorable encourage Raoul de Coucy à faire de ce lieu une place forte campée au coeur d'une Thiérache tourmentée. Il élève un rempart flanqué de vingt-deux tours dont dix sont encore sur pied à ce jour. La prudence de ce seigneur ne suffira pourtant pas à mettre la petite ville à l'abri des incendies et pillages perpétrés par les Espagnols de Charles Quint et les voisins belliqueux de Hollande. La dernière injure faite à ces remparts dérisoires remonte à la première guerre mondiale, alors que la bourgade était occupée par les troupes allemandes.

Sa position stratégique sur un noeud viaire en fait un pôle administratif, commercial et culturel important. Certaines entreprises se sont établies ici, profitant de la proximité des matières premières pour l'industrie agro-alimentaire et plus généralement d'une implantation au coeur de l'Europe. Vervins jouit aussi de son statut de sous-préfecture du département.





LA VILLE DE VERVINS *Une petite ville à la campagne*



Le paysage urbain de la ville ancienne est structuré par un ensemble de rues étroites bordées de hauts bâtiments en brique dont la date d'édification remonte parfois au XVII^{ème} siècle. Les remparts contiennent la vieille ville tassée sur elle-même qui n'offre sur les paysages environnants aucune perspective si ce n'est depuis la place de l'église, disposée comme un belvédère.

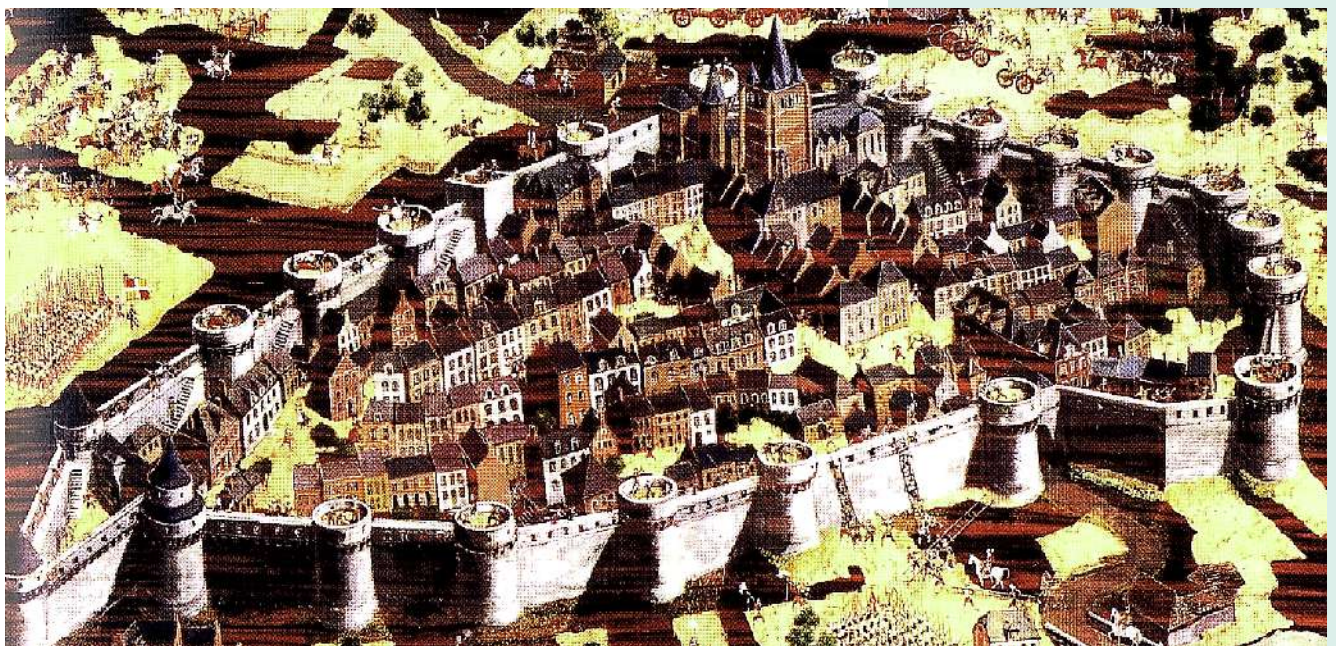
Un parc planté de grands arbres coiffe la densité des constructions et assure la transition avec les masses végétales des environs.

Fragilité

Dans un contexte économique difficile pour la Thiérache, Vervins parvient à conserver un dynamisme industriel qui s'affiche de manière parfois brutale aux abords de la ville.



L. ALBERTINI
L'église de Vervins





LES EGLISES FORTIFIEES DE THIERACHE Les pieuses forteresses des bocages



Eglise d'Hary par M. Romagny

Dès les premières apparitions de leurs clochers, les églises fortifiées, sentinelles, canalisent toute l'attention.

Sans elles, rien ne paraît du passé tumultueux de cette région frontalière, qui aujourd'hui ne dit rien des drames qu'elle a portés. Ni nostalgie, ni deuil, leur témoignage est silencieux.

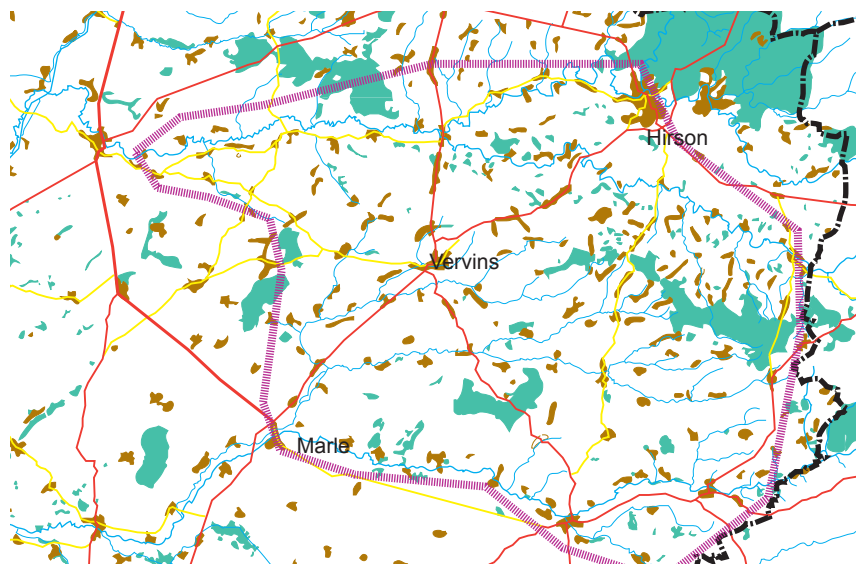
Aussi a-t-on parfois le sentiment d'une illusion surréaliste quand, au détour d'une haie, une église en arme relève notre regard.

Dans les villages, elle prend des allures de cuirassier à côté duquel les habitations ramassées sur elles-mêmes, avouent leur fragilité.

Les hiéroglyphes qui bardent les flancs des forteresses contribuent à renforcer l'énigme qui renvoie à un autre temps, à un autre espace.

Par effet de contraste, après le bercement des bocages riants, les églises fortifiées parviennent à nous inquiéter.

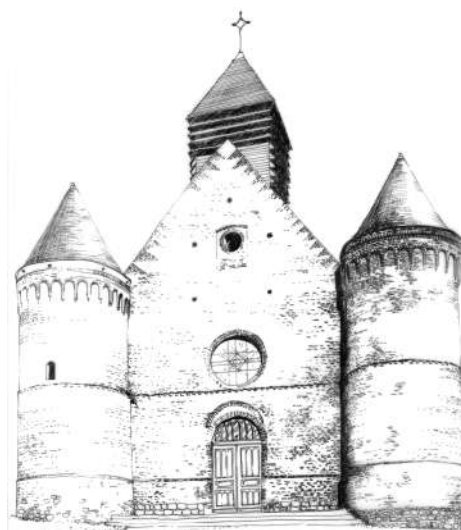
Eglise de Beaurain par Albertini



A cheval sur la Thiérache bocagère et la Thiérache agricole, les églises fortifiées sont campées le long des vallées de l'Oise, de la Brune et de la Serre. Quelques autres, plus discrètes, se dispersent dans les environs de Vervins. Ces églises portent en elles le caractère intime de l'ensemble de la Thiérache, pourtant elles se rassemblent sur une surface suffisamment bien circonscrite, pour qu'on puisse considérer qu'elles composent à part entière une entité paysagère originale.

Construits, pour certains, dès le 12^{ème} siècle, ces édifices sont à l'origine, à vocation uniquement culturelle. De dimensions modestes, ils ne comportent, outre le chœur et la nef, qu'un bas-côté unique. Le clocher restera longtemps une simple structure de bois fortifiée ultérieurement. La fortification est une réponse, entre autres, à l'insécurité générée par les conflits qui opposent le Royaume de France à l'empire germanique aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Les hordes de mercenaires aux ordres de Charles Quint opèrent, venant du nord de la Thiérache, des "descentes" dévastatrices. Les villageois résignés à perdre une partie de leurs biens, ne consentent pas à livrer leur vie sans l'avoir âprement défendue. Aussi, à la moindre menace, tous se réfugient entre ces murs épais avec un ravitaillement assurant une autonomie suffisante pour laisser les assiégeants.

Si l'église a dû endosser ce rôle protecteur, c'est qu'aucune place forte civile n'était implantée dans ce périmètre; d'où l'originalité de ces édifications.





LES EGLISES FORTIFIEES DE THIERACHE

Les pieuses forteresses des bocages

Comme si la charge symbolique et la démesure de leur volume ne suffisaient pas, les églises aiment à occuper les points hauts au coeur des bourgs. De là, elles exhibent leurs attributs menaçants : tours, échauguettes, donjons percés d'archères...

Edifiées dans l'indigence, elles ne s'agrémentent pas d'une modénature audacieuse. C'à et là, la noble pierre blanche laisse supposer par son abondance ou sa rareté, le degré de participation financière du riche voisin laonnois.

A la brique rouge sombre se mêlent quelques briques vernissées qui dessinent d'énigmatiques motifs géométriques. Les maçons belges et hollandais signent ainsi leur contribution à l'édification de ces forteresses.



Même en terrain plat, le volume des églises fortifiées émerge des toits, et de la végétation abondante qui marque les limites de la ville.

Elles ponctuent un espace troublé par la trame du bocage en assurant entre elles une covisibilité fréquente qui donne son échelle à l'étendue bocagère. Elles rappellent à tout regard les soubresauts de l'histoire de la Thiérache. Chaque village s'organise autour des abords dégagés de ces monuments en disposant sa trame bâtie dans le respect de la "respiration" qu'impose un tel volume.

Eglise de Sorbais



Portail de l'église de Parfondeval

Fragilité

Classées, les églises fortifiées bénéficient de toutes les attentions que méritent les monuments historiques. Leur originalité les porte au rang de curiosité touristique de premier ordre dans le département ; les nombreuses dispositions de valorisation (circuits, musées...) en témoignent. Cette fréquentation demande la mise en valeur de l'ensemble du périmètre en matière de paysage naturel et urbain.



Eglise de Chaourse

"...L'église de Thiérache n'a guère pour elle que cette parure guerrière qui semble sortie de l'ombre des temps reculés, porte au songe, à la mélancolie et, quelquefois, à la peur.

Car elle est née de la peur, hélas, et de la longue misère des gueux abandonnés à la rapacité de la soldatesque.[...]

Ces églises sont témoin de la volonté d'un peuple de rustres acharné à ne pas mourir.[...]

Tant et si bien que ce chapelet de demeures religieuses et guerrières est aujourd'hui la parure, songeuse et déroutante, de la contrée des grands bois, de l'herbe toujours verte, des haies profondes, des lourds pommiers et des ruisseaux secrets sous le cresson bleu."

Marc Blancpain





LA VILLE DE SAINT-QUENTIN Sentinelle dans la grande plaine agricole



Vue aérienne du centre ancien de Saint-Quentin

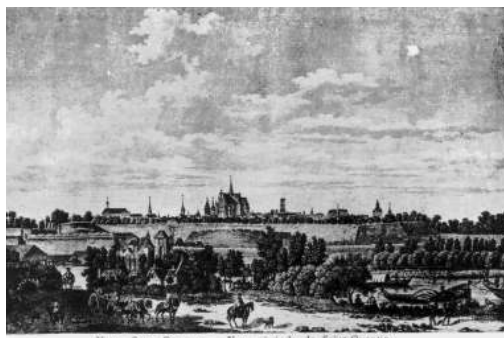
Bâtie sur la sépulture d'un martyr, l'ancienne collégiale de Saint-Quentin, devenue basilique, a été le point d'ancrage au développement urbain de la ville.

La rivière Somme a longtemps constitué la limite méridionale du tissu bâti puis, avec l'urbanisation de sa rive droite, elle a été annexée à la trame urbaine. Ce cours d'eau qui présente un double intérêt faunistique et floristique fait aujourd'hui figure de parenthèse naturelle dans un site massivement construit.

Le noyau urbain d'origine se caractérise par ses constructions étagées sur la pente douce que dessine la vallée et, coiffées par l'imposante basilique. Ces deux éléments fondent la silhouette Saint-quentinoise qui se détache parfaitement de la plaine agricole d'où elle semble émerger : «Saint-Quentin apparaît comme une île au centre de ce territoire dont la basilique constituerait le phare».

Positionné sur un promontoire, l'édifice religieux monopolise tous les regards et symbolise le point d'attache entre la ville et sa campagne immédiate. Témoin des attaques diverses dont la ville a été victime, la basilique toise les alentours et, s'affirmant comme la gardienne des lieux, elle semble surveiller les moindres agitations.

En effet, depuis le Moyen-Âge, la ville de Saint-Quentin occupait une position stratégique. Située aux frontières du royaume, elle a dû essuyer plusieurs invasions qui, au XVII^{ème} siècle, lui ont valu l'édification de remparts à l'initiative de Vauban.



La silhouette urbaine de la ville de Saint-Quentin fonde à elle seule la particularité de l'agglomération. Le tissu aggloméré se distingue de la mosaïque agricole dessinée par la campagne tracée au cordeau. Le point de repère formé par la Basilique semble flotter au dessus des habitations, conférant au paysage urbain une note mystérieuse.

L'impression de flot qui se dégage de la vision lointaine de la Basilique nous révèle l'existence d'un élément fondamental du paysage Saint-quentinois : l'eau. Qu'il s'agisse de la rivière Somme, du Canal ou des étangs d'Isle, l'eau fait réellement figure de fil conducteur. Depuis sa silhouette jusqu'au coeur de la ville, Saint-Quentin se découvre au fil de l'eau.

Au contraste visuel -tissu urbain/campagne découverte- s'ajoute celui lié à l'activité économique. Pôle industriel par excellence, Saint-Quentin est l'exception dans un paysage où l'agriculture est omniprésente.

Fortifications de St-Quentin au XVII^e siècle





LA VILLE DE SAINT-QUENTIN Sentinelle dans la grande plaine agricole

Enfin, la ville de Saint-Quentin centralise l'offre culturelle de la grande plaine agricole. Elle constitue, en ce sens, un paysage singulier. Ses musées, sa Basilique, son hôtel de ville, sont autant d'éléments qui intéressent et mobilisent les touristes.

Son image d'espaces naturels préservés n'est pas pour déplaire et attire une manne touristique.

Sa position stratégique, à la frontière du Département, l'a placé au coeur d'événements historiques majeurs qui lui ont valu une renommée qui dépasse les limites du Département et qui attire les touristes des régions et des Pays voisins. Cette position frontalière a pu laisser la porte ouverte à la tentation de rattacher la ville de Saint-Quentin au Département du Nord. La brique rouge, utilisée massivement pour les constructions, accentue cette possible dérive.



Tersen - Etang d'Isle

«étagé sur une colline qu'ap-
puient à droite des massifs
boisés et que baigne le grand
miroir d'eau de l'étang d'Isle»

Léon Albertini - Etang d'Isle



La ville de saint-Quentin dans
son contexte géographique



Le plan radio-concentrique de la ville
et les boulevards plantés à l'emplacement
des anciens remparts

Plus récemment, la ville de Saint-Quentin a été fortement touchée par les deux conflits mondiaux et, en particulier, celui de 1914-18. Cette période douloureuse est riche d'enseignements car elle souligne le courage déployé par les Saint-quentinois pour se relever de leurs cendres. D'ailleurs, l'histoire de la ville de Saint-Quentin est marquée par une alternance entre des phases de prospérité et des périodes plus sombres. L'exemple de l'industrie textile est, à ce titre, très révélateur. Florissante, à la veille de la première guerre mondiale, cette activité subira un temps d'arrêt lors du conflit puis, s'affirmera, à nouveau, dès la fin des hostilités. Le textile a constitué et constitue encore aujourd'hui, l'identité culturelle de la ville qui, au XIX^{ème} siècle, était surnommée la «Manchester française». C'est aussi le textile qui est à l'origine de l'étroite relation qui lie le pôle industriel de Saint-Quentin avec les villages qui l'entourent. La main d'oeuvre bon marché qu'ils proposaient a facilité l'établissement d'un partenariat économique. Aujourd'hui, des ateliers de broderie se sont maintenus dans quelques villages postés en périphérie de Saint-Quentin.

Jardin horticole dans le parc des Champs-Élysées





LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

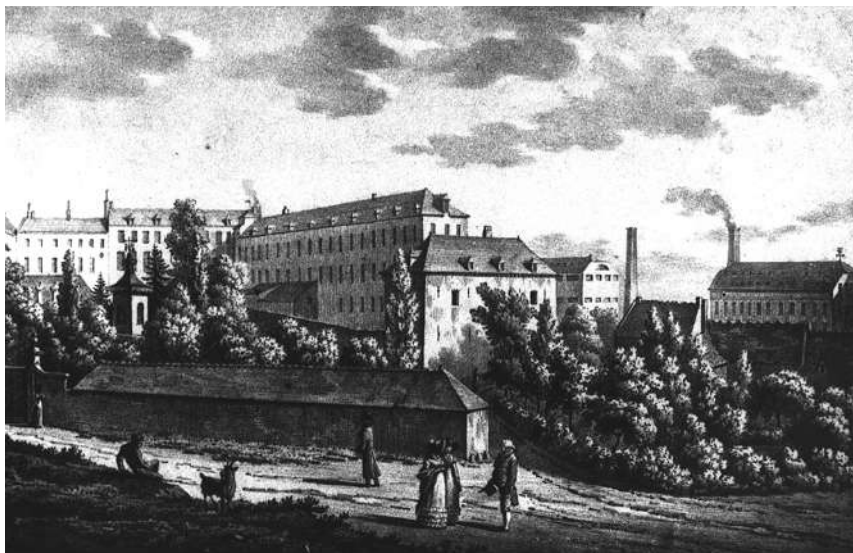
Sentinelle dans la grande plaine agricole

En outre, compte tenu de l'ampleur des destructions de la Première Guerre Mondiale, le paysage urbain de la ville de Saint-Quentin a été entièrement repensé. La vaste entreprise de réaménagement s'est traduite par des bouleversements architecturaux et urbains très significatifs dont les plus marquants sont l'introduction d'une architecture Art-Déco et l'importance accordée aux espaces verts. Le centre-ville de Saint-Quentin s'individualise par ses façades dont la simplicité des volumes tranche avec l'originalité et l'abondance des décorations. Par ailleurs, après la guerre, l'aménagement de la ville a été conçu d'une manière plus aérée. Le tissu bâti plus lâche a été comblé par l'aménagement de parcs et de maillages végétaux qui font office de poumons verts.

La ville de St-Quentin propose deux formules principales d'évasion végétale avec le Parc des Champs-Elysées et les marais d'Isle. Positionné au Nord-Est de la place de l'Hôtel de ville, sur l'ancien tracé des remparts, le Parc des Champs-Elysées se caractérise par ses espaces verts parcourus par des cheminements piétons rectilignes; plantés d'une végétation à caractère horticole méticuleusement entretenue.

L'étang d'Isle symbolise l'aboutissement suprême de la volonté de préserver une exception végétale et naturelle. Son aménagement témoigne de la double intention de satisfaire l'attente touristique sans porter atteinte à un milieu naturel fragile. La reconnaissance de l'intérêt écologique du site peut se lire dans le classement en réserve naturelle de près de 50 hectares de sa zone marécageuse. Par ailleurs, depuis 1973, les oiseaux font l'objet d'une interdiction de chasse. Enfin, les composantes floristiques, caractéristique des milieux humides, ne sont pas dénuées d'intérêt. On trouve, notamment, la cigüe vireuse, le jonc, le myosotis et l'iris. Les richesses faunistiques et floristiques des marais d'Isle se découvrent à partir de sentiers pédestres balisés à cet effet.

Album Pingret - Filature



Michel KRIF - Hôtel de ville

Fiette, à propos de l'Hôtel de ville de St-Quentin : «Sa réputation, l'édifice le doit avant tout à sa façade, dressée sur le côté ensoleillé de l'ancienne Grand-Place au dessin carré(...). La modestie de ses dimensions s'oublie. Malgré la frontalité de son élévation, elle échappe à la platitude. Dès le premier regard, tout y est rythme et frémissement de lumières et d'ombres fines sur le riche épiderme de la pierre : l'esthétique raffiné des cités flamandes semble tout proche».

Charles Samson - Canal de St-Quentin





LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

Sentinelle dans la grande plaine agricole



Perspective sur l'Hôtel de Ville



La façade Sud de la Basilique

Le Parc des Champs-Elysées



L'hôtel de ville

Curiosités

A Saint-Quentin

Déjà cités :

- > la Basilique (architecture gothique)
- > l'Hôtel de ville (façade, salle des mariages) et sa place
- > l'architecture Art-Déco du centre-ville
- > l'étang d'Isle
- > le Parc des Champs-Elysées (jardin d'horticulture, kiosque à musique, terrain de jeux)

Autres curiosités :

- > le musée Antoine-Lécuyer (pastels de Maurice Quentin de LaTour)
- > le musée entomologique

Aux environs de St-Quentin :

- > la mise au tombeau du Christ, dans l'église de Sissy
- > le souterrain de Riqueval
- > les sources de la Somme à Fonsommes

Fragilités

- > ZNIEFF de type I du marais d'Isle
- > faiblesse de la mise en valeur de la Basilique
- > friches industrielles au coeur de la ville
- > l'image de la place de l'Hôtel de ville à travers l'évolution contemporaine



LA BUTTE DE LAON

Une acropole insulaire



La butte de Laon est le phare qui, à la frange de la grande plaine du Vermandois à la Champagne, annonce l'écueil des collines du Laonnois, de la butte de Mons et de la forêt de St Gobain. En préliminaire à la "Montagne couronnée", une myriade de petites proéminences coiffées de bosquets jonchent les immensités cultivées des environs.

C'est aussi le mirador qui permet d'embrasser d'un regard la structure paysagère du Laonnois (la plaine au Nord, les collines boisées au Sud...) et l'organisation urbaine de la ville basse.

La configuration originale de la butte a, dès les temps anciens, attiré les implantations humaines. L'éthymologie de Laon révèle par sa racine celte (Lug, Dieu de la Lumière) la charge mystique que l'on a attribué à ce site extraordinaire. C'est la fin du III^{ème} siècle qui marque le développement de la population de la butte et des campagnes voisines. Sous l'impulsion de Saint Rémi et avec la christianisation généralisée, la ville se dote d'un réseau qui la met en relation avec les pôles urbains importants (Reims, Châlons, Arras...) et d'un grand nombre d'équipements religieux qui cernent le *castrum*. L'emplacement stratégique attire des convoitises auxquelles les Carolingiens mettent fin au VIII^{ème} siècle en élisant domicile dans l'enceinte de l'abbaye Notre-Dame. La cité de Laon, occupant la partie orientale du plateau, se dote au XI^{ème} siècle d'un mur d'enceinte.

Avec l'avènement des Capétiens, Laon perd son rôle de capitale mais reste un noyau religieux, culturel et commercial important. L'économie, basée sur les productions de céréales et de vin, prospère et rayonne sur un vaste territoire. Les contreforts de la butte et la partie occidentale du plateau sont complètement voués aux vignobles, jardins et cultures de céréales, desquels émerge la silhouette de bâtiments religieux.

Le XII^{ème} siècle marque le développement urbain du plateau mais aussi des faubourgs. Ce même siècle voit le début des travaux de la cathédrale.

Au XIII^{ème} siècle la ville est à son apogée. Les remparts qui n'entouraient que la cité protègent désormais toute la ville, les quartiers se forment, le réseau s'affirme. Les pentes, jusque là vierges d'habitations, se voient investies. L'Ouest du plateau reste cependant agricole.

Laon a tout pour se distinguer : une implantation extraordinaire, une histoire riche et aux racines anciennes, une organisation urbaine rare et problématique, un rôle économique et administratif fondamental pour le département... Elle focalise de nombreux regards et occupe une place particulière dans les esprits des axonnais.

Les axes de communication concourent à la mise en scène, en développant une toile dont le point de convergence, magnétique, est cette montagne arasée.

La cathédrale détient à elle seule une grande part de l'aura de la ville sur sa butte. Elle retient toutes les attentions et suscite tous les fantasmes quand les brouillards d'hiver l'amputent de ses tours aux boeufs. Le reste n'est là que pour montrer sa magnificence, et l'église St Martin qui lui répond à l'autre bout ne résiste pas à la confrontation. Point d'orgue qui surmonte la butte, proéminence sur la proéminence, elle n'accepte le dialogue qu'avec le panorama immense qui la porte.

Le contraste entre la plaine et "l'île couronnée" est d'autant plus fort que le moulinement de la végétation des coteaux accuse la platitude des champs. Les toits des quelques habitations qui occupent les pentes ne sont alors que de petites facettes colorées noyées par les frondaisons.

La nuit, Laon devient un paquebot que des milliers de hublots orangés signalent.

Le ciel, toile de fond, attribue au gré des nuages un rôle et une échelle changeants. Les lourds cumulo-nimbus tourmentés savent parfois voler la vedette.

La butte de Laon en limite
des collines du Laonnois





LA BUTTE DE LAON Une acropole insulaire



La façade occidentale de la cathédrale

Les paysages de la ville sont aussi contrastés que l'histoire qui a présidé à la formation des deux entités urbaines. A la sédimentation lente de la ville haute façonnée sur une quinzaine de siècles, s'oppose la ville champignon qui tapisse les pieds de la butte.

En haut, les rues sont étroites, parfois obscures. La lumière est un luxe que seuls les monuments de choix s'offrent.

La cathédrale, dont la présence est si fondamentale dans les perceptions lointaines, perd une partie de son magnétisme. Les perspectives sont bouchées et seul le parvis permet d'appréhender les dimensions phénoménales du colosse.

L'étroitesse du plateau offre de nombreuses percées sur les paysages environnants. Contrairement à la plupart des villes médiévales, Laon n'est pas labyrinthique, elle est dense dans ses remparts mais toujours pénétrée par le panorama, témoins les vents incessants qui balayent les rues.

Cet ensemble complexe méprise la ville du présent, qui s'étend au pied du bouclier végétal des pentes. Après l'urbanisme de l'histoire, du tourisme, du prestige, on est happé par l'hétéroclisme d'une portion de ville agitée par la quotidienneté. On passe du règne du piéton réceptif à celui de l'automobiliste affairé.

La transition est brutale de l'intemporel inspiré à l'agitation toute vouée à la performance du monde contemporain. Et les insertions de ce dernier dans le monde établi de l'acropole est à la source d'un grand nombre de difficultés de fonctionnement.



Gravure de Claupe Chastillon vers 1594 (Archives Départementales de l'Aisne)

A partir de 1250, Laon avec ses 15000 habitants s'affirme comme l'une des plus importantes villes du Nord du pays.

La guerre de cent ans, les épidémies jugulent l'épanouissement de la ville qui perd une grande partie de sa population. Les conflits étouffent la ville jusqu'au milieu du XV^{ème} siècle. Le XVI^{ème} siècle, pourtant brillant ailleurs, ne laisse que peu de traces dans la ville. A cette même période, Laon offre son soutien à la Ligue contre les armées d'Henri IV, ce qui lui vaut après la victoire de ce dernier d'être reléguée au rang de chef-lieu au bénéfice de Soissons promue centre de l'administration royale. Mais, sous l'impulsion des évêques, la ville fait peau neuve durant le XVII^{ème} siècle.

Avec la Révolution, les richesses de Laon commencent de déchoir.

Les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles imposent des évolutions urbaines pressées par le développement démographique et celui de l'industrie amplement porté par l'arrivée du chemin de fer. Les deux guerres mondiales et les traces qu'elles laissent s'accompagnent d'une nouvelle donne : reconstruire et relancer la croissance démographique et économique de la ville. Se forge peu à peu la ville basse telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La ville bicéphale souffre encore de son originalité topographique. Sa physiologie si particulière est aussi un lourd handicap dans son développement.

Le contraste qui sépare l'acropole de la ville moderne ne joue pas en la faveur de cette dernière ; la gare et son réseau de voies, l'habitat ouvrier, les complexes HLM, les zones commerciales etc. n'engendrent aucune structure forte capable de rivaliser avec l'ensemble des constructions anciennes du plateau qui drainent toutes les faveurs touristiques. La ville monumentale est en haut, dominée par la silhouette imposante de la cathédrale.

Les pentes végétales abruptes qui séparent les deux portions de ville font figure de ceinture sanitaire entre la frise minérale du haut et l'enchevêtrement des plantations et du bâti en bas.



LA BUTTE DE LAON Une acropole insulaire



La porte Lupsault
Gravure de Tavernier - XVIII^e siècle



La silhouette de Laon vue par le peintre Mondon



Fragilité

Elle tient à la nature duelle de la ville : d'un côté la belle cité, de l'autre, la machine urbaine fonctionnelle dépourvue de centre qui grignote la plaine. La découverte de cette ville qui se boude elle-même ne favorise pas une perception avantageuse.

Le patrimoine qui fait la renommée de Laon n'est pas toujours à la hauteur des espérances des visiteurs. Trop d'édifices sont endommagés, couverts par les noirceurs de la pollution, dépourvus de mise en scène...

La vie au ralenti du commerce en ville haute est aussi un facteur qui dessert le regard. De nombreuses boutiques sont closes car la faible attractivité commerciale vient à bout des meilleures volontés.

La butte de Laon en vue aérienne



Silhouette de la butte de Laon vue depuis le Nord

«...le ciel était encore vide là où devaient plus tard surgir Noire-Dame de Paris et Notre-Dame de Chartres ; alors qu'au sommet de la colline de Laon la nef de la cathédrale ne s'était posée comme l'Arche du Déluge au sommet du mont Ararat, emplie de Patriarches et de Justes anxieusement penchés aux fenêtres pour voir si la colère de Dieu s'était apaisée, emportant avec elle les types de végétaux qui multiplieront sur la terre, débordante d'animaux qui s'échappent jusque par les tours où des boeufs, se promenant paisiblement sur la toiture, regardent de haut les plaines de Champagne...»

Marcel PROUST, Pastiches et mélange-ed. La Pléiade.

«...je désirai, avant de quitter le faubourg de Laon, gravir la montagne où repose la ville, et voir cette cité-siège des rois de la seconde race. La montagne était, au matin, enveloppée d'un brouillard très profond, quoique le bas faubourg en fût entièrement dégagé ; mais les brouillards de Laon ne tardèrent pas à se fondre, et nous eûmes enfin une belle matinée[...] Parvenu sur le point le plus élevé, l'on commence à jouir d'un horizon sans borne ; l'oeil se promène et s'étend avec délices sur les plaines les plus vastes et les plus fertiles, sur les flancs de montagne mêmes couverts d'arbres et de vignobles.»

P.F. BARBAULT-ROYER, Voyage dans les départements du Nord, de la Lys, de l'Escaut.

La cité des cheminots dans la ville basse
par le peintre Mondon





LIESSE Autour de la Vierge noire



la vierge noire

Liesse doit tout au miracle marial qui en fit un jour, un des pôles religieux de la France des rois. C'est donc plus l'aspect monumental et historique de Liesse qui la singularise de son contexte paysager qu'une quelconque originalité d'implantation.

La structure urbaine révèle la toute puissance d'un passé religieux personnifié par la basilique. Le tissu urbain qui l'étreint raconte un moyen-âge craintif que seule la proximité avec le saint lieu parvenait à rassurer. Aussi, a-t-on cette impression d'arrachement du monument au tissu proliférant d'architectures hétéroclites.

Les façades médiévales et classiques, la basilique, fatiguées par une circulation croissante, soulignent l'existence d'un potentiel fané.

Le dynamisme pointe néanmoins dans les aménagements entrepris sur les espaces publics et dans la volonté de rafraîchir certaines façades.

le pèlerinage - Album Pingret



Dans les paysages vastes et nus de la grande plaine, Liesse bénéficie d'une situation originale. Au nord se développent les marais de la Souche avec leur végétation spécifique de ripisylve, au Sud la forêt de Samoussy finit de façonner un écrin renfermant la ville des pèlerinages.

Une légende préside à la naissance de la cité. L'histoire commence aux temps des croisades alors que les chevaliers du XII^{ème} siècle chevauchent vers l'Orient pour mener bataille contre l'hérétique pour la conquête du Royaume de Jérusalem.

Trois croisés, les sires d'Eppes et le seigneur de Marchais, sont fait prisonniers en Egypte où ils sont captifs du Calif Moraddin. Ils subissent la torture mais n'abjurent pas. Excédé le Calif imagine un stratagème dont l'ambition est d'amener la discorde entre ces chevaliers qu'une mission sainte unie. Ainsi, il envoie sa fille Ismérie, infiniment belle, au cachot des pauvres seigneurs en espérant générer une déchirure fatale. Les arguments d'Ismérie ne viennent pas à bout de la méfiance des preux.

Elle leur lance alors un défi : sculpter la Vierge Marie dans un bout de bois noire afin d'en comparer la beauté à la sienne. Un miracle vient au secours des chevaliers incapables d'exécuter une telle oeuvre, et la providence leur livre une statue dont la splendeur va bouleverser la belle Ismérie. Guidée par un chant divin, elle libère les captifs, se convertit à leur Dieu et fuit en occident avec eux pour retrouver leur pays natal emportant avec elle la sculpture sainte.

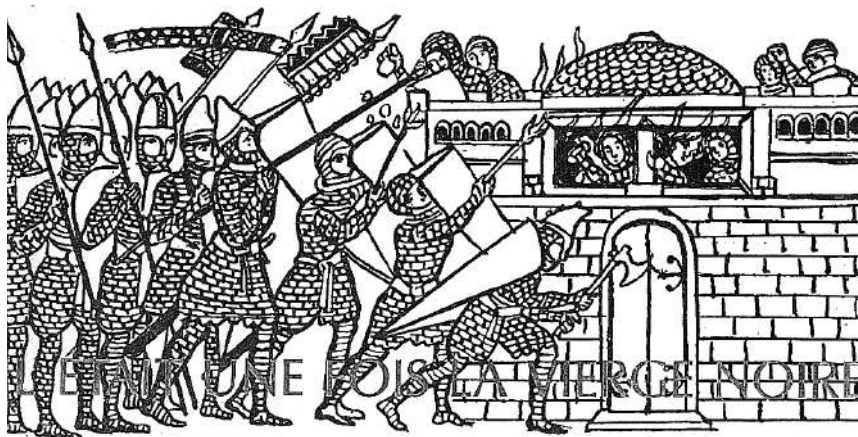
En route vers Marchais, au milieu des marais, la vierge s'illumine et une voix retentit : "je suis la Vierge de Liesse dans les coeurs des hommes de bonne volonté. Ici est ma demeure et Ismérie est ma servante, vous serez les maçons de mon église."

Avec ces mots naît un lieu de pèlerinage important au point d'y attirer les rois à partir du XVI^{ème} siècle.



LIESSE

Autour de la Vierge noire



Les pèlerins, de moins en moins nombreux depuis une époque récente, ne contribuent plus à la prospérité de la ville. Des activités plus séculières assurent le dynamisme économique. Quelques pôles d'activités ponctuent les périphéries tout en ayant su rester discrets au milieu des peuplades et de l'abondante végétation qui ceinture Liesse.

Depuis Marchais, la ville se découvre tout à coup, au sortir d'un virage. Les pavillons qui cerclent le bourg ancien sont dominés par le puissant clocher qui surmonte la basilique. Ce monument est d'ailleurs au centre d'une composition architecturale qui fait fusionner des architectures d'époques diverses. Des rues sinueuses et étroites montrent des constructions médiévales et renaissance, puis ça et là se glissent de belles façades ouvragées dans la pure tradition du clacisme français. En s'éloignant de la basilique et de l'hôtel de ville un autre paysage urbain se développe : les petites fermes du XIX^{ème} siècle en front bâti continu, ouvertes de grandes portes cochères, succèdent à l'habitat ouvrier de la première moitié du siècle où se serrent de petites maisons basses en brique.

L'urbanisme dense laisse peu de possibilité d'incursion au paysage extra-muros, mais les rythmes et la respiration sont assurés par de nombreux espaces publics structurés par une statue, un crucifix... où les plantations tiennent une place évidente.

Fragilité

Liesse bénéficie d'un potentiel architectural et touristique qui mériterait d'être mis en valeur. La basilique et bon nombre de façades souffrent d'un manque d'entretien. La mise en scène autour du monument phare de la ville pêche par sa modestie. La place de l'hôtel de ville est trop investie par les automobiles et renonce ainsi à sa fonction urbaine d'espace structurant.



façade en pans de bois



la basilique

la rue des auberges





LA FORET DE SAINT-GOBAIN

Immensité arborée



Elément prédominant et fédérateur de l'unité paysagère du Massif de St Gobain, la forêt domaniale de St Gobain s'individualise par sa richesse naturelle et paysagère. Pôle d'attraction touristique, elle est aujourd'hui classée parmi "Les plus belles forêts de France" (O.N.F. - Sélection du Reader's Digest - 1996)

Lambeau de la forêt des Sylvanectes qui recouvrait autrefois les territoires de Chantilly, Compiègne, Villers-Cotterêt et Coucy-le-Château, et de la forêt Charbonnières qui allait de l'Aisne à l'Escaut, le massif forestier de St Gobain s'étend aujourd'hui sur près de 6 000 ha. et constitue le deuxième massif de l'Aisne.

Situé sur les premiers accidents de relief du bassin tertiaire de l'Île de France et culminant à 217m., le plateau de St Gobain, loin d'être une grande surface plane et homogène, est partout pénétré de profonds vallons humides. La topographie mouvementée des terrains est à l'origine d'une grande diversité de sols, fonction de la strate géologique qui constitue la roche-mère. Sols calcaires ou tourbeux, sableux ou argileux, secs ou humides... cette richesse pédologique a induit une grande diversité des milieux et des faciès végétaux.



" Les pierres parlent sous la mousse et la giroflée"

disait Anatole France en parlant de la forêt de St Gobain.



Si sa renommée doit beaucoup à l'industrie du verre, la forêt de St Gobain a depuis longtemps été reconnue pour la richesse de ses lieux.

Fraîcheur d'un étang, bruissement des feuilles légères des hêtres, majesté des futaies, harmonie des verts, gaieté de la flore... multitude d'ambiances et variété de paysages.

Le soleil filtre à travers les feuillages, les clairières sont des refuges de lumière.

Du printemps à l'automne, le kaléidoscope de couleurs se déploie à l'infini formant harmonie, camaïeux et contrastes ; vert tendre des premières pousses des hêtres, étendues bleutées des jacinthes des bois, teintes rousses des chênes...

La diversité des essences et de leur gestion détermine autant de paysages forestiers qui témoignent d'un passé, mémoire de la guerre, mémoire des traditions sylvicoles.

La forêt est loisir et plaisir ; fraîcheur du sous-bois, cueillette des champignons, rencontre soudaine d'une biche, brame des cerfs, pittoresque des clairières fleuries...

Forêt majestueuse, parfois mystérieuse, havre de paix propice à la méditation.



LA FORET DE SAINT-GOBAIN Immensité arborée



Le Chêne

" Tantôt montant, tantôt descendant, s'en va la route, entre les hêtres aux troncs hauts et lisses, aux tendres frondaisons, délicatement éclairées par le soleil couchant(...)»

Ardouin Dumazet



Le Hêtre

Forêt, 1898-1900 - P. Mondrian



Le Chêne et le Hêtre, "arbres-rois" du domaine, présentent quelques beaux spécimens vieux de plusieurs siècles. A ces deux essences principales s'associent le frêne, le charme, le merisier, l'érable... mais aussi l'orme, l'aulne et le saule. Localement, les reboisements ont introduit de nouvelles variétés comme le chêne rouge d'Amérique, le peuplier ou les résineux.

L'hétérogénéité de taille, d'âge et de nature des végétaux témoigne de l'histoire mouvementée de la forêt et de sa difficile gestion passée.

Les écosystèmes sont variés, et parfois d'une rare qualité écologique qui a justifié l'inscription du territoire en ZNIEFF et en ZICO. De nombreuses espèces végétales et animales, rares et protégées comme le paturin des marais ou la chauve-souris, ou simplement intéressantes sur un plan général comme les cervidés ou la flore de sous-bois, donnent à la forêt toute sa valeur de patrimoine naturel.

La forêt porte le nom d'un moine irlandais, Gobban, qui fonda au coeur du massif un ermitage, à l'emplacement d'une source jaillie miraculeusement. Martyrisé en 670 puis sanctifié, son oratoire attira de nombreux pèlerins et fut à l'origine de la création du bourg de St Gobain.

Tout d'abord propriété des Sires de Coucy du Xème au XIVème siècle, la forêt fut intégrée aux biens royaux en 1589 à la mort du dernier héritier. Confisquée à la Révolution, elle devint domaniale en 1830.



Les guerres de ce siècle ont ravagé par deux fois le domaine.

Pendant la première guerre, la ligne de front Hindenburg, derrière laquelle s'abritaient les troupes allemandes, traversait la forêt et fut le lieu de terribles batailles.

Puis, elle fut très lourdement bombardée par les alliés pendant la seconde guerre, en raison des dépôts d'essence installés par les allemands à l'est de la ville de St Gobain ; plusieurs centaines d'hectares partirent en fumée. Tranchées, fils barbelés, et casemates témoignent encore aujourd'hui de ce triste passé.

Une tradition millénaire de chasse à courre caractérise le domaine et reste encore aujourd'hui très active en attirant chaque année de nombreux cavaliers et visiteurs.

Plus largement, l'abondance du petit et gros gibier, séduit de nombreux chasseurs, qu'ils soient des villages alentours ou d'ailleurs.



LA FORET DE SAINT-GOBAIN

Immensité arborée

La mode du "retour à la nature", la croissance du "loisir vert", ont donné à la forêt une nouvelle dimension, et reconnaissance sociale plus large. L'O.N.F., gestionnaire du domaine, ainsi que les communes en périphérie de la forêt domaniale, tendent donc à développer les sentiers de découverte, les chemins de randonnée et les aires d'accueil du grand public.

Mais c'est aussi le transfert à St Gobain de la célèbre manufacture des glaces du faubourg St Antoine à Paris en 1692 qui fut à l'origine de la renommée de la forêt. Site choisi pour la nature sableuse de son sol, la présence de bois de chauffage et la proximité de l'Oise pour le transport des miroirs, il le fut aussi pour sa position isolée des regards indiscrets. Pourtant, après 1918, la fabrication du verre fut délocalisée dans l'Oise. La société St Gobain, grand groupe industriel, témoigne, par son nom, de l'heure de gloire de ce petit bourg, aujourd'hui quelque peu délaissé.

Curiosités

- > roche de l'ermitage
- > étang du Pré-Lardot
- > arbres remarquables : les trois frères, le chêne des trois fillettes, chêne de l'Europe...
- > carrières souterraines et anciennes champignonnières

Fragilité

Aujourd'hui globalement gérée par l'office national des Forêts, la forêt domaniale de St Gobain est tout autant exploitée dans un intérêt économique que touristique. D'importants efforts de valorisation ont été réalisés avec la création de nombreux sentiers de randonnée, l'implantation d'un mobilier parfaitement adapté au site et l'organisation des zones de fréquentation. Le seul danger pour ce domaine forestier encore si bien préservé, semblerait être son éventuelle surfréquentation et son suraménagement, qui détruiraient alors toute son âme, toute son authenticité.





LE VALLON DE PREMONTRE Refuge monacal de Saint-Gobain



Verrière Prémontré près
Coucy-le château - F. Pingret

La renommée du site doit beaucoup plus à l'ordre religieux et à l'hôpital psychiatrique, qu'au paysage en tant que tel. Pourtant, si la qualité architecturale reste indéniable, la lecture du cadre environnant est essentielle dans la compréhension du site.

L'importance relève du contraste entre un environnement végétal désordonné et une architecture classique particulièrement maîtrisée.

Mais de manière contradictoire, c'est aussi un parallèle entre la grandeur architecturale et la grandeur des hêtraies alentour, le mystère des bois et celui de cette forteresse silencieuse.

Spectacle d'une richesse vouée à la spiritualité, grandeur et puissance de la Chrétienté.

Admiration et crainte se mêlent ; majesté démesurée, grandeur inquiétante, admiration sans borne...

Abbaye de Prémontré
Photo aérienne de M. Bourreux



Au coeur du massif de St Gobain, au creux d'un étroit vallon humide, se dresse la grande abbaye de Prémontré. C'est aux confins de la vallée du ru de la Vionne, en plein coeur des grandes hêtraies du domaine forestier, que St Norbert a implanté au XIIème siècle, une abbaye soumise à la règle de St Augustin. Calqué sur le modèle cistercien, l'ordre des Prémontrés prend alors naissance et essaimera de nombreuses abbayes partout en France et en Europe.

C'est au XVIIIème siècle, sous l'impulsion d'abbés énergiques, que l'on contruisit l'abbaye que l'on connaît aujourd'hui. Il ne reste rien des édifices primitifs, mises à part les ruines de l'église St Norbert.

Merveille de l'architecture classique, c'est un ensemble monastique unique au monde par son unité et sa splendeur. Symbole des travaux des grands siècles, elle rassemble sur ce site les plus grandes connaissances et expériences agronomiques, techniques, économiques et culturelles.

La Révolution arrêta cet immense chantier. L'abbaye fut alors vendue et transformée en salpêtrière et verrerie. Depuis 1861, elle est occupée par l'hôpital psychiatrique départemental.



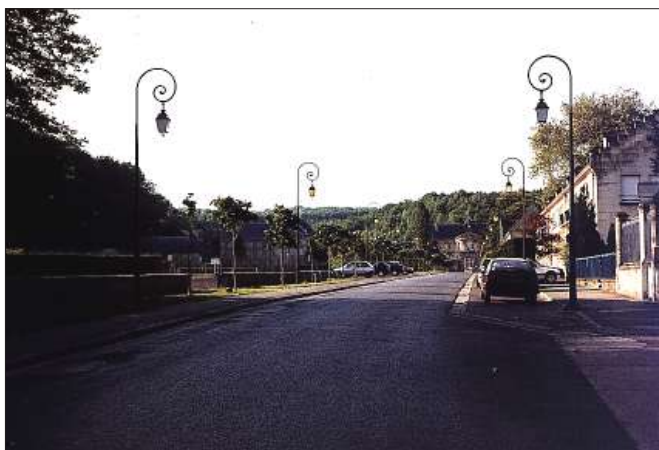
LE VALLON DE PREMONTRE

Refuge monacal de Saint-Gobain

L'activité hospitalière représente un véritable "moteur économique" pour toute la région d'Anizy-le-Château. Elle a induit des extensions urbaines très importantes à Prémontré et dans les villages alentour.

Autrefois totalement isolée du reste du monde, l'abbaye fait aujourd'hui partie intégrante du réseau urbain.

Mais malgré ces changements radicaux, le domaine monastique préserve sa grandeur et ses secrets derrière ses grands murs, véritable forteresse au cœur des bois.



Entrée de l'abbaye de Prémontré

L'abbaye reste un des éléments prépondérants de la forêt de St Gobain ; elle fait partie de nombreux sentiers de randonnée et circuits touristiques. Et même s'il n'est évidemment pas possible de visiter les bâtiments dans leur ensemble, sur simple demande, quelques sites sont ouverts au public. Mais plus que le détail architectural, c'est l'édifice dans son cadre qui saisit le promeneur.

Curiosités

- > l'escalier du logis abbatial
- > le jardin à la Française
- > les étangs du Hubert pont

Fragilité

Une attention particulière semble être vouée aux bâtiments par les services hospitaliers : les murs d'enceinte sont restaurés, le jardin entretenu... Les risques de dénaturation du site sont donc principalement liés à l'extension urbaine du village de Prémontré. Il semblerait qu'une réflexion sur l'aménagement du bourg et de ses entrées soit nécessaire afin de préserver le caractère tout à la fois flamboyant, solennel et mystérieux du site.

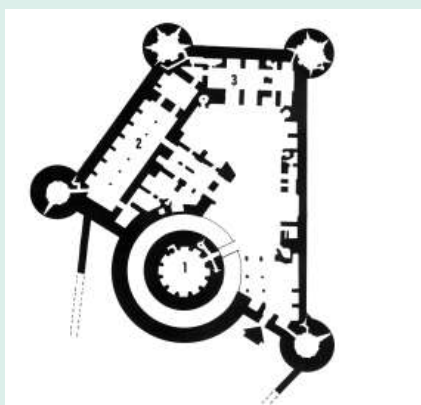




LE CHATEAU DE COUCY **Silence imposant des ruines médiévales**

*«Roy ne suis, ne prince, ne duc, ne comte
aussi, je suis le sire de Coucy».*

Devise des Sires de Coucy



- 1 - Donjon circulaire
- 2 - Salle des Preux
- 3 - Salle des Preuses

Figure de proue du plateau de St Gobain, Coucy-le-Château offre un paysage grandiose empreint d'une puissance symbolique, celle de la prospérité d'une grande famille médiévale, de la domination, mais aussi celle de la déchéance et de la folie destructrice de la guerre.

Muraille suspendue au-delà d'inoffensifs chevaux de frise végétaux, elle semble rappeler à tout un chacun sa grandeur révolue. Nostalgie des vieilles pierres, murs en ruines, tours effondrées donnent à ce monstre d'architecture médiévale une fragilité presque irrémédiable ; résistera-t-elle encore longtemps aux agressions de l'homme et du temps?

Point de repère depuis la vallée, mais aussi depuis les coteaux alentours, la forteresse s'impose dans le paysage.

Si sa présence surprend depuis la plaine, elle apparaît aussi presque irréelle depuis le plateau de St Gobain: passage de la platitude à une rupture radicale du relief, de l'absence de l'homme à une domination complète de l'espace...

A l'extrémité sud-ouest du Massif de St Gobain, perchés en limite du coteau, se dressent les vestiges de ce qui fut la plus grande forteresse d'Europe : le château de Coucy.

Construit, pour des raisons stratégiques évidentes sur un imposant éperon calcaire en limite du plateau de St Gobain, l'ancien bourg de Coucy domine, de plus de 70 mètres de haut, la grande plaine alluviale de l'Ailette et de l'Oise.



Les coteaux, autrefois cultivés en vignes sont aujourd'hui couverts par une végétation arborée très dense. Avec la prolifération des peupleraies en fond de vallée, le processus de reboisement est très important dans le secteur. Un nouveau regard sur le site est offert. Parfois masqués par les masses boisées en premier plan, les vestiges de l'enceinte fortifiée réussissent à émerger de ce foisonnement végétal.

Si la belliqueuse famille de Coucy a fait construire une telle forteresse, c'est que sa rancune contre la Royauté était particulièrement vive. Le château fut bâti par Enguerrand III de Coucy au début du XIII^{ème} siècle et protégea les héritiers jusqu'au XVII^{ème} siècle quand Mazarin vint démanteler les fortifications.

Les restes du château furent rachetés par Louis-Philippe en 1829.

Jusqu'en mars 1917, date à laquelle les Allemands bombardèrent le sud de Laon, la forteresse était intacte : les remparts autour de la ville, flanqués de vingt-huit tours, cernaient le puissant donjon de cinquante quatre mètres de haut et de trente deux mètres de diamètre.

Michel Krif



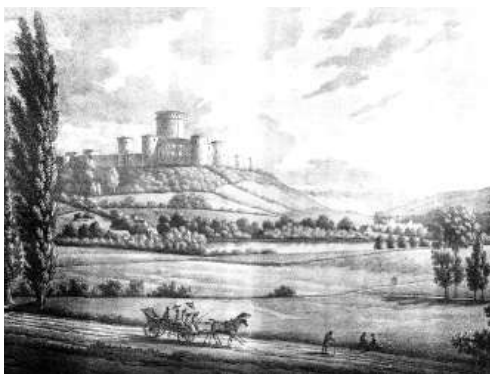


LE CHATEAU DE COUCY

Silence imposant des ruines médiévales



Au début du XX^{ème} siècle, le château de Coucy comptait parmi les monuments les plus visités de France, à l'image de Versailles ou du Mont St Michel... Sous Napoléon III, Viollet-le-Duc, séduit par l'imposante forteresse, présenta un projet de restauration. Rien ne fut jamais réalisé. Depuis, les pierres subissent les outrages du temps...



A la suite de la première guerre, l'urbanisation du bourg s'est progressivement développée en contrebas des coteaux. Le tissu urbain de la ville reconstruite s'est quelque peu distendu. Le territoire de la commune compte aujourd'hui de nombreuses habitations individuelles dont le mode d'implantation ignore tout à fait les fronts bâtis continus d'autrefois.

Malgré la richesse de son patrimoine, malgré les efforts d'associations locales pour la redynamisation du site (fête médiévale, festival des jeunes musiciens...), le bourg de Coucy a perdu une grande partie de son aura.

Afin de ne pas laisser perdre une telle richesse patrimoniale, une étude a été récemment lancée pour la mise en valeur de la forteresse par l'intermédiaire de moyens technologiques modernes tels que ceux de l'imagerie de synthèse.

Fragilité

Les vestiges de la forteresse souffrent d'une dégradation toujours plus inquiétante. Le village, au tissu urbain désorganisé, voit se multiplier friches et logements vacants.

Au fil du temps, le site perd son caractère ancestral. Il semble donc indispensable que les acteurs locaux mettent tout en oeuvre pour sauver ce gigantesque patrimoine et lui rendre toute sa notoriété passée.



Le Château de Coucy, restauré d'après le croquis de M. Viollet-le-Duc

Vue du Château de Coucy, prise de la route de Chauny
Lithographie, E. Pingret

« Le donjon de Coucy est la plus belle construction militaire du Moyen-Age qui existe en Europe. Auprès de ce géant, les plus grosses tours connues, soit en France, soit en Italie ou en Allemagne, ne sont que des fuseaux ».

« Tout est colossal dans le château de Coucy (...); quoique exécutée avec grand soin, la construction a quelque chose de rude et de sauvage qui rappetisse l'homme de notre temps. Il semble que les habitants de cette demeure devait appartenir à une race de géants (...). »

Viollet-le-Duc, à propos du château de Coucy.





LES MARAIS DE CESSIERES

Une mosaïque de milieux écologiques

«Les marais étaient des lieux de brume, de magie, de perte, peuplés d'elfes et de gromes courant parmi les feux St Elme.»

F. Letourneux, directeur de la Protection de la Nature, conférence de Rennes en 1998



La Drosera, plante carnivore protégée des milieux acides

La dépression de Cessières s'individualise de la masse forestière par ses caractéristiques intrinsèques.

Mosaïque de milieux, diversité des peuplements végétaux, génèrent une multitude d'ambiances parfois très contrastées, une multitude de paysages...

Sécheresse et chaleur sous les pins sylvestres où le sable, la callune et les genêts contribuent à renforcer l'ambiance maritime : une lande acide qui porte en elle un petit air de Bretagne...

Brutalement, l'eau est sous nos pieds! Le sol, mouvant, nous déstabilise. L'humidité est suffocante et peu rassurante. Pourtant, elle cache en son cœur une richesse floristique inégalable : magie des gouttelettes d'eau sur les feuilles des Rossolis, étonnantes canneberges, rares andromèdes qui nous transportent dans les paysages des régions montagnardes primaires, les Ardennes, le Jura ou les Vosges.



Sous un couvert végétal continu entre le massif de St Gobain et la butte de Mons qui ne laisse rien présager, la dépression de Cessières cache une rare richesse écologique.

Le marais de Cessières est sans doute le site naturel le plus remarquable du nord de la France sur le plan biodiversité : sur à peine 230 ha, six espèces végétales protégées au niveau national et plus d'une dizaine au niveau régional ont été répertoriées. Si l'on inclut les coteaux, 90 % des groupements végétaux des plaines d'Europe occidentale, hors littoral, y sont représentés.

Cet ensemble tourbeux de fond de pied de cuesta est composé de tourbières hautes à sphaignes et de tourbières alcalines entourées de coteaux boisés. Outre ces milieux humides, le marais de Cessières présente des milieux très contrastés : formations herbues sèches semi-naturelles sur calcaire, pelouse calcaire karstique, tourbières hautes actives, marais calcaire à marisque, forêt de ravins, forêts alluviales résiduelles, tourbières boisées.

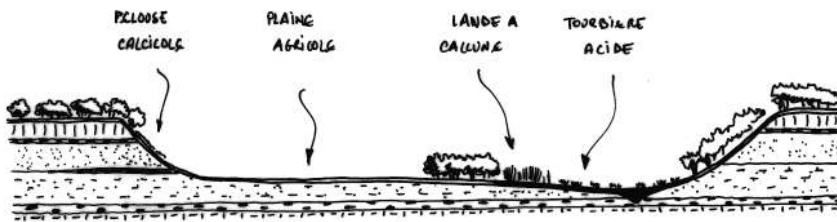
Comme la plupart des marais de la région, on a tenté de drainer l'aire marécageuse de Cessières au XIX^{ème} siècle par une rigole de dessèchement qui traverse l'ensemble du site et qui, globalement, sépare une zone de tourbière acide en fond de cuvette, d'une tourbière alcaline en bas de coteau.

La dépression de Cessières, depuis les coteaux de Vaux : le marais blotti sous un dense couvert boisé.





LES MARAIS DE CESSIERES Une mosaïque de milieux écologiques



Coupe de la Dépression de Cessières-Montbavin
d'après ARNOULD P., DAQUIN J.P. & al. (1987)

	TOURBE
	CALCAIRE DU LUTETIEN
	ARGILE DE LAON
	SABLES DE QUISE
	ARGILES ET LIGNITES DU SPARNACIEN
	SABLES ET ARGES DE BRACHEUX
	ARGILES DE VAUX - SOUS - LAON.
	CRAIS BLANCHE SOUS SILEX DU SENONIEN.

En 1967, la réserve botanique a été créée pour étudier le micro-climat des marais : l'amplitude thermique des marais est extraordinaire. A quelques centaines de mètres seulement du village, il peut parfois faire 14°C de différence entre le marais et les premières habitations! Dans le marais, il peut geler la nuit toute l'année, même pendant les périodes très chaudes. A l'opposé, on y enregistre les maxima de la région le jour.

Loin d'être un milieu stable, le marais de Cessières évolue particulièrement vite. Il est actuellement observé l'apparition de sphaignes caractéristiques des milieux acides en plein coeur des roselières typiques des milieux alcalins. Cette prolifération végétale, difficile à expliquer, semble vouloir présager d'une évolution progressive des zones basiques vers des zones acides, ce qui signifierait une tranformation considérable des groupements végétaux, et donc du paysage de cet ensemble palustre.

Curiosités

- les Vaux de Cessières, coteaux calcaires d'une rare qualité écologique
- le village de Cessières

Fragilité

La prolifération de la couverture boisée qui transforme inévitablement la qualité des milieux naturels, rend de plus en plus difficile la lisibilité du paysage, qu'il soit perçu de manière globale ou intrinsèque.

En l'absence de mesures de protection efficaces (procédure de réserve naturelle bloquée par la mairie de Cessières), les milieux connaissent une évolution spontanée accélérée vers la banalisation. Les mesures de gestion écologique, actuellement mises en oeuvre par la Station de Recherches de Cessières, sont destinées à maintenir ouverts un certains nombre de sites particulièrement significatifs, tant au niveau écologique que paysager.



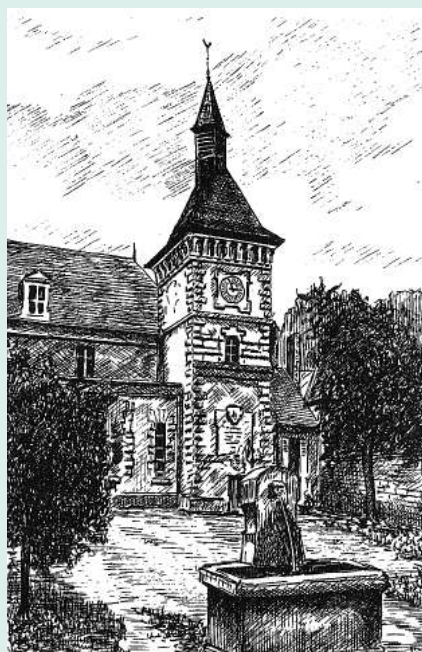
La roselière, une formation végétale caractéristique des milieux alcalins

Tourbière acide, lieu de prédilection de la Rossolis, de la Canneberge et de l'Andromède





DE ROYAUCOURT A BOURGUIGNON La perle du Laonnois



place de Bourguignon - Michel Krif

La découverte de ce site s'établit en deux temps. Après avoir succombé au charme de l'église de Royaucourt, la pente ombragée nous mène sereinement dans le sanctuaire bourgeois de Bourguignon. Il y a une sorte de miracle à déambuler dans ces rues propres et fleuries qui luttent contre l'oppression du couvercle végétal.

On pénètre une enclave où le temps semble s'être arrêté il y a un ou deux siècles. La fraîcheur des sous-bois pentus, les fontaines accueillent avec courtoisie le passant. Il subsiste néanmoins une méfiance inhérente aux fortunes rurales qu'incarnent les hauts murs d'enclos. Les façades élégamment ornées refusent toute ostentation en réservant le confort de leur intérieur à leur seuls occupants.

On s'extrait du village joyeux pour gravir la pente raide qui ouvre sur le vide de la plaine du Laonnois avec la butte de Laon comme étendard.



A la lisière de l'entité structurée par la forêt de St Gobain, la "montagne" de Mons-en-Laonnois cache le village de Bourguignon et le mamelon de Royaucourt. Chaque édification, par ses formes et ses matériaux de construction, crie son appartenance au pays Laonnois.

Le relief de Royaucourt vient boucher le Thalweg qui enserme le village de Bourguignon. La prolifération des végétaux qui envahit les pentes jusqu'aux façades des habitations périphériques finit de masquer tout à fait les trésors architecturaux du bourg. Isolée, figure de proue qui signale un site exceptionnel, l'église de Royaucourt est assise sur son piédestal naturel au milieu d'un cirque végétal. Elle développe, par sa masse que la légèreté des contreforts élance vers le ciel, un volume admirable que surmontent de nombreux clochetons.

Une fois capté par l'élégance de ce monument, on glisse sous le bois que des murs d'enclos prolongent, pour découvrir progressivement le village de Bourguignon ou le charme tranquille d'un havre bourgeois livrant avec parcimonie ses richesses.

Là le portail majestueux d'un vendangeoir, ici une façade ouvragée en pierre dorée des Creutes. Et partout une végétation surabondante qui noie les arbres des vastes parcs dans les frondaisons des pentes alentours.

Les habitations, en front bâti continu, ou reliées par les murs d'enclos, suivent scrupuleusement des courbes dictées par la fantaisie du relief qu'un maillage de sentes innombrables lézarde.

Etrangement préservé, à quelques kilomètres des affrontements ravageurs de la première guerre mondiale, ce village n'a finalement pas vécu les rebondissements que son nom pourrait laisser imaginer. Plus que par des hauts faits Bourguignon est marqué par le passage de quelques personnalités : les frères Le Nain en sont l'exemple le plus fameux. Ont également marqué le lieu, les membres de la bourgeoisie des 18 et 19 èmes siècles, et l'évocation de leurs noms (Marie-Catherine-Abel de Beffroi, Mme de Cuzey, M. Doquin de St-Preux...) participe aussi du charme suranné de l'endroit. Le souvenir reste du temps où cette société toute d'urbanité sut créer un îlot mondain et cultivé.





DE ROYAUCOURT A BOURGUIGNON

La perle du Laonnois



La rue principale de Bourguignon

Le site remarquable, le patrimoine architectural, les manifestations culturelles renommées, la multitude de promenades drainent un grand nombre de visiteurs. Bourguignon et ses alentours sont un des fleurons touristiques du département.

Fragilité

Le classement au titre de monument historique de l'église de Royaucourt, et celui de Bourguignon au titre des sites, les préserve de certains risques. Mais l'étalement de constructions récentes qui rythment la route entre les deux sites banalise l'entrée dans le centre ancien.

Le vieillissement naturel des bâtiments nécessite de porter une attention particulière pour éviter une dégradation définitive. Ceci demande le lancement par les acteurs publics d'une action d'émulation en matière de ravalement.



Vendangeoir
à Bourguignon-sous-Montbavin



L'église de Royaucourt

Un des plus remarquables vendangeoirs de
Bourguignon





LE CHEMIN DES DAMES

La fertilité d'une terre ensanglantée



Le Chemin des Dames hier



Le Chemin des Dames
Terre fertile de grandes cultures



Maisons ouvrières de la ferme d'Ailles



En direction de Craonne



Le Chemin des Dames aujourd'hui

Les collines du Laonnais comptent un grand nombre de monuments et de paysages remarquables. Pourtant un seul parmi ceux-là, et parmi tous ceux du département jouit d'une notoriété internationale qui le place au rang des sites historiques du monde : Le Chemin des Dames.

Le célèbre chemin court sur la surface structurale d'un plateau inscrit dans l'ensemble des plateaux septentrionaux du Soissonnais. La plateforme, haute de ses quelques 150 m d'altitude, se distingue par les vues prolongées qu'elle offre sur les vallées de l'Ailette et de l'Aisne. Deux cours d'eau dont l'effet d'érosion a assuré la découpe de ses pentes calcaires. Les cheminements séculaires des rûs, ruisseaux Est/Ouest sur les matériaux géologiques tendres (argiles, sables) ont sculpté un entrelacs de courbes de niveaux qui abrite de nombreux thalwegs ou ravins. Les arabesques des lignes de crête imposent au plateau des largeurs variables d'un bout à l'autre de son emprise. La nature géologique de la "table" du plateau a fait l'objet d'une extraction de pierre de taille, à partir du moyen-âge.

Le néolithique connaît les premières implantations humaines dans les vallées de l'Aisne et de l'Ailette puis sur les pentes du plateau au creux des ravins, à la source de petites résurgences. Avec la sédentarisation et plus précisément à l'époque gallo-romaine, les constructions remplacent les camps de chasse et les pentes se couvrent de champs de céréales et de vignobles. Les activités au moyen-âge et la campagne de défrichements dégagent le plateau ; elles permettent l'implantation systématique de villages (parfois troglodytiques) dans les contreforts. La tradition de grandes cultures sur le plateau limoneux prend naissance à ce moment.

Le Chemin des Dames commence son histoire avec les tribus gauloises qui, pour relier les oppida de Pommiers et Saint-Thomas, empruntent et pérennisent un sentier sur le plateau. Son nom lui est donné plus tard sous Louis XV alors que des générations de Dames l'ont emprunté : Les Dames de la suite du Roi allant au sacre à Reims, Jeanne d'Arc après le sacre de Charles VII, enfin et surtout les Princesses Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, pour rejoindre le château de leur ancienne gouvernante, Madame de Narbonne-Lara, au château de la Bove, à Bouconville-Vauclair.



LE CHEMIN DES DAMES

La fertilité d'une terre ensanglantée



Braye-en-Laonnois - Les coteaux et thalwegs de la vallée de l'Aisne vus depuis le Chemin des dames

Du charme de la toponymie, de la douceur des paysages, il ne reste rien quand à partir de la fin 14 les combats de la Grande Guerre font rage. Le plateau du Chemin des Dames fut depuis toujours une terre d'affrontement mais qui, à la veille de 1914, aurait pu imaginer un tel désastre.

A partir de septembre de cette même année, juste après la victoire de la Marne, les allemands se retranchent sur le plateau du Chemin des Dames. C'en est fini des grands mouvements de troupes. La guerre devient désormais une guerre de position, une guerre d'usure. Il faut attendre le printemps 1917 pour que, sous l'impulsion du général Nivelle une attaque aussi inefficace que meurtrière soit lancée contre les lignes ennemies. L'échec ne diminue pas les velléités du général qui, à force d'obstination, n'aboutit qu'à la mort de centaines de milliers d'hommes et à stimuler des foyers de mutineries.

Pétain prend la relève, il impose la discipline par quelques exécutions "pour l'exemple". En octobre 1917, les français récupèrent le plateau en repoussant les troupes allemandes au nord de la vallée de l'Ailette. Le calme reprend le dessus sur un champ de bataille ravagé par les impacts d'obus. L'acalmie est de courte durée car le 27 mai 1918 les allemands reprennent l'avantage en récupérant le terrain perdu jusqu'à la vallée de la Vesle.

L'aide des américains et la mise en fonction des chars Renault permet à la France de remporter une victoire décisive. Le Chemin des Dames est méconnaissable.

La seconde guerre mondiale restitue au plateau son rôle de barrière guerrière, sans commune mesure avec les dégats engendrés quelques vingt cinq ans plus tôt.

Aujourd'hui, rien excepté la charge émotionnelle, ne distingue le plateau du Chemin de Dames des autres plateaux du Soissonnais. Les grandes étendues cultivées ont retrouvé leur courbes douces. Les pentes sont recouvertes de boisements denses. Les panoramas sur les vallées ne montrent aucun désordre consécutif aux affrontements.

Désormais ce qu'il reste de la guerre est sous terre : carrières sculptées, cimetières, obus émergeant des labours, villages enfouis...

Les jours froids de brouillard ont seuls la capacité d'alimenter les fantasmes de quiconque tente d'imaginer.

Patrimoine fondamental de l'histoire contemporaine, le Chemin des Dames n'a bénéficié que très récemment d'aménagement de valorisation. Aux seuls monuments aux Morts sont venues se joindre des aires d'information et d'observations. La Caverne du Dragon s'équipe d'un bâtiment à l'échelle de son importance historique.

Un cimetière militaire



Fragilité

La lisibilité du paysage ne reste intacte que si la ligne de crête reste perceptible, vierge de construction. Les promontoires et les ravins sont des marqueurs importants du paysage et de l'histoire du lieu.

Un projet de classement du site a été envisagé.



VAUCLAIR

Forêt domaniale et clairière monastique



*«Solitude forestière de Vauclair,
ce territoire mystique où la pierre
moussue des vieux cloîtres garde
l'écho des chants monastiques»
(Richesse de France)*

*Le site de la clairière de Vauclair est l'un
des hauts lieux touristiques du départe-
ment de l'Aisne. Il doit sa forte fréquenta-
tion à son double intérêt archéologique et
historique.*

*Outre l'attrait archéologique que présen-
tent les vestiges de l'ancienne abbaye cis-
tercienne, la «grande guerre» lui a donné
une dimension historique des plus singu-
lières.*

*L'édifice monacal qui avait survécu à la
révolution de 1789 a succombé aux
assauts de la première guerre mondiale.
La proximité du Chemin des Dames
témoigne de ce passé douloureux mais la
clarté recouvrée du site tranche avec ces
années sombres.*

*La pureté qui se dégage de ce paysage
lumineux, sorti de la pénombre des sous-
bois, invite à la méditation. Les touristes
gagnés par la sérénité ambiante se sur-
prennent à parler à voix basse. Leur songe
est à peine interrompu par les cris joyeux
des enfants qui s'animent sur l'aire de jeu
voisine.*

*Cependant, la forêt de Vauclair s'affirme
par la fraîcheur qu'elle répand sur la clai-
rière ainsi que par le souffle du vent qui
tourbillonne entre les arbres...*

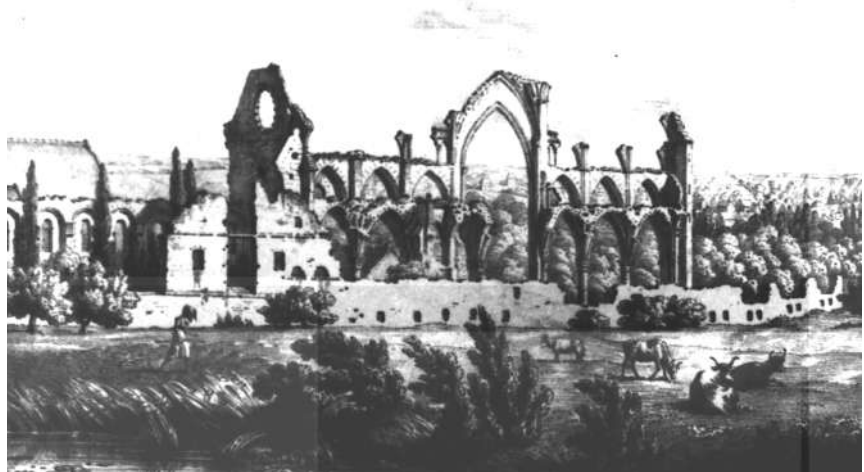


En amont du plan d'eau de Chamouille, le versant Sud de la vallée de l'Ailette présente un remarquable paysage forestier parcouru par un nombre important de petits rûs. Du coeur de cette épaisse étendue arborée émerge une clairière située aux abords de la route départementale qui mène à la ferme d'Hurtebise.

Parenthèse de clarté, elle invite les passants à faire une halte sur l'aire de détente touristique aménagée en coin pique-nique et en espace de jeux pour les enfants.

Surtout, les ruines de l'ancienne abbaye de Vauclair offrent une dimension mystique à la clairière. Fondée au 12^{ème} siècle, par Bernard de Clairvaux, à la demande de l'évêque de Laon, l'édifice cistercien prit le nom de l'abbaye mère (Clara Vallis).

Le site de Vauclair, fortement endommagé lors de l'offensive Nivelles de 1917 fut classé en zone rouge après 1918. Les vestiges des bâtiments monastiques furent très vite recouverts par la végétation : « Le vert linceul de la forêt (enveloppe) les vénérables pierres de l'abbaye ». (Le Père Courtois)





VAUCLAIR

Forêt domaniale et clairière monastique



Depuis 1965, le groupe archéologique «Sources», soutenu par le Père Courtois, s'est attaché à dégager les ruines de ce voile végétal. A proximité des restes de l'édifice détruit, un musée archéologique nous renseigne sur l'état d'avancement des fouilles. Un jardin de plantes médicinales perpétue l'image traditionnelle de moines apothicaires et complète, par sa touche végétale, les composantes paysagères dominées par les vestiges imposants de l'abbaye.

Curiosités

Sur le site :
 -> L'étang des moines
 -> Le chemin du Roi

Aux alentours du site :

-> Le Chemin des Dames, la ferme d'Hurtebise, la caverne du dragon et aussi l'arborétum sis sur l'ancien village de Craonne...

-> Le plan d'eau de l'Ailette

Le chemin du Roi



L'étang des moines

L'abbaye de Vaucclair-Aquarelle de Mondon



Fragilité

Il faut veiller à préserver le caractère intimiste de la clairière. Les équipements de loisirs (jeux, tables de pique-nique...) ne doivent pas proliférer.

L'entretien régulier des espaces publics assurera la pérennité de l'ambiance du site.



CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT

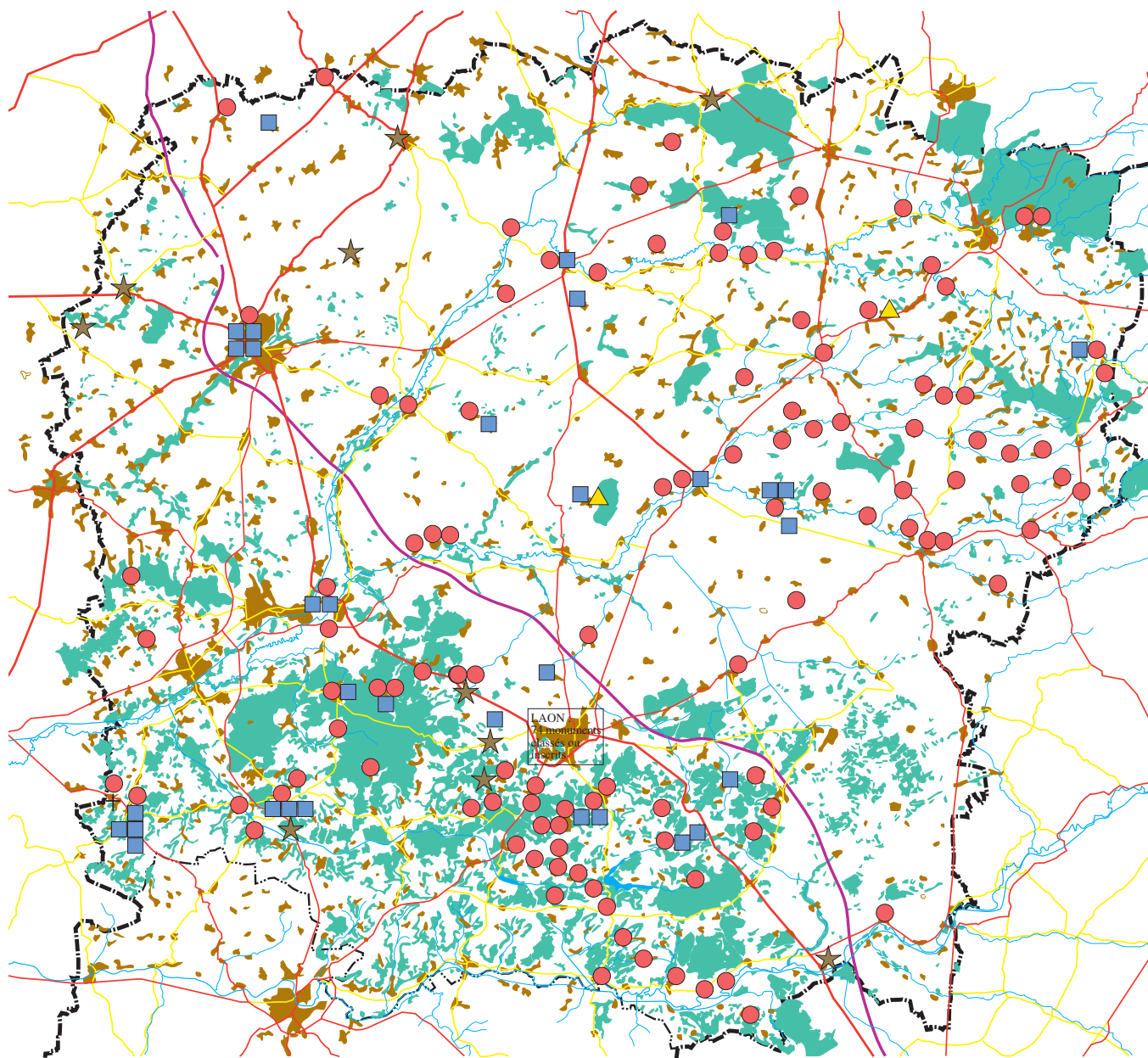
*PREMIERE PARTIE
L'INVENTAIRE DES PAYSAGES*

LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

**LES SITES
INSTITUTIONNALISES**



LA CARTE DES SITES INSTITUTIONNALISES



- Edifices civils
- Edifices religieux
- ★ Sites classés
- ▲ Mégalithe
- † Croix

INVENTAIRE PAYSAGER

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT DE L' AISNE



DEUXIEME PARTIE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE



CAUE de l'Aisne



CENTRE ET NORD DE L' AISNE

DEUXIÈME PARTIE

LA DYNAMIQUE PAYSAGÈRE





CENTRE ET NORD DE L' AISNE

SOMMAIRE

DEUXIEME PARTIE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION 9

L'évolution du grand paysage dans l'histoire 11

L'évolution de la trame végétale 21

- Recolonisation des coteaux et vallées par les boisements
- Préservation des grands domaines forestiers
- Disparition progressive des bosquets et des petits bois épars

L'évolution de l'exploitation agricole et industrielle du sol 37

- Le changement des modes de cultures
- La transformation du parcellaire agricole
- Le déclin de l'élevage et de l'herbage
- La croissance spectaculaire de la populiculture
- L'évolution des pratiques culturales
- La disparition des ceintures végétales autour des villages
- Le développement de l'exploitation du sous-sol

Les espaces urbanisés 57

- Le développement de l'habitat péri-urbain
- L'évolution des noyaux urbains
- Les transformations des espaces urbanisés en milieu rural
- L'évolution des équipements de loisirs en milieu rural
- Reconstruction et recomposition urbaine

Les milieux naturels 69

Les infrastructures et réseaux 77



CENTRE ET NORD DE L' AISNE

SOMMAIRE

LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES	87
<i>Les facteurs d'évolution des paysages</i>	89
<i>Les phénomènes naturels</i>	91
Les processus géomorphologiques	
Le dynamisme spontané de la végétation	
<i>Les phénomènes liés à l'utilisation du sol</i>	99
L'altération du paysage par l'extraction	
Le champ, le chaume et l'homme	
L'apparition des jachères agricoles	
L'omniprésence des peupleraies	
Le développement des étangs de loisirs	
De nouvelles ceintures végétales autour des villages	
L'impact des équipements agricoles	
<i>Les phénomènes liés à l'aménagement rural et urbain</i>	119
Le développement de l'assainissement et des déchets	
L'impact de la signalétique et de la publicité	
L'impact des zones d'activités	
Les friches industrielles	
La maîtrise insuffisante des extensions urbaines	
La banalisation de l'espace urbain	
L'abandon et la détérioration du bâti	
Le petit patrimoine rural	
Le développement des infrastructures	

DOCUMENTS ANNEXES

Les fiches d'exploration

Le questionnaire aux communes

Bibliographie

Crédits photographiques

Glossaire

INVENTAIRE PAYSAGER

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT DE L' AISNE

DEUXIEME PARTIE LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

1

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

OCTOBRE 1998



CAUE de l'Aisne

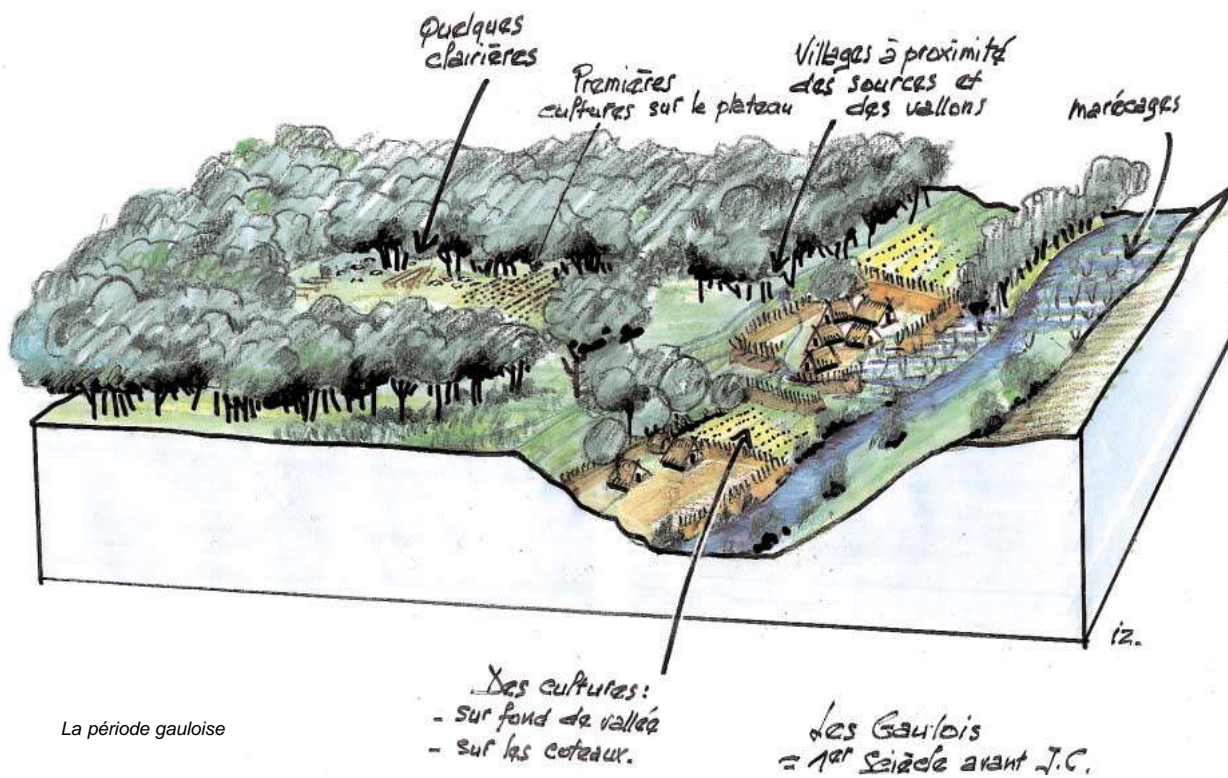
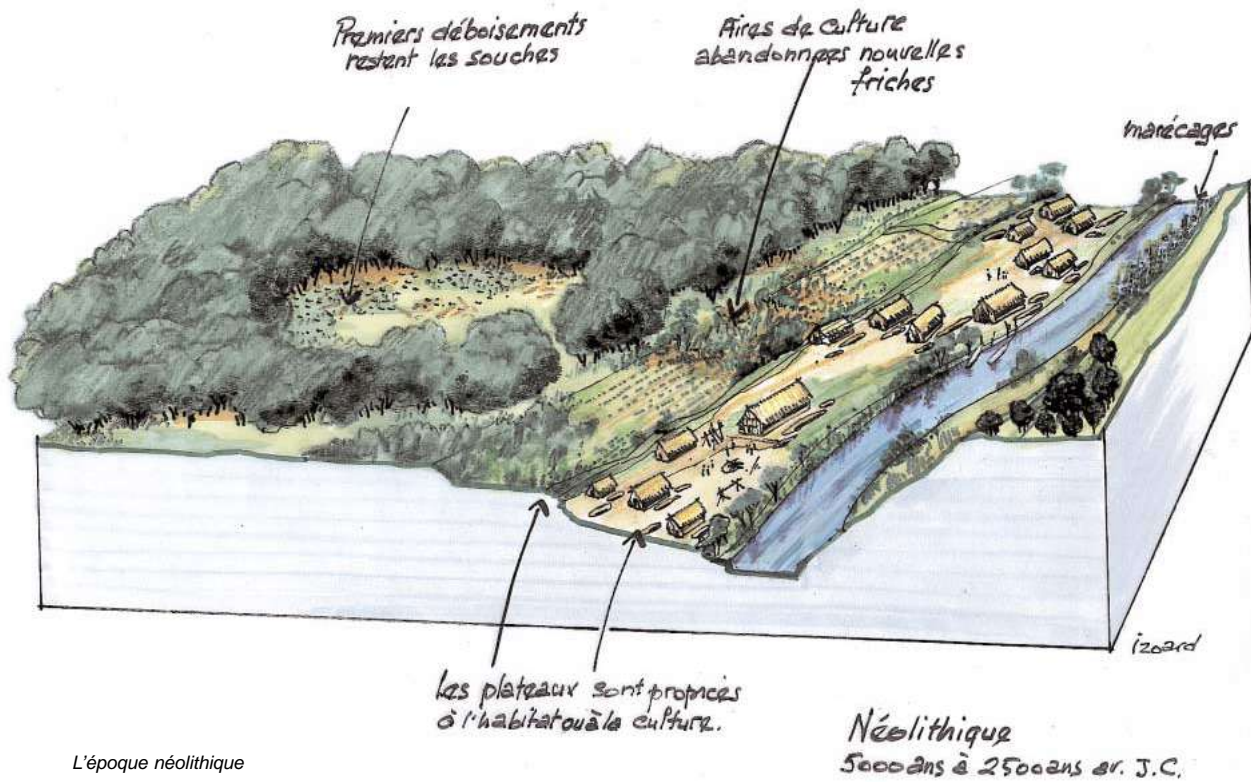
Dynamique 9

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

**L'EVOLUTION DU GRAND
PAYSAGE DANS L'HISTOIRE**





LES ORIGINES DU PAYSAGE

1 - L'époque néolithique

C'est au Néolithique qu'a probablement commencé la domination du paysage et du territoire par l'homme. C'est le début de la conquête du sol. A l'origine, le territoire était boisé et marécageux. Le paysan du Néolithique était installé sur les versants des grandes vallées, dans les clairières naturelles. Agriculteur nomade, son mode d'exploitation était itinérant, sur brûlis et alternait cultures et friches.

Encore pourvu d'importants volumes végétaux, le territoire était très fermé et cloisonné. Mais c'est à cette période que s'est amorcée la grande tendance dans l'évolution de l'occupation du sol : réduire l'espace boisé au profit de l'espace cultivé.

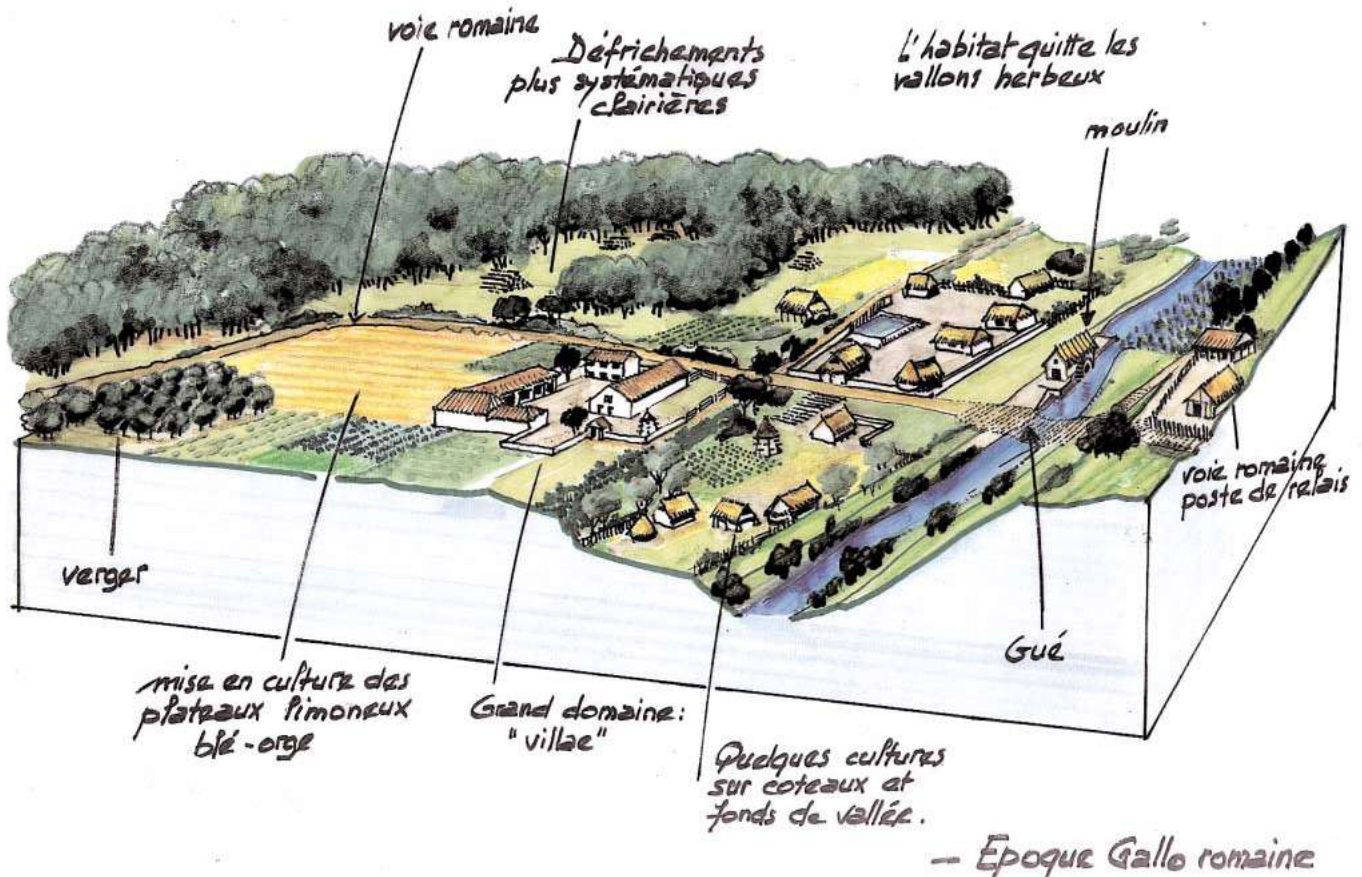
2 - La période gauloise

Avec la sédentarisation de la population à l'époque gauloise, le défrichement se poursuit ; l'espace s'ouvre progressivement.

3 - La période gallo-romaine

L'époque gallo-romaine, marquée par une croissance démographique très nette, a vu le premier défrichement massif du territoire. L'introduction par les romains du blé et de l'orge a induit le développement des cultures céréalières, la constitution des grands domaines agricoles et des villae.

La période gallo-romaine



LES GRANDS DEFRICHEMENTS du Moyen-Age ...

4 - La période médiévale

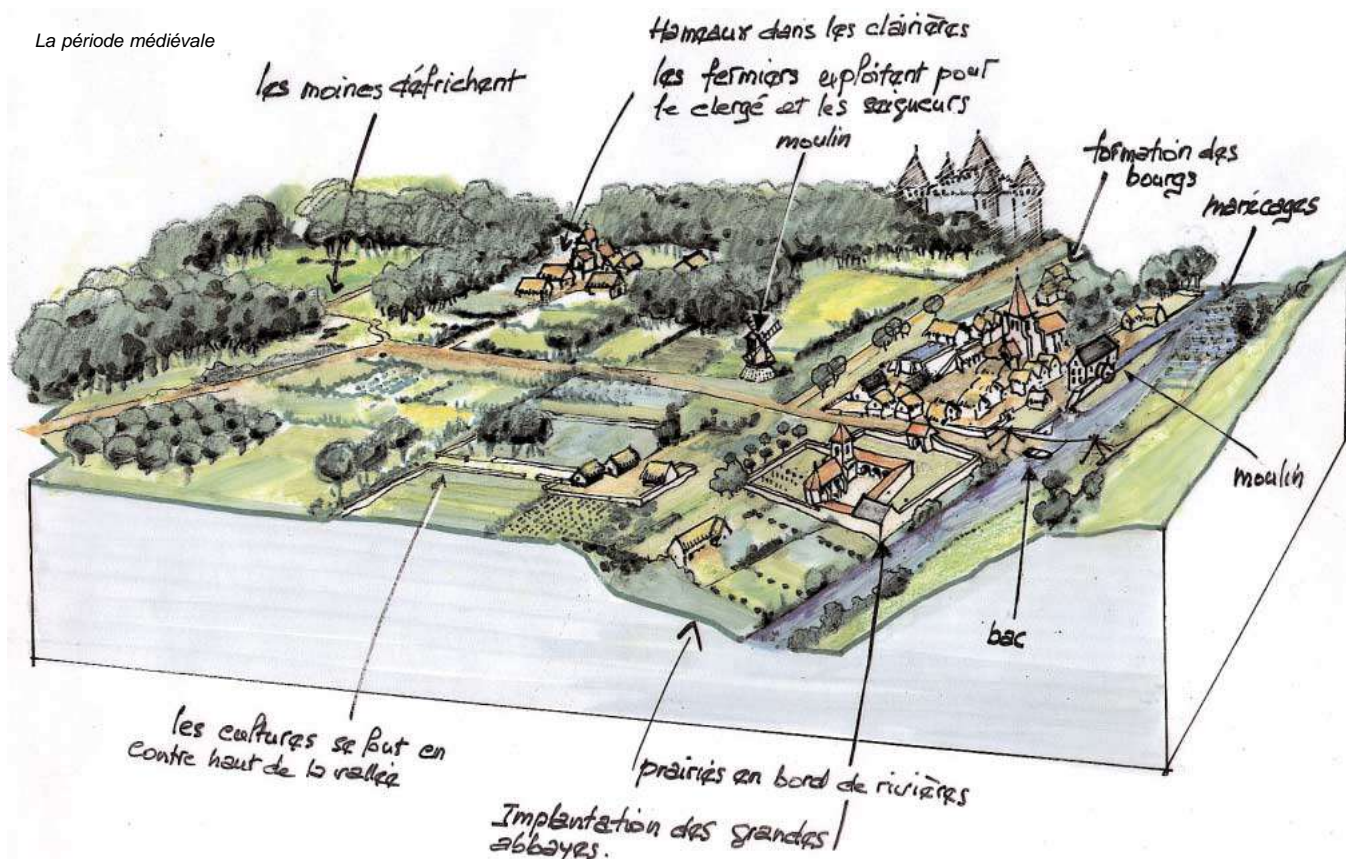
D'abord progressif du Vème au XIIème siècle, le défrichement, lié à une nouvelle vague de gonflement démographique et à l'installation des grandes abbayes sur le territoire, s'intensifie de 1140 à 1190 et de 1210 à 1240. C'est la période de création des grands domaines agricoles ecclésiastiques, puisque 30 à 40% des terres appartiennent désormais au clergé séculier ou aux abbayes qui les font exploiter par des fermiers. L'une des conquêtes primordiales des paysans de cette époque est alors la généralisation des pratiques de l'assolement triennal permettant une meilleure gestion de l'espace agricole et une augmentation des rendements. Hameaux et villages se multiplient, s'installent dans les clairières et le long des chemins de défrichement.

Les premiers noyaux bocagers apparaissent sur les sols lourds de Thiérache autour des abbayes et des habitations.

Progressivement, l'homme marque de son empreinte le territoire : le paysage «s'humanise», le paysage se structure.



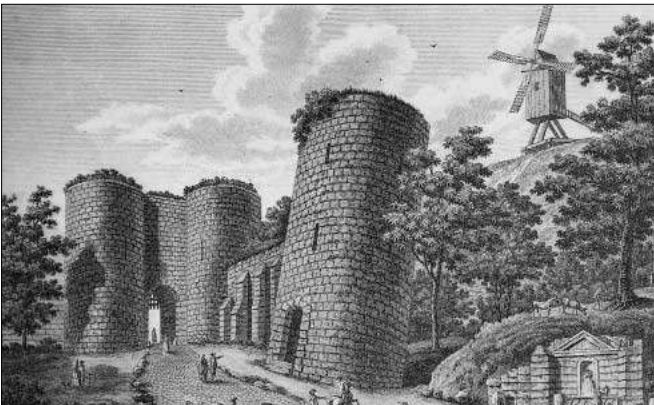
La période médiévale



LES GRANDS DEFRICHEMENTS ...au XVIIIème siècle



Plan de la Généralité de Soissons - 1723



Gravure de la fin du XVIII^e siècle représentant un moulin sur la butte de Laon



Vendangeoir du Laonnais attestant de la vivacité passée du vignoble

5 - La période classique

Du XV^e au XVII^e siècle, aucune modification véritable ne s'opère malgré les guerres et les pillages. Le défrichement est progressif, souvent à l'initiative d'individus ou de communautés villageoises, à l'insu du maître des lieux.

En Thiérache, les prairies occupent une surface grandissante et se créent au gré des fluctuations du marché et des obligations seigneuriales ou abbatiales.

Sur les coteaux bien exposés des collines du Laonnois, vignes et vergers constituent une nouvelle composante du paysage et s'accompagnent de réalisations architecturales originales, les vendangeoirs, à la hauteur de la richesse des nouveaux exploitants.

Déjà importante avant la Révolution, la propriété paysanne s'accroît avec la vente des biens nationaux, marquant ainsi une profonde mutation foncière. Entre 1791 et 1792, les paysans acquièrent plus de la moitié de la surface des terres agricoles du district de Laon. C'est inexorablement la fin des contraintes communautaires.

Antérieurement, un arrêté du roi Louis XV, décrétant que toute terre inculte défrichée était exonérée d'impôt, avait favorisé la reprise du défrichement. Cette politique a particulièrement influencé le devenir de la Thiérache en réduisant radicalement les dernières grandes surfaces boisées du département. Lors des défrichements, les forestiers se sont installés le long des voies de pénétration, créant ainsi ces villages-rue ou hameaux-rues si caractéristiques de la région et dont témoigne encore aujourd'hui la toponymie : «Rue des Halliers», «La rue neuve», «Rue Lecomte»...

Ce défrichement constitue la dernière grande phase d'ouverture du paysage et ne concerne que les terres les plus pauvres, sols lourds et humides, les terres les plus riches ayant déjà été cultivées depuis plusieurs siècles.

Le vignoble de la butte de Laon - Lithographie du XIX^e siècle



LE XIX^{ème} SIECLE

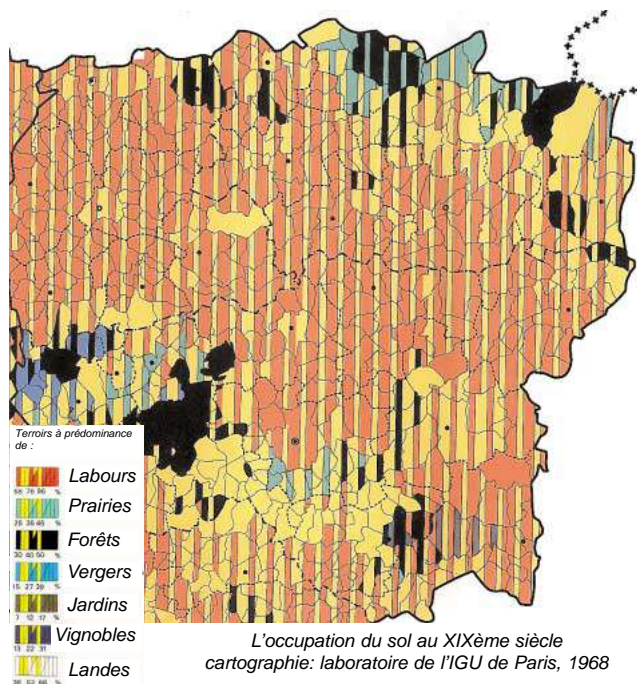
Un tournant dans l'histoire du paysage

6 - Le XIX^{ème} siècle

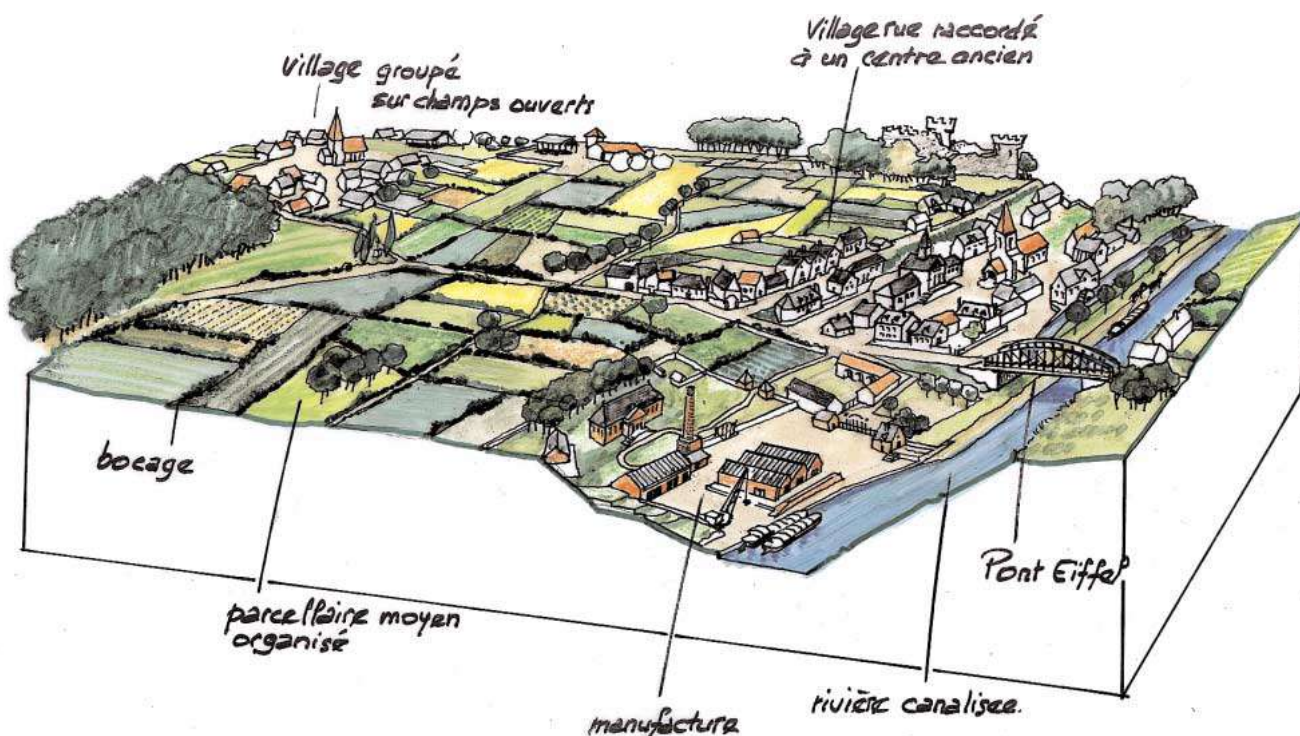
Les révolutions agricoles et industrielles ont marqué, au XIX^{ème} siècle, un véritable tournant dans l'histoire du paysage.

Alors qu'au début du siècle le territoire était relativement homogène, polyculture traditionnelle et cultures céréalières se partageaient la plupart de la surface agricole, dès la seconde moitié du XIX^{ème}, le mode de culture s'est simplifié et spécialisé. L'autosuffisance alimentaire locale n'était plus l'objectif primordial, il fallait spécialiser l'espace afin qu'il soit plus rentable et permette une exportation de la production.

Le Nord de l'Aisne, caractérisé par un sous-sol imperméable, des sols lourds difficiles à travailler, a vu sa vocation agricole subir un revirement radical. L'extension du réseau routier, la création du chemin de fer, l'apparition des premières plantes fourragères, l'exode rural vers les pôles industriels ont accentué les phénomènes de mutation. L'élevage laitier et d'emboche s'est fortement développé en Thiérache à partir de 1830 et a rapidement remplacé les cultures peu rentables de cette région. Ainsi, s'est créé un véritable maillage bocager, chaque pâtures étant délimitée par des haies. Parallèlement, un mode d'implantation urbain adapté à ce mode cultural s'est mis en place : habitat dispersé, fermes et granges à proximité du cheptel.

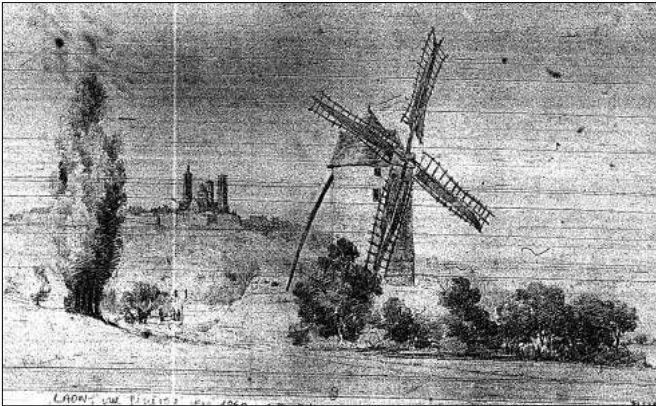


Le XIX^{ème} siècle

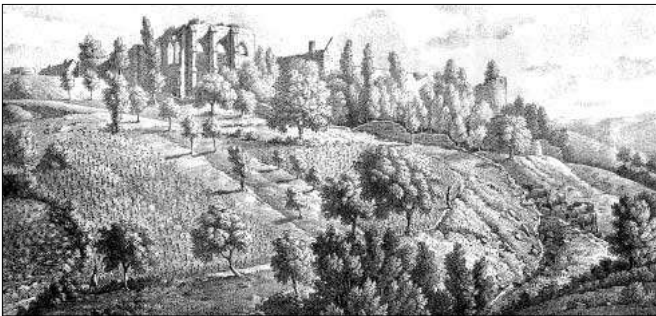


LE XIX^{ème} SIECLE

Un tournant dans l'histoire du paysage



Gravure d'un vieux moulin au pied de la montagne de Laon vers 1860



Vieille gravure de 1820 - Presles

Une représentation très parlante du paysage de la Champagne lors de la prise de Berry-au-Bac par les troupes impériales en 1814
Aquarelle de Siméon Fort



Le développement du système herbager en Thiérache a favorisé l'intensification des cultures céréalières et de la betterave sucrière introduite sous Napoléon III, particulièrement rentables dans les grandes plaines agricoles du St Quentinnois et du Laonnois. Les grandes exploitations ont dû se restructurer et se moderniser.

Les moulins qui, autrefois, ponctuaient amplement le territoire, disparaissent progressivement.

Ailleurs, cultures traditionnelles et locales semblent perdre de l'ampleur. Le déclin de la vigne, déjà amorcé au début du siècle, se poursuit. Mais l'herbage et plus ponctuellement les cultures maraîchères et fruitières se maintiennent sur les versants et les fonds de vallée.

A la fin du XIX^{ème} siècle, le territoire apparaît globalement scindé en trois grandes zones :

- > au Nord, la Thiérache herbagère
- > au centre, la grande plaine agricole
- > au Sud, une zone mixte où se côtoient cultures traditionnelles, grandes cultures sur plateau et massifs forestiers.

Ce découpage a été induit par un souci de rentabilité optimum des terres.

Il est à la base du paysage que l'on observe aujourd'hui : de vastes étendues agricoles sur terrains limoneux, des zones d'herbages et de vergers dans les zones moins favorables, quelques grandes surfaces boisées, une multitude de villages essaimés sur le territoire et enfin trois grands pôles économiques et culturels : Laon, Soissons et St. Quentin.

LE XXème SIECLE

Le début du siècle ravagé par les deux guerres mondiales

Alors que le XXème siècle débute avec une économie prospère et une agriculture en plein essor, la première guerre mondiale vient interrompre cette croissance et anéantit une grande partie du territoire. Certains cantons, au sud de Laon, autour de Chauny et de Guise sont particulièrement touchés ; les populations sont déplacées, les villages détruits, les terres ravagées.

A la fin de la guerre, les villes et les villages ont dû être reconstruits, les terres redistribuées et les forêts replantées.

De ce triste épisode, on ne peut pas vraiment dire qu'il a bouleversé le mode d'exploitation du sol ; c'est l'espace qui a été réorganisé, les terres remembrées, certaines fermes et villages déplacés.

Pourtant, des cultures comme celle de la vigne dans le Laonnois, n'ont pu résister ; déjà en fort déclin au XIXème, le vignoble sera pratiquement anéanti par l'épidémie de phylloxéra au début du siècle, puis par la guerre. Quant au bocage et au vaste patrimoine architectural de Thiérache, relativement éloigné des zones de combat, ils ne subiront que quelques rares dommages.

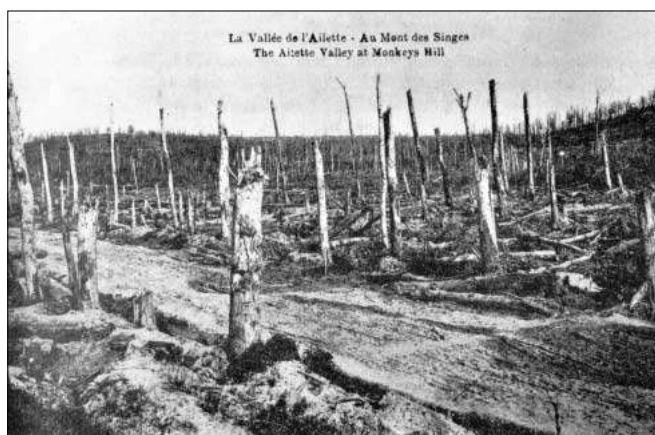
Mais globalement, du Vermandois à la Champagne et dans toute la région au sud de Laon, le paysage a subi de grands bouleversements : destruction des repères visuels, qu'ils soient végétaux ou architecturaux, destruction des masses bâties ou boisées : forêt de Vaclair, donjon du château de Coucy, villages du chemin des dames, villages du Vermandois, basilique de St Quentin...



■ secteur où plus de 50%
des immeubles furent détruits
au cours de la Guerre 14-18

Sources : ATLAS de PICARDIE

Carte des territoires atteints par les désastres de la Grande Guerre



Le Mont des Singes
Les destructions radicales de la guerre de 14-18

Si la seconde guerre mondiale a réellement bouleversé le paysage social, elle n'a pas ravagé le territoire comme en 14-18. Les destructions ont été relativement ponctuelles. Pourtant, elle marque tout de même un tournant dans le mode d'exploitation du sol : la mécanisation devient générale, les surfaces parcellaires s'accroissent et les anciens bâtiments agricoles deviennent obsolètes. Le paysage agricole se modernise.

Déjà amorcée au siècle dernier, l'innovation technique a permis la mise en culture de terres jusqu'alors incultes, comme celles de la «Champagne Pouilleuse», et l'amélioration des terres trop lourdes ou trop humides de la Thiérache et des fonds de vallée ; il devient alors possible de cultiver de manière rentable la plupart des sols.



LE XXème SIECLE

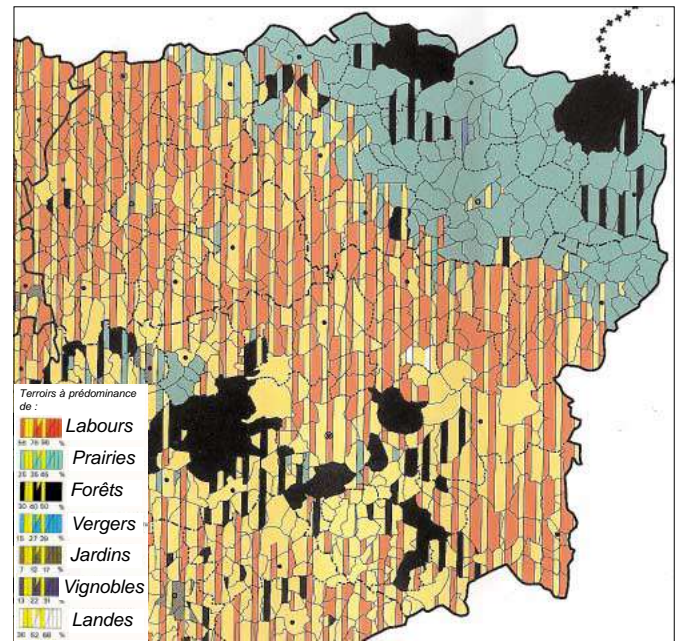
La fin du siècle, l'ère de l'économie européenne

Le bocage, qui depuis le début du siècle n'a cessé successivement de progresser et de reculer en fonction des impératifs économiques, a entamé une véritable régression dans les années 70 et s'est effondré à la fin des années 80 avec l'application des quotas laitiers. Aujourd'hui, les surfaces herbagères sont globalement équivalentes à ce qu'elles étaient au début du XIXème, n'occupant plus que les terres «impropres» à la culture à l'extrême nord du département.

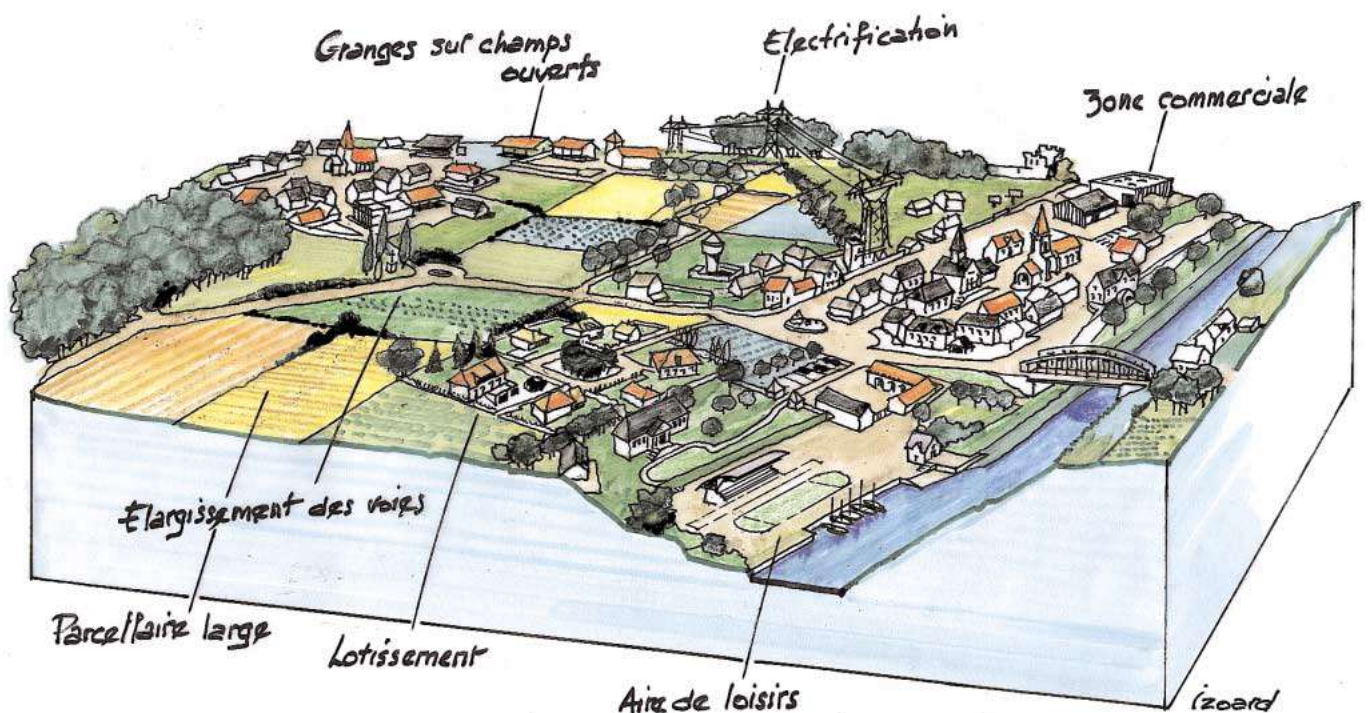
La généralisation de la mécanisation a fait disparaître la plupart des haies, bosquets et arbres isolés disséminés sur les terres de grandes cultures, ne préservant que les petits boisements situés sur les ruptures de terrain ou sur les terres très pauvres.

Quant aux bois issus de friches ou de reboisement, ils se sont développés sur les coteaux, autour des massifs forestiers et dans les fonds de vallées. Le peuplier a subi un véritable essor et recouvre aujourd'hui 17000 ha.

Globalement, le nord de l'Aisne est donc aujourd'hui un territoire de grandes cultures et de forêts avec 70 % de sa superficie en terres agricoles et plus de 18% boisées.



L'utilisation du sol au XXème siècle
cartographie: laboratoire de l'IGU de Paris, 1968



LE XXème SIECLE

La fin du siècle, l'ère de l'économie européenne

L'activité agricole est une des composantes majeures du territoire axonais ; la perception du paysage devient alors fortement dépendante des politiques agricoles européennes. Car si aujourd'hui la grande culture domine avec de vastes étendues planes et bigarrées marquées par l'activité agricole saisonnière, qu'en sera-t-il du paysage de demain?

Cet espace que l'on perçoit aujourd'hui est dominé par l'horizontalité, l'infini, le vide, le ciel, un patchwork de couleurs éphémères... Tout élément vertical devient alors essentiel dans le paysage : château d'eau, clocher, bosquets d'arbres, calvaires...points d'appel, points de repère auxquels l'homme essaie de se rapprocher dans cette immensité.

Mais à la recherche d'une échelle plus intime, l'individu semble apprécier les paysages plus cloisonnés, plus vallonnés, où l'action de l'homme n'apparaît plus démesurée. C'est peut-être pour cette raison que la Thiérache bocagère, les collines du Laonnois et les petites vallées pittoresques auxquelles on attribue facilement la valeur de patrimoine paysager, suscitent un tel engouement.





CENTRE ET NORD DE L' AISNE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

L'EVOLUTION DE LA TRAME VEGETALE

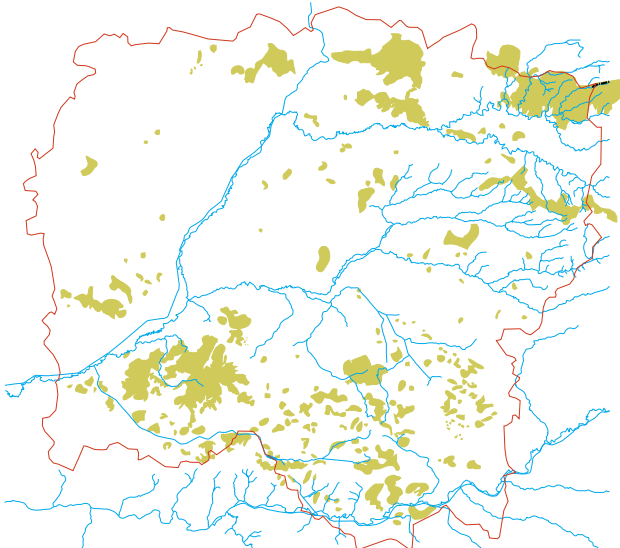


L'EVOLUTION DE LA TRAME VEGETALE

De l'époque romaine au XIII^{ème} siècle, la tendance est radicale : défricher le domaine forestier au profit des espaces cultivés. De grands massifs boisés s'individualisent : forêts de Beine, de Voes, d'Andigny, d'Arrouaise..., dont les volumes sont globalement perceptibles aujourd'hui, l'essartage du Moyen-Age ayant été le plus vaste.

L'étude de cartographies plus récentes, la carte de Cassini du XVIII^{ème} siècle, celle de l'Etat Major du XIX^{ème} et celle de l'IGN du XX^{ème}, montre une évolution des masses végétales parfois contrastée.

Carte schématique issue de la carte d'Etat-Major - 1889



L'extension des espaces boisés s'effectue essentiellement au Sud, dans le Massif de Saint-Gobain qui prend de l'ampleur et surtout dans les collines du Laonnois où le boisement n'est pas continu comme à Saint-Gobain, mais où il se réalise sous forme de bosquets et d'unités éparses (coteaux, vallées).

En l'espace d'un siècle, les défrichements ont beaucoup changé la physionomie paysagère du territoire, surtout dans la grande plaine et en particulier dans le Vermandois, le Bohainois et le Marlois.

Le Massif de Saint-Gobain ne subit pas de grande transformation, contrairement aux forêts du Noyonnais et du Bohainois.

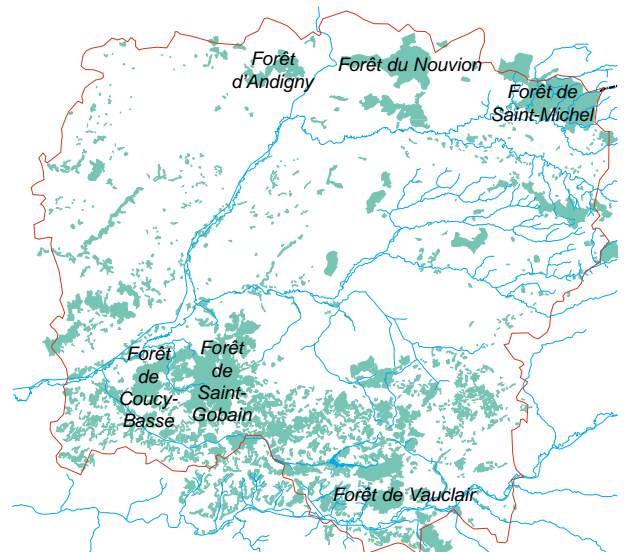
Dans les collines du Laonnois, on observe, par contre, une tendance au boisement par petites unités.



Carte schématique issue de la carte de Cassini - 1792

A la fin du XVIII^{ème} siècle, les grands massifs boisés que l'on connaît aujourd'hui sont bien présents. La grande plaine centrale est occupée par une multitude de petits boisements

Carte schématique issue de la carte IGN actuelle - 1989



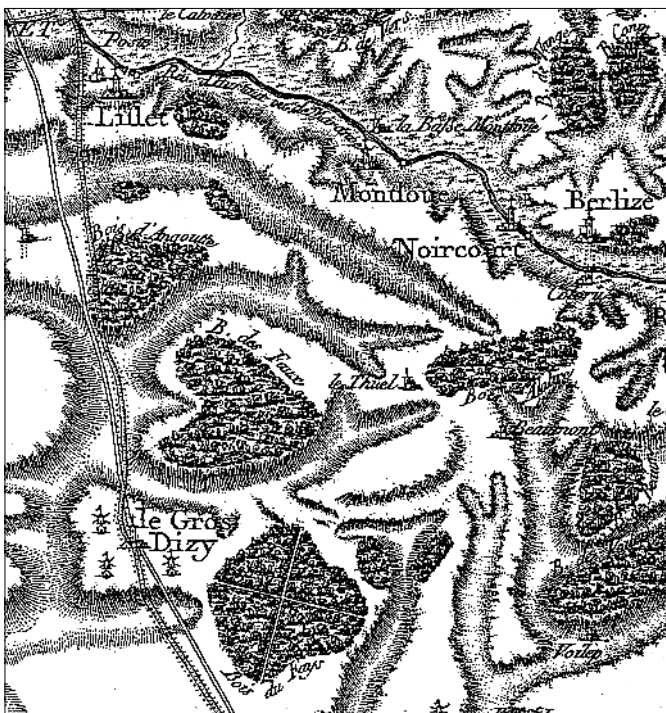
LA TRAME VEGETALE DANS LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES

Du Vermandois à la Champagne

Dans les zones de grandes cultures du Vermandois à la Champagne, les boisements et bosquets épars encore présents au XVIIIème, disparaissent progressivement. Seule la forêt de Samoussy, ancienne propriété royale devenue domaniale, a préservé ses limites en dépit des deux guerres mondiales. Les nouvelles surfaces boisées correspondent le plus souvent à la plantation de peupliers ou au développement spontané d'une friche comme dans les marais de la Souche ou sur les terrains militaires autour de Sissonne.



Le camp militaire de Sissonne



Bien que ne pouvant être lu sur les cartes anciennes, le territoire de la Champagne était constitué, jusqu'au début du XXème siècle, de savarts, sorte de «friche» spontanée caractéristique des sols calcaires très pauvres. Avec l'évolution des techniques agricoles, ces sols ont pu être défrichés, améliorés et cultivés.

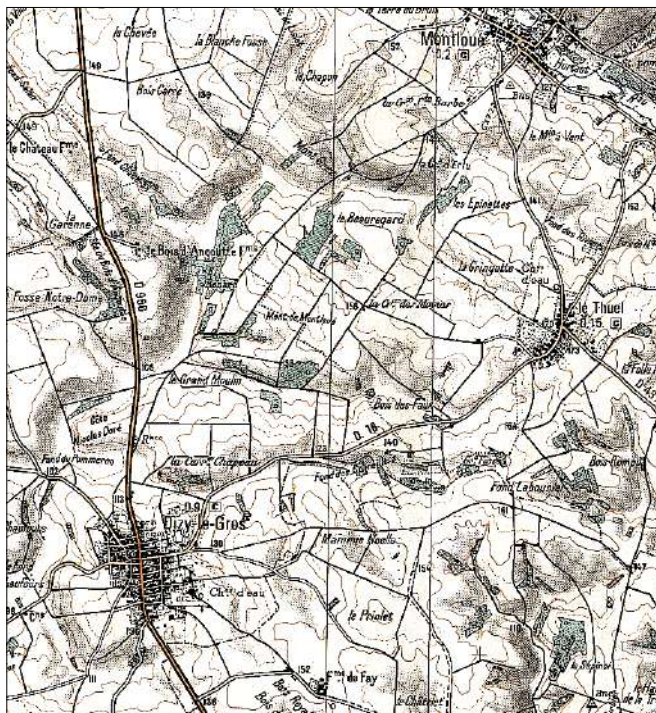
Très précocement défrichée, la grande plaine du Vermandois au Laonnois, a eu depuis fort longtemps la vocation d'être un paysage ouvert de grandes cultures où tout élément, qu'il soit végétal ou bâti, devient point de repère. L'évolution récente du territoire de la Champagne picarde a induit ce même type d'approche.

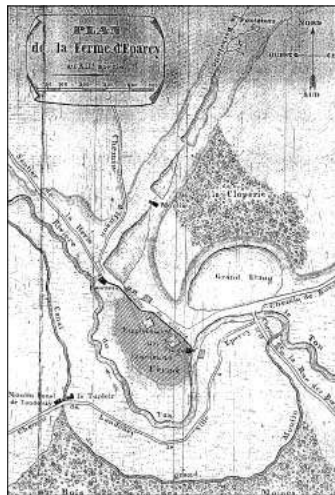


Notre-Dame de Liesse

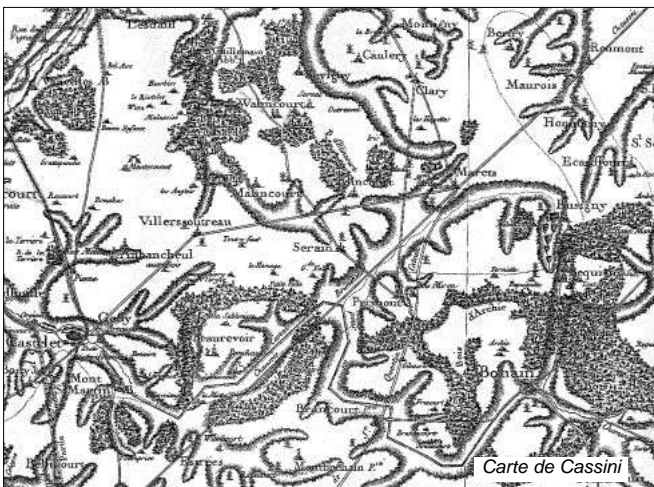
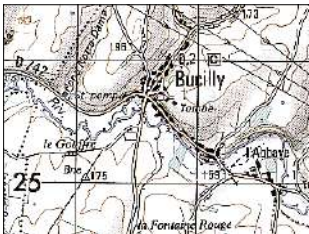
* Au XXème, les bois situés entre Dizy-le-Gros et Moncornet comme ceux d'Homblières ou de Beaufeuille, ont été radicalement rayés de la carte.

* Le Bois d'Holnon, comme la forêt de Marle ont vu leur surface nettement diminuer.

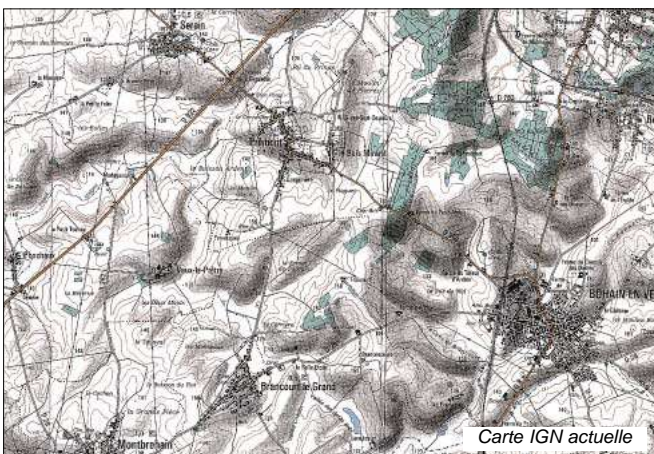




La ferme d'Eparcy



Carte de Cassini



Carte IGN actuelle

La Thiérache

Les rares modifications apparues entre le XVIIIème siècle et le XIXème semblent signifier que les grands défrichements de Thiérache du XVIIIème siècle auraient été globalement représentés sur la carte de Cassini.

Les grands massifs boisés, devenus domaniaux, sont très proches de ceux qui existent aujourd'hui. Seuls les bosquets et les boisements, pour la plupart d'origine privée, ont radicalement disparu ou fortement diminué.



La plupart des bois au sud de Hirson et en particulier celui de Foigny, ont subi un fort essartage au XIXème.



La Thiérache agricole, quant à elle, apparaît déjà nettement défrichée au XVIIIème siècle. Mais les rares boisements encore présents à cette époque seront radicalement effacés de la carte au XIXème. Seules les forêts du Val St Pierre, de la Haye d'Aubenton et d'Andigny, devenues domaniales, ont été préservées.

Entre Le Catelet et Bohain, les cultures ont irrévocablement remplacé les bois.

D'autres boisements, aujourd'hui disparus ou en lambeaux, et bien que ne portant pas l'appellation de «Haie» sur la carte de Cassini, semblent avoir pu correspondre à ce principe défensif ; peut-être est-ce le cas pour les bois autour de Bohain, de Vaux-Andigny, de Wassigny ou de Beaufort.

L'extrême nord du département, tout comme plus largement l'ensemble de la région de l'Avesnois-Thiérache, se voit doté d'un mode de protection des structures urbaines particulièrement original. En effet, avant de désigner la clôture végétale, le terme de «haie» signifiait «forêt défendue». Ces cloisons forestières défensives, longues parfois de plusieurs kilomètres et souvent disposées en limite de finage, constituaient autrefois un véritable moyen de défense des villes et des villages. Si aujourd'hui il ne reste que quelques rares exemples en Thiérache comme la «Haye d'Aubenton» ou la «Haie d'Equiverlesse», il en apparaissent bien davantage sur la carte de Cassini au XVIIIème : Haie Catelaine, Haie Cantigny, Haie Payenne...

De ces anciennes dénominations, il ne reste parfois que le nom d'un village linéaire, témoin d'une occupation forestière passée, suivie d'une période de défrichement.

L'évolution contrastée de la grande région de la Thiérache est en liaison directe avec la nature du sous-sol. Car même si les surfaces boisées ont globalement fortement diminué sur l'ensemble du territoire entre le XVIIIème et la fin du XXème, c'est pour être remplacée aujourd'hui par le bocage en Thiérache du nord et par les grandes cultures plus au sud.

L'histoire du paysage est donc bien distincte : d'un espace fermé, toujours délimité par une masse végétale, on est passé à la fin du XIXème à un espace globalement structuré par la trame bocagère, puis aujourd'hui à deux espaces distincts, l'un toujours cloisonné par les haies bocagères et l'autre au contraire, reniant le végétal comme élément vertical au profit des surfaces cultivées laissant libre le champ visuel.

Carte de Cassini des bois autour de Vaux

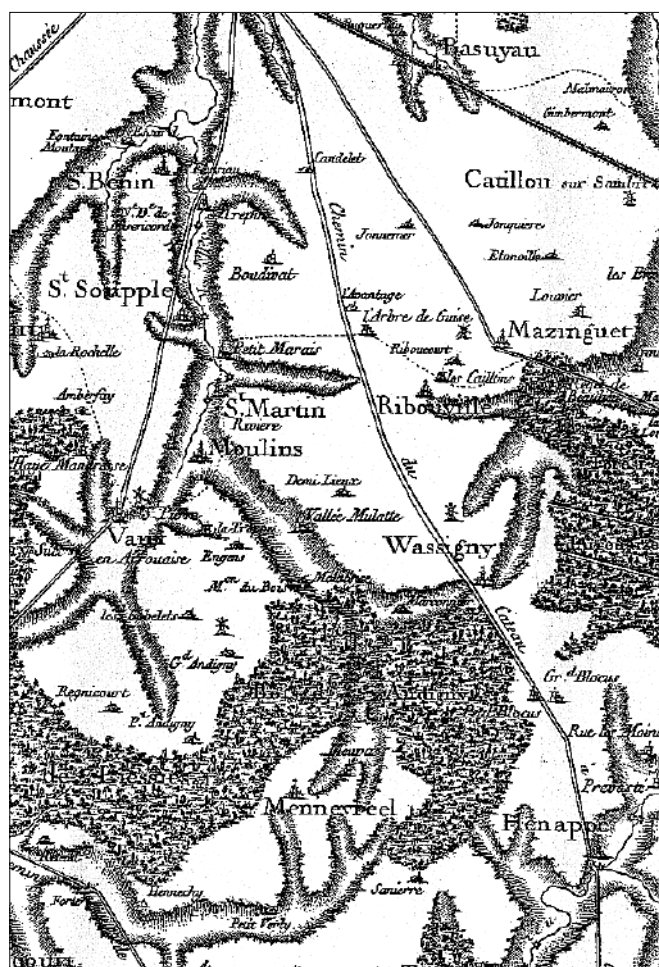


Photo aérienne de la trame végétale de la Thiérache bocagère





Photo du Bassin Chaunois

Carte ancienne du Gouvernement de la Fère

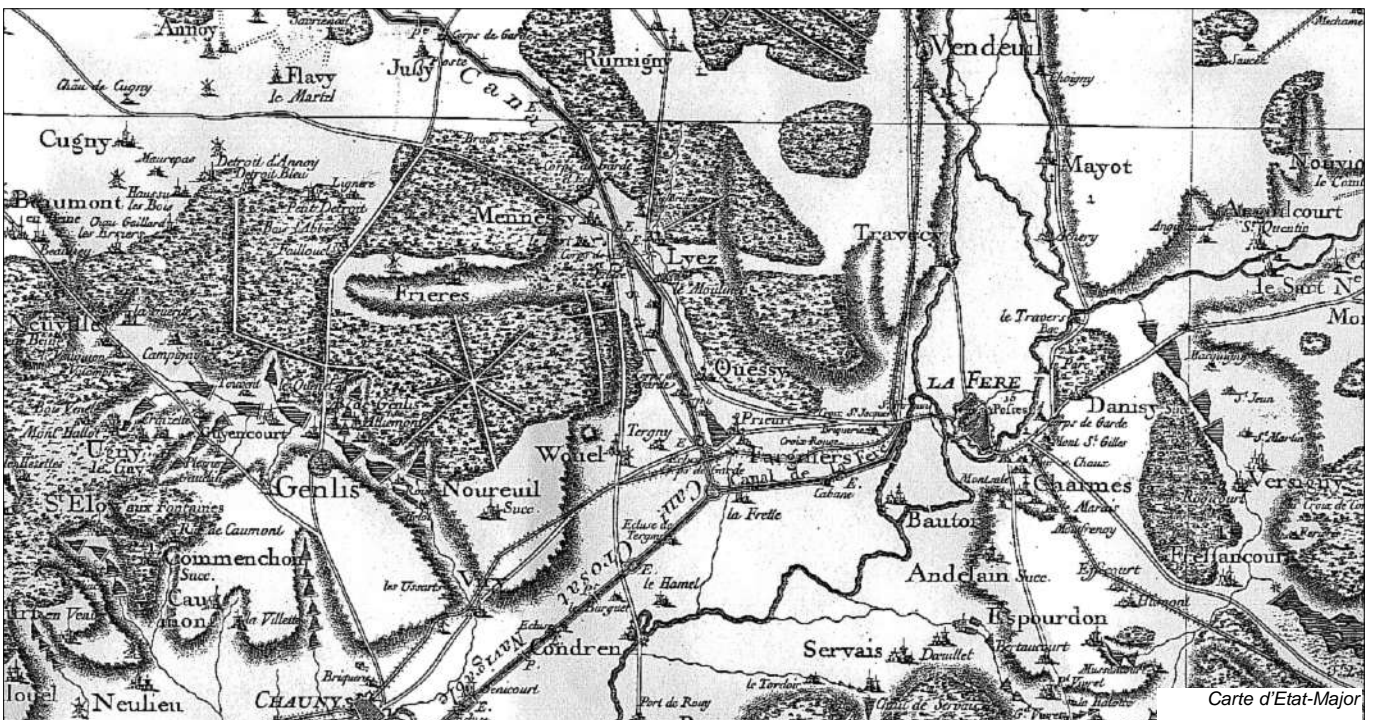


Le bassin chaunois

Au nord-ouest de Chauny, la grande forêt de Beine est encore au XVIIIème siècle, un massif relativement important. A partir du XIXème, pâtures, vergers et cultures ont progressivement remplacé les bois, ne leur laissant que les coteaux des collines du Noyonnais. Sur les cartes IGN, la surface boisée semble s'étendre mais reste relativement localisée et limitée à quelques coteaux dont l'exploitation a été abandonnée, ou en fond de vallée à la plantation de peupliers.

Non protégée par la domanialité, contrairement aux autres domaines forestiers du nord du département, la forêt de Beine a été «grignotée» par l'activité agricole, libérant ainsi un vaste espace verdoyant et vallonné. Aujourd'hui, par la plantation de peupliers en périphérie des bois, l'espace semble à nouveau se refermer, se cloisonner et il est parfois difficile de distinguer les contours réels des massifs forestiers. Malgré son état, et par sa position, elle reste un élément fondamental du paysage du bassin chaunois en constituant tout comme le massif de St Gobain, une véritable limite géographique et visuelle.

La forêt de Beine a peu à peu disparu au cours des siècles.



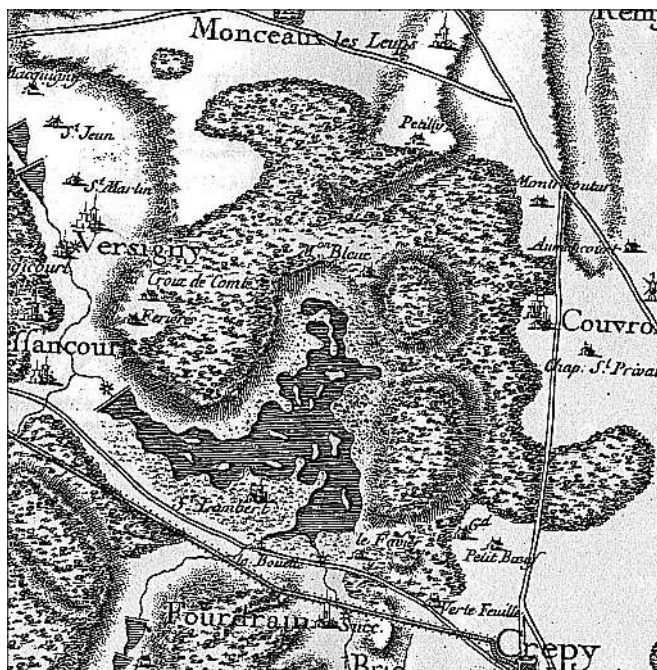
Carte d'Etat-Major

Le massif de St. Gobain

Ancien domaine royal devenu domanial à la suite de la Révolution française, le massif de St.Gobain a globalement préservé ses limites depuis le XVIIIème siècle. Les zones de plateaux aujourd'hui cultivées l'étaient déjà au XVIIIème. Il semble que même les zones non domaniales aient été préservées : seul le bois de Rogécourt a subi un défrichement radical. La modification majeure du territoire correspond à l'assèchement des étangs de St.Lambert.

Globalement, les terres boisées auraient eu tendance à s'étendre au XXème siècle avec l'abandon de la culture de la vigne, des vergers et le reboisement progressif des terrains communaux en périphérie du massif domanial. La plantation de peupliers en fond de vallée, en particulier le long de l'Ailette, renforce l'impression d'espace très dense et atténue les effets du relief. Même si la carte de Cassini fait apparaître quelques bois sur les versants nord du plateau du Soissonnais, il semble que l'effet de bande boisée continue soit relativement récent.

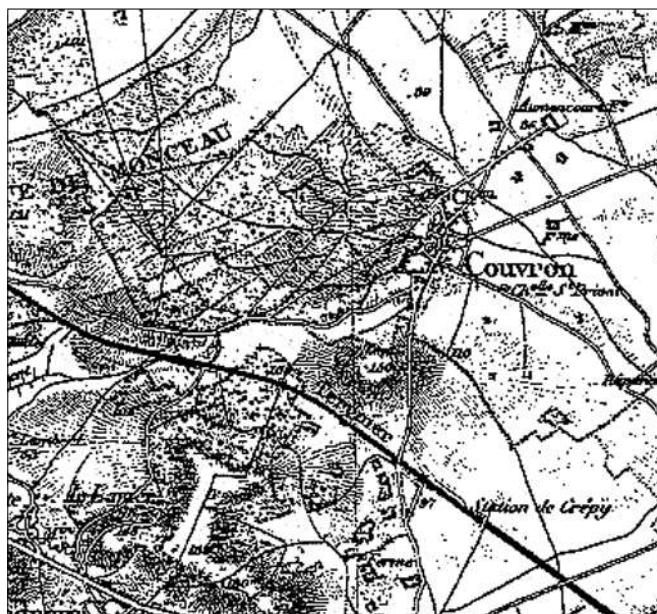
La tendance au «comblement» végétal des vallées et à la plantation des coteaux a induit un espace de nature boisée beaucoup plus vaste qu'à l'origine : le massif de St.Gobain ne semble plus s'individualiser de manière aussi formelle.

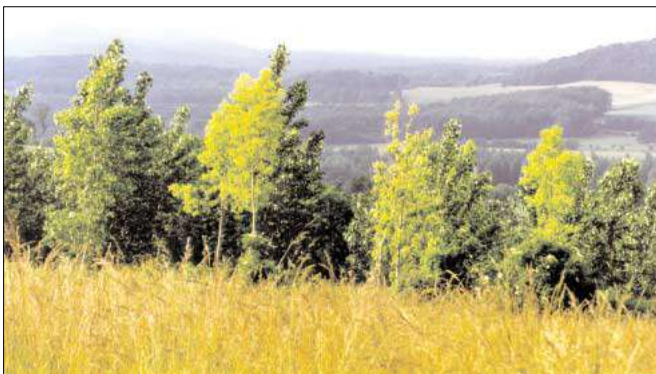


Carte de Cassini



La carte d'Etat major fait état de l'assèchement des étangs de Saint Lambert





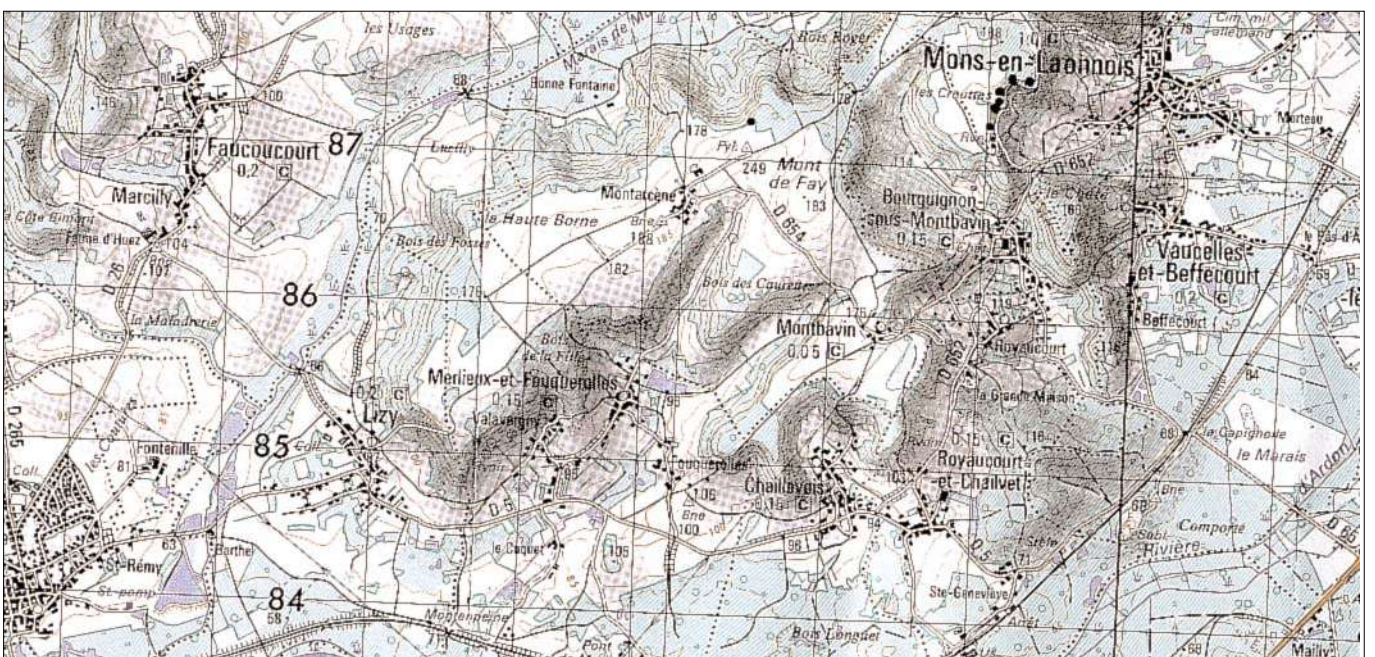
Les collines du Laonnois

Parallèlement au déclin de la vigne, de l'herbage et des vergers, les surfaces boisées des collines du Laonnois ont fortement augmenté. La carte de Cassini fait apparaître des boisements épars sur les versants et quelques bois plus importants comme celui de Vaucclair.

Malgré la première guerre mondiale qui a pratiquement anéanti toutes les surfaces boisées autour du Chemin des Dames, les surfaces boisées sont aujourd'hui bien supérieures à ce qu'elles étaient au XIXème. La guerre explique aussi la relative jeunesse de ces boisements qui sont encore aujourd'hui en cours de restructuration.

Le changement le plus radical entre le XVIIIème et aujourd'hui semble avoir été le boisement de la vallée de l'Ardon, qui a ainsi totalement isolé le ruban des villages du Laonnois de la butte de Laon et de la grande plaine agricole.

Le reboisement massif des coteaux a tendance à souligner leur présence en créant une large limite visuelle contrastant avec les espaces cultivés des plateaux et des plaines. Si le fond de vallée se comble, le végétal devient un lien physique entre les différents éléments du relief, et en brouille quelque peu la lecture.

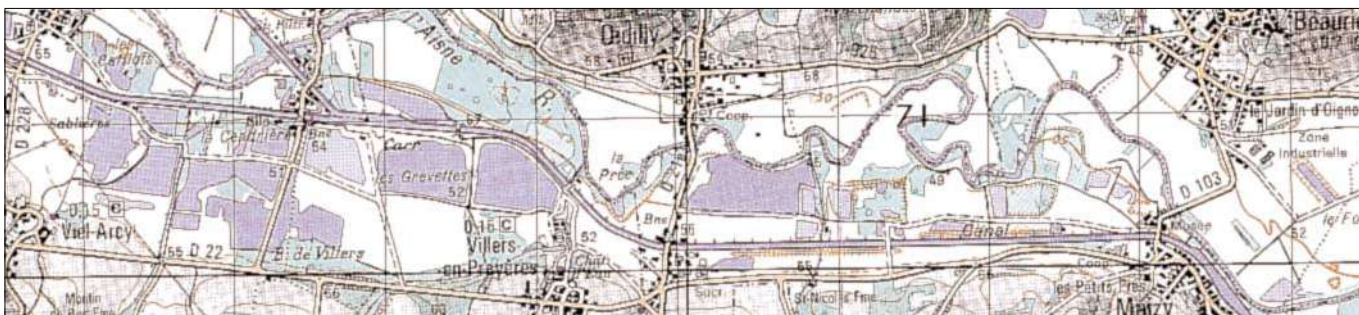


La vallée de l'Aisne

Au XVIIIème siècle, la vallée de l'Aisne était une vaste zone marécageuse, délimitée par des coteaux peu boisés.

Au XIXème, la construction du canal latéral à l'Aisne et l'assèchement partiel des marais ont induit un paysage maîtrisé par l'homme. Puis avec la construction des routes, des ponts, l'exploitation des gravières et la plantation de peupliers au cours du XXème siècle, cette tendance s'est poursuivie.

En opposition, l'exploitation des coteaux a été abandonnée; les bois se sont répandus, mais il semble que ce soit de manière moins importante que dans les collines du laonnois plus au nord.



Carte IGN actuelle

LA RECOLONISATION DES COTEAUX ET VALLEES PAR LES BOISEMENTS

Après la dernière grande période de défrichement au XIX^{ème} siècle, un relatif équilibre entre les espaces forestiers et cultivés s'est opéré pendant quelques décennies.

Puis, avec les nouveaux critères d'exploitation, les cultures peu rentables dans le département ont été abandonnées.

Vignobles, vergers mais aussi pâturages ont progressivement disparu des coteaux.

A partir d'un point de départ relativement équivalent, le devenir des terres s'est quelque peu différencié au fil des ans.

Les terres agricoles abandonnées sont particulièrement propices à une recolonisation forestière spontanée rapide : la friche agricole est devenue forestière.



Deux types d'évolution s'observent alors selon la situation des terres. Sur coteau, le couvert forestier a été maintenu, créant ainsi des continuités densément boisées. En fond de vallée, les terres ont pu être rentabilisées par la plantation de peupliers.

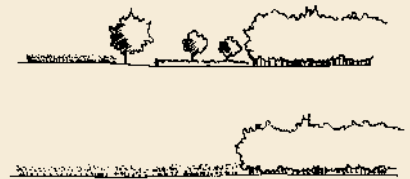
Les coteaux boisés, caractéristiques des collines du Laonnois, du pourtour de la forêt de St. Gobain mais aussi des collines du Noyonnais, font désormais partie du paysage. Caractérisées par une végétation jeune, les zones boisées prolifèrent de manière relativement anarchique et transforment nettement la perception du relief. Pour la plupart de faible superficie et appartenant au domaine privé, elles sont difficiles à maîtriser et à gérer.



La progression de la couverture arborée modifie notablement la perception que l'on peut avoir du territoire.

Les transitions, autrefois relativement douces entre espaces cultivés et espaces boisés sont réduites à néant.

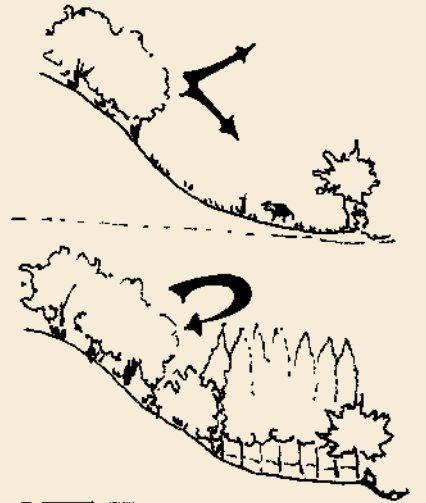
Pâtures, vergers ou vignobles sur les pourtour des massifs forestiers ont disparu, à l'exception de la Thiérache bocagère qui seule préserve encore ses ceintures bocagères.



Transition entre cultures et forêts

A l'opposé, les transitions entre les espaces ont parfois totalement disparu quand une vallée séparant deux ensembles boisés a été comblée, comme entre le massif de St. Gobain et la butte de Mons.

Disparition de la transition entre forêt et vallée



LA RECOLONISATION DES COTEAUX ET VALLEES PAR LES BOISEMENTS



L'enchevêtrement végétal sur les coteaux reboisés

Les effets sur le grand paysage de la recolonisation forestière des coteaux et fonds de vallées sont variés ; le volume végétal souligne ou atténue les reliefs, rigidifie ou assouplit les formes... Quoi qu'il en soit, sa présence est toujours plus forte.

Les coteaux cultivés sont éloignés, oubliés et peu regrettés. Les espaces forestiers, quelque soit leur origine et leur état, sont aujourd'hui liés aux loisirs de promenade, contribuant au cadre agréable et verdoyant des communes.

La recolonisation par les plantes pionnières



Les fonds de vallée, quelque soit le type de boisement, forêt mélangée ou de peupliers, ont tendance à se refermer. Plus que l'image de la vallée, c'est sa fonction qui évolue. Le changement brutal de mode d'exploitation du sol ignore le plus souvent les traditions agricoles qui avaient un rôle évident dans la maîtrise de l'environnement.

La transformation du paysage, mais aussi la disparition progressive de nombreux milieux d'un grand intérêt écologique ne semblent pas réellement toucher les gens, plus sensibles à la fonction de loisir que représente une zone boisée.



Fond de vallée de l'Ailette en voie de comblement, en particulier par le peuplier



Fond de vallée comblé à Aubigny-en-Laonnois

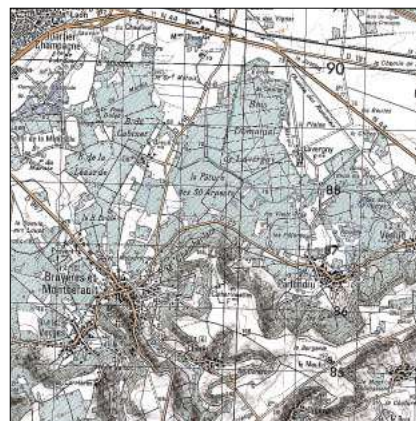
Le bois de Lavergny, qui autrefois a ponctué la plaine, est aujourd'hui complètement intégré à une vaste masse végétale.

Carte de Cassini



Le reboisement des coteaux et les peupliers le long de la zone marécageuse semble aujourd'hui rattacher visuellement et même physiquement la butte de Mons au Massif de St.Gobain.

Carte IGN actuelle

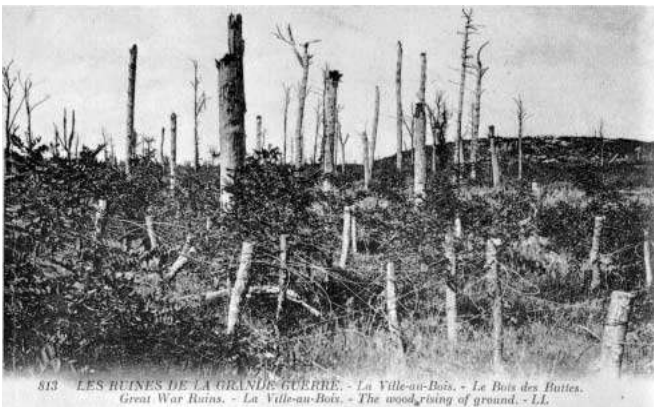


PRESERVATION DES GRANDS DOMAINES FORESTIERS

L'étude de la trame végétale à partir des cartographies anciennes, carte de Cassini (1792) et carte d'Etat Major (1889), montre que seuls les grands massifs forestiers, d'origine royale (St Gobain, Samoussy) ou appartenant à de grandes familles nobles (Le Nouvion), ont été préservés dans leurs exactes limites.



Le massif de St Gobain a globalement préservé ses limites



Les destructions de la Grande Guerre

A la suite de la révolution, les forêts royales deviennent propriété du domaine. Elles sont aujourd'hui gérées par l'ONF.

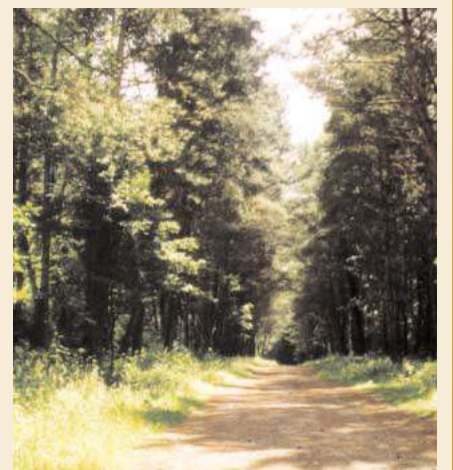
Malgré les deux guerres qui ont anéanti une grande partie des massifs, ils constituent aujourd'hui un véritable patrimoine et participent entièrement de l'image du département.

Presque partout les terres ont été "nettoyées", seules les forêts conservent encore tout le poids de l'histoire guerrière de ce siècle : bunkers, fils barbelés, objets rouillés, obus, emplacement de la Grosse Bertha, ligne Hindenburg... ne finiront pas de nous remémorer la barbarie de ces années.



Si le domaine forestier a préservé ses limites depuis des siècles, son image, tant intrinsèque qu'extérieure, a fortement évolué : nouvelles essences, nouveaux modes de gestion...

Variations des couleurs, des volumes, de la lumière...mais surtout bouleversement radical de la perception du milieu forestier, et l'appropriation progressive par la population de cet élément.



PRESERVATION DES GRANDS DOMAINES FORESTIERS

Plus que l'image réelle, c'est sa représentation qui a certainement subi le changement le plus radical : autrefois sujette à toutes les légendes les plus extravagantes, considérée comme impénétrable, dangereuse, la forêt porte aujourd'hui les valeurs de nature accueillante loin du bruit et de l'agitation citadine.

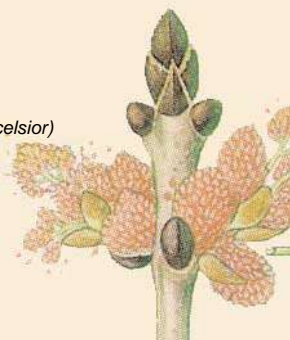


Chêne pédonculé
(*Quercus robur*)



Chêne rouvre
(*Quercus petraea*)

Frêne
(*Fraxinus excelsior*)



Hêtre
(*Fagus sylvatica*)



La gestion des plantations à la suite de la seconde guerre semble aujourd'hui quelque peu incohérente mais a favorisé la diversité des milieux, par la variété des essences et des époques de plantation. La mise en place massive de résineux est aujourd'hui reconsidérée : la tendance est de revenir aux boisements traditionnels de feuillus nobles, hêtraie, chênaie.

Malgré les guerres et malgré l'évolution des modes de gestion, les limites des domaines forestiers, mais aussi les tracés réguliers et rectilignes de leurs cheminements ont été préservés.

Les objectifs de l'ONF visent actuellement à concilier la production forestière et la fréquentation touristique des massifs en adaptant la gestion des parcelles, en diminuant l'impact paysager des coupes, en pratiquant un choix raisonné des essences... et en aménageant des aires de stationnement, de pique-nique, des sentiers de promenade.



Aménagement dans la forêt de Saint-Michel

La forêt de Vauclair - Le pin est présent mais ponctuellement et sur de faibles surfaces



DISPARITION PROGRESSIVE DES BOISEMENTS DANS LES ZONES DE GRANDES CULTURES



Le défrichement précoce de la grande plaine agricole, de Bohain à Laon, a induit très tôt un paysage linéaire, tant par la platitude du relief que par l'absence presque absolue de toute masse arborée. Seules les portions de terre trop difficiles à travailler ou peu rentables ont été laissées boisées. De rares bosquets persistent ainsi, ponctuant ce grand paysage ouvert, de volumes sombres.

Jusqu'au début du XIXème siècle, seules les grandes zones agricoles étaient touchées par ce phénomène. Puis, avec l'évolution de l'agriculture, il s'est étendu à la Basse Thiérache, puis à la région champenoise. L'emprise toujours plus importante des cultures extensives sur le territoire est à l'origine de la disparition progressive des boisements.

Aujourd'hui, avec les nouvelles contraintes agricoles communautaires, en corrélation avec l'arrêt de l'extension des cultures, le nombre et la surface des bosquets épars semblent en relative stabilité.

L'étude des cartographies anciennes, Cassini et Etat Major, montrent une multitude de bosquets et petits bois répartis sur l'ensemble du territoire qui, progressivement disparaissent au profit des terres cultivées.

Globalement, c'est tout le patrimoine arboré, y compris les arbres isolés, mais aussi les haies qui disparaissent. Seules les forêts d'origine domaniale, protégées des pressions agricoles, sont préservées.

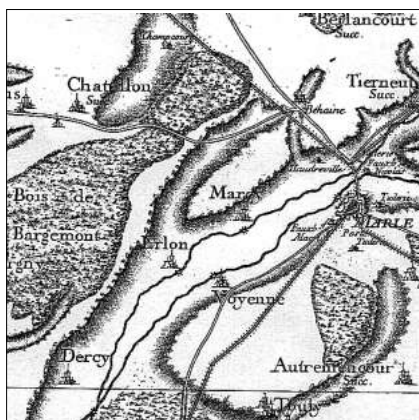


Bosquets épars en basse Thiérache

La multitude des bosquets qui ponctuent le paysage témoignent du passé forestier de la région. La transition progressive ou parfois radicale entre espace boisé et espace dénudé a marqué une rupture dans la perception du paysage. Les repères visuels, mais aussi sociaux disparaissent. La dynamique donnée à l'espace s'estompe. La platitude, la nudité végétale devient dominante et donne d'autant plus d'importance aux éléments verticaux architecturaux, aux éléments routiers...



Carte de Cassini



Carte IGN actuelle



Le Bois de Marle, qui s'étendait autrefois au-delà de Châtillon-lès-Sons, a été défriché sur plus de la moitié de sa surface en deux siècles.

DISPARITION PROGRESSIVE DES BOISEMENTS DANS LES ZONES DE GRANDES CULTURES



Bosquet isolé dans la plaine du Laonnois



Le caractère insolite des arbres-reliques sur le Chemin des dames (en haut) et dans la plaine du Laonnois (en bas)

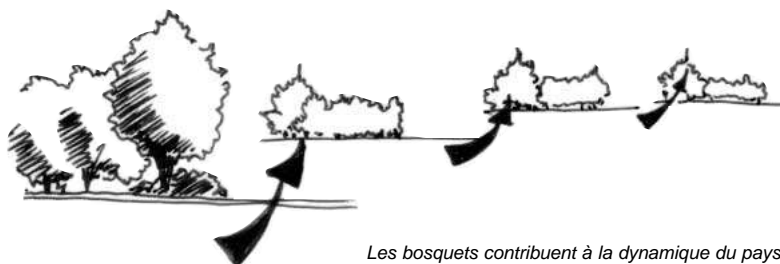


Quelques restes de végétation sur le plateau agricole du Vermandois

Les boisements épars ont un rôle écologique essentiel en zone agricole. Ils servent de refuge à la faune et en particulier au gibier. Mais ils permettent aussi de préserver une certaine richesse floristique, sur un territoire dominé presque exclusivement par les cultures industrielles pour lesquelles toute plante "sauvage" est considérée comme "adventice". Composés principalement de feuillus : chêne, aubépine, noisetier, prunellier..., les bosquets et les boisements restent très proches de l'état de friche forestière. Non gérés, ces espaces se développent de manière anarchique et peu rentable. A proximité des villages, la tendance a été de s'approprier les bois et de les aménager dans le but d'accueillir le public. Leur préservation semble alors d'autant plus certaine. Quelques rares exemples montrent une nouvelle façon de rentabiliser ces terres impropres : des plantations de résineux ont parfois été introduites, marquant ainsi le paysage d'éléments sombres, rigides et permanents, sans lien direct avec les origines du territoire.

Au cours de l'histoire, le défrichement des masses boisées qui entravaient les surfaces agricoles a été progressif, parfois radical. Le phénomène est relativement stable depuis quelques années.

De manière très ponctuelle, mais non sans conséquence sur la biodiversité, c'est un processus d'évolution quelque peu différent qui se produit actuellement : avec l'abandon du pâturage itinérant, les pelouses calcaires situées à flanc des dépressions topographiques sont progressivement, et parfois assez rapidement, recolonisées par une végétation arbustive puis arborée spontanée.



Les bosquets contribuent à la dynamique du paysage



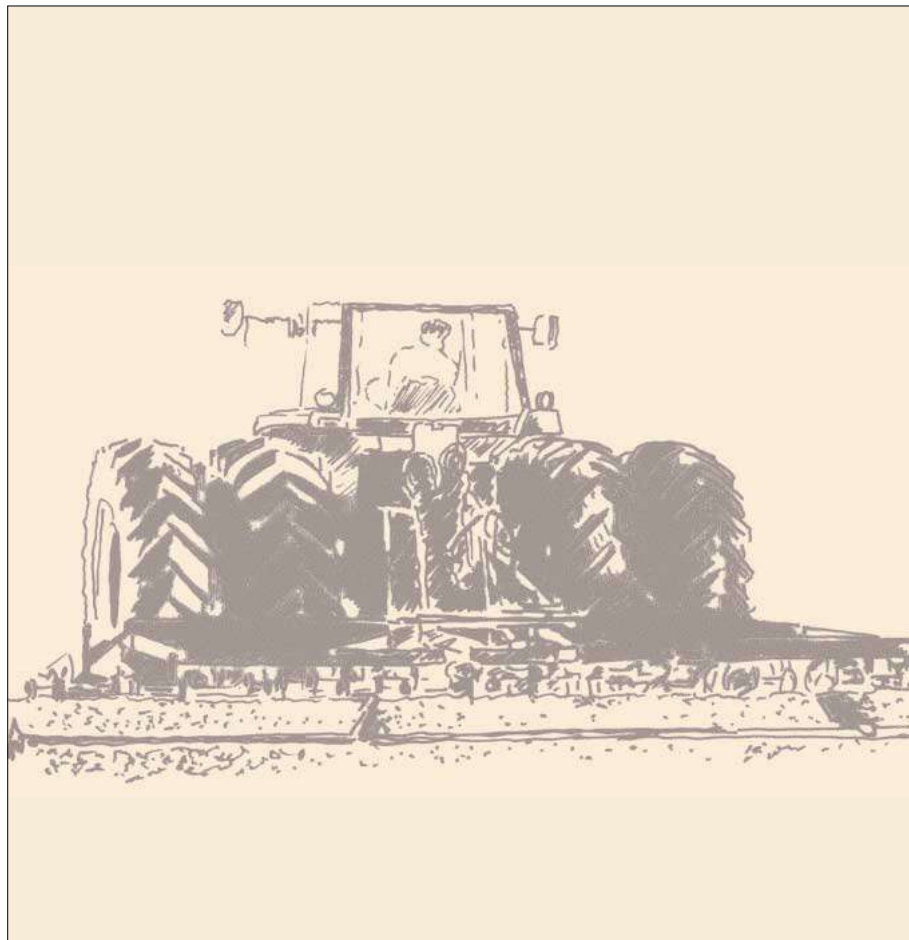


CENTRE ET NORD DE L' AISNE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

L'EVOLUTION DE L'EXPLOITATION DU SOL



L'EVOLUTION DES MODES DE CULTURE

Le nord du département de l'Aisne est aujourd'hui scindé en deux grandes zones d'exploitation agricole : à l'extrême nord, la Thiérache avec une production animale dominante (lait et viande), et plus au sud, de vastes étendues de cultures sur plaines et plateaux, ponctuellement marquées par une spécificité culturelle. La physionomie actuelle du territoire a des origines anciennes : si l'économie herbagère est, à cette échelle, relativement récente en Thiérache, les premières traces de cultures remontent aux installations humaines les plus précoces et plus particulièrement aux Romains qui ont fondé les principaux domaines agricoles de la région. Patrimoine social et paysager, l'agriculture a fondé, peut-être encore plus qu'ailleurs, une société de grands cultivateurs dominateurs de la région.



Les principales cultures aujourd'hui recensées ont des origines assez anciennes. Certaines ont été introduites au siècle dernier, d'autres semblent avoir toujours existé. Avec l'évolution des pratiques culturelles et des habitudes de consommations et de productions, de nombreuses cultures comme la luzerne qui servaient principalement à l'alimentation du bétail de travail, ont disparu. Quelques espèces très récemment cultivées semblent pourtant faire partie de notre patrimoine agricole : tournesol, légumes...

Les céréales, cultures ancestrales dans l'Aisne

Les premières terres défrichées lors des grandes installations humaines, ont été immédiatement consacrées à l'activité céréalière, comme peuvent en témoigner les fouilles sur d'anciens domaines agricoles romains puis religieux. Aujourd'hui, les céréales occupent plus de la moitié de la surface agricole de l'Aisne.



La betterave, une nouvelle culture du XIXème siècle

Introduite sous Napoléon III, la betterave est devenue une véritable culture spéculative entre 1852 et 1882. Elle symbolise la relation étroite entre industrie et agriculture, avec le développement des sucreries à proximité des domaines betteraviers.



Champ de blé

L'agriculture régit le grand paysage de l'Aisne. Territoires d'herbages, territoires de grandes cultures, offrent une multitude de paysages, parfois immenses, parfois intimes.

L'évolution contrastée des cultures vers une simplification et parallèlement vers une diversification récente et une spécialisation territoriale a marqué le paysage au fil du temps.

Eternelle terre céréalière, grandes cultures qui ont fondé le paysage mais aussi la société axonaise. Paysages éphémères, toujours répétés, mais toujours différents, ils marquent les terroirs, ils témoignent des saisons.

Couleurs contrastées, aplats encore plus vastes, la culture, dans son homogénéité linéaire, domine le territoire.

Champ de betteraves



	Betteraves	Blé
1862	30127 ha	129000 ha
1892	61348 ha	136784 ha
1912	61970 ha	142084 ha
1996	77000 ha	175000 ha

L'EVOLUTION DES MODES DE CULTURE



Les champs de haricots de Soissons dans les collines du Laonnais

Les tableaux des siècles passés ne semblent pas nous montrer un paysage fondamentalement différent : stabilité relative du paysage agricole, présence déjà ancienne des grandes exploitations et des vastes parcelles cultivées.



Tableau de Le Nain

Les nouvelles techniques n'ont fait qu'accentuer les impressions d'immensité, et ont fait disparaître une culture pour en réintroduire une nouvelle.

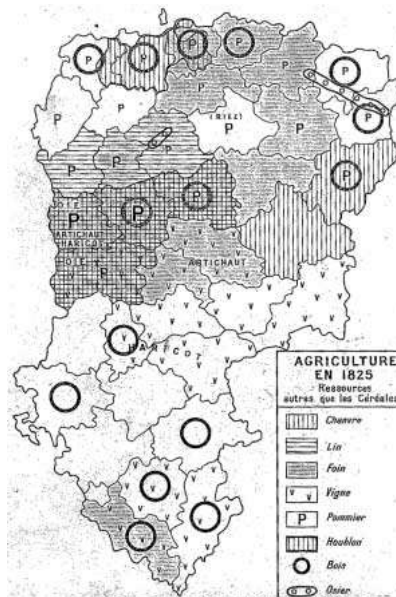
Tendance à l'homogénéisation, mais aussi tendance à l'occupation végétale presque permanente avec une absence toujours plus prononcée des labours.

Et l'homme, qu'est-il devenu dans cette immensité agricole qu'il régit?

Les cultures abandonnées ou devenues marginales

La mécanisation progressive de l'activité agricole a induit la disparition des plantes fourragères cultivées à partir du début du XIX^{ème} siècle pour l'alimentation du bétail. Il semble que ces surfaces étaient, en période optimum, de l'ordre du tiers de la surface agricole totale. La modification du paysage a donc été radicale : abandon de la luzerne, du trèfle, du sainfoin...

D'autres cultures ont été supplantées par d'autres, plus productives, plus rentables, adaptant progressivement le goût du consommateur à une simplification alimentaire : abandon du seigle, de l'épeautre, du méteil, du froment, de la vigne locale...



Les cultures en 1825

Enfin, les cultures industrielles, dépassées par la concurrence mondiale, l'introduction des matières synthétiques... sont devenues plus que marginales : le lin ou le chanvre autrefois utilisés pour la fabrication de textile ou de peinture, l'osier en Thiérache...

Pour des raisons de préservation du patrimoine agricole et plus largement depuis la création des appellations locales, certains produits ont tendance à réapparaître deci, delà, de manière marginale. C'est le cas du haricot de Soissons par exemple, ou de la pomme en Thiérache.

Les nouvelles cultures

Avec le développement du commerce international et surtout l'amélioration des techniques culturales (fertilisation, irrigation, drainage...), de nouvelles cultures ont pu être récemment introduites dans l'Aisne, dont le tournesol et surtout les légumes.

La culture légumière, très ponctuelle, est étroitement liée au sol sableux des environs de Sissonne. Elle s'est développée vers 1976, suite à une décision des cultivateurs de la région qui, malgré les moyens mis en oeuvre, n'arrivaient pas à rentabiliser une exploitation traditionnelle. Aujourd'hui, l'Aisne, arrive en tête du palmarès pour la production de nombreuses cultures de légumes. Grâce à cette reconversion agricole réussie, elle a, depuis quelques années, attiré plusieurs industries agro-alimentaires et contribue déjà fortement au dynamisme et à l'image d'une région.

L'ÉVOLUTION DES MODES DE CULTURE

L'aire de l'économie européenne

Depuis la Politique Agricole Commune qui a instauré des directives applicables dans toute l'Europe dans les domaines de la grande agriculture et de l'élevage, un système d'aides complexes a été mis en oeuvre pour favoriser de nouvelles cultures ou compenser les pertes financières.

Avec les événements historiques qui ont bouleversé à plusieurs reprises l'activité agricole de l'Aisne, le poids de la tradition n'est pas très lourd. Depuis toujours, les agriculteurs ont su s'adapter aux nouvelles contraintes culturelles et ont su se moderniser rapidement. Ceci explique le lien très fort entre la PAC et les choix de cultures qui sont directement liés aux aides attribuées par l'Europe. C'est ainsi que s'est développée la culture du pois protéagineux à partir des années 90, et qu'elle se ralentit quelque peu aujourd'hui au profit du colza ou de la betterave.



Depuis 1992, une nouvelle donnée est venue bouleverser l'activité agricole : la restauration de la jachère agricole. Considérée comme archaïque, elle a été très mal reçue par la profession. Son rôle est de réguler la production des grandes cultures à l'échelle européenne. Concrètement, ces directives obligent les exploitants à geler un certain pourcentage de leurs terres chaque année. Si le champ en friche, à l'image de la prairie, réapparaît quelque peu sur le territoire, c'est surtout la jachère industrielle qui caractérise les grands espaces agricoles. Elle contribue alors à augmenter les surfaces de betteraves, de colza et de blé, sans avoir d'impact particulier sur le paysage.

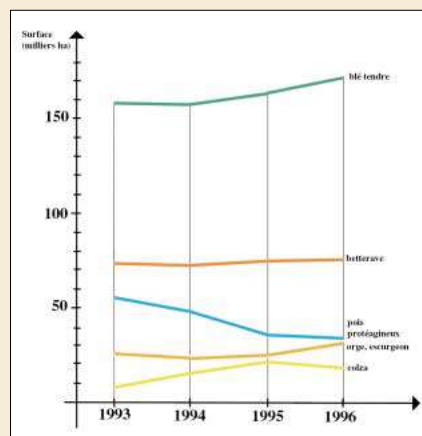
Si la culture biologique devient un nouvel élément de mise en valeur du marché agricole au niveau national, il semble encore bien marginal dans l'Aisne et loin d'atteindre les grandes productions. C'est une agriculture qui devrait se développer à l'avenir, en particulier dans le domaine betteravier, mais dont l'impact visuel sera négligeable.

Si la culture biologique devient un nouvel élément de mise en valeur du marché agricole au niveau national, il semble encore bien marginal dans l'Aisne et loin d'atteindre les grandes productions. C'est une agriculture qui devrait se développer à l'avenir, en particulier dans le domaine betteravier, mais dont l'impact visuel sera négligeable.



L'aisne, en 1997 :

- 1er producteur de betteraves avec 5411500t
- 2ème producteur de blé tendre avec 1574000t
- 2ème producteur d'oignons de couleurs avec 36120t
- 2ème producteur de pois protéagineux avec 204800t
- 3ème producteur de carottes avec 60720t



Principales cultures de l'Aisne entre 1993 et 1996.

D'après les prévisions pour la nouvelle Politique Européenne de 2000, ni les nouvelles cultures, ni les nouvelles techniques ne modifieront radicalement le paysage. La jachère s'intègre au système de la grande culture, l'agriculture biologique reste marginale et imperceptible de toute manière.

Impression d'une grande stabilité mais qui pourra dire pour combien de temps ?



L'EVOLUTION DU PARCELLAIRE AGRICOLE



Miniature extraite des « Très Riches Heures du Duc de Berry »

L'évolution du parcellaire a un impact évident sur la perception du grand paysage.

Les petites parcelles offrent une diversité de cultures, un patchwork de coloris qui se déclinent tout au long de l'année. Dynamique des formes et des couleurs qui renforce celle des vallons de Thiérache ou des collines du Laonnois, des coteaux ou des fonds de vallées de l'Oise, de l'Ailette ou de la Serre.

La grande agriculture, marquée par de vastes parcelles, s'étend sur l'ensemble de la plaine et sur chaque plateau. Linéarité, homogénéité des surfaces, absence de points de repère, désert agricole, autant d'arguments appuyés par un large parcellaire distendu.

Aplats de couleurs sur plusieurs hectares, le paysage semble marqué par une monospécificité culturelle.



La surface unitaire de la parcelle agricole a toujours été établie en fonction des pratiques culturales ; elle devait pouvoir être travaillée, à un temps donné, par un certain type de main d'oeuvre avec un certain type de moyen d'exploitation. En général, la tradition rapporte que la parcelle était conçue pour être labourable en une journée par un homme avec une charrue tirée par des boeufs ou des chevaux... C'était certainement vrai dans l'Aisne comme partout en France.



Pourtant, ces généralités ne peuvent s'appliquer de manière homogène sur l'ensemble du département : si la Thiérache peut globalement rentrer dans ce cadre de considérations, les grandes plaines agricoles semblent avoir adapté leur parcellaire à la culture intensive depuis déjà bien longtemps.

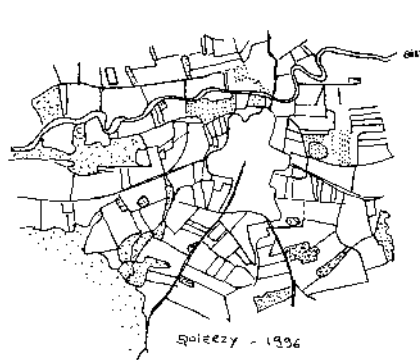
Que ce soit le fameux tableau de Le Nain illustrant la plaine de Laon ou les photos d'archives du début du siècle, l'espace agricole paraît immense, dénué de végétation, travaillé par une main d'oeuvre nombreuse et une multitude d'attelages.

La grande parcelle agricole semble, autour de Laon et Marle, une réalité historique qui pourrait avoir vu le jour à l'époque des grands domaines romains puis ecclésiastiques.

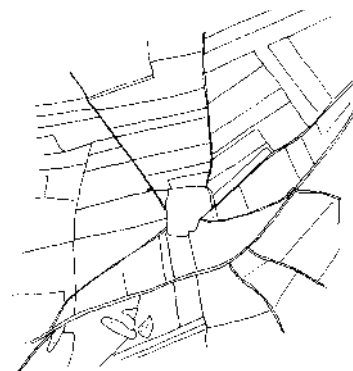
En Basse Thiérache, le paysage est déjà mitigé, pris entre la grande culture et le bocage.

Dans le Vermandois et la Champagne, le parcellaire apparaît plus morcelé, tout en restant fort vaste. Il semblerait que ces divisions témoignent d'un partage ancien de grands quartiers.

En totale opposition, les surfaces parcellaires de la Thiérache, en fonds de vallées et sur les anciens coteaux anciennement pâturés, sont de taille beaucoup plus réduite. A usage différent, physionomie différente. Les besoins de l'élevage ne sont pas ceux de la grande culture.



Parcellaire de Querzy (vallée de l'Oise)



Parcellaire de Clermont-les-Fermes (Marlois)

L'EVOLUTION DU PARCELLAIRE AGRICOLE

Le parcellaire de la Thiérache est particulièrement caractéristique : de formes allongées, les parcelles s'organisent en tracés d'arêtes de poisson qui révèlent d'anciens défrichements forestiers.

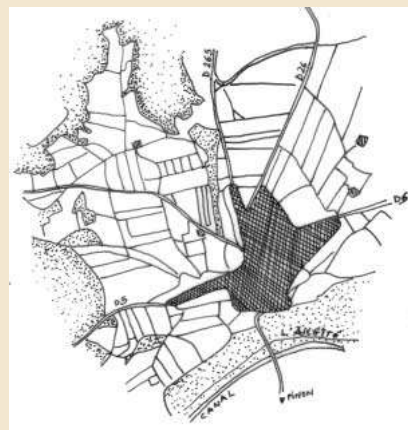
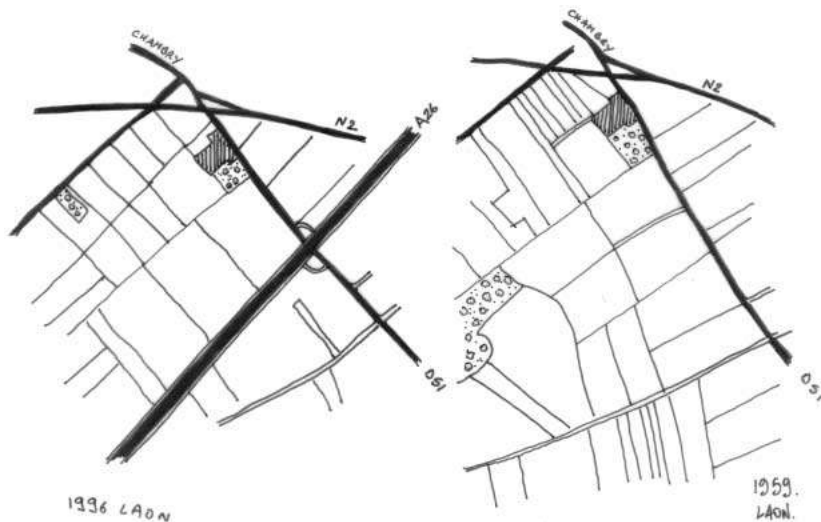
Le remembrement, qui existait autrefois sous des formes non officialisées, est devenu, depuis 1941, un outil national de restructuration des exploitations agricoles. Mais plus que l'évolution de la surface unitaire de parcelle, le remembrement a favorisé les regroupements d'exploitation et l'augmentation des îlots de cultures.

Aujourd'hui, de nombreuses communes ont réalisé une ou même plusieurs opérations de remembrement. La Thiérache reste la seule région, avec le nord des collines du Laonnois et le massif de St Gobain a toujours avoir refusé ces démarches. Craintes de dénaturer le paysage, positions traditionnelles, présence de riches milieux forestiers, font de ces territoires, des zones au parcellaire encore très proche de celui du début du siècle.

Si l'histoire du parcellaire s'est toujours orientée vers un agrandissement, progressif ou radical, de la taille des parcelles, il semble que depuis quelques années de nouveaux critères, hydrogéologiques et phytosanitaires, modifient le cours classique de l'évolution. En effet, les problèmes d'érosion, liés à une trop grande homogénéité des terrains agricoles (même orientation des cultures, même type d'espèces cultivées ...), ainsi que le développement de nouvelles maladies, font réfléchir les agriculteurs sur la réelle nécessité de toujours accroître les surfaces. La tendance actuelle deviendrait la mise en place de cultures mosaïques, en croisant les orientations.

Evolution du parcellaire agricole proche de Chambry

Les opérations de remembrement sont souvent liées à la réalisation d'ouvrages linéaires. L'exemple de cette zone, comprise entre la RN2 et l'A26, montre un changement radical entre 1959 (présence de boisement et nombreuses parcelles) et 1996 (disparition des bois et diminution du nombre de parcelles).

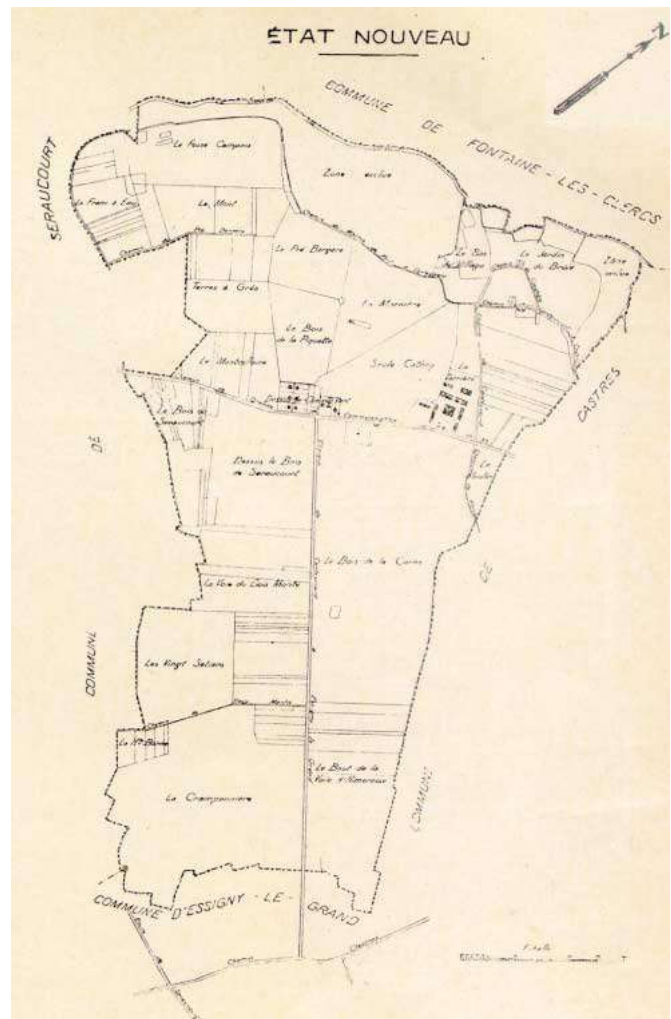
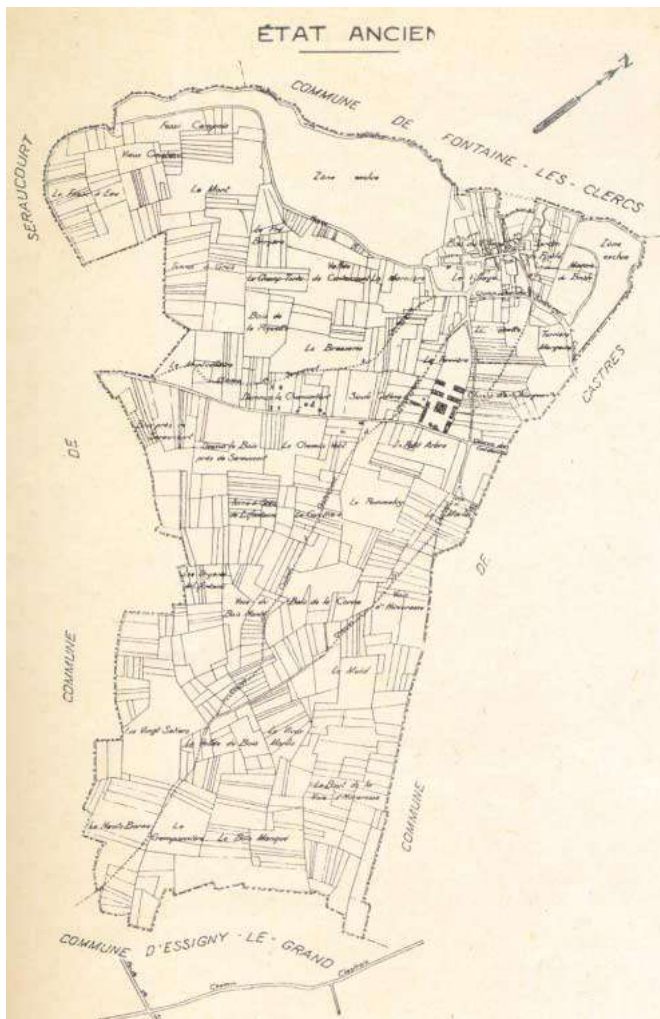


Evolution du parcellaire agricole d'Anizy-le-Château

A Anizy, comme dans de nombreuses communes autour de Laon, c'est avant tout le remembrement de 1962 et surtout l'extension urbaine progressive qui est à l'origine de la modification du parcellaire.



L'EVOLUTION DU PARCELLAIRE AGRICOLE



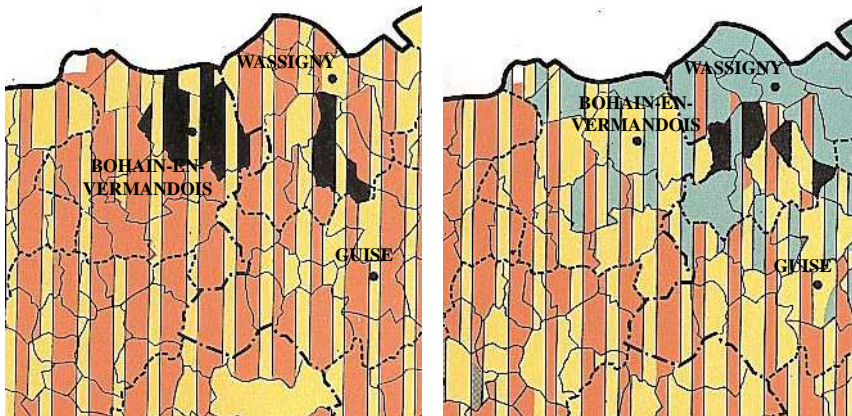
Documents et texte extraits de l'article «L'Aisne agricole et son équipement» de R. Dubois, Ingénieur en chef du Génie Rural, dans la revue URBANISME n°84/85 parue en Novembre-Décembre 1942.

«Remembrement rural de la commune de Contescourt (Région Saint-Quentinoise), effectué après la guerre de 1914-1918, en application de la loi du 4 mars 1919.

Les opérations ont porté sur 63 propriétaires intéressés et 297 hectares. le nombre des parcelles est passé de 840 avant remembrement à 143, soit une réduction de 83%. le nombre moyen de parcelles par propriétaire est descendu de 13,3 à 2,27 ; leur surface moyenne de 35 ares à 2 ha 07. Les opérations de remembrement ont permis de créer dans l'axe de la zone remembrée un chemin rural de 8 mètres de largeur et de 2 kilomètres de longueur qui désenclave toutes les parcelles de cette section et devient la voie de communication normale entre les communes de Contescourt et Essigny-le-Grand.»

A l'époque, le paysage ne constituait pas une priorité majeure. L'objectif des remembrements était entièrement orienté sur les notions de rentabilité de la production et sur l'amélioration du fonctionnement agricole face aux bouleversement des techniques d'exploitation.

LE DECLIN DE L'ELEVAGE ET DE L'HERBAGE



En plein essor au XIX^{ème} siècle, l'activité d'élevage de bovins a induit le fameux paysage bocager de la Thiérache, mais aussi de toutes les autres régions d'herbage ; vallée de l'Oise, collines du Noyonnais, vallée de la Serre...

Les surfaces de maillage bocager ont sans cesse subi d'importantes fluctuations en fonction des politiques agricoles pour finalement entrer, avec les directives de la PAC, dans un déclin jamais atteint.

La haie a subi les effets de la mécanisation avec la nécessité d'augmenter les unités foncières. Mais, plus que le remembrement, c'est certainement la transformation du mode de vie qui lui a porté le coup le plus dur : la haie comme source d'énergie, comme système de clôture n'était plus indispensable et son entretien prenait du temps et coûtait cher aux éleveurs.

En 1984, l'instauration des quotas laitiers termine le déclin, déjà fort entamé, du bocage. Progressivement, les agriculteurs ont retourné leur terre et ont abandonné l'élevage peu rentable et très contraignant, pour s'orienter sur la grande culture. La présence des haies devenait gênante, aussi les a-t-on bien souvent sacrifiées.



Comparaison de l'utilisation du sol au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles
Cartes extraites de l'Atlas géographique du Département de l'Aisne

Même si le bocage thiérachien n'est pas un patrimoine très ancien, l'originalité de cette trame végétale a fortement marqué le paysage et a renforcé l'identité thiérachienne, comme celle des habitants des vallées humides de la Serre ou de l'Oise.

Globalement, le territoire thiérachien est passé de l'état de massif forestier à celui de semi-bocage. Depuis, l'espace cloisonné se réduit d'année en année, modifiant le paysage, perturbant les riches écosystèmes installés.

C'est certainement au caractère dynamique de ce paysage, assorti de toutes les références culturelles et pittoresques liées à la trame bocagère que l'on doit un si vif succès de la haie de Thiérache.

Emblème d'une région, elle est devenue l'un des enjeux paysagers primordiaux du département.

Pourtant, cet espace cloisonné qui n'offrait que de rares percées sur le paysage environnant disparaît progressivement, laissant à nouveau transparaitre une Thiérache bercée par la douceur de ses vallonnements verdoyants.



LE DECLIN DE L'ELEVAGE ET DE L'HERBAGE

Le paysage s'ouvre progressivement, offrant des fenêtres sur les environs toujours plus nombreuses, toujours plus grandes. Les impressions d'intimité, parfois même d'écrasement, s'estompent.



Les éléments ponctuels qui composent la trame du paysage mais aussi ses éléments de vie disparaissent progressivement ; arbres têtards, vergers, troupeaux de vaches, activité humaine...

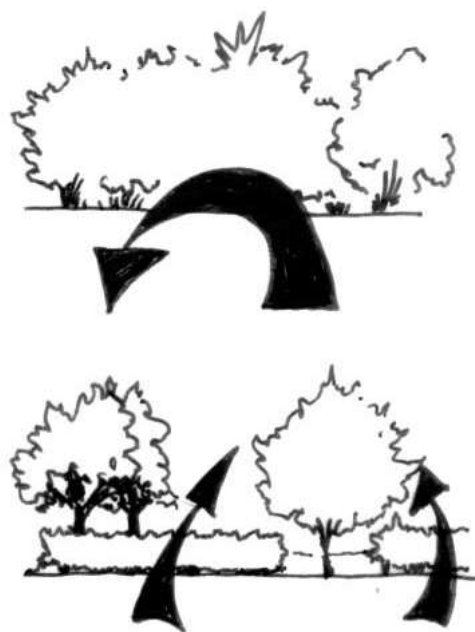
Les arbres taillés en têtard, caractéristiques des prairies de zones humides, sont pour la plupart abandonnés et marquent de leur silhouette étrange le paysage.



Fonds de vallées, coteaux anciennement pâturés, collines du Noyonnais ou vallons de Thiérache, paysage en mutation, pris entre le désir de préserver une image traditionnelle pittoresque et la volonté de se tourner vers l'avenir.

Aujourd'hui, le bocage, à l'état de relique, se limite à l'extrême Nord du département autour du Nouvion-en-Thiérache et, plus ponctuellement, à quelques fonds de vallées humides sur l'ensemble du territoire.

Malgré la valeur de patrimoine conférée au bocage, et ses bienfaits quant à la protection contre l'érosion des sols et les phénomènes d'inondation, le maillage bocager continue à subir les malheureux effets des politiques agricoles : des haies continuent à être arrachées, des pâtures retournées.



espace fermé, boisé
espace semi-ouvert, bocage

Pourtant, parallèlement à ce processus, des voix se sont élevées et se font entendre des services publics et de certains agriculteurs. Les programmes de reimplantation de haies bocagères se développent, tant sur le domaine privé que public, le long des routes.

Car le bocage, s'il n'a plus une réelle fonction agricole, est devenu l'emblème d'une région, un moyen de promotion culturelle et touristique. Là se pose la problématique future de la notion de paysage, l'intérêt de préserver un patrimoine, qu'il soit naturel ou architectural.



LA CROISSANCE SPECTACULAIRE DE LA POPULICULTURE



Les peupliers d'alignement le long des cours d'eau



La progression des peupleraies en fond de vallée

Si la culture de peupliers existait déjà au début du siècle, c'est surtout à partir de 1947, dans le cadre des encouragements financiers pour l'extension des surfaces boisées en France, suite aux désastres de la seconde guerre mondiale, que la populiculture s'est réellement développée.

Dès le départ, le peuplier a été un arbre apprécié pour la rapidité de sa croissance ; à l'état naturel, sa fréquence de renouvellement n'est que d'une trentaine d'année, ce qui est négligeable en comparaison des feuillus traditionnels tels que le hêtre ou le chêne.

La personne qui investissait dans une peupleraie pouvait, de son vivant, en apprécier la rentabilité. Son succès a donc été immédiat. La course à l'amélioration des espèces a suivi.... D'après les recensements agricoles, la superficie réservée aux peupliers est de 4000 ha en 1940, 7000 ha en 1960, 14 500 ha en 1967 et 18 000 ha en 1998. L'importance des peupliers n'est pas un fait nouveau. Depuis 1967, la surface totale n'a que sensiblement évolué, ainsi que le montre le graphique ci-contre.



La sélection des peupliers a amélioré la rapidité de croissance, amenant la fréquence de rotation à moins de vingt ans, mais aussi la résistance à de nombreuses maladies. Pour autant, les problèmes phytosanitaires sont loin d'être éradiqués. Des rouilles toujours nouvelles apparaissent et continuent de fragiliser des hectares chaque année.

Les clones utilisés couramment sont le *I214*, le *Serotina*, le *Beaupré* et le *Robusta*.

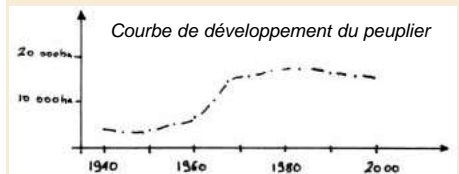
D'abord plantés exclusivement en zones humides, les peupliers ont été progressivement améliorés pour résister à des terrains plus secs. Aujourd'hui, la culture de peupliers s'étend en vallée comme sur les coteaux.

Le peuplier par son ampleur sur le territoire, est devenu un véritable emblème du département de l'Aisne.

En alignement, il marque, de sa silhouette, le paysage, offrant des transparences souvent d'une qualité esthétique rarement égalee.

En masse, l'élément unitaire n'est plus perceptible. C'est un volume de verdure, envahissant, qui au cours du temps, a contribué fortement au comblement des vallées.

Impressions contrastées, souvent source de polémiques, le peuplier est pourtant une composante majeure du paysage axonais depuis des décennies.



Peuplier blanc
(*Populus alba*)

Tremble
(*Populus tremula*)



LA CROISSANCE SPECTACULAIRE DE LA POPULICULTURE

L'impact du peuplier d'alignement dans le paysage



Le peuplier est l'arbre des canaux par excellence dont les racines retiennent les remblais. Disposés en alignement, les peupliers y créent des ambiances majestueuses. Ces grands rideaux végétaux sont visibles de loin dans le paysage et révèlent bien souvent la présence d'un cours d'eau ou d'un canal.



La vallée de l'Ailette et de l'Aisne en sont de très bons exemples : pour rentabiliser leurs terres non accessibles à des engins agricoles, les propriétaires de terrains autour du Chemin des Dames ont planté des hectares de peupliers sur coteaux.

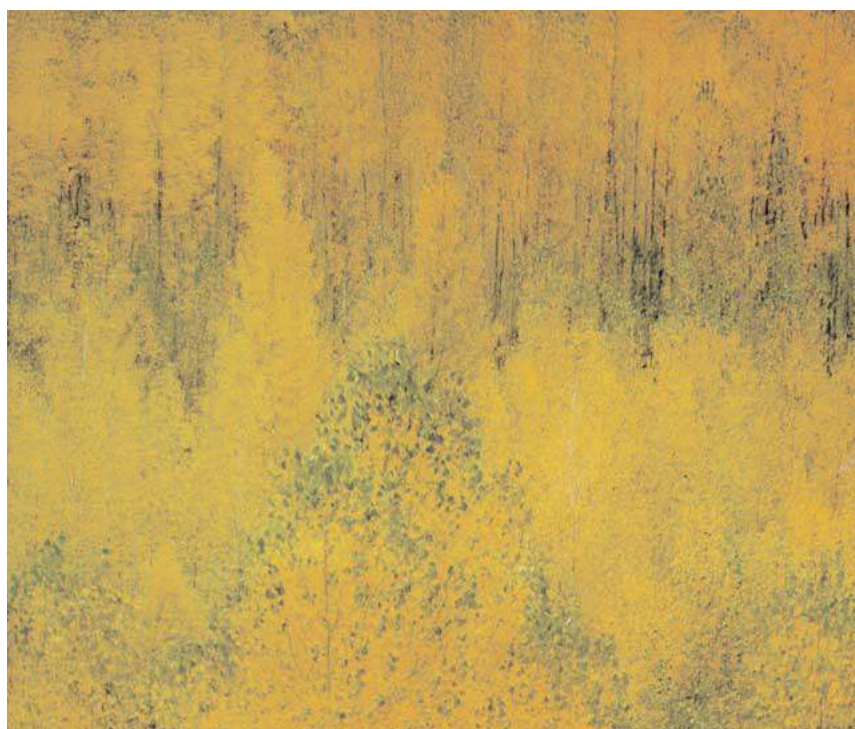
Pourtant, la plupart des plantations persistent tout de même en fond de vallée, envahissant les dépressions, masquant les lignes du relief.

Le peuplier est un arbre le plus souvent utilisé en plantation dense, ingrate à la fréquentation, mais il peut aussi se présenter en alignement ou isolé, marquant de sa silhouette élancée la présence d'un calvaire ou d'une fontaine.

La tendance actuelle semble orientée vers la recolonisation des périphéries de villages par les peupleraies, qu'elles soient communales ou privées.



Les couleurs des peupleraies au printemps et en automne



L'EVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES



Aquarelle de P. Romagny

Autrefois, l'ampleur du travail de la terre nécessitait une main d'oeuvre nombreuse et une multitude d'attelages tirés par des chevaux ou des boeufs. Puis, très rapidement, en quelques décennies, les techniques d'exploitation ont été bouleversées.

Si ce qui est le plus perceptible concerne l'évolution des moyens d'exploitation (passage de l'attelage au tracteur), les changements dans les techniques de cultures n'en sont pas moins importantes.

D'une manière générale, avant le XIX^{ème} siècle, la culture était basée sur le principe de l'assolement triennal, deux années de cultures pour une année de jachère. A partir du XIX^{ème} siècle, l'assolement biennal supprime les terres gelées et permet une augmentation de près d'un tiers de la surface cultivée. Parallèlement, les agriculteurs, aidés par les avancées scientifiques, apprennent à mieux utiliser le sol et donc à mieux le rentabiliser. C'est aussi la période de l'essor des cultures industrielles.

La seconde moitié du XIX^{ème} est marquée par le rapprochement entre le secteur de l'industrie et celui de l'agriculture. L'organisation du travail se fait sur des bases semblables, la main d'oeuvre devient moins nombreuse, plus spécialisée et surtout saisonnière.

Le début du XX^{ème} siècle, touché par la guerre, semble marqué par un ralentissement du cours de l'évolution. De nombreuses propriétés ont été ravagées. La main d'oeuvre a été décimée sur les champs de bataille. Pourtant, la fin des belligérences a été l'occasion d'une redistribution des terres et d'une nouvelle manière d'aborder les techniques agricoles. Elle a permis ainsi l'émergence de nouvelles fortunes agricoles.

En 1930, on estimait le nombre de chevaux équivalent à celui du début du siècle. A partir de 1935 puis, jusque 1960-1970, la motorisation se généralise. En même temps, les petites exploitations commencent à disparaître au profit des grandes. La main d'oeuvre se fait toujours moins nombreuse et toujours plus spécialisée.

Les pratiques culturelles anciennes rassemblaient la population autour de l'activité principale de la société : l'agriculture.

Toute la vie, tout le paysage étaient régis par l'agriculture, elle a fait naître les mentalités, les terroirs, mais aussi la typologie architecturale du monde rural : fermes, granges, bâtisses...

Par l'importance de la main d'oeuvre et des attelages, la présence de vie était partout en campagne. Les villages avaient une réelle raison d'être, la nature était au service de l'activité.

Les progrès techniques ont fait prendre de l'indépendance à l'homme par rapport aux contraintes de la nature : la machine, bruyante mais inerte est venue remplacer le cheval puis l'homme.

Tournant dans l'histoire de l'agriculture, tournant dans celui du paysage : nouvelles cultures, nouvelles couleurs offertes au regard, nouveaux volumes...

Montcornet - Bâtiment agro-alimentaire dans le paysage



L'EVOLUTION DES PRATIQUES CULTURALES



En 1948 : 2842 tracteurs dans le département de l'Aisne

En 1970 : 16 776 tracteurs

L'évolution récente des pratiques agricoles se traduit sur le paysage par le remplacement de l'homme par la machine, machine toujours plus imposante, toujours plus performante...

Le paysage se voit marqué par de nouvelles structures, silos, hangars, nouveaux points d'appel, symbole d'une activité dynamique.

La spécificité régionale, voire locale disparaît au profit de l'économie européenne et mondiale. Les bâtiments contribuent à la banalisation de l'espace, mais ils sont performants et aux normes... Le fonctionnel prime, c'est lui qui régit le paysage.



Après la seconde guerre mondiale, le bouleversement est encore plus grand. La motorisation se généralise avec l'introduction des grandes techniques américaines et canadiennes.

Les surfaces de terre relativement importantes consacrées à l'alimentation du bétail-outil d'exploitation, ont été progressivement remplacées par des cultures productives et directement lucratives. Les surfaces de champs, autrefois calculées sur la base de la vitesse de labour de l'animal, ont pu être considérablement étendues. Ainsi débutent les premiers remembrements, les plus radicales remises en cause du paysage agricole traditionnel.

Les techniques sont de plus en plus poussées, la culture devient intensive, les soucis agricoles ne sont plus que ceux de la rentabilité absolue. Phénomène appuyé par l'avènement de l'Europe et en particulier de la Politique Agricole Commune, la course au rendement à l'hectare s'est emballée... La fertilisation mal conseillée, mal gérée s'est trop rapidement répandue.

Engrais, irrigation, drainage, machines performantes... ont progressivement permis, d'une manière un peu caricaturale, de cultiver de tout partout : la Champagne est devenue fertile, les fonds de vallée et les flancs de coteaux cultivables...

Parrallèlement à l'abandon des techniques traditionnelles, les bâtiments anciens deviennent obsolètes, trop petits, inadaptés aux nouvelles normes : abandon des granges en Thiérache, des dépendances dans les villages, construction de nouveaux bâtiments, en particulier pour les éleveurs.

Aujourd'hui, les nouvelles techniques culturelles concernent à la fois l'amélioration «macrotechnique» avec la création de machines toujours plus imposantes, toujours plus puissantes, mais surtout l'amélioration «microtechnique», avec l'étude moléculaire des plantes, la sélection végétale, et voire à l'avenir l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés.

Depuis quelques années, l'accroissement des problèmes environnementaux et de santé publique a fait prendre conscience au monde agricole que la qualité des produits devait devenir un critère majeur, à l'image de celui de la rentabilité. De nombreux programmes nationaux, régionaux ou départementaux ont été mis en oeuvre pour mieux informer l'agriculteur et l'aider à mieux cultiver. C'est l'objectif du programme «Fertimieux» mis en place par la Chambre d'agriculture. L'établissement de cartes pédologiques à l'échelle du 1/25000 ème permet de conseiller de manière personnalisée chaque exploitant et de lui indiquer la fertilisation adaptée à chaque portion de ses terres.

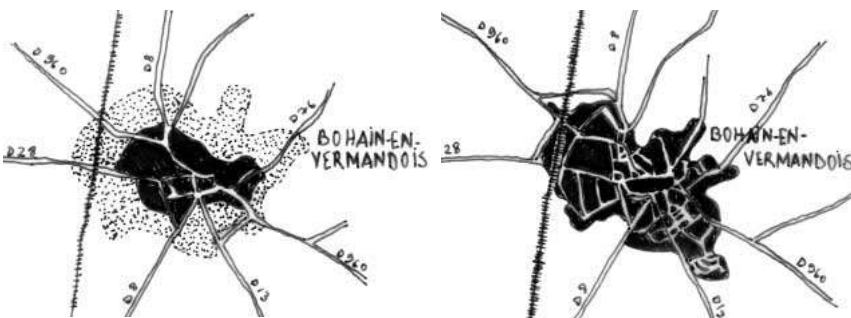
L'agriculture est devenue, à l'image de l'industrie, un secteur de pointe qui nécessite une main d'oeuvre très qualifiée, toujours à l'écoute des dernières découvertes scientifiques applicables au monde de l'agriculture.

LA TRANSFORMATION DES CEINTURES VEGETALES AUTOUR DES VILLAGES

Traditionnellement, et pour des raisons pratiques évidentes, les bourgs et les villages étaient cernés par un ruban végétal de jardins et de vergers privés.



Après les années 60, les nouvelles pratiques de consommation, l'accès facilité à tous les produits de première nécessité, mais aussi la croissance de la population et le désir de moderniser le parc de logements..., ont fait disparaître progressivement, autour des bourgs et des villes, les jardins nourriciers, pâtures, potagers, et vergers, au profit des extensions urbaines.

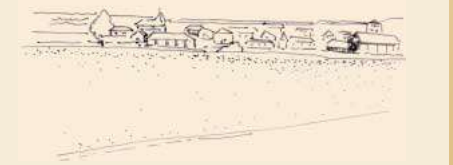


Le cas de Bohain est particulièrement significatif. La carte IGN de 1958 montre une importante ceinture végétale composée principalement de vergers. En 1985, les extensions urbaines, stade, lotissements, voie de contournement... ont totalement modifié la perception lointaine de la ville, marquant plus fortement sa vocation de pôle urbain dans un environnement très rural.

Les phases successives de remembrement, les transformations des techniques agricoles et enfin l'instauration des quotats laitiers en 1984, sont à l'origine de ces mêmes transformations radicales en milieu rural, et en particulier de la disparition des ceintures bocagères et des parcelles boisées autour des villages.



Un village entouré d'une ceinture végétale



Un village dont la ceinture végétale a disparu

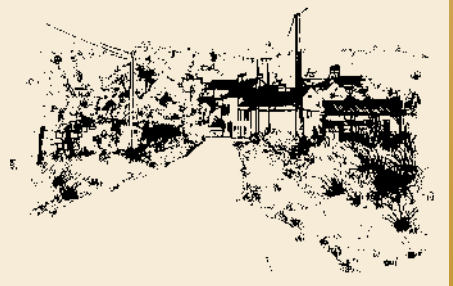
Parfois, l'habitat se confronte directement à l'immensité cultivée, parfois la végétation constitue une transition douce entre l'intimité du village et les vastes étendues agricoles.

La ceinture végétale autour d'une ville ou d'un village est un élément paysager prédominant dans la perception tant interne qu'externe que l'on peut avoir de l'espace urbain, en particulier en région de grandes cultures où tout volume devient point d'appel.

Composées essentiellement de feuillus, ces ceintures marquent une dynamique temporelle, et font varier le mode de perception du village au cours des saisons ; ruban transparent en hiver, il devient opaque et homogène au printemps, puis revêt une richesse de tons à l'automne.

Rempart végétal, ceinture protectrice de l'intimité urbaine, elle invite à la découverte du cœur du village.

L'entrée végétalisée d'un village



LA TRANSFORMATION DES CEINTURES VEGETALES AUTOUR DES VILLAGES

Rupture d'image entre un village cerné par la végétation et celui marqué par le pavillonnaire ou l'activité industrielle. Encore une fois, ce changement paysager témoigne de l'évolution économique, du nouveau contexte social.

L'apparition des peupliers marque un nouveau tournant. Végétal de production, il est marqué par la force de ses alignements et l'homogénéité de son volume.

Même si elles font la fierté de leurs propriétaires, les peupleraies ne portent pas en elles le pittoresque des vergers et du bocage. Elles ne génèrent pas de vie. Et même si elles parviennent à recréer des limites visuelles, elles sont loin d'atteindre le poids patrimonial des bois, des jardins, des vergers...



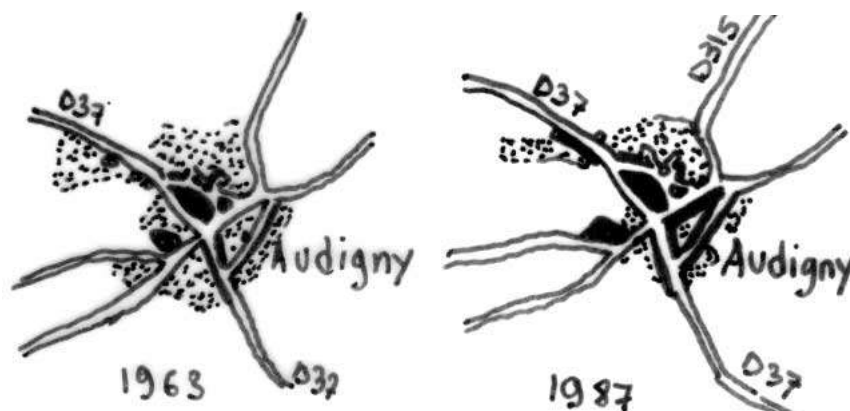
Paissy, un village qui a conservé une abondante gangue végétale et arborée en raison de sa situation sur le flanc abrupt d'un coteau

Les peupliers se développent aux abords des villages

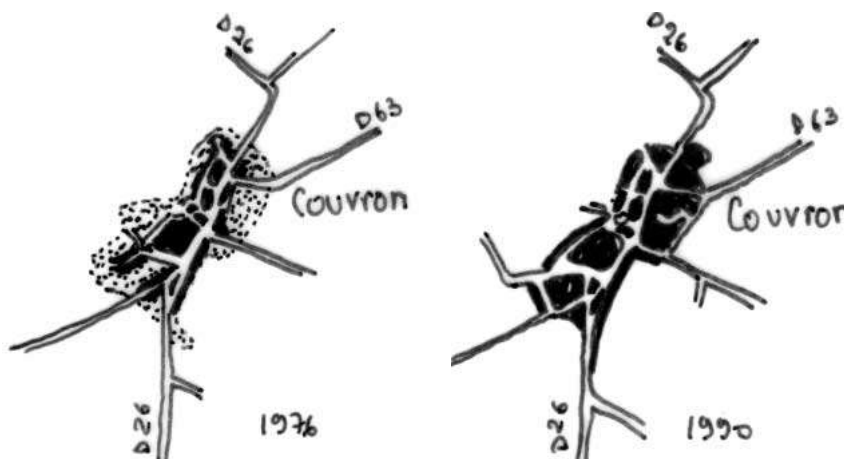


Selon les opérations de remembrement et les pressions agricoles ou foncières, les communes peuvent avoir totalement perdu leur ceinture végétale, ou en avoir maintenu une partie qui globalement préserve la perception initiale.

Plus qu'un rôle productif et surtout esthétique, la végétation périphérique constitue un écran protecteur particulièrement intéressant sur les zones ventées des plateaux. Elle témoignait aussi souvent de la présence de terrains communaux.



Le cas du village d'Audigny en Thiérache mixte montre, malgré la diminution des surfaces, la préservation d'une ceinture bocagère entre 1969 et 1987. (Sources IGN)



A proximité des agglomérations, les villages ont parfois subi de telles pressions foncières qu'ils en ont été totalement bouleversés. L'importante ceinture végétale de Couvron a ainsi pratiquement disparu entre les années 60 et aujourd'hui.

Cultures, zones pavillonnaires, hangars agricoles ou structures industrielles, ont progressivement remplacé les vergers et les jardins. Depuis quelques années déjà, une nouvelle tendance est apparue avec la plantation fréquente de peupliers, par des privés ou par la commune, en périphérie du village. Nouveau contexte économique et agricole, nouveau type de végétation.

LE SOUS-SOL

Une ressource depuis toujours exploitée

Si aujourd'hui le domaine de l'extraction se concentre sur l'activité de l'exploitation de granulats, une diversité beaucoup plus grande de carrières existait autrefois.

La plupart de ce qui était fabriqué dans le département, l'était grâce aux ressources locales. Partout, le territoire était marqué par des carrières de pierres, plus ou moins vastes selon leur renommée, qui servaient à la construction des habitations et des grands monuments. «Oeil de perdrix», «pierres de grains», la pierre à bâtir était extraite dans de nombreuses communes, dont Riqueval, Origny Ste Benoîte ou Colligis. Plus ponctuellement, l'habitat utilisait des matériaux locaux comme le grès, les silex, la terre argileuse ou la pierre bleue...

Mais on exploitait aussi l'argile pour la fabrication des tuiles, des briques ou de la faïence, les terres pyriteuses et alumineuses pour l'amendement des sols et la fabrication de sels vitrioliques (sulfates), le sable pour l'élaboration du verre, la tourbe et les lignites comme combustible.

Toutes ces activités d'extraction n'étaient pas sans avoir des répercussions sur le paysage. S'il n'en reste aujourd'hui que des traces insignifiantes, le plus souvent enfouies sous la végétation, la carrière, tout comme l'ensemble des structures s'y rapportant, constituait un véritable paysage industriel : faïencerie à Sinceny (1728), usine de fabrication de sels vitrioliques créée par Chamberlain en 1786 à Urcel, manufacture royale des glaces à Saint- Gobain...



La falaise de Bernot

Depuis le XVIII^{ème} siècle, l'ouverture de carrières est réglementée. Mais jusqu'en 1970, seule une loi sommaire instaurée en 1880 obligeait les carriers à une déclaration d'ouverture auprès du maire qui devait en aviser le préfet. Relativement peu contrôlée, l'extraction était souvent illégale et répartie sur l'ensemble du territoire sans considération environnementale, sans souci d'intégration paysagère.

Une part importante et originale de l'exploitation du sol concernait l'extraction de tourbe et de terre de bruyère dans les zones humides de la région : marais de la Souche, de Versigny ou de Cessières, vallée de la Haute-Somme ou de l'Omignon...



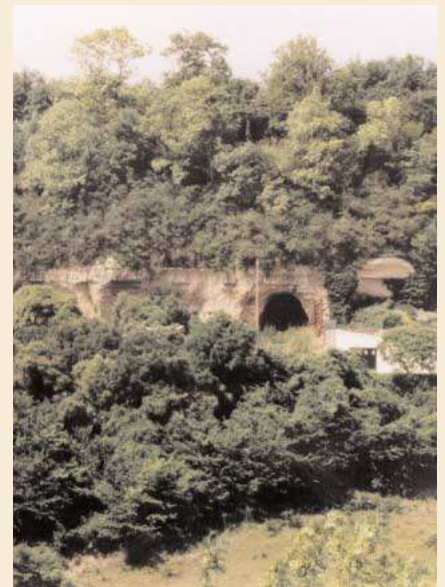
Les marais de la Souche

Les considérations environnementales et paysagères sont des notions récentes.

Exploiter toutes les ressources du territoire local était autrefois nécessaire. Partout, on prenait ce dont on avait besoin, à une échelle humaine, pour une consommation locale. Partout, on exploitait, on creusait, on entaillait le paysage.

Le sous-sol était mis à nu. L'activité était synonyme de dynamisme, de progrès et non de dégradation.

L'extraction ponctuaient chaque territoire communal : calcaire lutétien de la butte de Laon, tourbe dans les marais de la Souche... Ces activités, bien particulières, ont façonné paysages et mentalités : troglodytes du chemin des dames ou des creuttes de Mons-en-Laonnois, extracteurs de tourbe des environs de Pierrepont...



Les creuttes de Paissy

Abandonnés, ces sites témoignent d'une activité révolue, non ressentie réellement par le citoyen contemporain comme une blessure pour le paysage. Leur intérêt historique est évident, mais ils contribuent aussi à la connaissance pédologique, géologique et paléontologique de la région, tout en constituant de véritables originalités architecturales.

LE SOUS-SOL

Une ressource depuis toujours exploitée

En 1995, dans l'Aisne :

58,5% des matériaux extraits dans le département sont d'origine alluvionnaire avec 3,4 millions de tonnes produits pour l'année.

Extraction de ressources minérales Données DRIRE Picardie

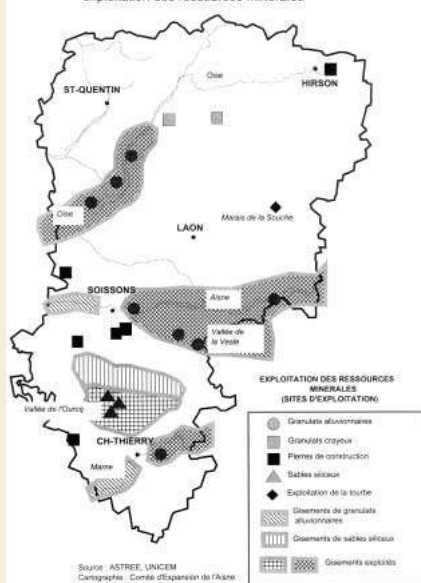
	Nbr de carrières	Tonage total	Tonage granul. alluvio.
1992	144	4,36
1994	147	4,67	3,5
1995	152	5,81	3,4

(Tonnage en million de tonne)

Aujourd'hui, le regard porté sur le paysage a changé. Consciences écologique et paysagère ont orienté les décideurs vers une protection du territoire.

Marquée par des extractions concentrées et de grande importance, la terre du nord de l'Aisne semble progressivement "gri-notée". Pourtant, dès que les fronts de taille le permettent, la végétation recolonise progressivement l'espace pour le faire disparaître parfois.

EXPLOITATION DES RESSOURCES ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE - exploitation des ressources minérales -



Avec l'évolution des techniques et de la consommation, de nombreuses extractions ont vu leur activité diminuer progressivement ou brutalement au cours des cinquante dernières années : fin du chauffage à la tourbe, disparition des briquetteries locales, de la plupart des carrières de calcaire... Les sites ont été abandonnés en même temps que les traditions locales.

Quelques exploitations ont tout de même perduré, se sont développées et adaptées à un nouveau contexte économique. Certaines ont totalement perdu leur lien avec l'exploitation du sous-sol local comme pour la verrerie de St Gobain, d'autres l'ont au contraire gardé, comme les fours à chaux d'Origny-Sainte-Benoîte.



Aujourd'hui, l'activité d'extraction se développe autour de quatre domaines majeurs : sables et graviers alluvionnaires en terrasses alluviales pour le marché des infrastructures, sables et sablons des buttes-témoins pour les travaux publics, calcaire du lutétien pour la construction, et craie pour les amendements ou la production de chaux.

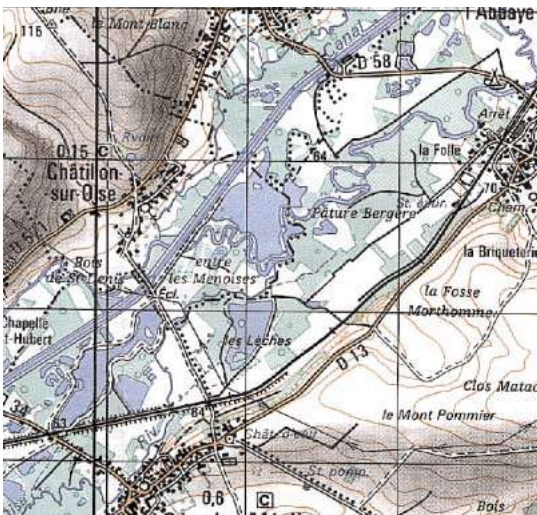
A partir des années 70, le domaine de l'extraction est devenu plus contrôlé : la loi obligeait à une demande d'autorisation préfectorale pour toute ouverture de carrière et une remise en état du terrain après exploitation. Le renforcement récent de la législation (décrets de juin 1994), plaçant l'exploitation des carrières sous le régime des installations classées avec obligation à enquête publique et études d'impact, explique la baisse du nombre de procédures depuis 1995. L'augmentation du nombre de carrières en 1996 provient principalement de la prise en compte des carrières de craie à usage agricole dans les dispositions légales de juin 1994.

Un Schéma Départemental des Carrières est actuellement en phase d'achèvement. Il a pour objectif la maîtrise du développement des extractions, leur intégration dans l'environnement, ainsi que la protection des paysages, des sites et des espaces naturels sensibles.

Malgré les lois, le domaine de l'extraction reste victime des nombreuses démarches individuelles non contrôlées et illégales. Elles touchent en particulier l'exploitation de calcaire par les agriculteurs, pourtant interdite depuis 1994, et les carrières de sable présentes dans de nombreuses communes...

LE SOUS-SOL

Une ressource depuis toujours exploitée



Aujourd'hui, dans le nord de l'Aisne, l'activité d'extraction se caractérise par les fours à chaux d'Origny Ste Benoîte et de Tupigny, par quelques carrières de pierres et enfin par une multitude de gravières réparties principalement dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne.

Déjà présente au début du siècle, l'extraction de matériaux alluvionnaires s'est amplement développée

après la seconde guerre mondiale, pour réellement "exploser" dans les années 80.

Gravières de la vallée de l'Oise

C'est entre les deux guerres que les carrières les plus anciennes ont été créées entre La Fère et Origny-Ste Benoîte. Le rythme de demandes d'ouverture, d'abord modéré, s'est emballé dans les années 80 avec la politique des grands travaux. Entre 1980 et 1995, des espaces entiers, encore non exploités jusque là, ont été totalement bouleversés, sur plus de 300 ha.

Après cette vague d'intense exploitation, il semble aujourd'hui que les réserves de l'Oise s'épuisent. Seules les gravières existantes prévoient encore une exploitation d'environ 150 ha autour de Tergnier-Beautor, mais cela demeure quelque peu incertain avec l'émergence des pressions écologiques et l'instauration des normes Natura 2000 dans le cadre des Zones de Protection Spéciale dont fait partie la vallée moyenne de l'Oise. Deux grandes zones distinctes perdureront : en amont de Ribemont, une vallée exempte de gravières, en aval de vastes surfaces de plans d'eau...



Gravières de la vallée de l'Aisne

La vallée de l'Aisne est exploitée massivement depuis déjà 40 ans. Le caractère ancien de ces gravières se caractérise par d'innombrables petits plans d'eau dont le réaménagement a été particulièrement superficiel : berges abruptes, contours réguliers, peu de plantations volontaires...

Contrairement à la vallée de l'Oise, les exploitations en cours ne sont plus très nombreuses, mais là aussi, les ressources s'épuisent.

L'impact le plus fort reste celui des carrières de craie en limite de coteau : le matériau brut se dévoile à tous les regards.

En fond de vallée, les gravières quant à elles, se retrouvent le plus souvent entourées par des peupleraies, puis par une ripisylve abondante et parfois même exubérante.



La vallée de l'Oise, de vastes gravières dont le réaménagement a favorisé leur intégration à l'environnement.

Comme toutes les vallées, celles de l'Oise et de l'Aisne possédaient un riche patrimoine écologique et paysager en lit majeur. Prairies humides, régulièrement inondées, le paysage verdoyant était entretenu par le pâturage des bêtes. Aujourd'hui, paysage d'eau, de reflets, où se pressent peupliers et dense ripisylve. Espaces ouverts fortement marqués par l'activité humaine agricole, les fonds de vallée se sont refermés, cloisonnés, et ont introduit une nouvelle activité, plus radicale, dont l'effet est irrémédiable et dont l'avenir reste toujours entre les mains de l'homme.

La vallée de l'Aisne, de multiples trous d'eau masqués par une recolonisation végétale spontanée - Photo aérienne de Bourieux



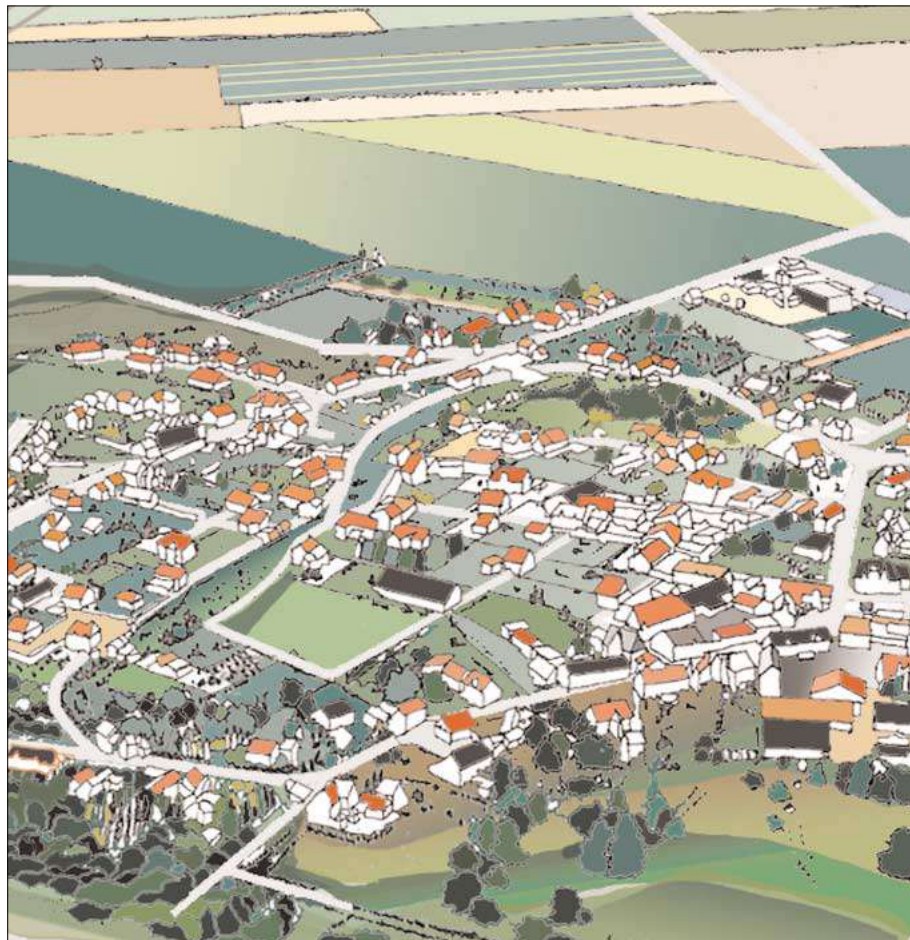


CENTRE ET NORD DE L' AISNE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

LES ESPACES URBANISES



LES FORMES URBAINES

Modes de groupements urbains

Les géographes opposent traditionnellement deux types de paysages auxquels sont liés deux types de groupements :

- les paysages de campagnes découverts, caractérisés par de gros villages groupés autour desquels s'étendent des champs cultivés;
- les paysages constitués de parcelles closes avec haies, où le bâti se disperse en hameaux et en fermes isolées.

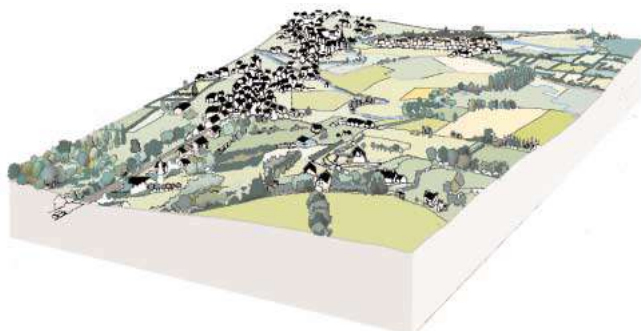
A l'échelle du département de l'Aisne, on trouve cette dualité de paysages. Dans la grande plaine cultivée qui s'étend du Vermandois à la Champagne, l'habitat est groupé alors qu'en Thiérache bocagère, le tissu urbain est plus lâche.



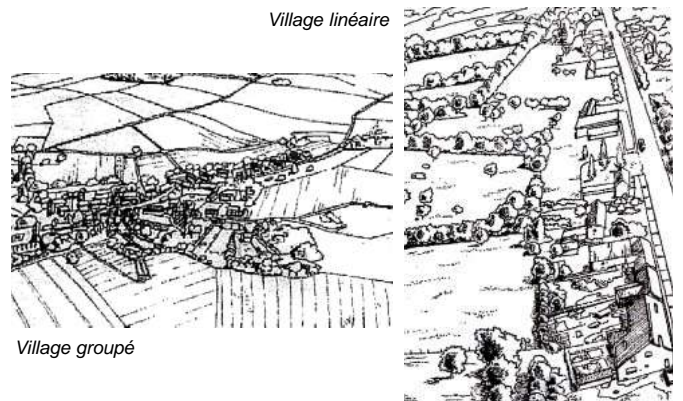
L'habitat dispersé d'un paysage de bocage



L'habitat groupé d'un paysage d'openfield



L'habitat dispersé de la Thiérache bocagère

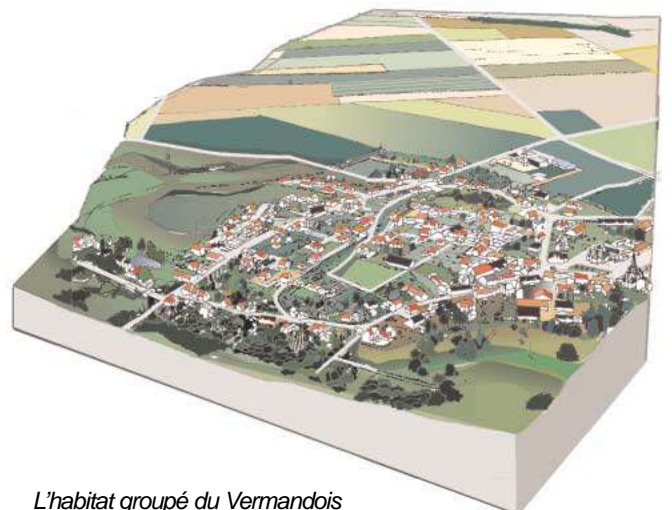


Village groupé

Impact paysager

Dans un **paysage d'openfield**, l'apparition d'une silhouette urbaine capte immédiatement l'attention de l'observateur. Le paysage semble être rigoureusement agencé, ordonné, dès lors que le bâti, groupé, se distingue de l'étendue cultivée. Les villages servent de signaux dans le paysage et tendent à rassurer l'observateur qui pourrait se sentir perdu face à l'immensité cultivée.

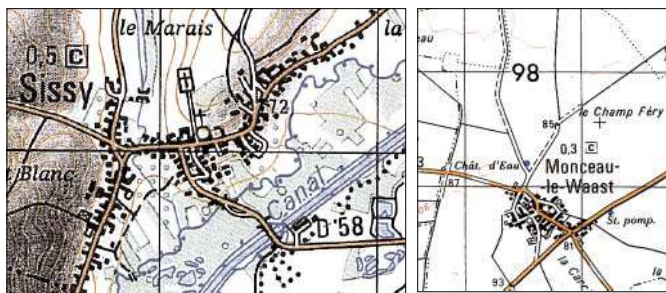
En revanche, dans un **paysage de bocage**, la dispersion des habitations entraîne une confusion entre l'urbain et la campagne, entre lesquels n'existe plus de délimitation stricte. L'observateur n'a pas de point de repère puisque l'urbanisation est diffuse. Par contre, l'imbrication étroite du bâti et du végétal détermine une harmonie et une douceur propices à une découverte progressive.



L'habitat groupé du Vermandois

LES FORMES URBAINES

Les morphologies urbaines



Village-rue ou linéaire

Village groupé

La morphologie urbaine est souvent liée à la topographie du site. Si l'on simplifie, deux grandes formes peuvent être retenues :

- le village rue, ou linéaire;
- le village groupé, ou globulaire.

Les villages ayant une structure linéaire sont fréquents en Thiérache. Plusieurs localités portent d'ailleurs un nom évocateur : «Rue heureuse»...

Ces villages se sont implantés selon les axes des défrichements médiévaux.

Cette forme linéaire n'est pas propre à la Thiérache. Les villages implantés à flanc de coteaux ou le long d'une rivière présentent souvent une telle morphologie.

Les villages groupés sont, quant à eux, plus fréquents dans les régions de grandes cultures.

Leur forme dénote un souci de protection. D'ailleurs, ces localités se sont parfois développées autour de la sépulture d'un Saint qui, symboliquement, protégeait les villageois. Elles étaient souvent enceintes de remparts dont certains vestiges subsistent, et parfois cernées de chemins, bordés de haies, nommés «tours de ville».

Enfin, là encore, le milieu physique peut également être à l'origine de ces groupements, comme pour les villages ancrés dans un thalweg.



Front bâti continu

Impact paysager

Quelle que soit la morphologie du village, linéaire ou radiale, lorsque l'on se situe à l'intérieur de celui-ci, la perception que l'on en a varie en fonction du mode d'implantation du bâti.

Dans les villages où le front bâti est continu, les constructions s'imposent d'une manière très forte, surtout si elles donnent directement sur la rue. L'accolement des constructions sera vécu différemment selon les personnes. Pour certains, il sera synonyme d'enfermement compte tenu de l'absence de percées visuelles, alors que pour d'autres, il évoquera une sensation de protection, de relation privilégiée avec le bâti.

Inversement, dans les villages où le bâti alterne avec des jardins ou des cours fermées, des percées visuelles sont possibles. Soit, on est envahi par une sensation d'espace, de village aéré; soit, à contrario, on peut avoir l'impression d'un village un peu déstructuré.



Village linéaire



Village groupé

LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT PERI-URBAIN

Si en 1836, le Département comptait une population rurale plus forte que sa population urbaine, un siècle plus tard cette tendance s'est inversée. Cependant, les «campagnes» n'ont pas pour autant été complètement désertées. D'ailleurs, dès 1975, on a observé un regain d'attraction très net en faveur des zones rurales.

Ces fluctuations, qui s'expliquent, en partie, par des bouleversements économiques et des changements de mentalités, ont eu des conséquences sur l'évolution urbaine. Dans les villes comme dans les villages, l'arrivée d'une population nouvelle s'est traduite, dans un premier temps, par la densification du bâti existant puis, par son extension. L'urbanisation qui s'est développée en périphérie du noyau d'origine, la «périurbanisation», a pris des formes différentes en fonction du lieu -rural ou urbain- et de l'époque. Les cités ouvrières, les cités cheminots sont autant de formes urbaines qui immortalisent une période clé de l'histoire : la Révolution industrielle pour les premières, l'apparition du chemin de fer pour les secondes. Dans ce dernier cas, l'installation d'une gare a pu être le point d'ancrage d'une urbanisation bis venant perturber le village d'origine. Ce fut le cas, notamment, de Saint-Erme et de Gizy.

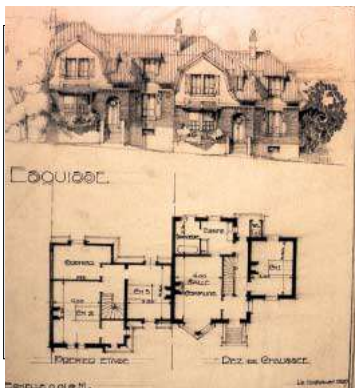


«Relique» d'une construction de l'ancienne cité des cheminots de Laon



Extrait de la carte IGN
Formation d'un second noyau urbain

En matière d'urbanisme, le fait déterminant de la période de l'entre deux guerres a été l'industrialisation des constructions. Pour faire face à une demande de logements toujours plus vive, les constructions nouvelles ont été réalisées en série. Outre leur caractère bon marché, ces habitations devaient répondre à des exigences de confort. Elles ont pris la forme de logements collectifs, les HBM (Habitat Bon Marché) et individuels, les cités jardins.



cité jardin
à St-Quentin
par l'architecte
GUINDEZ

Dans les deux cas, des commerces, des écoles et des équipements de santé venaient se greffer aux constructions à usage d'habitation. Ainsi, une micro vie sociale s'installait, créant un sentiment d'appartenance à une cité.



Les constructions neuves sont mises au premier plan : changement de la perception lointaine d'un village

Depuis des décennies, lorsque l'on pénètre dans une agglomération, le premier contact urbain s'effectue avec l'habitat récent. Les extensions cachent le bâti ancien, modifiant ainsi la perception lointaine de la ville ou du village.

Les différentes générations de constructions implantées en périphérie des villes et des villages témoignent de la dynamique de l'évolution urbaine .

L'habitat construit avant 1914 a été conçu à partir des matériaux que l'on trouvait localement. C'est ainsi que les habitations datant de cette période s'intègrent parfaitement à leur milieu. L'évolution des techniques et des matériaux de constructions expliquent les difficultés d'intégration des constructions neuves. De nouveaux matériaux, moins coûteux, sont venus concurrencer les matériaux traditionnels. L'accolement de deux générations d'architecture crée une rupture visuelle. Surtout, la production en série a généré une standardisation de l'architecture.

L'industrialisation de la construction a entraîné sa standardisation



LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT PERI-URBAIN



Un lotissement à l'habitat standardisé



Entrée de Laon par Athies
Vue sur les HLM du moulin roux

Par ailleurs, les constructions neuves choquent, parfois, en raison de leur implantation maladroite. C'est le cas des constructions isolées qui n'ont aucun lien avec le contexte du bâti, ou de celles dont l'implantation n'a pas tenu compte de la topographie.

Enfin, l'extension de deux villages linéaires voisins instaure une continuité de l'urbanisation qui peut nuire à leur identité respective.

L'extension de deux villages linéaires voisins crée une continuité du bâti



Après la seconde guerre mondiale, les HBM ont été remplacés par les HLM. L'industrialisation a été, alors, poussée à l'extrême pour faire face à la demande croissante de logements. Tours et barres se sont dressées, tels des champignons, en périphérie des villes et des bourgs importants. Mais, très vite les occupants ont déchanté. Le bruit, la promiscuité, les conflits de voisinage étant le quotidien de ces habitations dont le surnom, «cage à lapins», souligne le profond malaise qu'elles inspirent.

Si des maisons individuelles se sont toujours construites, le succès rencontré par l'habitat collectif les a mises provisoirement entre parenthèse. Cependant, dans le milieu des années 60, apparaissent les maisons «clé en main» choisies sur un catalogue ou construites à la chaîne par un promoteur. Cette forme d'habitat est venue satisfaire le double souhait des habitants d'accéder à la propriété et d'occuper un logement individuel. Parallèlement, la mobilité des ménages leur a permis de s'éloigner des pôles urbains mouvementés. Ce phénomène de rurbanisation est surtout sensible à partir des années 70. Les villages proches des agglomérations urbaines faisant office de poumons verts, vont voir leur population augmenter. Dans un premier temps, l'urbanisation s'est réalisée de façon anarchique. En mars 1977, une circulaire est venue stopper le mitage du paysage par les constructions.

Aujourd'hui, l'habitat récent se situe à l'entrée des agglomérations urbaines. Plus rarement, il arrive qu'il soit mêlé au bâti d'origine, implanté au cœur du village. Lorsqu'il se positionne aux entrées, il se présente sous la forme, soit d'un habitat collectif, soit de constructions individuelles groupées en lots ou espacées les unes des autres.



Habitat individuel groupé



Habitat individuel espacé

Les extensions linéaires réalisées en continuité d'un habitat qui s'organise déjà de part et d'autre d'une rue contribuent à étirer démesurément les villages et rendent problématiques les relations entre le centre urbain et les extensions récentes. Par ailleurs, l'extension de deux villages implantés le long d'un même axe routier, instaure, à terme, une continuité entre les deux pôles urbains. Enfin, il arrive que les extensions urbaines soient réussies. C'est le cas pour la plupart des villages groupés qui restent fidèles à leur morphologie d'origine. Ce type d'évolution s'inscrit dans une optique de gestion économique de l'espace et permet de pérenniser la vie collective qui est le principal atout des villages.

L'EVOLUTION DES NOYAUX URBAINS

Traditionnellement, l'espace public symbolisait le lieu de rassemblement des habitants d'une même ville. Au cours de ce siècle, son évolution a été marquée par un fait majeur qui est l'apparition de l'automobile. En milieu urbain, le bouleversement ne s'est pas limité, comme dans les campagnes, au changement des matériaux de revêtement du sol. L'organisation générale de l'espace public a été repensée pour s'adapter aux déplacements motorisés. Durant plusieurs décennies, l'aménagement de l'espace public s'est attaché à satisfaire les deux exigences fondamentales d'un automobiliste : une circulation fluide et de larges possibilités de stationnement.



Carrefour proche de la ZAC d'Ardon



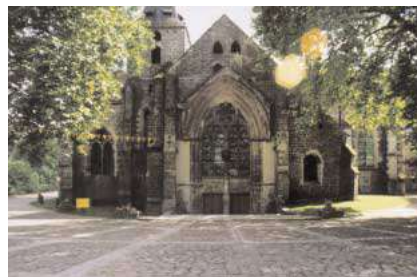
Fère en Tardenois : parkings

Cette double orientation s'est traduite, notamment, par l'installation d'une signalétique routière, la création de giratoires et de parkings ou encore par l'instauration d'un marquage au sol, autant d'aménagements qui ont modifié le paysage urbain.

L'espace public s'est vidé progressivement de son animation piétonne et a évolué vers la spécialisation. Outre son accaparement par les automobilistes, il faut compter sur celui qui résulte du fait des pouvoirs et des services publics. L'hôtel de ville va de pair avec sa place; de même, les gares se voient réserver une place. Dans certains cas, cette appropriation résulte d'un texte de loi comme en matière de monuments historiques. La place se crée ou se maintient grâce au périmètre de protection.



Chauny : place de l'Hôtel de Ville



Montaigu : Parvis de l'Eglise

Désormais, plus que des lieux de rassemblement, les places sont devenues les espaces représentatifs d'une ville, elles constituent leur identité.

La priorité donnée aux automobilistes, au détriment des piétons, a eu des répercussions fâcheuses sur la santé des commerces des centres-villes. Parallèlement, ceux-ci ont subi la concurrence farouche des grandes distributions implantées en périphérie des villes. Mais, les commerces des coeurs de bourg ont connu un second souffle grâce à la volonté des pouvoirs publics de redynamiser et d'embellir les centres-villes.



Dans le paysage urbain, le piéton n'apparaît plus au premier plan. Les véhicules motorisés se sont substitués à lui.



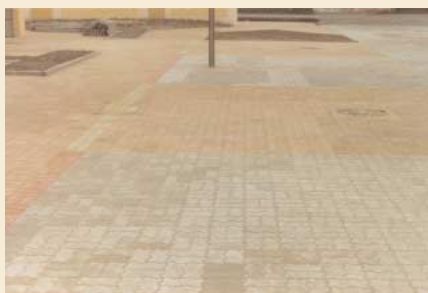
Le développement des déplacements motorisés altère les façades des constructions des centres urbains.



La minéralisation des noyaux urbains a été contrebalancée par l'aménagement de parcs. Leur composition florale et arborée trahit, souvent, leur caractère artificiel.



L'EVOLUTION DES NOYAUX URBAINS



L'exemple des zones piétonnes est caractéristique d'un phénomène de banalisation des noyaux urbains. Les matériaux de revêtement de sol, le mobilier et le fleurissement sont similaires d'une zone piétonne à une autre. L'aménagement est sans relation avec le paysage urbain.

La volonté d'embellir les villes passera également par des opérations de restauration de l'habitat ancien dans les coeurs de bourg, mais pas toujours dans les règles de l'art.



A partir des années 70, on commence à se soucier de la qualité de la vie urbaine. Le bruit et la pollution engendrés par la part toujours croissante des automobilistes effrayent. Le piéton redevient roi et va désormais avoir droit à sa place dans l'espace public.



Une partie des centres-villes se transforme en zone piétonne.

Les piétons découvrent ou redécouvrent la joie de se déplacer à l'abri de la nuisance sonore des véhicules et en toute sécurité.

De même, dans les villes les plus importantes, des parkings souterrains vont être créés. Certaines places aménagées auparavant en parkings vont être transformées en parc urbain, retrouvant ainsi leur vocation passée de lieu de rencontres. La tendance ira d'ailleurs en faveur de l'aménagement et de l'entretien de tels espaces, véritables poumons verts dans la ville.



LES TRANSFORMATIONS DES ESPACES URBAINS EN MILIEU RURAL

Tout au long du XX^{ème} siècle, l'espace public rural s'est transformé. Les mutations les plus marquantes sont, d'une part, celles qui ont fait suite à l'apparition de l'automobile et, d'autre part, celles liées au développement des réseaux aériens. L'évolution du mobilier urbain ou encore la prolifération des panneaux publicitaires sont également des phénomènes importants.

Au début du siècle, le mode d'organisation des villages était le reflet d'une vie piétonne presque exclusive. Les anciennes cartes postales datant de cette période font apparaître cette forte fréquentation piétonnière de l'espace public. Les piétons occupaient généreusement les rues des villages.

Avec l'apparition de l'automobile en milieu rural, c'est tout le fonctionnement de l'espace public qui a dû être repensé. Les chemins ruraux qui n'étaient pas conçus pour des déplacements motorisés d'une telle ampleur ont dû être aménagés en ce sens. De nouveaux matériaux de revêtement de sol sont venus modifier l'image de l'espace public. La vie collective a été bouleversée par l'obligation, pour les piétons, de partager, avec les voitures, l'espace sur lequel ils évoluaient auparavant très librement.

Par ailleurs, on a assisté à une modification de l'usage et de l'image des places publiques. Initialement réservées à l'accueil des foires commerciales, elles abritent aujourd'hui les fêtes foraines et, surtout, se composent d'espaces différenciés : parking, abribus, aire de jeux...



Les places sont devenues fonctionnelles

L'espace public a été agrémenté d'un mobilier urbain qui répond à de nouveaux besoins engendrés par l'évolution du mode de vie. Il s'agit des cabines téléphoniques, des bennes à ordures et à verre, des transformateurs électriques... Même si leur banalisation conduit à les considérer comme des éléments mineurs, il faut s'interroger sur leur implantation, sur l'impact de leurs couleurs et de leurs volumes dans le paysage.

Inversement, tout un mobilier urbain qui correspondait à un mode de vie passé a disparu. Il en va ainsi des bornes fontaines que l'on trouvait en plusieurs endroits et qui étaient destinées à l'alimentation en eau potable des villageois.



Urcel au début du siècle
C Briquet - « Le Chemin des Dames »
Urcel, aujourd'hui



Les cartes postales datant du début du siècle nous renseignent sur l'organisation passée des villages et témoignent des bouleversements visuels qui se sont produits.

L'espace public qu'elles immortalisent, s'est transformé en un lieu peu convivial.

La présence de l'homme est partiellement effacée par les véhicules motorisés. Le traitement minéral du sol et la prolifération de la signalisation routière, conséquence du succès incontournable de l'automobile, ont rompu le charme villageois.

Par ailleurs, l'évolution de la place occupée par le végétal a également mis à mal le caractère rural de nombreux villages. Les trottoirs en herbe ont été presque systématiquement minéralisés, même dans les petits villages où les déplacements piétonniers ne rendaient pas indispensable un tel aménagement. Surtout, le traitement du végétal a évolué. Un zonage strict oriente désormais sa disposition : aux entrées ou sur la place...

L'EVOLUTION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS EN MILIEU RURAL



La place et le café : espace ludique du début du siècle

Déplacement de l'espace ludique des coeurs de bourgs à leur périphérie



A l'aube du XXème siècle, les cafés et les places faisaient figure d'équipements de loisirs des communes villageoises.

Avec le développement de la société des loisirs, de nouvelles activités ludiques se sont développées. On a, alors, assisté à un déplacement des lieux d'animations traditionnels du centre bourg (place, café) à la périphérie (terrains de jeux).

Cette évolution est importante du point de vue de l'animation visuelle des coeurs de villages. La présence humaine qui était le moteur de l'animation des places et des terrasses de cafés se fait plus discrète. A cet espace vivant s'est substitué un espace vide et sans âme.

Les nouveaux équipements de loisirs sont touchés par un phénomène de mode. Nombreuses sont les communes qui se dotent de tels équipements sans s'interroger sur l'existence d'une réelle demande. Abandonnés et non entretenus, la végétation finit parfois par les recouvrir.

Au début du siècle, les villages formaient de réelles communautés. Les villageois se connaissaient tous et se plaisaient à entretenir des relations conviviales. Les marchés et les foires, organisés sur la place du village, étaient un prétexte à l'échange et aux rencontres. On y venait pour discuter, pour se tenir informé des événements récents. La place partageait ce rôle de lieu symbolisant le coeur de l'animation d'un village avec les cafés. Il n'y avait d'ailleurs souvent qu'un pas pour se rendre de l'un à l'autre. Pour les hommes, les discussions s'achevaient fréquemment à la terrasse d'un café. Communiquer était, à l'époque, l'instant de détente le plus recherché, l'activité ludique la plus répandue.

De nos jours, les habitants des villages ne vivent plus dans une telle transparence. Les places sont désertées, les cafés se ferment. Chacun se tourne vers la cellule familiale, vivant replié sur lui-même. Les contacts avec les villageois se résument à des échanges de courtoisie; on sacralise la vie privée.

Le développement des techniques d'information est, en partie, responsable du passage d'une société communautaire à une société individualiste. Toutefois, pour les villages touchés par la rurbanisation, c'est plus la catégorie sociale que le progrès qui explique l'absence de communication. Leurs habitants sont fondamentalement des urbains. Leur précédente expérience urbaine les a déformés ; ils vivent en milieu rural mais gardent un comportement d'urbains.

C'est d'ailleurs leur arrivée dans les villages qui est à l'origine de l'apparition de nouveaux équipements de loisirs censés satisfaire leur attente.



Terrains de sport en périphérie des villages



Terrains de sports variés (tennis; football; basket; mini parcours de santé...); étangs et salles polyvalentes «fleurissent» les villages. Leur implantation s'effectue au grè des opportunités foncières : terrain vague, entrée du village...

RECONSTRUCTION ET RECOMPOSITION URBAINE

La première guerre mondiale, guerre meurtrière s'il en est, est aussi le conflit de la destruction massive et aveugle des constructions tant stratégiques (industries, gares...) que civiles.

Les zones les plus touchées se jonchent d'agglomérations dévastées prises dans l'étau des terrains de bataille; au Sud, le Chemin des Dames précise la démarcation du désastre, à l'Ouest, c'est la ligne Nord /Sud passant par St Quentin pour rejoindre Coucy-le-Chateau qui fait office de limite.

Financée par les dommages de guerre, la reconstruction s'est opérée différemment selon l'ampleur des dégâts. Certains villages partiellement touchés ont vu leurs bâtiments démolis reconstruits sur leurs mêmes bases, ce qui, au final, ne modifiait guère la morphologie. Quand les ruines devenaient trop nombreuses, les fondations irrécupérables, le village adoptait une autre structure, souvent plus dispersée comme on peut le constater dans le Saint-Quentinois. Ailleurs, les bombardements ont réduit à néant certaines entités urbaines qui n'ont pu réintégrer leur emplacement d'origine, faute d'y trouver un mètre carré vierge d'explosif, de grenades et d'obus non explosés. Ainsi le Craonne actuel s'est édifié à quelques centaines de mètres des ruines du site originel en adoptant une forme nouvelle, détachée des modèles ancestraux.



Sur les ruines de la guerre 14-18 s'est échafaudé un renouveau précipité de l'histoire urbaine de cette moitié Nord de l'Aisne. La précipitation se lit dans la morphologie simplifiée des villages partiellement ou complètement reconstruits. On ressent le manque de maturation dans la conception des espaces urbains où une hiérarchie fait souvent défaut. Le centre est incertain, la volumétrie des constructions ne varie pas d'un point à l'autre de l'agglomération.

Le renouveau émane des architectures où la fantaisie des modénatures, le confort apparaissent désormais comme des impératifs.

Ces bouleversements urbains rassemblent la volonté d'oublier un passé douloureux et le désir de voir en l'avenir une réalité heureuse.

La dispersion urbaine n'aide pas à la qualité des espaces publics.



RECONSTRUCTION ET RECOMPOSITION URBAINE



Pontavert avant-guerre, Pontavert Détruit, Pontavert reconstruit

Les architectures de la Reconstruction

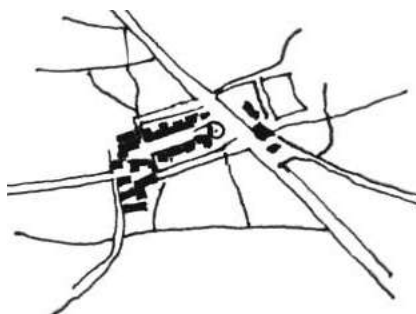


La reconstruction s'est avérée comme l'occasion d'introduire un vocabulaire architectural novateur. Les matériaux locaux sont exploités selon des règles esthétiques originales. La brique industrielle est très présente, la pierre en opus incertum devient un leitmotiv alors que la pierre de taille, trop coûteuse, se raréfie. La tuile mécanique et l'ardoise couvrent des toitures rendues parfois complexes par des effets de pans.

Un grand nombre de concepteurs sont intervenus pour donner un visage nouveau à ces villages endommagés, mais la composition d'ensemble donne une impression d'homogénéité.



Plan de Corbeny avant la guerre de 1914-1918 d'après la carte d'Etat-Major



Plan de Corbeny actuellement d'après la carte IGN





CENTRE ET NORD DE L' AISNE

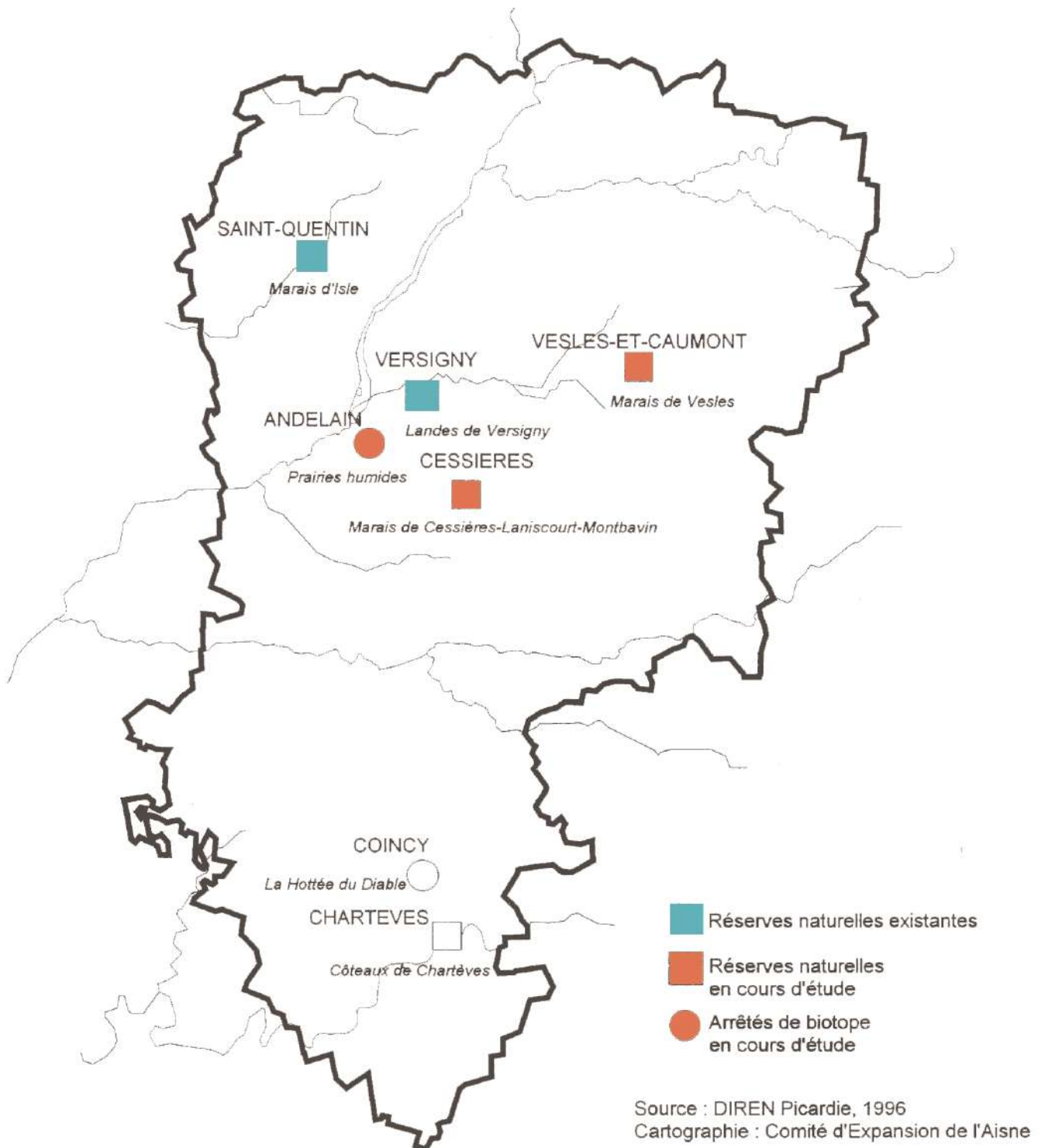
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

LES MILIEUX NATURELS



LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS



TERRITOIRES, SITES ET FLORE

L'appellation «Milieux naturels» fait partie de ces termes-pièges dont il faut préciser comment on les comprend, avant de pouvoir en faire état de manière précise.

Il faut tout d'abord parler de ce qu'on appelle le milieu naturel ou environnement naturel, qui est la part de l'environnement sur lequel l'homme n'a pas ou peu d'influence, éléments abiotiques tels que relief, sol, climat, et éléments biotiques tels que flore spontanée et faune non domestiquée. Cette définition est déjà, au moins dans sa deuxième partie, fortement biaisée, mais, en première approche, elle peut servir de point de départ.

Les milieux naturels sont, à partir de cette définition, des portions de l'espace où l'influence de l'homme est limitée, et surtout involontaire, et où les éléments de la dynamique naturelle peuvent s'exprimer le plus librement. Il y a là une part de choix, voire d'arbitraire dans ce que nous appelons milieux naturels. Un exemple extrême du paradoxe devant lequel on peut se trouver est constitué par les bassins d'orage autoroutiers ; dans ces espaces, qui sont les mares les plus récemment créées peut se trouver une concentration d'espèces reconnues scientifiquement comme rares, voire protégées, comparable à celle que l'on trouve dans des sites d'intérêt biologique majeur ; il s'agit de zones humides, en situation pionnière ; dans les cas les plus favorables, une partie de la mare a un rôle d'épurateur et le reste n'est pas soumis à la concurrence d'espèces plus dynamiques et souvent banalisantes.

Cependant, il s'en faut que ce type d'espace ait une reconnaissance scientifique véritablement établie. La communauté naturaliste, même si elle a conscience de l'existence de ces exceptions, privilégie des milieux plus anciennement évolués, tout en tenant compte du fait que nombre de ceux-ci n'existeraient plus sans l'intervention de l'homme.

La question de la reconnaissance est donc primordiale ; cette reconnaissance est de deux ordres : il y a d'abord une reconnaissance culturelle, un marais, une forêt apparaissant comme des milieux naturels, il y a ensuite une reconnaissance scientifique qui porte sur la valeur patrimoniale de ces milieux.

Dans tous les cas, c'est l'aspect végétal qui domine.

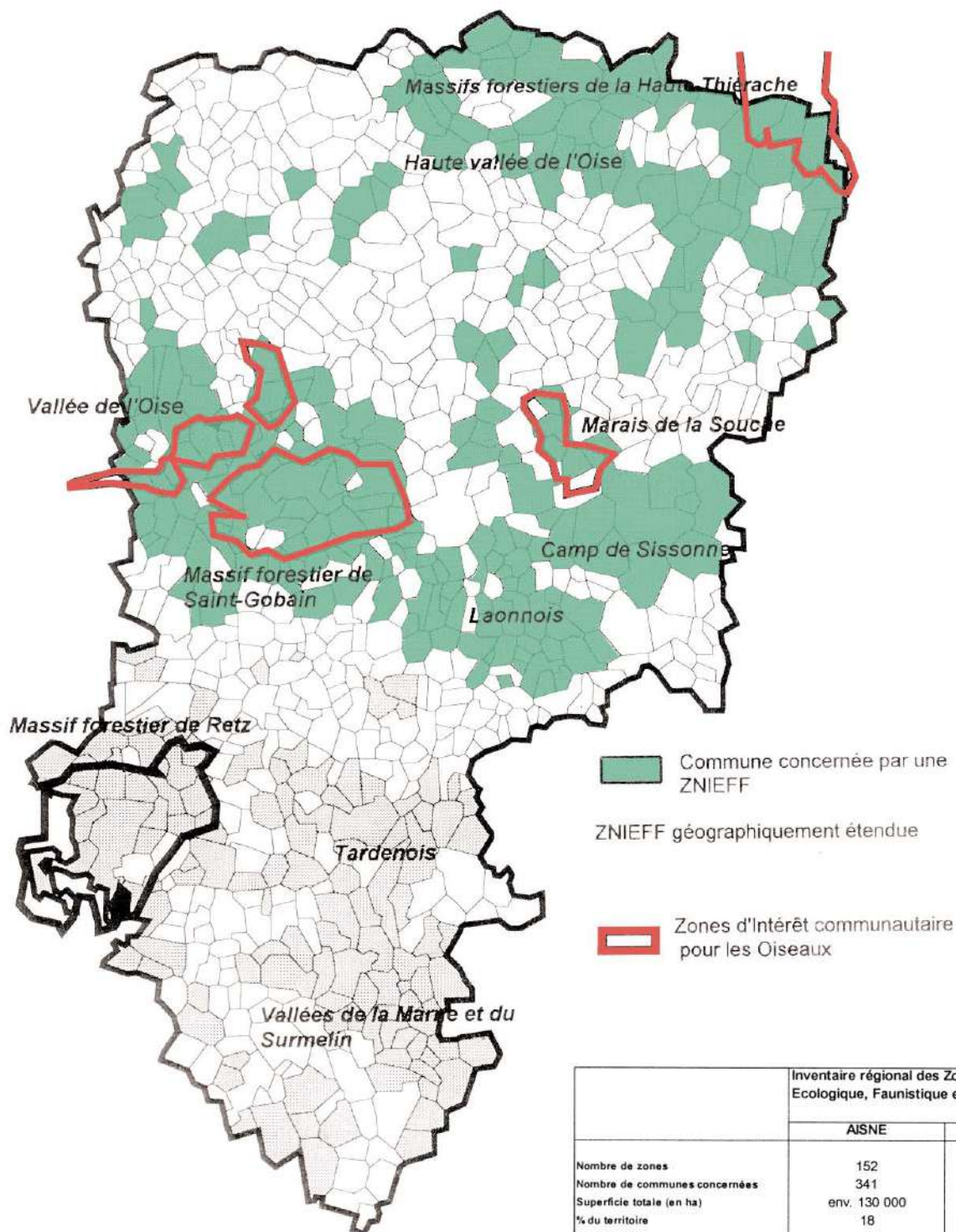


Pour tout un chacun, les milieux naturels, où que ce soit, s'identifient soit par la présence d'un élément minéral fort (sables, glace, rocher, eau) qui, dans notre département, se réduit à la présence de l'eau, soit par la présence d'une végétation qui apparaît comme naturelle.

Pour le monde scientifique et naturaliste, la démarche n'est pas fondamentalement différente et peut très bien se résumer dans l'approche qu'en fait la directive européenne sur les habitats naturels. Celle-ci identifie des milieux qui peuvent être à dominante minérale (cordons dunaires, zones tourbeuses...) ou végétale (landes, pelouses...) ; dans pratiquement tous les cas, le caractérisant principal des habitats est de dominante phytosociologique, avec une ou plusieurs associations spécifiques. A l'échelle du département de l'Aisne, c'est la végétation qui est le critère le plus important de détermination de la valeur d'un milieu naturel.



LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE



LA TYPOLOGIE DES MILIEUX NATURELS



Pelouses et friches sèches



Zones humides

Bois et forêts



De tout ceci, il résulte que la dynamique des milieux naturels est avant tout la dynamique de la végétation.

Les milieux naturels de l'Aisne se regroupent en plusieurs types majeurs que l'on retrouve dans pratiquement toutes les entités :

- **pelouses et friches sèches**, sur coteaux ou sur surfaces plus ou moins horizontales (exemple : coteaux calcaires du Laonnois, pelouses sèches de type champenois),
- **zones humides** : plaines alluviales, marais, forêts humides (exemple : vallée de l'Oise, marais de la Souche),
- **bois et forêts** : du bosquet aux forêts domaniales.

La carte des ZNIEFF propose une répartition extrêmement hétérogène des milieux naturels remarquables dans l'aire d'étude, avec une partie centrale qui en est dépourvue, à l'exception de quelques coteaux, bois et forêts, de l'ensemble Marais de la Souche-Camp de Sissonne, et deux zones, une au nord où l'ensemble Ardennes-Thiérache est pratiquement totalement en ZNIEFF dans les vallées et le plateau ardennais, et une au sud qui concerne le Laonnois, la moyenne vallée de l'Oise et le Noyonnais.

L'ensemble Ardennais-Thiérache se compose essentiellement de forêts, de bocages et de vallées humides. L'humidité est le caractère commun à pratiquement tous les sites, et le côté nordique de la plupart des flores rend bien compte de la position zonale de l'ensemble.

L'ensemble Vermandois-Marlois-Porcien est très composite ; la caractéristique la plus originale est sans doute la présence de grandes vallées tourbeuses humides et couvertes d'une végétation dense (Somme et Souche) contrastant fortement avec les étendues sèches et nues de la plaine crayeuse. Le reste des sites est hétérogène, bois et forêts de petite extension, petits coteaux calcaires parfois extrêmement typés (pelouses karstiques).

L'ensemble Laonnois-Oise-Noyonnais est sans doute le plus varié et le plus riche, grande vallée alluviale de l'Oise, forêt de Saint-Gobain et ses environs, coteaux de l'Ailette, vallées tourbeuses offrent un éventail de paysages pratiquement sans équivalent dans le Bassin Parisien, les flores vont du domaine laté-méditerranéen au domaine boréo-arctique.

DYNAMIQUE DES MILIEUX NATURELS ET INTERVENTION DE L'HOMME



Le marais de la Souche

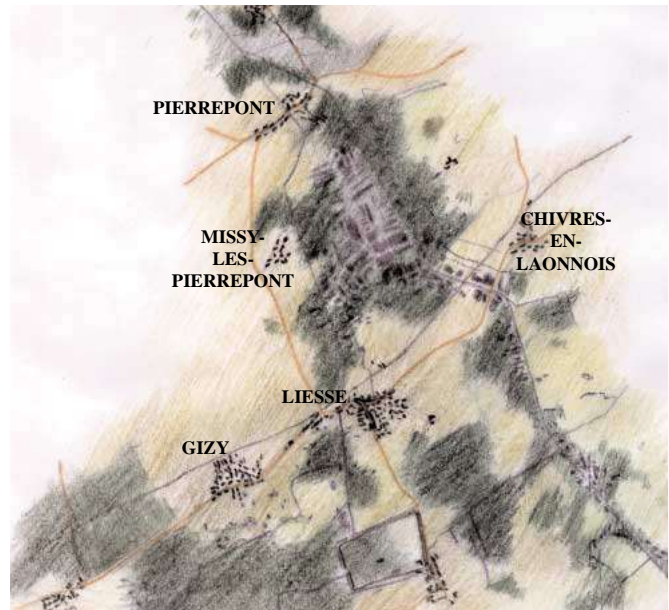


Fig. 1 - L'hydrosystème de la Souche
Une dimension historique - du XVI^e siècle à 1914

HYDROSISTEME					
Variations spatiales de l'hydrosystème	extension maximale inondations annuelles de saison froide	rétraction partielle sur les marges inondations centre	grande rétraction	rétraction poursuivie, maîtrise inondation	extension, inondation généralisée
Niveau moyen des écoulements par rapport à 1990	?	?	-0,80cm	-0,80 à -1m	+3m
CHRONOLOGIE	XVI ^e - XVII ^e	XVIII ^e - 1830	1830	1830 - 1914	1914 - 1918
SOCIOSISTEME					
Objectifs poursuivis	économie fongique (rouissage...) fonction stratégique	mise en valeur agricole assainissement	assèchement de la vallée	intégration à l'agrosystème (pâturage, extraction tourbe, maraîchage)	fonction stratégique
Interventions	pâturage sur les marges, fauchage des roseaux	assèchements ponctuels	création du réseau de drainage	excellent entretien du réseau, poursuite des drainages	abandon, inondation, destruction partielle du réseau

DYNAMIQUE DES MILIEUX NATURELS ET INTERVENTION DE L'HOMME

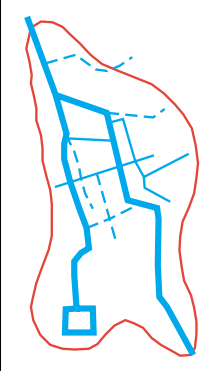
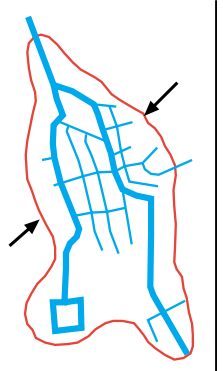
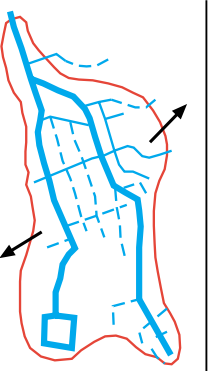
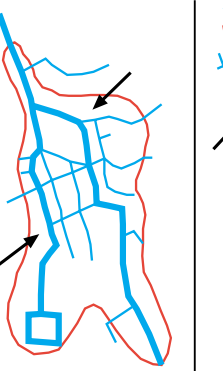
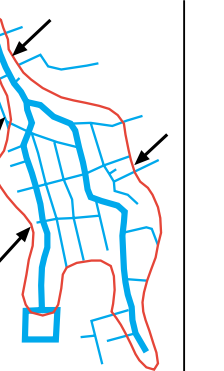
La dynamique des milieux naturels est essentiellement celle de la végétation, du moins à l'échelle de temps du paysage que nous saisissons aujourd'hui et dans un avenir prévisible, mais elle n'est pas la seule. D'autres évolutions dynamiques concernent les milieux naturels, les processus géomorphologiques, les variations climatiques (se référer aux fiches spécifiques) et leurs conséquences sur le niveau des eaux.

Cette dynamique ne se réduit pas à la seule action des forces dites «naturelles», elle s'accompagne d'actions de l'homme, qui vont dans le même sens ou sont antagonistes.

La dynamique liée à l'eau : les tourbières

Les zones humides, la présence de tourbe sont bien évidemment liées à la présence de l'eau, et d'une eau assez proche de la surface ; une faible variation de la profondeur de la nappe, quelques dizaines de centimètres, se prolongeant pendant plusieurs années, suffit à restreindre ou agrandir dans des proportions non négligeables la superficie de l'aire palustre. L'exemple des marais de la Souche est particulièrement significatif (figure 1) : on assiste, depuis des siècles, à une alternance de phases d'extension et de rétraction de la zone marécageuse. Les conditions naturelles, alternance de périodes sèches et humides, jouent un rôle certain dans ce phénomène, mais la gestion des sociétés locales est au moins aussi importante. En phase de rétraction, les cultures progressent vers le centre des zones humides, limitant les possibilités de retour vers un état de tourbière, notamment lorsque les eaux remontent. On s'aperçoit, à partir du moment où le réseau de drainage existe, que les phases de crise (guerres, crise économique) favorisent l'extension des marais.

Fig. 1 - L'hydrosystème de la Souche
Une dimension historique - du XVI^e siècle à 1914

HYDROSISTÈME					
Variations spatiales de l'hydrosystème	extension, inondations non maîtrisées	tendance à la rétraction, crues maîtrisées	reprise de l'extension	tendance rétraction	forte rétraction, crues maîtrisées
Niveau moyen des écoulements par rapport à 1990	+1,5m	+1m	+1,2m	+1,2m	0
CHRONOLOGIE	1919 - 1929	1929 - 1935	1935 - 1950	1950 - 1965	1965 - 1990
SOCIOSISTÈME					
Objectifs poursuivis	réintégration à l'agrosystème	réintégration à l'agrosystème	déclin des usages traditionnels	abandon des usages traditionnels, populiculture	mutation des usages, activités de loisir
Interventions	très faible entretien du fait des difficultés financières du Syndicat des marais	entretien régulier, projet de reconstitution du réseau	quasi-abandon durant la Seconde Guerre Mondiale, entretien limité par difficulté financière avant et après	entretien limité du réseau	intense entretien, mécanisation des interventions, travaux d'assèchement 1971

DYNAMIQUE DES MILIEUX NATURELS ET INTERVENTION DE L'HOMME

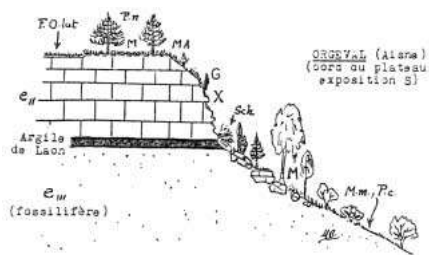
Evolutions régressive et progressive Le Climax

Il y a 13.000 ans, à la fin de la dernière période froide, nos paysages étaient dépourvus de végétation. Depuis ce temps, la végétation progresse, mais elle ne le fait pas de manière régulière, que ce soit pour des raisons climatiques, qui favorisent les espèces les mieux adaptées au climat du moment, ou pour des raisons conjoncturelles (grands incendies, changement d'équilibre biotique), enfin du fait de l'intervention de l'homme.

Actuellement, à l'échelle de temps qui nous concerne, on peut considérer que les flores sont assez stables. En revanche, du fait de l'intervention de l'homme, les espaces en végétation spontanée sont soumis à des phases d'exploitation et d'abandon. La végétation a alors une dynamique propre (figure 2) ; on parle de séries de végétation ; pour un lieu donné et des conditions écologiques données, les différents stades de végétation sont les mêmes dans une même série (série du chêne, série du hêtre). Ainsi, sur le site du Mont des Vaux, la coupe des arbres suivie d'une exploitation extensive va donner lieu à la formation d'une pelouse ; lorsque celle-ci est abandonnée, des arbustes pionniers (troènes, pruneliers) vont s'implanter, suivis d'arbres pionniers (bouleaux, robiniers, charmes), puis des hêtres vont dominer le tout, formant un Climax, état de quasi-stabilité de la végétation. Cette évolution vers le climax est appelée évolution progressive ; lorsqu'on s'éloigne du climax, on parle d'évolution régressive. Dans nos régions, le climax est pratiquement partout un climax forestier, dans le département de l'Aisne, ceci se résume pratiquement à la hêtraie et à la chênaie.

Modes de reconquête

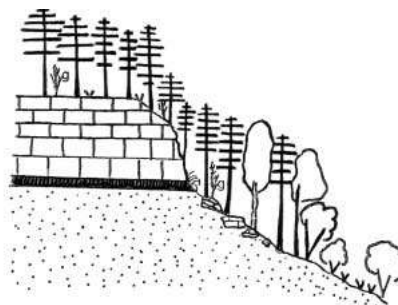
La végétation s'installe de manière progressive. Dans le cas d'un espace abandonné par l'homme, les graminées s'installent en premier lieu, puis viennent des ligneux bas, qui forment un ourlet. Par la suite, les ligneux hauts vont profiter de la présence des ligneux bas pour progresser, installant le manteau (Figure 3...). Ce processus prend quelques dizaines d'années, avec des phases de pause ; c'est le phénomène majeur de modification du paysage en Laonnois.



L'état de la végétation vers les années 1960, d'après BOURNERIAS (1966).

Fig. 2 - L'éperon calcaire à l'Est d'Orgeval, au Sud de Laon.

De gauche à droite, Friche à *Odontites lutea* (FO. lut) ; pelouse du *Mesobromion* (M) à *Aster amellus* (MA) envahie par le Pin noir (Pn) et plus bas par les Bouleaux X : groupements du *Xerobromion* à *Fumana procumbens* ; G - genévrier commun ; Sch frange à *Schoenus nigricans* au niveau de l'argile de Laon ; plus bas sur les sables calcaires cuisiers, pelouse à *Medicago minima* et *Polygala comosa* (Min, Pc).

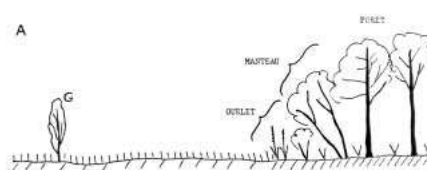


L'état de la végétation en 1985.

Envahissement par la forêt de Pins noirs sous laquelle le genévrier s'est étioilé (g). Le *Schoenus* est desséché. Plus bas les pelouses n'existent plus qu'en clairières qui se boisent de façon centripète.

Fig. 3 - Evolution du contact forêt-pelouse à la suite de l'abandon du pâturage.

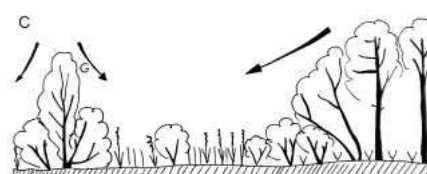
Dans les trois schémas, la densité des traits obliques indique la quantité de matière organique dans le sol.



Pelouse pâturée au tapis herbacé bas. Les arbustes sont rares ou absents. Ici un genévrier. G. L'ourlet et le manteau sont linéaires ; la lisière est abrupte.



Pelouse abandonnée. Le tapis herbacé se densifie, les espèces de l'ourlet envahissent la pelouse. La lisière est en progression (lisière oblique).

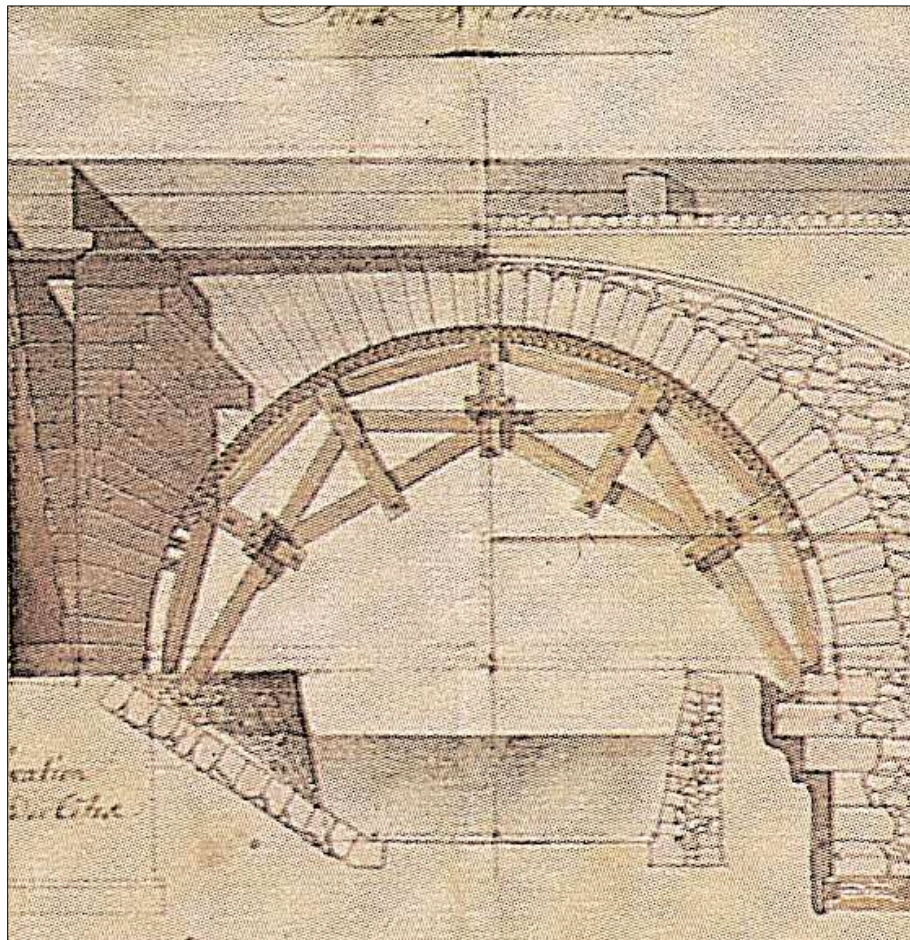


Un état plus avancé de ces transformations. La pelouse est transformée en un ourlet extensif ; le boisement progresse à partir de la lisière et à partir d'arbustes préalablement installés et ayant acquis une grande taille.

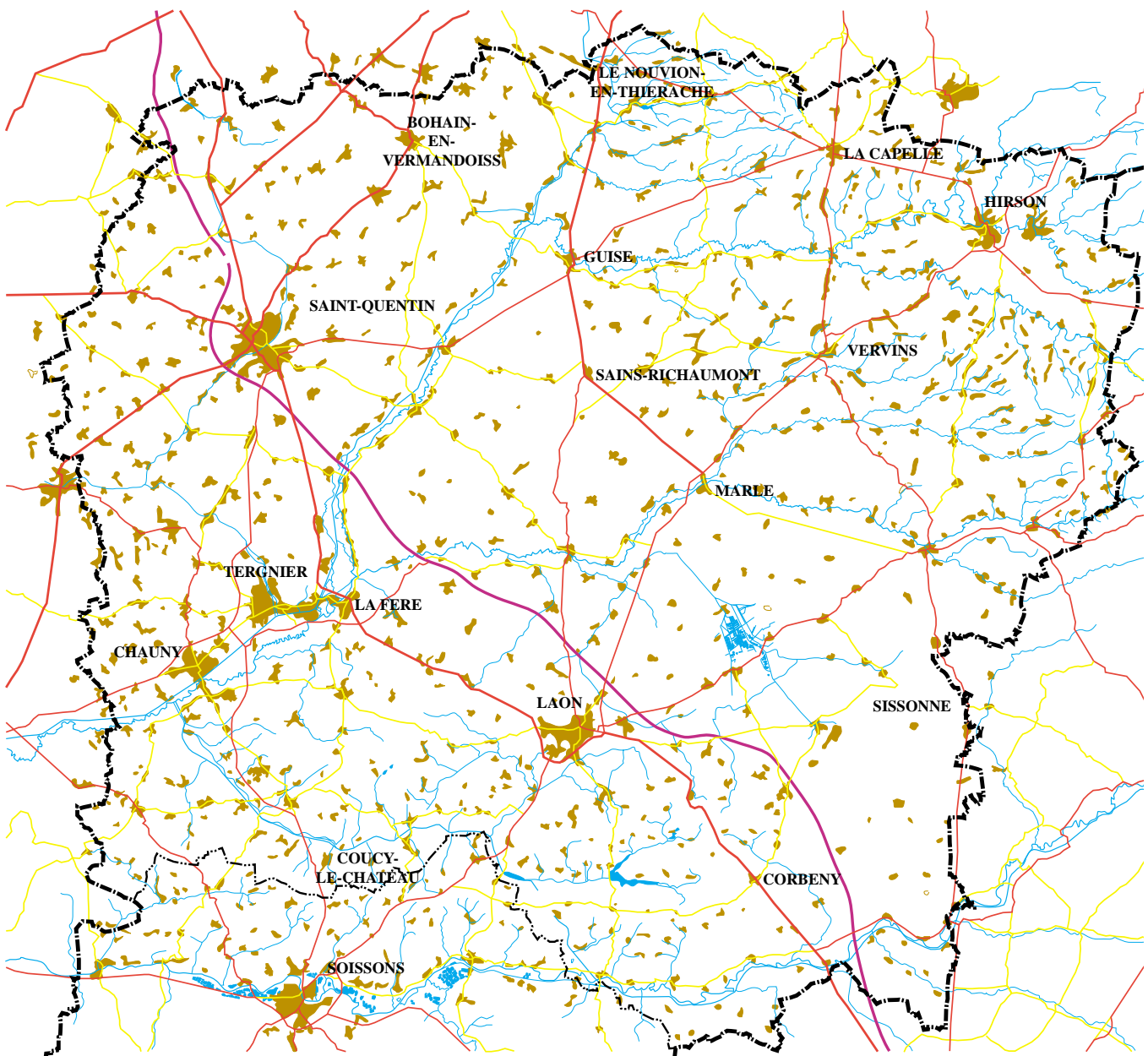
LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LES PROCESSUS D'EVOLUTION

LES INFRASTRUCTURES ET RESEAUX



LE RESEAU ROUTIER AUJOURD'HUI



LE RESEAU ROUTIER

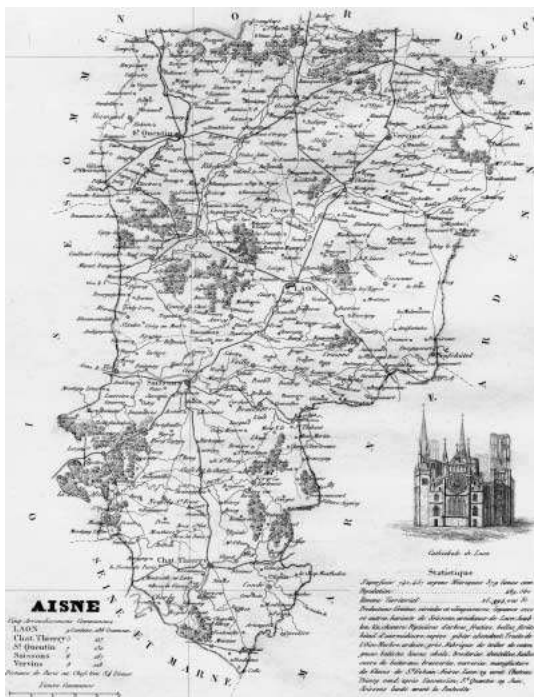
La trame romaine et médiévale

Ce qui allait devenir le département de l'Aisne n'a pu échapper à l'appétit romain de constituer un maillage performant d'axes de communication reliant les places d'importance de la Gaule romaine.

Reims, pôle commercial et administratif de la Gaule Belgique irradiait par des voies majeures sur le nord du pays. La volonté des ingénieurs romains de relier Durocortorum (Reims) au rivage de Gesoriacum Bononia (Boulogne) imposait un passage par Vermand pour rejoindre Arras. Le lien avec Amiens se faisait via Soissons. Deux axes convergeant toujours sur Reims, permettaient la liaison avec Bavai. L'un, la "Chaussée de Brunehaut" (tracé originel de la D 932) dessert l'extrême nord-ouest du département par Estrée, Beaufort et Serain. L'autre joignait Nizy-le-Comte, Etréaupont pour filer vers le nord.

Le moyen-âge rompt avec le tracé rigoureux des romains mais aucun axe d'importance ne voit le jour. Paris, d'où rayonne déjà un large faisceau viaire, ignore le département, trop à l'Est pour être traversé par le réseau des Flandres.

L'Aisne et son réseau routier en 1833



Le XIX° siècle

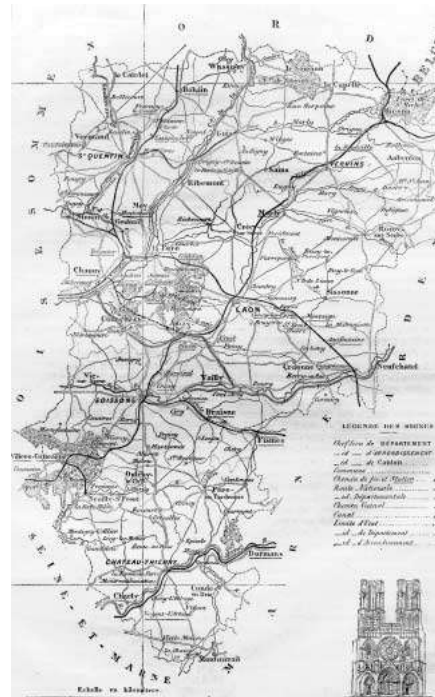
La fin de l'Ancien Régime profite surtout au sud du département. Au nord de l'axe St Quentin/Laon aucune desserte n'est mise en place, seul le relais de poste désenclave cette zone reculée.

Le XIX^{ème} siècle se donne comme une priorité le développement des communications ; le réseau routier s'étend, gagne en performance et autorise le réveil économique de certains pôles. La spacialisation de l'activité économique se dessine. Le quart nord-ouest se distingue par son dynamisme industriel et l'importance de son réseau viaire, des vastes zones résolument campées sur leur tradition agricole.

Avec les évolutions techniques, la concurrence qui opposait chemin de fer, voie navigable et route s'estompe pour laisser la part du lion aux seuls axes routiers.

L'automobile, plus que les chaussées elles-mêmes, aura un impact considérable sur le paysage. Le mouvement, la vitesse, le bruit signalent plus que les bandes d'asphalte la toute puissance de la locomotion individuelle.

L'Aisne et son réseau routier en 1876



LE RESEAU FERROVIAIRE

Le XIXème siècle, avec l'avènement de l'ère industrielle, voit s'affirmer la demande, en matière de transport, tant des marchandises que des hommes, comme un impératif de la modernité avide de performance.

Il faut attendre 1855 pour voir établie puis mise en service la première voie de chemin de fer du département. Elle dessert St Quentin en venant de Compiègne. Durant la fin du XIXème siècle les lignes majeures sont implantées : Amiens-Tergnier-Laon-Reims, Paris-Soissons-Laon-Hirson.

Toutes les autres lignes seront établies au début du XXème siècle.

Si l'impact du tracé du chemin de fer dans le paysage est réduit à une proche périphérie, le choc dans l'esprit des populations est immense. Le Train, né du progrès technique, est perçu comme une réussite fascinante et esthétiquement admirable.

Les villes concernées par les implantations de gares prennent une physionomie nouvelle. St Quentin, Laon, Chauny, Tergnier, Hirson se développent. Des quartiers de cheminots émergent, les complexes ferroviaires s'étendent sur d'immenses surfaces, les industries s'installent apportant avec elles des emplois et des valeurs urbaines.

Hirson, illustre particulièrement bien la métamorphose de certaines villes de l'Aisne consécutivement au passage des voies

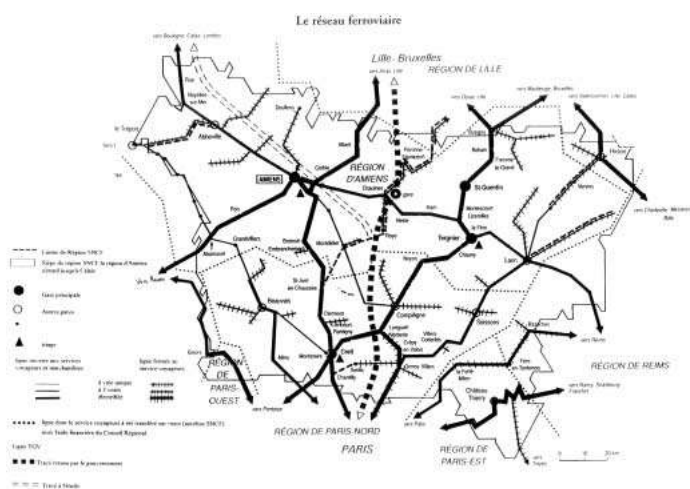
ferrées. En 1869, la ville soucieuse de son développement économique, cherche le moyen de s'ouvrir sur le nord du pays. Il n'y a alors, la commune de Buire comprise, qu'un peu plus de 3500 habitants. La solution se livre d'elle-même avec l'arrivée des premières locomotives à vapeur. Désormais, tout s'enchaîne. Si bien qu'en 1913 la gare sature sous le poids de son transit quotidien de produits miniers. La première guerre est l'occasion d'une renaissance vigoureuse qui mène le site Hirson-Buire à son apogée ; en 1929 on compte plus de 11000 habitants qui voient passer 10 500 000 tonnes de marchandises par jour.

La deuxième guerre marque la régression puis l'abandon de

ce site ferroviaire. En 1969 le transit commercial s'interrompt. Une nouvelle problématique apparaît : la reconversion.



Hirson-Buire, la rotonde ferroviaire



Le réseau ferroviaire en région Picardie - Situation au 1er janvier 1989
Source Direction Régionale de la SNCF - Amiens

LES VOIES NAVIGABLES

Avant la concurrence du train et surtout des routes, les canaux jouissaient du monopole des transports lourds. Ils nourrissaient toutes les perspectives de développement économique.

Le canal de St Quentin est sans nul doute celui qui dès sa construction (1801-1810) devait se distinguer des autres, mineurs, du département. Il est né de la volonté impériale de faire d'Anvers un port français relié à la capitale. Cette ambition marque le début d'un destin brillant. Dès 1825, le canal connaît un trafic important puisque l'on compte près de 2000 bateaux au fil de cette année. La plupart ne sont que de passage et ne livrent leur cargaison, majoritairement constituée de charbon, que loin en aval. Les embarcations qui circulent alors sont de type Freycinet d'une contenance de 300 tonnes pour une dimension de 38,5x5m.

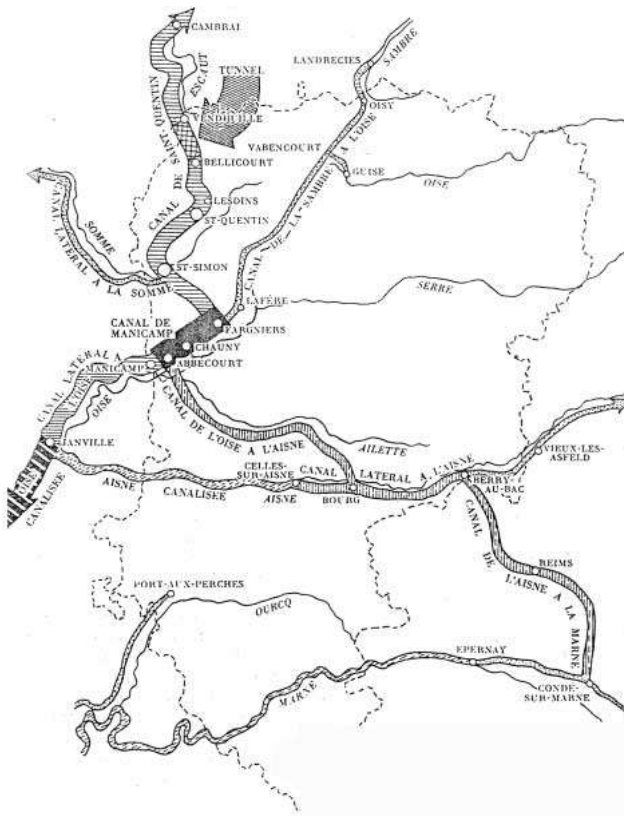
Jusqu'en 1955, mis à part les périodes de guerre, le trafic ne cesse de croître. Pourtant le département, terre de transit, ne voit décharger que 5% des marchandises transportées.

En 1970 s'amorce l'effondrement de ce mode de transport. On passe sur ce même canal de Saint Quentin de 14,5 milliards de tonnes kilométriques à 7,5 en 1990. La responsabilité de cet affaissement incombe à l'obsolescence du gabarit du canal, à la régression de l'usage du charbon au profit des produits pétroliers et surtout à la concurrence insurmontable du canal du Nord, plus à l'Ouest, opérationnel dès 1966.

Les autres canaux, secondaires, n'ont pas connu la même affluence que le canal de St Quentin ; par contre la chute du trafic les a frappés de plein fouet. A titre d'exemple, le canal de la Sambre à l'Oise voit, entre 1982 et 1992, son trafic divisé par quatre.

L'impact de tels équipements est relativement modéré en raison de la discrétion de leur circulation et surtout par leur site d'implantation. Dans la vallée de l'Oise, le canal ne se distingue pratiquement pas du cours naturel de la rivière. Les infrastructures (écluses, ponts...) qui y sont liées sont finalement les seules à révéler la présence de ces calmes voies de passage.

Aujourd'hui la survie des canaux et de leurs discrets mastodontes n'est assurée que par le transport de céréales et d'agré-gats en partance pour la région parisienne. La fonction de plaisance, quant à elle, semble profiter de l'acalmie. Cette pratique en émergence ouvre des perspectives d'avenir.



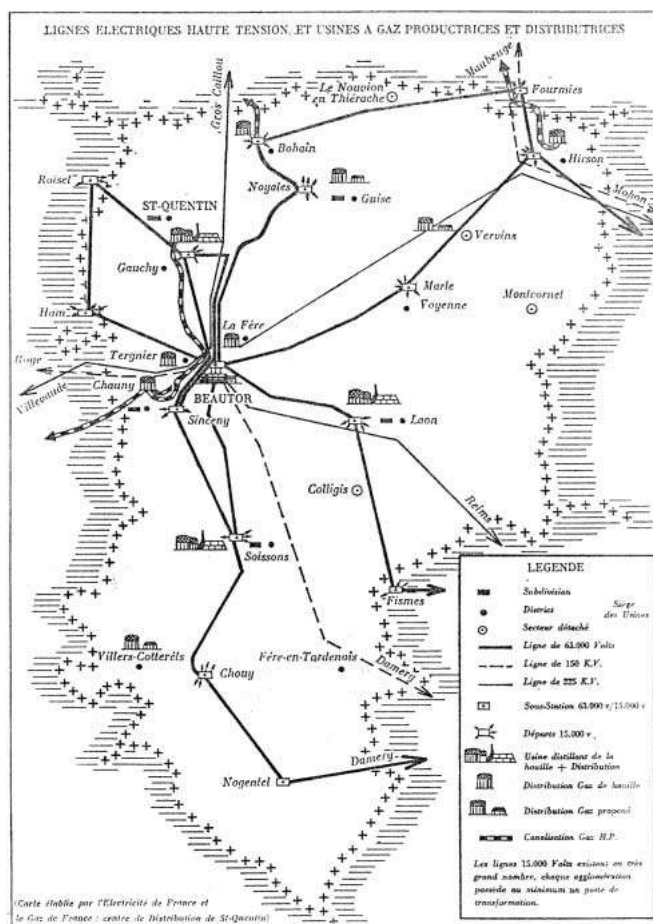
LE RESEAU ELECTRIQUE

Avant la première guerre mondiale, seules les grandes villes du département bénéficiaient de l'alimentation électrique. C'est un luxe réservé aux urbains aisés. Les ravages de la guerre et le formidable élan de reconstruction qui les ont suivis ont généré une demande de confort et de modernité même dans les campagnes les plus reculées du département. L'installation et l'exploitation du réseau électrique sont assurées dans les premiers temps par les sociétés coopératives. Mais le système de l'exploitation en régie s'avère vite lourd et est abandonné au profit du régime de la concession.

C'est aux communes et aux syndicats de communes qu'incombait la charge de l'électrification ; celles-ci passaient commande à des sociétés qualifiées. Ces dernières acheminaient l'énergie des Centrales Thermiques du Nord. Le financement de cet énorme chantier était en partie assuré par les dommages de guerre possédés ou achetés par les communes. Les subventions de l'Etat et du Département constituaient un autre mode de financement.

Entamée au lendemain de la guerre, l'électrification est pratiquement aboutie dans les années 30, seules une trentaine de communes restant dépourvues de raccordement. Les prix pratiqués pour les premiers abonnés, bien que très élevés, n'ont pas découragé le tissage du réseau. La demande existe, chacun est prêt à payer le prix pour accéder au progrès, le goût duquel ayant été lentement façonné par les longues années de privation et de douleur. La foi en cette nouvelle énergie est telle que certains agriculteurs se lancent dans le labourage électrique. Si cette tentative est marginale, elle montre l'engouement des habitants des campagnes qui voient s'ériger avec un soulagement satisfait les premiers poteaux électriques en bois. Hors des campagnes les industriels vont progressivement se convertir au tout électrique aux dépens du charbon. Il faudra attendre la généralisation et la banalisation du confort qui vont drainer un nouveau regard sur les équipements fonctionnels en général et sur les réseaux aériens en particulier. On les considère désormais comme porteurs d'un impact sur le paysage. C'est ainsi que de nombreuses localités envisagent, lorsqu'elles le peuvent financièrement, l'enfouissement de leurs réseaux aériens.

Enfin, ces dernières années, l'engouement rencontré par les téléphones mobiles s'est traduit, dans le paysage, par l'introduction d'une nouvelle forme d'électrification peu discrète.



LES OUVRAGES D'ART

Plus que les réseaux eux-mêmes, les infrastructures marquent et scandent les tracés routiers, ferroviaires et fluviaux.

Les besoins de communications économiques, politiques et stratégiques ont nécessité le franchissement transversal de tous les obstacles naturels générant ainsi, dans le département, un patrimoine d'ouvrages d'art notoire : ponts, pontons, passerelles, retenues, vannes, gués, et autres ouvrages de régulation des eaux, écluses... autant d'édificiations qui jalonnent le paysage et qui dès l'antiquité ont accroché l'oeil du voyageur. Stratégiques, ces installations furent les premières cibles de guerre mais aussi les premiers ouvrages reconstruits afin de fournir l'infrastructure routière et ferroviaire nécessaire à la relance d'après-guerres.

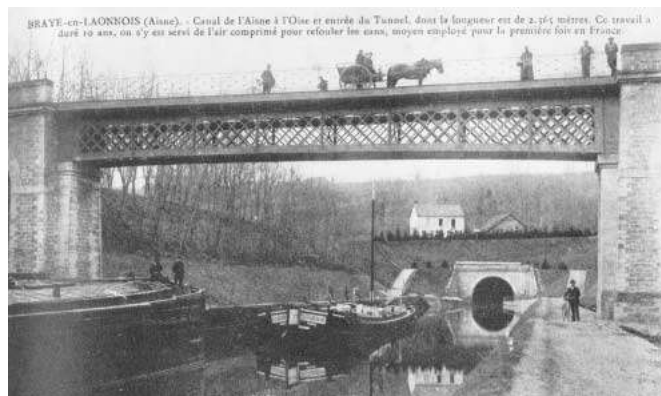
L'histoire militaire et économique laisse dans ce périmètre des "familles" d'ouvrages. Certains modèles d'une famille changent pour des raisons hydrauliques ou topographiques (la poutre métallique placée en haut ou en bas du tablier).

L'évolution de ces équipements et de leur rapport au paysage est directement à mettre en parallèle avec les changements technologiques induisant des formes et des matériaux nouveaux.

Les infrastructures maçonnées

Ils comptent parmi les plus anciens mais leur édification persiste jusqu'au début du XIX^{ème} où ils seront supplantés par le béton armé et le fer. Ils accordent les savoir-faire avec les matériaux de la région : dans le nord c'est la brique qui domine et à partir du Soissonnais elle n'est plus utilisée qu'en appoint pour laisser triompher la pierre.

Ces colosses de pierre confrontent leur volume à ceux du paysage. De ce "combat" les puissants ouvrages donneront parfois une curieuse impression de légèreté mais jamais de fragilité.



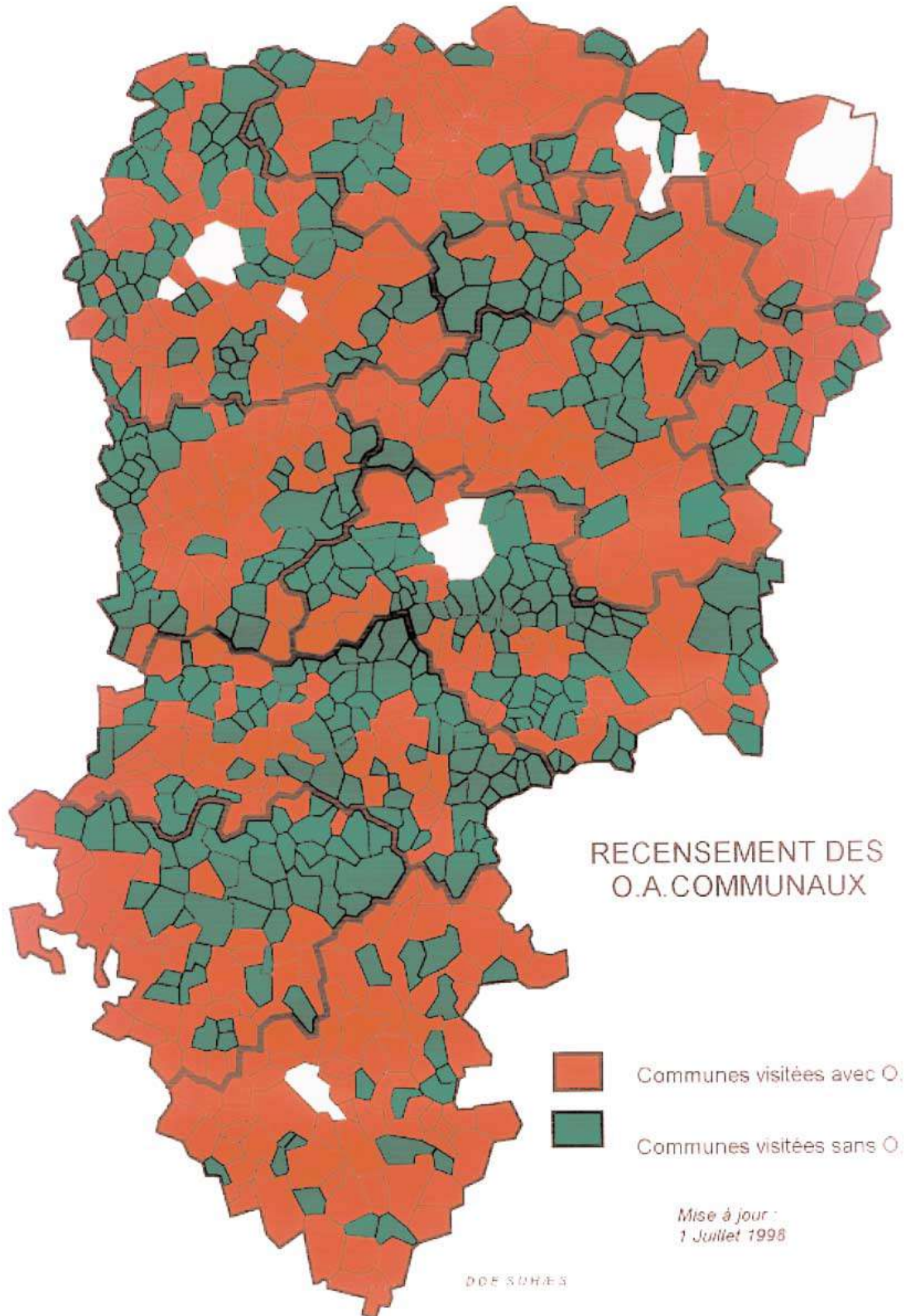
Les Ponts et la guerre

"Il a parfois fallu faire vite. Comme en d'autres secteurs de la construction, ces périodes d'après-guerre n'ont pas toujours été porteuses d'un travail ou d'une élaboration esthétique que la paix ou l'opulence auraient permis. Il est surtout des ponts qui se répètent au fil de l'eau, témoignant de l'urgence qu'il y avait à franchir de nouveau la voie d'eau. Cette répétition est aussi constitutive du paysage qui acquiert ainsi une forte connotation historique relative à l'histoire contemporaine et c'est une façon pour le paysage d'être nourri de la mémoire de la guerre...A l'instar d'une ligne de front qui aujourd'hui est ponctuée des grands édifices républicains et de grandes places bâties avec les subsides des dommages de guerre, souvent avec une démesure qui étonne, cette spécificité des ponts de reconstructions successives insiste sur la symbolique du franchissement et du lien qu'occasionne le pont. Elle en dit l'absolue nécessité en même temps que la violence de sa destruction. Ceci se redouble en de nombreux endroits de la présence du métal et du béton, lesquels sont également porteurs de l'image de guerre. Bow-strings, ponts métalliques à poutres latérales, ponts en arc sont légions. Ils s'agencent parfois en série, au fil de l'eau, de sorte qu'on identifie aisément une époque, une même origine technique voir un même constructeur. Dès lors, ils se composent dans de petites unités paysagères, structurées par des tronçons du cours d'eau, lesquelles associent les continuités de la géographie et ses répétitions dans le paysage technique."

*in «Préinventaire des Ouvrages d'Art en Picardie»
par l'Atelier Arnaud Sompairac - 1990.*



LES OUVRAGES D'ART



INVENTAIRE PAYSAGER

CENTRE ET NORD DU DEPARTEMENT DE L' AISNE

DEUXIEME PARTIE LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES



CAUE de l'Aisne

LES FACTEURS D'EVOLUTION DES PAYSAGES

L'évolution des paysages se fait sous l'influence d'un certain nombre de facteurs; ils produisent des « Phénomènes», faits accessibles à l'observation directe. Tout ceci nous renvoie à une étude dynamique des paysages nécessaire à une projection gestionnaire.

Il convient de noter que ces facteurs n'agissent jamais isolément, mais que les modifications des paysages qu'ils entraînent sont le résultat de l'action simultanée de plusieurs facteurs, parfois antagonistes, parfois complémentaires. Ainsi, depuis des temps immémoriaux, l'homme se bat-il contre l'envahissement de la végétation spontanée qui lui dispute ses espaces de culture. Il est frappant d'ailleurs de constater que l'installation d'une forêt demande un temps comparable à la vie humaine.

Il est tentant de proposer un classement, une typologie de ces facteurs ; l'une des premières clés de classification à laquelle on peut penser est celle qui oppose nature et culture, c'est-à-dire le monde physique d'un côté, les sociétés humaines de l'autre. Nous voyons deux problèmes pour cette approche: c'est, d'une part, risquer de tomber dans le manichéisme, opposer la «bonne nature» à l'homme qui la corromprait (attitude rousseauiste) ; c'est, d'autre part, postuler que les processus sont à priori différents, alors que des similitudes

existent.

Autre problème, qui tient à l'approche du paysage en elle-même : peut-on distinguer des facteurs qui soient nuisibles ou favorables ? C'est introduire des préjugés de valeur qui ne sont pas faciles à manier. Il est vrai que les naturalistes et botanistes parlent d'évolution progressive et d'évolution régressive.

Une solution serait alors de privilégier les temps d'action des facteurs, en distinguant ceux qui s'inscrivent dans une échelle de temps longue et ceux qui s'inscrivent dans une échelle de temps courte. Bien souvent, les différents facteurs de l'évolution des paysages se font sentir à plusieurs échelles de temps; ainsi, il y a une histoire continue de l'évolution de la végétation depuis la fin des périodes froides (12000 ans) avec des épisodes de plus courte période (incendie, déforestation,...). Il en est de même de l'action de l'homme, qui s'est longtemps inscrite dans une densification de l'occupation, avec une charge de population toujours croissante, avec des moments de crise, d'abandon, de réappropriation.

Pour finir avec ce préambule, il convient de s'interroger sur les raisons de cette connaissance; il s'agit, bien sûr, de pouvoir apprécier les possibilités d'action sur le paysage. Cette connaissance a des buts d'application.





CENTRE ET NORD DE L' AISNE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE
LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES

LES PHENOMENES NATURELS



LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Remblaiements et glissements de terrain

Il s'agit bien sûr d'un très long terme, mais il convient d'être néanmoins circospect. Les derniers processus responsables de modifications importantes du relief et du modelé sont les processus périglaciaires. Depuis cette date, le travail de l'érosion a été considérablement réduit pour de multiples raisons, particulièrement le réchauffement du climat, l'évolution de celui-ci vers des climats moins agressifs et, corollairement, le développement de la végétation, tout cela conduit à une phase de biostasie qui fait dire à certains géomorphologues qu'il ne se passe plus rien dans le Bassin Parisien. Cependant, les observations montrent que certains processus sont, bien que souvent discrets, encore à l'oeuvre: les conditions du milieu en dehors de l'intervention de l'homme.

Les remblaiements

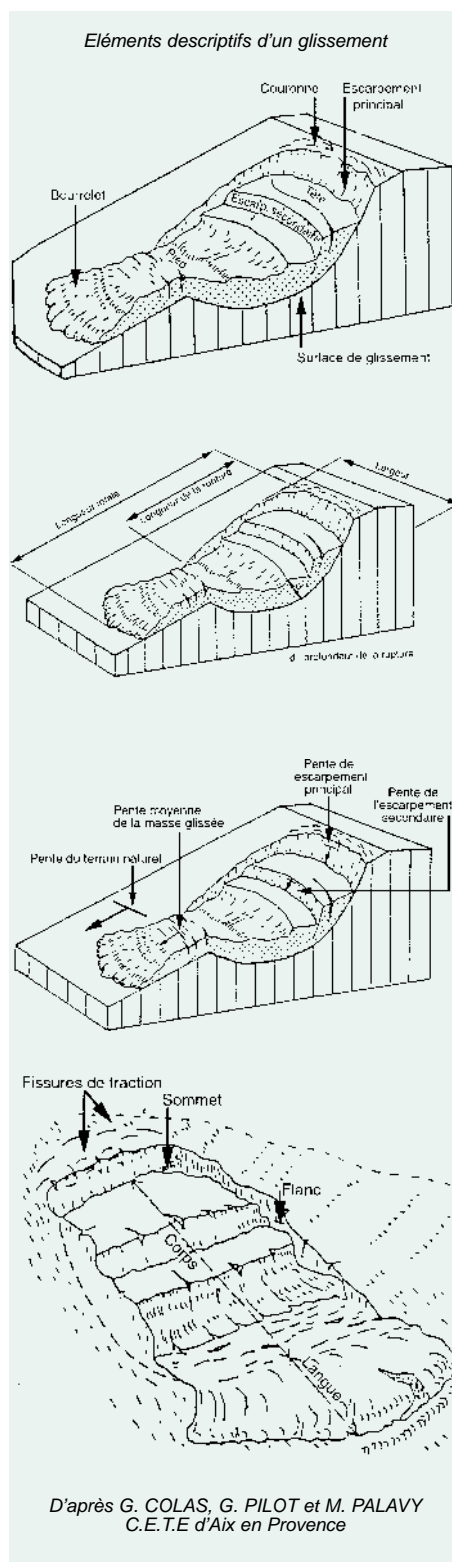
En tout premier lieu, comme nous l'avons vu dans l'approche géomorphologique, la fin de la période froide signifie qu'on passe d'une phase de creusement à une phase de remblaiement, que celui-ci soit alluvial (vallées de l'Oise, de l'Aisne ou de la Serre) ou tourbeux (Souche, Somme, Ardon). Ces remblaiements sont encore actifs aujourd'hui ; chaque débordement de l'Oise dépose des alluvions, généralement piégées par la végétation ; lentement, les épaisseurs de tourbe s'accroissent.

Les glissements de terrain

Ensuite, les versants hérités des périodes froides ne sont pas, loin de là, complètement stabilisés. D'après les études menées par le laboratoire de géographie physique de la Faculté de Reims, l'ensemble des versants de la cuesta de l'Ile de France présente des zones qui ont bougé, sous la forme de glissements de terrain progressifs ou brutaux, ou qui ont une forte potentialité de mouvement. Le cas de Laon fournit un exemple assez actuel. Les activités humaines peuvent bien entendu favoriser ou ralentir ces mouvements.



Les talus de la butte de Laon



LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Mouvements de sols et transport éolien

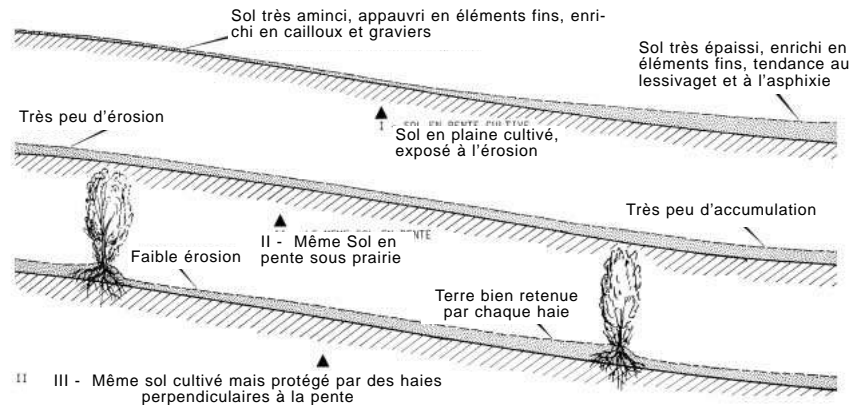
Il convient d'apprécier l'impact de ces différents processus géomorphologiques sur les paysages, et surtout sur leur dynamique. A première vue, il est faible, par comparaison avec d'autres facteurs d'évolution du paysage. Cependant, le caractère catastrophique de certains de ces processus peut conduire à certains aménagements qui vont, eux, avoir un impact sur le paysage.

En premier lieu, on peut citer la régularisation des rivières, dont le premier motif n'est pas de limiter les accumulations de matériaux, mais les inondations, les deux phénomènes étant intimement liés. Là peut se situer le débat qui tourne autour des aménagements du lit majeur, et particulièrement les extractions dans les lits alluviaux. Le conflit est complexe et les considérations géomorphologiques ne sont qu'un élément mineur d'appréciation.

Il en va tout autrement dans le cas de la lutte contre le ruissellement. La lutte contre les effets du phénomène peut se situer à plusieurs phases de sa genèse.

Avant toute chose, il convient de voir comment se produit un ruissellement sur des surfaces de type agricole. En premier lieu, il faut qu'il y ait refus à l'infiltration, puis amorces de l'écoulement par gravité, enfin concentration de l'écoulement selon le modèle d'un réseau hydrographique, c'est en général là que les choses peuvent devenir catastrophiques.

Pour lutter au niveau de la première phase, il convient d'assurer la meilleure infiltration possible cela passe par un travail du sol différent, avec par exemple un sous-solage, l'emploi d'engins peu dommageables et la réduction du nombre de passages au cours de l'année sur la même parcelle ; au niveau du paysage, cela se traduit peu, sinon par la vue d'engins de plus en plus grands, qui passent moins souvent et pendant moins de temps et par la plus grande présence pédestre des agriculteurs qui vérifient l'état de leurs parcelles pour être sûrs de n'intervenir qu'à bon escient ; dans des paysages où la présence de l'homme est de plus en plus rare, ces faits peuvent avoir leur importance, notamment par l'impression que donne le paysage.



L'appauvrissement des terres par l'érosion (D.Soltner «Les bases de la production végétale» - 1984)
L'érosion hydrique des sols cultivés en pente et son ralentissement par la prairie et les haies

Les mouvements de sol

Les *mouvements de néotectonique* peuvent introduire des déformations du sous-sol conduisant à des détournements de flux (nappes par exemple),

Enfin, la *mise en mouvement des matériaux meubles* (sables surtout) *par le vent*, en l'absence occasionnelle de couverture végétale, suite à un incendie, une période particulièrement sèche, un broutage intense ou à une période de l'année où la terre est dénudée peut remettre en mouvement une certaine quantité de matériaux.

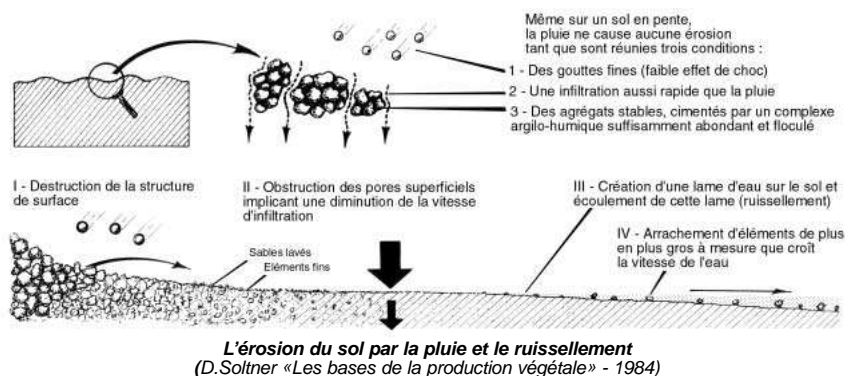
Le transport éolien

Un autre processus est également réactivé, celui du transport éolien ; dans ce cas, les pertes en terre ne se chiffrent plus en dizaine de T/ha, mais en milliers à l'échelle d'une parcelle. Bien sûr, ce phénomène n'est pas très fréquent ; il faut des années sèches (1976) pour qu'il prenne une certaine ampleur, même si, pratiquement tous les ans, on peut observer en plaine des tourbillons de poussière ; ce sont surtout les zones sableuses qui sont sensibles à ce phénomène, il faut atteindre un degré de dessiccation élevé pour qu'il en soit de même dans les zones limoneuses ; il est bien entendu inconnu dans les zones humides qui peuvent servir de piège aux sédiments en suspension, comme d'ailleurs toutes les zones couvertes de végétation. Les ordres de grandeur des déplacements sont malheureusement difficiles à quantifier : le point remarquable de ce mode de transport est qu'à l'inverse du transport par ruissellement, il peut remonter les



LES PROCESSUS GEOMORPHOLOGIQUES

Ruissellement



Le ruissellement

De plus, certains processus peuvent être réactivés par la mise en valeur humaine. Le cas le plus marquant est celui de l'érosion consécutive au ruissellement (coulées de boue). La mise à nu du sol par les façons culturales provoque un état de fragilité qui peut se traduire à l'échelle d'une parcelle par des pertes en terre de l'ordre de 50 tonnes à l'hectare lors d'un seul orage. On se retrouve alors dans des conditions proches de celles qui régnaient voici quelques dizaines de milliers d'années et on s'aperçoit que le climat de nos «douces» régions est suffisamment agressif pour provoquer parfois des catastrophes naturelles qui viennent au second rang après les inondations pour le département de l'Aisne. Les zones les plus sensibles à ce phénomène sont les régions sableuses, mais la position topographique de ces zones fait que les dégâts consécutifs aux coulées ne sont pas perçus comme importants ; il en va tout autrement dans le cas des terres limoneuses où les villages se situent en



contrebas des surfaces ruisselantes (Marlois, plateaux du Soissonnais), le ruissellement y est plus rare, mais ses conséquences sont plus catastrophiques. En ce qui concerne les transferts de matériaux, nous manquons de données tout au long du trajet des flux ; on estime qu'au sortir des bassins-versants, elle est inférieure à 1 t/ha/an lorsque, localement, on peut observer des ablations de 50 t/ha/an, ce qui veut dire que l'essentiel des transferts se trouve limité à l'intérieur du bassin-versant, autrement dit, on assiste à un aplanissement des reliefs ; localement, on a pu observer des accumulations de plus d'un mètre sur une échelle de temps de quelques dizaines d'années.



La lutte au niveau de la deuxième phase se traduit essentiellement par une alternance de cultures. Si on n'a pu empêcher que de l'eau commence à s'écouler, il faut empêcher la concentration. L'une des manières d'y arriver est de faire en sorte que, au moment où le sol est le plus fragile (fin du printemps), parce que souvent dénudé, toutes les parcelles d'un bassin-versant ne soient pas à nu en même temps. L'idéal est d'alterner culture d'hiver et culture de printemps. Cela se traduit beaucoup plus dans le paysage, par la densité et l'apparence de damier des parcelles.

Lorsque le ruissellement commence à se concentrer, la végétation annuelle n'est plus capable de ralentir efficacement les flux liquides ou boueux. Les parcelles généralement utilisées sont alors de deux types. Dans un cas, on installe au plus près des villages des bassins d'orage chargés de protéger personnes et biens, le but étant alors de stocker la totalité de ce qui ruisselle. L'inconvénient majeur de cette solution est qu'il faut surdimensionner les ouvrages (plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers de mètres-cubes), ce qui implique de trouver des terrains suffisants et également de devoir assurer un entretien important après chaque crue importante ; de plus, on se contente de limiter les dégâts au niveau des villages ; de ce fait, on s'oriente maintenant vers des solutions plus discrètes qui consistent à interposer sur le trajet du flot une série d'obstacles qui vont le ralentir, donc en diminuer la force érosive tout en facilitant l'infiltration.

Ces ouvrages sont évidemment marquants dans le paysage, surtout celui de la grande plaine agricole. Paradoxalement, ce ne sont pas les plus gros ouvrages qui vont le plus se remarquer, mais les diquettes et mares-tampons au milieu du paysage d'open-field. Si la lutte contre l'érosion devient ce qu'elle devrait être, on devrait voir apparaître ces systèmes dans les zones exposées du Marlois et également en bordure des plateaux laonnais et soissonnais.

LE DYNAMISME SPONTANE DE LA VEGETATION

La conséquence essentielle est l'apparition de grandes masses boisées et la simplification des paysages.

L'écart s'accroît entre une grande plaine agricole de plus en plus dépourvue d'arbres et des zones comme le Laonnois où la végétation arborée envahit progressivement les paysages des vallées et coupe les perspectives.

La cause du phénomène

La préservation des grands domaines forestiers domaniaux, la recolonisation forestière spontanée des friches agricoles, le développement des jachères fixes arborées, mais aussi la prise de conscience des propriétaires privés vis à vis de l'intérêt écologique et touristique des boisements, aussi petits puissent-ils être, contribuent à l'extension progressive des surfaces boisées du département, à l'image de celles de la France.



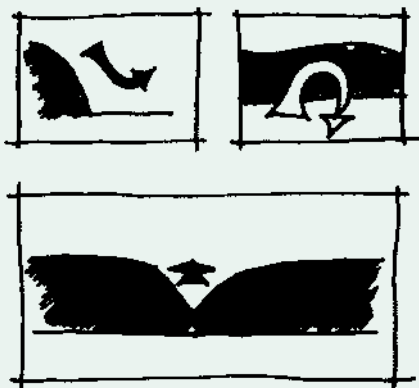
Mont de Vaux
en 1956

Cessières

Mont de Vaux
en 1996



Volumes d'épaulement, volumes-écran, les boisements peuvent aussi permettre la réalisation de fenêtres offrant des vues sur les environs. Loin de figer le paysage, il deviennent alors un moyen de dynamiser l'espace, de le rendre attrayant.



Souvent aussi, ces volumes cachent «naturellement» les «misères» du paysage (décharges, carrières, etc...). Elles constituent des outils d'intégration paysagère non négligeables.

La description du phénomène

Au cours de l'histoire, l'évolution des surfaces boisées a été étroitement liée à celle de la conservation des massifs forestiers domaniaux et de la disparition progressive des bosquets en plaine agricole.

Aujourd'hui, alors que certaines orientations sont toujours préservées, voire même accentuées comme la protection des grands massifs forestiers, d'autres ont tendance à se ralentir et à disparaître.

Le changement le plus profond, concerne, depuis le début du siècle, la recolonisation progressive des espaces agricoles abandonnés, en particulier des anciennes pâtures, vieux vergers ou vignobles. Lié au phénomène récent de prise de conscience de la valeur patrimoniale des forêts, et de replantation d'espèces arborées et en particulier de peupliers, le département de l'Aisne, à l'image de la France entière voit sa superficie boisée augmenter chaque année.

L'homme entretient avec la végétation des rapports contradictoires, puisqu'il essaie à la fois de la domestiquer, de l'utiliser ou de l'éliminer depuis des temps immémoriaux et particulièrement depuis les débuts de l'agriculture.

Il y a là tous les éléments d'un combat perdu d'avance et qui est sans cesse à recommencer; le dynamisme végétal est tel que le moindre abandon se traduit par une colonisation qui est d'abord le fait d'espèces pionnières qui se satisfont de conditions rigoureuses (absence d'humus, microclimats rigoureux) comme le *Carex arenaria*, puis d'espèces mieux adaptées à long terme aux conditions écologiques du lieu pour aboutir à un climax, forestier dans la quasi totalité des cas dans notre département (bétulaies dans les zones humides acides, saulaies dans les tourbières alcalines, chênaies sur les sols sableux, hêtraies sur les versants calcaires...).

LE DYNAMISME SPONTANE DE LA VEGETATION



Photo A - Friche en train de se boisier



Photo B - Sous-bois du Mont des Vaux

Le temps d'évolution vers un climax forestier est plus ou moins long, de quelques années à quelques dizaines d'années. Il est facile d'identifier sur un site comme le Mont des Vaux à Cessières la dynamique du versant sud; le temps zéro est celui de la guerre de 1914, avec l'abandon définitif des cultures et de l'élevage sur le versant.

Dans un premier temps, c'est une friche (photo A) qui s'établit avec implantation de plantes herbacées hautes à fort pouvoir couvrant. Puis s'installent, à partir de la périphérie, des ligneux pionniers (troène, pruneliers), puis des arbres de lisière (charmes, robiniers, bouleaux (photo B)), enfin des arbres adaptés à un environnement nettement forestier (chênes, hêtres).

En 1998, nous avons, sur le haut du versant, un climax forestier de hêtraie calcicole qui a mis, avec des phases de progression et de régression, près de quatre-vingt-dix ans à s'établir (photo C). Cette progression n'est pas régulière ; la disparition des espaces ouverts se fait par une progression en "peau de léopard" des superficies boisées.

Photo C - Hêtraie du Mont des Vaux



Localisation du phénomène

La croissance des surfaces boisées semble répondre à un souhait de la population pour qui la forêt est l'image de la nature par excellence. Plus ou moins aménagés, ces espaces deviennent des lieux privilégiés de loisirs. Ce sont surtout les vallées du laonnois qui se trouvent marquées par ce phénomène, et particulièrement les espaces impropres à une activité agricole (versants, zones humides, etc...) avec toutes sortes de formes de transition et de stades de développement. Les zones humides de la plaine de la craie sont également concernées, mais les limites avec les agrosystèmes sont nettement plus franches. En Thiérache enfin, le système du bocage contrôle et utilise ce dynamisme.

Risques liés au phénomène

- L'abandon d'entretien de l'espace autrefois agricole a pour conséquence la recolonisation forestière. Elle devient une marque naturelle homogène qui tue les spécificités territoriales : quelque que soit l'orientation des coteaux, dans les Collines du Laonnois ou sur le pourtour de la forêt de St Gobain, le boisement se développe, suivant le même schéma d'implantation.

- D'un point de vue écologique, le boisement a des conséquences qui peuvent apparaître comme contradictoires. Non dénués d'intérêt, les boisements sont pourtant à l'origine d'une réduction de biodiversité, en particulier par rapport à des milieux en pleine transformation comme les pelouses naturelles ou les friches.

Propositions

- Des mesures environnementales comme Natura 2000, qui s'appliquent de manière ponctuelle à des sites d'un intérêt particulier sont un moyen de favoriser une biodiversité et surtout de conserver un patrimoine floristique et faunistique caractéristique de milieux dépourvus de boisement. Les actions en cours sont donc à encourager.

- Le développement des surfaces boisées correspondant à un désir d'espaces libres de loisirs, il semble important de continuer les aménagements en faveur de ces milieux (sentiers de promenade, signalétiques...). Il est à noter que la prise en compte des milieux boisés n'est absolument pas incompatible avec celle des milieux dénudés. La juxtaposition de ces milieux est même d'un intérêt pédagogique particulièrement important.

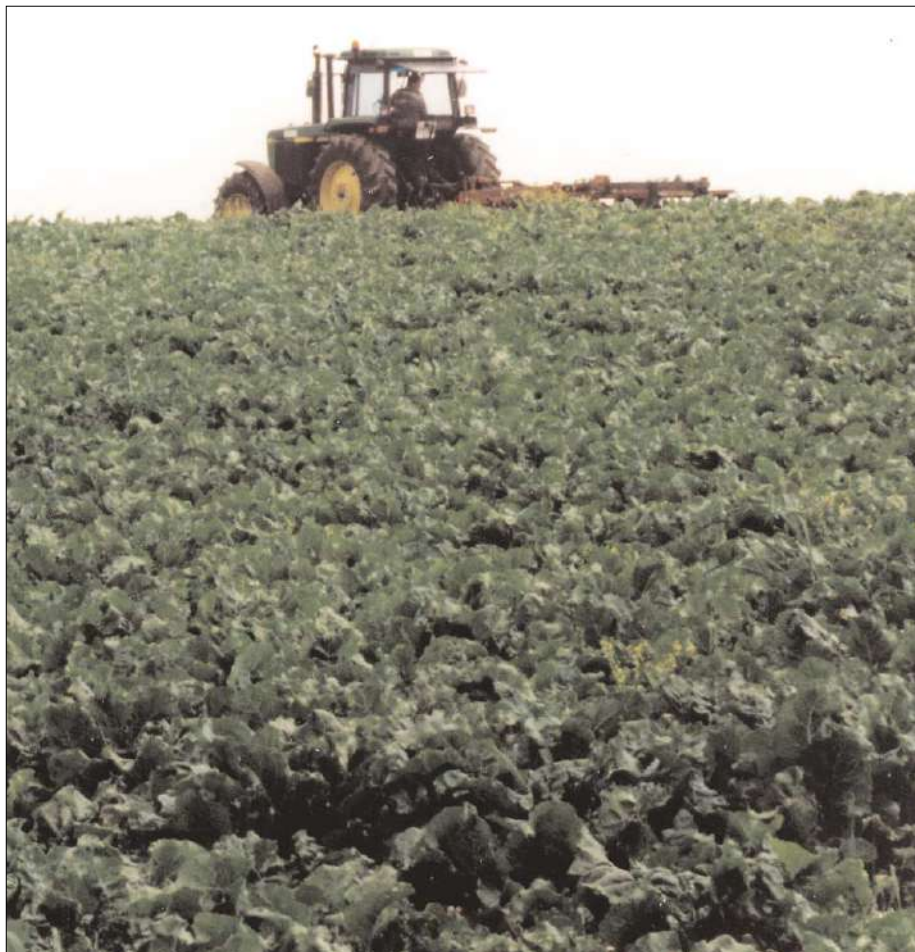


CENTRE ET NORD DE L' AISNE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES

LES PHENOMENES LIES A L'UTILISATION DU SOL



L'ALTERATION DU PAYSAGE PAR L'EXTRACTION

Liberté ou maîtrise du devenir des carrières

Les causes du phénomène

Les lois successives sur l'extraction mais aussi sur l'environnement et le paysage ont contribué, au cours du temps, à la maîtrise du développement des carrières et surtout à l'étude de leur impact sur le milieu et de leur remise en état dans des objectifs d'intégration paysagère et de biodiversité. Pourtant, parallèlement à ces directives très strictes, mais pas toujours faciles à appliquer, en particulier quand les exploitants sont petits et nombreux, continue à se développer une multitude de points d'extraction incontrôlables sur l'ensemble du territoire.



La description du phénomène

Au fil des années, certaines extractions, inadaptées au nouveau contexte économique, ont disparu, d'autres au contraire se sont développées. Globalement, il semble que la diversité de matériaux extraits se soit réduite, mais les quantités, devenues industrielles, ont induit de véritables paysages d'exploitation des ressources minérales : vallées et coteaux sont aujourd'hui marqués par ces activités, en particulier dans les bassins de l'Oise et de l'Aisne.

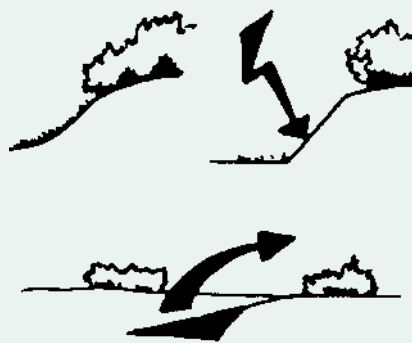
Les nouvelles politiques de maîtrise du territoire ont instauré des lois directives concernant le respect de l'environnement et la qualité des réaménagements de sites à envisager dès le début d'exploitation. L'application de ces directives a été facilitée par le regroupement de la plupart des petits entrepreneurs en quelques grands groupes industriels soucieux de leur image auprès du public.

Dans le nord de l'Aisne, l'exploitation des ressources minérales concerne principalement l'extraction de calcaire pour la fabrication de chaux et celle de granulats et de sables alluvionnaires en lit majeur de rivière.

Si les extractions réalisées sur coteau sont difficiles à intégrer au paysage environnant et à réaménager, les gravières jouissent d'une situation topographique et d'un type d'exploitation favorables à une remise en état progressive et adaptée.

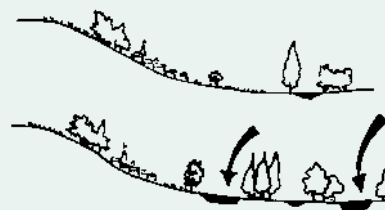
Selon les matériaux extraits et surtout selon l'emplacement du site d'exploitation, l'impact des carrières peut être bien différent.

Le calcaire extrait des coteaux met à nu le sous-sol, ronge progressivement le relief pour en prononcer l'agressivité et le rendre abrupt.



Les petites extractions en plaine agricole, même ponctuelles, sont loin d'être négligeables : rupture des lignes monotones du terrain, rupture des teintes liées exclusivement aux cultures...

La problématique des gravières se décline de manière spécifique : d'un paysage ouvert, parfois cloisonné, les fonds de vallées sont devenus d'immenses zones de plans d'eau, marque d'un dynamisme économique, de l'exploitation de ressources locales.



L'ALTERATION DU PAYSAGE PAR L'EXTRACTION *Liberté ou maîtrise du devenir des carrières*



Les politiques de réaménagement, favorables à la plantation dense des sites, sont finalement parvenues à créer de nouveaux paysages. Abandon des prairies humides, des vastes espaces ouverts verdoyants pour d'immenses zones "marécageuses" densément boisées en périphérie par une végétation spontanée aidée par des plantations initiales et des profilages de berges favorables à leur développement.

Les gravières deviennent aujourd'hui de plus en plus difficiles à percevoir, cachées derrière l'exubérance végétale.

La gravière est aussi le moyen de créer un lieu de loisirs ; son rôle social devient alors primordial, sa perception liée aux activités proposées.



Plan d'eau de la Frête près de Chauny

De nombreuses petites carrières continuent à se développer de manière anarchique, contribuant au mitage du paysage, introduisant des éléments nouveaux, en rupture avec les sites. Souvent ponctuelles et discrètes, ces extractions constituent plus un problème environnemental que paysager, à l'exception du cas des étangs de loisirs (Cf. page 110 et 111).

Les efforts réalisés depuis quelques années montrent que des considérations simples peuvent être aisément mises en place et qu'elles contribuent alors largement à l'amélioration du cadre de vie. Une différence très grande s'observe nettement entre les gravières de la vallée de l'Aisne, anciennes, et celles du Chaunois, récemment réaménagées et s'intégrant parfaitement au cadre paysager environnant.

La volonté d'intégrer les carrières a induit leur disparition presque totale du grand paysage. Si leur impact environnemental reste important, l'impact visuel disparaît au fil du temps, grâce à la végétation... Pourtant, loin d'être des éléments disgracieux, certaines gravières réaménagées pourraient être mises en valeur, en particulier le long des axes fréquentés. Au sud de Chauny, l'ensemble des sites réaménagés est aujourd'hui imperceptible, alors que leur réaménagement paysager a été particulièrement soigné.



Malgré cette prise de conscience évidente, encouragée par tous les organismes et les associations au caractère environnemental, une multitude de petites extractions continuent à ponctuer le territoire, de la même manière que le siècle dernier.

Parallèlement à ce renforcement législatif et à la prise de conscience de certains problèmes environnementaux, de nombreuses carrières se développent encore de manière anarchique et non contrôlée. Les carrières sèches, extraction de calcaire pour l'amendement et extraction de sable continuent à se multiplier malgré les décrets de 1994. La problématique des petits étangs privés, quelque peu différente, a pourtant des effets similaires; mitage du paysage, appropriation d'espaces naturels...

Toutes ces carrières se créent ou continuent simplement à être exploitées par des privés ou des communes, sans peser les éventuelles conséquences sur le fonctionnement naturel de l'espace (régulation des crues, barrage aux inondations, richesse floristique et faunistique).

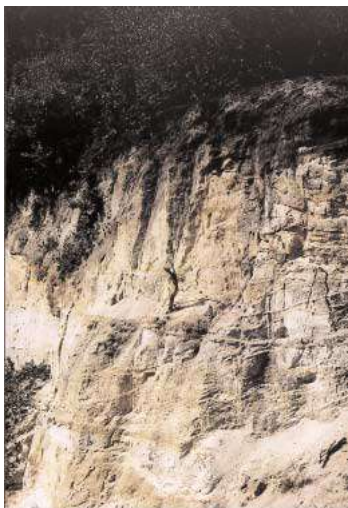
Le problème paysager majeur lié à ces extractions reste pourtant celui du devenir de ces "trous", qui trop souvent deviennent des tas d'ordures aux conséquences catastrophiques pour l'environnement.



L'ALTERATION DU PAYSAGE PAR L'EXTRACTION

Liberté ou maîtrise du devenir des carrières

Les risques liés au phénomène



La volonté de réaménagement est liée à des soucis environnementaux et paysagers. Intégrer les composantes nouvelles du paysage permet de recréer un paysage perçu comme agréable. Il semble pourtant que les tendances d'aménagement soient souvent calquées sur le même principe, non pas d'intégration mais de masquage systématique du plan d'eau par la végétation. Le risque serait de refermer les vallées, sans offrir aucune ouverture sur les nouveaux éléments qui la composent : les gravières.

Le Schéma Départemental des Carrières, en fin d'élaboration, a pour objectif de répondre aux différents risques, en particulier pour l'environnement et le paysage. C'est un document de référence essentiel dont l'application est indispensable pour préserver le caractère de l'Aisne, sans toutefois oublier les contraintes économiques, primordiales au dynamisme départemental.

Laisser se développer de manière anarchique l'extraction, c'est risquer de voir un jour un espace partout mité par l'exploitation individuelle. Si l'impact peut paraître minime au premier abord, il peut parfois prendre une ampleur non négligeable dans un secteur donné.



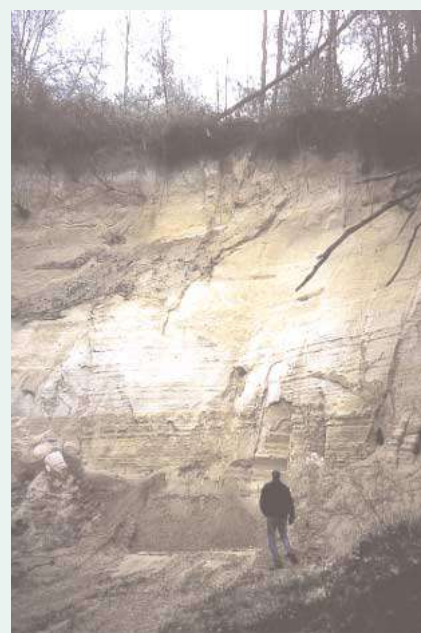
Quoi qu'il en soit, c'est surtout son devenir qui importe car le problème majeur reste la transformation de la carrière en tas d'ordures...

Localisation du phénomène

Le phénomène lié aux gravières concerne principalement la vallée de l'Oise en aval de Ribemont et celle de l'Aisne en aval de Bourg-et-Comin.

Les extractions de calcaire et de sable se concentrent dans la vallée de l'Oise et la grande plaine agricole.

La problématique des extractions illégales et des réaménagements sommaires se pose sur l'ensemble du territoire.



Propositions

- le Schéma départemental des Carrières est un document de base essentiel pour la gestion future du territoire.

Le réaménagement des carrières et en particulier des gravières doit émaner d'un projet territorial et non de cas particuliers : favoriser des zones naturelles, des zones de chasses ou de pêche, des zones de loisirs...

- La maîtrise de la petite carrière individuelle ou communale, doit faire appel à une prise de conscience collective qui permettra alors de toujours avoir une certaine liberté d'action sur le territoire sans que cela devienne néfaste.

LE CHAMP, LE CHAUME ET L'HOMME Le changement d'aspect des campagnes

Les multiples aspects des champs

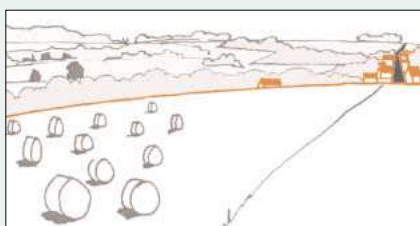


Les conséquences sur le paysage

Ces phénomènes peuvent paraître accessoires, mais, dans un processus généralisé de désertification des campagnes, de petites mutations peuvent modifier fortement l'impression paysagère.

Cette diminution de la présence humaine, même mécanisée, accentue cette impression de désertification. A l'inverse, les chemins ruraux se dotent de panneaux de signalisation de randonnée semblant confirmer le retour du piéton. Il reste à voir si le randonneur va remplacer l'agriculteur...

Ce sont bien évidemment les entités de grande culture qui vont être les plus sensibles à ce changement de paysage (Vermandois, Champagne, Basse Thiérache), l'arbre cachant le désert en Laonnois par exemple.



Dans les grandes étendues de la plaine agricole, la place de l'homme, en-dehors des axes de circulation, est étroitement liée à l'intensité de la présence de l'agriculteur. Or, cette présence est devenue de plus en plus discrète et, de plus, elle a changé de nature.

Le champ lui-même a changé d'aspect. Il est en train de sortir de son statut binaire, couvert d'une culture unique quelques mois de l'année, nu et labouré le reste du temps pour connaître, au cours d'une année, toute une succession d'états correspondant à une nouvelle gestion du milieu.



LE CHAMP, LE CHAUME ET L'HOMME Le changement d'aspect des campagnes

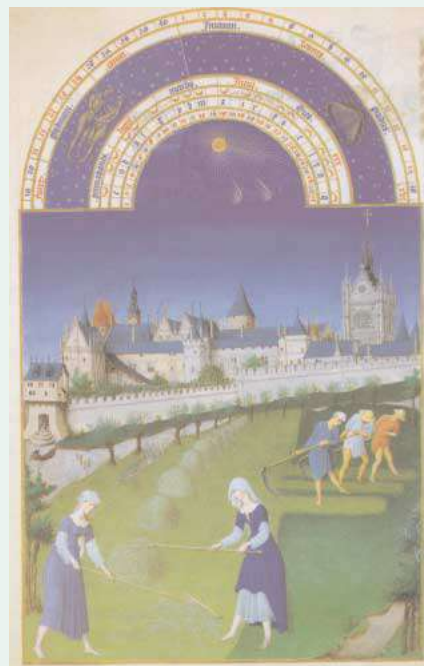


Les progrès des techniques et les nouvelles façons de cultiver, en essayant d'utiliser avec la plus grande efficacité les produits phytosanitaires et surtout d'optimiser l'épandage ont conduit les agriculteurs à réduire le nombre de passages dans les champs. Dans les dix dernières années, ce nombre de passages, par ailleurs plus rapide et avec des engins plus gros, mais d'une charge au sol plus réduite, pouvant effectuer plusieurs tâches, a été réduit parfois d'un facteur trois, voire plus. La lutte contre le ruissellement a conduit à une évolution similaire. On voit donc moins de tracteurs, ils vont plus vite, et on voit les agriculteurs plus souvent à pied en train de jauger l'état sanitaire et de développement des cultures pour intervenir au moment le plus opportun.

La résorption des excès d'azote, le besoin de recharger en matière organique des sols qui en sont appauvris a conduit à une gestion de l'entre-culture différente : les chaumes restent plus longtemps, des cultures intercalaires ("engrais verts") non récoltées viennent s'intercaler dans le temps entre deux cultures de production.



La présence de l'homme
dans les campagnes



«Les très riches heures du Duc de Berry»

Quand hommes et femmes étaient présents
dans les champs



«Moissons» de Charles-François Daubigny - 1851



L'APPARITION DES JACHERES AGRICOLES

L'image traditionnelle de la friche agricole, fleurs des champs et épis de blés épars, n'est en aucun cas celle de la plupart des terres gelées.



La jachère est une terre entretenue, le plus souvent cultivée. Son impact en tant que tel est donc imperceptible. Elle contribue même, dans le cas des jachères industrielles, à l'homogénéisation du territoire agricole, augmentant les surfaces de blé, de betteraves et de colza.

Sa présence est insignifiante dans le paysage. Son impact le plus fort est certainement psychologique, image de dégradation, de terre abandonnée, de régression agricole.

Le couvert spontané correspond plus à l'image de la jachère ; ce sont les seules que l'on puisse remarquer en particulier quand les surfaces parcellaires sont importantes. L'impression est celle d'un champ cultivé peu entretenu, image peu gratifiante pour le dynamisme de l'agriculture dont on veut réduire partout la présence.



Les jachères herbacées, qu'elles améliorent ou non l'alimentation du gibier, se différencient des cultures traditionnelles. Des "prés" apparaissent alors, de ci, de là, sur le territoire. L'image du grand paysage peut en être ponctuellement modifiée.

Dans le département, les jachères sont rentrées dans le quotidien des agriculteurs et ne semblent pas devoir en sortir, en tout cas dans un avenir proche. Si la polémique du point de vue agricole est forte, elle l'est beaucoup moins au niveau paysager.

Peu ou pas perceptible la plupart du temps, il ne semble pas qu'elle corresponde à une image négative dans l'esprit de la population qui espère toujours retrouver des coquelicots et des bleuets dans les champs.

Les causes du phénomène

Afin d'éviter les surproductions de cultures alimentaires, la PAC a instauré, depuis 1992 dans le département de l'Aisne, un système de jachères obligatoires pour tous les producteurs de grandes cultures désirant recevoir des aides compensatoires.



Description du phénomène

Tout agriculteur voulant bénéficier des indemnités compensatoires grandes cultures doit mettre en jachère une partie de sa surface d'exploitation. Le taux de terres gelées varie chaque année en fonction des stocks disponibles sur le territoire national : il était de 5% en 1998, ce qui représentait 10 000 ha, il sera de l'ordre de 30 000 ha en 1999.

Le principe de la jachère est le suivant : durant la période de gel des terres, du 15 janvier à fin août, une couverture végétale entretenue est obligatoire, et ne pourra en aucun cas être exploitée comme production agricole, même personnelle, ni faire l'objet d'une utilisation lucrative.

Plusieurs possibilités s'offrent aux producteurs :

- le couvert spontané : repousse de la culture de l'année précédente si la parcelle n'a pas été travaillée ni labourée après la récolte (céréales, colza, tournesol).

- le couvert implanté temporaire :

* les jachères industrielles

Les cultures dites industrielles, production à des fins non alimentaires, ont toujours existé. Certaines sont très anciennes comme le chanvre ou le lin qui servaient à la fabrication des textiles et des peintures. Aujourd'hui, ce sont les biocarburants, blé, betteraves, tournesol-éthanol, colza diester... qui ont été choisis pour remplir les conditions de jachère industrielle.

Le département de l'Aisne a opté pour le colza et le tournesol éthanol de manière prioritaire.

L'APPARITION DES JACHERES AGRICOLES

* Les jachères environnement et faune sauvage

La Fédération de Chasse fournit aux agriculteurs des semences qui permettent ainsi l'amélioration de l'alimentation du gibier et évitent les dégâts sur cultures traditionnelles.



* Les jachères herbacées

Une liste de plantes autorisées est proposée aux agriculteurs : Fétuque élevée, Lotier corniculé, Mélilot, Ray grass anglais, sainfoin, Vesce velue... Le couvert doit être mis en place et entretenu suivant un calendrier précis.

- le couvert implanté fixe : Il est encore marginal dans le département. Il permet principalement d'utiliser les jachères en sylviculture (plantation de peupliers en vallée, de peuplement forestier en Thiérache en particulier).

Ce type de couvert est aussi à l'origine d'un retour vers une diversité floristique. En effet, certaines espèces ne pourront se réadapter au milieu que dans le cas d'une jachère fixée quelques années. Ainsi, réapparaissent les fleurs des champs, devenues si rares aujourd'hui.

Dans l'Aisne, la part des jachères industrielles est relativement importante et conforte le caractère de grandes cultures de la région.

En 1995 :

- 62% de gel couvert (graminées et engrais vert)
- 36% de gel industriel (colza et blé)
- 2% gel betterave

La tendance est d'augmenter le gel betterave et le gel industriel au dépend du gel couvert. (en 1996, le taux de gel industriel était de 38%)



Le gel couvert constitue toujours la part majeure des jachères. Pour les années à fort taux de gel, comme prochainement en 1999, ces surfaces herbacées ne seront plus négligeables dans le paysage ; leur disposition et la nature de leur plantation deviennent alors primordiales.

La localisation du phénomène

Le phénomène s'applique principalement dans les zones de grandes cultures céréalières et betteravières. C'est donc dans "La grande plaine agricole" qu'il sera le plus perceptible, mais l'application des quotats concernant l'ensemble du territoire, il sera perceptible dans toute exploitation même de surface moyenne.

Les risques liés au phénomène

A l'avenir, si les surfaces de jachères devaient augmenter, l'abandon de l'entretien de l'espace rural devrait devenir la préoccupation majeure des politiques : l'espace agricole peut-il contribuer au paysage de campagne sans être productif? L'agriculteur peut-il devenir aménageur?

Pourtant, ces terres libérées des contraintes de rentabilité pourraient facilement devenir, à l'avenir, un moyen de contrebalancer l'homogénéité de l'espace cultivé : intérêt environnemental et paysager évident.

Le risque serait, sans plan de gestion, que les jachères se concentrent dans certaines zones sans pouvoir répondre aux problématiques environnementales des grands espaces cultivés.

Propositions

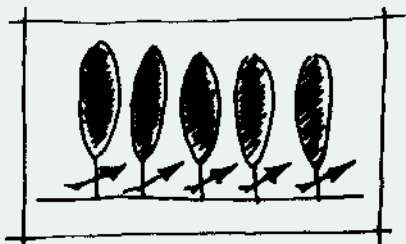
- Les terres gelées pourraient être utilisées pour résoudre certains problèmes liés au ruissellement et à l'érosion des sols. Il serait donc urgent d'encourager les exploitants à localiser leurs jachères en bordure de cours d'eau, dans les zones à forte pente...

Pour faciliter ces directives, un cahier des charges prenant en compte des données environnementales et paysagères pourrait être effectué.

- Des utilisations nouvelles des terres gelées pourraient être envisagées, avec, par exemple, la plantation de prairies fleuries à proximité de villages ou de sites touristiques.

- Le principe de la jachère fixe, s'il est bien raisonné, semble être une solution intéressante. Il pourrait permettre ainsi de rétablir des vergers, des boisements précieux... Il ne faudrait pas, en tout état de cause, qu'il se limite à la plantation monospécifique, en particulier de peupliers ou de résineux.

L'OMNIPRESENCE DES PEUPLERAIES



L'alignement de peupliers qui, quand il est ponctuel, marque d'une manière très forte le paysage, devient totalement imperceptible noyé dans une masse. Les effets engendrés par ces plantations sont très contradictoires.

Ils peuvent apporter transparence et dynamisme au paysage, mais aussi le rendre illisible, en constituant un volume qui ferme les vallées et empêche la perception des lignes du paysage : coteaux masqués, points d'appels constitués par les villages, les clochers enfouis dans la végétation.

Même en hiver, l'accumulation de troncs ne rend pas une transparence absolue.

Les impressions intrinsèques sont bien différentes. La peupleraie est un milieu forestier original par sa régularité, sa froideur, mais aussi agréable par les jeux de luminosité et le bruissement des frondaisons.

Clones actuels :

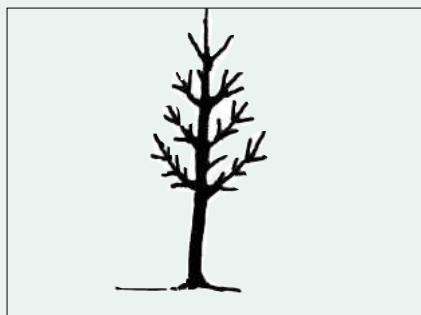
- I 214

- Robusta

- Serotina

et surtout :

- Beaupré



Les causes du phénomène

Les aides au reboisement commencées après la seconde guerre mondiale, puis la spécialisation progressive du département de l'Aisne dans la populiculture a engendré un vaste paysage de peupleraies dans les principales vallées du département.



La description du phénomène

Contrairement aux idées souvent répandues, l'état de la populiculture dans l'Aisne est un phénomène ancien. Déjà au début du siècle, la présence de cultures de peupliers était mentionnée dans les écrits. En 1939, 4000 ha étaient répertoriés dans les statistiques agricoles. En 1960, les surfaces représentaient 7000 ha et ont progressé de manière importante pour atteindre rapidement 14 500 ha en 1967.

Aujourd'hui, en 1998, on estime la superficie totale des peupleraies de l'ordre de 18000 ha. L'ampleur des plantations de peupliers est donc bien un phénomène ancien qui se prolonge de manière stable et continue.

Avec une production d'environ 230 000 m³, le département de l'Aisne est le premier producteur français de bois de peupliers. La filière bois complète s'est installée à proximité des exploitations : scieries, transformations pour palettes ou allumettes.



D'ici l'an 2000, une baisse de la production est prévue en réponse aux irrégularités du marché et à la baisse des cours. Les surfaces plantées, déjà en faible régression depuis quelques années, devraient encore diminuer. Pourtant, de nouvelles aides et la prévision du développement des jachères fixes devraient compenser ce recul. Globalement, les acteurs du développement du territoire prévoient une stabilité, voire même une progression des surfaces, en particulier dans la haute vallée de l'Oise en Thiérache.

Le peuplier marque nettement le paysage de la régularité de ses plantations, de la rectitude de ses troncs.

L'OMNIPRESENCE DES PEUPLERAIES

L'homogénéité est d'autant plus forte aujourd'hui que le choix des clones est très limité. Les nouvelles variétés, sélectionnées sur des critères de productivité, de résistance à la rouille et d'une meilleure aptitude en milieu plus sec, ont été plantés en masse avec pour conséquence une monospécificité sur des milliers d'hectares.

La rapidité de la rotation de culture donne une impression d'occupation du sol permanente. Aussitôt coupés, les peupliers adultes sont remplacés par de jeunes baliveaux.



Les multiples formes du peuplier dans l'Aisne



La localisation du phénomène

Le phénomène s'observe en priorité dans les vallées du département.

Certaines, comme la basse et moyenne vallée de l'Oise, la vallée de l'Ailette, la vallée de l'Aisne ou la confluence vallée de la Serre/vallée de l'Oise, sont déjà fortement touchées par le phénomène.

Actuellement et dans un proche avenir, ce sont les vallées de Basse Thiérache (vallée de la Brune, vallée du Thon, haute vallée de l'Oise) qui sont en cours d'évolution.

Les risques liés au phénomène

Les risques sont de deux ordres :

- D'un point de vue paysager, le développement anarchique des peupleraies pourrait à terme, fermer de petites vallées encore reconnues aujourd'hui pour leur pittoresque, en particulier en Thiérache.

- D'un point de vue phytosanitaire, l'absence de plan de gestion et d'implantation des peupleraies signifie que les populteurs ne sont pas à l'abri d'un fléau sanitaire. Car, si les clones sont plus productifs et résistants à certaines catégories de rouilles, ils deviennent très sensibles à de nouvelles variétés qui menacent de détruire des milliers d'hectares plantés d'un même clone.

Les propositions

- L'étude des paysages, répertoriant certains paysages par leur particularité, donne quelques pistes de sites à protéger. Un Schéma d'implantation des peupleraies, qui prendrait en compte des données paysagères plus spécifiques à l'étude des peupliers, ainsi que des données environnementales et économiques, pourrait devenir un outil intéressant pour l'avenir du territoire. De même, afin d'éviter des catastrophes phytosanitaires, il serait bon d'étudier un moyen d'orienter les populteurs vers une diversité de clones.

- La peupleraie est un milieu caractéristique du département, il semble important qu'elle soit considérée comme tel par les aménageurs, et qu'elle soit prise en compte dans les aménagements de sentiers de promenade, d'espaces de loisirs, afin qu'elle soit investie comme un lieu de loisirs à l'image du milieu forestier traditionnel.

LE DEVELOPPEMENT DES ETANGS DE LOISIRS



Un cabanon au bord d'un étang
La prolifération de l'habitat léger de loisirs est un phénomène qui a tendance à s'intensifier dans certains secteurs

La prolifération des étangs privés correspond à une forme de mitage du paysage. Les trous répétitifs sont de véritables plaies béantes qui meurtrissent le sol.

Le paysage est également mité par l'aménagement des abords des plans d'eau. Petits abris et clôtures viennent se greffer sur le pourtour des étangs. Cet aménagement systématique, désigné sous le nom de cabanisation, se réalise au gré des initiatives privés.

C'est ainsi que de nombreux aménagements sont inesthétiques et constituent des points noirs dans le paysage.

Font figure également de verrues paysagères, les plans d'eau délaissés. Les propriétaires des étangs sont parfois dépassés par l'entretien régulier auquel le milieu les contraint. La végétation envahit très vite les lieux qui ne sont fréquentés qu'occasionnellement.

Enfin, il arrive que certains propriétaires se lassent et finissent par abandonner le plan d'eau. Cet abandon conduit inexorablement à la dégradation de la parcelle (délabrement du bâtiment et rouille des clôtures grillagées...)



Les causes du phénomène

Le développement des étangs privés amène très naturellement la question du motif de la fréquentation humaine. Le public concerné regroupe deux catégories de visiteurs à la recherche du calme et de la tranquillité. Il y a ceux qui viennent pour la pêche et/ou ceux dont la motivation première est de se reposer. Pour les premiers, le silence conditionne la réussite de la pêche. Quant aux seconds, leur désir de quiétude les pousse souvent à s'isoler davantage en clôturant leur propriété.

Nombre de communes et de particuliers ont su tirer profit de l'engouement que rencontrent les étangs privés en proposant la location de parcelles aménagées. Toutefois, aujourd'hui, cette pratique n'est plus une source de revenu réellement intéressante si l'on tient compte du coût de l'entretien de ces milieux naturels. Elle peut être bénéfique, en revanche, aux commerçants proches des plans d'eau.

Enfin, la prolifération des étangs s'explique par une réglementation complexe, incohérente et souvent méconnue. La complexité résulte notamment de la superposition de textes de sources variées. La création puis l'aménagement d'un étang (défrichage, mise en place d'une clôture...) sont régis par des codes différents : Code de l'urbanisme, Code rural, Code forestier... Il n'est pas aisé, pour un non initié, de se repérer dans une telle myriade de textes.



La description du phénomène

La Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts (DDAF) se charge d'instruire les demandes de réalisation d'étangs privés lorsque leur superficie est supérieure à 2000 m². En deçà, la délivrance d'une autorisation incombe au représentant de la commune. Le rythme actuel des demandes déposées à la DDAF, soit une par jour, confirme à lui seul l'ampleur du phénomène. Mais, il faut y ajouter les demandes instruites par les maires ainsi que les créations sauvages découvertes après coup, notamment au cours d'exercices de comparaison de plusieurs campagnes de photographies aériennes ou de cartes de l'Institut de Géographie National.

LE DEVELOPPEMENT DES ETANGS DE LOISIRS



Un étang privé avec tous ses équipements annexes

Le développement des étangs privés se présente sous deux formes distinctes selon le mode d'implantation du plan d'eau. On distingue les étangs isolés réalisés sur des parcelles privées au gré de demandes spontanées et ceux regroupés en lots successifs comme dans les marais de la Souche. Cette différence est fondamentale dans le paysage car le plan d'eau est mis en scène différemment.

L'aménagement des étangs de loisirs propose des schémas stéréotypés. D'un paysage "naturel", on passe à un paysage jardiné. Des espèces étrangères au milieu sont introduites (Thuyas ou cyprès, rosiers, arbustes colorés...) et les sites aménagés sont agrémentés d'une forme d'abris qui tend à se généraliser : la caravane.

Un étang public dans la forêt domaniale de Vauclair dont le contenu naturel est préservé



La localisation du phénomène

Si les étangs prennent leurs assises dans les zones humides comme les marais et les vallées, leur prolifération ne touche pas l'ensemble de ces zones. Ce phénomène est en effet plus marqué à proximité des grands pôles urbains comme le souligne, d'ailleurs, le schéma des vocations piscicoles et halieutique de l'Aisne: «la pression pour les étangs est surtout sensible dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle (proximité de Soissons et de Reims), de l'Ailette (proximité de Laon), de la Somme (proximité de Saint-Quentin)».

Les risques liés au phénomène

La réalisation d'un étang modifie le milieu écologique du site de création. Outre la végétation, la composition faunistique peut être considérablement bouleversée. Ainsi, par exemple, la création d'un plan d'eau dans une ancienne pâture entraîne la disparition de la bécassine mais, en revanche, l'apparition de la poule d'eau... Dans les milieux humides fréquentés par les chasseurs, cette disparition de biotopes suite au creusement d'un étang est très mal vécue. De plus, l'agitation et le bruit, corollaires de la forte fréquentation des étangs, perturbent le bon déroulement de la chasse. La cohabitation entre les chasseurs et les propriétaires d'étangs s'avère délicate.

Le risque d'assèchement de la nappe phréatique n'est pas négligeable surtout lorsque l'on est en présence d'une constellation de trous d'eau. Outre l'appauvrissement de la nappe, il faut également tenir compte du préjudice que la création d'un nouvel étang peut causer aux étangs les plus proches (baisse de leur niveau d'eau). De plus, la forte sollicitation de la nappe phréatique risque, à terme, d'avoir des conséquences néfastes sur l'irrigation des champs environnants.

Enfin, les plans d'eau réalisés à proximité d'une rivière capricieuse accentuent le risque d'inondation. En période de crue et de fortes pluies, l'eau n'est pas retenue par les étangs ; elle glisse sur l'eau pour venir se répandre sur les parcelles voisines.

DE NOUVELLES CEINTURES VEGETALES AUTOUR DES VILLAGES



La ceinture végétale constitue un écran de protection autour des villages. Elle favorise une certaine intimité au coeur de bourg, tout en préservant des effets de transparence habitat/paysage environnant.

Les causes du phénomène

La prise de conscience de la valeur patrimoniale de la végétation en périphérie des villages, ainsi que les nouvelles tendances d'exploitation des terres arables (jachères, peupleraies...), favorise la préservation des ceintures végétales encore existantes et la reformation d'espaces «tampons» dans le cas de confrontations radicales entre bâti et paysage environnant.

La description du phénomène

Si la tendance générale a été globalement de faire disparaître progressivement les ceintures végétales composées de vergers, de pâtures, de jardins familiaux et de bois autour des villages, il semble que depuis quelques années, le processus d'évolution s'oriente vers une protection de ces espaces tampons, voire vers une recolonisation récente.

Les villages dont les pourtours continuent à se dénuder de leur couvert végétal,



Douce transition, elle annonce la présence humaine par l'activité des jardins et des vergers et permet une intégration globale de l'habitat dans la végétation.

à l'image des grandes villes, sont souvent situés en position péri-urbaine.

C'est plus la pression immobilière que la pression agricole qui fait alors évoluer de manière centrifuge les relations entre limites bâties et paysage environnant.



L'absence d'espace végétal de transition renforce la présence de l'habitat périphérique, des constructions agricoles, des pavillons...

En zone de grandes cultures, c'est au contraire l'agriculture qui est venue «ronger» les ceintures végétales, amenant à une confrontation directe entre bâti et espace cultivé. L'évolution s'est faite de manière centripète.

Alors que les constructions continuent à se développer en périphérie des villages, il semble que la pression agricole se soit stabilisée depuis quelques années, l'espace agricole s'étant amplement étendu dans le passé. La tendance générale actuelle s'orienterait vers une prise de conscience du patrimoine végétal et en particulier arboré à proximité des villages. Ce changement dans les mentalités serait à l'origine du changement du cours de l'évolution.

La qualité de l'environnement devient un critère de promotion pour le village qui souhaite se développer, en particulier dans les activités de loisirs et de tourisme.

Dans les études paysagères préalables à des aménagements de communes (programme d'aménagement, POS, Schéma Directeur...), ce phénomène a souvent été souligné, en particulier dans la plaine du Laonnois, où la plupart des zones de transitions a été supprimée dans le passé.



Contraste brutal entre volume architectural et platitude du paysage. Le contraste existe aussi depuis l'intérieur du bourg : absence de volume protecteur et rassurant, espace de loisirs pour les habitants.

DE NOUVELLES CEINTURES VEGETALES AUTOUR DES VILLAGES

D'autres faits récents concourent à conforter ce phénomène : les jachères et la populiculture.

De nombreux agriculteurs choisissent d'implanter leurs jachères herbacées en périphérie des villages quand les terres sont difficilement accessibles, quand le passage des engins est problématique. Ces terres redonnent à la structure urbaine une ceinture verte ancestrale, qui contribue alors à isoler les habitations des alentours.

Il semble aussi que les peupleraies soient souvent plantées en périphérie des villages, nouvel élément de transition qui marque fortement le paysage et masque la silhouette du village.

L'éventuelle croissance des jachères plantées risque de conforter encore cette tendance en favorisant l'implantation de boisement, et en particulier des peupleraies.

Les risques liés au phénomène

La ceinture végétale avait une fonction physique, protection contre le vent, mais aussi sociale avec l'aspect nourricier des jardins familiaux et vergers.

La disparition de ces zones de transition a souvent été ressentie avec malaise par les habitants. Un retour vers le rétablissement de ces espaces périphériques de verdure serait en accord avec l'attente de la population.

Puisqu'un village dépourvu de ceinture végétale offre une silhouette parfois très esthétique et qui peut constituer un point de repère dans le paysage, il semble que la réimplantation d'une frange végétale doive se faire en pleine connaissance du territoire et des éventuelles covisibilités entre villages. Cela afin de ne pas masquer un clocher, une silhouette, un repère... particulièrement intéressant dans le grand paysage.



La reconstitution d'une ceinture végétale est un moyen de marquer le paysage, de recréer des ambiances passées, tout en préservant un esprit d'urbanisation traditionnelle.

Localisation du phénomène

C'est dans les zones de grandes cultures (grande plaine Agricole) que le phénomène de disparition des ceintures végétales est le plus ancien. L'extension des cultures intensives a engendré ce même type d'évolution en Basse Thiérache.

La reconstitution des ceintures semble se faire de manière ponctuelle sur tout le territoire, avec une préférence pour les villages de Basse Thiérache qui semblent souvent transformer leurs vergers en peupleraies.

Dans les unités paysagères touchées par la croissance forestière (collines du Laonnois, massif de St Gobain), il semble que l'évolution de la périphérie du village se noie dans celle de l'évolution forestière et en particulier de la recolonisation spontanée des coteaux et des fonds de vallées.

Les propositions

- L'encouragement à la reconstitution des ceintures végétales est une action intéressante, tant au niveau paysager que social.

Dans le cadre d'une étude de village (remembrement, POS, aménagement), il semble donc nécessaire que cet aspect soit abordé.

- L'encouragement pourrait intervenir dans le cadre de la localisation préférentielle des jachères, en particulier des jachères plantées (peupliers, boqueteaux, voire vergers...).

- Les problèmes liés à l'érosion des sols nécessitent des aménagements spécifiques monopolisant certaines surfaces de terres agricoles : réalisation de talus, de fossés, de zones tampons. Ces problèmes sont souvent nés à la suite du déboisement comme sur les coteaux de la vallée de la Serre au-dessus de Marle.

Problèmes primordiaux dans le département, il serait vraiment utile de les intégrer dans le cadre de la restauration de ceinture végétale.

L'IMPACT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES

Restructuration et modernisation

Les causes du phénomène

L'évolution des techniques culturales et du machinisme agricole, mais aussi l'application des nouvelles normes imposées par la Politique Agricole Commune, sont à l'origine des profonds bouleversements dans l'activité de l'exploitant agricole et de la restructuration obligatoire de ses équipements.



La description du phénomène

Activité prédominante du territoire, l'agriculture, dans son sens le plus vaste, génère le grand paysage du nord de l'Aisne ; l'évolution des cultures est évidente, celui des équipements agricoles, plus insidieux. Pourtant, il participe tout autant de la perception de ce grand paysage, marquant son empreinte sur le territoire : silos, bâtiments de stockage, bâtiments d'élevage, accès routiers aux exploitations, mais aussi engins toujours plus spectaculaires ; tracteurs, moissonneuses batteuses, systèmes d'arrosage...

La modernisation des équipements agricoles n'est plus désormais une démarche volontariste et individuelle de la part de l'agriculteur. C'est une application rigoureuse des directives obligatoires de la Politique Agricole Commune.

Aujourd'hui, selon les territoires et leur tradition culturelle, des tendances parfois contrastées s'observent.

Dans le domaine des grandes cultures, d'une manière générale, la situation est plutôt stable avec une répartition semble-t-il optimum, des silos et des coopératives agricoles : les structures existantes sont vouées à perdurer, aucune construction nouvelle n'est envisagée.

Le coût important du stockage individuel des productions a induit un changement radical dans l'activité : les cultures sont désormais directement transférées sur un lieu de stockage coopératif ou dans les industries de transformation : le grenier à grain n'est plus... Les seuls bâtiments nécessaires aux exploitants se limitent aux hangars de stationnement des engins agricoles. Leur nécessaire transformation est déjà ancienne et irrémédiable.

Aujourd'hui le phénomène d'évolution le plus marquant en région betteravière concerne la prolifération des plateformes de dégagement, espace éloigné de la circulation routière, obligatoire pour le stockage temporaire des betteraves et leur chargement par les camions.

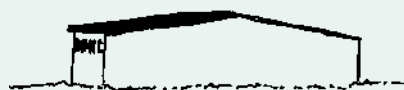
Si, au premier abord le paysage de grandes cultures semble globalement stable avec une relative fidélité des principaux repères visuels existants, silos, coopératives..., les mutations sont pourtant présentes, insidieuses.

D'un impact faible à une certaine échelle, la prolifération des plateformes de dégagement, étranges espaces aménagés au coeur de la campagne à l'image de certains parkings urbains, arrêtent le regard, étonnent et rompent soudain l'homogénéité agricole du paysage.

Mais le changement le plus radical concerne certainement le machinisme agricole : présence humaine toujours plus rare, toujours plus éphémère. La campagne se vide, laissant au visiteur curieux le plaisir de l'immensité de la terre agricole.

Quand l'homme intervient, il structure le paysage : point d'appel, signe de vie rassurant.

Passages éphémères d'engins agricoles toujours plus sophistiqués, toujours plus impressionnants ; tracteurs, moissonneuses-batteuses, machines de traitement, systèmes d'arrosage... dominent quelque jours par an les vastes étendues cultivées.



L'exploitation agricole d'élevage compose le paysage herbager, elle ponctue le territoire, repère visuel discret, signe d'une présence humaine au coeur du maillage bocager.

Les nouveaux bâtiments d'élevage, à l'image des anciennes granges et étables, confèrent progressivement au territoire un nouveau visage, témoin de la modernisation de l'activité agricole, témoin de la dynamique de la région.

Préserver le caractère du paysage rural, c'est concilier une activité qui évolue avec les traditions de la région. Le choix de l'implantation des nouveaux bâtiments, mais aussi de leur qualité architecturale et de leur environnement paysager deviennent des critères primordiaux à prendre en compte si l'on veut éviter une banalisation architecturale du grand espace rural.

L'IMPACT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES Restructuration et modernisation

La localisation du phénomène

Le phénomène concerne l'ensemble des entités fortement caractérisées par l'activité de grandes cultures : Grande plaine agricole et Thiérache mixte. Il concerne l'ensemble de la Thiérache (Thiérache bocagère et Basse-Thiérache) ainsi que plus ponctuellement les zones herbagères des entités au sud de Laon. Phénomène d'actualité de grande ampleur, il contribuera fortement à l'image future du paysage bocager.

Les risques liés au phénomène

Même si les services compétents semblent se soucier des règles essentielles de préservation de l'environnement et du respect du paysage, le risque sur l'ensemble du territoire demeure la banalisation des structures agricoles, faisant ainsi progressivement disparaître les caractères régionaux, sans pour autant être un moyen de créativité contemporaine.



Les propositions

- Continuer à informer et former les personnes compétentes délivrant les permis de construire sur l'importance de l'intégration paysagère des nouveaux équipements agricoles.

- Favoriser la réflexion architecturale dans le domaine agricole ; le bâtiment agricole mérite autant d'attention qu'une habitation ou qu'une salle polyvalente. Trouver des moyens de collaborer avec des concepteurs sur certains projets.

- Favoriser la protection et la réhabilitation des bâtiments agricoles anciens en tant que patrimoine architectural rural.

- Afin de se rendre compte de l'état de l'architecture agricole, un diagnostic pourrait être élaboré et pourrait constituer une base de travail pour envisager d'améliorer les projets à venir.

En région herbagère, la problématique est différente.

La P.A.C. oblige les éleveurs, dans le cadre de la Politique de Maîtrise de la Pollution d'Origine Agricole, à une mise aux normes des bâtiments d'élevage et au stockage du fumier en fosse hermétique. Ces nouvelles mesures nécessitent le plus souvent **la construction de bâtiments modernes plus vastes** avec pour conséquence immédiate la délocalisation fréquente des nouvelles structures et **le morcellement de l'exploitation**, autrefois regroupée autour de l'habitation. Essaimés sur l'ensemble du territoire herbager, ces bâtiments, construits au rythme de 50 à 70 par an et d'une superficie pouvant atteindre 1500m², deviennent, à l'image des anciennes granges thiérachiennes, des éléments prépondérants du paysage.

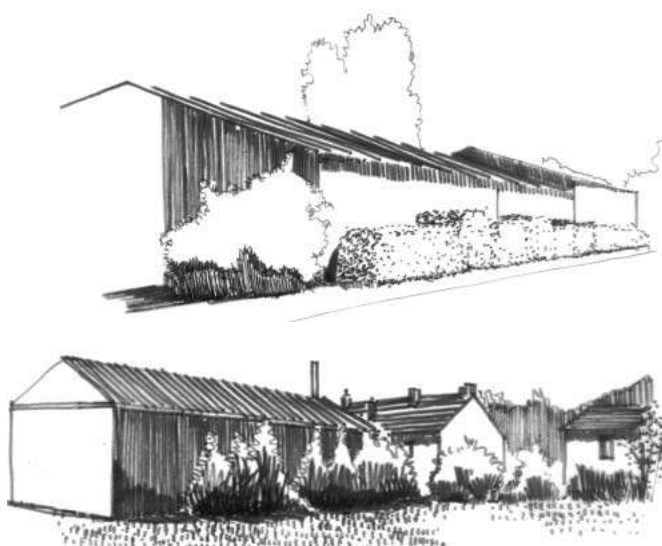
Leur esthétique, leur intégration au contexte régional, autant en terme paysager qu'architectural, doit devenir une préoccupation majeure si l'on veut préserver le caractère rural spécifique lié à l'économie herbagère, et en particulier à celle de la Thiérache.

Des structures annexes obligatoires, fumières, fosses à lixiviats, fosses à lisier s'ajoutent aux nouvelles structures. Bien que d'un impact plus réduit, elles ne sont pourtant pas à négliger. Le plus souvent enterrées ou semi-enterrées, les fosses sont parfois d'une importante superficie. Le choix de leur implantation et le traitement de leurs abords restent essentiels, tant au niveau du grand paysage que pour l'esthétique interne des exploitations.

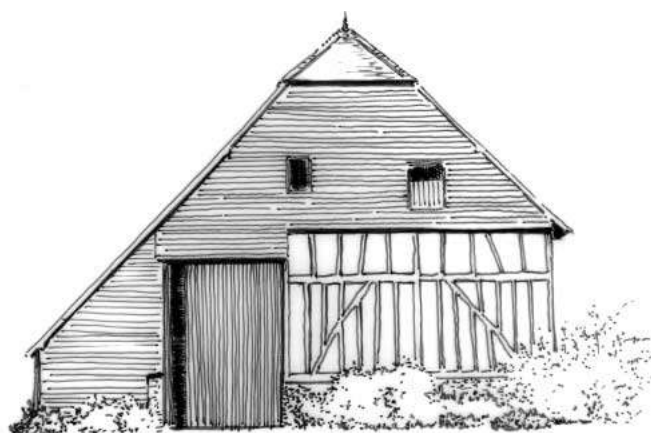
L'implantation des bâtiments d'élevage hors-sol, poulaillers, porcheries, bien qu'encore ponctuelle sur le territoire de l'Aisne, devrait devenir un sujet préoccupant. Ce sont des structures préfabriquées, d'une durée de vie limitée, qui semblent s'implanter de manière anarchique, sans soucis architectural et environnemental.



L'IMPACT DES EQUIPEMENTS AGRICOLES Restructuration et modernisation



L'accompagnement des bâtiments agricoles par le végétal



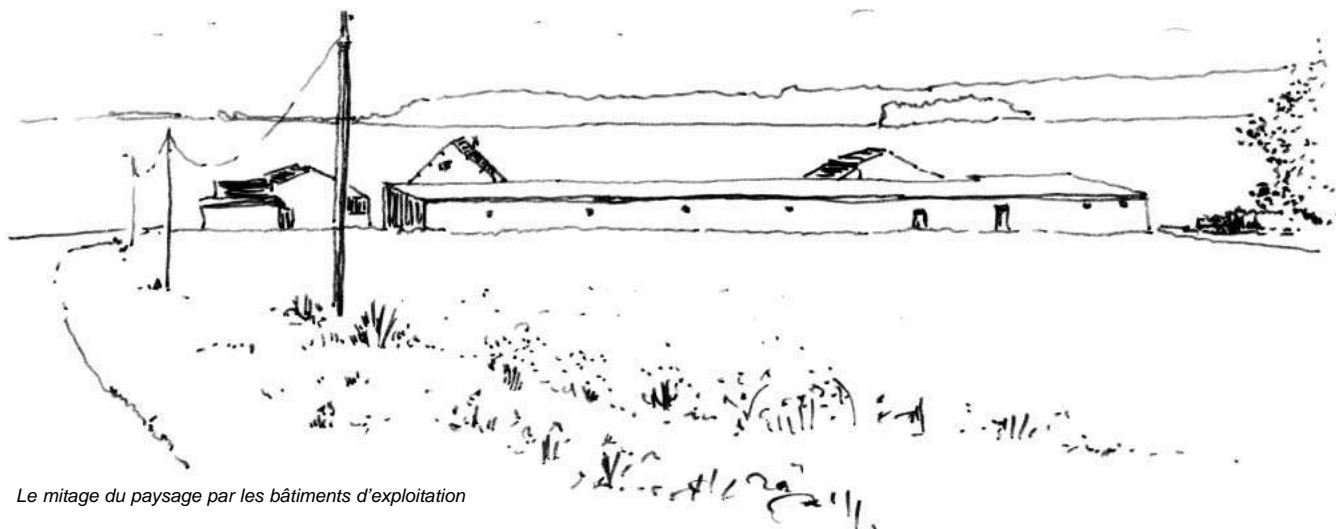
Bâtiment traditionnel d'exploitation en Thiérache



Tentative un peu rigide de camouflage d'un hangar agricole par des peupliers



Bâtiment d'exploitation sur le Chemin des Dames dans le Laonnois



Le mitage du paysage par les bâtiments d'exploitation

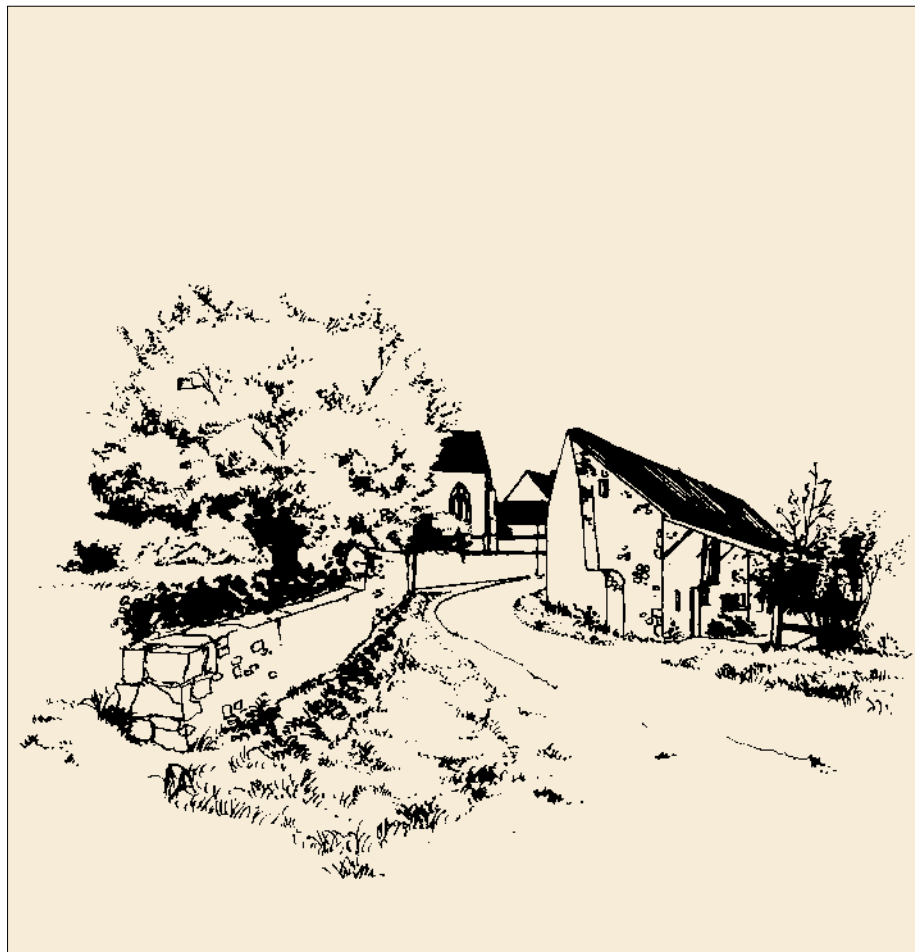


CENTRE ET NORD DE L' AISNE

LA DYNAMIQUE PAYSAGERE

LA TYPOLOGIE DES PHENOMENES

LES PHENOMENES LIES A L'AMENAGEMENT URBAIN



LE DEVELOPPEMENT DES DECHETS

Les nouveaux visages de l'assainissement

Les causes du phénomène

Le département de l'Aisne, comme tous les départements ruraux, est particulièrement en retard en ce qui concerne l'assainissement et particulièrement l'épuration des eaux usées. Le tableau traditionnel de l'épuration est celui d'installations désuètes, peu attractives et que l'on essaie de cacher ou au moins de mettre à l'écart des sites urbains. Sous l'effet de la législation (directives européennes), qui impose à toutes les communes de se doter d'un système d'épuration.



Station de lagunage de Parfondru

La description du phénomène

Ce tableau est en train de changer rapidement, dans deux directions :

-la station d'épuration s'affiche ; les nouvelles stations d'épuration sont des dispositifs modernes, où la présentation des bâtiments est un souci important, et où des possibilités d'animations pédagogiques sont prévues, aussi bien parce que l'environnement est à la mode que parce que l'épuration coûte cher et qu'il faut en justifier le prix, donc faire un effort de communication. Ce type d'installation est surtout réservé aux agglomérations importantes (plus de 1000 habitants).

-la station d'épuration se cache ; les petites communes rurales n'ont pas les moyens d'investir dans une installation classique. Ces dernières années ont vu de nombreuses communes, sous les conseils de la DDAF, investir dans des systèmes d'épuration par lagunage. Les petites communes n'ont pas de gros moyens, mais elles ont de l'espace, ce qui est nécessaire puisque les superficies sont assez importantes (plusieurs hectares à plusieurs dizaines d'hectares). Ces espaces vont, à notre avis et d'après les premières expériences, se trouver en des lieux éloignés des agglomérations et de préférence cachés par la végétation spontanée.



décharge près d'Anizy

Les conséquences sur le paysage

Les déchetteries

Le traitement des déchets suit une évolution parallèle à celle de l'assainissement. La loi de 1992 veut prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets. Les communes, ou structures intercommunales, doivent repenser, selon les nouvelles normes, leur mode de collecte et de stockage : le tri sélectif devient fréquent dans les politiques locales. Les législations, de plus en plus contraignantes, imposent et n'ont que des déchets ultimes (ayant été triés) à l'horizon 2005. Les décharges sauvages et le tout à la décharge devraient disparaître pour laisser la place aux déchetteries, éléments qui reviendront souvent dans le paysage.

Les stations d'épuration

La station d'épuration va devenir un élément récurrent du paysage, comme l'église ou le château d'eau. Selon le type de station, station classique ou station de lagunage, la présence dans le paysage ne sera pas la même et cette présence va elle-même être variable selon l'entité, comme il en est de même pour tous les éléments architecturaux, plus visibles dans les grandes plaines ou les larges vallées à fond plat, plus discrets dans les reliefs contrastés du Laonnois ou de Thiérache.

Nouvelle station de Laon



L'IMPACT DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE LA PUBLICITE Vers une maîtrise de la signalétique



La publicité, partie intégrante de la ville moderne a le pouvoir contradictoire de déstructurer n'importe quel espace quand sa prolifération est anarchique, livrée à la seule loi du commerce.

Le paysage ne peut pas rivaliser avec la publicité conçue précisément pour capter toutes les attentions. Il n'existe trop souvent aucun dialogue entre le support, le motif et le contexte de l'annonce publicitaire. De cet antagonisme naît la polémique qui semble opposer résolument publicité et qualité du cadre de vie. C'est oublier que ce mode de communication offre de très larges ressources artistiques qui ont le pouvoir de qualifier l'espace. Le fourmillement, la surabondance sont bénéfiques quand il n'y a pas d'agressivité mercantile.

L'anarchie publicitaire est l'emblème de l'abandon d'un espace par la ville aux commerces selon le mécanisme de la friche.

Autre problématique, autre échelle mais même volonté de communication, la signalétique "touristique" rivalise moins avec son milieu d'insertion. En adoptant une conception proche de la signalétique routière, les panneaux de valorisation ont su se fondre dans le paysage banalisé de la route. Cela au détriment de leur vocation première : ouvrir des appétits de découverte.



Les causes du phénomène

Le phénomène de surdensité publicitaire touche en priorité les pôles urbains majeurs. En zone rurale, l'oeil, loin des zones de consommation, est sollicité de façon plus sporadique avec des objectifs très différents.

Avec le développement des zones commerciales et le perfectionnement des stratégies de vente, ont fleuri les panneaux, affiches et autres enseignes.

En marge de la publicité commerciale, se développe une signalétique "officielle" à vocation touristique ou culturelle. Ce mode de communication concerne aussi bien la valorisation d'un patrimoine urbain, paysager ou monumental (création de cheminements thématiques...) que la volonté d'affirmation d'une appartenance à une communauté de communes ou tout autre élément distinctif. En général cette initiative est prise à l'instigation d'un organisme exécutif, d'un service administratif ou d'une collectivité publique. Ce phénomène est notamment porté par une demande récente en matière de tourisme "vert" et la volonté, à des échelles variées, de promouvoir un patrimoine local ou pour le moins une singularité.

Aux registres commercial et culturel s'ajoute le registre festif qui motive un affichage massif, sauvage et localisé pour informer de manifestations, généralement communales, toujours plus nombreuses.



La description du phénomène

Une réglementation stricte régit l'emplacement, le format des panneaux informatifs et publicitaires. Pourtant les polémiques persistent sur l'effet dévalorisant des équipements d'affichage.

La ségrégation spatiale entre la ville ancienne, autrement dit la "ville noble", et la périphérie chaotique a abouti à une insertion double des supports publicitaires. Le noyau urbain, sanctuaire patrimonial, n'admet qu'une intrusion parcimonieuse des panneaux commerciaux, car la trivialité du commerce de masse risquerait de compromettre son intégrité.

L'IMPACT DE LA SIGNALÉTIQUE ET DE LA PUBLICITE Vers une maîtrise de la signalétique

Par contre l'interface, la périphérie, semble le seul espace susceptible de supporter la surabondance d'annonces, pour cause, puisque là est relégué le grand commerce, avide de réclames. On préserve l'héritage urbain au détriment de la ville du présent dont la vocation est définitivement fonctionnelle.

Les supports spécialisés isolés ou plaqués sur des bâtiments accueillent indifféremment les mêmes réclames sans souci particulier d'adaptation au contexte. Bien sûr, plus les axes routiers sont empruntés, plus s'exerce la surenchère.

La prolifération anarchique de la publicité, tant en milieu urbain que rural, est un fait réel qui contribue au discrédit de ce mode de communication puisque 30% (moyenne nationale) des implantations de panneaux s'opèrent de manière illégale.

Si la publicité commerciale n'a plus les moyens de personnaliser son message, en revanche la signalétique institutionnelle prend le parti ferme de la distinction. Distinction qui passe par la forme autant que par le fond : on vante une richesse locale par un graphisme, des repères (logos...) originaux. D'où la création d'un répertoire vaste qui change à chaque échelon de la hiérarchie des collectivités territoriales.



Enseignes publicitaires près de Laon



Quelques exemples d'enseignes bien adaptées, à la fois originales et discrètes



La localisation du phénomène

Concernant les affichages commerciaux les villes disposant de commerces à grandes surfaces sont évidemment les plus touchées par le phénomène. La densité des panneaux diminue avec l'éloignement des sites commerciaux et avec la faible fréquentation des axes de communication.

Les zones les plus rurales connaissent une publicité à petite échelle pour des commerces locaux. Les quelques grands affichages visent généralement le monde agricole.

La signalétique locale de valorisation connaît une répartition homogène sur le périmètre d'étude avec une présence plus évidente dans les secteurs à fort potentiel culturel ou de loisir (Laonnois, forêt de St Gobain...). Les axes autoroutiers, de nationales et de départementales ainsi que tous les réseaux de randonnées sont les cibles principales de positionnement.

Les propositions

- Appliquer la réglementation (loi de Février 1995) en vigueur et réprimer les infractions,
- Lancer des programmes locaux de réglementation en matière de publicité en utilisant le POS comme référent si possible,
- Favoriser le développement des enseignes personnalisées en milieu urbain,
- Harmoniser la forme de la signalétique en fonction des thèmes à valoriser,
- Considérer signalétique et publicité comme autant d'éléments structurant et valorisant l'espace.



LA DEGRADATION DU PAYSAGE PAR LES ZONES D'ACTIVITE



L'usine à gaz de Laon construite en 1845. Dès cette époque, le développement industriel qui s'amorce bouleverse certaines perspectives visuelles aux abords des grandes villes.

*Photo extraite de «Laon, Belle Ile en Terre»
Inventaire général des monuments et des
richesses artistiques de la France,
Cahiers du Patrimoine*

La réalisation de zones d'activités se traduit dans le paysage par un bouleversement de l'espace, par des modifications d'ordre esthétique et accentue la banalisation des entrées de villes.

Les zones d'activités occupent de vastes territoires. Les bâtiments qui viennent s'y greffer conforte l'effet de surdimensionnement par leur volumétrie imposante. Leur édification offre de nouvelles perspectives qui risquent de déstructurer le paysage urbain et de perturber la lisibilité urbaine.

Par leur disposition incohérente et leur architecture, les bâtiments industriels et autres enlaidissent la périphérie des villes et des bourgs importants.

En outre, l'homogénéité qui caractérise l'architecture des bâtiments et le traitement des abords banalisent les entrées de villes et portent atteinte à leur identité. La ressemblance instaure une monotonie paysagère.

La zone commerciale d'Ardon, près de Laon



Les causes du phénomène

Les zones d'activités se sont développées, à partir des années 80, dans un contexte de crise économique. Face à la montée du chômage, les collectivités locales ont mené une politique de développement visant à inciter les entreprises à s'installer sur leur territoire. Les espaces économiques aménagés ont donné naissance à une première génération de zones d'activités. Mais l'urgence économique a conduit les pouvoirs publics à multiplier ce type d'aménagements sans se soucier de la logique urbaine et paysagère du site d'implantation. En effet, ces installations se sont réalisées au gré des opportunités foncières, témoignant de la maîtrise insuffisante du développement urbain.

La description du phénomène

Au cours de la décennie 80, les collectivités locales se sont engagées dans une démarche de développement économique, qui s'est traduite par une augmentation sensible des zones d'activités.

La multiplication de ces espaces économiques a entraîné une mutation violente et irréversible du paysage périurbain. En effet, la périphérie des agglomérations urbaines a été élue comme lieu privilégié d'implantation des zones d'activité. Ces dernières sont venues coiffer les extensions de l'habitat qui, durant les vingt années précédentes, avaient déjà bouleversé la silhouette urbaine.

La proximité de voies de communications constitue un autre critère de localisation d'un espace économique. Leurs fonctions de productions et d'échanges poussent les zones d'activités à choisir, comme point d'ancrage, les noeuds routiers et autoroutiers.

Le mode d'implantation de cette première génération d'espaces économiques détermine une incohérence urbaine, fruit de l'absence d'étude de site. Ces greffons ont été édifiés en continuité du tissu aggloméré sans qu'aucune liaison n'ait été établie entre eux. Cette juxtaposition maladroitement accentue la déstructuration urbaine engagée, auparavant, par l'extension du bâti. La couronne urbaine apparaît de plus en plus étrangère à l'ambiance originelle du site.

Cette incohérence urbaine se lit dans la confusion d'ensemble qui caractérise les zones d'activités.

Plus qu'à une logique de site, l'installation des entreprises répond à une logique foncière. Elles se sont implantées, au coup par coup, là où l'offre de terrain était la plus intéressante. C'est ainsi que certains espaces économiques ne sont occupés que partiellement, instaurant une urbanisation décousue, donc déstructurée.

LA DEGRADATION DU PAYSAGE PAR LES ZONES D'ACTIVITE



Les ambiances des espaces internes des zones d'activités

Les bâtiments industriels ou commerciaux, leurs aménagements annexes et le mobilier participent à cette confusion générale. La volumétrie importante des bâtiments constitue un premier handicap à leur insertion dans le site. Le plus souvent, la couleur et les types de matériaux choisis pour leur construction ne sont pas de nature à faciliter leur intégration. De même, les premières aires de stationnement et les cheminements piétons n'ont pas fait l'objet d'un traitement spécifique. Ils correspondaient à des espaces minéralisés, cantonnés à un rôle strictement fonctionnel.

Enfin, la desserte interne à la zone d'activité a pu choquer par son absence de lisibilité. Aucune hiérarchie visuelle n'existait entre les voies principales et les accès secondaires débouchant sur les espaces privés.

Ainsi, la première génération de zones d'activités se résume à un découpage de l'espace. Il est évident que la dimension humaine a été bafouée au profit d'une finalité fonctionnelle. Pourtant, les deux ne sont pas incompatibles et l'évolution récente témoigne de la volonté de corriger ces imperfections en essayant d'améliorer le cadre paysager des zones d'activité. La réglementation actuelle, en vigueur depuis la loi Barnier du 2 février 1995, oblige, désormais, les différents acteurs du développement économique à se soucier davantage de l'intégration des zones d'activité. Cette démarche s'inscrit dans un «plan d'action pour le paysage» qui affirme l'importance du paysage dans la politique de développement local.



Localisation du phénomène Les zones d'activités ont fleuri en périphérie des villes mais aussi des bourgs les plus importants. En terme de superficie, les plus grands espaces aménagés se situent dans les bassins d'emploi de Laon, de Chauny et de St-Quentin. Quant aux espaces économiques disponibles, le bassin d'emploi de Chauny détient le plus important potentiel.

Propositions La teneur de la législation actuelle (loi Barnier du 2 février 95, sus-visée) souligne la volonté d'améliorer le cadre de vie. Les zones d'activités ne peuvent plus se limiter à un rôle fonctionnel; désormais, leur aménagement nécessite une réflexion préalable destinée à faire entrer en communion l'espace économique et, d'une part, le milieu qui l'entoure et, d'autre part, les personnes qui y travaillent et qui le visitent. Pour que l'intention des textes ne reste pas lettre morte, il convient de mener une action de sensibilisation auprès des différents acteurs du développement économique : les responsables locaux, les aménageurs et les entrepreneurs. Cette action soulignera l'enjeu paysager que revêt le choix du lieu d'implantation de la zone d'activité et l'objectif final de créer un aménagement respectueux de l'histoire du site, de son architecture, du fonctionnement urbain, du paysage et des hommes.



Les exigences fonctionnelles des bâtiments d'activités implique la mise en oeuvre de volumes et de surfaces sans commune mesure avec la plupart des constructions d'un groupement urbain. En milieu rural, comme c'est le cas sur ces deux photos, leur impact dans le paysage est décuplé. D'où la nécessité de veiller d'une manière plus soutenue à l'aspect architectural des bâtiments et à l'aménagement paysager des abords. Des études d'impact devraient systématiquement être menées.



LES FRICHES INDUSTRIELLES



Laon, friche SNCF

Les friches industrielles symbolisent le déclin économique. Outre l'impact négatif sur le dynamisme économique du territoire concerné, elles contribuent à la dégradation du paysage.

Ces bâtiments vides, ces terrains délaissés ont un impact encore plus fort lorsque leur entretien fait défaut. Les bâtiments menaçant de tomber en ruine, la végétation gagnant le site sont autant d'images négatives dans le paysage.

Si les friches les plus grandes, en terme de superficie, marquent de façon incontournable le paysage, il ne faut pas négliger l'impact des friches de faible taille. Ces dernières aggravent le mitage du paysage.

Enfin, il arrive que certaines friches, en particulier les friches militaires, abritent des bâtiments qui présentent un intérêt architectural. Leur abandon correspond à une atteinte au patrimoine culturel local.



friche militaire à laon

Les causes du phénomène

Les friches industrielles sont le résultat des mutations économiques qui ont affecté le Département de l'Aisne. Les activités traditionnelles qui forgeaient l'image du Département (le textile, la métallurgie, la mécanique, la chimie...) sont entrées en déclin, laissant à l'abandon des terrains et des bâtiments.

Plus récemment, les restructurations de l'armée, notamment le Plan Armée 2000, ont porté un coup à cette ancestrale activité qui a marqué maintes parties du Département.

Description du phénomène

La friche industrielle désigne « tout espace anciennement utilisé par des activités, désormais vacant, voire largement sous-utilisé, et dégradé à tel point qu'il nécessite un réaménagement avant toute nouvelle utilisation ».

Cette définition extraite du recensement annuel des friches industrielles effectué par les services de la DDE de l'Aisne est complète : elle arrête les causes de l'état d'abandon (les mutations économiques) ; elle souligne indirectement les effets néfastes que les friches industrielles génèrent sur le dynamisme économique et sur le paysage ; enfin, cette définition soulève la problématique du traitement des friches.

Les friches se caractérisent par leur grande diversité. Selon l'activité antérieurement développée sur le site devenu friche, la taille et l'état de l'espace abandonné se différencient. Par exemple, la crise du textile à Saint-Quentin a été marquée par la fermeture des petits ateliers de tissage, créant des friches industrielles de faible taille. Inversement, les restructurations militaires ont laissé de vastes terrains abandonnés. D'une manière générale, les friches ont une faible superficie. La majorité d'entre elles n'atteint pas les 10 hectares. Cependant, les friches les plus importantes, en terme de superficie, se localisent dans l'aire de l'étude, or, ce sont elles qui ont un impact paysager le plus fort.

Les friches se différencient également par leur surface construite. Rapportée à la superficie de la friche, l'emprise au sol des bâtiments est la plus faible pour les friches SNCF et, inversement, la plus forte pour les friches agro-industrielles (sucrierie...)

LES FRICHES INDUSTRIELLES



Enfin, les friches se distinguent par leur localisation par rapport au tissu urbanisé. Le Département de l'Aisne détient un nombre important de friches en milieu urbain. D'ailleurs, la ville de Saint-Quentin ne compte que des friches industrielles urbaines. Les autres friches se répartissent sur les

zones rurales et en périphérie des agglomérations urbaines.

Le devenir de ces friches constitue un réel enjeu. Leur réaménagement passe par une intervention lourde tant financièrement que techniquement. Son coût élevé explique le maintien de la plupart d'entre elles.

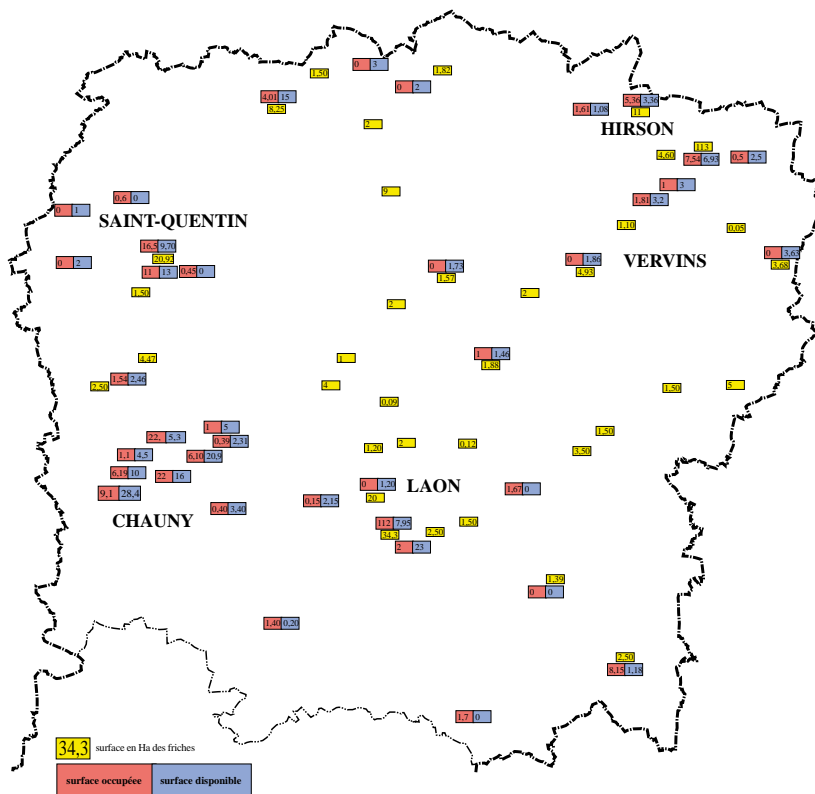
Localisation du phénomène

L'ampleur du phénomène dans le Département est aujourd'hui quantifié grâce au recensement de la DDE. Le Nord (bassins d'emplois de Saint-Quentin et de Vervins) et le Centre (bassins d'emplois de Chauny et de Laon) du Département sont les plus touchés. Les friches recensées sont issues de secteurs d'activités variés. Saint-Quentin regroupe essentiellement des friches textiles ; la Thiérache concentre des friches SNCF ; quant aux friches de Laonnois et du Chaunois, elles recouvrent plusieurs types d'activités : friches SNCF et agro-industrielles pour le premier ; friches militaires et industrielles pour le second.



friche militaire

carte de localisation des friches par secteurs d'activités
source : dernier recensement DDE



Les propositions

- Le recensement DDE constitue un point de départ à la reconversion. Il permet de localiser les zones où le phénomène est le plus sensible. Ce recensement devrait être complété par un document qui préciserait, pour chacun des sites les contraintes liées au réaménagement. Les friches industrielles qui présentent un potentiel de reconversion seraient identifiées (axe structurant à proximité ; état de la friche).
- Une mise au point des aides en faveur de leur réaménagement pourrait être synthétisée dans un document.
- Une action préventive pourrait consister à assister davantage les entreprises afin d'aider celles qui présentent des signes flagrants de difficultés économiques et de contrer, ainsi, sa fermeture.

LA MAITRISE INSUFFISANTE DES EXTENSIONS URBAINES

Entrées de villes et villages, zones d'habitat

Par le positionnement et l'architecture des nouvelles constructions, la trame urbaine est devenue incohérente.

Cherchant à s'isoler, les citadins créent un habitat plus ou moins dispersé qui contribue à miter le paysage.



A cette distension du bâti s'ajoute une enclosure systématique qui conforte la confusion générale.



Surtout, l'extension de l'urbanisation suit, le plus souvent, l'axe structurant majeur du village.

Celui-ci s'étire et, à terme, cette progression linéaire peut entraîner une conurbation avec l'agglomération voisine.

Une entrée de village où le végétal et le minéral s'associent de façon simple et naturelle.



Les causes du phénomène

Le succès rencontré par les villages proches d'un pôle urbain correspond au souhait des citadins d'améliorer leur qualité de vie en s'éloignant des villes polluées et bruyantes. Il s'explique également par la différence du prix du foncier.

Cette volonté d'un retour à la nature a été encouragée par le développement de la motorisation des ménages. Aux yeux des citadins en mal de verdure, la «rurbanisation» est apparue comme une véritable panacée.

Description du phénomène

La reconquête des zones rurales a commencé à être sensible à partir du milieu des années 70 et s'est développée au cours de la décennie 80.

Dans un premier temps, les habitants des villes les plus importantes ont eu tendance à quitter les centres urbains pour s'installer en périphérie de l'agglomération. Ce mouvement s'est ensuite propagé aux villages périphériques dotés d'un axe structurant, permettant une liaison rapide avec le pôle urbain.

Ces nouveaux ruraux ont choisi la campagne comme lieu résidentiel mais ils n'y travaillent pas. Ils continuent d'exercer leur activité professionnelle en ville. Leurs goûts et leurs attentes sont en rupture avec ceux des villageois d'origine. Ils ont gardé leurs habitudes de citadins et aspirent au même confort.



Cet état d'esprit se lit dans la forme que prennent les nouvelles habitations construites à leur demande.

Ils reproduisent les mêmes types de constructions qui occupent la périphérie immédiate des villes.



Par ailleurs, le développement urbain ne respecte pas la logique d'urbanisation d'origine.

En effet, les nouvelles constructions s'implantent, le plus souvent, de part et d'autre de l'axe routier principal, instaurant une urbanisation linéaire.

LA MAITRISE INSUFFISANTE DES EXTENSIONS URBAINES Entrées de villes et villages, zones d'habitat

Les risques liés au phénomène

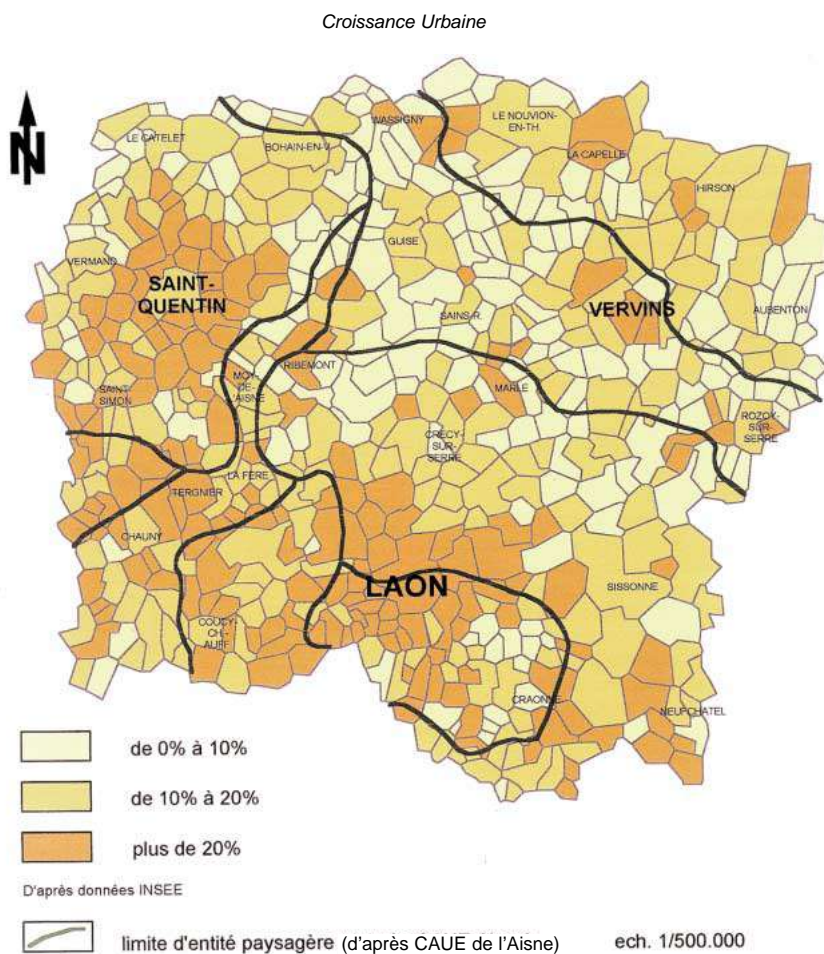
La rurbanisation constitue une atteinte au dynamisme villageois. Elle fait peser le risque de voir le village se transformer en une «cité dortoir», c'est à dire, une zone résidentielle.

Si les nouvelles constructions sont en rupture avec le caractère villageois, le succès qu'elles rencontrent doit nous interpeller. Cette transposition d'un habitat de citadins dans un milieu rural est de nature à rendre peu lisible la distinction entre ville et campagne.

La localisation du phénomène

Les villages qui ont connu une extension urbaine au cours des vingt dernières années sont ceux qui se situent à proximité d'un pôle urbain. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ce pôle, le phénomène se ressent moins.

Les villages concernés se positionnent en périphérie de Saint-Quentin, de Laon et de Reims. A noter, également, que la proximité d'un axe structurant est de nature à encourager la rurbanisation.



Enfin, les constructions récentes tranchent, par leurs matériaux, leurs volumes et leurs couleurs, avec le bâti traditionnel. On assiste donc à une déstructuration de l'urbanisation villageoise. Les constructions récentes modifient la frange urbaine du village...



... et en ne parvenant pas à s'intégrer au noyau urbain ancien, elles fragilisent le caractère villageois.



L'urbanisation des villages se calque de plus en plus sur celle des villes. Cet état de fait risque de rendre moins lisible la distinction entre la ville et la campagne.

Les propositions

- mener des actions de sensibilisation soutenues auprès du public mais aussi auprès des collectivités.
- encourager la recherche de la qualité dans les objectifs des documents d'urbanisme.
- promouvoir la mise en oeuvre de plans de développement cohérents, notamment par une réorientation des modalités d'attribution des aides publiques.

LA BANALISATION DE L'ESPACE URBAIN



Le terme de banalisation souligne à lui seul l'impact paysager négatif du phénomène.

Un aménagement banalisé est un aménagement qui ne présente aucun attrait, aucun intérêt particulier. Il tire ce caractère commun de la répétition dont il est l'objet.

Cette répétition est d'autant plus fâcheuse qu'elle concerne des sites variés. Les aménagements standardisés sont réalisés sans se soucier des différentes composantes urbanistiques, architecturales et végétales de l'espace public. Ils ne répondent pas non plus à une logique liée à l'histoire, à l'identité ou à la symbolique du site.

Trop souvent greffé sur des sites variés, l'aménagement est dépourvu de liens avec le milieu et crée une rupture paysagère.

Par ailleurs, tout aménagement suppose l'existence d'une étude préalable portant, notamment, sur les aspirations des habitants. Lorsqu'elle fait défaut, l'aménagement risque d'être délaissé par la population. Cet espace conçu pour devenir un pôle animé contribue, en fait, par sa non fréquentation, à accentuer le caractère vide et peu attractif de la commune. La vue se focalise vers ce lieu dépourvu d'animation et de vie. En outre, s'il n'est pas entretenu, il se dégrade et devient très vite un point noir dans le paysage urbain.



Enfin, on peut déplorer que la volonté d'embellir l'espace urbain se concentre sur les coeurs de bourgs et qu'elle n'atteigne pas la périphérie. Les entrées de villes sont enlaidies par les zones d'activités. La première image que nous offrent ces communes est dévalorisante.

Les causes du phénomène

Au début du siècle, l'aménagement de l'espace public était le fruit d'un travail artisanal. Après la seconde guerre mondiale, devant l'urgence de reloger la population, les techniques de constructions se sont industrialisées. Le passage d'une production artisanale à une production industrielle est le point de départ de la standardisation de l'espace public. Outre la rapidité, l'industrialisation a permis de limiter les coûts des constructions. Les économies qu'elle génère ont incité à l'appliquer à d'autres types d'aménagements. C'est ainsi que le mobilier urbain qui occupe l'espace public a également été produit en série.

Autre explication, l'aménagement de l'espace public urbain se réalise souvent en fonction de la «mode urbaine» du moment, influencée, notamment, par l'acquisition de subventions. Il est fréquent de trouver à la base de ce type d'aménagement le souhait d'une commune d'obtenir la réplique parfaite du dernier aménagement de telle autre. L'implantation de certains équipements de loisirs comme les salles polyvalentes mais aussi les terrains de basket ou de football est à ce titre très révélateur.



Les aspects de la banalisation

Le phénomène de banalisation de l'espace public urbain fait référence aux aménagements que l'on retrouve presque systématiquement dans toutes les agglomérations urbaines.

Cette banalisation touche les coeurs de bourgs et leur périphérie. Selon leur localisation, elle prend des formes variées et des degrés divers.

Les coeurs de bourgs font l'objet d'une attention toute particulière en matière d'aménagement. Ils constituent de plus en plus la carte de visite de la commune, l'image que cette dernière veut faire véhiculer. Malheureusement, cette intention honorable n'aboutit que très rarement à des projets qui prennent en considération les particularismes locaux. En effet, les aménagements des centres-bourgs présentent quelques schémas stéréotypés

Les matériaux de revêtement du sol choisis, notamment, pour la conception des places et des zones piétonnes frappent par leur similitude d'une commune à une autre. Leur sélection résulte de la consultation d'un catalogue plus que d'une étude de site. Par ailleurs, depuis l'apparition de l'automobile, les places sont le plus souvent aménagées en zones de parkings. Elles ont progressivement abandonné leur vocation ancestrale de lieu symbolique destiné aux échanges et aux rencontres des habitants.

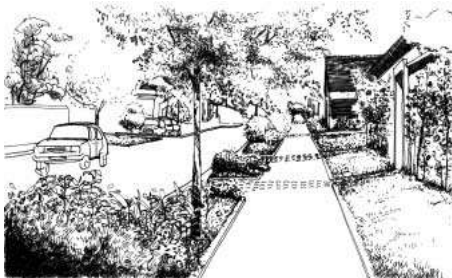
LA BANALISATION DE L'ESPACE URBAIN

On peut également déplorer l'absence d'originalité dans le choix du positionnement et de la variété des essences et des fleurs qui agrémentent l'espace public. Il s'agit de marquer, par un embellissement floral, les zones urbaines clés : entrées de villes, places, monuments, hôtel de ville... Souvent leur implantation est fonction du goût du moment (fleurissement des ronds-points ou des candélabres...)

La banalisation de l'espace public résulte aussi de l'engouement toujours plus vif pour toute une palette de mobilier urbain devenu, aujourd'hui, presque incontournable. Il s'agit du matériel d'éclairage public, des cabines téléphoniques, des bancs, des corbeilles, des panneaux d'affichage, des boîtes aux lettres, des kiosques, des mobiliers de protection des piétons...

La périphérie des agglomérations urbaines est également touchée par ce phénomène de banalisation. Les documents d'urbanisme destinés à réglementer l'utilisation du sol impose un zonage qui, bien que correspondant à une logique indiscutable, contribue à systématiser l'organisation spatiale des communes. L'urbanisation se décline selon un même schéma progressif depuis ses abords jusqu'à son centre. Les zones d'activités, commerciales et artisanales se positionnent aux extrémités de la commune. Elles correspondent à la première forme urbaine. Les constructions récentes individuelles ou regroupées en lots occupent les parcelles suivantes et se poursuivent jusqu'au noyau urbain d'origine. La banalisation ne se limite pas à cette disposition stricte et bien ordonnée. On la retrouve également dans les formes standardisées que prennent les constructions en fonction de leur usage. Les zones commerciales et artisanales se reconnaissent à leurs bâtiments construits en tôle blanche et aux volumes imposants. Des panneaux publicitaires aux couleurs criardes criblent leurs alentours. Les pavillons et leurs abords ne proposent pas également une grande variété visuelle. La réalisation des murs et des toitures s'effectue à partir des mêmes types et couleurs de matériaux : crépi blanc cassé pour la façade et tuiles mécaniques marron pour la toiture. De plus, l'agencement extérieur et intérieur de ces nouvelles constructions est pratiquement toujours identique. Les clôtures ont également un aspect homogène et lorsque leurs propriétaires décident de les végétaliser, le choix se porte malheureusement trop souvent sur une essence importée d'Asie : le thuya...

Au cours de la dernière décennie, les communes ont systématisé leurs équipements de loisirs. Qu'elle est la commune qui n'a pas son terrain de football, de basket ou de boules ? Les plus fortunées ont pu opter pour des équipements plus lourds comme une salle polyvalente. Malheureusement, dans la précipitation, ces équipements sont souvent construits sans qu'une réelle demande émane des usagers. C'est ainsi que de nombreux équipements de loisirs ne sont pas fréquentés. La commune est très vite dépassée par le coût de leur entretien et finit par les laisser se dégrader.



Un traitement possible par le végétal d'espaces en périphérie urbaine

La localisation du phénomène

La banalisation de l'espace public est surtout sensible dans les villes et les bourgs importants du territoire d'étude.

Dans les localités de moindre envergure, l'enveloppe budgétaire n'est généralement pas suffisante pour réaliser des projets ambitieux. Les embellissements sont le fruit des habitants de la commune (fleurissement spontané) et du travail de l'ouvrier communal. Ces aménagements sobres sont à encourager car ils n'altèrent en rien le charme rural.

Les propositions

1- élaborer un guide des spécificités locales en matière de paysage urbain...

Ce document pourrait se présenter sous forme de fiches descriptives qui présenteraient, le plus exhaustivement possible, les particularismes locaux du paysage urbain (espace, couleurs, matériaux, végétation...).

Ce guide devrait connaître une large diffusion. Ses destinataires seraient les particuliers, les décideurs locaux et les aménageurs, c'est à dire, toutes les personnes qui contribuent, à différentes échelles, à l'aménagement du paysage urbain.

Il s'agirait d'inverser le système actuel d'attribution des aides financières. Plutôt que de réaliser des aménagements parce qu'ils sont subventionnés (abribus, salle polyvalente...) il faudrait attribuer des aides aux aménagements qui sont conformes à la logique du guide. Par exemple, pour stopper l'engouement que connaissent les maisons « clé en main », on pourrait imaginer de verser une aide aux particuliers qui décident de restaurer une maison traditionnelle. D'une manière plus générale, l'aménagement d'une place serait subventionné si les matériaux de revêtement de sol et les essences et fleurs choisis correspondent à une réalité locale...

2- associer davantage les habitants aux projets d'aménagements

Il s'agit de veiller à réaliser des aménagements qui répondent aux besoins et usages d'une large part de la population. Le but étant d'éviter que des aménagements lourds financièrement ne soient pas utilisés (équipements de loisirs...)

3- les services compétents en matière de choix de concepteurs devraient veiller à élargir l'éventail des intervenants.

L'ABANDON ET LA DETERIORATION DU BATI



La détérioration de l'architecture porte lourdement préjudice à la qualité des espaces urbains. Ce sont des plaies qui dénoncent l'abandon, la déchéance économique.

Le problème est aggravé le long des axes traversant les agglomérations, qui laissent pour seul souvenir l'image d'un bourg fantôme.

Les villages défigurés par ce fléau s'engouffrent dans un cercle vicieux où les constructions abandonnées, comme autant de têtes de Gorgone, rebutent tout acquéreur éventuel.

Le vieillissement des constructions doit être un enrichissement qui procure à l'architecture une patine qui en accroît la qualité. Malheureusement la pathologie prend parfois le pas sur la patine. La mise en oeuvre de matériaux modernes incompatibles avec les façades anciennes, en plus d'en accélérer la dégradation, en dénature le charme, l'authenticité pour en faire des constructions insignifiantes et endommagées.

Dans certains cas on observe que parallèlement à l'abandon ponctuel ou massif de l'habitat, les constructions neuves continuent de s'ériger en périphérie du noyau urbain comme pour tourner définitivement le dos à l'ensemble de l'habitat ancien, patrimoine déchu.

Le bâti en Thiérache est beaucoup plus qu'ailleurs soumis à une dégradation irréversible



Les causes du phénomène

L'effondrement démographique

Les causes que l'on peut avancer sont différentes selon que le phénomène de vacance et de détérioration des constructions est vaste ou ponctuel.

Lorsque une ville ou un village est frappé par une vacance notoire, il est très probable qu'à la source de cet abandon on constate une forte régression démographique. La perte de population n'est en fait que le corollaire d'une déprise ou d'une mutation économique qui entraîne un exode vers des pôles plus attractifs. En l'occurrence, ce sont essentiellement les bouleversements qui ont touché le monde agricole, celui de l'industrie textile, sidérurgique etc. qui sont à l'origine de la dépopulation de certaines zones du périmètre d'étude. La lente dégradation des bâtiments abandonnés découle évidemment de leur vacance prolongée, qui les amène dans certains cas au stade irrémédiable de ruine.

Les villages déchirés par des axes routiers importants souffrent de ce même mal. La circulation continue et tous les désagréments qu'elle génère finissent par avoir raison des meilleures volontés et les habitants cherchent à se loger dans des zones plus préservées.

La pathologie des matériaux

De façon sporadique on remarque des bâtiments anciens dont le vieillissement semble s'être brutalement accéléré. Il faut invoquer alors des causes plus techniques pour expliquer la dégradation de parements de construction encore en service. Dans les sites urbains, la pollution atmosphérique tient une lourde responsabilité dans la corrosion prématurée des matériaux anciens. Dans les zones rurales, ce sont surtout les interventions hasardeuses des particuliers sur leurs façades qui compromettent la conservation des édifices dans un état acceptable. Citons, à titre d'exemple, l'effet dévastateur qu'ont les enduits plastiques ou ciments sur les murs en pierre tendre, l'usage abusif des peintures sur les parements, l'utilisation de ciment pour le rejointoiement...

La moitié nord du département compte peu de matériaux durs (la pierre bleue, le grès sont les rares exemples de matériaux résistants). La plupart, très tendres, nécessitent un entretien spécifique et permanent pour assurer leur longévité.



L'ABANDON ET LA DETERIORATION DU BATI

La description du phénomène

La détérioration des bâtiments due à une vacance prolongée ou à des mises en oeuvre intempestives revêt des formes différentes.

L'absence de vie dans une habitation génère des dégâts en laissant s'infiltrer une humidité permanente qui vient rapidement à bout des charpentes et attaque les murs par l'intérieur. A l'extérieur la déliquescence des matériaux est accélérée par la prolifération des mousses et autres végétaux qui drainent de grosses quantités d'humidité, gorgeant la couche épigénique des parements jusqu'à la desquamation.

On aboutit aux mêmes dégradations dans les cas d'utilisation d'enduits ou d'hydrofuges imperméables qui piègent les vapeurs d'eau au coeur des pores des pierres et des briques.

Enfin, il faut aborder le vieillissement naturel des matériaux qui se perçoit aisément sur les constructions les plus anciennes. Les pierres tendres du Laonnois, les craies de la Champagne et de la Thiérache des grandes cultures, les torchis enduits de la Thiérache Bocagère et la brique sont des matériaux tendres donc fragiles. Ils demandent un entretien permanent car très sensibles à l'érosion mécanique du vent et de la pluie, l'épiderme ou le calcin est très souvent rongé de manière irrémédiable.



La localisation du phénomène Toutes les entités paysagères sont plus ou moins touchées par le phénomène d'abandon prolongé de l'habitat, ce qui se comprend au vu de l'effondrement démographique qui frappe l'ensemble du département. Les plus touchées sont celles qui ont subi de plein fouet une mutation économique comme la Thiérache et le nord du Vermandois. Le phénomène se prolonge (cf. carte de risque d'abandon) en menaçant ainsi les pôles urbains qui souffrent de la concurrence des villes extra-départementales (Reims, Paris).

Les propositions

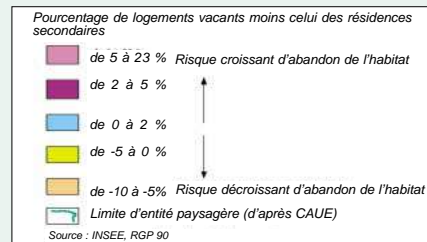
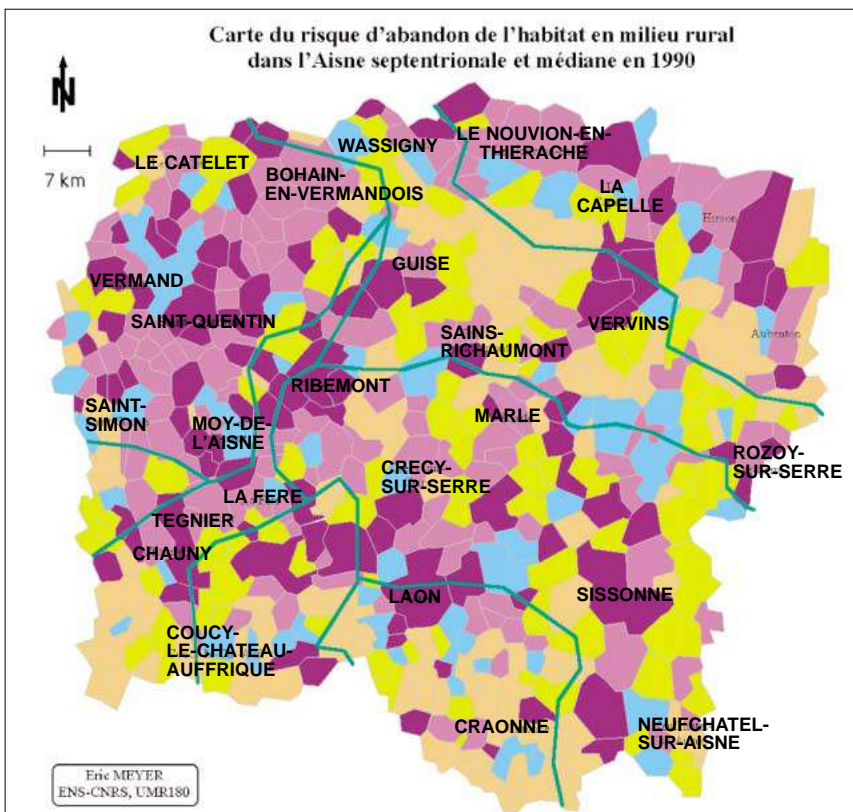
- Lancer, prolonger, généraliser les programmes de subventionnement dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie (Opérations façades par exemple),

- Créer des logements communaux à vocation sociale et touristique.

- Procéder aux arrêtés de péril qui s'imposent pour diminuer les risques dus aux ruines et minimiser le préjudice visuel.

- Trouver des solutions de réutilisation de matériaux pour aider à la résorption des ruines.

- Favoriser la reprise de bâtiments existants plutôt que d'encourager la construction neuve en périphérie de bourg...



LE PETIT PATRIMOINE RURAL *Disparition et regain d'intérêt*



Le lavoir de Merlieux

La richesse d'un paysage tient en grande partie à la capacité des espaces à évoquer une histoire, un passé, l'enracinement d'une culture émergée de la terre. Le petit patrimoine rural est un trait d'union remarquable qui établit un lien fort entre l'activité d'une population et sa terre d'implantation.

Les campagnes font l'objet d'un usage de plus en plus mécanisé; l'homme n'est présent que par les traces que laissent ses outils dans le paysage. Les petits édifices isolés constituent souvent le seul contre-poids à l'échelle de l'homme aux surfaces cultivées incommensurables, au linéaire infini des axes de communication...

Si la décrépitude qui frappe un certain nombre de ces petites constructions blesse le regard, l'impact véritable est plus profond. Il touche à l'identité de l'agglomération, en la privant d'une partie de ses racines rurales et de son pittoresque.

Ce patrimoine même modeste contribue à structurer un bourg car sa seule présence qualifie les espaces : une fontaine affirme le centre-bourg, un lavoir marque la périphérie, un calvaire annonce un village.



Les causes du phénomène

Des équipements obsolètes

Le plus grand tort des petits édifices ruraux est d'être tombé en désuétude. Ce revirement d'intérêt, après plusieurs décennies de service, est à imputer à la modernisation des foyers, au net recul des pratiques religieuses, aux mutations du monde agricole et au désintérêt qui frappe les pratiques communautaires d'autrefois.

Autant de paramètres qui expliquent la négligence dans l'entretien des équipements de la vie quotidienne comme les lavoirs, les fontaines, pompes à eau, les fours à pain... Ces petites constructions, lorsqu'elles sont implantées en périphérie du village, ont pu lentement se dégrader sans que le cœur du bourg soit disgracié par ces ruines en devenir. Mais un grand nombre d'entre elles, situées à proximité des habitations, ont été démolies car leur inutilité et leur mauvais état posaient un problème esthétique et de sécurité.

Les petits édifices religieux ont eux aussi pâti de la modernisation de la société. À proximité des chemins ruraux et des routes, ils ont été victimes des élargissements de chaussées avec le développement du trafic automobile. L'abandon des pratiques religieuses qu'ils abritaient n'a rien fait pour motiver une campagne de conservation.

Les calvaires, croix de chemins, etc. s'accompagnent généralement d'un traitement végétal spécifique. Un bouquet de tilleul, de marronniers entoure souvent ces petits édifices. Les arbres trop vieux ou malades ne sont pas toujours remplacés ou le sont par des essences exotiques, ce qui retire une grande partie du rôle de repère que peuvent avoir ces ensembles.

Les installations à usage agricole, tels les mares, gués, abreuvoirs... ont grandement souffert de la modernisation des élevages. Jugés encombrants et inutiles, ils ont en grande part été démolis, ou ont trouvé de nouveaux usages plus ou moins dérisoires.



Le lavoir de Crépy

LE PETIT PATRIMOINE RURAL

Disparition et regain d'intérêt

Les formes de la dégradation

Pour les édifices couverts, les dégâts commencent avec l'affaiblissement de la charpente. Les matériaux de couverture demandent un entretien et une réfection régulière: lorsque les réparations de bases ne sont pas entreprises les infiltrations d'eau finissent par atteindre les éléments de charpente. Le bois pourrit et bientôt c'est la stabilité de l'ensemble de la charpente qui est compromise. Une fois les murs à découvert, le processus de ruine s'engage avec la prolifération des végétaux qui désolidarisent les matériaux constitutifs en favorisant la pénétration des eaux pluviales.

Concernant les édifices de moindre importance, les dégâts sont moins irréversibles; il s'agit, en général, de la naissance et du développement d'une friche végétale noyant les éléments isolés, et de la prolifération de mousse et lichen sur les parements.

Les installations destinées à recevoir de l'eau, faute de curage, finissent par se tarir, l'eau croupit, s'envase. A terme, la terre et les végétaux comblent mares et abreuvoirs.

Certains ont compris l'importance de ce patrimoine dans le cas, notamment, d'une valorisation touristique. Des mesures de sauvetage sont alors entreprises par de bonnes volontés. Comme l'usage originel ne se justifie plus, il y a la plupart du temps reconversion en espace de loisir. Cette revalorisation ne se fait pas toujours avec les moyens nécessaires et le "bricolage", tant en matière architecturale qu'en ce qui touche à la végétalisation, peut ne pas aboutir à un résultat heureux.

De petits édifices votifs ponctuent le paysage, attestant la vocation de Liesse à accueillir des pèlerinages



La localisation du phénomène

Encore une fois, le phénomène n'est pas inhérent à une entité, on l'observe dans toutes les régions de la zone d'étude. Cependant, les villages dont le potentiel touristique est exploité (les villages vignerons du Laonnois par exemple) ont su conserver la myriade de ces petites édifices qui participent au pittoresque et à l'authenticité des agglomérations rurales.

Les propositions

- Établir un inventaire du patrimoine existant
- Encouragement financier à l'échelle du département et de l'intercommunalité en vue d'une restauration et d'une valorisation
- Motiver des chantiers écoles ou chantier de réinsertion
- Trouver de nouvelles vocations aux édifices (halte pédestre, exposition plein-air...)
- Créer des cheminements touristiques sur le thème du petit patrimoine rural



LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les aménagements routiers



A26, au-dessus de l'Oise entre Moy et Brissy



Chivy, passage sous la RN2

Vervins, aménagement routier à l'entrée de la ville



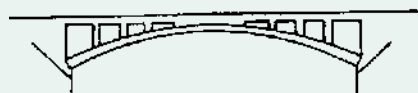
Les causes du phénomène

Depuis le développement massif des transports routiers, tant marchands que particuliers, les axes et les équipements corollaires augmentent et se perfectionnent. Etant donnés les flux toujours croissants du trafic, l'impératif est orienté sur la rentabilité et la performance. Donc tous les équipements anciens, dont le but n'était que de permettre le franchissement d'un obstacle naturel, sont complétés par des dispositifs relativement récents visant à la fluidité de la circulation et la maîtrise des passages d'un axe à un autre.

L'arrivée de l'autoroute, dont la vocation est d'ignorer les obstacles du relief, a modifié profondément les paysages traversés.



Bow-string
(sur la chaussée)



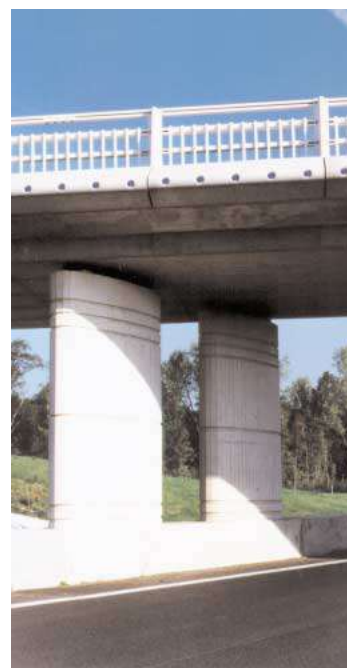
Bow-string
(sous la chaussée)



Bow-string
(intermédiaire)

Les aménagements des bords de route sont de plus en plus pris en considération par les organismes concernés. Il faut concilier la sécurité des automobilistes et la qualité de l'environnement routier. Voilà la raison qui a fondé la décision d'éliminer les alignements d'arbres situés à moins de quatre mètres de la chaussée. Ils seront remplacés soit par un alignement mieux situé, soit par une haie vive.

Ponts, ronds-points, échangeurs sont autant d'équipements qui investissent l'espace. Un effort évident est entrepris pour les intégrer au mieux. L'ambition va parfois plus loin quand ils deviennent support d'expression originale. Le but est alors de faire d'un dispositif fonctionnel un objet d'embellissement, de valorisation de l'espace. Les ronds-points qui s'implantent de plus en plus en sont l'exemple le plus marquant. Chacun d'eux bénéficie d'un aménagement spécifique.



LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES Les aménagements routiers

Les maîtres d'oeuvre sont divers, les ambitions aussi. Selon les impératifs en vigueur dans les services de l'Équipement, les giratoires adoptent tantôt un relief marqué pour limiter la visibilité et ainsi inciter les automobiliste à réduire leur vitesse, tantôt une platitude qui permet d'appréhender d'un coup d'oeil l'ensemble du trafic alentour. Les végétaux tiennent le rôle principal dans ces aménagements, en contrepoint de l'univers minéral de la chaussée.

Les remblais qui encadrent les ponts jouissent du même traitement de faveur. Les ponts eux-mêmes se voient dotés d'une dimension esthétique. Les règles de l'art ne conditionnent plus seulement les formes et matériaux car on attend désormais d'un pont qu'il soit beau. Les architectes et designers prennent de plus en plus une part dans la création de ces objets éminemment techniques.

Les autoroutes se distinguent nettement par l'omniprésence des aménagements. La friche, la végétation spontanée y sont proscrites au bénéfice de la mise en scène qui doit concilier l'infrastructure avec son contexte paysager. Les routes nationales sont plus sommairement et ponctuellement pourvues. Les bas côté sont simplement fauchés, la confrontation avec l'environnement est plus brutale, on passe de l'univers routier qui s'impose à celui de la campagne, transformée en simple support.

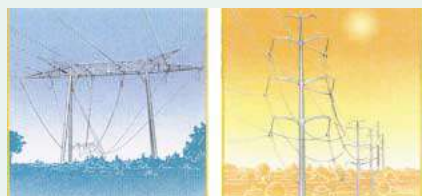
Le phénomène s'exprime plus dans les entités qui sont touchées par une toile de réseau dense et pratiqué en périphérie des agglomérations. Au final, c'est surtout le Vermandois, le Laonnois et le Chaunois qui sont les plus concernés. L'autoroute A26, avant toute voie de passage, n'essaime d'équipements qu'à proximité de Laon et de Saint Quentin. Son insertion est relativement discrète par ailleurs, et ne se laisse percevoir que dans ses abords immédiats.

L'aménagement de giratoires est sans nul doute le phénomène qui s'est le plus développé récemment. Ces équipements routiers sont aussi fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural et les aménagements dont ils font l'objet ne tiennent pas souvent compte de la différence de leur milieu d'implantation.



LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

Les réseaux aériens

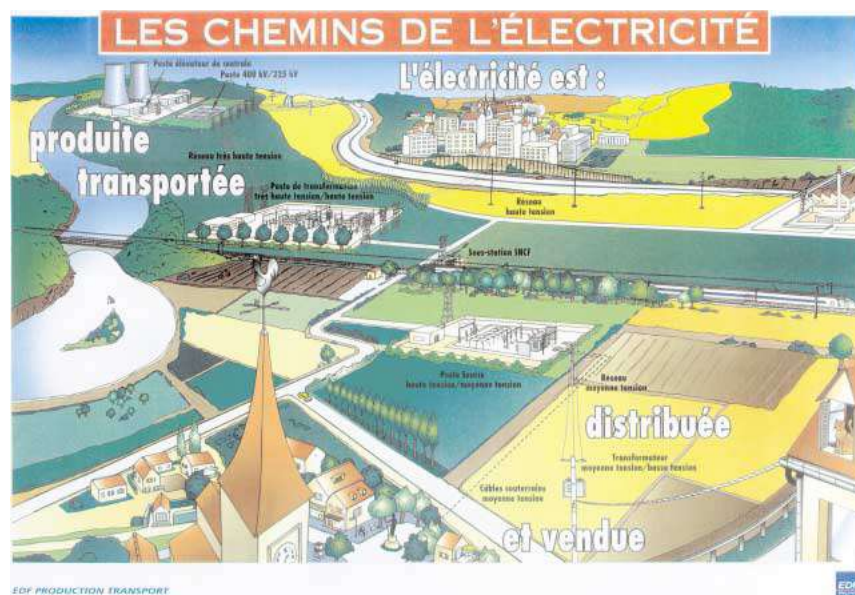


Depuis quelques décennies, le développement des équipements techniques nécessaires au transport d'énergies diverses, a pris un essor considérable, marquant les paysages de superstructures démesurées et de câbles s'étirant jusqu'à l'infini.

Objets insolites d'une rigueur formelle exacerbée, les pylônes de distribution électrique ont un impact très marqué, bien plus que tout autre équipement. Les raisons en sont multiples : répétition de formes identiques à la verticalité prononcée, rigidité des tracés, linéarité d'un réseau de câblage perçu comme une cicatrice dans le ciel.

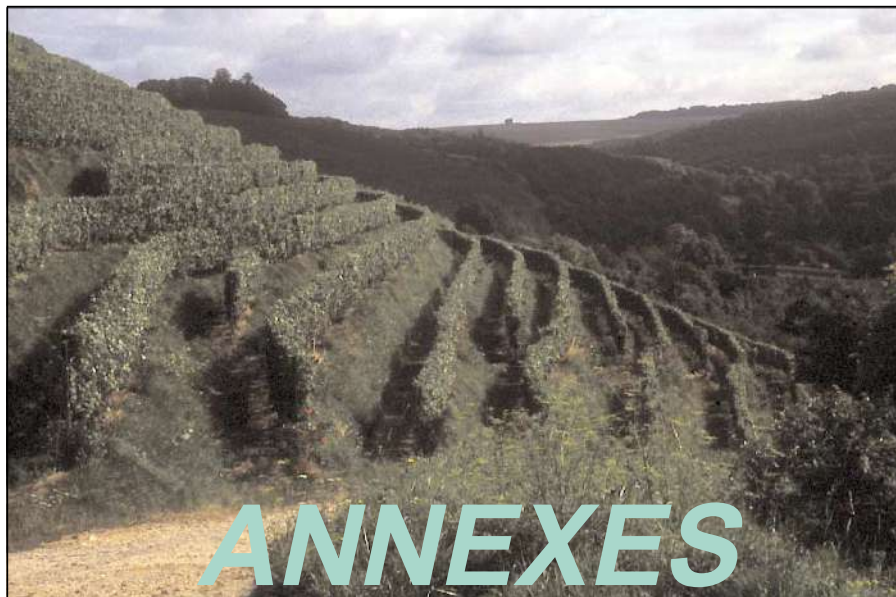
Les types de paysage ainsi traversés, s'accommodent différemment du passage de ces réseaux aériens. Dans les paysages très ouverts comme ceux de la grande plaine agricole (Vermandois, Champagne...), les objets prennent des proportions plus adaptées à l'échelle du territoire, mais la rareté du contenu paysager qu'il soit végétal ou minéral, amplifie le poids visuel de ces éléments dans la perception que peut en avoir un observateur. Cette occupation insolite du paysage n'est pas forcément négative pour certains, dans la mesure où un contenu visuel vient enrichir une immensité désertique. Pour d'autres sensibilités, au contraire, la présence de tels éléments peut être perçue comme une perturbation insupportable de la sérénité ou de la pureté des lieux.

Là où le végétal est très présent ou en milieu urbain, les superstructures techniques se fondent plus facilement dans la masse. Toutefois, leur forme extrêmement rigide, peut également heurter la perception visuelle, dans des lieux très végétalisés, comme en Thiérache, où les formes sont beaucoup plus souples et variées. Lorsqu'ils traversent une masse forestière compacte, leur cheminement dessine une large trouée dans le paysage végétal. A proximité des villages, les proportions des équipements peuvent considérablement perturber par leur verticalité des points forts architecturaux comme les clochers. Il y a des covisibilités malheureuses qui pourraient être évitées.



DAUSNAGES DE L'AISNE

NORD et SUD du DEPARTEMENT



ANNEXES



CAUE de l'Aisne

ANNEXES

FICHES D'EXPLORATION



Fiche d'exploration des paysages

Unité paysagère concernée

DATE

LIEU

(Point reporté sur carte jointe)

POINT N°

Caractéristiques

Commentaires et descriptions

Donner quelques indications supplémentaires : mots clés ou courte phrase

VOIR

1 - LE CONTENANT (le support physique)

La topographie

Ne pas mettre une croix dans les petites cases mais un chiffre de 1 à 3 correspondant à un échelon de valeur.
1 - forte valeur (caractéristique dominante)
2 - moyenne valeur
3 - faible valeur
Plusieurs cases peuvent être renseignées

- Plaine
- Collines
- Plateau
- Vallée
- Thalweg
- Autre

L'hydrographie

- rû ou ruisseau
- rivière
- étangs
- lac
- marais
- autre

2 - LE CONTENU

2.1 - Le contenu végétal

L'utilisation du sol

- Labours
- prairies
- bocage
- vergers
- boisements
- friches
- autre

La végétation

- arbres isolés
- bosquets
- Alignements d'arbres
- haies de haute tige
- haies basses
- aucun arbre
- autre

2.2 - L'occupation humaine

La présence urbaine

- villes
- bourgs ou villages
- hameaux
- maisons, fermes isolées
- bâtiments agricoles
- activités économiques
- mitage

Le réseau d'infrastructures

- réseau routier
- autoroutes
- réseau SNCF
- canaux
- réseau EDF et Télécom
- autres

RESSENTIR

1 - IMPRESSIONS GENERALES

C'est l'analyse individuelle subjective de l'espace : que ressent-on ? Quels sentiments nous inspirent le milieu dans lequel on se trouve ? A quoi nous fait-il penser ?

1.1 - Les sensations positives

Préciser et décrire brièvement

- bien être
- douceur
- beauté
- agréable
- animé, vivant
- liberté
- autre

1.2 - Les sensations négatives

Préciser et décrire brièvement

- malaise
- oppression
- laideur
- enfermement
- désagréable
- désolation
- sans âme
- solitude
- autre

1.3 - Les références culturelles

Préciser et décrire brièvement

- Références artistiques
- Références historiques
- Références littéraires ou poétiques
- Autre

2 - PERCEPTION SENSITIVE

2.1 - Sensations olfactives

Préciser et décrire brièvement

- Liées à la nature
- Liées aux activités humaines
- Autre

2.2 - Sensations auditives

Préciser et décrire brièvement

- Liées à la nature
- Liées aux activités humaines
- Autre

2.3 - Sensations corporelles

Préciser et décrire brièvement

- humidité
- sécheresse
- chaleur
- fraîcheur
- venteux
- autre

3 - PERCEPTIONS VISUELLES

3.1 - Les ambiances

L'échelle

- Intimité
- Immensité
- Ecrasement
- Autre

--

Les contrastes

- de textures
- de couleurs
- de formes
- de directions
- Autre

--

Les harmonies

- de textures
- de couleurs
- de formes
- de directions
- Autre

--

Les transparences

- Percées ponctuelles
- Effets de fenêtre
- Effets de porte
- Autre

--

L'opacité

- Ecrans végétaux
- Ecrans volumes bâtis
- Ecrans dus au relief
- Autre

--

3.2 - Les constantes géométriques

Les points

Point focal

- Végétal
- Bâti
- Relief
- Autre

--

Point d'appel

- Végétal
- Bâti
- Relief
- Autre

--

Point repère

- Élément bâti
- Élément végétal
- Élément du relief
- Autre

--

Les plans verticaux

Premier plan

--

Second plan

--

Troisième plan

--

Les lignes

Lignes horizontales

- Ligne d'horizon
- Ligne de crête
- Ligne de relief
- Ligne du réseau viaire
- Ligne végétale
- Autre

--

Lignes verticales	Bâti, superstructure	<input type="checkbox"/>		
	Végétal	<input type="checkbox"/>		
	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Lignes courbes	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Hydrographie	<input type="checkbox"/>		
	Réseau viaire	<input type="checkbox"/>		
	Lignes végétales	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Lignes obliques	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Réseau viaire	<input type="checkbox"/>		
	Végétation	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Les surfaces	Aplats de couleur	<input type="checkbox"/>		
Surfaces horizontales	Aplats de textures	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Surfaces verticales	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
Les volumes	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Volumes d'accompagnement	Végétation		<input type="checkbox"/>
		Bêti		<input type="checkbox"/>
		Autre		<input type="checkbox"/>
Volumes écran	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Végétation	<input type="checkbox"/>		
	Bêti	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Volumes d'épaulement	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Végétation	<input type="checkbox"/>		
	Bêti	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Volumes d'appel	Relief	<input type="checkbox"/>		
	Végétation	<input type="checkbox"/>		
	Bêti	<input type="checkbox"/>		
	Autre	<input type="checkbox"/>		
Les rythmes	Perception dynamique du paysage			
Répétitions d'éléments	Masses végétales	<input type="checkbox"/>		
	Masses bâties	<input type="checkbox"/>		
	Masses du relief	<input type="checkbox"/>		
	Masse des réseaux (EDF...)	<input type="checkbox"/>		
Autre	<input type="checkbox"/>			
Les axes				
Symétrie	Axe séparant 2 paysages équivalents	<input type="checkbox"/>		
Dissymétrie	Axe séparant 2 paysages contrastés	<input type="checkbox"/>		
Le rapport plein/vide	Plein	<input type="checkbox"/>		
	Vide	<input type="checkbox"/>		
		<input type="checkbox"/>		
Entre le milieu terrestre et le ciel	Plein	<input type="checkbox"/>		
	Vide	<input type="checkbox"/>		

4 - IDENTITE DU PAYSAGE

- Paysage fermé / ouvert
- Paysage à dominante chromatique
- Paysage à dominante naturelle / bâtie
- Paysage vivant / mort
- Paysage contrasté
-
-
-

--	--

5 - LISIBILITE DU PAYSAGE

Les impressions, les composantes du paysage ont été déterminées

- Facilement
- Difficilement
- Moyennement facile

--	--

6 - FRAGILITE DU PAYSAGE

Fragilité visuelle

- Forte
- Moyenne
- Faible

--	--

Fragilité esthétique
ou du patrimoine

- Présente
- Absente
- Autre

--	--

7 - EVOLUTION PRESSENTIE

Paysage en
Mutation active

- Urbanisation
- Activité agricole
- Industrialisation
- Boisements
- Défrichements
- Carrières
- Autres

--	--

Paysage en
Mutation passive

- Friches agricoles
- Friches industrielles
- Evolution naturelle
- Autre

--	--

Paysage stable

-
-
-

--	--

8 - PERCEPTION GLOBALE DU PAYSAGE

Lien avec le paysage
vu précédemment

- Continuité
- Rupture
- Mutation progressive
- Autre

--	--

Le paysage perçu constitue

- un élément d'une unité paysagère
- un paysage particulier
- un paysage singulier
- Autre

--	--

ANNEXES

**LE QUESTIONNAIRE
AUX COMMUNES**





QUESTIONNAIRE POUR L'INVENTAIRE DES PAYSAGES DU NORD DE L'AISNE,
ADRESSE AUX MAIRIES DES ARRONDISSEMENTS DE LAON, ST QUENTIN ET
VERVINS.

Questionnaire rempli par ~~Mme~~ M^r Nicolas.

Fonction : Maire de la Commune
de Les Autels.

- originaire de la commune
 résident depuis 1969

I. Identité de la commune

1. Au-delà de l'intercommunalité, et en terme de paysages, à quelle entité de territoire rattachez vous votre commune ?

- quelle région ?

- Picardie
 Nord
 Ile-de-France
 Autre (précisez)

(si vous pensez que votre commune est entre deux régions, reportez au mieux sur la carte jointe où vous situez la limite ou la zone de transition)

- quel pays ?

- Laonnois
 Thiérache
 Vermandois
 Autre (précisez : vallée de l'Oise, Champagne, etc...)

(même remarque que précédemment si vous vous trouvez à la limite entre deux pays)

2. Si vous aviez à qualifier en quelques mots les caractéristiques qui font l'originalité du paysage de votre commune, que diriez vous ? Bois et verdure.

2.1 Quels sont les éléments de l'occupation du sol qui caractérisent l'image de votre commune ? (deux cases peuvent être cochées au maximum). Merci de reporter autant que possible sur la carte jointe les zones où ces caractères sont les plus présents.

- Bocage
 Forêt Bois
 Grandes cultures
 Prairies
 Landes
 Maraîchage
 Zone humide (précisez : cours d'eau, ~~marais~~, etc...) Cours d'eau
 Ensemble urbain, Village (habitat groupé)
 Habitat dispersé : traditionnel
 pavillonnaire
 Autre (précisez)

2.2 Quels sont les thèmes importants de l'histoire ou de la géographie pour le développement de votre commune ? Neant.

Thèmes	Précisions
Lieux historiques	(périodes, événements...)
Agriculture	(conversion agricole, culture majoritaire, agrotourisme...) <i>Herbages -</i>
Tourisme	(type de tourisme, grandes dates)
Monument	<i>Eglise et Monument aux Morts.</i>
Cours d'eau	(types d'activité, aménagements et leurs dates) -
Forêt	(idem) -
Autre	

3. Quels sont les lieux remarquables de votre commune, ceux que vous aimez le plus regarder, visiter ou montrer ?

Patrimoine bâti :

	Précisez (et indiquez sur la carte jointe)
Ensemble architectural	<i>EGLISE</i>
Constructions traditionnelles	
Monument	<i>Monument aux Morts et CALVAIRE.</i>

Patrimoine naturel :

	Précisez (et indiquez sur la carte jointe)
Forêt	
Cours ou plan d'eau	<i>MARRE située sur la Place communale.</i>
Curiosité naturelle (par ex. arbres uniques)	
Autres	

4. Quels sont les lieux de promenade ou de loisirs les plus fréquentés sur votre commune (ou aux environs proches) :

	Promenade (reportez sur la carte)	Loisirs (précisez)
Habitants de votre commune	<i>Chemins de randonnée</i>	<i>Terrain de Pétaque</i>
Gens de l'extérieur		

5. Pouvez vous citer, sur votre commune ou concernant votre commune, des points de vue ou des panoramas remarquables (à reporter sur la carte jointe) ? *Forêt d'ESTREMONT.*

II. Représentations du territoire

Existe-t-il des représentations littéraires ou artistiques célèbres localement qui ont décrit :

	Auteurs, œuvres	Pour quels paysages ?
Votre commune	<i>M^e André MEUNIER</i>	<i>EGLISES</i>
Votre pays	<i>2500 St MICHEL.</i>	
Des lieux évoquant des paysages comparables à ceux de votre commune		

III. Dynamique des paysages

1. Pouvez vous évoquer dans les grandes lignes les principaux facteurs humains (changements d'activité, événement particuliers) qui ont modifié le paysage de votre commune sur ces cinquante dernières années?

Activités	Grands changements (s'il y a lieu)
Cultures, haies	Quelques prairies transformées en culture depuis 15 ans
Boisement (sylviculture, forêt)	
Habitat	Revolution
Industrie	
Routes	
Autres (précisez)	Eclairage public

2. Existe-t-il des « points noirs » dans les paysages de votre commune ? (à repérer sur la carte)

- Bâtiment mal intégré : habitation
 industriel
 agricole
 commercial
 cabanon (précisez)
 Décharge sauvage
 Carrière
 Friche agricole
 industrielle
 Autre (précisez)

3. Quels sont aujourd'hui les facteurs de transformation en cours ou possibles des paysages de votre commune ? Quels paysages concernent-t-ils ?

	Précisez	Paysages concernés (à préciser sur la carte)
Transformations industrielles (traitement des pollutions, bruits)		
Transformations agricoles (remembrement, arrachage ou plantation de haie, populiculture...)		
Arrivée d'un nouveau type de résidents ou exode		
Projet d'urbanisme (zone d'activité, infrastructures, voirie)		
Projet d'aménagement touristique (plan d'eau, structures d'accueil, etc...)		
Projet de restauration ou de destruction de l'habitat ancien		
Projets d'amélioration de l'abord de ville (fleurissement, entrée de ville, etc...)		

4. Appartenez-vous à une structure intercommunale ayant un rôle pour l'aménagement du territoire ? ^{non}

Structure(s)	Rôle, compétences en environnement	Date de mise en place
		Projet d'une intercommunalité en cours

21/05 ?

Questionnaire pour l'inventaire des paysages du Sud de l'Aisne, adressé aux mairies des arrondissements de Soissons et de Château-Thierry

Commune de CHAVIGNON

Questionnaire rempli par ~~Mme~~, ~~Mlle~~, Mr HOUDÉ

Fonction Maire-adjoint

I. Identité de la commune

D'un point de vue paysager, à quelle entité de territoire rattachez-vous votre commune ?

- Soissonnais
- Tardenois
- Omois
- Vallée de l'Aisne
- Vallée de la Marne
- Orxois
- Brie
- Valois
- Forêt de Retz
- autre (à préciser)... CHEMIN DES DAMES

II. Œuvres et personnalités marquantes

2.1 Pouvez-vous nous indiquer le nom et les coordonnées des artistes et personnes ressources qui vivent dans votre commune ?

- peintres
- écrivains
- photographes
- collectionneurs de cartes postales (voir en mairie)

2.2 Existe-t-il des documents littéraires ou artistiques qui concernent votre territoire ?

(monographies communales ; documents graphiques...)
Bulletin municipal trimestriel contenant régulièrement des documents historiques locaux. Livres édités par l'association CHAV.

2.3 Quels sont les personnages illustres qui se sont intéressés à votre territoire ?

(titre et localisation de leurs œuvres)

.....

.....

.....

III. Quels sont les éléments de l'occupation du sol qui caractérisent l'image de votre commune ?

- bocage
- forêt
- grandes cultures
- maraîchage
- zone humide
- prairies
- landes
- habitat dispersé
- habitat groupé
- habitat pavillonnaire
- habitat traditionnel
- industrie
- infrastructures de communication (à préciser : voirie, axe ferroviaire...) RN2
- autre.....

Votre commune fait elle l'objet d'une fréquentation touristique :

- locale
- régionale
- nationale

Quels sont les éléments qui singularisent votre commune ou qui motivent sa fréquentation touristique ?

- patrimoine architectural et urbain (ruines, monuments inscrits et classés...)
- milieux naturels (marais, grottes, landes, phénomènes géologiques...)
- historiques (guerres/batailles...) *Fort de Malmaison (Chemin des Dames)*
- économique (vignoble, industrie...)
- animations culturelles et de loisirs *Expositions historiques annuelles.
Musée de l'abeille vivante.*

V.Evolution

5.1 Dans les différents domaines proposés ci-dessous, quelles sont les principales transformations qui ont marqué le territoire de votre commune durant les 5 dernières décennies ?

- urbanisme (habitat, zones d'activités...)
- agriculture (remembrement, friches...)
- milieux naturels (développement des peupleraies, évolution des composantes végétales...)
- industries (nouvelles implantations) apparition de friches...)
- infrastructures et réseaux

5.1 Quelles sont les transformations en cours dans ces mêmes domaines ?

- urbanisme
- agriculture
- milieux naturels
- industries
- infrastructures *Dérivation en cours*

(NB) Chacune de ces questions fait appel à des réponses plus ou moins longues. Si la place qui vous est impartie vous paraît juste, n'hésitez pas à annexer une feuille

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE





Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Aisne	C Jacquot	1998		Paysage histoire
Aisne richesses de France		1979	Editions J. Delmas & Cie	Histoire
Aisne, le guide complet de ses 817 communes	M de La Torre	1990	Deslogis-Lacoste	Histoire géographie nature arts
Album Soissonnais "Vingt vues de Soissons"	M Betbéder	1998	MDCCCLV	Histoire
Aménagement de carrières des vallées de l'Oise de l'Epte et de la Troesne	AREP	1991		paysage aménagement
Anatole France en vacances	Anatole France	1996	Proverbe	paysage
Atlas de Picardie		1989	AECRP	Général
Charmes du Soissonnais	M BERRY	1998	Editions du Quesne	Histoire
Château du Duc d'Orléans La Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
Comité de pilotage "Vallée de l'Oise"	CPIE	1995		paysage étude
Connaissance de l'Aisne	R. Dosière et J. Mathieu	1968	SDAR	Général
Croyances et cultes populaires en Picardie	Brohard et Leblond			
Cuisine et paysages de Picardie	Coll.	1996	Du Quesne	paysage
Découverte des paysages urbains et ruraux de nos vallées	DDE 02	1991	DDE 02	paysage
Découvrez l'Aisne	Conseil Général	1993	Cie Européenne de reportage	Paysage histoire tourisme
Département de l'Aisne 2 volumes		1991	Res Universis	Aisne
Description géologique du département de l'Aisne	Vicomte d'Archiac	1843		Géologie paysage
Eglise Notre-Dame La Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
Eglise Saint-Nicolas La Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
En canoë sur les rivières du Nord	Stevenson	1994	Actes sud	Divers
Flore de l'Aisne	Bournerias	1961		botanique
Forêt de Retz (Vallée de l'Ourcq - Valois)	Comité départemental du tourisme de l'Aisne, Chamina, conseil général de l'Aisne, ADENOV, ONF, AFORETZ.	1999		Paysage
Forum "Paysages de Picardie"	Coll.	1995		Paysage réflexion
Histoire de l'Aisne à travers la richesse des archives et bibliothèques	G.Dumas et Z. Martinet	1968		histoire
Histoire des cantons de l'Aisne	G. Dumas	1975		Aisne
Inventaire des dessins et estampes relatifs à l'Aisne	H. Bouchot	1887	Bourloton	Images
Inventaire des sites classés et inscrits en Picardie	DRE	1996	DRE	Réglementation

Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Itinéraire en herbe	Michel Streith	1991	Sté archéo et histo de Vevins et de la Thiérache	Paysage Thiérache
Itinéraire en herbe	Sté archéo de vervins	1987		paysage
L'Aisne			Bastion	Aisne
L'Aisne	Coll.	1995	Bastion	paysage
L'Aisne	Montagu et Guillard	1993	La Martinière	paysage histoire
L'Aisne	Le magazine du Conseil Général de l'Aisne	1999		Tourisme
L'Aisne	JY Montagu	1993	Editions de la Martinière	Tourisme histoire
L'Aisne au fil de l'eau	Marcilloux	1995	Archives départementales de l'Aisne	paysage
L'Aisne autrefois	RP Courtois	1982	Horvath	Histoire images
L'Aisne ballade à pied et à VTT	Coll.	1997	Chamina	tourisme
L'Aisne découverte	Lucot			
L'Aisne des terroirs aux territoires	A. Fiette	1995	Cie Européenne de reportage	Général
L'Aisne face à son avenir	SDAR	1978	SDAR	paysage
L'Aisne porte de France	Office départemental du tourisme		Larrieu Bonnel	histoire tourisme
L'environnement en Picardie	DRE Diren	1994		Paysage
La colline aux contes	Wasilewski	1984		Légendes
La flore des milieux humides			Comité départemental du Tourisme	paysage
La formation du département de l'Aisne en 1790	René Hennequin	1911		Histoire
La France	Pierre Estienne	1977	Masson	Paysage
La France dans ses régions	André Gamblin		SEDES	paysage
La France par les fleuves et les canaux	Mc Knight	1988	Arthaud	paysage tourisme
La Vallée de la Marne	YM Lucot avec la collaboration de N Coret, C Jacquot, M Ribaux	1995	Le guide Casterman	Paysage histoire
La vie quotidienne de la France du Nord sous l'occupation 1814-1944	Marc Blancpain	1983	Hachette	Histoire
Le Département de l'Aisne	M. Badin	1847	Dubochet - Le Chevalier	Paysage
Le Département de l'Aisne	A. Fiette	1960	Bordas	Paysage
Le Nord	Stein	1991	Massin	paysage histoire
Le Nord et la Picardie vus au milieu du XIX ème siècle	FA Wey		Errance	paysage histoire
Le passé de l'Aisne vu du ciel	Boureux	1978	Comité départemental du Tourisme	paysage
Le patrimoine : un héritage à assumer et à métamorphser	Roger Lemaire	1994	Thèse	histoire tourisme aménagement
Le plan départemental d'itinéraires de promenade et randonnées dans l'Aisne	SDAR	1994		paysage tourisme
Le tourisme rural dans l'Aisne	Emmanuel Mathieu	1986	Thèse	paysage tourisme

Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Légendes historiques du département de l'Aisne	Abbé Poquet			divers
Les oiseaux des eaux douces			Comité départemental du Tourisme	paysage
Les paysages de France	A. Fortier Kriegel	1996	PUF	Paysage
Les personnages illustres de l'Aisne		1993	Bastion	Aisne
Lettres et dessins de Picardie	Victor Hugo	1985	Ass. Monuments de Picardie	Divers Picardie
Mémoires du Soissonnais		1994/ 1998		Histoire
Milieux naturels protégés en Picardie	DRE	1993	DRE	Réglementation
Mon paysage	Clergue et Dubost	1995	Marval	paysage
Monographie des villes et villages de France	C. Poette	1993	Res universis	histoire
Nord Pas de Calais Picardie 29 itinéraires 300 sites	Coll.	1997	Minerva	paysage tourisme
Oiseaux nicheurs menacés de Picardie		1995	Centrale ornithologique Picarde	paysage
Origine de la Ferté-Milon	Office du tourisme La Ferté-Milon			Tourisme
Pays et Gens de France	A. Fiette et coll.	1983	Larousse	Divers
Paysage de Picardie	URCAUE	1995		paysage
Picardie	Hubscher	1993	Hachette guide bleu	paysage tourisme
Plantes protégées de Picardie	C. Brunel	1992	Conseil Régional de Picardie	paysage
Préservation et valorisation touristique de la vallée de l'Aisne	Cedrat développement	1995		Divers
Récits et contes populaires de Picardie			Gallimard	Divers
Région du Nord : Flandres Artois, Boulonnais, Picardie, bassin de Mons	Coll.	1973	Masson	géologie tourisme
Richesses de France	RP Courtois	1979	Delmas	Paysage histoire
Rivières de France	Michel Grandin	1993	Bourin	Paysage
Schéma de développement et d'aménagement touristique de l'Aisne	Comité d'Expansion	1993		tourisme
Schéma des vocations piscicoles et halieutiques du département de l'Aisne		1993	Yvert	divers
Statistiques du département de l'Aisne	JBL Brayer			Paysage
Sud de l'Aisne	CDT, Syndicat Intercommunal du Sud de l'Aisne			Tourisme histoire
Sur les chemins de la victoire	Comte Maxime de Sars	1991		Paysage histoire
Tableau de Bord régional de l'environnement	URCAUE	1989		Général
Transcendances	Pierre Hulin	1994		Divers
Vallée de la Somme Identification et hiérarchisation des enjeux paysagers	URCAUE	1995		paysage

Titre	Auteur	Date	Editeur	Sujet
Villers-Cotterêts "Trois promenades avec Alexandre Dumas	Service régional de l'Inventaire général Direction des Affaires culturelles de Picardie	1994	Association pour la Généralisation de l'Inventaire régional en Picardie	Histoire
Vingt et une promenades pittoresques	Comité Départemental du tourisme de l'Aisne		Conseil Général de l'Aisne	Tourisme
Voyage à travers la France	A. Fiette	1975	SAEP	Paysage histoire tourisme
Zones d'intérêts communautaires pour les oiseaux en Picardie	DRE	1993	DRE	Réglementation





ANNEXES

CREDITS

Les documents photographiques ont été réalisés par :

Ludovic Leleu, Elie Gherrak, Nathalie Patou, Monique
Esperandieu, Fabrice Grégoire, Bernard Massip, Dominique
Izoard, Bruno Squevin, Claire Coulbeaut,
Frédérique Alain-Forestal, Mélanie Valenzisi, Céline Wauquaire

Les dessins et les croquis ont été réalisés par :

Bernard Massip, Dominique Izoard,
Nathalie Patou, Elie Gherrak, Céline Wauquaire

Les aquarelles ont été réalisées par :

Bernard Massip, Dominique Izoard, Nathalie Patou

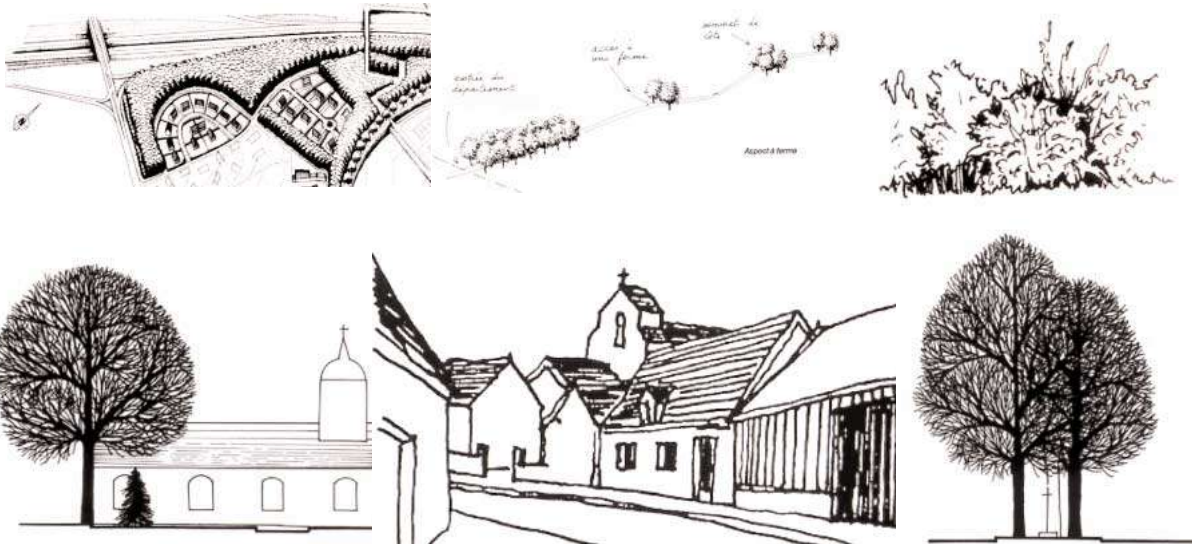
Les photographies aériennes sont de Ludovic Leleu

Les cartes ont été réalisées par :

Dominique Izoard, Nathalie Patou,
Fabrice Grégoire, Arnaud Thulie

ANNEXES

GLOSSAIRE



BANDEAU

Large moulure plate ou bombée. Assise en saillie, pour écarter les eaux de ruissellement.

BAUCHAGE

Bardage à clin de planche d'aulne destiné à protéger les structures à pans de bois et torchis

CARICAIE

Groupement végétal dominé par les laïches (*Carex* sp.), typique des milieux humides

CASEMATE

1. Abri enterré d'un fort, destiné à loger les troupes ou à entreposer les munitions. 2 petit ouvrage fortifié

CLADIAIE

Groupement végétal dominé par le marisque (*Cladium mariscus*), souvent accompagné du roseau commun (*Phragmites australis*), se développant dans les vallées tourbeuses. Le marais calcaire à marisque est un habitat prioritaire de la Directive européenne Habitats.

CORNICHE

Moulure couronnant les murs gouttereaux d'une construction.

CROUPE

Construction, pan de couverture de l'extrémité d'un comble, généralement triangulaire. Géographie : sommet, colline de forme ronde.

CUESTA

Côte, en géomorphologie.

DENTRITIQUE

Se dit généralement d'un réseau hydrographique ramifié

ENCORBELLEMENT

1. Construction en saillie sur le plan d'un mur, supportée par des corbeaux, des consoles, une dalle, etc. ; porte-à-faux. 2 voute en encorbellement, fausse voute appareillée en tas de charge

FAÏTIÈRE

Lucarne faîtière, lucarne placée sur le versant d'un toit, en arrière du plan du mur gouttereau. Tuile faîtière ou faîtière nf tuile courbe dont on recouvre l'arête supérieur d'un toit

FRONDAISON

1. Époque où paraissent les feuilles des arbres. 2 Le feuillage lui même

FUTAIE

1. Forêt provenant de semis ou de plantations, pour la production d'arbres de grande dimension au fût élevé et droit. 2 Vieille, haute futaie, futaie dont les arbres ont plus de cent ans

GOUTTEREAU

Mur gouttereau, mur portant un chéneau ou une gouttière.

HERCYNIE

Se dit du dernier plissement primaire qui eut lieu au carbonifère et créa toute une série de massifs (Appalaches, Europe et Asie centrale).

LAYON

Petit sentier forestier.

LINTEAU

Pièce allongée horizontale au-dessus d'une baie, reportant sur les côtés de celle-ci la charge des parties supérieures.

MEGAPHORBIAIE

Formation végétale de hautes herbes se développant dans les milieux humides

MILLIAIRE

Se disait des bornes placées au bord des voies romaines pour indiquer les milles.

MODENATURE

Traitement ornemental (proportions, forme, galbe) de certains éléments en relief ou en creux d'un édifice, et partic. des moulures.

MOELLON

Pierre, non taillée ou grossièrement taillée, de petites dimensions.

OPUS INCERTUM

Appareil architectural fait de blocs de pierre d'importance variable et de forme irrégulière qui s'enchâssent sans laisser de vides.

PALUSTRE

Qui vit ou qui croît dans les marais : Coquillages palustres.

PEDOLOGIE

Étude des sols, de leurs caractères chimiques, physiques et biologiques, de leur évolution.

PERENNE

Se dit d'un cours d'eau, d'une source qui ne sont jamais à sec.

PHRAGMITAIES

Roseau commun à grandes tiges, à feuilles aiguës, utilisé en vannerie.

PLANITIAIRE

Se dit d'un élément géographique typique d'un milieu de plaine, s'emploie surtout en phytographie.

PLONG

Terme local, dans les marais de la Souche, pour désigner des sources artésiennes s'écoulant au travers de la tourbe.

RIPISYLVE

Végétation spécifique des berges.

RIVES À LA FRANÇAISE

Prolongements des rampants du pignon d'une construction qui limitent les pans de la toiture.

RU

Petit ruisseau

SAVART

Terme champenois pour désigner une étendue de friches sèches propice au développement de groupements végétaux de pelouses calcicoles (orchidées...).

SURPIETINNE

Désigne un espace caractérisé par une fréquentation animale ou humaine très importante, entraînant une destructuration de la surface du sol.

THALWEG

Ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée.

TROGLODYTE

Grotte ou une demeure creusée dans la roche.

TRUMEAU

1. Pan de mur entre deux baies rapprochées. 2 Panneau de glace ou de peinture occupant le dessus d'une cheminée, l'espace entre deux fenêtres etc. 3 Pilier central divisant en deux le portail d'une église

VARISQUE

Cycle orogénique de l'ère primaire, s'emploie généralement pour définir une direction tectonique NE SO qui se marque fréquemment dans le paysage.

VIAIRE

Relatif aux axes de communication urbains ou extra-urbains destinés aux circulations piétonne et automobile.





Achévé d'imprimer au 1^{er} trimestre 2004 par



Espace de création et fabrications graphiques

02320 PINON - Tél. 03 23 80 23 80 - Fax 03 23 80 95 67

www.technimages.com